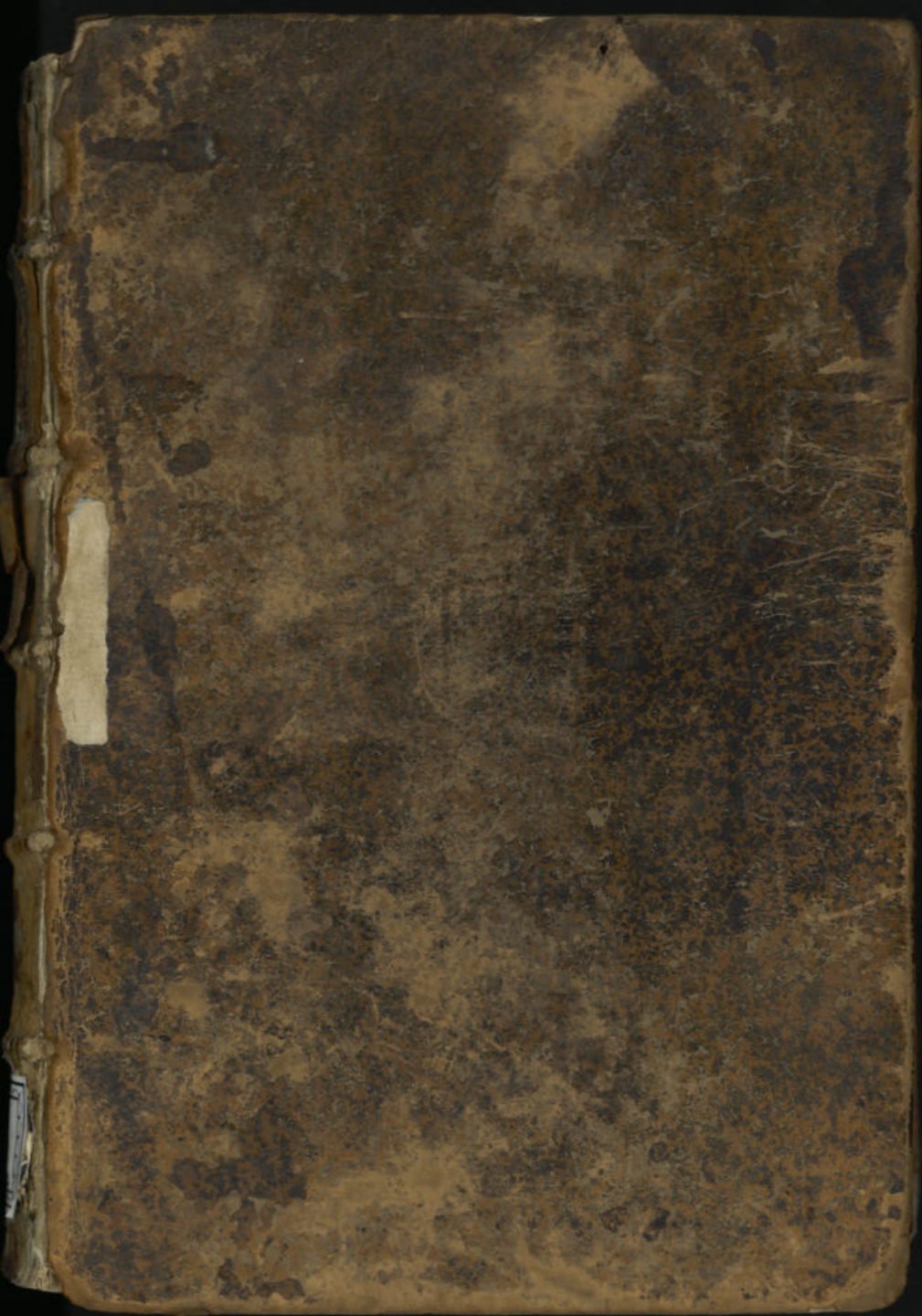


CAREME.  
DE M  
BROAT.

A  
4-373

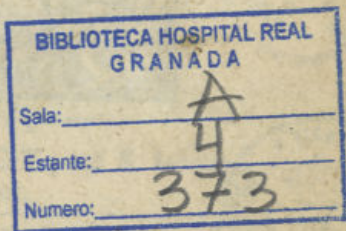


~~22a - 8 - 35~~

29a



3  
27-202



a

BIBLIOTECA HOSPITAL REAL  
GRANADA

Seta: \_\_\_\_\_  
Estado: \_\_\_\_\_  
Numero: \_\_\_\_\_



*Wala libuxia m. P. Amarae*  
SERMONS R. 3789

POVR TOVS LES IOVRS  
DE CARESME,  
*Preschez Granada*

Par M. IACQUES BIROAT, Docteur en Theologie,  
Prieur de Beuffan de l'Ordre de Cluny, Conseiller  
& Predicateur du Roy.

TOME PREMIER.

Troisième Edition, venüe sur les Manuscrits de l'Authur, & les  
passages des SS. Peres marquez & corrigez sur les Originaux.



A PARIS,

Chez EDME COVERTOT, rue S. Iacques  
au bon Pasteur.

M. DC. LXXII.

*Avec Approbation & Privilège du Roy.*



x 1182539 2

SERMONS

POUR TOUS LES JOURS

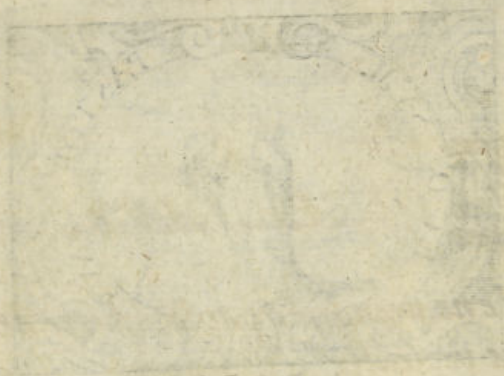
DE CARÊME

PAR ESCHEZ

Par M. l'abbé Brocard, de la Compagnie de Jésus

ST. GYLLER

CHANGEMENT



PARIS

M. DE LXXII

chez les Religieuses de la Ville



A MONSEIGNEUR  
SEGVIER,  
CHANCELIER  
DE FRANCE.

**M**ONSEIGNEUR,

*Je ne prendrois pas la liberté de  
vous presenter cét Ouvrage, si ie  
ne sçavois l'estime que vous faites  
de son Auteur : C'est ce qui me  
fait esperer que vous verrez avec*



## ÉPISTRE.

*Satisfaction les belles pensées que ce grand Homme vous a fait entendre avec plaisir, & qu'après luy avoir donné vostre approbation pendant sa vie, vous ne luy refuserez pas vostre protection après sa mort. Je souhaiterois, MONSEIGNEUR, qu'il vous eust présenté luy-mesme cét Ouvrage, il auroit satisfait à ses desirs, en vous donnant cette marque de ses reconnoissances pour tous les bien-faits qu'il publioit avoir receus de vostre Grandeur; Et il n'auroit pas manqué de vous dire au nom des Politiques, des Jurisconsultes, & des autres Sçavans, que toute la Terre admire vostre Prudence, que la France vous regarde comme l'ame de la Justice, & que la premiere Ville*

## EPISTRE.

du monde vous considere comme le  
Protecteur des Sciences. Mais,  
**MONSEIGNEUR**, puisque  
la mort a renuersé ses desseins,  
souffrez qu'il vous rende par mes  
mains ce témoignage de ses res-  
pects, & qu'il vous assure par ma  
bouche, qu'il a porté iusqu'au  
tombeau la qualité que ie prens,

**MONSEIGNEUR,**

De Vostre Grandeur,

Le tres-humble & tres-  
obeïssant seruiteur,  
**EDME COVTEROT.**

EPISTRE

TABLE GENERALE  
DES MATIERES  
ET DES DESSEINS  
Contenus en ce premier Tome  
du Carefme.

*I. Sermon pour le Mercredy des Cendres,*  
page I

La pensée de la mort doit nous inspirer trois choses: 1. Elle nous doit humilier deuant Dieu: 2. Elle doit mortifier nos corps: 3. Elle doit nous détacher des choses de la terre.

*II. Sermon pour le Merc. des Cendres. 26*

La pensée de nos cendres & de nostre poussiere: 1. Nous fait triompher de la superbe nous humiliant sous la main de Dieu: 2. Elle nous détache de l'amour de nous-mesmes.

*I. Sermon pour le I. Ieudy de Carefme. 49*

Trois excellences de la Foy du Centenier, & que la Foy du Chrestien doit auoir: 1. Vne Foy de speculation, 2. Vne Foy de pratique, 3. Vne Foy d'exemples.

*II. Sermon pour le I. Ieudy de Carefme. 73*

De l'excellence de l'ame Chrestienne: 1. Parce que Dieu

## T A B L E.

l'a créée : 2. Dieu l'a rachetée : 3. Dieu l'a destinée à sa gloire.

### *I. Sermon pour le I. Vendredy de Carême.* 100

Du pardon des iniures receuës. 1. Il est nécessaire pour acquerir la qualité d'enfans de Dieu : 2. Nécessaire pour soustenir cette dignité : 3. Nécessaire pour en conseruer la gloire.

### *II. Sermon pour le I. Vendredy de Carême.* 126

Le pardon des iniures est auantageux : 1. Parce que Dieu le commande, il luy faut obeïr : 2. Dieu le demande, il le luy faut donner : 3. Dieu nous promet le pardon de nos pechez pour la recompense du pardon de nos ennemis.

### *III. Sermon pour le I. Vendredy de Carême.* 151

L'amour des ennemis est nécessaire au Chrestien : 1. Parce qu'il y va de la gloire de Dieu : 2. Parce qu'il y va du salut du Chrestien.

### *I. Sermon pour le I. Dimanche de Carême.* 176

Le combat des tentations est auantageux : 1. Parce qu'il se fait sous Dieu : 2. Il se fait avec Dieu : 3. Il se fait pour Dieu.

## T A B L E.

### *II. Sermon pour le I. Dimanche de Carefme.* 203

La parole de Dieu : 1. Est vn moyen efficace pour vaincre les tentations: 2. Comme il s'en faut seruir pour remporter la victoire.

### *I. Serm. pour le I. Lundy de Carefme.* 225

La veuë de IESVS-CHRIST au Jugement : 1. Il paroistra comme vn miroir où l'on verra l'énormité des crimes; 2. L'on verra la grandeur de la colere de Dieu irrité contre les pecheurs.

### *II. Serm. pour le I. Lundy de Car.* 250

La iustice de Dieu ingenieuse à punir les pecheurs: 1. Elle fera voir à tout le monde l'énormité de leurs crimes: 2. Le peché decouvert fera la honte eternelle d'un pecheur; & Dieu perdu, son regret.

### *III. Sermon pour le I. Lundy de Carefme.* 273

La separation de Dieu que souffrent les reprouuez, leur est funeste dans l'excès: 1. Parce qu'elle les separe du souverain bien: 2. Parce qu'elle les separe d'un bien pour qui ils ont d'extrêmes inclinations: 3. Parce qu'elle les separe d'un bien sur qui ils ont acquis tant de droits: 4. Parce qu'elle separe d'un bien avec lequel ils ont de si grandes alliances.

### *Sermon pour le I. Mardy de Carefme.* 296

Qui est IESVS-CHRIST? 1. L'excellence de cet objet: 2. La

## T A B L E.

liaison & l'habitude qu'il a avec nous: 3. La necessité que nous auons de le connoistre.

### *I. Sermon pour le II. Mercredi de Carême.* 322

Deux sortes de Jugemens de Dieu sur les pecheurs: 1. Vn Jugement absolu où il condamne le pecheur par luy-mesme: 2. Vn Jugement de comparaison, par lequel il le condamne en la presence des Saints, & par leurs exemples.

### *II. Sermon pour le II. Mercredi de Carême.* 347

Contre le delay des pecheurs: 1. Qui abusent de la misericorde de Dieu qui les attend: 2. Qui abusent de la misericorde de Dieu qui les appelle: 3. Qui abusent de la misericorde de Dieu qui veut leur pardonner.

### *I. Sermon pour le II. Ieudy de Carême.* 373

Chacun a besoin de l'Oraison: 1. Pour se conuertir: 2. Pour se maintenir dans la grace: 3. Pour y perséuerer iusqu'à la mort.

### *II. Sermon pour le II. Ieudy de Carême.* 394

L'obligation des Peres & des Meres de proeurer le salut de leurs enfans: 1. Pour les interests de Dieu qui le desire: 2. Pour les interests de leurs enfans qui le demandent: 3. Pour la qualité de Peres qui les y engage.

### *Sermon pour le II. Vendredy de Car.* 412

Que la piscine est vne Penitence d'expiation qui nous peut

## TABLE.

estre appliquée : 1. Comme remede : 2. Comme préseruatif.

### *I. Sermon pour le II. Dimanche de Carême.* 436

IESVS-CHRIST transfigure : 1. L'esprit des Apostres par l'esperance de la gloire qu'il leur donne : 2. Il transfigure leur cœur par les desirs de la gloire qu'il leur inspire : 3. Il transfigure leurs corps par les mortifications qu'ils doivent pratiquer pour meriter cette gloire.

### *II. Sermon pour le II. Dimanche de Carême.* 463

IESVS transfiguré nous paroist : 1. Comme nostre Maître : 2. Comme vn exemple de souffrances : 3. Comme nostre Chef couronné de gloire.

### *III. Sermon pour le II. Dimanche de Carême.* 489

L'esperance du Chrestien regarde, 1. IESVS-CHRIST transfiguré comme son principe : 2. La gloire du Paradis comme son objet : 3. Le cœur de l'homme comme son sujet.

### *Sermon pour le II. Lundy de Carême.* 511

La cause de l'abandon de Dieu : 2. En quoy il consiste.

### *Sermon pour le II. Mardy de Carême.* 533

1. L'homme abandonné tombe dans l'endurcissement.  
2. De l'endurcissement dans l'impenitence finale.

## T A B L E.

*Sermon pour le III. Mercredi de Ca-  
resme. 558*

L'insensibilité des Riches pour les pauvres : 1. Leur  
oste le moyen de leur salut : 2. Elle est la cause positive  
de leur reprobation.

*Sermon pour le III. Ieudy de Careme. 582*

De l'éternité des peines de l'enfer : 1. Sa nécessité : 2. Sa  
iustice : 3. Sa rigueur.

*Sermon pour le III. Vendredy de Ca-  
resme. 611*

Les peines de l'enfer : 1. Immenses dans leur estendue  
2. Eternelles dans leur durée.

*I. Sermon pour le III. Dimanche de Ca-  
resme. 633*

Du demon qui rend le pecheur muet dans la Confession:  
1. Combien ce silence est cruel dans ses effets : 2. Com-  
bien il est déraisonnable dans sa cause.

*II. Sermon pour le III. Dimanche de Ca-  
resme. 658*

Contre le demon parlant qui possède les ames mé-  
disantes : 1. Il les anime de son esprit : 2. Il les  
fait servir à ses desseins : 3. Il les possède pour tou-  
jours.



# T A B L E.

## III. Sermon pour le III. Dimanche de Carefme. 682

De la diuifion de l'empire de Dieu : 1. Il est impos-  
fible de le diuifer fans le détruire: 2. Il est iniufte de faire  
ce partage.

*Fin de la Table du  
Premier Tome.*

gen  
cha  
dit  
&  
me  
ce  
cet  
im  
gy  
cet  
Do  
pro  
me  
tou  
ad  
l'A  
&  
qu  
de  
le  
Or  
lec  
&  
fan  
pro  
Pa  
lx



*Permission du Procureur General de l'Ordre  
de Cluny.*

Dom Alexis David, Prestre, Religieux Profesz, Docteur de Paris, Predicateur du Roy, & Procureur general de tout l'Ordre de Cluny. Comme il est de nostre charge de veiller à la conservation des Priuileges de nostre dit Ordre, aussi est-il de nostre deuoir d'en procurer le bien & l'honneur par toutes sortes de moyens, & principalement par ceux qui peuuent estre vtils au prochain. Pour ce est-il que EDMÉ COVTEROT Libraire-Imprimeur de cette Ville de Paris, nous ayant representé qu'il desiroit imprimer en plusieurs Volumes, vn Liure intitulé: *Panegyriques des Saints, prononcez dans les meilleures Chaires de cette Ville de Paris par feu Dom IACQUES BIROAT, Docteur en Theologie, Prieur de Beussan, & Religieux profesz de nostredit Ordre, & plusieurs autres Ouvrages, comme Carefmes, Advents, Octaues & autres*, & en obtenir toutes les permissions necessaires; Pourquoy il se seroit adressé au R. P. Dom Pierre du Laurens, grand Prieur de l'Abbaye & de tout l'Ordre, & à Nous. Apres auoir leu & pris communication desdits Ouvrages, & auoir remarqué qu'il n'y a rien qui ne porte le vray caractere du genie de son Autheur, & qui ne soit tout digne de paroistre dans le public, Nous requerons pour l'honneur de nostredit Ordre que tous les Ouvrages susdits soient imprimez par ledit COVTEROT, auquel nous promettons nostre jonction & nostre protection, en cas qu'il soit troublé dans la jouissance de son Priuilege. En foy dequoy nous auons signé ce present Acte, & scellé du Sceau de nostre Office. FAIT à Paris au College de l'Ordre, ce trentième iour de Iuin mil lxxcens soixante-sept.

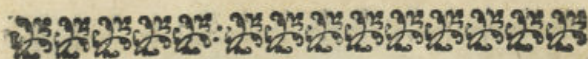
DOM ALEXIS DAVID.  
Procureur General,

*Permission du Vicaire General de l'Ordre de Cluny.*

**D**OM PIERRE DV LAVRENS, Prestre Religieux profez, Prieur du Prieuré-College de Cluny de Paris, Abbé de Nostre-Dame, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, & de la Maison de Sorbonne, Conseiller & Aumosnier du Roy, Grand Prieur de l'Abbaye & de tout l'Ordre de Cluny, & Vicaire General né au spirituel & temporel desdites Abbayes & Ordre du Reuerendissime Abbé & de la Voûte, le Siege Abbatial vacquât: Nous permettons pour nostredit Ordre, que EDMOND COVREROT Marchand Libraire, imprime les *Aduentus, Octaues, Carefmes, Panegyriques des Saints, Dominicales, Vestures, Professions Religieuses, Discours & Oraisons Funebres de Dom IACQUES BIRÔAT, Prestre, Religieux, Prieur de Beuffan, & Chambrier du Prieuré Conuentuel de Coincy de nostredit Ordre, preschez par luy dans les principales Eglises & Parroisses de la Ville de Paris, & ailleurs,* avec l'approbation publique, ne trouuant rien en iceux de contraire à la Foy & aux bonnes mœurs, mais qu'ils sont remplis de doctrine & pieté: de sorte que nous les estimons tres-vtiles à l'instruction & edification des Chrestiens, & de nos Religieux. FAIT à Paris en nostredit College de Cluny, le 28. Ianuier 1669. En foy dequoy nous auons signés les presentes, & fait contre-signer par nostre Secretaire, & fait apposer le Sceau de nostredit Office.

DV LAVRENS, Grand Prieur  
& Vicaire General susdit.

Par Commandement de mondit  
Reuerend Reu. Grand Prieur,  
FOURNIER,



APPROBATIONS.

**N** O v s sous-signez Docteurs de la Faculté de Theologie de Paris ; Certifions auoir leu & examiné les deux Tomes des Sermons du Carefme, composez & preschez avec applaudissement dans les premieres Chaires de Paris par M. BIROAT, auquel nous n'auons remarqué aucun sentiment contraire aux maximes de la Foy, ny aux bonnes mœurs ; mais dauantage les auons iugé tres-vtiles pour l'auancement de la veritable Religion, & de la solide pieté. FAIT à Paris ce 14. iour de Ianuier 1668. Signé,

A. DEBRED A, Curé de S. André  
des Arts.

P. MARLIN, Curé de S.  
Eustache.

I. LABBE'.

**J'** A Y lû les Sermons 'du Carefme préchez par  
M. BIROAT. FAIT à Paris ce 26. Decembre  
1667. Signé, M. GRANDIN.



*EXTRAIT DV PRIVILEGE  
du Roy.*

**P**AR Grace & Priuilege du Roy, en datte du 19.  
Octobre 1657. Signé, Par le Roy en son Con-  
seil, DENIS. Et scellé : Il est permis au Sieur  
BIROAT, Docteur en Theologie, de l'Ordre de  
Cluny, Conseiller & Predicateur du Roy, de  
faire imprimer, vendre & debiter par tel Libraire  
& Imprimeur qu'il voudra choisir, *Tous les Ser-  
mons qu'il a composez & preschez durant les Aduents,  
Caresmes, Octaues, Dimanches, Festes de l'Année,  
Oraisons Funçores, Vestures & Professions Religieuses,*  
avec défenses à toutes personnes de les faire im-  
primer, d'en vendre ny debiter d'autre impres-  
sion, que de celles qui seront faites par les Librai-  
res qui auront droit de luy, pendant neuf années,  
à compter du iour qu'ils seront imprimez pour la  
premiere fois, sur les peines portées par iceluy.

Ledit Sieur BIROAT a cedé ledit Priuilege à  
EDME COVTEROT Libraire à Paris, & luy a don-  
né tous seldits Sermons, par son transport du mois  
d'Octobre 1666.

Registré sur le Liure de la Communauté des Mar-  
chands Libraires & Imprimeurs de cette Ville de Paris.  
Signé *PIGET, Syndic.*

*Acheué d'imprimer pour la premiere fois le 25.  
Ianuier 1668.*

PREMIER



P R E M I E R  
S E R M O N  
P O U R L E I O U R  
D E S C E N D R E S :

Memento homo , quia puluis es , & in  
puluerem reuerteris. *Genes. 3. 19.*

Conuertimini ad me in toto corde vestro,  
in ieiunio , & in fletu ; & in planctu.  
*Ioel. 2. 12.*

*Souuiens-toy , homme , que tu es cendre , & que tu  
retourneras en cendre. Dans la Genes. chap. 3.  
Conuertissez-vous à moy de tout vostre cœur , par les  
ieûnes , les gemissemens & les pleurs. En Ioel. ch. 2.*



EGLISE se presente aujourd'huy  
à ses Autels avec deux sortes de  
Cendres à la main , & avec deux dif-  
ferents Oracles à la bouche : Elle  
nous presente d'une main les Cendres de la  
Mort , & de l'autre celles de la Penitence , qui  
*Caresme. Tom. I.*

A



font representées toutes deux par cette ceremonie. Elle nous met les premieres sur nos testes, pour nous apprendre par sa bouche, que nous ne sommes que poudre. *Memento homo, quia pulvis es.* Elle applique les autres sur nos cœurs, pour en marquer la conuersion, & pour nous apprendre qu'il faut faire penitence dans la cendre, en nous disant par la bouche du Prophete: *Conuertimini ad me in toto corde vestro.* Pourquoi ce mélange de cendres, & ces liaisons de ces deux sortes de morts, dont l'une qui est naturelle, doit finir nos iours; & l'autre qui est morale, doit finir nos crimes & nos pechez? C'est pour nous disposer à la mort, & pour nous persuader la Penitence: La Penitence, dis-je, pour nous preparer à la mort; & la mort, pour nous obliger à la Penitence. Entrons dans les sentimens de l'Eglise, & montrons comme cette ceremonie des Cendres est vne consequence de la pensée de la mort, & qu'elle ne nous met cette pensée dans nos esprits, que pour nous obliger de nous conuertir, & de faire Penitence. Mais auant que de mettre ces Cendres sur nos testes pour nous faire souuenir que c'est le peché qui nous a reduit à ces funestes necessitez, ie les prends des mains de l'Eglise, pour les offrir aux yeux de Dieu pour les benir, & pour le prier de les répandre avec ses benedictions sur mon Auditoire: qu'il anime mon zele & mon discours pour tout ce saint temps du Careme, pour luy persuader les veritez de son Euangile; & qu'il mesle le feu sacré de son amour avec les cendres de l'Eglise, & les lumieres de ses graces avec cette ceremonie: C'est

ce  
de  
I  
dan  
le  
me  
les  
la  
que  
Ch  
pou  
rép  
vos  
qui  
vos  
fort  
de  
cen  
de  
des  
cha  
Tro  
Die  
mes  
est  
refl  
se  
moi  
s'él  
sou  
feu

ce que nous luy demanderons par l'intercession  
de la Vierge. *Aue Maria.*

**L'**Entre aujourd'huy en cette Eglise dans la  
mesme posture, à peu près, que Moïse entra *Exod. 9.  
10.*  
dans la Cour de Pharaon, quand pour toucher  
le cœur de ce Tyran, il prit par le commande-  
ment de Dieu des cendres dans sa main, & apres  
les auoir jettées vers le Ciel, il les répandit sur  
la terre d'Egypte. Je prends en main les Cendres  
que l'Eglise applique aujourd'huy sur la teste des  
Chrestiens; & apres les auoir presentées au Ciel  
pour recevoir les impressions de ses graces, ie les  
répands sur cette assemblée: Je les applique à  
vostre cœur pour y éteindre les feux des passions  
qui peuuent allumer vos pechez, & s'opposer à  
vostre Penitence. Saint Iean nous marque trois  
sortes de passions, qui deuiennent les obstacles  
de nostre sainteté; sçauoir les trois concupif-  
cences qui composent le mouuement du cœur  
de l'homme. La premiere est la concupiscence  
des yeux; la seconde est la concupiscence de la  
chair; & la troisiéme est la superbe de la vie.  
Trois sortes de feux qui allument la colere de  
Dieu, & les flammes de l'enfer contre les hom-  
mes par trois sortes de mouuemens. Le premier  
est vn feu qui s'éleue vers le Ciel; le second se  
réfléchit sur le cœur de l'homme: Le troisiéme  
se répand sur les objets, & sur les choses du  
monde qui l'environnent. Le premier feu qui  
s'éleue en haut, est la superbe de la vie, qui nous  
s'élève contre Dieu, *Superbia vita.* Le second *1. Iohan.  
2.*  
feu qui se réfléchit sur l'homme, est l'amour dé-



reglé que nous auons pour nos corps, *Concupiscentia carnis*. Le troisiéme feu qui se répand au dehors, est l'amour que nous auons pour les biens du monde, *Concupiscentia oculorum*. Iettons trois poignées de cendres sur ces trois sortes de feux pour les éteindre; & montrons que les cendres appliquées sur nos testes, & la pensée de la mort mise dans nos esprits, peut & doit faire trois impressions sur nos cœurs. 1. Elle doit nous humilier deuant Dieu. 2. Elle doit nous détacher de l'amour de nos corps. 3. Elle doit moderer les passions que nous auons pour les choses de la terre: Je dois mourir, il faut donc que ie m'humilie deuant Dieu, que ie mortifie mon corps, & que ie me détache du monde, pour faire vne bonne conuersion, & pour operer mon salut.

Division  
du discours.

I. Vous comprendrez facilement le premier mouuement de ce premier feu qui s'éleue vers le Ciel, s'il vous plaist de vous souuenir de ce que dit le Sage, que l'orgueil est le commencement de tous les pechez: *Initium omnis peccati superbia*. Non seulement parce que c'est le premier peché, que les Anges ont commis dans le Ciel, & que les hommes ont commis sur la terre; mais aussi parce que c'est la source de tous les autres pechez; d'autant qu'il y a toujourns quelque mélange de superbe, & quelque étincelle de ce feu. Le pecheur fait trois comparaisons de soy avec Dieu: La premiere, avec sa grandeur: La seconde, avec sa iustice: La troisiéme, avec son pouuoir. Il s'égale à sa grandeur, il méprise sa iustice, il croit pouuoir resister à son pouuoir: C'est pour-

quoy il commet si facilement son crime, & continue si opiniâtement dans sa rebellion. Voilà les trois sortes de venins que le serpent inspira au premier homme, quand il luy persuada qu'il seroit semblable à Dieu pour le rendre criminel, & pour effacer les sentimens d'humilité, de crainte & de soumission qu'il deuoit à sa grandeur, à sa justice & à son pouuoir. Mais que fait Dieu pour éteindre ce premier feu ? il donne à Adam des Cendres pour en abatre l'insolence, luy disant, *Memento homo, quia puluis es.* Pour marquer par cette premiere ceremonie, qu'il n'est rien de plus puissant pour nous imprimer trois humiliations opposées à ces trois conspirations de nostre peché, que la pensée de la mort, & pour nous faire connoistre ; 1. Combien nous sommes éloignez de sa grandeur par nostre nature: 2. Combien nous sommes assujettis à sa justice par nostre peché: 3. Combien nous sommes incapables de resister à son pouuoir par nostre impuissance ; puisque nous devons mourir, & que nous devons estre reduits en cendres.

Genef.  
3. 19.

1. Vne des principales occasions de nostre orgueil, qui nous fait prétendre à l'égalité de Dieu, c'est à dire, ce qui nous fait secouer le joug de nostre obeissance, comme si nous ne le reconnoissons pas pour nostre Souuerain, c'est la dignité de nostre ame, & l'image de Dieu que nous portons, qui nous rendent participans de sa grandeur, & les coheritiers de son immortalité. C'est par là que le Demon tenta nos premiers pères, & qu'il leur persuada qu'ils seroient semblables à Dieu. sçachant qu'il leur seroit assez aisé

psal. 9.  
21.

de vouloir s'égalier à Dieu par l'orgueil, luy estans déjà si semblables par leur nature. Quel moyen pour faire descendre ce feu, qui monte trop haut? *Constitue Domine Legislatorem super eos, ut sciant gentes, quoniam homines sunt.* Il ne le vouloient pas reconnoistre pour leur Souuerain, parce qu'ils n'en voyoient aucune marque, dit le Prophete; Il faut qu'il establisſe vn Legislatteur qui fasse voir l'image de sa puissance dans la mort, & qui leur fasse connoistre que voulant deuenir Dieux, ils font quelque chose moins qu'hommes. La raison qui rend si puissante la voix du tombeau & des cendres, se prend de ce qu'ils representent l'homme à l'homme mesme dans le plus bas estat où il puisse estre, & où il puisse paroistre deuant la grandeur & l'immensité de Dieu. D'vn costé ils luy font voir par leur premier oracle, ce qu'il a esté, comme son ame a esté tirée du neant, & son corps formé de bouë: Et de l'autre, comme par vne faueur préuenante, ils luy representent par auance, ce qu'il doit estre vn iour, & comme il sera reduit en cendres. Et encore dans ces deux estats s'il s'éleue soy-mesme & s'orgueillit contre Dieu, ces objets se presentans à ses yeux, luy font voir ce qu'il est par ce qu'il sera, & que dans cet estat pompeux où il vit, il porte l'idée de la mort, & pour ainsi dire les semences de la cendre, luy disant avec le Prophete: *Humiliatio tua in medio tui*: Vous auez vne Loy d'humilité au dedans de vous-mesmes. Ha! pour auoir quelque occasion de vous glorifier, faut-il que vous vous souleuiez contre vous-mesmes, que vous oubliiez ce que vous auez esté, ce que vous estes, & ce que vous

Mich.  
§. 14.

ferez : Mais pour vous humilier , il faut que vous rentriez au dedans de vous-mesmes , pour connoistre que vous y auez les principes de vostre humiliation , & que vous devez vn iour comparoistre deuant Dieu ? *Quid superbis terra & cinis?* Eccli. 10. 9. Ha terre animée , cendre viuante , pourquoy vous souleuez-vous contre Dieu ? Ne faut-il pas plutôt que la cendre & la poussiere vous humilient sous la grandeur , & vous assujettissent à la crainte de sa Iustice ?

2. C'est la seconde insolence du pecheur , qui contribuë au dessein de son peché , & qui s'oppose à celuy de sa penitence ; il méprise la justice de Dieu , il se foucie fort peu de ces menaces ; & s'il n'en peut pas venir about autrement , il efface ses iugemens de sa pensée ; *Auferuntur iudicia tua à facie eius* : Et pour s'auengler dauantage il se persuade qu'il ne mourra pas. Quel moyen de représenter le iugement à ses yeux , & de le faire entrer dans la crainte de la mort ? C'est de luy mettre les Cendres sur la teste , qui luy font voir en luy-mesme l'image de la mort. La raison est , parce que , comme dit saint Augustin , la mort est la peine du peché & vn effet de la justice de Dieu , qui a condamné les hommes à mourir : *Morte morieris* : Elle execute elle-mesme tous les iours son arrest , & fait de tous les hommes les sujets de sa vengeance. D'où nous pouuons tirer deux conséquences pour nostre sujet : L'vne generale ; c'est que nous pouuons voir dans l'image de la mort , la grandeur de la colere de Dieu , puisque pour le peché d'vn seul , il fait mourir tous les hommes , & détruit le plus beau

des ouvrages de sa main. L'autre particuliere; c'est que puisque nous sommes pecheurs, nous viuons sous la juridiction & sous les foudres de la justice de Dieu: Nous ressemblons en cela à des criminels, qui sont condamnez à la mort; il y a quelque temps entre l'arrest & l'execution; il faut du temps pour conduire le criminel au supplice; on le mene par les ruës, & par les places publiques; il peut voir cependant les pompeux bastimens, les ornemens de la ville & les citoyens qui le regardent passer; Oüy, mais ce n'est qu'en passant; tous les pas qu'il fait, le conduisent au supplice, & hastent son execution; mais enfin il y faut venir, il a toujors cet objet deuant les yeux; je vay mourir dans vne heure. Ah! Chrétiens, nous auons esté condamnez à mourir dés aussi-tost que nous auons commencé à viure; tout le temps de nostre vie n'est qu'un delay, qui nous est donné pour nous conduire au tombeau, comme au lieu de nostre supplice; les vns y vont plus viste, les autres plus lentement; nous pouuons jouir cependant des choses du monde, parce que nous passons comme ce criminel par les ruës: Oüy, mais ce n'est qu'en passant, il y faut enfin venir. Et nous auons encore ce desauantage, que nous ne scauons ny le temps de nostre mort, ny le lieu de nostre tombeau; au lieu que l'arrest qui condamne le criminel, luy marque le temps & le lieu de son supplice. Allez apres cela conceuoir des desseins de vanité & de superbe contre Dieu sur le bord du tombeau, & pendant vne vie condamnée à la mort. Ne fait-il pas beau voir, dit Saluien, vn criminel, qui à la veuë de

pour le iour des Cendres. 9

son gibet fait l'insolent contre son Iuge, & fait difficulté de se soumettre pour obtenir le pardon? Mais quelle insolence du pecheur de mépriser la Iustice de Dieu, qui le condamne & qui le conduit au supplice? Saint Paul dit luy-mesme, *In nobismetipsis responsum mortis habuimus.* Nous auons receu au dedans de nous vne réponse de mort. Deux explications. Les Cendres m'aduertissent que je dois mourir: Si j'interroge mon corps, & toutes les parties qui le composent, elles me répondront que ie dois estre réduit en cendres, elles me signifieront l'arrest de ma mort, & qu'on me doit conduire au supplice. Seconde explication. C'est que nous deuous répondre par cette consideration à toutes les demandes qu'on nous propose: *Responsum mortis.* Ie suis grand, mais ie dois mourir; Ie suis riche, mais ie dois mourir: Ie suis beau, mais ie dois mourir; & c'est ce qui doit me faire craindre Dieu & sa iustice, & me soumettre à son pouuoir.

3. Iob explique la troisiéme saillie de ce feu de nostre orgueil contre Dieu, comme vne rebellion contre sa Toute-puissance, *Contra omnipotentem roboratus est*: il s'est fortifié contre Dieu pour commettre son peché, & pour y persister par son impenitence, comme s'il estoit capable de résister à son pouuoir. Mais quel remede enfin pour abattre & pour éteindre ce feu? Vne poignée de cendres. Pourquoi cela? C'est parce qu'il connoist combien il est foible en luy-mesme, & combien foible à l'égard de Dieu. Ah! il ne faut pas qu'il allume des tempestes & des

2. Cor.

1.

Iob. 15.

25.

Genes. 3. 19. foudres contre le pecheur ; il ne faut qu'une simple parole pour le reduire en poussiere. *Puluis es, & in puluerem reuerteris.* Il y a deux puissances en Dieu, l'une qui nous a creé, l'autre qui nous peut détruire ; l'une qui nous a tiré du neant, l'autre qui nous reduit en cendres : laquelle des deux est plus puissante pour nous humilier ? *Humiliamini sub potenti manu Dei.* Il faut aduoüer que nous sommes sujets par tout à son empire, mais il l'exerce particulièrement lors qu'il nous fait mourir : La raison est, parce que nous demeurons en vn estat d'impuissance & d'aneantissement. Nous ne croyons & ne connoissons pas toutes ces veritez, tandis que nous sommes en vie, & que nous nous portons bien : Voyez vn peu l'image d'un homme à la mort, voyez par aduance qu'elle sera la vostre ; vne langue qui ne scauroit parler vn seul mot ; vne main qui ne scauroit se remüer pour se deffendre ; vn corps si exposé à tous les affrons, qu'on peut luy imputer facilement ces paroles : Tu es poudre ; Tu es cendre.

2. Ma. chab. 9. Que tirons-nous de-là ? deux consequences ; l'une de speculation, telle que tira l'impie Antiochus auant que de mourir. *Iustum est hominem subditum esse Deo, & mortalem non paria Deo sentire* ; Il n'est pas juste qu'un homme mortel s'égale à Dieu, il faut qu'il se soumette volontairement à sa puissance, parce qu'il doit luy estre soumis par la nature. L'autre consequence est de pratique, & c'est, Parce que nous ne pouuons pas resister à Dieu par nostre orgueil, nous deuous nous y soumettre par nostre penitence, pour l'ap-

païser : *Est enim poenitentia prosternendi , & humili-  
ficandi hominis disciplina.* Le propre de la Penitence  
est d'humilier & d'abaisser l'homme sous la gran-  
deur, sous la majesté, & sous la puissance de Dieu.  
Voila principalement ce que va faire cette cere-  
monie des Cendres. Deux raisons de cette Cere-  
monie. 1. Pour montrer la disposition humiliante,  
où la pensée de la mort doit reduire le pecheur.  
Rien de plus humiliant ny de plus soûmis que la  
cendre & la poussiere, elles sont capables de rece-  
voir toutes les impressions qu'on leur donne, com-  
me dit elegamment S. Chrysostome : *Cape cine-  
rem , & extolle , non resistit.* Voyez vn arbre quand  
il est viuant, vn rocher quand il est sur pied : ils  
portent leurs branches & leurs pointes vers le  
Ciel, ils resistent aux vents & aux tempestes : Mais  
coupez les branches de cet arbre, & reduisez-les  
en cendres ; brisez ces rochers & reduisez-les en  
poudre, tout le monde les foulera aux pieds, sans  
qu'ils puissent resister ; le moindre vent emporte-  
ra ces cendres & enleuera cette poussiere. Cet ar-  
bre est l'image de cet homme pecheur, qui por-  
toit ses branches vers le Ciel ; ce rocher est l'ima-  
ge de ce superbe qui resistoit aux vents, aux tem-  
pestes & aux orages ; il est enfin abbatu sous la  
puissance de Dieu. Mais pour briser son cœur  
par la Penitence, & l'obliger à resister aux vents  
des tentations, il n'est rien de plus efficace que  
la pensée de la mort, & pour rappeler cette pen-  
sée de la mort qui le dispose plus facilement à la  
Penitence, il n'y a qu'à luy appliquer les Cen-  
dres ; elle l'humilieront sous la puissance de Dieu,  
& le détacheront de l'amour qu'il peut auoir pour  
son corps,

Tertul.  
lib. de  
Poenit.  
cap. 2.

Chryf.



II. C'est le second feu que le peché a allumé en  
 POINT. nostre cœur, mais qui perdra le pecheur mesme;  
 C'est vn feu naturel qui se refléchet sur nos corps,  
 & qui prouient de la sympathie que nous auons  
 pour eux. Ce qui fait que l'homme s'interesse trop  
 dans les biens, & dans tout ce qui le touche; se ser-  
 uant mesme des lumières de son esprit, pour ani-  
 mer son amour, & pour authentifier sa passion. D'où  
 vient que cet amour qui nous rend coupables,  
 nous rend aussi impenitens: On commence avec  
 plaisir à donner à son corps les satisfactions qu'il  
 demande, & on fuit la Penitence, pour ne faire  
 pas sentir à ce mesme corps les rigueurs & les mor-  
 tifications qu'il apprehende. Malheureux amour  
 que IESVS a condainné dans l'Euangile, & plus  
 dangereux que toutes les haines; mais que nous  
 ne pouons éteindre plus efficacement que par  
 le moyen des Cendres & de la poussiere: *In pulue-  
 rem reuerteris*: Il faut descendre pendant cet vie  
 dans les tombeaux, pour y trouuer dequoy faire  
 mourir cette passion, qui est trop viue par elle-  
 mesme. Mais comme nous ne descendons pas ef-  
 fectiuement dans les tombeaux, l'Eglise fait mon-  
 ter nos tombeaux sur nos testes, & met des Cen-  
 dres sur nos fronts, pour imprimer dans nostre  
 pensée l'image de la mort & la necessité de faire  
 penitence; suiuant la pensée de saint Gregoire le  
 Grand: *Nihil sic valet ad edomandum carnalium  
 desideriorum appetitum, quam ut unusquisque hoc  
 quod uinum diligit, quale sit mortuum penset*. Il  
 n'est rien de si puissant pour déraciner & pour  
 éteindre l'amour que nous auons pour nostre  
 chair, que de penser par auance en quel estat se-

Genes.  
3. 19.

Greg.  
Mag.  
lib. 16.  
Moral.  
cap. 29.

font reduits nos corps dans le sepulchre. *Puluis es.* En effet cet amour a trois déreglemens : l'aveuglement, l'injustice, & la crainte. Il est aveugle ; parce que nous ne regardons pas ce que seront nos corps, pour qui nous auons tant d'attaché. Il est injuste ; parce que nous preferons nos corps, qui doiuent mourir, à des ames immortelles. Il est cruel enuers ce corps mesme que nous aimons ; parce que pour le trop aimer, nous contribuons à le perdre. Employons les Cendres pour guerir ces maux : Il n'est rien de plus vtile ; Voyons 1. comme elles seruent pour éclairer cet aveuglement : 2. Pour corriger cette injustice : 3. Et pour changer cette cruauté.

1. Ce fut avec vn peu de bonë que le Sauueur ouurit les yeux de l'aveugle né; *Liniuit lutum super oculos eius*; c'est avec la poussiere & la cendre <sup>Ioan. 9.</sup> que l'Eglise pretend guerir l'aveuglement de l'amour propre, qui nous fait aimer nos corps avec tant de passion ; parce que nous ne connoissons pas ce qu'ils sont, ny le peu d'estime qu'ils meritent. I'auouë que pendant que nous viuons, nos corps sont comme de beaux vases, dont nous nous seruons ; Ils ont de belles qualitez, qui nous les peuuent faire estimer : Dans la nature ils sont embellis par l'ame qui les anime, & ils ont la beauté, la science, & la force. Dans la politique ils seruent à de beaux vsages ; La beauté des yeux y paroist, la force des mains s'y trouue, l'adresse se fait admirer, & enfin on voit vn enjouement dans toutes leurs actions. Ces corps, dis-je, sont couverts de beaux vestemēs, ornez d'or & de pierreries, & éclatans par la pompe qu'ils étalent ; mais ils paroissent

autres qu'ils ne sont en effet. Dépoüillons-les de ces ornemens, regardons-les tels qu'ils seront à la mort, quand elle leur aura osté ces voiles. Voyons ces cendres, ces pourritures, & nous trouuerons qu'ils ne sont que des sepulchres blanchis, que des fumiers couuerts de neige qui doiuent pourrir, & estre reduits en cendres; & concluons que nous sommes bien auueuglez d'auoir tant d'amour pour des corps qui doiuent mourir, d'idolâtrer des vers, & d'adorer des cendres & de la pouffiere. Le Prophete Isaye fait ce beau discours pour guerir l'auueuglement des Idolâtres. L'Artisan, dit-il, qui a trauaillé à faire l'Idole que vous adorez, est allé dans la forest où il a coupé vn arbre; il en a pris vne partie dont il a fait vostre Dieu: Il en a formé l'image de Iupiter, il l'a taillé, il l'a peint, il l'a doré, & enfin il l'a mis sur l'Autel: Voilà l'objet de vos adorations & de vos sacrifices: Mais qu'a-t'il fait du reste de ce bois? Il l'a jetté au feu, il l'a reduit en cendres. *Pars eius cinis est, & cor insipiens adorauit illud.* Et delà le Sage tire cette consequence: Vous auez donc tort d'idolâtrer & d'adorer cet idole pour vostre Dieu, puisque ce n'est qu'un peu de bois, & de mesme matiere que celui qui a esté brûlé & reduit en cendres: Certes vous deuez juger de l'une par l'autre; vous méprisez & vous foulez aux pieds cette partie de l'arbre qui a esté brûlée, & qui est reduite en cendres: Pourquoi adorez-vous cette autre qui est sur l'Autel, puisqu'elle est de mesme nature, qu'elle peut brûler également, & qu'elle ne peut pas estre comparée à Dieu? Faut-il que cette peinture & cet ornement vous la fassent méconnoistre?

Isay.

44. 20.

Voicy le raisonnement que nous devons faire de nous-mesmes : La nature humaine n'est que fumier ; c'est vn arbre qui se ruine, son tronc se brûle, la mort a déjà coupé vne partie de ses branches, le reste a esté reduit en cendres ; vous ne voyez plus que des vers, de la poussiere, & vn peu de cendres : Vos corps que vous affectionnez tant, pour qui vous auez tant d'amour, que vous idolâtrez par vos caresses, sont de mesme nature, & de mesme bois que ces autres parties ; ils seront également reduits en cendres, jugez donc de vous par les autres, voyez en quel estat sont maintenant ces parties de vous-mesmes, considérez comme vous devez estre vn iour, vous qui vivez maintenant ; pour ne vous pas laisser aveugler par cet amour propre, que vous auez pour vos corps, & pour en corriger l'injustice.

2. Car il y a bien de l'injustice dans l'amour que nous auons pour nos corps, puisque nous les preferons, quoy qu'ils doiuent mourir, à nos ames qui sont diuines & immortelles ; puisque pour les épargner, nous manquons au deuoir & aux obligations de nostre penitence. Saint Isidore de Damiette fait vne belle reflexion sur la mort ; Il remarque que quand le Sauueur parle de la mort dans l'Euangile, iamais il ne la represente toute seule ; mais qu'en mesme temps qu'il parle de la mort du corps, il y ioint aussi l'immortalité de l'ame ; nous faisant tirer de ce qu'il en dit, vne preparation à cet accident. Pourquoi cela ? La mort toute seule ne semble pas suffisante pour nous détourner du peché, ny pour guerir efficacement l'amour que nous auons pour nos

corps : Au contraire s'il n'y auoit autre chose , dit S. Thomas , si l'homme mouroit tout entier , il y auroit certes quelque justice de satisfaire aux passions que nous auons pour les interests de nos sens , & pour leur communiquer cette impression : *Edamus & bibamus , cras enim moriemur.*

Isay.  
22. 13.

Donnons à nos corps tous les plaisirs qu'ils peuvent pretendre , nous mourrons tous demain ; il ne reste rien apres cette vie , nous n'auons plus rien à craindre ny à esperer. Mais parce que nous scauons que dans vn corps mortel , nous auons vne ame immortelle , nous deuous tirer de ces deux principes vnis , deux consequences toutes contraires , l'vne de speculation , & l'autre de pratique : 1. Qu'il y a de l'injustice de preferer cette sensible partie de nous-mesmes qui nous rend semblables aux bestes , à cette ame immortelle qui nous rend semblables à Dieu : 2. Qu'il faut par consequent sauuer cette ame aux dépens de ce corps mortel , qui ne doit seruir qu'à ses interests. Mais si iamais nous sommes en estat de faire cette comparaison , ce sera à nostre mort , où nos corps estans reduits en cendres , & l'ame separée de ses liens , elle comprendra parfaitement la difference qu'il y a entre-elle & ce corps qu'elle a animé. Je me figure vne ame qui vient au tombeau où son corps est enseuely , où elle ne trouue que des ossemens , des vers & des cendres : Est-ce donc pour ce cadavre , dira-t'elle , que ie me suis damnée , moy qui estois destinée à vn bonheur eternel ? Mais , hélas ! parce qu'il ne sera plus temps pour lors de faire ces plaintes deuant ces cendres , l'Eglise se haste de nous imprimer ces sentimens ;

féntimens; elle nous donne des cendres, afin que voyans par auance ce que nos corps doiuent estre vn iour, nous corrigions l'injustice de l'amour que nous auons pour eux, & que nous changions la cruauté dans des rigueurs salutaires.

3. C'est vn paradoxe de l'Euangile que l'amour déréglé que nous auons pour nos corps, est vne espece de cruauté contre nos corps mesmes. Pourquoi? Parce que pour les trop aimer, nous les perdons, & que pour conseruer les inclinations que nous auons pour eux, nous manquons au deuoir de nos penitences; nous leur oston les moyens de leur salut, qui est comme attaché à la penitence: *Qui amat animam suam, perdet eam.*

Mais c'est encore à la veuë de la mort, que nous sommes conuaincus de cette verité de l'Euangile. Ioan.  
12. 25.

La raison se prend de la liaison qu'il y a de nostre mort avec celle de IESVS: Cela se prouue par deux pratiques de l'Eglise. La premiere, c'est qu'on a accoustumé de mettre les tombeaux comme des marques dans l'Eglise, ou autour de l'Eglise, dans laquelle IESVS reside dessus les Autels. La seconde, c'est que nous portons sur ses Autels les cendres qu'on applique apres sur nos testes. Pourquoi cela? 1. Pour montrer que IESVS est mort non seulement pour nostre aine, mais encore pour nostre corps, qu'il a pris sur soy ses miserés, & qu'il luy rendra l'immortalité de la gloire. 2. Afin que nous apprenions de cette alliance, que nous deuous d'ompter nos corps par les exercices de nostre penitence, & par ce moyen faire en sorte qu'ils se resignent aux douleurs de la mort, en participant aux infamies de celle du Sauueur. Voyez apres

tela quel tort nous faisons à nos corps, de les dispenser de ces rigueurs, puisque nous les priuons de la gloire. Ah! nous ne voulons point participer à la mort du Sauueur, nous ne participerons pas à sa gloire; nous ne voulons pas nous mortifier nous-mesmes, ny préuenir la mort par la Penitence, nous serons punis apres cette vie, comme dit S. Ambroise: *Suscipe mortis imaginem, ne poenam mortis incurras.* Nous auons besoin de la Penitence pour triompher du mépris que nous auons de ces Cendres, & on nous montre l'image de la mort, afin d'éuiter la peine de la mort mesme. Ou bien, comme dit S. Augustin.

Ambr.  
lib. 1.  
de fide  
refur.

Aug. 1.  
13. de  
Ciuit.  
D. c. 8.

*Ideo aliquid mortis suscipitur ne tota contingat, & secunda insuper, que numquam finiatur, accedat.* Il y va de nostre interest d'auoir quelque chose deuant les yeux qui nous fasse penser à la mort, afin que par l'image de cette premiere mort, nous éuitions la seconde, qui sera plus funeste que cette premiere. Préuenons-la par les rigueurs du ieûne, de la penitence & de la mortification; puis-que nous deuons mourir. vsons de précaution, éteignons ce feu de la concupiscence & de cet amour funeste que nous auons pour nous-mesmes, pour nous détacher plus facilement de ce-luy que nous auons pour les biens du monde.

III.  
POINT.

C'est icy le troisieme feu, dont le mouuement se répand au dehors, & se iette sur les objets que nous aimons; qui apres auoir esté les causes de nos pechez, deuiennent les empeschemens de nostre penitence: Soit parce que l'attache que nous auons pour ces sortes de biens, nous rend coupables: Soit parce que nous manquons toujours au deuoir de nostre Penitence, comme aux

aum  
voir  
enco  
cenc  
flam  
nous  
pens  
cont  
rum.  
se tr  
mon  
tiren  
leur  
cend  
ils fo  
I.  
qu'o  
est v  
elle t  
la ver  
son n  
quod  
bet. v  
appel  
voilà  
res q  
entre  
des n  
pas d  
paren  
la por  
prix,  
vanit

aumônes & aux restitutions, de peur de nous voir obliger de les quitter ou de les perdre. Mais encore vn moment pour ietter vne poignée de cendres sur ce troisiéme feu, afin d'en éteindre les flammes; puisqu'il n'est rien de plus puissant pour nous faire mépriser les biens du monde que la pensée de la mort, comme dit S. Ierosme : *Facile contemnit omnia, qui se semper cogitat esse moriturum*. La raison se prend de trois imperfections qui se trouuent dans les biens & dans les grandeurs du monde, que les sentimens de la mort nous découvrent sensiblement, leur vanité, leur briefueté, & leur inutilité. Nous apprenons par le moyen des cendres ; 1. Combien ils sont vains ; 2. Combien ils sont courts ; 3. Et combien ils sont inutilés.

1. Il faut présupposer ce que dit saint Basile, qu'on peut appeller vne chose vaine, quand elle est vuide; & quand nous la nommons autrement, elle tire son nom de l'apparence, mais elle n'a pas la vertu ou la nature effectiue correspondante à son nom. *Vanum est id quod vacuum esse dicitur, quod nomen quidem habet, rem verò ipsam non habet*. Voilà le défaut des choses du monde; on les appelle des biens, des honneurs & des grandeurs: voilà de beaux noms, voilà des biens imaginaires qui paroissent éclatans, mais si nous pouuions entrer dans ces vuides, nous n'y trouuerions que des noms vains & des choses vuides; ce ne sont pas de vrais biens, ils ne consistent que dans l'apparence, ils sont meslangez de mille maux, toute la pompe de leur grandeur, & la rareté de leur prix, ne consiste que dans des cendres : *Vanitas vanitatum, & omnia vanitas*. Nous ne penetrons

Hier.  
cp. 103.

Basil.  
magn.  
in Pl. 4.

Ecclesi.  
1. 23.



pas maintenant ces veritez; mais la mort nous decouvrirra ces apparences. C'est pourquoy le Sage appelle le iour de la mort, vn iour qui connoist tout, qui discerne tout, & qui montre que toutes les richesses & les honneurs n'ont rien de permanent; qu'ils ne sont des biens qu'en apparence, & qu'ils n'ont leur valeur que dans l'imagination: *Meminisse debet dierum multorum, qui cum venerint, vanitatis arguentur praterita.* Saint Gregoire de Nyffe les compare à vn enfant qui trace des figures & des desseins sur le sable & sur la poussiere; Voilà les ourages de la beauté, des possessions & des fortunes tracées: mais tout cela n'est qu'un peu de poudre; il viendra vn tourbillon de vent qui effacera en vn moment tout cet ourage qui paroissoit fort agreable, & qui cependant n'estoit rien: *Hac est humana vita. puerorum ludus in arena. Arena est ambitio, arena est potentia, arena diuitia: arena est quidquid est.* Toutes ces grandes occupations du monde, ces affaires, ces negociations & ces estats; qu'est-ce? Vanité. Qu'est-ce que ces grandeurs, ce grand éclat? C'est vn ieu d'enfant, qui trace des desseins sur vn peu de poussiere; cette vie qui est si éclatante, est vn ieu qui passe en vn moment: Mais sans attendre que la mort nous fasse sçauoir cette verité; il faut que la poussiere & la cendre nous imprime ces sentimens, & que nous tâchions d'en reconnoistre non seulement la vanité, mais encore la brieueté.

Ecclef.  
11. 8.

Greg.  
Niss. in  
Cantic.

Euch.  
ep. ad  
Vale-  
rian.

2. *Nil re magnum quod tempore paruum est,* dit S. Eucher; les choses qui ne durent pas long-temps, ne nous doiuent pas paroistre beaucoup considerables, & leur peu de durée nous les doit faire mépriser. Voilà la vanité des biens du monde:

C'est comme vne vapeur qui s'éleue au Ciel, sur laquelle le Soleil dardant ses rayons, la dissout en vn moment, & la reduit comme à rien. Tous les biens n'ont qu'un peu d'éclat, ils passent en vn momēt. Il est vray que nous ne connoissons pas la briefueté de ces choses, tandis que nous les auons entre les mains; mais attendez vn peu, & vous verrez quelle est leur durée; ces orages qui auoient fait tant de bruit pour renuerser tout ce qui s'opposoit à leurs efforts, se dissipent & s'éuanoüissent en vn momēt. Disons pareillement des biens du monde, que comme nous ne voyons pas leur deffaut, & que d'ailleurs l'attache que nous auons pour eux, nous persuade que nous en iouïrons toujours; aussi nous ne voyons pas combien cet éclat durera, & combien cette douceur est courte. Mais ce sera à la mort que nous connoistrons que tous les biens de fortune sont perissables, & que nous refléchirons sur nostre vie: Nous verrons que toutes ces grandeurs & toutes ces impressions, passeront aussi bien que nous, & qu'avec tout leur éclat, elles ne pourront ébloüir la mort vn seul momēt. Belle pensée, dont les Chrestiens doiuent tirer deux consequences; L'une que nous devons mépriser des biens qui doiuent durer si peu, & qu'il ne faut pas quitter des possessions eternelles pour des objets qui passent dans vn moment: L'autre que nous devons nous separer par vne volontaire penitence de ces biens, & de ces possessions qu'il faudra quitter toutes entieres par necessité. La mort & la penitence se rassembleront, elles paroistront toutes deux d'une mesme façon: Que dira la penitence? qu'il faut quitter ces possessions & ces

biens pour faire des restitutions, qu'il faut donner aux pauvres des aumônes; vous auez de la peine à vous en separer. La mort vous dira le mesme, & elle vous contraindra de le faire en dépit de vos enfans & de vos amis: Vous verrez en ce temps-là quel malheur c'est que de refuser la penitence, & de ne vous pas détacher de ces biens, qui passent avec tant de briefueté, & qui sont si inutiles.

3. Je sçay que dans le malheur du Siecle où nous sommes, nous en auons besoin pour la vie, & pour quelques vsages temporels; mais si nous auons bien regardé, nous trouuerions qu'ils ne nous seruent de rien: Car à quoy sert à vn riche d'auoir vne si grande abondance de biens, puis-que si peu suffit pour l'entretien de la vie, & que l'on n'emporte rien en l'autre monde? Outre que tous ces biens ne font que troubler le repos du corps & de l'esprit; Voyez vn auare, vn homme attaché aux biens, il n'a autre pensée que d'amasser, il ne craint pas d'exposer sa vie aux dangers de la terre, & à l'inconstance de la mer; & cependant il ne considere pas que tout cela luy sera inutile à la mort. Tirons donc delà cette consequence, qu'il faut mépriser les richesses; ou en les rejettant parce qu'elles ne seruent de rien; ou en les distribuant par aumônes, parce que c'est de cette seule maniere qu'elles nous seront vtiles & profitables.

CON-  
CLU-  
SION. Que nos cendres seroient glorieuses, si apres auoir esté mises sur nos testes, elles pouuoient inspirer ces sentimens dans nos cœurs, & si apres auoir esté iurées du feu, elles pouuoient éteindre l'amour que nous auons pour nos corps, & nous enflammer dans l'interest que nous deuons auoir

pour le salut de nos ames : Elles seruiroient d'instrument au feu du Saint Esprit pour nous inspirer efficacement les resolutions que nous deuons prendre de nous conuertir , & de faire Penitence. Nous sommes d'accord des principes; c'est qu'un Chrestien qui doit mourir , doit necessairement faire penitence , pour abatre l'orgueil de la vie; *Superbia vita*; pour appaiser la justice de Dieu, 1. Ioan. & pour éteindre par ce moyen les passions : mais 2. pour les vaincre & les détruire , il ne faut que des cendres. Nous sommes également conuaincus que nous deuons tous mourir : I'ay peine à vous porter vne si funeste prophetie ; mais, Messieurs, c'est vne necessité inéuitable, il faut mourir. De tous les Auditeurs que ie vois deuant mes yeux, dans cent ans il n'y aura que des Cendres; & la Prouidence a déjà marqué vos tombeaux. Commençons à faire l'application de la Penitence sur nous-mesmes , & souffrez qu'apres que les Prestres vous ont donné ces Cendres sur l'Autel, je les prenne en main dans cette Chaire , & que je jette sur vos testes trois sortes de Cendres: 1. Sur vostre esprit , pour en abatre l'orgueil. 2. Sur vos corps , pour en éteindre les flammes de la concupiscence. 3. Et enfin sur vos biens, pour vous en decourir la vanité,

1. Nous deuons prendre des Cendres sur nos testes , pour éteindre ce premier feu de nostre superbe , & auoir durant cette vie les sentimens que nous aurons à la mort: Pourquoi? C'est que nous ne jugeons pas bien pendant le temps de cette vie , ny du neant de nostre nature , ny de la justice de Dieu , ny de nos passions ; ce sera seu-

lement à la mort que nous verrons à découuert toutes ces choses , & que nos iugemens en seront raisonnables : Nous deuons , dis-je ; les auoir pendant cette vie , & les reduire en pratique; dautant que quand nous aurions ces resolutions à la mort , nous ne pourrions pas nous en seruir pour la conduite de nostre vie. Que faut-il donc faire ? Il faut vser d'un esprit d'anticipation , & les prendre par auance : Mettons sur nos testes la cendre , qui nous instruira de ces sentimens; elle nous apprendra qu'il n'y a rien de plus indigne d'un Chrestien , que d'estre superbe ; la pensée de la mort toute seule est capable d'abatre cette présomption de nostre orgueil , si nous considerons que nos corps doiuent estre reduits en poudre & en cendres.

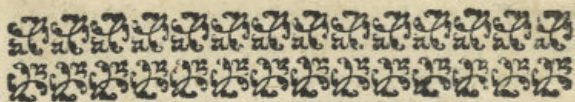
2. Mais ce n'est pas assez de guerir cet orgueil de nos esprits , il faut encore vne poignée de cendres pour éteindre ce second feu , qui enflamme les corps des sensuels ; & parce que nous ne sçauons pas par nos experiences les sentimens que nous aurons à la mort , apprenons-les par cette reflexion. Je vous produis le dernier damné qui est mort en cette Ville ; imaginez-vous que son ame reuienne sur son tombeau pour voir ce corps qu'elle a animé autrefois : Quel iugement fera-telle sur le tribunal de ce sepulchre; Elle remüera ce corps , qui a esté l'instrument de ses pechez charnels , & le sujet de ses plaisirs criminels ; elle n'y trouuera que des cendres : Voilà les restes de ce corps qu'elle a animé. Elle le regardera comme la victime de la iustice de Dieu, elle trouuera encore des cendres : quoy de plus impuissant ? Elle le regardera comme le sujet de

ses  
qu  
cad  
de  
l'in  
me  
cor  
que  
fair  
roi  
fée

3  
Cer  
fié  
che  
uez  
frag  
les  
uen  
me  
vou  
que  
nes  
ten  
tain  
nou  
cer  
tem  
pre  
fées  
me  
riue  
nell  
Fils

ses passions, elle n'y trouuera que des Cendres; quoy de plus foible? Ah! dit-elle à la veuë de ce cadavre, est-ce là donc ce corps qui a esté l'idole de mes sensualitez & de mes plaisirs? est-ce là l'instrument de mes pechez? est-ce là l'objet de mes tendresses? est-ce là enfin le malheureux corps pour lequel j'ay eu tant d'attaches? Ah! que ne m'est-il permis de r'animer ce corps pour faire penitence, que mon experience m'instruira bien des veritez que j'ay autrefois méprisées. Mais hélas! il n'est plus temps.

3. Enfin faut-il encore apres cela mettre des Cendres sur vostre teste, pour éteindre ce troisiéme feu. & vous inspirer le mépris & le détachement des biens du monde; puisque vous devez estre persuadé de leur peu de durée, de leur fragilité, & de leur inutilité? Vous sçauvez que les biens de quelque nature qu'ils soient, ne peuvent pas nous garantir de la mort, non pas mesme la retarder d'un moment: Que ne moderez-vous donc cette passion que vous auez pour eux; que ne vous en seruez-vous pour faire des aumônes, & racheter vos pechez? il faut faire penitence par la consideration de la mort, qui est certaine, & qui est incertaine: Cerraine, puisque nous sommes déjà condamnés à la mort; mais incertaine, puisque nous ne sçauons pas ny le temps, ny l'heure, ny le lieu. Ah! Chrestiens, preuenez-la tous les jours par vos serieuses pensées, afin que vous la rendant familiere par vos meditations, elle ne vous estonne pas par son arriuée. Ce sera le moyen d'acquérir la vie éternelle, que je vous souhaite au nom du Pere, du Fils, &c.



SECON  
 SERMON  
 DV IOVR  
 DES CENDRES.

Memento homo quia puluis es, & in pul-  
 uerem reuerteris. *Genes. 3. 19.*

*Souviens-toy, homme, que tu es de Cendres, & que tu  
 retourneras en Cendres. Dans la Gen. ch. 3. 19.*



Le me semble que l'Eglise à ce iour  
 nous represente deux differents ob-  
 jets, qui sont tous deux bien effroya-  
 bles : Elle nous montre d'vn costé  
 l'image de la Penitence, qui paroist à ce com-  
 mencement de Carefme avec les ieufnes & les  
 austeritez ; Et de l'autre costé, elle nous fait  
 voir l'idée de la mort dans cette ceremonie. Ces  
 Cendres qu'elle nous met sur le front par le mi-  
 nisteres des Prestres, nous tracent ce double ta-  
 bleau ; elles sont les marques de la Penitence,  
 puisque la coustume des anciens Chrestiens estoit  
 de faire Penitence dans la cendre: Mais elles sont  
 encore les presages de la mort, parce qu'elle mar-  
 quent que nos corps doiuent estre reduits en

cen  
 crov  
 l'all  
 à l'a  
 che  
 à la  
 Sec  
 com  
 fur l  
 nite  
 qui  
 de v  
 niff  
 à ce  
 ben  
 con  
 mai  
 qui  
 esté  
 dir

C  
 d'hu  
 che  
 Pen  
 qu'a  
 mir  
 fité  
 cée  
 gue  
 petu  
 gné

cendres. *Puluis es, & in puluerem reuerteris.* Je croy que l'intention de l'Eglise à ce iour dans l'alliance de ces deux objets, est de faire seruir l'un à l'autre, pour nous persuader la fin de nos pechez par celle de nos vies, & afin de nous obliger à la Penitence par la consideration de la mort. Secondons ses fauorables desseins, & faisons voir combien la pensée de la mort doit estre puissante sur l'esprit d'un Chrestien pour l'obliger à la Penitence. Esprit diuin, qui animez les Cendres, & qui faites des ossemens des morts les Predicateurs de vostre nom, & les sources de nostre vie, benissez par ma bouche les Cendres que j'applique à cette sainte Assemblée, comme vous les auez benistes aujourd'huy sur vos Autels: Je vous en conjure par l'intercession de celle qui n'ayant iamais peché, n'a iamais eu besoin de Penitence, & qui estant morte par le feu de l'amour, n'a iamais esté reduite en cendres: C'est Marie, à qui nous dirons: *Aue Maria.*

**C'**Est vn coup de la Puissance, de la Bonté, & de la Sageſſe de Dieu, d'employer aujourd'huy les Cendres pour la conuersion des pecheurs, & la pensée de la mort pour persuader la Penitence. C'est vn coup de la Puissance, parce qu'avec de si foibles instrumens il fait vn si grand miracle, & que tout ainsi qu'il arreste l'impetuosité de la mer avec vne ligne de fable qu'il a tracée sur ces bords, il arreste aujourd'huy les fougues des passions des hommes, qui ont esté si impetueuses dans ces derniers iours, avec vne poignée de Cendres: *Sic per ineffabilem Dei miseri-*

Aug. l.  
13. de



Ciuit.  
Dei.  
cap. 4.

Chry-  
sost.

*cordiam, & ipsa poena vitiorum transit in arma virtutis, & fit iusti meritum etiam supplicium peccatoris.* C'est vn effet de sa Bonté d'auoir voulu ménager ce moment de nos vies, afin qu'estant inutile pour tout le reste, il serue à nostre salut. Rien de plus impuissant que la mort en elle-mesme, rien de plus puissant que la mort dans la pensée d'un Chrestien, qui agit par ce principe. Enfin c'est vn secret de sa Sagesse d'auoir employé la mort, qui est vn effet du peché, pour en détruire la cause. *A superbiâ nata sunt due filie, tristitia & mors, sed hæc due filie hanc pessimam mortem destruant.* Le peché a produit deux filles, la tristesse & la mort; mais ces deux filles peu apres ostent la vie à leur mere. La tristesse, parce qu'elle compose la penitence qui détruit le peché: Et la mort, parce qu'elle sert de motif à la penitence. N'est-ce pas pour cette raison que IESVS venant au monde, n'a pas voulu détruire la mort? Il l'a premierement endurée, & a fait de la mort ainsi consacrée en sa personne, le moyen general de nostre salut: Et puis il a laissé encore la mort se répandre sur tous les hommes, afin que ce fust vn moyen pour nous appliquer le merite de la sienne. Et c'est pour ce dessein que l'Eglise benit aujourd'huy des Cendres, qu'apres les auoir mises sur les Autels où Dieu mesme reside, elle les applique sur les fronts des hommes: Pour dire que la pensée de la mort, qu'elle porte dans nos esprits, entre en quelque façon dans l'ordre de la grace, qu'elle sert de moyen à nostre salut, & de motif à nostre penitence. Mais dautant que la penitence a deux qualitez qui la rendent difficile,

& c  
bu  
ce  
est  
deu  
cet  
mo  
que  
la p  
jets  
la m  
C  
fait  
le d  
qui  
& h  
Ter  
raif  
com  
ren  
ché  
soû  
mép  
nou  
Die  
cou  
de l  
de la  
l'ho  
guel  
cipe  
peni  
mal

& qu'elle presente deux visages qui peuvent rebuter les Chrestiens, & abattre leur courage; parce qu'elle est humilante pour l'esprit, & qu'elle est rigoureuse pour le corps; & que nous auons deux contraires inclinations, qui s'opposent à cette vertu, l'éléuation de nostre superbe, & l'amour que nous auons pour nos corps: Montrons que les Cendres doiuent éteindre ces feux, que la pensée de la mort doit triompher de ces objets, & qu'un Chrestien doit s'humilier, 1. Sous la main de Dieu, 2. Se détacher de soy-mesme.

Division  
du discours.

I.  
POINT.

C'est le premier visage de la penitence qui la fait paroistre si difficile à nos esprits; parce qu'elle doit les humilier, & abattre cette éléuation, qui leur est si naturelle. *Pœnitentia prosternandi, & humiliandi hominis disciplina*, dit le sçauant Tertullien: C'est vne science d'humiliation. Et la raison se prend de la nature de cette vertu, qui est comme vne espece de satisfaction que le pecheur rend à Dieu, pour reparer le desordre que son peché auoit introduit dans sa gloire. Nous nous souleuons contre Dieu par nos vices, & par le mépris que nous faisons de ses Commandemens; nous nous éléuons en quelque façon au dessus de Dieu mesme; Il faut donc que l'esprit qui est coupable de ce renuersemēt, s'humilie au dessous de Dieu par la penitence, & restablisce cet ordre de la raison & de la grace, où Dieu regne, & où l'homme obeit. Mais c'est à quoy s'oppose l'orgueil & l'éléuation de nos esprits; le mesme principe qui nous persuade le peché, nous dissuade la penitence; la même disposition qui a causé nôtre mal, empesche nostre remede; & ce qui nous a

Tertul.  
lib. de  
Pœnit.  
cap. 9.

rendus coupables, nous rend encore impenitens. Nous apprehendons de nous repentir pour n'être pas obligez de nous soumettre. C'est pour ce sujet que Iob represente vn Chrestien impenitent, comme vn ennemy qui se fortifie contre Dieu, qui employe toutes les lumieres de son esprit pour s'establir dans son crime, pour rejeter ses loix & ses graces, & pour affoiblir les sentimens de sa justice & de sa puissance, qui pourroient abattre son orgueil. *Contra omnipotentem roboratus est.* Déraisonnable sentiment qui fait tous les iours tant de coupables, & puis tant d'impenitens: Quel moyen d'éteindre ces feux insolens de nos passions & de nos cœurs, sinon de mettre des Cendres sur nos testes? Quel moyen d'abatre nos esprits, sinon d'imposer cette ceremonie humiliante sur nos fronts, qui sont les theatres de nostre superbe, aussi bien que les thrônes de nostre raison! *Non est respectu mortuorum*, dit le Prophete, *ideò tenuit eos superbia.* Voulez-vous sçauoir pourquoy les hommes se souleuent contre Dieu, & qu'apres l'auoir offensé, ils ont tant de peine à se soumettre? ils ne pensent pas à leur mort: que faut-il faire? Ils ne portent pas leur pensée sur leur mort, il faut faire venir leur mort dans leur pensée: Il faut leur mettre les Cendres sur leurs fronts, comme l'image de leur sepulture: Il faut leur faire sentir qu'ils sont mortels, qu'ils bastissent des desseins criminels sur le bord de leurs tombeaux, & qu'ils ne sont qu'un peu de cendre animée; semblables à cette statuë de Nabuchodonosor, qui auoit vne teste d'or, pour marquer de grands desseins de

Iob. 15.  
25.

Pf. 72.  
4. & 6.

Daniel.  
2. 32.

sup  
moi  
qua  
Il de  
& c  
souf  
Pul  
obli  
long  
nie  
pren  
& q  
cont  
pour  
nels  
de lu

I.  
ment  
mais  
fait v  
justic  
renfo  
liber  
tre le  
les a  
dans  
tes le  
ne fo  
& con  
tence  
à la d  
la vie  
donn

superbe; mais tout cela sur des pieds de bouë. Au moins fut-ce le premier appareil que Dieu appliqua de sa main sur l'orgueil naissant des hommes: Il donna, pour ainsi parler, les Cendres à Adam; & de la mesme bouche dont il auoit inspiré le souffle de vie, il luy prononça l'arrest de mort: *Puluis est, & in puluerem reuerteris.* Ces trois mots obligerent par apres ce premier criminel à vne si longue penitence. Ne faut-il pas que la ceremonie de ce iour, qui est comme l'image de cette premiere, fasse sur nous vne sensible impression, & qu'elle nous fasse, 1. Craindre la justice de Dieu contre nous, & 2. Sa puissance sur nous-mesmes, pour nous soumettre à sa justice, comme criminels, à sa puissance, comme foibles & incapables de luy resister?

Genes.  
3. 19.

1. Non. Il ne faut pas regarder la mort seulement comme vne consequence de nostre nature, mais comme vne peine de nostre peché, qui nous fait voir que nous sommes criminels, & sujets à la justice de Dieu. Comme toutes nos vies estoient renfermées dans celle d'Adam, aussi bien que nos libertez dans la sienne, l'arrest qui fut donné contre le premier homme, fut encore donné contre les autres, & nous fumes condamnez à la mort dans la personne de nostre Pere: si bien que toutes les morts qui sont arriüées depuis ce temps, ne sont que des executions de ce premier arrest, & comme l'explication de cette foudroyante sentence. *Morte morieris.* N'arrestons pas nos yeux à la difference des causes qui nous peuuent oster la vie; c'est toujours la Iustice de Dieu qui nous donne le coup de la mort, elle-mesme assiste aux

Genes.  
2. 17.

supplices de tous les mourans : Les glaiues, les prisons, les maladies ne sont que les instrumens de sa colere, & les ministres de sa vengeance. En faut-il dauantage pour humilier nos esprits sous le poids de cette Iustice ? sçachant que nous sommes criminels, & qu'outré cette premiere mort, qui est le fruit du premier peché, nous en auons meritè plusieurs autres. Certes quand nous la regarderions seulement en elle-mesme, & comme hors de nous, elle seroit touïjours vn grand exemple de sa Iustice ; Quoy ? Que pour vn peché seulement elle détruise ainsi le plus beau de ses ouurages ; qu'elle rompe son propre tableau, & qu'elle reduise son image en poudre ? Quoy, qu'elle exerce son indignation non seulement sur celuy qui a commis le peché, mais encore sur toute la posterité de ce coupable, & que pour le crime d'vn seul, elle fasse mourir tant d'hommes ? O mon Dieu ! qu'il faut bien que vous haïssiez le peché, puis que pour en expier vn seul, vous demandez tant de victimes. Voilà ce que presente à nos yeux l'image des tombeaux, que nous deuoins regarder comme les échaffaux de sa Iustice, comme les rouies, sur lesquelles on expose les corps de ceux qui ont esté déjà executez, mais qui nous aduertissent en mesme temps que nous deuoins y estre mis nous-mesmes. Voilà, Messieurs, l'estat où nous viuons, & la reflexion que nous pouuons faire sur nous-mesmes ; quelque vanité qui flatte nos esprits, nous sommes condamnez à la mort, comme disoit autrefois le Philosophe Romain. *Omne genus humanum, quodcumque est, quodcumque erit, morte damnatum est.*

Seneca.  
in Epist.

. Nous

Nous auons receu, dit S. Paul, vne réponse de mort qui reside en nous-mesmes. *In nobismetip-*

2. Cor.  
1. 9.

*sis responsum mortis habuimus.* C'est vne réponse, pour dire qu'à tous les mouemens de vanitez, nous pouuons faire vne mesme réponse, nous de- uons mourir; voilà qui répond à toutes les pro- positions de nostre superbe: Je suis riche, je suis puissant, ouy, mais apres tout cela je dois mourir. *Constituue, Domine Legislatorem super eos, ut sciant*

Psal. 2.  
21.

*gentes, quoniam homines sunt.* Mon Dieu, vous estes le Maistre de ces orgueilleux, ils releuent de de vostre Iustice; établissez donc sur eux vn Le- gislateur, mettez la cendre sur leur front; & im- primez la pensée de la mort sur leur esprit, afin qu'ils apprennent qu'ils sont hommes, mais des hommes criminels, qui doiuent craindre vostre Iustice; mais des hommes foibles & impuissans, qui doiuent respecter vostre puissance.

2. Car c'est encore vne seconde instruction que nous deuous tirer des cendres, & vne seconde impression qu'elles doiuent faire sur l'éleuation de nos esprits; Il faut qu'elles nous apprennent par la pensée de la mort, & la puissance de Dieu, & la foiblesse de l'homme; & qu'elle nous obligent de nous humilier sous sa main par la penitence, puis- que nous deuous estre vn jour humilié par la mort. *Humiliamini sub potenti manu Dei.* Car en 1. Pet.

effet si jamais Dieu montre l'autorité qu'il a sur l'homme, c'est quand il le fait mourir: c'est pour lors proprement qu'il luy fait voir qu'il est l'arbi- tre de nostre vie & de nostre mort, & qu'il tient comme deux clefs des abysses, l'une pour nous en tirer, & l'autre pour nous y mettre. Il y a deux

puissances en Dieu qui composent son autorité souveraine sur les creatures : La puissance de créer, & la puissance de détruire : celle-là tire les hommes de la poussiere, & celle-cy les y remet. Mais il y a cette difference entre les vsages de ce double pouuoir, que cette puissance bien-faisante de Dieu, ne fait que de tres-foibles impressions sur l'esprit de l'homme : Ses bien-faits ne nous donnent qu'une idée languissante de son Empire : Mais l'exercice de la puissance, qui détruit, qui noye le monde dans l'eau, qui le brûle dans le feu, qui reduit les hommes en Cendres, nous touche bien plus fortement, parce qu'elle nous interesse dauantage : Et c'est la double idée de Dieu, qui nous donnent ainsi les Cendres. C'est d'un costé pour les mettre entre les mains de Dieu, & pour nous faire souuenir que de cette foible matiere il a composé nostre corps: Mais c'est aussi pour les remettre entre ses mains puissantes, afin de nous faire connoistre qu'il peut détruire ce qu'il a fait, & pour nous dire ce qu'il dit par Anne la Prophetesse : *Dominus mortificat & viuificat*: Qu'avec la mesme facilité qu'il a fait d'un morceau de bouë vn vaisseau d'honneur, il peut faire d'un vaisseau d'honneur vn morceau de bouë, & le faire reuenir à ce premier estat.

1. Reg.  
2. 6.

Mais c'est ce dernier vsage du pouuoir de Dieu, qui nous humilie dauantage ; & encore d'autant plus qu'en nous faisant connoistre qu'il est tout-puissant pour nous détruire, nous sommes tres-foibles pour luy resister : Iamais la foiblesse d'un homme ne paroist plus qu'à la mort, jamais le pecheur ne montre mieux son impuissance, qu'à ce

dernier moment. Tandis qu'un pecheur se porte bien, il ne semble pas qu'il soit foible, il étouffe dans son cœur les pensées de son neant. Saint Augustin dit qu'il est vne image de la toute-puissance de Dieu: *Tenebrosa omnipotentia similitudo.*

C'est vn enfant rebelle qui ne se rend ny aux loix, ny aux graces de son pere: mais attendez vn peu que Dieu enuoye vne maladie à ce pecheur, qu'il fasse mourir ce coupable: Quoy de plus souple que ce mourant? quoy de plus impuissant que ce cadavre? De tous les membres qu'il auoit armez contre Dieu, il n'en a pas vn seul, dont il se puisse seruir pour se deffendre: *Tu humiliasti scilicet vulneratum superbum*, dit le Prophete, vous auez humilié le superbe criminel comme vn blessé. Si nous regardons Dieu comme vn puissant vainqueur qui triomphe de son ennemy, & qui luy tient le pied sur la gorge, nous l'entendons dire; je te tiens malheureux, je te tiens à mon auantage; qu'as-tu fait dans ta vie, ou que n'as-tu pas fait pour m'offenser? Faloit-il dans vn corps de boué ainsi faire l'insolent, & t'en prendre à ton Dieu, qui te pouuoit reduire en cendre? Il faut que l'impuissance generale de ton corps fasse amende honorable à ma puissance: & que tu auoués que tu as tort de t'en prendre ainsi à ton Maistre.

S. Gregoire de Nyffe dit que pour guerir l'orgueil de l'homme, il ne faut que le conduire dans les Cemetieres, pour voir, dit-il excellentment, les mysteres de nostre nature: *Natura nostra mysteria*: Mais des mysteres qui à trauers les cendres & les ossemens, nous font voir dans la puissance de Dieu

Aug:  
lib. 2.  
Confess.  
cap. 6:

Psalm:  
88. 11.

Gregor:  
Nyll.  
Grat. 2:  
de Bea:  
tit. 4:



la foiblesse des hommes. Mais pourquoy appelle-t'il les ossemens des mysteres de la nature ? C'est pour faire difference entre les mysteres de nature, & les mysteres de la grace. Il y a des mysteres de la grace qui nous montrent le pouuoir de Dieu dans l'ordre surnaturel ; mais il y aussi des mysteres de la nature, qui nous font souuenir de son authorité, & sur la vie des hommes, & contre les crimes des pecheurs ; & qui nous montrent qu'elle fait ses conquestes de ces sepulchres des morts, & des mysteres de ces Cendres. S. Chrysofome dit que la pensée de la mort, est vne Philosophie morale ; c'est à dire que c'est vn principe, d'où nous pouuons tirer les consequences de nostre salut, & la conduite de nos vies ; mais qui porteroient necessairement les plus criminels à se conuertir, & les obligeront à faire Penitence. Ce seroient les consequences qu'en tireroient infailliblement les morts, s'ils estoient en estat de la faire, & en se voyant si humiliez deuant Dieu par le dernier coup de sa puissance, sans doute qu'ils souhaitteroient l'auoir faite.

Mais, Messieurs, ce n'est pas pour eux que la mort est vn principe ; c'est pour nous qui sommes encore en estat d'en profiter : Faut-il donc pas conclure avec ce superbe Antiochus, quoy que dās vn sentiment bien different, puis que la pensée estoit coupable : *Iustum est*, disoit-il en se voyant mourir, *subditum esse Deo, & mortalem non paria Deo sentire*. Ha ! ie connois par l'experience de ma foiblesse qu'il est juste qu'un homme soit soumis à Dieu, & qu'il n'est pas raisonnable qu'un homme qui est mortel, ait des sentimens contraires aux pensées de Dieu mesme. *Iustum est*. Je suis trop foible pour

Chrysof.  
in Psal.  
114.

2. Ma-  
chab. 9.

résister à Dieu. Et comment avec vne poignée de cendres pourrois-je me deffendre de ses coups? Il faut que par mon humiliation je me le rende favorable: Ha! il me doit humilier vn jour par justice, il faut que ie m'humilie par ma penitence. Ces cendres que je reçois sur ma teste, me marquent que je suis criminel, & que mon Dieu est juste; il faut donc que par ma penitence je tâche de prevenir son courroux. Nous devons prendre pour nous-mesmes le commandement que Dieu fit à Moïse, de prendre de la cendre en les mains, & de la jetter contre le Ciel: *Tollite plenas manus cineris de camino, & spargat Moïses in Cælum.* Dieu par la main des Prestres nous jette les cendres sur nos testes; prenons-les dans nos mains, & jettons-les contre le Ciel, prenons nos humiliations & nos penitences, nos jeûnes & nos oraisons, & jettons toutes ces cendres deuant le thrône de la justice de Dieu, pour fléchir sa colere. Moïse pour appeller la justice de Dieu contre les ennemis de son peuple, prit des cendres, & les jetta contre le Ciel: L'effet de ces cendres de Moïse, furent les playes dont Dieu chastia les Egyptiens: Les effets de nos cendres doiuent estre les playes salutaires de nostre penitence. Et ce d'autant plus, que ces mesmes cendres qui nous doiuent humilier deuant Dieu, nous doiuent aussi détacher de nous-mesmes, & que la pensée de la mort qui nous persuade la penitence, quoy qu'elle soit humiliante à nos esprits, nous persuade aussi de la pratiquer, quelque rigoureuse qu'elle paroisse.

C'est le second visage de cette vertu, qui rend la pratique tres-difficile, parce qu'elle est ri-

III.  
POINT.

goureuſes aux ſens, & qu'elle choque les inclinations du corps. C'eſt pour ce ſujet que les inclinations du corps choquent auſſi ſes Maximes: L'amour que nous auons pour cette brutale partie de nous-mesmes, prend ſon party contre les deuoirs de la penitence, & nous la fait apprehender comme vne vertu cruelle, & dont nous deuoons nous deffendre, comme de la plus tyrannique ennemie. Il faut neantmoins que les cendres éteignent encore le feu de cette dangereuſe paſſion, & que la penſée de la mort triomphe dans l'eſprit d'un Chreſtien de ces ſenſibles difficultez de la penitence. Ce qui ne ſera pas mal-aiſé à comprendre, s'il vous plaiſt de conſiderer que la ſeuierité de la penitence conſiſte principalement en deux ſortes de rigueurs. La premiere, eſt vne rigueur de priuation, qui priue les ſens des plaiſirs illegitimes qui les flattent: La ſeconde, eſt vne rigueur poſitiue qui afflige ces meſmes ſens pour expier le déreglement de leurs plaiſirs par des auſteritez proportionnées. C'eſt vn glaiue à deux tranchans, qui d'un coſté coupe & tranche les alliances de nos corps avec leurs plaiſirs, & qui de l'autre va bleſſer en quelque façon le corps meſme. Voilà comment les intereſts du corps combattent la penitence; mais employés le corps meſme pour deffendre cette vertu, & voyons cōme quoy pour vn corps qui doit vn jour mourir, elle ne doit pas paroître trop rigoureuſe.

1. Comment eſt-ce que la mort ne pourra pas nous rendre ſupportable la priuation que la penitence nous impoſe, puis qu'elle-meſme eſt vne priuation qui nous doit vn jour ſequeſtrer des

plaisirs, dont cette vertu nous separe? On peut confondre les noms de la penitence & de la mort, & dire que la penitence est vne mort, & la mort vne penitence. La penitence nous dit dans la grace ce que la mort nous dit dans la nature. *Egrede-re de terra tua, & de cognatione tua.* Sortez, dit-elle, de cette maison qui est dangereuse à vostre innocence, & qui corromp facilement vostre naturel volage: Ce sera ce mesme arrest de bannissement que la mort portera contre vn hōme, *Siccine separat amara mors?* dit ce Roy mourāt, dans le Liure des Rois. Dieu! quelle estrange separation, quād il faut quitter le monde: Mais c'est en cela mesme qu'il est vn penitent, quād Dieu l'obligeant à cette vertu, l'oblige à rompre avec le monde. Mais dans le ressentimēt de ces deux differentes morts nous combattrons l'une par l'autre, & adoucirōs la priuation de la penitence par la priuation de la mort: Car nous ne demeurons dans le monde qu'à condition de le quitter vn jour; nous jouissons des plaisirs à cōdition de les perdre. Autres-fois quand on éli-soit vn Empereur, on luy venoit demander de quelle matiere il vouloit qu'on luy bâtist son tombeau; pour luy faire connoistre dès ce premier moment, qu'il ne seroit pas immortel dans son Empire, & qu'il le deuoit regarder comme vne chose qu'il deuoit perdre. Encore aujourd'huy dās les ceremonies des Couronnemens des Souuerains Pontifes, on allume des étoupes à leurs yeux, avec cet aduis qu'on leur donne, que leur gloire passera comme ce feu, qui est de si peu de durée, & qu'il ne leur restera que des cendres.

Je sçay bien que l'amour que nous auons pour

Genef.  
12. 1.

1. Reg.  
15. 32.

les biens sensibles tâche d'en prolonger la possession, au moins dans nos pensées, & de leur donner par nos esperances l'éternité qu'ils ne peuvent pas auoir en effet : Nous tâchons de nous persuader que ces choses n'auront jamais de fin; parce que nous ne voulons pas jeter les yeux sur la fin qu'elles doiuent auoir. Comme si vne riuie-re pouuoit deuenir vne mer à nos yeux, parce que nous ne voulôs pas regarder le riuage qui la borne, & que nous ne voulons considerer que les flots qui paroissent à nôtre veü. Les demons contribuent de leur côté à cette eternité imaginaire, pour y attacher dauantage nos cœurs; ils écartent tant qu'ils peuvent de nos esprits la pensée de la mort, qui en doit finir la jouissance, & éloignent ainsi de nos yeux les bornes que ce moment leur prepare. *Oculi eius vt palpebra diluculi*, dit Iob parlant des demons, sous la figure de Behemoth; il a les yeux de l'Aurore. Quelle façon de parler? Les yeux de l'Aurore, ce me semble, sont trop beaux pour vn demon; ils seroient plus propres pour vn Ange: *Oculi eius vt palpebra diluculi*; Que veut dire ce Prophete? Il veut marquer que cômme l'Aurore est le commencement du jour, qui promet vn jour entier, dont elle doit estre suiuië; ainsi les demons ne nous laissent voir que le commencement des plaisirs du monde: Ils nous donnent des yeux d'amour pour ces objets, pour nous les presenter touïjours dans le point de leur Aurore avec vne fausse assurance que nous en jouïrons longtemps: Mais pour dissiper ce faux jour, il ne faut que le tribunal de la mort, que l'obscurité du sepulchre, que les cendres où ils doiuent estre reduits, Dans les autres motifs de la penitence, il

Iob. 41.  
3.

faut que nous vſions des lumieres de noſtre Foy; parce qu'ils ſont inuiſibles, & qu'ils ſont éloignez de la portée de nos ſens, comme ſont les paroles de l'eternité de l'Enfer: Mais pour montrer que nos plaiſirs ne doiuent ſeruir à nous-mêmes que pour nous détourner de leur ioüiſſance, nous n'auons pas beſoin des yeux des Prophetes, ny des lumieres de la Foy, il ne faut que des cendres pour nous le faire connoiſtre. Nous voyons par l'expérience des mourans, que la mort leur oſte toutes choſes; ces mêmes expériences nous conuainquēt que nous en ſeront bien-toſt de même, & que les loix de noſtre mort ſeront également rigoureuſes.

En faut-il dauantage pour adoucir les rigueurs de ces priuations que la penitence nous impoſe, & pour nous montrer que nous ne deuous pas faire difficulté de mourir aux plaiſirs injuſtes de nos ſens, puis que nous mourrōs vn iour à tout le monde: Certes, nous pouuons tirer de ce principe étably deux conſequences bien raiſonnables: La première, que puis que ces plaiſirs doiuent vn iour finir, ils ne meritent pas de ſi grands attachemens, & qu'il ne faut pas auoir des paſſions immortelles pour des objets mortels & periffables. *Ni re magnum, quod tempore paruum eſt*, dit S. Eucher

Euch.  
ep. ad  
Vale-  
rian.

Eueſque de Lion; Il n'y a rien que nous deuiions eſtimer pour grand en luy-même, ſ'il dure peu de temps; & ce n'eſt rien en ſoy, ſi ſa briueſuēté nous oſte le loisir d'en gouſter la poſſeſſion. Mais montrons qu'il n'eſt rien dans la terre qui doie merit-ter nos affections, eu égard à l'immortalité de nos ames. Ha! des plaiſirs ſi courts meritent-ils que nous perdions pour l'amour d'eux vne eternité de biens, & que pour vn iour & pour vn moment,

nous renoncions à la penitence? La seconde consequence, c'est que puisque la mort nous doit vn iour priuer de tous ces objets, nous ne devons pas faire difficulté de nous priuer d'une petite partie de ces plaisirs; entr'autres de ceux qui sont dangereux ou illegitimes, afin d'obeir à Dieu. Au moins cette consideration nous doit adoucir la rigueur de nostre penitence, & nous faire conclurre qu'il vaut bien mieux faire par vne volontaire penitence ce que nous seront contraints de faire vn iour par necessité. Hé bien, mon frere, vous avez de la peine à quitter cette compagnie qui vous damne; mais ie vous attends à la mort; peut-estre à trois ou quatre mois d'icy; vous serez contraint de faire par les ordres de la nature, par force ou par apprehension, ce que Dieu vous demande aujourd'huy par amour: Et vous quitterez alors ces objets sans aucun fruit, avec des desespoirs & des rages; au lieu que cette volontaire priuation que vous ferez par la penitence seroit vn acte de pieté, & peut-estre la cause de vostre gloire. Ne faut-il donc pas conclurre avec l'Apostre, *Quotidie morior?* Ha! parce que ie

2. Cor. 45. dois mourir vn iour, ie veux mourir tous les iours par l'exercice de ma penitence: Ie veux mourir aujourd'huy à vn objet, & demain à vn autre, mais mourant ainsi aux objets des sens, ie veux mourir à mes sens mesmes.

2. Voicy la principale rigueur de la Penitence que d'affliger particulièrement nos corps, & par des rigueurs volontaires faire mourir en quelque façon cette sensible partie de nous-mesmes: La raison en est, parce qu'il faut donner à la iustice de Dieu des satisfactions proportionnées à nos

crimes : Nous auons offensé Dieu par les plaisirs illegitimes de nos sens ; il faut donc que pour expier ces mauuais vsages, nous punissions nos sens mesmes ; il faut, comme dit S. Paul, que tout ainsi que nos membres ontourny des armes à l'iniquité, ils seruent aussi d'armes à la Iustice ; Mais à cette Iustice vindicative, qui répare les droits de Dieu par la punition de l'homme. *Turpanda est facies*, disoit sainte Paule, selon ce que rapporte S. Ierosme, *quàm contra Dei præceptum purpurisso, & cerussa, & stibio sæpè depenxi* : Ha ! il faut que ie mortifie ce visage que i'ay fardé tant de fois, il faut que ie repare les delices de ce corps que i'ay nourry trop delicatement, par les austeritez du ieûne. Il le faut à la verité ; mais à cette rigoureuse loy, que l'amour propre s'oppose, il prend les interets des sens contre les arrests de la penitence. Lâche complaisance de nostre esprit, mais amour injuste de nous-mesmes, puisque pour trop aimer ce corps, nous le haïssons, & de peur de luy faire quelque legere violence, nous consentons à le damner. Quel moyen pour defabuser nostre raison ? des cendres sur nostre front pour imprimer ces pensées, que ce corps, que nous deffendons si injustement, doit estre luy-mesme reduit vn iour en cendres : Non, dit excellemment S. Gregoire, il n'y a rien qui dompte dauantage les passions que nous auons pour les interets de nostre corps, que de considerer en quel estat ils seront reduits vn iour, quand ils auront perdu cet auantage qui nous les rend aimables : *Nil sic valet ad edomandum desideriorum carnalium appetitum, quàm ut vnusquisque, hoc quod viuum diligit quale sit mortuum, penset*. Et à considerer

Rom. 6.  
19.

Hier.  
epist.  
27. ad  
Eusto-  
ch.

Greg.  
magn.  
lib. 16.  
moral.  
cap. 29.



seulement l'estat où nos corps sont maintenant pendant le temps de cette vie, il est certain qu'ils ont en eux des qualitez considerables, qui meritent iustement l'amitié que nous auons pour eux; ils participent aux auantages de l'ame, à qui ils seruent d'instrument; ils ont quelque beauté de Dieu dans leur visage, de sa lumiere dans leurs yeux, & de son immortalité dans leur vie. Enfin ils sont enuironnez des ornemens de la nature; ils agissent dans les affaires importantes; les bons Iuges prononcent des Arrests; les mains des Conquerans remportent des victoires; & dans ce pompeux appareil il y a danger de se méconnoître. On ne les regarde seulement que d'un costé, on ne considere que la moitié d'eux-mesmes: Mais si non contens de comparer ce qu'ils sont à nostre égard, avec ce qu'ils doiuent estre, nous pensions que sous cette pompe & cet éclat ils courent des Cendres, nous perdrons vne grande partie de l'estime que nous en faisons, & de l'amour que nous auons pour l'estat present de leur vie.

CON-  
CLV-  
SION.

Que nous disent les cendres aujourd'huy? Qu'une partie de nostre nature est déjà reduite en cendres, que nos peres & nos ayeuls sont déjà dans les tombeaux, & que nous y serons aussi bien-toft. Nous blâmerions sans doute ceux qui auroient de violentes passions pour des corps morts; qui voudroient adorer des Cendres & des ossemens; mon corps est d'une mesme masse, pourquoy en fais-je mon Dieu? Voyons encore pour qui nous auons ces passions, quand nous aimons les interets de nos sens, & que nous tâchons de tirer ce qu'elles prétendent de nostre consente-

ment. Quel est le Dieu que nous adorons , à qui nous presentons de l'encens & des sacrifices: C'est vn corps qui doit mourir. Ha ! faut-il pour vn si indigne objet , qu'une ame se perde elle-mesme ? Quel de nos sens en particulier voulons-nous soutenir contre les obligations de nostre Penitence ? Est-ce pour nostre veuë, ou pour nos yeux ? Ha ! ces yeux doiuent estre chargez de serpens ? Est-ce pour les interests de nostre bouche ? Ha ! cette bouche qui sera mangée par les vers , merite-elle cette complaisance, que pour contenter son goût, il faille rompre les Commandemens de l'Eglise, & les obligations du jeûne? Je vois bien qu'il est vray ce que dit S. Ambroise; que pour juger du corps , l'ame qui doit porter ce jugement, doit estre séparée de ce corps mesme : *Nunquam anima nostra de sensibus iudicat, nisi quando anima se ab ipsis sensibus, & corpore separauit.* Pourquoy ? c'est parce que tandis qu'elle est vnüe au corps , elle a deux desauantages qui peuuent corrompre son jugement : 1. Elle ne le voit iamais pour lors qu'avec la vie, qui est la beauté qu'elle luy donne elle-mesme ; 2. Et puis elle est attachée aux sens, & par consequent elle a ses lumieres moins pures : Enfin ce commerce qu'elle a avec ce corps, luy donne trop de complaisance pour en pouuoir bien juger. Mettons donc vne ame hors de son corps , par exemple vne ame damnée ; on dit que Dieu rainene quelquefois les ames sur les lieux où elles ont commis leurs pechez, pour y souffrir quelque peine: Il est bien croyable qu'elles reuiennent à leurs tombeaux ; pour y voir les corps qui ont esté les objets de leur amour , afin qu'ils soient le grand sujet de leur supplice. Figurez-vous donc l'ame

Ambr:

d'un libertin, qui reuiet à son sepulchre pour y voir les pitoyables restes d'un corps qui a esté au tresfois à elle : quand elle aborde sa teste où elle a conceu de si mauuaises pensées, & qu'elle n'y trouue qu'un crane hideux, & des crapaux qui naissent de son cerueau; quand elle se presente à ses yeux, par où elle a ietté tant de mauuais regards, & qu'elle n'y trouue que des concauitez affreuses, & des serpens, & que parcourant les restes de ses membres qui ont esté les instrumens de ses pechez, elle ne trouue que des vers & des cendres : Ha ! dit-elle, est-ce là mon corps, est-ce là l'objet de mon idolâtrie, & la cause de ma damnation ? Est-ce pour ce crane, pour ces vers, pour ces serpens, & pour ces cendres que ie me suis damnée ? faloit-il que pour un corps qui deuoit ainsi mourir, i'offensasse mon Dieu, & que ie me perdissè moy-mesme ? Qu'on me rende mon corps, ie feray de mes membres resuscitez, les instrumens de ma penitence ; qu'on me remette dans mon corps, ie feray mille actes de contrition ; qu'on me permette de reprendre mes yeux, ie les feray seruir à verser mille larmes.

Mais ces souhaits qui seront inutiles pour les damnez, sont des instructions pour nous, & nous aduertissent de separer nos ames de nos corps, pour nous priuer par auance des reproches qu'ils receuront pour lors. Ha ! i'espere que cette pensée fera toute seule la fin de mon discours, & le dessein de l'Eglise : Voilà ce que nous dit cette ceremonie des Cendres, n'est-elle pas assez puissante pour humilier nos esprits sous la penitence que nous deuous choisir nous-mesmes ? Prenons les cendres des morts, que nous voyons tous les

jours dans nos Cemetieres ; car il les faut tirer des sepulchres , par exemple, celles de nos ayeuls pour nous les appliquer ; & apres que les Prestres nous auront mis les Cendres sur les testes , il faut que les morts les donnent à nos esprits , & qu'ils disent, *Memor esto iudicii mei. sic enim erit & tuum; mihi heri, & tibi hodie.* Mes freres , souueenez-vous du Iugement que Dieu exercera sur vous, & regardez ce que nous sommes ; tels vous serez vn iour. *Memor esto iudicii mei.* Voyez l'estat où nous sommes reduits , vous serez bien-tost de mesme. Et qui sont ceux qui paroistront de la façon ? Ce seront des morts de vostre famille , ouurez ces tombeaux, ce crane, & le reste de ces ossemens que vous voyez ; ce sont les restes de vostre frere : vous estes d'une mesme masse, il est reduit en Cendres ; vous y serez reduits aussi. Ils nous diront , nous auons esté ce que vous estes , vous serez ce que nous sommes ; nous auons esté sur les tribunaux, & dans ces mesmes charges où vous estes ; apres auoir esté sur ces tribunaux , vous viendrez dans ces sepulchres. *Sic erit & tuum.* Je ne dis pas cela pour troubler vostre repos , ie vous souhaite vne longue vie , mais enfin il y faudra pourtant venir. Voyez les consequences que vous en deuez tirer ; en voyant le Iugement que Dieu exerce sur ces morts , vous deuez voir aussi les jugemens qu'il exercera sur les mourants. Ha ! à ce moment de leur mort, la chandele beniste en main, sortans du monde pour paroistre deuant Dieu qu'ils auront offensé, que de regrets de n'auoir pas fait penitence , & d'auoir obmis la pratique de cette vertu , pour auoir trop aimé de plaire à leur volonté, & d'auoir adoré le monde qu'ils quittent ;

Ecclesi.  
38. 23.

48 II. Sermon du iour des Cendres.

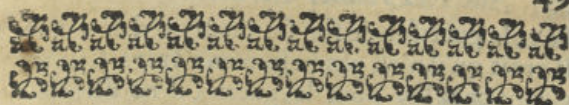
*Sic enim erit & tuum.* Vous jugerez de là, ce que vous voudriez auoir fait, quand vous serez à cette mesme heure; mais il ne fera plus temps. Que faut-il faire maintenant? il faut prendre par aduance pour toute nostre vie, ces mesmes sentimens que nous voudrions auoir à la mort; & que nous nous seruions du passé comme d'une leçon pour nous dire que nous deuous mourir: Enfin il faut faire plusieurs coups d'essay pendant nostre vie pour faire vn chef-d'œuvre à la mort.

C'est, Messieurs, ce raisonnement que ie laisse dans vos esprits avec les cendres sur vos fronts: Vous auez deuant vos yeux la Cendre en la mesme posture que Iob. L'Escriture rapporte qu'il se mit sur vn fumier, qu'il se reuestit d'un sac sur sa peau, & qu'il couurit sa chair de cendres. *Saccum consui super cutem meam, & operui cinere carnem meam.* Ie m'imagine que de ce miserable lieu il regardoit tout le monde à trauers ces Cendres qui l'environnoient. Mettons nos yeux & nos esprits dans la cendre, pour y voir à trauers ce miroir tous les sujets de nos delices, tous les mouuemens, ou tous les déportemens de nos passions: Regardons Dieu, mais à trauers la Cendre, comme vn Dieu qui nous reduira en Cendres. Regardons les objets du monde à trauers les Cendres, comme des choses qui doiuent perir; regardons nos corps à trauers la Cendre, comme deuant estre bientôt en cet estat: *Memento homo quia puluis es, & in puluerem reuerteris*: Souuiens-toy, homme, que tu es cendre, & que tu retourneras en cendre; mais aussi si tu veux faire penitence, tu recevras vn iour vne seconde vie, qui est vne vie de gloire; Où nous conduise, &c.

Iob. 16.  
16.

Genef.  
3. 19.

PREMIER



P R E M I E R  
S E R M O N  
POVR LE I. IEVDY  
DE C A R E S M E.

Amen dico vobis , non inueni tantam fidem in Israël. *Matth. 8.*

*Je vous le dis en verité , je n'ay point trouué vne si grande Foy dans Israël. En S. Matth. ch. 8.*



È n'est pas vne merueille si les hommes louent la grandeur de Dieu, puisqu'ils sont créez pour le glorifier, & pour luy rendre leurs hommages: Mais de voir que le Fils de Dieu loüe les hommes, & deuienne leur Panegyriste, c'est vne chose admirable & extraordinaire. Nous trouuons cependant aujourd'huy que IESVS dans l'Euangile loüe le Centenier, & qu'il proteste qu'il n'a pas trouué vne si grande foy dans Israël, qu'estoit celle de ce Gentil. Il loüe sa vertu en trois manieres: 1. Par l'admiration de son esprit: 2. Par les paroles de sa bouche: 3. Par les miracles de ses mains, luy accordant pour recompense de sa

*Caresme*, Tom. I.

D.

Foy, la guerison de son seruiteur qu'il demande. Il croit qu'il n'est pas besoin que IESVS-CHRIST vienne chez luy pour le guerir, il ne demande qu'une seule parole. *Dic verbo, & sanabitur puer meus.* Foy de Centenier parfaite dans la speculation, puisqu'il croit fermement qu'il le peut guerir sans le toucher: Parfaite dans la pratique, puisqu'il s'en retourne à sa maison sur la moindre parole du Sauueur, sans faire aucune repartie. Cette foy du Centenier me donne sujet de vous entretenir de la grandeur de la foy d'un Chrétien, apres auoir demandé la grace au S. Esprit par les merites de celle qui a esté la plus parfaite dans la foy de speculation & dans la foy de pratique, quand vn Angel luy dit: *Aue Maria.*

**I**L y a trois sortes de foy, ou pour mieux dire trois estats de la foy Chrestienne; la foy de speculation, la foy de pratique, & la foy d'exemple. La foy de speculation consiste à croire les veritez que Dieu nous a reuelées. La foy de pratique descend dans la volonté, & consiste à faire agir cette premiere foy pour la conduite de nôtre vie. La foy d'exemples se répand au dehors, & consiste à faire des œuures exemplaires, qui fassent connoistre aux yeux des hommes la vérité de cette double foy. Suiuant ces trois estats de nôtre foy, nous deuons y apporter trois grandes dispositions: 1. Elle doit estre grande dans nos esprits, & nous deuons croire parfaitement les veritez de nôtre Religion: 2. Elle doit estre grande dans nos cœurs, & nous deuons reduire en pratique les veritez que nous croyons: 3. Elle doit estre grande

*Diuisiō  
du dis-  
cours.*

pour le premier Ieudy de Carefme. 51

dans nos mains & dans l'exterieur, & nous la devons faire paroistre dans nos exemples. Voilà les trois grandeurs que ce Centenier donne à sa foy; & vous allez voir comme la petitesse de nôtre foy est découuerte & condamnée par sa foy de speculation, par sa foy de pratique, & par sa foy d'exemples, qui feront les trois parties de mon discours.

Comme les choses spirituelles n'ont point de quantité, & que nous ne pouuons pas connoistre leur dimension par les mesures qui sont ordinairement dans l'usage des hommes; on peut dire avec les Philosophes que leur grandeur consiste dans leurs perfections, & dans les qualitez qui leur sont propres. Ainsi si vous demandez d'abord qu'elle est la grandeur de la foy de speculation, que nous devons auoir dans nos esprits? Je vous diray qu'elle consiste dans la perfection des qualitez & des conditions qu'elle demande. La Theologie en marque trois. La soumission. La fermeté. Et l'étenduë. Si nous croyons les veritez de la Religion avec vne profonde soumission d'esprit: Si nous les croyons avec vne grande fermeté de courage: Si nous les croyons avec vne grande estenduë, qui aye de hauts sentimens de Dieu, & qui croient toutes les choses qui le regardent. Certes les raisons qui nous persuadent de croire, nous obligent de croire avec ces trois conditions, suiuant le beau principe de S. Augustin, qui appelle la foy vne créance digne de Dieu. *Credulitas digna Deo*. La foy pour estre

I:  
POINT:

Aug:

grande & parfaite, doit estre digne de Dieu, & répondre parfaitement à ses merites. Je trouue



que la foy Chrestienne a trois rapports avec IESVS, comme avec son principe, comme avec son motif, & comme avec son objet. Comme son principe, parce que c'est luy qui l'establit, & qui use de son autorité pour nous commander de croire. Il est son motif, parce qu'il nous donne les témoignages de sa parole, & qu'il employe sa verité pour nous en donner des assurances. Mais il est son objet, puis qu'il luy propose les mesmes avantages, & tout ce qui regarde sa personne, ses estats, & ses moyens pour estre le sujet de nostre créance. Il faut donc que nostre foy soit digne de IESVS comme son principe. Digne de IESVS comme son motif. Digne de IESVS comme son objet; & qu'ainsi nous montrions par ces trois rapports, 1. La soumission, 2. La fermeté, 3. L'étendue de nostre créance.

1. Nostre foy doit estre digne de IESVS comme son principe, & répondre parfaitement à la sommation & à l'autorité dont il se sert pour nous commander de croire. Mais comment pouons-nous honorer & respecter cet Empire souverain de Dieu sur nos esprits, que par vne parfaite soumission de nostre raison, & par vne entiere obeissance? La foy est le seul hommage de nostre entendement que nous pouons rendre à Dieu; Les autres actes ne sont pas grands ny difficiles: L'opinion qui est flotante & douteuse en elle-mesme n'honore pas beaucoup Dieu, puisqu'elle est fondée sur l'expérience, & qu'elle ne fait que suivre les sentimens de la raison; Mais la foy est excellente & difficile, puisqu'elle, comme dit le sçauant Guillaume de Paris, c'est elle seule pour laquelle il

faut combattre. *Ex omnibus actibus intellectus solum credere bellum habet*, puisqu'il faut renoncer à l'experience de nos sens, & aux inclinations naturelles de nos esprits, qui ne croyent que ce qu'une raison évidente leur decouvre: Et que cependant pour la seule consideration de Dieu, nous soumettions nos esprits à croire simplement, & sans examiner ny rechercher d'autre raisons, les veritez qui nous sont reuelées, pour obscures qu'elles soient, & pour difficiles qu'elles paroissent: Ha! Messieurs. comprenons de ce témoignage diuin, le respect que nous devons auoir pour ces veritez, & quelle doit estre la soumission de nôtre obeissance. Saint Paul l'appelle vne captiuité de l'esprit de l'homme & vn triomphe de celuy de Dieu. *In captiuitatem redigentes omnem intellectum in obsequium Christi*. Il marque deux raisons qui font voir la grandeur de nostre foy.

1. Elle est grande, parce qu'elle captiue, & qu'elle assujetit la raison & l'esprit de l'homme par vne puissance absoluë & vniuerselle à la parole de Dieu.
2. Elle est grande, parce qu'elle fait triompher IESVS sur les organes abrutis des hommes: *In obsequium Christi*. Il nous faut dire avec les premiers Chrestiens, dont Tertullien explique les sentimens par ces paroles: *Nobis curiositate opus non est post Christum Iesum, nec inquisitione post Euangelium*. Pour toutes les autres choses qu'on nous propose, nous auons de la curiosité; nous nous reseruons le droit d'en examiner les raisons, auant que de nous resoudre à les croire: Mais depuis que IESVS a paru comme principe de nostre foy, & qu'il nous a apporté l'Euangile;

Guillem.  
Parif. l.  
de Fide.

2. Cor.  
10.

Tertul.  
de Præ-  
script.  
cap. 8.

silence, raison humaine ! taisez-vous esprit d'en-  
 queste & d'incertitude, je dois croire avec sou-  
 mission, mais encore avec fermeté.

2. C'est vne seconde consideration que nous  
 deuons donner à nostre foy pour la rendre gran-  
 de, parfaite & digne de IESVS, comme son motif  
 & son objet formel: C'est en cette seconde quali-  
 té qu'il establit en nous-mesmes cette foy Chrê-  
 tienne, & qu'elle a du rapport avec luy, puis-  
 que pour establis cette créance, il a interposé  
 le témoignage de sa parole, & y a engagé en  
 mesme temps la force de sa verité, dont nous  
 deuons tirer deux consequences, qui sont com-  
 me enchainées ensemble: La premiere, c'est  
 que la foy est ferme & inébranlable en elle-  
 mesme, 2. C'est qu'elle doit estre ferme & iné-  
 branlable en nos esprits. Saint Paul exprime  
 cette fermeté assuree de la foy par ces termes:  
 Hebr. *Sperandarum substantia rerum, argumentum non*  
 11. *apparentium.* C'est vne substance des choses que  
 nous esperons, & vn argument des choses que  
 nous ne voyons pas. C'est à dire que la foy est  
 comme la substance, parce que la substance est  
 le fondement qui est inébranlable en luy-mesme,  
 & qui soutient tout le reste de l'edifice: Ou bien  
 qu'elle est vn argument de conuiction, qui nous  
 fait croire les choses que nous ne voyons pas  
 avec autant de fermeté & d'assurance, que si  
 nous les voyons de nos yeux, & qu'elles tombas-  
 sent sous nos experiences, encore d'une maniere  
 plus assuree, puisque nos sens se peuuent trom-  
 per. Mais IESVS-CHRIST estant le principe veri-  
 table & le fondement inébranlable de nostre

creance, il ne peut pas nous tromper dans l'argument; Il ne peut pas nous tromper dans la parole, qu'il a luy-mesme preschée aux hommes, à qui il presente ses yeux & ses lumieres pour les empescher d'estre trompées. Admirable avantage de nostre Foy, & qui nous oblige de luy donner dans nos esprits vne fermeté inébranlable comme elle seroit en elle-mesme, & d'appliquer à nos esprits la soumission de nos cœurs & de nos volonte, principalement pour asseurer nos connoissances, & pour vaincre les doutes qui s'y peuuent opposer. Je ne dis pas que nous puissions empescher tous les doutes inuolontaires qui se trouuent en nostre raison, & l'obscurité des nuïages qui se forment contre nostre creance: Mais la grandeur de nostre Foy consiste à combattre ces doutes, & les empescher d'estre volontaires en les détruisant par nos recollections pour participer à la fermeté des premiers Chrestiens, desquels vn saint Euesque disoit autresfois: *Mori, sciunt disputare nesciunt.* Ils sçauent mourir pour la Foy, & ne sçauent pas disputer pour elle; ils sont si asseurez de sa verité, qu'ils ne font pas difficulté de perdre la vie pour la soustenir: ils ne la sçaueroient prouuer par leurs bouches, ils ne sçauent pas disputer de ses mysteres; mais la Foy qui anime leurs esperances, tient la place de toutes ces lumieres, & leur fait confirmer par leur sang, la verité qu'ils ne peuuent prouuer par leurs paroles. Ah! nous auons vne mesme Foy que ces Chrestiens, & nous auons de semblables esperances, elle doit faire vn semblable fondement dans nos esprits pour nous faire croire avec

Pacian.  
Epif.  
Barcen.

soûmission, avec fermeté, & encore avec étenduë.

3. Car comme nostre foy doit estre digne de IESVS qui est son objet, elle doit aussi répondre à la grandeur & à l'estenduë de ses merites & de sa dignité: Je ne dis pas seulement que nous de- uons croire vniuersellemēt toutes les veritez que Dieu nous a reuelées, puisque toutes ses veri- tez sont également marquées du sceau de son au- thorité; mais encore que nous devons croire sa diuinité dans les humiliations sensibles de sa personne, dans sa mort & dans ses souffrances. La raison est, parce que la foy estant destinée pour establir la connoissance & la gloire de IESVS dans les esprits des hommes, afin que ses abaif- semens & ses souffrances ne puissent pas dimi- nuer l'estime que nous devons auoir de luy, nous devons proportionner l'estenduë de nostre foy à l'estenduë de ses merites. Saint Gregoire de Na- zianze appelle cette créance vne foy toute entie- re dans nostre raison. Et saint Vincent de Va- lence dit que la grandeur de nostre foy & de nô- tre connoissance est de connoistre Dieu de cette connoissance qui est seulement digne de la Ma- jesté de sa gloire. *Deum hoc modo nosse, vnica di- gnitas.* C'est pourquoy S. Augustin aduouë que c'est vne marque de la verité de la foy Chrestien- ne, que de croire de Dieu des choses grandes & dignes de la Majesté de sa gloire: *Magna credit, & maiestate Dei digna.* Nous disons qu'un des principaux caracteres de la fausseté de l'idola- trie est qu'elle croit & attribüë à ses faux Dieux des choses indecètes & indignes de leur diuinité, qui au lieu de meriter des recompenses & des Au-

Vincen.  
Ferrar.

Aug.

tels, meritent plûtoft des potences & des gibets. Mais c'est de là mefme que nous tirons l'obligation que nous imprime nostre Foy, en luy donnant cette estenduë que Dieu merite & demande de nous. On la compare à la prunelle de l'œil; elle est indiuifible, elle est estenduë: Elle est indiuifible en elle-mefme, & on ne peut la diuifer sans la détruire: Elle est estenduë dans ses actions, puisqu'elle voit tous les objets, & qu'elle en reçoit toutes les images. Donnons ces deux qualitez à nostre Foy, qui est la prunelle de nostre œil spirituel, qui est indiuifible sans partage, qui est estenduë sans limitation, afin que Iesvs y entre tout entier, & avec toute la grandeur qu'il a, pour y recevoir par nos esprits les honneurs qu'il merite.

C'est avec ces trois conditions que le Centenier de l'Euangile exerce la Foy qu'il reçoit; il croit avec soumission, puisque malgré la fierté naturelle de son-esprit & de son courage, & la puissance de ses armes, elle l'assujettit à la creance de la diuinité du Sauueur: Il croit avec fermeté, puisque nonobstant son idolâtrie, où il auoit esté élevé, nonobstant les raisons opposées à sa science, il ne doute pas de la guerison de son seruiteur: Mais il croit avec certitude, puisqu'il a de si hauts sentimens de la personne & de la puissance du Sauueur, croyant qu'il n'est pas besoin qu'il entre en sa maison pour guerir ce malade, qu'avec vne parole seulement, tout absent & tout éloigné qu'il est, il peut faire ce miracle: *Sed tantum dic verbo & sanabitur, puer meus.* Faut-il s'estonner s'il louë la foy de ce Centenier tandis que d'un autre côté il condamne la lâcheté de la nostre, nous disant

Matth.  
8.

comme il fit autresfois à S. Pierre, qui voyant le bateau où il estoit agité d'une furieuse tempeste, éveilla IESVS pour le secourir, comme si le sommeil luy eust empesché d'appaiser les tempestes.

Matth.

24.

*Modica fidei. quare dubitasti?* Gens de peu de foy, pourquoy doutez-vous dans cette tempeste, tandis que le Sauueur dort dans ce bateau? Ils crient, & ils l'éveillent, mais ils font voir le peu de soumission qu'ils ont aux oracles de IESVS, & aux miracles qu'il auoit faits. Ha! voilà le deffaut de nostre foy: nous n'auons point de soumission aux oracles du Sauueur; puisque, comme dit Tertulien des Heretiques de son temps, qu'il appelle,

Tertul.

lib. 2.

contra

Marc.

*censores Diuinitatis*, des censeurs de la Diuinité; nous voulons examiner les raisons, & voir ce qu'on nous propose. Ce sont des discours de peu de fermeté; nous souffrons mille irresolutions, & nous formons mille difficultez contre l'Euangile. Ha! c'est ce qui merite que le Sauueur nous blâme pour le peu de foy que nous auons non seulement dans la speculation, mais encore dans la pratique.

II.

POINT.

C'est vn second genre de Foy, ou comme i'ay dit, vn second estat de la Foy Chrestienne qui dériue de l'entendement dans la volonté, & qui passe de la speculation à la pratique, qui agit dans la conduite de la vie, & dans la sanctification des mœurs. C'est dans cette excellence de la Foy que consiste vne nouvelle grandeur qu'elle demande; soit parce qu'elle estend sa verité par ce moyen sur la volonté, soit parce qu'elle l'exerce, soit parce qu'elle se multiplie en quelque façon dans les productions des bonnes œures, dont elle de-

nient le principe : A peu près comme on peut dire que lors que la racine d'un arbre qui est cachée dans la terre, vient à produire des fleurs & des fruits, elle a vne nouvelle estenduë, vne nouvelle excellence, & vne nouvelle multiplication de sa vertu, se répandant en quelque façon dans les effets dont elle est la cause. Ce qui conuient d'autant plus à la grandeur de la Foy, qu'elle est plus laborieuse & plus difficile : il faut faire agir l'esprit sur la volonté, il faut combattre & vaincre les raisons & les pensées qui s'opposent à cette pratique, pour empescher qu'elle ne dériue pas de l'entendement à la volonté, & qu'elle ne passe pas de la speculation à la pratique ; ce qui ne peut se faire qu'à leurs dépens. Il faut cependant que les Chrestiens donnent cette estenduë à la Foy, & qu'ils ajoutent cette grandeur à sa gloire, comme dit S. Augustin, *Adjungite fidei recte, vitam rectam, ut Christum confiteamini & verbis vera dicendo, & factis bonè viuendo.* La Foy est trop petite, si elle demeure toute seule dans la speculation, ajoutez-y pour la garder, la bonne vie par la pratique. La raison de cette obligation se prend de trois chefs. 1. De la nature de cette Foy. 2. De sa fin. 3. De sa verité, & de l'efficacité qu'elle a en elle-mesme.

1. C'est vne inclination & en mesme temps vne obligation commune à toutes les causes, d'agir conformément à leur nature; elles s'y portent par elles-mesmes, & toutes les autres causes qui les enuironnent, & qui ont quelque liaison avec elles, contribuent à leurs operations. La nature des plantes est de produire des fruits, & elles s'y

Aug.  
serm.  
31. de  
verb.  
Apost.



portent par leurs inclinations ; il ya mesme quelque obligation naturelle qui les y engage : mais à mesme temps les lieux , l'air , les elemens se ioignent à leur fecondité , & ioignent leurs influences & leurs operations pour faire agir l'actiuité de cette semence. Si cela est vray , comme on le voit par experience dans l'ordre de la nature, cela paroist encore dauantage dans l'ordfe la grace, & particulierement dans la Foy , dont l'employ n'est pas seulement de resider dans l'entendement ; mais d'agir sur la volonté , & de répandre son action sur les vertus particulieres qui s'exercent dans la vie du Chrestien. Voilà la nature de la Foy: La raison se prend de ce que toute l'estenduë de la Foyne consiste pas seulement dans la speculation ; mais encore dans la pratique , parce qu'elle est le principe de leurs mouuemens & de leurs operations : Ce qui fait que la Foy Chrétienne se fortifie en ce qu'elle fait paroistre la speculation de sa verité dans les vertus , & la lumiere de l'entendement dans le triomphe de la volonté. Tellement que l'on peut dire que toute l'œconomie de la Foy est la pratique , & qu'elle se reduit toute entiere à l'operation & à la sainteté , & ainsi nous deuous la faire agir conformément à sa nature. Nous auons comme vn monde spirituel en nous-mesmes, & en nos esprits, comme sont toutes les connoissances naturelles des Astres , des Elemens , & de toute la nature , qui nous persuadent vne Foy de speculation : Ah ! il faut donc que nous fassions agir toutes ces causes qui sont en nous , pour exciter & pour faire produire cette semence spirituelle & diuine , & pour

ach  
fée  
fit q  
des  
quod  
gar  
fair  
cro  
rez  
& à  
2  
feul  
dan  
doi  
fes  
Ie  
hon  
noir  
cett  
men  
arre  
mie  
nos  
vol  
reté  
la n  
plû  
fior  
de  
par  
men  
res  
la

acheuer la nature & la perfection; fuiuant la pen-  
 fée de S. Auguftin : *Fides appellata est ab eo, quod* Aug.  
*fit quod dicitur. Due syllaba sonant cum dicitur: Fi-* ferm.  
*des; prima syllaba est à factò, secunda à dictò. Fac* 137. de  
*quod dicis, & fides est.* La Foy a comme deux re- temp.  
 gards, dont l'vn se prend de dire, & l'autre de  
 faire : Faites ce que vous dites & ce que vous  
 croyez, & vous aurez vne foy entiere; vous agi-  
 rez conformément aux inclinations de sa nature,  
 & à la fin que Dieu en prétend.

2. Car comme toutes les causes secondes non  
 seulement dans la nature, mais beaucoup plus  
 dans la grace, sont dépendantes de Dieu, elles  
 doiuent agir par ses impressions, & fuiuere dans  
 ses operations la fin que prétend la Prouidence.  
 Je demande pourquoy Dieu a donné la Foy aux  
 hommes? Je ſçay bien qu'il a voulu se faire con-  
 noître par ces lumieres, & qu'il a voulu faire de  
 cette lumiere & de cette connoiffance les orne-  
 mens de nos esprits : Mais son deffein ne s'est pas  
 arrêté là; il a voulu faire de ces ornemens vne lu-  
 miere de Foy pour nous conduire & pour regler  
 nos mœurs, & principalement pour placer en nos  
 volontez les sentimens & les affections de la sain-  
 teté & des bonnes œuures. La raison se prend de  
 la nature de chaque homme en particulier, ou  
 plûtost des deux qualitez qui operent la conuer-  
 sion des hommes. 1. Nous ne sommes pas capables  
 de conceuoir de nous-mesmes les mouuemens  
 particuliers qui seruent à nostre salut, & qui com-  
 mencent nostre sanctification: *Non sumus sufficien-* 2. Cor.  
*tes cogitare aliquid ex nobis, quasi ex nobis.* Voyez 3.  
 la foiblesse de la raison humaine pour la conduite

des mœurs; regardez-là dans les mouuemens particuliers de la vie des Payens, combattre les déreglemens où ils sont Sujets; quelle impuissance dans leurs combats, & quelle incertitude dans leur victoire, puisqu'ils ne suivent que les sentimens d'une nature brutale soumise à tous les sens. Nous auons donc besoin d'un esprit & d'une lumière surnaturelle, qui corrige le deffaut de nostre raison, qui eleue nostre nature, & qui fortifie son infirmité. C'est principalement par la lumiere de cette Foy, & comme parle S. Paul, il l'a enuoyée dans nos esprits pour y faire ses operations par le moyen de son efficacité. 2. Quand Dieu a resolu d'operer nostre salut par la Foy, il a voulu donner vn moyen qui fust bon pour tout le monde. En effet tous les hommes ne sont pas capables de faire de grands raisonnemens, ny de disputer des choses sublimes & releuées; mais tous les hommes sont capables de croire. Il ne faut que croire & agir pour sa gloire: C'est pourquoy Dieu en donnant la Foy, l'a donnée à cette condition à tous les Chrestiens, comme à tous les Apostres: *Posui vos vt eatis, & fructum asseratis.* Je vous ay mis dans l'Eglise, ie vous ay donné la Foy dans vos esprits, non pas pour l'auoir dans la speculation seule, mais pour la faire agir dans vos cœurs. Ne deuous-nous pas embrasser les desseins de Dieu qui le prétend, & suivre encore la verité de la Foy qui le demande?

Ioan.  
15.

3. C'est ce que veut dire S. Paul, quand il dit que nous sommes iustifiez par la Foy: Il ne veut pas dire que la Foy nous iustifie precisément par elle-mesme sans les bonnes œuvres: Saint Iac.

que  
com  
for  
ceu  
nen  
siez  
qui  
ures  
& q  
lent  
deux  
drin  
Alex  
des n  
nost  
furn  
uis e  
tio.  
ayan  
rayo  
sent  
deur  
mesu  
l'esp  
rent  
me s  
de vi  
vertu  
ne à  
parti  
l'amp  
me l  
comm

ques leur attribué nostre iustification. Voicy comme il faut accorder ces deux Apostres. Nous sommes iustifiez immediatement par les bonnes œuvres, & par les actions de charité, de continence & de penitence : Mais nous sommes iustifiez mediatement par la Foy, parce que c'est elle, qui produit en nous les bonnes œuvres, les œuvres de Penitence, de Continence & de Charité, & qu'elle a vne influence generale sur ces excellentes dispositions. Je prouue cette verité par deux beaux passages, l'un de Clement Alexandrin, & l'autre de S. Bernard. Que dit Clement Alexandrin ? Il appelle la Foy vne pensée abregée des raisons de toute la nature, qui peut préuenir nostre volonté, & la porter à des resolutions surnaturelles : *Est ergò fides, vt semel dicam, breuis & compendiosa eorum, que necessaria sunt cognitio.* Comme on voit des miroirs ardents, qui ayans receu & amassé sur leur glace les diuers rayons du Soleil qui les éclairent, les réfléchissent par apres, & les appliquent avec plus d'ardeur & de violence, qu'ils n'eussent eüe en eux-mesmes. De mesme la Foy communique dans l'esprit & dans le cœur d'un Chrestien ses différentes lumieres, afin qu'il les renuoye luy-mesme sur Dieu, & les applique avec plus de force & de vigueur sur les pensées qu'il doit auoir, sur les vertus qu'il doit operer, & qu'il les proportionne à ce principe. Saint Bernard dit que la Foy participe à l'eternité de Dieu, qui ramasse dans l'amplitude de son sein les choses passées, comme le Mystere de l'Incarnation ; les presentes, comme la presence de Dieu ; & les futures, com-

Clem.  
Alex.  
lib. 7.  
Strom.

Bern.  
serm. 6.  
in vigil.  
Natiu.

me les Jugemens. Voilà la premiere grandeur: *Hæc est, quæ velut quoddam æternitatis exemplar, præterita simul & præsentia ac futura sinu quodam vastissimo comprehendit.* Mais voicy la seconde grandeur. Elle vnit ensemble ces diuers objets pour faire vne conuersion entiere sur nos cœurs, & pour nous persuader la sainteté: Ne devons-nous pas luy donner nostre liberté en cooperant à sa vertu & à son efficacité par nos actions pour paruenir à la fin qu'elle nous fait esperer?

Voyez vn peu ce que fait la Foy dans le Centenier, & ce que fait le Centenier mesme. Il reçoit la Foy comme le principe & la fin de ses actions. C'est comme vn principe & vne semence qui produit en luy le fruit de la Foy. Que nous dit l'Euangile? Il nous apprend le zele qu'il a eu pour la santé de son seruiteur; & delà il conclud qu'il a eu cette semence de l'humilité dans le cœur, & il l'a témoignée aussi grande que s'il auoit esté élevé à la dignité d'Apstre. C'est pourquoy le Fils de Dieu louë la grandeur de sa foy, la regardant comme agissante & excellente dans la pratique: tandis que par des raisons contraires il condamne le deffaut & la petitesse de la nostre: Je veux croire qu'elle subsiste spirituellement dans nos esprits, mais elle y est encore petite, & comme ramassée, puisque nous ne luy accordons pas l'estenduë qu'elle demande. 1. Soit parce que nous l'empeschons de se répandre sur nostre volonté, & que nous la faisons demeurer sterile dans l'entendement. 2. Soit parce que nous ne l'exerçons pas en elle-mesme, ne faisant presque iamais aucun acte d'une Foy veritable.

3. Soit

pour le premier Ieudy de Carefme. 65

3. Soit parce que nous ne l'appliquons pas à l'exercice, ne luy faisant iamais produire les actions & les fruits dont elle est capable. C'est pourquoy S. Paul l'appelle vne Foy morte: parce qu'elle est separée de la Charité, qui est sa vie: Morte, parce qu'elle est separée de son element: Morte, parce qu'elle est separée de son principe, telle qu'elle est en nostre entendement, separée de ses operations. Tellement que ceux-là, comme dit S. Bernard, *Qui cadunt de fide*, qui n'ont pas cette Foy de pratique, ne meritent pas le nom de Fideles, on doit les condamner d'infidelité. parce qu'ils n'ont la Foy que dans l'esprit & dans la speculation, sans la faire agir dās la volonté par le principe, & sans la faire paroistre dans leurs exemples.

C'est vn troisieme genre de Foy, ou pour mieux dire, vn troisieme estat de la Foy, lors que non contente de subsister dans l'entendement, ou d'agir dans la volonté, elle se iette au dehors, & se produit avec éclat par les actions & par les vertus exemplaires de cette vie. Et c'est encore en cet éclat, & dans cette gloire que consiste ce troisieme estat de la Foy, qui est en quelque façon agrandie par les operations excellentes qu'elle fait, & qui la font connoistre dauantage aux hommes:

*Magnificatur apud homines, quando magnus esse claruerit*, dit Cassiodore: & le Bienheureux Pierre Damien dit qu'elle est honorée & embellie par nos saintes actions: *Fides conuersatione decoratur.*

La raison se prend encore de la difficulté qu'il y a à faire ces actions excellentes; tellement qu'il se trouue beaucoup de Chrestiens, qui ayans assez de pieté pour croire les veritez de la Foy, & pour la

III.  
POINT.

Cassio.  
in Pſal.  
103.

Petr.  
Dam.

pratiquer dans la vie particuliere, n'ont pas assez de courage pour la faire paroistre au dehors, & à la veüe des hommes : Ainsi nous montrons la grandeur de nostre foy, quand nous la rendons publique par nos actions. C'est ce que le Sauueur nous conseille, quand il dit que celuy qui confessa son nom deuant les hommes, il le louera deuant son Pere Eternel. Il y a trois sortes de Confessions de foy: La premiere consiste dans la profession que nous faisons du Christianisme: La seconde consiste à rendre témoignage de la Foy au temps des persecutions, quand les tyrans obligent les Chrestiens à renier leur creance: Mais il y a vne troisieme Confession de Foy, qui consiste dans les témoignages des bonnes œuvres. C'est à quoy nous sommes obligez par trois alliances que nous auons avec IESVS, avec l'Eglise, & avec les autres Chrestiens. Avec IESVS, nous sommes ses enfans: avec l'Eglise, nous sommes ses membres; avec les autres Chrestiens, nous sommes leurs freres: Allez donc publier ces trois Confessions de Foy par vos actions, par vos bonnes œuvres & par vos exemples.

Nous sommes, 1. enfans de IESVS, qui nous a engendrez par la Foy, nous sommes donc obligez de donner des marques de cette Foy, pour montrer nostre filiation, & pour faire voir que nous le reconnoissons pour nostre Pere, & que nous voulons le glorifier: *Vt videant opera vestra bona, & glorificent patrem vestrum, qui in caelis est:* Ne vous exemptez pas de faire vos actions deuant vos freres, faites de bonnes œuvres, afin que ceux qui les verront, glorifient vostre Pere. Ce-

Matth.

5. matth.

*pour le premier Ieudy de Carefme. 67*

Ieste. 2. Nous sommes membres de l'Eglise, à qui nous sommes attachez par la Foy, & qui nous y arreste par cette Foy mesme: Nous devons donc faire des œuures exemplaires qui marquent nôtre Foy, pour montrer que nous sommes animez de l'esprit de l'Eglise, & pour confesser la gloire de ce corps mystique du Sauueur; puis que la grande marque de sa verité, est la sainteté de ses membres. 3. Nous sommes freres des autres Chrétiens, avec lesquels nous viuons; nous devons donc faire de bonnes œuures pour contribuer à leur edification, & pour conseruer la Foy dans leur cœur: Car ie vous demande comment est-ce que nous pouuons nous bien acquitter de ces trois deuoirs, que par vne vie bien exemplaire & Chrestienne, conforme à la foy dont nous faisons profession? La raison se prend de deux sortes de preuues que nous leur donnons par ce moyen: Nous leur montrons par nostre bonne vie deux differentes vertus; 1. Que nous auons veritablement dans nostre cœur la Foy dont nous faisons profession; 2. Que la Foy que nous confessons deuant nos freres, est la mesme Foy que IESVS nous a annoncée par ses oracles, confirmée par la sainteté de sa vie, & animée par la grace.

1. Comme nous ne connoissons pas la qualité ny la fecondité de la semence, qui est cachée dans la terre, que par le fruit qu'elle produit: de mesme la Foy estant cachée dans nostre cœur, l'on ne peut pas connoistre sa verité que par les bonnes œuures que nous faisons; C'est ce qui fait dire à S. Paulin Euesque de Nole: *Quis dubitauit in eius spiritu fidem extare, veritatem habitare, in cuius vi-*

Paulinus.



*ta vides fidei extare virtutem?* On ne peut pas douter que la verité de la Foy n'habite dans le cœur d'un Chrestien, quand il en fait paroistre la verité dans la conduite de sa vie : Parce que, dit encore S. Bernard, les veritables argumens de la Foy, & ses marques infaillibles ne sont autres que les bonnes œuures. *Argumenta fidei.* Remarquez qu'il y a deux sortes de signes ; les vns sont ceux qui representent, & ne prouuent pas necessairement & veritablement la verité des choses qu'ils signifient, comme sont les effets qui peuuent provenir de quelque autre cause. Les signes veritables sont ceux qui marquent necessairement les choses qu'ils signifient, comme sont les effets qui sont produits actuellement par vne cause, & qui ne peuuent pas provenir d'ailleurs. Appliquons cecy à la Foy; Il y a des argumens equivoques, qui ne prouuent pas infailliblement que la Foy soit dans le cœur de celuy qui les fait, comme sont ces professions exterieures de ces vertus ; Vn amy seruy, & vn miserable secouru: Ces effets ne marquent pas necessairement que cet homme ait la Foy dans le cœur ; vn homme qui ne l'auroit pas, pourroit faire veritablement ces actions par quelque autre principe. Mais montrons que les actions de nostre vie sont des signes de la Foy que nous auons, & qu'elles ne peuuent provenir que de cette cause, comme de son principe. Les Theologiens appellent la Foy, la vie des Chrestiens; comme nous voyons qu'un homme est viuant par les mouuemens exterieurs, & par les signes qu'il en donne. Il peut neantmoins arriuer qu'on peut faire faire à vn corps mort des signes apparens de

Bern.  
serm. de  
Resurr.

*pour le premier Ieudy de Carefme. 69*

vie, on luy fait remüer le bras, la teste, on le fait marcher; dira-t'on pour cela qu'il est viuant? Non; ce sont des signes equiuoques, & des mouuemens qui ne prouiennent pas d'un principe infaillible de vie, ils viennent d'ailleurs, on le remüe par ressort, c'est vne vie de Machine. Mais les signes infaillibles de la vie sont d'agir & de faire des actions vitales, & qui prouiennent d'un principe interieur. Ah! qu'il arriue souuent que la Foy est morte dans le cœur d'un Chrestien, & ces signes qu'il en donne quelquefois, ne sont que des signes apparens de vie: Il fait quelques actions de charité, mais tout cela se fait par d'autres principes que ceux de la Foy: ce sont des charitez de ressort & de machine, qui agissent par consideration, par politique & par respect humain. Quels sont donc les signes conuaincans de la Foy? Ce sont les bonnes œuures; la vie sainte & exemplaire prouue qu'il a veritablemēt la Foy dont il fait profession.

2. Elles prouue de plus que la Foy dont il a fait profession, est veritable; c'est ce que dit Saluien, quand il les appelle les témoins de la Foy; *Testes fidei*; Pourquoi cela? parce qu'elles montrent que cette Foy qui produit de si excellentes actions, est de Dieu, qu'elle est animée de la grace, qu'elle regle parfaitement les mœurs de ce Chrestien, & qu'il a conserué au dedans de luy le caractere de la veritable Foy. C'est pourquoy S. Chrysofome dit que la vie des veritables Chrestiens est un argument plus puissant que les miracles pour confirmer la verité de la Foy, & pour persuader aux libertins la créance de l'Euangile: Et Tertullien disoit que les premiers Chrétiens ne se rendoient re-

Tertul.  
lib. ad  
Scap.  
cap. 2.

connoissables que par l'amour de la vertu & par  
saineté de la vie ; *Non aliunde noscibiles , quam  
de emendatione vitiorum.*

CON-  
CLV-  
SION.

C'est ainsi que se comportoit le Centenier ; il  
donne des exemples de foy à tout le monde, il ne  
se contente pas de croire en IESVS, il se declare  
publiquement Chrestien ; & se confie de telle  
façon en la bonté & en la puissance du Sauueur ;  
qu'il merite que IESVS loue la grandeur de sa foy,  
& qu'il dise, *Non inueni tantam fidem in Israël.*

Matth.  
8.

Mais en mesme temps qu'il loue la grandeur de la  
foy de ce Centenier, il condamne la petitesse de la  
nostre, puisque non contens de mépriser cette  
vertu, & l'excellent exercice de cette troisième  
qualité, nous la combattons par des actions tou-  
tes contraires, & qui détruisent en quelque façon  
les différentes impressions de ses vertus. Car que  
fait la mauuaise vie des Chrestiens? Elle rend deux  
faux témoignages ; 1. Elle fait qu'on peut douter  
s'ils ont véritablement la Foy; & 2. Si la Foy qu'ils  
ont est veritable; puisqu'ils ne font aucune action  
qui marque véritablement leur foy : au contraire  
ils en font de toutes opposées ; Ce qui fait qu'on  
peut dire avec S. Paul, que s'ils la confessent par  
leurs paroles, ils la renient par leurs actions,

Ad Tit.  
1.

*Qui verbis confitentur se nosse Deum, factis autem  
negant :* On méprise dans le cœur les Maximes de  
la Foy, & sur la langue on les reçoit: la vie des  
mauuais Chrestiens est vn opprobre & vne con-  
fusion perpetuelle de la Foy; ils croyent vn Dieu,  
mais ils l'offensent; ils seauent qu'il est mort pour  
eux, mais ils se moquent de ses souffrances, ils  
diminuent la grandeur de la Foy, ils se plaisent à la

combattre ; & nous pouuons appliquer à ces fortes de Chrestiens, ce que Saluien dit des mauuais Chrestiens de son temps : *In nobis Christus patitur opprobrium, in nobis patitur lex Christiana maledictum.* Nous sommes les opprobres de IESVS, & les causes des maledictions qu'on donne à la Foy du Christianisme. Que peuuent dire les Heretiques? que peuuent dire les Payens, quand ils voyent que nos actions sont toutes opposées aux maximes de nostre Euangile? Ah! qu'il y a peu de Fideles dans le monde : Que nostre Foy est differente de celle du Centenier, & qu'il y a peu de gens qui ayent vne veritable foy. Que nostre foy est petite dans nos esprits, dans nostre volonté, & dans nos actions; c'est à dire dans la speculation, dans la pratique & dans les exemples : Il ne faut que voir la vie de la plupart des Chrestiens, & vous y trouuerez des sentimens & des actions toutes contraires aux veritez de la Foy. Quand ie vois des Chrestiens d'une mauuaise vie, puis-je dire qu'ils ont la Foy? Non, puisque S. Paul le nie. *Habens fidem & bonam conscientiam, quam quidam repallentes, circa fidem naufragauerunt.* Et en effet, puisqu'il est vray que les actions ne sont que des suites de nos sentimens, n'est-il pas vray que si nostre vie ne suit pas les regles de la Foy, nous pouuons dire que nous n'auons point de foy? Je sçay bien qu'il n'y a que l'infidelité qui détruise la Foy; mais ie soustiens que la mauuaise vie mene à l'infidelité en deux manieres, par voye de disposition, & par voye d'opposition. 1. Par voye de disposition, puisqu'on tombe dans l'infidelité, parce qu'il merite par ses impietez que Dieu l'abandonne,

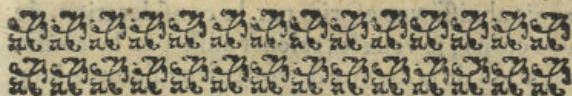
Salu.  
l. 4. de  
guber  
Dei.

1. Tim.  
1. 19.

72 *I. Sermon pour le I. Ieudy de Caref.*

& retire ses graces : & S. Augustin a remarqué qu'il n'y a iamais eu d'homme qui soit tombé dans ce dernier aueuglement qu'il n'ait auparavant mené vne vie débauchée. 2. Par voye d'opposition, puisqu'il y a de l'opposition entre la mauuaise vie d'un Chrestien, & les maximes de la Foy: Sa foy ne combat-elle pas sa mauuaise vie? sa mauuaise vie ne combat-elle pas sa foy? Voyez l'Euangile & les actions d'un libertin; y a-t'il rien de plus contraire & de plus opposé? y a-t'il rien qui détruise ses criminelles actions comme l'Euangile? y a-t'il rien qui détruise l'Euangile comme les criminelles actions? Ah! que nous sommes donc éloignez de la foy du Centenier, & que nous deuons craindre les menaces que fait le Sauueur dans l'Euangile, que le Royaume de Dieu nous sera osté, & sera donné à d'autres, qui en feront fruit; c'est à dire que la grace de la Foy sera perduë pour nous, & que d'autres en profiteront! Apprehendons vn tel malheur, & pour l'éuiter, rendons nostre Foy feconde en bonnes actions & en bons exemples; faisons-la produire de bonnes œuures, afin que correspondans à la grace, nous puissions meriter la gloire, que ie vous souhaite, au nom du Pere, &c.





SECOND  
 SERMON  
 POVR LE I. IEVDY  
 DE CARESME.

Domine , puer meus iacet in domo paralyticus , & male torquetur. *Matth. 8.*

*Seigneur , mon seruiteur est dans ma maison malade d'une paralysie qui le tourmente extremement. En S. Matth. chap. 8.*



EST avec raison que les Peres Grecs appellent Iesvs la balance de la Justice, parce qu'il abaise & qu'il eleue nos esprits , suiuant les diuers mouuemens de son esprit , & les diuerses impressions de sa grace. Nous le voyons par l'alliance que l'Eglise fait de l'Euangile de ce jour avec la ceremonie des cendres ; parce que d'un costé elle nous humilie par ces cendres , & de l'autre elle nous presente les thresors que nous auons dans le Ciel. Nous verrons dans ce second discours cette seconde partie de la balance. C'est, Messieurs , dans ce mesme sentiment , qu'apres

auoir abaissé vos esprits par la consideration de vos corps, je veux les releuer aussi par la consideration de la dignité de vostre ame; j'ouuris hier des tombeaux pour vous humilier à la veüe des cendres, & pour vous montrer ce que vous estes par la connoissance de ce que vous deuez estre: Pour contribüer au dessein de l'Euangile de ce jour, où nous voyons vn Centenier qui s'adresse à IESVS pour demander la guerison de son seruiteur qui est malade en sa maison, *Domine, puer meus jacet in domo*; je vous feray voir que la maladie de ce seruiteur represente la maladie de nos ames, & les soins que nous deuons auoir de les guerir; Il nous montre que nostre raison & nôtre foy doiuent nous fournir les moyens dont nous deuons seruir pour leur guerison: Et c'est ce que l'Eglise nous enseigne dans l'Euangile par son exemple, en nous faisant entendre ces paroles que nous disons dans la Communion, & que nous rapportons dans cette Chaire! *Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum, sed tantum dic verbo, & sanabitur anima mea.* Ce qui m'oblige de vous parler dans ce discours, de la dignité de nos ames, & du soin que nous deuons auoir de guerir leurs maladies. Mais il faut pour cela mesme que nous implorions l'Esprit de Dieu; ce que nous ferons par l'entremise de la Vierge, en luy disant avec l'Ange: *Aue Maria.*

**N**'Arrestons pas nos yeux à ce qui paroist de l'homme, & pour comprendre la dignité de son ame, ne regardôs pas l'exterieur de son corps; mais à trauers les ombres & le bandeau de ce

pour le premier Ieudy de Carefme. 75

corps, confiderons l'esprit qui l'anime, avec le  
Philofophe Romain, mefurons fa grandeur par la  
confideration de fes puiffances & de fon origine.

*Reuertantur ad animum, jam hominem Deo me-  
tiantur.* Rentrons au dedans de nous-mefmes, &  
rappelions les penfées & les connoiffances de  
notre esprit pour les mefurer avec la grandeur  
& avec la connoiffance de Dieu. Ce que dit ce  
Philofophe par les lumieres de la raifon naturel-  
le, nous le pouuons dire par les lumieres de la  
Foy, que Dieu est la veritable mefure pour com-  
prendre la grandeur & la dignité de notre ame.  
Nous pouuons confiderer trois rapports qu'elle  
a avec Dieu, fuiuant trois qualitez qu'elle a re-  
ceutés de fa bonté, & qui font que Dieu l'éleue  
dans vne ordre fuperieur, & au dessus de toutes  
les créatures: Il est fon Créateur: Il est fon Re-  
dempteur: Il est fon Glorificateur. Trois rap-  
ports qui font les trois mefures de la dignité de  
nos ames; les trois motifs qui obligent à préue-  
nir les accidens, & les malheurs qui leur peuuent  
arriuer. *Domine, puer meus jacet in domo paralyti-  
cus, & malè torquetur.* Diuin Sauueur, venez au  
fecours de nos ames qui font paralytiques &  
dans l'impuiffance de se deffendre des maladies  
qui leur furuiennent: 1. Vous les auez créées.

2. Vous les auez rachetées: 3. Et enfin vous les  
auez destinées à la gloire: Ce font les trois rap-  
ports qui vous inuitent à les aider & à les secou-  
rir, & qui feront les trois parties de mon discours.

Entrons dans la premiere partie de mon dis-  
cours par cette parole de S. Grégoire de Nyffe,  
que comme les yeux qui voyent tous les autres

Alph. 5.  
1. mo.

Seneca.  
ep. 71.

1. mo.

1. mo.

Diuifion  
du dis-  
cours.

I.  
POINT.  
Greg.  
Nyff. l.



de opif.  
hom.

objets, ne peuvent se voir eux-mêmes que dans la glace d'un miroir ; ainsi l'ame qui connoist tout, ne se connoist iamais elle-mesme que dans le miroir des Escritures qui parlent de sa creation. C'est là où elle apprend qu'elle a esté faite de la main de Dieu, qui a animé le corps humain de son souffle ; c'est là où elle voit que Dieu, qui dans la creation des autres ouurages de l'Vniuers, use de commandement, fait l'homme par voye de deliberation & de conseil: Mais c'est aussi par le moyen de ce miroir qu'elle voit l'image de Dieu comme gravée dans soy-mesme, & qu'elle reconnoist qu'elle est consacrée par le caractere de sa gloire : *Faciamus hominem ad imaginem nostram.* C'est de là que S. Augustin

Genes.  
1.

Aug. 1.  
de Spir.  
& anim.  
6. 37.

conclut la puissance que nous tirons de la grandeur de nostre ame. *Anima ciuitas Dei est, de qua tam gloriosa dicta sunt, quòd ad imaginem & similitudinem Dei facta est.* Nostre ame, dit ce grand Docteur, est cõme vne belle & florissante cité, où Dieu a voulu establir sa demeure ; mais que cette cité est glorieuse, puisqu'elle est faite à la ressemblance de Dieu ! Nous pouuons considerer en Dieu trois choses, son estre, son operation, sa durée: Son estre est spirituel & necessaire ; Ses operations sont des actions d'intelligẽce & de liberté ; Sa durée est l'eternité. Voyons cõme il cõmunique à l'ame de l'hõme ces trois caracteres de sa nature. 1. Son estre dãs la spiritualité de l'ame, 2. Ses operations dans l'intelligẽce des actions de l'ame. 3. Son eternité dãs l'immortalité de l'ame.

1. Le premier caractere de la diuinité que nous portons en nostre ame, & qui est la racine de son

pour le premier Ieudy de Carefme. 77

intelligence & de son immortalité, c'est qu'elle est spirituelle; c'est à dire qu'elle est indépendante de la matiere où elle est, qui n'a pas contribué à sa forme infiniment élevée au dessus du corps, & d'un ordre supérieur à toutes les choses sensibles. J'auoué qu'il est difficile de reconnoître en nous-mêmes cette élévation de nostre esprit, parce que nostre ame est attachée au corps, & ne connoist ordinairement que par ses organes; & parce qu'elle fait des operations sensibles au dehors, qui ont quelque chose de commun avec les bestes. C'est ce qui a fait douter les esprits grossiers, ou les libertins de la dignité de nostre ame; mais ils peuuent estre facilement conuaincus, & par l'excellence des operations de l'esprit, qui nous la découvrent entierement, & par les instincts secrets & les sentimens interieurs que nous experimentons au dedans de nous-mêmes, & qui nous en font non seulement connoître; mais mesme sentir la spiritualité. Le sçauant Tertullien pour prouuer la verité de Dieu, n'employe point d'autres demonstrations que le témoignage de l'ame, qu'il appelle naturellement Chrestienne; parce que par les instructions naturelles qu'elle a, elle a des connoissances anticipées de cette verité fondamétale de nostre Religion: *O testimonium anima naturaliter Christiana!* Il appelle l'ame en jugemét, il l'interroge, *Consiste in medium anima, non eam te aduoco, quæ scholis es formata, bibliothecis exercitata:* Je ne veux pas que vous veniez avec les instructions receuës dans les escoles, ny avec les promesses de la Foy; je veux vne ame toute nuë avec les sentimens que la nature

Tertul.  
Apolo-  
get. c.  
17.

Tertul.  
lib. de  
testim.  
anim.  
cap. 1.

luy a donnez : Que fait-elle dans cet estat ? Elle a recours à Dieu dans les dangers, dans les mouuemens indeliberez elle dit, ô mon Dieu ! marquant par cet instinct qu'il y a vn Dieu qu'elle reclame. Mais ce que Tertullien a dit de la preuue de la diuinité, disons-le de la spiritualité de l'ame ; disons qu'elle a des instincts naturels qui marquent son éléuation, qu'elle a des pensées pour Dieu & pour les choses de l'autre vie, qui montrent qu'elle participe de l'estre des purs esprits. Mais d'où viennent ces sentimens dans le fond de vostre ame qui est spirituelle ? Ils viennent de l'image de la diuinité qu'elle porte, & comme dit le mesme Tertullien, elle se jette & se produit au dehors par ces differens témoignages.

Tertul.  
lib. de  
Animâ  
cap. 41.

*Diuinitas anima in presagia erumpit ; ex bono priore & conscientia Dei in testimonium prodit ;* comme la graine & la racine se jettent au dehors par les fleurs & par les fruits qu'elles produisent.

C'est ce que le Philosophe Romain vsant seulement de ses experiences naturelles, expliquent diuinement : *Hoc habet argumentum diuinitatis*

Seneca.  
lib. 1.  
quæst.  
Natu-  
ral.  
ibidem.

*sua, quod eam diuina delectant.* Nostre ame a cette marque de diuinité, qu'elle se plaist aux choses diuines ; & si elle descend quelquefois aux plaisirs des sens, il y a quelque chose au dedans qui y resiste : *Nec ut alienis, interest, sed ut suis ;* elle ne traite pas ces choses comme estrangeres, mais cōme des choses qui luy appartiennent en quelque façon, *ut suis.* Il luy arriue comme à vn Prince qui seroit banny de ses terres, & contraint de viure dans vne prison estrangere ; il se souuient touiours de son premier estat, il ne

souffre la captiuité qu'avec violence; si on parle de la gloire des hommes, il fait paroistre des sentimens éleuez, qui montrent que ces choses luy sont propres. Nostre ame est comme captiue dans nostre corps; mais lors qu'on luy parle de Dieu & des choses du Ciel, elle a recours à Dieu elle y pense; elle montre que ces objets ne luy sont pas estrangers, & qu'elle a vn sentiment secret, qu'elle est d'intelligence avec les choses spirituelles. L'homme, disoit Philon, est l'horison de la Terre & du Ciel, de Dieu & des animaux; il tient de l'vn & de l'autre; Je veux que cette partie de l'homme, qui paroist au dehors, tiene quelque chose des bestes; mais cette partie cachée tient beaucoup de Dieu, & certes elle a cette excellence non seulement par sa spiritualité, mais encore par ses operations.

2. C'est le second caractere de l'image de Dieu que sa main a gravée en nostre ame; quand il l'a renduë participante de son intelligence & de sa liberté, & qui preside dans les operations de la raison & de la liberté humaine. C'est ainsi que nous pouuons accorder deux opinions differentes des Theologiens touchant l'image de Dieu dans l'ame; Les vns disent qu'elle consiste dans le domaine & dans l'empire que nous auons sur tout le monde: Les autres la mettent dans son intelligence & dans sa raison. Mais accordons l'vne & l'autre opinion; disôs que c'est par la raison & par la liberté que l'hôme participe au domaine de Dieu, & qu'il a receu vn esprit d'empire & de souueraineté sur tous les objets du monde. Je ne dis rien des operations de nostre enten-

dement, quoy que je pûsse montrer éuidentement par la spiritualité de nos ames ; en ce que ses connoissances estans vniuerselles & spirituelles , elles sont indépendantes de la matiere du corps, qui est limitée & racourcie par elle-mesme , qui ne peut représenter que des objets sensibles & materiels. Mais laissons à part ces raisons, comme trop difficiles d'elles-mesmes pour le peuple dont je cherche l'instruction : Je trouue dans l'usage de nostre liberté vne marque tres-éuidente de la spiritualité de l'ame , & de l'image de Dieu : L'auouë que nous sentons des mouuemens & des inclinations pour les choses sensuelles , qui nous incitent beaucoup de les suiure: Mais je trouue dans nostre liberté trois dignitez de l'ame au dessus de ces trois inclinations sensibles : 1. Il dépend de nous de les suiure , ou de ne les pas suiure , parce que je puis consentir à la passion brutale de mes sens , ou je puis résister à sa violence : Je demande d'où vient cette indifférence : Nous pouuons dire assurement que c'est de cette indépendance , & de cette impression , qu'elle n'est pas sujette à la matiere: 2. Nous pouuons nous seruir de nostre liberté, pour combattre les mouuemens sensibles , & pour faire souffrir la chair & le corps : Et de là viennent ces vertus qui choquent le corps, comme la penitence , le martyre , les mortifications; & cela pour des motifs superieurs , puisque c'est pour Dieu , & pour l'éternité: Il y a donc quelque chose là dedans qui est plus éléuée que le corps : Car le corps & ses membres , qui sont vnis ensemble , ne se combattent pas eux-mesmes.

mesmes.

pour le premier Ieudy de Carefme. 81

mesmes. 3. L'empire de la liberté passe plus  
auant, & comme vn Conquerant & vn Vain-  
queur ne se contente pas de combattre les enne-  
mis, il les fait seruir à ses desseins & à sa gloire:  
ainsi la liberté del'homme éluee principalement  
par la grace, fait des mouuemens brutaux, & des  
inclinacions du corps la matiere de ses vertus; sa  
colere cede à la force, la passion d'amour à l'a-  
mitié. Ce qui marque excellemment, dit S. Gre-  
goire de Nyffe, l'image de Dieu prédominante  
dans nos ames, puis qu'elle s'eleue iusqu'à la  
perfection diuine, dont elle a l'image, en resistant  
aux inclinacions brutales, & qu'elle deuiet sem-  
blable aux Anges: *Et illud intelligi potest omnem*  
*animi motum vnâ cum excelsa mentis facultate se-*  
*attollentem ad diuinâ imaginis pulchritudinem con-*  
*formari.* Elle porte l'image de l'Estre de Dieu  
dans sa spiritualité, elle porte l'image de ses ope-  
rations dans son intelligence, elle porte l'image  
de son eternité dans l'immortalité de sa durée.

3. C'est le dernier caractere de l'image de Dieu  
dans l'ame, dont l'immortalité, comme dit saint  
Chrysostome, est le fondement de toute la Reli-  
gion; parce que toutes les promesses, les Prophe-  
ties & toutes les menaces de l'Euangile regardét  
cette eternité, sans laquelle nostre créance est  
vaine, puisque si nostre ame n'est immortelle,  
ces Propheties & ces menaces seront sans effet.  
C'est pourquoy Dieu a allumé tant de flambeaux  
au dedans & au dehors de nous-mesmes, pour  
nous montrer que nous sommes immortels: tou-  
te la Foy s'employe pour inspirer ces sentimens,  
mais la lumiere de la raison sert à soy-même pour

Greg.  
Nyff.  
lib. de  
homin.  
opific.  
c. 18.

Tertul.  
lib. de  
animâ  
cap. 43.

se conuaincre contre les difficultez de la nature, & contre les attaques de la mort. Il tire la preuue de cette verité des deux premiers caracteres, de l'ame, de ses operations & de ses instincts. 1. Il est évident qu'il y a des operations dans l'ame, qui sont indépendantes du corps, & qui se font, comme dit Tertullien, sans son ministère: *Ostendit quòd sine corpore plurimum possit*. Si ces operations sont indépendantes du corps, il s'enfuit que la partie de l'homme, qui est le principe de ces operations, est indépendante du corps; si elle est indépendante du corps, il s'enfuit qu'elles sont produites par l'ame; elle n'est donc pas sujette à la mort, elle subsiste mesme apres la nature: C'est comme si vn Ange estoit dans cette chair, quoy que cette chair vint à manquer, il ne mourroit pas pour cela, parce qu'il subsisteroit par soy-mesme. 2. Si les instincts & les inclinations de l'ame sont des dispositions receuës par la veuë des objets qu'elle regarde, ne sentons-nous pas des mouuemens secrets de cette immortalité? N'auons-nous pas des esperances d'une autre vie, & des creances d'une eternité, qui ne viennent pas seulement de ces regards interieurs de la Foy, mais encore de la nature? Ces raisonnemens sont infaillibles, il y a donc vne eternité qui nous attend, & nostre ame porte dans son immortalité l'image de l'eternité de Dieu.

Que ces auantages sont beaux, mais ils nous obligent principalement à tirer deux consequentes de ces principes excellens. La premiere, c'est l'estime & la dignité de nos ames, puisqu'elles portent l'image de Dieu, de sa spiritualité, de

pour le premier Ieudy de Carefme. 83

son intelligence, & de son immortalité. Je ne parle pas seulement de l'estime de speculation, mais encore de l'estime de pratique, qui nous oblige de traiter nostre ame conformément à sa dignité, & de nous dire à nous-mesmes ce que IESVS disoit aux Iuifs, quand ils luy presenterent vne piece de monnoye; *Cujus est imago hæc?* Ha! Matth. 22. mon ame, dis-moy quelle est cette image que tu porte? puis qu'elle est de Dieu, rends luy la gloire que tu luy dois; *Nobilem vult esse vitam tuam*, Euseb. Emiff. Homil. 2. de Symb. dit Eusebe Emiffene, *qui tibi commisit imaginem suam*. Il veut que tu menes vne vie noble, diuine & glorieuse, digne de Dieu, puis qu'il t'a donné cette image pour en estre le possesseur. La seconde consequence, c'est que nous deuous auoir soin de garder nos ames, & de préuenir les maladies qui peuuent les enuironner, puis qu'elles sont si excellentes en elles-mesmes. Car d'autant plus que les sujets sont nobles & excellens, d'autant plus les maux qui les attaquent, sont à craindre & plus considerables. O Dieu! quoy de plus excellent que nostre ame? & cependant en elle-mesme, & dans nos corps les pechez vont attaquer en quelque façon l'image de Dieu, qu'elle porte, comme dit S. Gregoire de Nyffe: *Fit que vt pulchritudo diuine imaginis respondens morbis carnis tanquam turpissima quadam larua obducatur*. Il arriue que la beauté de l'image de Dieu est comme enseuelie & défaite par des marques honteuses & diffamantes; nous sommes des figures de Belzebuth, & des fausses Diuinitez. Où est donc le sentiment que vous deuez auoir de vous-mesmes & de vos ames? ne deuez-vous pas



la conferuer pour Dieu , puis qu'elle luy appartient , non seulement comme à son Createur , mais encore comme à son Redempteur.

II.  
POINT.

C'est le second rapport que nos ames ont avec Dieu , qui nous doit persuader l'estime que nous deuons faire de leur dignité , & le soin que nous deuons prendre de leurs maladies. Nous les pouuons regarder comme les objets de la Redemption d'un Dieu incarné pour elles , suiuant la belle instruction que nous donne Eusebe Emisfene, *Quam prafiosus sis , si factori forte non credis , interroga redemptorem*. Si pour connoistre le prix de vostre ame , vous n'en croyez pas à Dieu , comme Createur , *Interroga redemptorem* , adressez-vous à luy comme Redempteur : demandez-luy en cette qualité quelle jugement il a fait d'elle ? Il vous répondra par tout ces mesmes sentimens, il vous dira qu'il faut bien qu'une ame soit precieuse à ses yeux , puisqu'il a voulu s'incarner , & qu'il a voulu mourir pour elle: Car il faut présupposer d'ailleurs vn principe de la Theologie , que le grand mystere de l'Incarnation & de la Passion du Sauueur , a esté d'éleuer nos ames iusqu'à la diuinité : Quelques Theologiens disent qu'il n'a pû auoir de motifs suffisans , qui l'ayent pû obliger à ces profondes humiliations , que la gloire qu'il pouuoit pretendre de cette Redemption. *Merito se pro suo homine deposuit , pro imagine & similitudine sua , non aliena*. C'est avec raison qu'il s'est humilié pour releuer cet homme , qui est à luy ; il est venu pour sauuer l'homme tout entier ; mais singulierement pour sauuer son ame , puisque c'est dans cet

Euseb.  
Emiff.  
Homil.  
2. de  
Symb.

Tertul.  
l. 4. cōt.  
Marc.

pour le premier Ieudy de Carefme. 85

esprit principalement que refide fon image : *Pro imagine & fimilitudine fua*. En faut-il dauantage pour comprendre la dignité de nos ames, & pour dire avec l'Abbé Rupert ? *Fecifti mihi de corpore tuo speculum anima mea* : Ah ! mon Dieu, vous auez fait de vofre corps sacré & fanglant vn miroir à mon ame ; où ie vois trois aduantages qu'elle reçoit. 1. L'eftime que vous auez fait d'elle. 2. Le prix & la valeur que vous auez donné pour elle. 3. Les effets de cette eftime que vous produifez & par elle & en elle.

1. Déueloppons ces trois veritez, & présupposons qu'il n'y a que Dieu qui puiffe iuger comme il faut de la dignité des ames, foit parce que la viuacité de fa connoiffance peut penetrer parfaitement fon intelligence & fes vfages ; foit parce qu'il l'a faite de fes mains : Ce qui fait dire à faint Ambroife, *Deus operis fui idoneus estimator*. Nous deuous nous en fier à fon iugement, & croire fermement ce qu'il en dira. Mais comment est-ce que Dieu peut faire connoiftre plus vifiblement l'eftime qu'il fait de cet excellent ouurage, qu'en s'incarnant pour l'amour de luy, & faire ce qu'il a fait dans l'excés de fon amour ? Certes quand nous ne fçaurions autre chofe de l'œconomie de ce iugement, finon que Dieu a pensé à fauuer les hômes apres qu'ils fe font volontairement perdus, qu'il a pris le foin de guerir leurs maladies, & de les retirer de leur malheur, on peut iuger de là fon eftime, & connoiftre éuidément qu'il faut bien qu'il ait iugé cette ame tres-precieufe en elle-mefme, ou tres-importante à fa gloire, puiſque toute digne qu'elle eftoit

Drogo.  
de Sa-  
cramen.  
Dom.  
Paſſ.

Ambr.  
lib. 7.  
in Luc.  
cap. 12.

de ses soins , il a pris tant de peine pour elle. Comme si ie voyois vn sage Peintre donner son bien pour auoir vn tableau qu'il auroit fait , quoy qu'il fût couuert de bouë , auilly , & à demy effacé ; ie concludrois de ce qu'il feroit qu'il iuge cet ouurage bien excellent , & qu'il découure quelque chose de grand à trauers ces ombres , puisqu'il l'achepte si cher. Ainsi quand ie vois ce grand Dieu qui va retirer vne ame iusques dans la bouë & dans les ordures du peché , qui a défiguré cette image , & qu'il la cherche avec tant de soin , qu'il souffre tant de peines , tant de trauaux , qu'il donne sa vie pour la rachepter : Ah ! ie dis en moy-mesme , il faut bien qu'elle soit excellente & precieuse , puisqu'estant à demy effacée , elle merite tant de recherche , & qu'elle est racheptée avec tant de peine. Ie conclud avec S. Bernard : *Mira dignatio Dei querentis , sed mira dignitas hominis questui* : O ! que la bonté de Dieu est grande , de rechercher l'homme avec tant de charité ; mais que la dignité des ames est grande d'estre ainsi recherchées. Car ce qui montre d'auantage l'estime que le Redempteur a faite de nos ames , c'est le prix de ce rachapt , qu'il a donné pour elles en general , mais encore pour chacune en particulier ; il a enduré pour chacune , comme si elle auoit esté toute seule. Ah ! conceuons ce que dit l'Apostre S. Pierre : Il n'a pas employé ny l'or ny l'argent , mais il a donné son precieux Sang , sa vie & sa gloire : *Non auro , vel argento redempti estis , sed pretioso sanguine*. Ah ! mon Dieu , pouuiez-vous montrer plus efficacement l'estime que vous faites de cette ame que

Bern.

1. Pettr.  
1.

vous racheprez si cherement ? Mais pouuez-vous laisser vne plus grande preuue d'amour , qu'en donnant ce que vous auez donné pour elle ?

2. On peut regarder vn bien , comme par exemple , vn diamant qu'un homme achepre , en deux estats, deuant & apres l'achapt qu'il en fait. Si vous considerez ce diamant auant qu'il l'ait achepé , le prix qu'il a voulu donner , marque la valeur qu'il a en luy-mefme , il l'estime ce qu'il vaut : Si vous le regardez apres qu'il l'a achepé , le prix qu'il en a donné , le rend de nouveau considerable ; il a donné mille écus de cette pierre, quand elle n'en vaudroit pas cinq cens , depuis qu'il y a employé cette somme, elle augmente de prix , parce qu'elle a cousté mille écus. Appliquons cecy : Si nous considerons nostre ame antecedemment à la Redemption , quand Dieu l'a faite l'objet de sa negociation, nous pouuons conceuoir par ce qu'il a donné pour elle, quelle a esté sa dignité comme antecedente , qui a attiré les yeux de Dieu , & qui a merité d'estre rachepée de son Sang. Mais si nous la considerons consequemment à la Redemption : elle a acquis par cela mesme vne nouvelle valeur par le prix que Dieu a donné pour elle. Belle pensée de S. Eucher de Lion , *Transiisse ipsum video in pretium meum , quandoquidem tam pretioso munere ipsa redemptionis agitur , ut homo Deum valere videatur.* Je vois que Dieu a passé comme dans le prix de mon ame , & que depuis cette redemption , l'homme vaut en quelque façon vn Dieu. Je regarde deux choses dans cet achapt : La premiere , c'est que Dieu qui estoit éléué sur vn Throné de gloire

Euch.  
Lugd.  
hom. 6.  
de Pasc.

comme nostre Createur & nostre fin , est descendu de cette éléuation , & s'est fait le prix de l'homme : ainsi il vaut en quelque façon vn Dieu qui s'est donné pour luy. La seconde, qui est consequente de cette Redemption , c'est que IESVS estant entré dans le prix de l'homme , ie ne mesure plus mon ame par elle-mesme, ie la mesure par la consideration du Sang d'vn Dieu , dont elle est toute teinte. Il se fait vne compensation de l'ame & du sang du Sauueur , & tout cela ensemble entre dans son prix , & fait sa valeur & sa gloire. Et ce d'autant plus , qu'en suite de cette Redemption , IESVS ne s'estime pas dauantage qu'vne ame Chrestienne qui l'a receu au saint Sacrement , elle deuiet vne avec luy , *Transiisse ipsum video in pretium meum* ; & ce n'est pas seulement par application , mais mesme de fait , il deuiet le prix de mon ame. Ah ! mon ame , que tu es à estimer , quand tu as communié , puisque tes membres sont les membres de IESVS , où il se voit par reflexion , il s'y voit comme Redempteur , & il s'y voit comme en son Sang ; & par ce rapport à luy-mesme , il les achepte de nouveau , il les oblige plus fortement à se conformer à sa gloire. C'est ce qui nous doit rendre nos ames precieuses ; Si nous ne les estimõs pas assez par elles-mesmes , estimons-les par le prix & la valeur du Sang du Sauueur qui y paroist : Nous ne scaurions ny les perdre , ny les offenser , sans enueloper dans nostre perte ce prix qu'il a donné pour elles. Ah ! disons avec S. Augustin : *O anima erige te , tanti vales* : Ah ! mon ame , sort de la bouë , de ton limon , vois ta dignité , vois ton Createur & ton

Aug. in  
Psal. m.  
102.

Redempteur, vois son Sang, tu vaux tout cela.

3. Et ce d'autant plus qu'elle est non seulement l'objet de l'estime de Dieu; mais encore le sujet des effets de cette Redemption. Ce que ie prouue par ce passage de l'Apostre, où il dit que IESVS-CHRIST s'est fait comme nostre sagesse, nostre iustice, & nostre sanctification: *Factus est nobis* <sup>1. Cor.</sup> *sapientia à Deo, iustitia.* Il ne veut pas dire que nous soyons formellement iustes par la iustice de IESVS; que nous soyons formellement sages par sa sagesse, formellement saints par sa sainteté, & qu'il s'incarne en nous en quelque façon intérieurement, mais il veut nous enseigner que le Sauueur a esté comme la cause effectiue & meritoire de nostre iustice, de nostre sainteté, & de nostre sagesse; qu'il nous a merité ces auantages par son Sang, & qu'il nous a donné comme des participations de sa sagesse & de sa sainteté. Disons plus, que IESVS n'est pas seulement principe de la beauté de nostre ame par l'estime qu'il luy a témoignée, & par l'application de son Sang qu'il luy a faite; mais il est encore comme cause efficiente de nostre salut & de nostre gloire. Disons qu'il n'a mis ce prix dans nostre ame, qu'à fin que nous considerions que ce qu'il aime en nous est precieux: Il ne faut que considerer en nostre ame trois choses principale, sa substance, ses puissances & ses actions: Dieu comme Createur a passé sa main pour la faire dans la nature; mais il l'a encore repassée comme Redempteur sur sa substance, sur ses puissances, & sur les actions, pour les éleuer dans vn ordre superieur: Que fait-il dans la substance de l'ame, il y plante la grace,

qui est le principe de sa sainteté; Que fait-il dans ses puissances? Il y verse les habitudes des vertus surnaturelles, qui sont les opérations de sa puissance: Que fait-il dans ses actions? Il leur donne la grace actuelle & les inspirations pour les faire, qui sont les participations de son esprit: D'où vient que nostre ame ainsi ornée de Iesvs, est en quelque façon diuinifiée par luy, & en luy-mesme. C'est la pensée de S. Gregoire de Nazianze, quand il dit, qu'un Chrestien connoissant la dignité & la noblesse de son ame, peut répondre aux demons, lors qu'ils le tentent. *Christum indui, in Christum transmutatus sum, tu me ipse adora.* Ha! esprit immonde, c'est à toy plutôt de m'adorer, puisque ie suis reuestu de Iesvs, que ie suis avec luy & dans luy. Mais ce qui nous doit principalement fortifier contre ces tentations, c'est que nous sommes comme de puissans Princes en comparaison de ce demon: D'où nous devons tirer deux consequences; La premiere, c'est l'estime que nous devons faire de nos ames, qui, comme dit S. Bernard, *Magna res anima, qua Christi sanguine redempta est.* O! que nostre ame est quelque chose de grand, puisqu'elle est rachetée par le Sang de IESVS-CHRIST: Que nous devons craindre grandement les pechez qui s'y attachent, puisqu'elle ne peut estre réparée que par le Sang d'un Dieu, ny guerie que par ce remede. *Gravis anima casus, que non nisi Cruce Christi potuit reparari.* Quel argument tirerons-nous donc maintenant de son salut, puisqu'elle offense son Medecin, & que bien loin de rechercher ses maux pour les guerir, elle les connoisse & les méprise? Auant

Greg.  
Naz.  
orat. in  
sanct.  
Bapt.

Bern.  
epist.  
54.

Bern.  
ibid.

pour le premier Ieudy de Carefme. 91

que finir mon discours, ie vous appelle encore à mon secours, mon Dieu: *Puer meus iacet in domo paralyticus*; Seigneur ce sont des ames malades, & qui souffrent, venez les guerir; vous estes leur Createur, vous estes leur Redempteur, mais vous estes encore leur Glorificateur.

C'est le dernier rapport que nos ames ont avec Dieu, & où vont aboutir tous les autres, puisque III. POINT: si elles ont esté faites de ses mains, comme Createur, si elles ont esté racheptrées de son Sang comme Redempteur, c'est pour recueillir ses recompenses comme Glorificateur. C'est icy la dernière reflexion dont nous nous devons seruir pour comprendre leur dignité, & pour nous exciter à prendre soin de leurs maladies, puis que nous voyons l'immortalité de leur gloire. Ce que vous comprendrez excellemment, s'il vous plaist de presupposer que Dieu comme Glorificateur, fait en elles trois fonctions. 1. Dans l'éternité antérieure, il les a destinées pour cette gloire. 2. Dans le temps, il leur a donné des dispositions proportionnées à cette fin. 3. Et dans l'éternité postérieure, il leur a donné effectivement ce bonheur, & ces couronnes éternelles de possessions & de gloire. Voilà trois rayons que Iesus darde encore sur nos ames pour faire trois reflexions sur elles, & trois éléuations de leur dignité.

1. Nous sommes destinez pour la gloire, & c'est la volonté de Dieu. Apprenons quelque chose sur ce sujet qui regarde la creation de l'ame. Dans l'éternité antecedente, nos ames sont éléuées dans vn ordre furnaturel & diuin: Changeons les ceremonies de l'Eglise, & l'ordre de nostre dis-



cours. Ne regardons plus nos ames comme attachées à vn corps mortel & terrestre, regardons-les en Dieu & dans le Ciel, où elles doivent élever cette poussiere & ces cendres; fermons ces tombeaux & ces sepulchres, puisqu'ils sont les effets du peché: Ha! ce mesme homme à qui Dieu a fait dire par les Prestres & par les cendres, Tu és terre, & tu retourneras en terre, recevra cet oracle plus fauorable que l'Apostre S. Pierre nous apprend, *Nouos caelos, nouam terram secundum promissa ipsius expectamus.* Nous sommes terre; mais cette mesme terre changera de nature, & de mortelle deuiendra immortelle par l'élevation que Dieu en fera dans les Cieux. Voilà le partage de deux oracles que Dieu a faits pour cet homme en deux différentes conditions: Le premier regarde le corps des hommes apres le peché; c'est vn oracle de Iustice, qui les condamne à mourir, & à estre reduits en cendres. Mais le second regarde les ames en elles-mesmes, & dans leur nature & dans leur fin; c'est vn oracle de bonté & de miséricorde; Tu as vne origine élevée, tu retourneras au Ciel. Car quoy que Dieu destine l'homme tout entier à la gloire, quoy que les promesses du Sauueur s'adressent & à l'ame & au corps des Chrestiens pour les engager à son seruice par des recompenses proportionnées à la charité de Dieu, neantmoins cette destination de Dieu, & ces promesses de IESVS, regardent particulièrement l'ame; parce que c'est elle proprement qui peut receuoir l'essence de la gloire, qui consiste en la vision & en la possession de Dieu: Le corps ne peut pas estre élevé pour voir la Di-

2. Petr.

3.

uinité, il n'y a que l'ame seule qui peut recevoir cette lumiere & cette gloire. D'ailleurs la gloire se répand de l'ame dans le corps, en luy communiquant sensiblement vne partie de cette lumiere de la vision beatifique par le rejallissement du bonheur & de la gloire qui se fait de l'esprit sur le corps, comme dit S. Thomas. N'est-ce pas vn auantage à l'ame Chrestienne qui se voit engagée dans ce corps de bouë & de limon, où elle souffre encore des peines, de recevoir cette destination de Dieu & des promesses si fauorables? Comme si tandis qu'un esclau est dans les chaines, le Prince le destinoit à l'Empire & qu'il luy en enuoyast porter la nouvelle: Ha! c'est dans ce corps où l'ame est captiue des sens, qu'elle apprend par ces mesmes sens, par les promesses de l'Euangile, & par la Foy qu'elle reçoit par ses organes, qu'elle est destinée pour la gloire, & que Dieu luy donne des dispositions pour cette fin.

2. Car il ne se contente pas de nous destiner à quelque fin, il nous donne communément les moyens pour y atteindre; il nous donne pendant le temps les dispositions necessaires à cette fin, & des inspirations qui acheuent l'accomplissement de ses promesses; il nous accordent des impressions saintes, qui sont les semences de l'eternité, les dispositions à la gloire, & les premices des esperances qui nous doiuent animer à son amour: Il nous communique les merites du Sauueur, qui consistent dans vne étincelle de ses droits, & dans vn transport qu'il nous fait de luy-mesme: Il nous donne la grace habituelle, qui est la semence de la gloire, & vn droit habituel à cette

possession: Il nous donne les bonnes œuures, qui sont plûtoſt les effets & les fruits de ſa grace, que de noſtre liberté: Il nous donne de nouveaux droits à cette poſſeſſion: Ce qui fait que nous la pouuons demander avec l'Apoſtre, comme vne couronne de Juſtice, & il nous dōne des eſperances conſequentes à ces droits. Mais toutes ces impreſſions ſe font principalement ſur l'ame, qui eſt capable de recevoir ces droits, & qui peut conceuoir & eterniſer cette eſperance: Parce que nous auons cette qualité que Tertullien donne à Enoc & à Elie, & qu'il applique aux Chreſtiens, quand il les appelle, *Aternitatis candidatos*, c'eſtoit des pretendans à l'eternité. Il fait alluſion à ce qui ſe pratiquoit à Rome: lors que quelque citoyen pretendoit à quelque dignité, il prenoit vne robbe blanche pour declarer ſes pretentions par cette marque; & pour dire auſſi qu'il appuyoit ſes pretentions ſur l'innocence de ſes mœurs, dont la blancheur eſtoit comme le ſymbole. C'eſt à de ſemblables conditions qu'on nous donne la robbe blanche au Bapteſme, pour marquer que nous ſommes les pretendans à l'eternité, & que nous y voulons arriuer par l'innocence. C'eſt vne grande éléuation pour des hommes, dont la nature ſemble borner les pretentions dans la terre, & que le peché damne & precipité dans l'Enfer, que d'auoir de ſi grands droits dans le Ciel, & qu'il y enuoye ſes eſperances.

3. Mais enfin elles y doiuent vn iour arriuer. C'eſt la derniere éléuation de l'ame Chreſtienne, en qui Dieu ſe glorifiera vn iour, ſi elle n'empêche pas les deſſeins fauorables de Dieu, & ſi elle

Tertul.  
lib. de  
Reſur-  
rect.  
carn.  
cap. 58.

ne combat pas sa gloire. Mais auant que de finir cette derniere partie, tirons deux consequences qui regardent sur tout ce que nous deuons faire: La premiere, c'est que nous deuons estimer infimement nostre ame, puisqu'elle est destinée à la gloire, à raison de ses actions; par le merite de IESVS-CHRIST, & par la misericorde de Dieu. La seconde, c'est que nous deuons auoir de grands soins pour guerir les maladies de nos ames, sur qui Dieu a eu de si grands desseins, & à qui il a procuré des eleuations si considerables. On ne regarde pas seulement dans les maladies, les maux presens qu'elles font, ou les douleurs qu'elles causent, mais les suites qu'elles traissent apres elles, si elles sont mauuaises, ou si elles peuuent oster la vie. Voyons l'importance de nos maux, & les suites de nos maladies: Elles nous conduisent à l'Enfer, elles peuuent nous priuer de la gloire; Ha! mon ame, tu as de grands droits sur le Ciel; c'est où tu dois prétendre par trois titres, que tu reçois de Dieu, comme Createur, comme Redempteur, & comme Glorificateur.

C'est par ces considerations que les Anges, à CON- qui Dieu auoit confié la garde & la conduite de CLV- nos ames en prennent vn si grand soin: C'est par SION. ces motifs, que les Apostres ont eu vn zele si ardent pour le salut des ames, qu'ils ont dit par la bouche de S. Paul: *Ego autem libentissime impendam & superimpendar pro animabus vestris.* 2. Cor. 12. Je m'employe, & me suremploye pour vos ames. Allez, Apostres, allez trauerfer les mers, allez parcourir les Prouinces, sous l'esperance que vous auez que vous sauuez quelque ame: Vous

estes bien recompensez, puisqu'elle portel' image de Dieu, comme Createur, qu'elle participe à ses auantages, comme Redempteur, & que par cette redemption il la destine pour le Paradis comme Glorificateur. C'est pour ces raisons que IESVS, apres estre mort pour le salut des ames, a laissé dans son Eglise des Apostres, pour procurer à son exemple le salut des Chrestiens, & qu'il les enuoye encore de temps en temps pour les sauuer, pour les guerir de leurs maladies, & traualier pour leur soulagement. Ha! si nos ames sont si precieuses à Dieu, aux Anges & aux Hommes, quel soin ne devons-nous pas prendre de traualier à les guerir, puisqu'elles portent l'image de Dieu, qui les anime à se sauuer, & qui les préuient de ses graces victorieuses? Cependant comment est-ce que nous traitons nos ames, qui sont doiüées d'une dignité si considerable? Il est venu en ce monde pour les sauuer, & faut-il que par nostre faute il les perdent? Elles irritent par leurs offenses, 1. leur Createur, 2. leur Redempteur, & 3. leur Glorificateur.

1. Permettez-moy donc que ie vous demande à quoy vous employez vostre ame? Que fait-elle dans vostre teste, dans vostre cœur, dans vos yeux, dans vos mains, & dans vostre langue? Quelles sont vos pensées, vos desirs, vos actions, vos regards, & vos paroles? N'est-ce pas offenser la dignité de cette ame, que d'entretenir vos pensées brutales, criminelles & indignes de sa noblesse? Ha! brutal, si vous auiez l'ame d'un animal irraisonnable, vous ne la traitteriez pas autrement; & cependant vostre ame est faite à l'image

de

de Dieu, elle est spirituelle, intelligente & immortelle; & cependant vous offensez sa dignité, & vous l'abaissez à des passions brutales, pour offenser celuy dont elle porte l'image. Libertins, reconnois ton aueuglement, puisque tu employes si mal le temps que tu as receu pour trauailler à ton salut: N'es-tu pas bien insensé, puisqu'au lieu de faire des actions dignes de la grandeur de ton ame, tu t'amuses à prophaner sa noblesse par des actions viles & abjectes? De quels yeux crois-tu que les Anges voyent tes actions, & les occupations auxquelles tu t'amuses? Employe pour le Ciel l'estre que tu as receu, qui te met au dessus de la nature par ta creation, & qui te fait approcher de la noblesse des Anges par ta Redemption.

2. C'est, comme dit saint Augustin, le funeste commerce des pecheurs, de vendre leur ame au demon pour vn petit plaisir, pour vne recompense legere, & pour vne douceur qui passe en vn moment. *Vnusquisque peccando animam suam diabolo vendit, acceptâ, tamquam pretio, dulcedine temporalis voluptatis.* Vn Philosophe dit tres-bien, qu'il n'est rien de plus vil à l'homme, que l'homme mesme: *Adeo nihil est cuique se velius.* La raison qu'il en apporte est belle: c'est, dit-il, parce qu'il se donne luy-mesme pour acquerir des biens d'vn moment, pour contenter les passions, & qu'il croit que ces choses luy coûtent peu; *Gratuita nobis videntur, que carissimè constant.* Ibid.

Nous executons tous les iours ce que dit ce Philosophe, nous ne craignons pas de donner nostre ame & nostre esprit pour la moindre satisfaction de nostre corps: Nous ne faisons pas difficulté de

donner nostre liberté à vne creature ; nous engageons nostre ame pour vn rien , & nous commettons toutes sortes de crimes pour l'auoir. Il y a d'estranges loix dans le commerce des hommes du monde ; mais disons qu'il s'en trouue de plus funestes dans le commerce des Chrestiens: Nostre ame entre dans nos marches , elle fait vne partie de nos pactes : S'il faut auoir vn office , s'il faut acquerir vn Benefice, que fait-on ? on donne son ame , si nous ne le pouuons auoir par d'autres voyes : S'il faut iouir d'un plaisir , & qu'il n'y ait point d'autre moyen que de donner son ame au diable : on dit , qu'il l'a prene , pourueu que nous l'ayons. Mais , malheureux , dis-moy , ie te prie , si tu auois enuie de quelque chose , & qu'on te demandast pour cela tout ton bien, voudrois-tu le donner ? Et pour ce plaisir d'un moment tu donnes ton ame. Vous auez donné, mon Dieu, tout vostre Sang pour l'ainour d'un seul homme, & ce malheureux la vend pour vn rien, pour vn ie ne sçay quoy, sans considerer qu'il la perd pour toute l'eternité ; & cependant vous l'auiez rachetée pour la faire participante de vostre gloire.

3. Mais il abandonne toutes les pretentions & toutes les esperances qu'il peut auoir, il trompe & trahit tout le Sang que Dieu a versé pour luy, comme Redempteur, & il ne veut pas participer à l'eternité de sa gloire. Ha ! mes freres , à Dieu ne plaise que vous soyez coupables de cette lâcheté:

Eccles. *Miserere anima tua placens Deo* : Ayez pitié de vostre ame , pour l'amour de celuy qui l'a créée, qui l'a rachetée, & qui la doit glorifier. Je ne parle pas de vos corps , mais seulement de vos ames , puisqu'elles doiuent estre la cause de vostre bonheur,

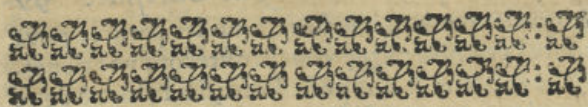
pour le premier Ieudy de Carefme. 99

& que les perdant vne fois , vous les perdrez pour toute l'eternité : Que vous profiteront vos richesses, vos biens & vos possessions, si à la sortie de ce monde cette ame est damnée, cette ame que Dieu a créée pour la glorifier ? Encore si vous auiez deux ames, en perdant l'une vous pourriez sauuer l'autre, mais vous n'en auiez qu'une, si vous la perdez, la perte est irreparable: Vous auiez tant de soin de vos corps, c'est l'objet de vos complaisances, de vos emplois, de vos occupations ; vous prenez tant de soin pour conseruer sa beauté, & pour le tenir en son en-bon-point, & vous ne faites rien pour vostre ame : Si vous auiez mal à la moindre partie de ce corps, tout le monde est en allarmes ; on cherche le Medecin, on appelle le Chirurgien : Mais toute vostre ame est infectée de plusieurs pechez mortels, ce sont des maladies qui la meneront à la mort eternelle, & cependant vous ne vous en mettez point en peine. Concluons donc, *Miserere anima tua placens Deo* ; faisons par aduance ce que nous voudrions auoir fait à la mort ; pour lors nous recommanderons nos ames à Dieu. *In manibus tui sortes sunt mea* : Je vous re-

Pf. 30.

commande mon ame, mon Dieu, vous l'auiez créée, vous l'auiez rachetée, & destinée pour la gloire : Je vous demande les graces necessaires pour acheuer vos desseins, & pour pouuoir estre vn iour participant de vostre gloire ; ie vous la souhaite au nom, &c.





P R E M I E R  
S E R M O N

POVR LE I. VENDREDY  
DE C A R E S M E.

Ego autem dico vobis , diligite inimicos vestros , benefacite iis qui oderunt vos : & orate pro persequentibus , & calumniantibus vos , vt fitis filii Patris vestri , qui in caelis est. *Matth. 5.*

*C'est moy qui vous le dis , aimez vos ennemis , faites du bien à ceux qui vous haïssent , & priez pour vos persecuteurs & pour vos calomnieurs , afin que vous deueniez les enfans de vostre Pere , qui est dans les Cieux. En S. Matth. chap. 5.*



Intention de IESVS dans ce iour estoit de faire la preuue de deux choses ; Premierement , il vouloit montrer l'excellence de l'Euangile avec les droits de l'ame ; Secondement , il desiroit persuader efficacement le pardon des ennemis , comme vn bien tres-necessaire à vn Chrestien : Et c'est pour le faire plus glorieusement par le triomphe de nos cœurs qu'il nous propose la grace de l'adoption & la qualité d'enfans de Dieu , afin que

la grandeur de la recompense soit vne marque de l'eternité de cette loy, & que la peine qu'il y auroit dans la pratique de cette vertu, deuinft douce par la consideration de cette promesse. L'intention de IESVS, a esté seulement de nous oster les mouuemens implacables de nostre colere; & il nous en a voulu donner l'exemple, en montant sur vne Croix, pour nous asséurer plus solemnellement de cette filiation, & pour la signer de son Sang, si nous pardonnons à nos ennemis. C'est le Saint Esprit qui nous fait enfans de Dieu, & qui nous rend ces difficultez surmôttables par le moyen de ses graces, demãdons-les luy par l'entremise de celle, qui ayant eu autant d'ennemis que son Fils, les a toujourns aimez d'une amitié de tendresse & de charité: C'est la sainte Vierge, que nous saluons avec l'Ange, en luy disant: *Aue Maria.*

**N**ous pouuons considerer la grace de l'adoption & la qualité d'enfans de Dieu, que IESVS promet aux Chrestiens, en trois estats; Ou comme vne faueur que nous deuons acquerir: Ou comme vne dignité que nous deuons soustenir: Ou comme vne qualité que nous deuons conseruer. C'est pour ces trois fins que le pardon des iniures est importât & necessaire; & ce sont les trois estats que nous presente aujourd'huy IESVS-CHRIST dans l'Euangile; *Et factis filij Patri vestri:* Aimez vos ennemis, afin que vous deueniez enfans de Dieu. Aimez vos ennemis, afin que vous sousteniez la gloire des enfans de Dieu. Aimez vos ennemis, afin que vous conseruiez l'honneur & l'aduantage d'estre enfans de Dieu. C'est en ces trois manieres que ie veux aujourd'huy considerer le pardon des

Division  
du dis-  
cours.

ennemis: 1. Comme vn moyen necessaire pour ac-  
querir cette qualite: 2. Pour soutenir cette dignite:  
3. Pour conseruer cette gloire. Ce sont les trois  
parties de ce discours, & le sujet de vos attentions.

I.  
POINT. Il n'est rien de plus important ny de plus ad-  
uantageux à l'homme que d'estre eleue à la digni-  
te d'enfant de Dieu, & d'estre adopte dans sa fa-  
mille; mais il n'est rien aussi de plus efficace pour  
acquérir cette qualite, que le pardon des ennemis,  
qui a comme trois rapports avec la grace de nostre  
adoption: Le 1. rapport est vn rapport de dispo-  
sition: Le 2. est vn rapport de merite: Le 3. est  
vn rapport de condition. C'est vne disposition ex-  
cellente; c'est vn merite puissant; c'est vne condi-  
tion necessaire pour l'obtenir apres que nous l'a-  
uons perduë.

1. Expliquons ces rapports, & presuppofons que  
la filiation diuine comprend deux operations de  
Dieu. 1. La remission des pechez. 2. L'infailibili-  
te de la grace interieure, qui enuelope vne parti-  
culiere inhabitation de l'esprit de IESVS, que l'A-  
pôtre appelle vn esprit d'adoption, qui nous fait  
croire à Dieu comme à nostre Pere: *Spiritus ado-*  
*ptionis filiorum, in quo clamamus, Abba Pater.* Mais  
Rom. 8. comme nous deuons proportionner nostre amour  
à cette double faueur, il n'y a point de disposition  
plus excellente ny plus propre, apres l'usage des  
Sacremens, que l'amour des ennemis, qui comme  
dit saint Augustin, ne nous fait pas seulement ses  
amis, mais encore ses enfans: *Per amorem enim*  
*hominis inimici efficieris amicus Dei, imò non solum*  
Aug. serm. 5. *amicus, sed etiam filius.* La raison se prend de la  
de fact. nature de cette vertu, qui a deux conformitez  
attrayantes; l'vne à l'égard de la misericorde de

Dieu, l'autre à l'égard des playes & du Sang de IESVS. 1. C'est la misericorde de Dieu qui est la cause principale & primitive de nostre filiation; parce qu'elle nous donne par ces graces le pardon de nos pechez: Or il est certain que le pardon des ennemis nous rend semblable en quelque façon à la misericorde de Dieu. Il y a du rapport entre la misericorde que nous luy demandons & celle que nous exerçons enuers nos freres; qui doute que cette ressemblance ne soit vne disposition plus acheuée pour attirer sa filiation sur nous? *Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam* Matth. consequentur. 2. Les playes de IESVS sont les causes meritoires de nostre adoption, & de nostre grace: Et sur qui répand-t'il plus fauorablement & plus efficacement les merites de ce Sang qu'il verse, que sur les cœurs qui pardonnent? Ah! quand il a receu ses playes sur la Croix, il les a employées pour demander pardon en faueur des bourreaux, qui les luy faisoient par leurs crimes; & sans doute qu'il les souffroit encore plus affectueusement, lors qu'il les souffroit pour ses ennemis. Mais en mesme temps qu'elles nous donnent le pardon de nos crimes, elles nous demandent aussi le pardon de nos ennemis: *Dimittite, & dimittimini.* Il me semble que dans cette occasion le cœur de Dieu & les playes de IESVS sont comme des écho qui se ioignent pour répondre à nos cœurs, à peu près, comme si vous estiez entre deux rochers, & que vous disiez cette parole, pardon, misericorde, ces deux rochers ioignent ensemble leurs écho, & répondent en mesme temps chacun de son costé, pardon, misericorde. Voilà la parole d'un Chrestien qui a des ennemis; il se place entre

Matth.

5.

Luc. 6.

33.

le cœur de Dieu, & les playes de IESVS pour demander le pardon de ces pechez; mais il faut auparavant qu'il ouvre son cœur, pour dire qu'il pardonne à ses ennemis: Et dans ce mesme moment, & le cœur de Dieu, & les playes du Sauueur s'ouurent pour répondre à ce pecheur; ie te remets tes pechez, ie te pardonne tes offenses. Admirable disposition, dit saint Gregoire de Nyffe, qui nous rend en quelque façon participans du pouuoir de Dieu, à qui seul appartient de pardonner les pechez: Ah! ie pardonne les pechez, & ie les pardonne à moy-mesme, quand ie pardonne à mon ennemy cette iniure qu'il ma faite: Par tout ailleurs ie dois imiter Dieu comme mon exemple; mais dans cette occasion, dans le pardon de mes ennemis, ie somme la misericorde de Dieu de m'imiter moy-mesme, luy disant avec ce S. Docteur,

*Fac quod feci, imitare seruum tuum, peccata dimisi, & tu dimitte.* I'ay fait ce que vous m'avez commandé, imitez mon pardon par le vostre; i'ay pardonné mes iniures, pardonnez-moy mes pechez.

Greg.  
Nyff.  
orat. 5.  
in orat.  
domin.

2. Ce que nous obtenons d'autant plus facilement par cette voye, que ce n'est pas seulement vne simple disposition, mais vne action meritoire, qui merite cette recompense: *Vt sis filij Dei.* Je ne dis pas seulement quand elle est pratiquée par vn Chrestien dans la iustice, & faite en la charité: car pour lors elle deuiet vn merite de condignité; mais mesme estât exercée par vn pecheur, par vn motif surnaturel, & par le mouuement du Saint Esprit, elle est meritoire par vn merite de congruité. La raison se prend de deux conditions excellentes en elle-mesme: 1. Du pacte que Dieu a fait avec l'homme, & qu'il a reiteré si souuent

dans l'Euangile, qu'il pardonnera à ceux qui pardonneront. Et S. Cyprien dit que c'est vne espece de contract, *Adjunxit planè*, dit-il, & *addidit legem*, *certâ nos conditione & sponsione constringens; ut sic nobis dimitti debita postulemus secundum quod & ipsi debitoribus nostris dimittimus.*

Cypr.  
lib. de  
orat.  
Dom.

2. De l'excellence mesme, & de la difficulté de cette action, qui est vne des plus heroïques du Christianisme: Quand il n'y auroit autre chose que la difficulté qu'il y a de dompter l'inclination naturelle qu'on a de se venger, & la peine qu'on souffre à resister aux desirs de la vengeance, qui est si commune parmi les gens du monde, nous pourrions dire que c'est vn coup plus grand & plus difficile, que de triompher de tous les plaisirs imaginables, & de vaincre tous les supplices des tyrans, Ah: que de combats & de resistances; ah! que de peines & de souffrances auant que de pouuoir dire, ie pardonne de bon cœur. S. Augustin parlant de l'action que fit Dauid, quand tenant Saül à son auantage & comme entre ses mains, il se contenta seulement de luy couper la frange de sa robe pour luy faire voir qu'il auoit pû se venger, dit qu'il offrit dans cette action vn sacrifice plus agreable à Dieu, & qu'il remporta sur luy-mesme vne victoire plus glorieuse que celle qu'il auoit remporté sur Goliath. Sur quoy l'Abbé Rupert fait vne belle remarque; Il dit que Iesvs auoit voulu naistre de la famille d'Abraham & de Dauid, & qu'il se les auoit proposez pour les deux Chefs de la famille, pour recompenser deux actions heroïques & vertueuses que ces deux Patriarches auoient faites, & par lesquelles ils auoient mérité cette circonstance, comme vne recompense pu-

blique de la gloire de leurs actions. La premiere action fut celle que fit Abraham, quand il voulut sacrifier son fils Isaac, pour obeir au commandement de Dieu : L'autre fut celle de Dauid, quand il pardonna à Saül, ayans tous les sujets de se venger de luy, & ayant vne occasion si fauorable de le faire. Et apres auoir comparé entre-elles ces deux excellentes actions, il dit que ce ne fut pas vne moindre vertu à Dauid d'auoir pardonné à son ennemy, & de ne l'auoir pas voulu immoler à sa vengeance, qu'à Abraham de n'auoir pas épargné son fils, & del'auoir voulu immoler à ce commandement de Dieu. *Ratio docet non multò minoris esse meriti pepercisse inimico propter Deum, quam non pepercisse vnigenito filio; Il adjoûte en suite, ob hanc maximè causam iuratum illi esse arbitramur, quòd semen vel caro eius assumenda. foret in Filium Dei; quia maximè causa ista facit Filios Dei.* C'est pour cette raison principalement que ces deux Patriarches ont esté éleué à l'alliance du Fils de Dieu, & qu'ils ont esté comme ses peres; & c'est aussi par ce moyen que les hommes possèdent la qualité d'enfans de Dieu. En effet, il y a dans le pardon des ennemis quelque force attrayante pour obtenir cette adoption, parce qu'il la regarde comme vne disposition excellente; il la recompense comme vne action meritoire, mais il la demande comme vne condition necessaire à cette fin.

3. D'où tirons-nous cette rigoureuse proposition, qu'il est impossible que nous obtenions la remission de nos pechez, ny que nous deuenions enfans de Dieu, si nous ne pardonnons les injures de deux principes de l'Euangile, & de la raison.

Rupert  
lib. 4.  
de vict.  
verb.  
Dei,  
c. 27.

Dieu comme l'arbitre fouuerain de la grace, peut appofer à fes faueurs telles conditions qu'il luy plaira; or il attache le pardon de nos pechez au pardon de nos ennemis, comme il se void dans plusieurs endroits de l'Euangile. Premièrement, par des propositions generales, difant qu'il prendra pour nous mefurer la mefme mefure dont nous nous ferons feruis enuers nos freres; *Eadem men-*  
*fura qua menfi fueritis, remeietur vobis.* Secondement, par des propositions particulieres, comme quand il dit expreffément & formellement, que fi nous ne pardonnons nos injures, il ne nous pardonnera pas nos pechez. La raifon generale de cette neceffité fe prend de l'impoſſibilité qu'il y a que nous ayons vne veritable douleur de nos pechez, & fingulierement de nos haines contre nos ennemis, tandis que nous conſeruerons cette haine, & qu'elle ſubſiftera dans nos cœurs. Mais les raifons particulieres ſe tirent des oppoſitions differentes que le peché a en ſoy, & de la diſproportion que ce cœur irreconciliable a pour meriter la grace. 1. Elle eſt oppoſée à la miſericorde de Dieu, qui eſt la cauſe principale de cette grace d'adoption, parce que bien loin de nous rendre ſemblables à luy, elle nous rend ſemblables aux Demons, qui ont des fureurs irreconciliables & purement indignes de ſes faueurs: *Homo homini reſer-*  
*uat iram, & à Deo querit medelam: Quoy, vn*  
 homme gardera ſes reſſentimens contre ſon frere, & il eſperera que Dieu luy accordera le pardon de ſes pechez? *Hoc eſt imaginarium*, dit S. Gregoire, *Deum credere eſſe propitium ijs qui iram portant in corde.* C'eſt vne choſe imaginaire de croire qu'un homme qui conſerue ſa colere contre ſon

Matth.  
5.

Ecclef.  
28.

Greg.



Cytil.  
Ierof.  
cathec.  
2.

frere, s'attend que Dieu luy soit favorable en ses crimes. Mais d'ailleurs, il est incroyable que Dieu luy pardonne de grands pechez, tels que sont ceux de ce vindicatif, puisqu'il ne veut pas pardonner des injures bien legeres, telles que sont celles qui allument son ressentiment contre son ennemy. *Quâ fronte*, dit S. Cyrille de Ierusalem, *dices Domino: Remitte mihi multa mea peccata, si tu pauca conseruo tuo non remiseras?* Avec quel front osez-vous demander à Dieu qu'il vous pardonne beaucoup, puisque vous ne voulez pas pardonner à vostre frere, le peu dont il vous peut estre redevable? 2. Cette cruelle disproportion est encore opposée au Sang de IESVS, qu'il a versé pour nous meriter la grace: Je ne dis pas seulement parce que nous choquons les instructions & les exemples qu'il nous a donnez sur la Croix, mais encore parce que nous l'offensons en la personne de ses proches: Comment esperes-tu la misericorde du Sauueur que tu demande pour toy-mesme, puisque tu luy refuses la misericorde qu'il te demãde pour ton frere, & pour lequel il employe toute la vertu de son Sang & de ses playes? Ah! ne vois-tu pas les playes du cœur de IESVS, qu'il a ouuertes pour te pardonner, mais ne vois-tu pas que tu les ferme par ta vengeance, comme dit S. Augustin: *Dum negas fratri misericordiam, tibi claudis patris indulgentiam.* 3. Enfin cette disproportion injuste est opposée à toutes les bonnes œuures, qui sont les moyens pour arriuer au Paradis, & qui sont les satisfactions toutes puissantes pour appaiser la iustice de Dieu, pour fléchir sa bonté, & pour nous appliquer ce Sang de IESVS-CHRIST, puisqu'elle l'offense en luy-mesme: C'est pourquoy il nous com-

Aug.  
serm.  
182. de  
temp.

mande que si lors que nous allons à l'Autel, nous auons quelque ressentiment contre nostre frere, que nous quittions le sacrifice de l'Autel pour nous aller reconcilier avec luy; nous montrât qu'il ne peut le receuoir de nos mains, que nous voulons tremper du sang de nos ennemis, & que nous sommes injustes si nous l'offrons en cet estat. Si nous prions, l'oraison est toute-puissante pour obtenir la misericorde de Dieu; mais depuis que IESVS nous a instruit de sa bouche, & nous a imprimé dans le cœur la façon de prier; toutes nos prieres ne sont efficaces qu'entant qu'elles sont fondées sur le pardon de nos ennemis. La raison se préd de la condition que le Sauueur a mise dans ces paroles, par lesquelles nous demandons le pardon de nos pechez, qui est que nous pardonnions à nos ennemis, *Dimitte nobis debita nostra, sicut & nos dimittimus* Matth.  
*debitoribus nostris.* Nous acceptons cette condition 6.  
 que nous disons dans l'Oraison Dominicale. Mais expliquons à nous-mesmes le syllogisme que nous faisons: Quel est le principe? c'est que Dieu nous pardonne; & la langue dit, comme nous pardonnons à nos ennemis: Quelle sera la consequence de ces deux prémices? Or est-il que nous ne voulons pas pardonner à nos ennemis: Acheue, malheureux, & dis que pour ta condamnation tu ne veux pas que Dieu te pardonne, que tu ne veux pas sa grace, que tu ne veux pas qu'il soit ton Pere, que tu as méprisé ses instructions & ses oracles: Nous auoions qu'estant en cet estat, il ne peut pas estre ton Pere, & que tu ne peux pas estre son fils, puisque tu n'as pas les dispositions necessaires pour acquerir la grace de cette adoption, ny pour en soustenir la gloire en elle-mesme.

II. C'est la seconde explication de nostre thème:  
 POINT. *Vt sitis filij Patris vestri*: Pardonnez à vos ennemis, afin que vous paroissiez enfans de Dieu, & que par ce moyen vous sousteniez cette dignité. Ou, comme dit l'Abbé Paschasius sur S. Matthieu, pour ne dégenerer pas de la gloire de cette alliance: *Ne degeneres sitis*. Non, ce n'est pas assez d'avoir reçu la grace de cette adoption; si vous voulez estre les enfans legitimes de ce Dieu, comme dit eloquemment S. Pierre Chrysologue, vivez comme enfans de Dieu, afin que vous ressembliez par vos vertus & par vos œuvres, à vn Pere si excellent; *Si te Dei filium esse fecit, vive quasi filius Dei*: Que vos actions verifient vos paroles, & qu'elles rendent à Dieu cette gloire, cette edification à vostre frere, & à vous-mesme ce témoignage, que vous estes enfans de Dieu. Mais s'il y a rien qui puisse soustenir cette gloire, & qui montre que nous sommes les veritables enfans, c'est le pardon des ennemis. Trois choses principalement montrent qu'un enfant est un digne fils de son pere, la ressemblance, l'obeissance & l'amour. 1. S'il luy ressemble par le visage ou par les mœurs. 2. S'il obeit à ses commandemens. 3. S'il l'aime avec tendresse. Voilà les trois caracteres de nostre filiation, sans lesquels il est impossible que nous vivions comme des enfans de ce Pere.

1. Les Philosophes disent que la generation entretient naturellement la ressemblance des memes natures; *In similitudinem natura*. Et les Theologiens adjouent que le Verbe dans son principe est propre Fils de Dieu, parce qu'il est produit par voye de connoissance, dont la propriété est de ressembler parfaitement à l'objet qu'elle exprime.

Pasch.  
lib. 3. in  
Matth.

Petrus  
Chryf.

Arist.  
in Phy-  
sic.

pour le I. Vendredy de Carefme. 111

Ainsi nostre adoption doit auoir rapport à cette filiation excellente de Dieu ; & pour estre les dignes enfans, nous deuons ressembler à nostre Pere, suiuant l'explication de S. Chrysofome : *Vt sitis filij Patris vestri; vt sitis similes Patri vestro.* Mais le mesme Docteur adjoûte que nous ne pouuons pas estre semblables à nostre Pere, qu'en pardonnant à nos ennemis : veu que la misericorde qui pardonne aux pecheurs est la plus visible de ses perfections, & la plus animée dans son visage : *Nil enim facit homines ita Deo similes, sicut inimicis parcere.* Nous sommes enfans de Dieu considéré en deux estats ; de Dieu viuant dans la gloire ; de Dieu mourant sur la Croix. Mais comme personne ne peut ressembler à Dieu comme viuant dans la gloire, que par la misericorde, & encore principalement par celle qui nous pardonne les injures, aussi n'est-il point de perfections ny d'attributs en Dieu, qu'il nous commande d'imiter avec plus de soin, que cette misericorde qui pardonne les pechez des hommes. Le Sauueur a exprimé son sentiment quand il a dit, *Qui Solem oriri facit super bonos & malos, & pluit super iustos & iniustos.* Faire leuer le Soleil & couler les pluyes & les rosées sur la terre, c'est vn acte de la liberalité de Dieu; mais faire leuer cet Astre, & faire couler les pluyes sur les terres des impies & des pecheurs, sans que l'indignité de leur personne, & le ressentiment de sa iustice l'oblige de se venger, n'est-ce pas vn acte de sa misericorde ? Mais, ô mon Dieu, en mesme temps que nous voyons ce caractere de vostre misericorde, qui pardonne à ses ennemis, qui doute que vous ne demandiez aussi à l'homme qu'il pardonne facilement les injures

Chry-  
soft.  
homil.  
27. in  
Genef.

Ibid.

Math.

5.

quiluy sont faites ? Il doit faire, pour ainsi dire dans le petit monde, qui est luy-mesme, ce que vous faites dans le grand ; Il ne peut pas faire couler les pluyes sur les terres de ses ennemis, mais il fera couler ses oraisons & ses prieres sur leur cœur ; il ne peut pas disposer du Soleil pour le faire luire à leurs yeux, mais il imitera cette bonté, & leur montrera son amour, qui est le Soleil de nos ames : *Quem Solem oriri facit.* 2. Que si nous sommes encore les enfans de Dieu mourant sur le Caluaire, où il nous a engendrez par l'ouuerture de ses playes ; comment pouuons-nous mieux l'imiter en cet estat, que par le pardon de nos injures qu'il a pratiqué avec tant d'éclat ? Iamais, dit saint Augustin, Iesvs n'a montré qu'il estoit Fils de Dieu, que quand il a pardonné les injures. Non, il n'a pas montré cette qualité, quand il a brisé les voiles du Temple, quand il a fait trembler la terre, & quand il a éclypsé le Soleil : Mais il l'a fait éclater quand il a exercé sa misericorde ; quant au lieu de se venger des bourreaux, il a pardonné leurs crimes ; & quand il a employé le reste de sa vie pour leur reconciliation avec son Pere dans le temps qu'ils sollicitoient sa vengeance. Il est nostre Pere, & nous deuous estre ses enfans ; nous auons vn Dieu en Croix, qu'il faut imiter ; il faut pardonner à nos ennemis, comme il a pardonné à ses bourreaux, & nous ressemblerons à Dieu comme à nostre Pere, & nous obeirons excellemment aux commandemens qu'il nous en a fait.

2. On connoist les veritables enfans par l'obeissance qu'ils rendent à leur pere, particulièrement quand le pere commande comme pere, & qu'il  
fait

fai  
&  
qu  
me  
ne  
me  
rite  
tem  
fui  
mo  
me  
ma  
Di  
l'in  
afir  
fan  
cel  
tra  
par  
les  
ver  
nou  
me  
me  
est.  
pou  
bien  
Il r  
tien  
vni  
voy  
rell  
deff  
que  
& v

pour le I. Vendredy de Carefme. 113

fait des commandemens pour le bien de sa famille & de ses enfans. Or de tous les commandemens que Dieu a faits, & le plus grand qu'il a fait comme nostre Pere, ç'a esté celuy du pardon des ennemis: Soit que nous regardions ce commandement dans son principe, il employe toute l'autorité paternelle qu'il a, pour nous dire: *Ego autem dico vobis*, c'est moy qui vous le dis, moy qui suis vostre Pere, moy qui vous ay regeneré par mon Sang, moy qui vous puis commander comme Souuerain: Soit que nous regardions ce commandement dans sa fin, & dans l'intention de Dieu, il le fait pour le bien de sa famille, pour l'interest general & particulier de toute l'Eglise, afin de conseruer l'vnion & la paix entre ses enfans, viuans ainsi charitablement. Et c'est pour cela qu'il nous deffend la colere & la haine contraire à cette vnion; il imprime ce sentiment du pardon au fond de nostre cœur, pour empescher les ressentimens de nos injures, & les desirs de vengeance contre nos freres: Soit encore que nous regardions ce commandement en luy-mesme, disons avec S. Ierosme, que ce commandement est vn bienfait: *Illud imperium beneficium est*. Hier;

Il commande pour faire du bien à sa famille, pour faire du bien à nos ennemis, & pour faire du bien à nous-mesmes. *Illud imperium beneficium est*. Il adresse ce commandement à tous les Chrétiens, pour les maintenir les vns & les autres en vnion & en amitié; il fait comme vn pere, qui voyant deux de ses enfans qui ont quelque querelle ensemble, se place au milieu d'eux, pour leur deffendre de se nuire l'vn à l'autre. Il me semble que ie vois Iesvs qui se met entre vostre ennemy & vous; d'vn costé il s'adresse à vous, & vous de-

fend de l'offenser sous peine de desobeissance, & ainsi il le met à l'abry de vostre colere : Mais d'un autre costé, il s'adresse à vostre frere, & luy défend pareillement de vous offenser, sous les memes peines, & vous met aussi par ce moyen à l'abry de sa fureur. Puissant motif pour nous persuader l'exécution de ce commandement. Mais comment pouuons-nous porter témoignage que nous sommes ses enfans, si ce n'est en obeissant à vne loy si importante & si necessaire que Dieu a faite avec tant de solemnité; & si nous ne disons comme Laban à Iacob, qui auoit offensé son beau-pere, en s'enfuyant de sa maison avec ses filles & ses Dieux? Cet idolâtre l'ayant atteint sur la montagne de Galath; Vous voyez, luy dit-il, que ie vous tiens entre mes mains, & que ie puis me vanger : mais le Dieu de vostre Pere, qui m'a apparu en songe, m'a deffendu de vous sâcher, non pas mesme d'une seule parole: *Et nunc quidem uallet manus mea reddere tibi malum; sed Deus Patris vestri fieri dixit mihi: Caue ne loquaris contra Iacob quidquam durius.* Ah! dit vn Chrestien à son ennemy, vous m'avez offensé, ie puis me vanger par mes paroles & par mes actions pour satisfaire à ma colere; mais nostre Pere est descendu du Ciel pour me deffendre de vous nuire; & il me commande comme à son fils, & cet agneau de Dieu me lie non seulement la langue, mais encore le cœur: *Agnus Dei mihi dixit, linguam cohibe?* Ie luy veux montrer mon obeissance en vous pardonnant; mais ie luy veux aussi montrer mon amour.

Genef.  
31. 29.

3. Car l'amour que les enfans ont pour leurs peres, marque qu'ils sont les veritables enfans,

pour le I. Vendredi de Carefme. 115

qu'ils font vne partie d'eux-mefmes, & vne partie de leur fubftance. C'eft auffi la principale marque & la plus grande reflemblance que Dieu demande dans noftre adoption, aimez-moy comme voftre Pere: *Ego fum Pater tuus*. Mais vn des plus grands témoignagnes que nous pouuons rendre à Dieu de noftre amitié, c'eft d'aimer noftre ennemy pour l'amour de celuy qui nous le perfuade. La raifon fe prend de la neceffité qu'il y a d'aimer noftre ennemy; il n'eft pas mal-aifé d'aimer, la nature nous y porte; il n'eft pas difficile d'aimer les autres hommes, la raifon nous le perfuade; mais d'aimer noftre ennemy, ô Dieu! que c'eft vne action contraire à la nature, oppofée à la raifon, & à toutes les maximes du monde. Car comme en matiere de Foy, plus les veritez que nous connoiffons font difficiles en elles-mefmes, plus auffi nous témoignons auoir de refpect à fa parole, & aux lumieres de Dieu, qui font éleuées au deffus de noftre efprit: De mefme difons-nous des motifs de noftre charité; plus les objets que nous aimons nous paroiffent haiffables en l'imagination, plus auffi nous témoignons auoir vn amour plus grand & plus fort enuers Dieu, qui eft le motif de noftre amour. Ah! il faut que cet amour foit bien fort pour vaincre toutes les difficultez qui s'y oppofent. O Dieu! dit S. Auguftin, quel effroyable objet, qu'un ennemy qui nous a fait quelque injure; *Vbi nil oculus videt, nifi quod displicere videtur*: Où nos yeux ne voyent rien qui ne nous déplaiſe; où rien ne paroift pour attirer noftre amour, où tout entretient nos refentimens & noftre haine; où toutes les qualitez de la nature, qui nous le rendoient aimable, font com-



me effacées & absorbées par les injures que nous en auons receuës : Or il n'y a que Dieu seul qui nous puisse dire : *Ego autem dico vobis , diligite inimicos.* Toutes choses vous persuadent la vengeance , mais moy , ie vous dis : aimez vostre ennemy , non pas pour l'amour de luy , mais pour l'amour de moy qui l'ay merité , & qui suis vôtre Pere. Et si nous obeissons à sa voix , si à trauers tant d'obstacles nous aimons nos ennemis , ô mon Dieu ! Comment vous pourrons-nous montrer plus efficacement l'amour que nous auons pour vous ?

Ioan. 8.

Que si nous sommes inflexibles à ces motifs , ha ! ne deuons-nous pas conclure qu'au lieu d'estre les enfans d'un Dieu, IESVS peut dire d'un Chrestien ce qu'il auoit dit des Iuifs , qu'ils sont les enfans du diable : *Vos ex parte diaboli estis.* Bien loin d'auoir le caractere de la misericorde de Dieu , vous auez le caractere des demons , en ne pardonnant iamais , & fomentant des inimitiez irreconciliables : bien loin d'obeir à ce commandement de vôtre Pere , vous participez à la rebellion de ces esprits damnez : bien loin d'aimer Dieu comme vôtre principe & vostre fin , vous l'offensez & vous le blessez dans la personne de vostre ennemy. Arreste , malheureux ! c'est ton Pere que tu blesses , si tu ne veux pas espargner ton ennemy , pardonne à ton Pere , qui est caché en sa personne : C'est ainsi que tu peux acquerir la grace de cette filiation , que tu en peux soutenir la gloire , & qu'enfin tu la peux conseruer.

III. C'est en ce dernier sens que les Peres expriment  
POINT. les paroles de nostre thème ; *Ut sitis filij Patris vestri.* Aimez vos ennemis , afin que vous continüiez

d'estre enfans de Dieu, & que vous conseruiez la grace de l'adoption, que vous auez receuë. Montrons briuelement la necessité de ce pardon pour conseruer cette grace, soit pour la perseuerance continuelle en cette vie, soit pour la perseuerance finale dans la mort; & imprimons cette verité, que nous ne pouuons pas estre enfans de Dieu, si nous ne pardonnons les injures: Les raisons se prennent de trois mauuais qualitez qui se trouuent dans le peché, qui combattent la perseuerance. 1. Le mépris de la grace. 2. La durée dans la malice. 3. L'obstination dans le peché.

1. Je ne veux pas dire seulement que le pardon des ennemis est necessaire pour conseruer la grace de l'adoption, puisque la haine que nous auons contre nos freres, de sa nature est vn peché mortel qui ruine cette grace: Je ne veux pas non plus estre du sentiment de ceux qui l'estiment vn empeschement, & vne opposition à la misericorde de Dieu, & au sang de Iesvs, qui les rends indignes de la protection spirituelle de Dieu necessaire à la perseuerance: Je tire son indignité de ce principe, c'est vn mépris de la Charité, qui rend vn vindicatif indigne du pardon; Il méprise cette qualité de Chrestien qui l'auoit fait enfant de Dieu, se portant naturellement à la vengeance. Helas! il vient de recevoir le pardon de ses pechez; qu'il penetre la grandeur de cette condition; il vient de recevoir la grace de sa filiation & de son adoption dans sa famille: Cependant il refuse à son frere le pardon qu'il a receu si souuerainement & si auantageusement de la bouche de son Pere. Ha! c'est trop, il merite que Dieu n'execute pas sa parole, & fasse aussi cette retractation digne de son cour-

roux & de son auersion, parce qu'il s'est rendu irreconciliable à son ennemy. Le Sauueur le marque clairement dans ces paroles de S. Matthieu, chap. 18. Vn Pere de famille fait rendre compte à ses fermiers, & il se presente vn d'eux qui luy estoit redevable de dix mille talens; mais ce fermier se trouuant insoluable, il se jette aux pieds de son Maistre, il le supplie d'auoir pitié de luy, & d'auoir vn peu de patience, afin qu'il ait moyen de le payer. *Patentiam habe in me, & omnia reddam tibi.* Ce Maistre en ayant pitié, luy quitte toute la dette; allez, iamais ie ne vous demanderay rien. Mais ce mesme seruiteur ayant trouué vn de ses compagnons, qui luy deuoit seulement vne somme de cent deniers, il le maltraite, il le prend à la gorge, il luy dit: Rendez-moy maintenant ce que vous me deuez: Ce pauvre debiteur se jette à ses pieds, & le prie d'auoir vn peu de patience, & d'auoir pour luy la mesme tendresse, dont son Maistre auoit usé en son endroit; *Patentiam habe in me, & omnia reddam tibi.* Mais que fait cet impitoyable creancier? Il se rend insensible à ses demandes & à ses prieres, il le fait mener prisonnier iusqu'à ce qu'il luy ait rendu toute la somme. Le Maistre aduertuy de ce procedé, r'appelle ce seruiteur creancier pour luy reprocher son ingratitude; *Serue nequam, nonne debitum dimisti tibi, quoniam rogasti me, nonne ergo oportuit & te misereri conserui tui?* Malheureux seruiteur! ie t'auois quitté toute la dette à ta simple priere, ne deuois-tu pas vser d'vne semblable misericorde enuers ton compagnon à mon exemple, & pour ma consideration: ie reuoque la grace que ie t'ay faite, qu'on le mene en prison, iusqu'à ce qu'il

Matth.  
18.

Ibid.

n'ait rendu tout ce qu'il me doit iufqu'au dernier denier.

Voilà pareillement, dit le Sauueur, ce que fera Dieu; c'est ainfi que mon Pere celefte fe comportera enuers vous, fi vous ne pardonnez à vofre frere du fond de vofre cœur: *Sic & Pater meus caelestis faciet vobis*. Vous estes redeuables à Dieu de dix mille talens, & d'un nombre infiny de graces continüelles, vous luy auez demandé misericorde, il vous a pardonné tous vos pechez, & vous a fait les enfans; cependant vous rencontrez vn ennemy, qui vous a peut-efte offenfé d'une injure legere; il vous prie de luy pardonner, vous refusez à ce frere le pardon que vous venez de receuoir de Dieu. Que fera-t'il? le mefme: *Sic faciet Pater meus caelestis*, dit S. Auguftin, *fi non dimiferis, reuocabit. & quidquid dimiferat, Aug. repetetur à te*. Je reuoqueray ma grace, & ie ne vous pardonneray point. Quelques Theologiens enseignent que ce refus de pardon fait reuiure tous les pechez qui auoient esté pardonnez: Ce fentiment est trop rigoureux, & nous pouuons l'adoucir par la verité, difant que Dieu ne nous pardonnera iamais nos pechez qu'apres auoir pardonné à nostre ennemy, & qu'il ne fe reconciliera iamais avec nous, que nous ne nous foyons reconciliez avec luy. Cela pour trois raifons. 1. A caufe que ce refus est vn peché mortel, qui rend l'homme coupable de beaucoup d'autres pechez; Il n'est pas feulement criminel d'ingratitude, de refuser le pardon qu'il a receu luy-mefme. 2. Mais il est encore criminel d'opiniaftreté, puisque Dieu luy-mefme le luy commande. 3. Et l'un & l'autre joints ensemble le font retomber dans de nou-

ueaux pechez, & quoy qu'il ait receu le pardon de ses pechez passez, il deuiet indigne des graces de Dieu pour sortir de ces derniers, & par ce moyen il se met dans vn estat de n'en receuoir que tres-difficilement le pardon.

2. Et ce d'autant plus, qu'outre cette indignité qu'il a, il a encore vne funeste durée, c'est à dire qu'il continuë sans interruption, & ne s'en ressouuiet que pour le commettre: C'est la belle remarque de S. Iean Damascene, apres S. Augustin; Il dit que ce souuenir & ce ressentiment est d'autant plus criminel & vn plus grand peché, que nous le faisons souuent; & il en rend la raison: C'est que les actes des autres pechez durent peu; vn homme qui commet vn adultere, vn homicide, vn larcin, sont des pechez qui ne durent pas long-temps; apres cela il ne continuë plus dans les actes des pechez, il y a bien du temps & de l'interualle où il peut se repentir, & quoy qu'il pense à ses crimes, il ne les commet pas. Mais le vindicatif, *Qui inimico infensus est, semper habet peccatum, vniuitque in peccato.* Il peche à toutes les heures de sa perseuerance, il ne pense iamais à ses injures, qu'il ne conserue le ressentiment de la vengeance, & qu'il ne fasse encore d'autres actes de son peché; il le porte par tout, à la maison, à l'oraison & à l'Eglise; D'où il conclud que demeurant en cet estat, il ne fait iamais aucune bonne action; mais plütoft adjoütant peché sur peché, il diuient indigne des graces de Dieu, & merite que Dieu luy refuse, mesme à la mort, le pardon de ses crimes, quand il le luy demanderoit, puisque pendant sa vie il s'est opposé à tous les moyens qui doiuent faire

Ioan.  
Damaf.

la perfeuarance des Chrestiens à la mort.

3. Veu principalement qu'outré son indignité, outre sa durée, il porte encore l'obstination & la fermeté, qui est propre aux pechez spirituels, & singulierement aux pechez de haines & de vengeance continüez par plusieurs autres, qu'on a fait à loisir, & qui se passent en vne forte habitude. Qu'on ne me dise pas qu'on pardonnera à la mort; car ie pourrois montrer encore, qu'il arriue bien rarement que ceux qui ont esté irreconciliables pendant la vie, se reconcilient à la mort, & qu'il est impossible moralement que Dieu leur donne ses graces; qu'il est impossible encore doublement qu'ils y correspondent, à cause que la longue habitude qu'ils ont dans ce peché, ne se peut pas rompre si facilement, & qu'elle empesche qu'ils en fassent penitence en si peu de temps.

Mais c'est assez pour montrer l'importance & la necessité du pardon des ennemis, *Vt sitis filij Dei*, afin que nous deuenions enfans de Dieu, que nous en soustenions la gloire, & que nous conseruions encore cette qualité: C'est vne disposition necessaire pour acquerir, pour soustenir, & pour conseruer finalement la grace de cette adoption. C'a, Messieurs, quelle réponse auons-nous à faire à ces veritez? nous excuserons-nous encore d'estre vindicatifs? Le trouue trois sortes de vindicatifs; 1. Les vns disent, nous ne le deuons pas; 2. Les autres disent, nous ne le pouons pas; 3. Et enfin les troisièmes disent, nous ne le voulons pas faire: Les premiers sont les vindicatifs, qui sont les Casuistes; Les seconds sont les vindicatifs, qui sont les delicats; Les troisièmes sont les vindicatifs obstinez, qui ne le veulent pas faire.

CON-  
CLV-  
SION.

1. Il y a des vindicatifs qui font les Casuistes, qui faisans d'un costé profession de quelque pieté, se seruent le plus souuent des passages de l'Euangile, dans le dessein qu'ils ont de conseruer leurs desirs de vengeance: Ils tombent d'accord de cette obligation; il est vray, disent-ils, que pour estre enfans de Dieu, nous deuons garder la loy de l'amour des ennemis; mais cette obligation est bien sensible & rigoureuse, nous ne sommes pas si estroitement obligez de pardonner; & cette loy en elle-mesme, quoy que vous disiez, n'est pas vn precepte rigoureux, mais simplement vn conseil de perfection; parce que ie peux imiter Dieu, & haïr le peché de mon ennemy, & non pas sa personne; ie ne veux pas luy faire de mal, mais ie ne le sçauois voir, ny luy parler, ny le salüer. Voilà la maudite maxime de ces deuots, qui expliquent l'Euangile à leur mode, pour auoir fondement de conseruer leur haine. I'auoué qu'il y a quelque chose de conseil, comme de faire du bien à nostre ennemy; mais ie soustiens qu'il y a quelque chose de commandement, c'est d'arracher de nostre cœur les mouuemens deliberez & volontaires de vengeance; c'est vn commandement indispensable, qui oblige mesme sous peine de peché mortel: Et i'estime qu'il y a bien de la peine, ou qu'il est presque impossible de haïr le peché, sans haïr la personne qui en est coupable; & quand cela seroit, souffrez que ie vous dise que ces pratiques sont dangereuses dans les hommes, parce que l'amour propre, ou la passion nous aueuglera insensiblement, & elle nous fera haïr le pecheur & le peché tout ensemble. Il y en a d'autres, qui sous pretexte de haïr le peché font

monter leur haine iufques fur leur frere , & croyent qu'il leur est permis de hair cet homme, parce qu'il est permis de hair son peché : Ah ! malheureux , Dieu qui hair infiniment le peché n'aime-t'il pas l'homme infiniment , & fi vous voulez estre enfans de Dieu , haïfiez le peché, mais aimez vofre frere.

2. Il y a des vindicatifs delicats qui n'ignorent pas ces obligations , & ils répondent froidement qu'il y a trop de difficulté à pardonner cette injure , & que par confequent ils ne le fçauroient faire : Ils le forgent des difficultez dans l'exercice de cette charité impossibles à vaincre ; mais ces difficultez font proprement humaines , & ie soustiens qu'elles nous doiuent estre faciles , puisque c'est Dieu entant que nostre Legislatteur , & en qualité de nostre Pere , qui nous les a commandées ; & qu'en nous les commandant , il nous donne les moyens de les furmonter. Mais qu'il y a de difficultez interieures ! l'auouë qu'il y a de grandes difficultez , fi vous confiderez le pardon comme il se termine à vn homme : mais toutesfois c'est vofre lâcheté qui vous les fait paroistre plus grandes qu'elles ne font en elles-mefmes ; peut-estre que cet ennemy n'a pas eu le deffein de vous offenser ; peut-estre que la chose n'a pas tourné de la façon qu'on vous la rapportée , & que quelques médifans vous ont déguifé la verité. Enfin adjoûtons que Dieu nous donne la grace de les vaincre , fi nous la luy demandons ; & que pour la recompense de nostre peine , il nous promet le Paradis , comme vn droit attaché à nostre filiation. C'est par cette confideration & cette pensée , qu'un Saint admire le plaisir qu'il sentoit de par-



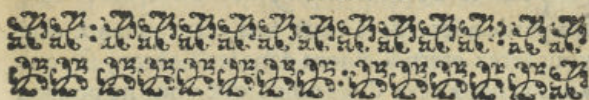
donner les injures à ses ennemis : *Dimittere pro-  
posui injurias, ut filius Dei sim, si diligam inimi-  
cum.* Enfin adjouâtons l'exemple de IESVS-CHRIST,  
qui nous apprend à pardonner, & nous dit par la  
bouche de S. Augustin, *Fili mi, attende unde  
Christiani nomen venit.* Helas ! Chrestiens, vous  
voulez vous vanger de vos ennemis, & IESVS ne  
veut pas se vanger des siens ; mais si IESVS ne se  
vange pas de vous, pourquoy voulez-vous vous  
vanger de vostre frere, estant assurez que dans  
cette pensée, si vous n'avez point de misericorde  
pour vostre frere, IESVS-CHRIST n'en aura point  
pour vous ?

3. Mais c'est trop presser vn homme, dira vn  
yindicatif obstiné, c'est que nous ne voulons pas  
pardonner, nous auons des raisons pour ne le pas  
faire. Vous ne le voulez pas, obstiné : Ah funeste  
parole ! & qui semble plutôt sortir d'un Demon  
que d'un Chrestien, ou plutôt de l'Enfer que  
d'un homme qui prétend aller en Paradis. Mais  
auant que de passer outre, sçavez-vous bien ce  
que vous dites ? Vous ne voulez pas pardonner à  
vostre ennemy ; vous ne voulez pas donc que Dieu  
vous pardonne, puisqu'il est impossible de rece-  
uoir le pardon de nos pechez, si nous ne pardon-  
nons pas nos injures ; Vous ne voulez pas estre  
enfans de Dieu, vous ne sçauriez ny acquerir ny  
conseruer cette filiation que le pardon : Il faut  
donc que vous renonciez à sa famille, à ses graces,  
& à son honneur : Vous avez honte de préférer  
vostre pardon à vostre vengeance, parce qu'il est  
vostre ennemy. C'a donc, mes freres, ie vous  
presente cette promesse de filiation, & vous assu-  
re que vous serez heritier du Paradis, si vous vou-

*pour le I. Vendredy de Carefme. 125*

lez pardonner, & ie vous fais cette menace que vous serez eternellement dans les Enfers, si vous vous vengez: Ne dites point que vous ne pouuez pas pardonner à cet ennemy, vous le devez par charité & par obeïſſance. Apres cela ſi quelqu'un dit qu'il n'importe, qu'il ne le veut pas, il faut qu'il ſçache qu'il eſt déjà damné par auance, & que ſa reprobation eſt aſſeurée par le refus qu'il fait de pardonner à ſon ennemy, puisqu'il n'y aura point de miſericorde pour ceux qui ne la veulent pas faire. Helas! que deuiendra ce malheureux, apres auoir vécu dans le peché? ſ'il meurt ſans miſericorde, n'eſt-il pas perdu: Mais n'arrestons pas noſtre veuë ny noſtre pardon ſur noſtre ennemy; portons nos lumieres iuſques dans le Ciel pour y conſiderer Dieu, qui nous promet miſericorde, ſi nous la faiſons à noſtre prochain pour l'amour de luy: Portons noſtre veuë ſur le Caluaire, où non ſeulement il pardonne à ſes ennemis, mais où il ſouffre, & où il meurt pour eux. Cette grande miſericorde ne nous engage-t'elle pas au pardon d'une injure, & à l'amour d'un homme qui nous a offenſé? Oüy ſans doute, aimons donc nos ennemis comme il a fait les ſiens, afin que nous ſoyons les enfans de Dieu, & les heritiers de ſa gloire, où nous conduiſe, &c.





SECOND  
S E R M O N  
POVR LE I. VENDREDY  
DE CARESME.

Ego autem dico vobis , diligite inimicos vestros , & benefacite eis , qui oderunt vos. *Matth. 5.*

*C'est moy , qui vous le dis , aimez vos ennemis , & faites du bien à ceux qui vous haïssent. En S. Matth. chap. 5.*



L faut bien , mon Dieu , que ce soit vous qui le disiez , car quel autre Legislateur que vous pourroit porter vne Loy si difficile , & vn commandement si contraire à nos sentimens ? Il n'est rien de plus facile que d'aimer vn amy , mais il n'est rien de plus difficile que d'aimer vn ennemy. Pourquoi ? parce que les raisons qui allument en nous l'amour pour celuy-là , l'éteignent pour celuy-cy : On aime par inclination par élection , & par reconnoissance ; mais que voit-on d'aimable dans vn ennemy , qui ne passe dans nostre esprit que pour vn criminel , & qui ne paroist à nos yeux que comme vn objet pour qui

*pour le I. Vendredy de Carefme. 127*

la nature a de l'auerfion, & pour qui la raifon nous perfuade de la haine ? Il faut neantmoins aujourd'huy, Messieurs, que l'amour triomphe de nos ressentimens, que la charité furmonte nos defirs de vengeance, & que nous écoutions IESVS-CHRIST, qui nous dit, *Ego autem dico vobis, diligite inimicos vestros.* Demandons-luy ce feu sacré, & prions-le qu'il le faffe descendre fur cet Autel, pour y consumer nos cœurs en sacrifices pour nos ennemis, & pour y immoler nos coleres à son amour ; Faisons descendre le feu du S. Esprit par l'interceffion de celle que l'Eglife appelle la Mere de charité & de dilection, luy difant : *Aue Maria.*

**C'**Est vn grand malheur que d'auoir des ennemis, ou parce qu'ils nous haïffent, ou parce que nous fommes contraints de les haïr : Si nous fommes les objets de leur haine, ils choquent nostre bonté ; & si nous auons de la haine pour eux, ils bleffent nostre confcience : Mais dans cette malheureufe neceffité, qui nous rend les inimitez presque irreconciliables dans le monde, nous auons cet auantage, que fi nous fçauons ménager nos inclinations, elles peuuent feruir à nôtre gloire ; & nous pouuons changer cette propofition, pour dire que c'est vn grand bonheur à vn homme, que d'auoir des ennemis : Ainfi quelquesfois les venins nous feruent de remedes, & les tempeftes qui menaçoient vn vaiſſeau du naufrage, feruent pour le conduire au port. Je ne veux pas dire feulement, avec la politique meſme des Payens, qu'il eſt expedient d'auoir des ennemis pour exciter nostre courage, qui languit & s'a-

neantit dans vne plus molle fortune ; comme disoit cet Ancien , *Marcet sine aduersario virtus* : Je ne veux pas non plus adjoûter , avec la morale des Philosophes , que la haine des ennemis nous impose vne heureuse necessité d'estre vertueux ; quand ce ne seroit que pour oster à ceux qui nous haïssent cette malheureuse satisfaction de se voir vengez par nos crimes : Les sentimens de la Religion , & les exemples de IESVS que nous y adorons , nous enseignent à faire vn vsage plus excellent des injures qui nous sont faites ; elle nous montre que nous pouuons faire des inimitiez les moyens de nostre salut , & les occasions de nostre gloire , si nous pardonnons à nos ennemis : *Nam quid est tandem quod ab amico magnum adeo beneficium possit proficisci , quantum est illud quod ab inimicis nobis datur ? quorum operâ fit vt Beatitudinem illam assequamur , de quâ loquens Dominus ait : Beati estis cum persecuti vos fuerint homines.*

Basilus  
magnus  
in Reg.  
brev.  
inter-  
rog.  
176.

C'est la grande vertu du Fils de Dieu , & le grand secret de l'Euangile , de pardonner à vn ennemy , & de se santifier par cela mesme. Taschons de persuader cette vertu si importante au Christianisme par trois puissantes raisons , que nous tirons de IESVS , qu'il a preschées dans l'Euagile : de IESVS comme maistre ; de IESVS comme motif ; de IESVS comme nostre recompense. Ce sont trois voix qu'il nous fait entendre , vne voix d'autorité , vne voix d'amour , vne voix de misericorde : Il commande , il demande , il promet : 1. Il commande par son autorité : 2. Il demande par son amour : 3. Mais il promet par sa misericorde le pardon de nos pechez à l'amour de nos ennemis : La premiere  
voix

Voix s'adresse à nostre obeïssance: La seconde sollicite nostre amour: La troisiéme interesse nostre esperance: Autorité qui commandez: Amour qui demandez: Misericorde qui promettez; vous ferez trois flambeaux, dont ie me seruiray pour allumer l'amour que Dieu demande: vous ferez trois liens pour attacher nos cœurs; vous ferez trois foudres d'anathême pour détruire la vengeance d'un Chrestien: Mais j'espere qu'à ces trois voix nous répondrons par vne seule, & que nous dirons à Iesvs, *Ego autem*: Vous me commandez, ô mon Dieu! de pardonner, & j'obeïs; vous me demandez ce pardon, & ie le donne; vous me promettez le pardon, & ie l'espere: Attention, s'il vous plaist, le sujet le merite.

Non, il n'y a que Dieu seul qui puisse obliger vn homme de pardonner à vn ennemy; il faut qu'il s'en mesle luy-mesme, & qu'il interpose son autorité pour arrester nostre vengeance. L'autorité souueraine des Rois, les Princes absolus, & les Arrests des Parlemens peuuent bien deffendre aux citoyens & aux sujets les actions exterieures de la colere; Ils peuuent deffendre aux langues, aux mains & aux yeux mesme, qui sont si libres, de toucher à nos ennemis par le moindre mouuement; mais d'aller chercher iusqu'au fond du cœur les dernieres racines de nostre passion pour immoler nos ressentimens iusqu'aux moindres desirs de vengeance; Ha! ce n'est pas vn coup qui soit du ressort des Loix & de la Iustice des hommes; il faut que Dieu en parle, & qu'il employe mesme son autorité pour reprimer cette passion, & la reduire à l'obeïssance. Il y auoit comme deux sortes d'autoritez dans Iesvs, qui le

I.  
POINT.

Isai. 33.  
22.

rendoient Maistre des hommes, & qui luy donnoient cette qualité, sous laquelle le Prophete le represente comme nostre Legislatteur, *Dominus Legisfer noster*. Vne autorité qu'il auoit comme Dieu, & comme Createur, pour auoir formé les cœurs des hommes; Vne autorité qu'il auoit comme Redempteur, pour les auoir rachetez par son propre sang. En suite de ces deux qualitez, il auoit deux sortes de droits sur les cœurs des hommes, & comme vne double puissance de faire des Loix & des Ordonnances: Mais à quoy employe-t'il ce double pouuoir? Il applique plus excellemment à faire & à commander les choses, que nous trouuons dans l'Euangile: *Diligite inimicos vestros*. Ce n'est pas vn conseil seulement, qui nous laisse la liberté de le suiure; c'est vn commandement absolu, *Ego autem dico vobis*: Il ne le fait pas seulement comme il fit le premier commandement à Moïse; il le fait d'une façon particulière, d'une autorité certaine, & qui montre vne volonté plus estenduë & plus précise à se faire obeir; *Ego autem dico vobis*: C'est moy qui suis vostre Createur & vostre Redempteur, & par consequent doublement vostre Maistre; si i'ay quelque pouuoir sur vous, & si ma Gloire & mon Sang me donnent quelque droit sur vos cœurs, ie vous commande de vous aimer. Et que resulte-il de ce commandement? C'est que d'un costé il s'applique à nos cœurs pour nous deffendre de toucher à nos ennemis; & de l'autre il s'applique à nos ennemis pour les deffendre de nos vengeances. Comme lors que les Rois mettent quelqu'un sous leurs sauue-gardes, ils partagent, pour ainsi dire, la force de leur autorité, & sur ceux

qu'ils mettent sous leur protection, & sur ceux à qui ils adressent leur deffense. Mais d'où vient ce soin de Dieu, & pourquoy employe-t'il ainsi son autorité pour faire ce commandement? de deux sortes de Prouidence; 1. l'une qui gouverne le monde; 2. l'autre qui préside à son Eglise.

1. Dieu comme souuerain gouverneur du monde, a voulu pouruoir efficacement à la société publique, & il s'est rendu pour cela comme le protecteur de la vie, des biens, & de l'honneur des hommes: & parce que le plus grand ennemy de cette société est la vengeance, il a voulu employer son autorité, afin de l'empescher de nous nuire. C'est pour nous mettre à l'abry les vns des autres, qu'il a fait ce commandement; si d'un costé il nous commande d'aimer nos ennemis, il commande de l'autre à nos ennemis de nous aimer; S'il met nos ennemis sous sa protection pour les deffendre de nostre colere, il nous met sous sa sauue-garde, pour nous deffendre de leur fureur; & de cette inuuelle deffense, & de cette reciproque protection resulte la seureté publique que Dieu pretend dans la conseruation de l'Vniuers: Et c'est par les auantages mesme que nous trouuons dans ce commandement, que S. Ierosime nous exhorte de le garder; *Et nos superbi, & in grati animi sumus, si resistimus ei, cuius imperium beneficium est;* C'est vn commandement qui est vn bienfait. Hier.

2. Mais il agit encore en cela comme fondateur de l'Eglise; & il a voulu l'establir principalement sur la charité comme nécessaire à cette vnion, qui deuoit faire de tous les Chrestiens vn corps mystique de sa famille. Il auoit demandé à son Pere qu'ils fussent vnis entr'eux; comme il estoit d'vné



Ioan.  
17.

mesme nature avec luy, *Vt sint unum, sicut & nos unum sumus.* Que ne fait-il pas pour cimenter cette vnion, & pour rendre cette charité inuio- lable? Non content d'auoir répandu son Esprit dans nostre cœur, & de nous auoir communiqué son Sang, pour estre l'vnion de cette alliance: pour l'estendre encore plus fermement, il nous commande d'aimer nos ennemis mesmes: il ne veut pas souffrir en nos desirs vne ombre d'auer- sion, il ne peut pas voir en nos actions vne image de haine, il ira chercher ce monstre dans sa nais- sance pour l'immoler à son autorité auant qu'il paroisse au iour.

Admirable Prouidence de Dieu dans le dessein de cette Loy, qui montre bien avec quelle pleni- tude d'autorité il l'a faite, & le desir qu'il a qu'on la garde; mais qui nous oblige reciproquement à luy obeir: N'est-il pas iuste que cette parole de Dieu, qui preside dans la Nature, soit écoutée dans nos cœurs? que cette voix qui rompt l'orgueil des Cedres du Liban, qui calme les tempestes de la mer, brise aussi la teste de nos ennemis, & que ces paroles de mon thème: *Ego autem dico vobis,* dont ie ne suis que l'echo & l'interprete, arrestent les fougues & les orages de vos vengeancees? Ne faut-il pas que cette charité qui fait descendre le feu du Ciel contre son inclination naturelle; fasse descendre nostre amour comme vn feu de charité sur nos ennemis mesmes contre nostre propre inclination, & contre nos interests qui s'y opposent? Baruch; pour exprimer l'obeissance des Estoiles, dis que lors que Dieu leur commanda de sortir du neant pour éclairer le monde, elles répondirent à la voix de ce Prince, nous voicy; *Vocata sunt, &*

Baruch  
3. 35.

*dixerunt; adsumus, & luxerunt ei cum iucunditate, qui fecit illas*: Cela marque la correspondance de l'obeissance des creatures avec le commandement de Dieu: & comme il se fait vn écho entre la voix de la creature qui obeit, & celle de Dieu qui commande, il faut aussi conclure qu'il se fait vn écho de nos cœurs avec le cœur de Dieu: Il dit: *Ego autem dico vobis, diligite inimicos vestros*: Il faut que vostre obeissance corresponde: Et moy, mon Dieu, ie vous dis que i'obeiray à vostre commandement, & que ie respecteray vostre autorité sur le plus grand ennemy que i'auray; c'est assez pour arrester ma vengeance, que de sçauoir qu'il est sous vostre protection. Laban est en colere contre Iacob, il en auoit quelque raison, de ce qu'il fuyoit de sa maison avec ces deux filles, & de ce qu'outre cette injure qu'il auoit faite à sa famille, il auoit adjoûté vn sacrilege contre la Religion de ce beau-pere, luy enleuant ses faux Dieux: Il le poursuit à main armée, & l'ayant enfin atteint sur les montagnes de Galad, & le tenant en son pouuoir, il luy reproche son ingratitude, & puis changeant de visage & de ton, Tu vois bien Iacob, luy dit-il, que tu es entre mes mains, & que ie puis te faire du mal: *Valet manus mea tibi reddere malum*: Mais i'en suis empesché par la deffense que m'en a faite cette nuit en songe le Dieu de ton Pere que tu adores: Il s'est présenté à moy pendant mon sommeil, & il m'a dit: Prend garde, Laban, à ce que tu vas faire; ie te deffends de dire vne seule parole à Iacob qui le fâche: *Caue ne loquaris aduersus Iacob quicquam durius*. Si cet idolâtre a eu du respect pour Dieu, lors qu'il ne croyoit pas en

Genes.  
31. 29

Ibid.

luy, & bien qu'il ne le vid qu'en songe, il s'est crû obligé de pardonner à Jacob, parce qu'il le voyoit sous sa protection, bien qu'il eut tant de raisons de se venger, & tant de moyens de le faire: Ha! qui s'emancipera de transgresser ce commandement de IESVS, qui prend nos ennemis sous sa protection, qui nous deffend de leur nuire, & qui nous commande de les aimer? Ne faut-il pas dire avec Laban, mais d'une façon encore plus respectueuse; Mon frere! ie pourrois vous faire du mal, vous m'en avez donné occasion, mais mon Dieu me le deffend, ie le vois au dessus de moy pour estre le motif de mon obeissance, mais ie le vois encore au dedans de vous pour estre le motif de mon amour.

II.  
POINT.

Et c'est en cette seconde façon que Dieu nous demande le pardon de nos ennemis; ce n'est pas pour l'amour d'eux qu'il veut que nous ayons cette déference, il veut que nous le fassions pour l'amour de luy. Comme les objets qui ne sont pas aimables par eux-mesmes, ont besoin de quelque motif estranger, qui se ioigne avec eux, pour suppléer à leur deffaut, & pour les rendre aimables par ce mélange; de mesme IESVS voyant bien qu'un ennemy n'auoit rien qui meritât nostre amour, mais plutôt qu'il y auoit mille raisons qui meritoient nostre haine: Que fait-il pour triompher plus imperieusement de leur indignité, & de nostre résistance? Il se met en leur personne, il se place au milieu d'eux; & c'est de là, comme de dessus un thrône caché & secret, qu'il nous dit vne seconde fois, *Ego autem dico vobis*: C'est moy qui vous parle non plus sur la montagne de Sinai, non plus sur la Croix, mais sur le cœur & dans la

personne de cette ennemy où ie suis, à trauers ces voiles & ces mépris qui couurent ma presence. Ie trouue comme trois raisons de cette presence de I E S V S dans nos ennemis, ou trois liens qui l'attachent à leur personne: Le 1. c'est l'alliance qu'il a contractée avec eux: Le 2. c'est l'interest qu'il prend dans ce qui leur touche: Et le 3. c'est le transport qu'il a fait de ses droits sur eux-mesmes; Remarquez ces trois alliances, vne alliance naturelle, vne alliance morale, & vne alliance ciuile.

1. Iesus est en la personne de nos freres à raison de l'alliance naturelle qu'il a contractée avec eux, parce qu'il est leur chef, & ils sont ses membres, comme dit l'Apostre S. Paul, *Membra de mem-*bro. Vous sçauiez que la sympathie naturelle, que le chef a avec tout le reste du corps, fait qu'il reside en quelque façon en tous les membres, agissant & souffrant en eux, participant à tous les auantages & à tous les desauantages qu'ils reçoient. C'est à mesme condition que le Sauueur est dans tous les Chrestiens; quoy qu'ils soient nos ennemis, ils ne cessent pas d'estre ses membres, ils sont animez de son Esprit, ils sont reuestus de son Sang, & peut-estre sont-ils dans sa grace. Voyez de quels yeux il regarde S. Paul, qui persecutoit les Chrestiens; voyez comme Dieu le persecute luy-mesme: *Saule, Saule, quid me perse-*queris? Sur quoy S. Augustin fait parler le Sauueur à cet Apostre encore Gentil, de cette sorte. *Certè iam in cœlo sum, tamen quando minimos meos* *persequeris, me persequeris.* C'est la voix d'un Maistre qui se plaint qu'on blesse ses membres; comme lors que quelqu'un vous foule le pied, la teste se plaint par la langue, & dit,

domM

1. Cor.

11.

Act. 9.

Aug.

lib. 50.

homil.

homil.

15.

vous me faites du mal. Il reside donc dans la personne de nos ennemis par vn lien naturel, & il participe à toutes les peines que nous leurs faisons; mais il y reside encore par vn lien moral à raison de l'interest qu'il prend dans ce qui les touche.

Matth.  
25.

2. Outre cette qualité de chef, il s'interesse volontairement dans les affaires des hommes; il proteste que ce que nous faisons au moindre de nos freres il le tiendra fait à soy: *Quod vni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis*: Et c'est en suite de ce mélange de nos interests avec les siens, de ses sentimens avec les nostres, qu'il reçoit en quelque façon l'amour que nous auons pour nos ennemis, & qu'il souffre toutes les paroles, & toutes les injures que nous leurs faisons: A proportion comme l'honneur que nous faisons aux especes du S. Sacrement, aux accidens du pain & du vin, qui paroissent à nos yeux, redonde sur IESVS qui est caché sous les voiles; nos ennemis sont comme des Sacremens, qui cachent vn Dieu residant au milieu d'eux-mesmes.

Aug.  
ser. 48.  
de temp.

3. Mais enfin il reside en eux par le transport qu'il leur a fait de ses droits, & par la cession ciuile de ses titres: C'est la pensée admirable de S. Augustin, qu'il forme sur les trafics des hommes, & sur les loix de nos commerces: Vous deuez vne grande somme à vn creancier, celuy-cy cede vne partie de cette debte à vn autre, qui sera peut-estre mesme vostre ennemy; en vertu de ce droit & de ce transport, vous estes debiteur à celuy-cy de la somme que vous deuez à l'autre, parce qu'il presente ce premier creancier: Il a ses droits & ses titres, non pas à la verité de son chef, mais par la

cession qui luy en a esté faite. Voila ce qui se passe dans les affaires des hommes ; voicy le commerce de Dieu. Sçavez-vous bien qui est cet homme, que Dieu vous commande d'aimer? Vous ne luy devez rien à la verité, si vous le confidez en luy-mefme, il est plutôt vostre debiteur, & il vous doit des satisfactions à cause des offenses qu'il vous a faites; Mais le Sauueur qui a des droits infinis sur vostre amour, & qui a, pour ainsi parler, vne surabondance de titres, afin de se faire aimer comme il luy plaira, a cedé vne partie de ses droits sur cet ennemy; il est muni de ses titres, il les a appuyé sur son Sang, il représente la personne. Donc les mesmes obligations que nous auons d'aimer IESVS en luy-mefme, nous les auons de l'aimer à proportion dans la personne de nos ennemis : *Mandatum habemus à Deo, ut qui diligit Deum, diligit & fratrem suum.* 1. Ioan. 4.

Nous auons vn commandement que ceux qui aiment IESVS, aiment aussi ses freres : Et voila l'estenduë de l'amour que nous deuons à Dieu.

En faut-il dauantage pour nous obliger à aimer nos ennemis, que de sçauoir que nous deuons aimer IESVS en leur personne? Il n'est point de Chrétien qui ne croyë que IESVS est infiniment aimable en luy-mefme : Il n'est point de Catholique qui ne promette de l'aimer, parce qu'il a tant de droits sur nostre cœur: Il a eü tant d'affection pour nous, qu'il nous a racheté de son Sang : Ne faudroit-il pas estre méconnoissans, si nous luy refusions nostre amour? Mais la mesme raison qui nous oblige de l'aimer en luy-mefme, nous oblige consequemment à l'aimer en la personne de nos ennemis : Pourquoi? parce qu'il est aussi aimable dans nos ennemis, comme il l'est en luy-mefme;

Il s'est mis dans leur cœur, il y a mis tous ses droits & tous ses titres, il les a baignez de son Sang, il leur a commis sa Croix; Il faut donc que nous aimions nos freres, si nous voulons aimer IESVS: Nous voulons tous aimer IESVS, il faut donc que nous disions consequemment que nous voulons aimer nos freres. Il est de la Charité comme de la Foy, elles sont également indiuisibles dans la consideration de leur motif. On dit en matiere de Foy, que quiconque croit vne verité, parce que Dieul'a reuelée, & pour le motif de son autorité, il doit croire également toutes les autres qui seront reuelées, parce qu'elles ont le mesme caractere, & la mesme autorité pour les rendre croyables: que si nous partagions nostre croyance, & si nous disions que nous croyons à l'autorité de Dieu dans vn point, & non pas dans vn autre, c'est vne heresie dans la Foy, qui montre que l'autorité Diuine n'est pas le motif de nostre croyance; parce que nous la deuons considerer par tout également, puisqu'elle est par tout la mesme: *Pulcher Christus in ligno*, dit S. Augustin, *pulcher in caelo, pulcher & in sepulchro*. IESVS est bien aimable par tout où il est, aussi bien dans l'Estable que dans le Ciel, sous le froid que sur les Estoilles, aussi aimable dans nos ennemis, comme il est aimable sur son Thrône: Si c'est donc luy que nous aimons veritablement, nous deuons encore l'aimer dans nos ennemis où il reside; mais si nous voulons comme partager nostre amour, & dire, ie veux aimer mon Dieu sur la Croix, mais non pas dans cette personne qui m'a offensée, ce partage est vn crime dans la Charité, vne heresie dans l'amour, qui montre que ce n'est

Aug.  
serm.  
13. de  
temp.

pas IESVS qu'on considere. Je ſçay bien que nos  
 paſſions voudroient renuerſer ce mélange, elles  
 voudroient ſeparer les intereſts & les droits du  
 Sauueur, d'avec les intereſts & les droits des  
 hommes: Il nous faſche d'offenſer Dieu pour  
 contenter noſtre paſſion; nous voudrions ſepa-  
 rer la perſonne de Dieu, qui eſt l'objet de noſtre  
 amour, d'avec celle de noſtre ennemy, qui eſt  
 le ſujet de noſtre haine; mais nous ne ſçaurions  
 rompre cette alliance que le Fils de Dieu a faite  
 avec eux, & nous ne pouuons haïr nos ennemis,  
 ſans enuelopper en quelque façon le Sauueur  
 dans noſtre haine. C'eſt auſſi par la considera-  
 tion d'un Dieu caché dans nos ennemis, que  
 S. Auguſtin nous conijure d'arreſter les mouue-  
 mens de noſtre vengeance, & d'adorer les diffi-  
 cultez qui ſe trouuent dans ce pardon: *Si fides*  
*adſit, nec erit durum; perillam enim ſit. vt inimi-*  
*cum diligamus, ſi aſpiciamus, et ſi oculis corporis nil*  
*niſi quod diſplicet, videatur:* Quelque rigueur qui  
 paroïſſe dans le pardon des ennemis, elle eſt  
 adoucie par la Foy, parce qu'elle regarde IESVS  
 en leur perſonne? Où les yeux du corps ne voyent  
 rien que ce qui nous plaïſt, les yeux de l'eſprit  
 nous découvrent ce que nous deuous aimer: ſi  
 nous vſons de nos ſens ou de noſtre raiſon ſeu-  
 lement, nous ne verrons dans cet homme que les  
 imperfections de ſa nature, que ſon crime &  
 que ſon péché; mais ſi nous nous ſeruons des yeux  
 de la Foy, nous verrons vn IESVS qu'il cache, &  
 qui nous dit à trauers ſes voiles: *Ego autem dico*  
*vobis:* C'eſt moy qui ſuis dans cet homme qui te  
 demande le pardon de cette injure pour luy.

C'eſt vne belle queſtion, pourquoy Dieu ayant



à paroistre à Moÿse, luy parut dans vn buisson; Vn Astre n'eust-il pas mieux representé son immortalité? vne lumiere n'eust-elle pas esté plus propre pour faire paroistre sa victoire? Mais vn buisson! C'est afin que cet arbrisseau estant sterile & épineux, & n'ayant rien qui püst attirer le culte de ce peuple, il honorât seulement la Majesté de Dieu dans ces épines, & ne considerât ce bois que par sa presence qui y residoit. Qu'est-ce qu'un ennemy? c'est vn buisson tout couuert d'épines, sa langue a blessé nostre reputation, ses mains nous ont osté le bien, son cœur n'a eu pour nous que de la vengeance; mais il y a vn Dieu caché au milieu de ces épines; c'est luy qui allume dans ce buisson le feu de son amour. Ha! ne faut-il pas que nous y respections sa presence? Non, ce n'est pas à ce buisson que ie rends mes respects; ce n'est pas à ces épines que ie consacre mon cœur; c'est à mon Dieu que ie donne cet acte d'amour que ie refuserois à cet homme: Et nous devons dire ce que Dauid disoit à ses soldats, quand ils luy vouloient persuader de se venger de Saül, l'ayant tenu à son auantage: *Non extendam manus meas ad eum, quia Christus Domini est:*

1. Reg. 24.  
 Je ne porteray pas mes mains sur ce Prince, c'est l'Oint du Seigneur; à trauers son crime ie vois vn Dieu qui me le deffend. Et si vous demandez pourquoy ayant esté par tout si couragieux, il témoigne si peu de courage, tournant ses yeux & ses mains vers le Ciel, *Ab ipso*, disoit-il, *patientia mea*: Voilà le propre motif de mon pardon; *ab ipso*. Ha! si nos passions, si nos mouuemens & nos desirs nous demandent, pourquoy nous pardonnons à nostre ennemy? disons-leur, en mon-

pour le I. Vendredy de Caresme. 141

trant ce Crucifix, *ab ipso patientia mea*. Voilà le motif de mon pardon, c'est luy que ie considere au dedans & au dehors de cet homme qui m'a offensé, il me le commande comme Maistre, il me le demande comme motif; mais il me le propose encore comme ma recompense.

C'est la troisiéme voix de IESVS agissant sur le cœur de l'homme, pour luy persuader ce pardon; car voyant bien que le pardon des ennemis est l'ouvrage le plus difficile du Christianisme, & le coup le plus rude de nostre Religion; pour triompher plus imperieusement de nos cœurs, il nous prend encore par nos interests propres, afin que l'amour que nous auons pour nous-mesmes, nous oblige à les aimer: C'est pourquoy ayant commandé comme Maistre, ayant demandé comme motif, il promet enfin comme recompense. Mais la principale recompense qu'il promet à cette action, est qu'il attachera le pardon de nos pechez au pardon de nos injures. Excellente verité, Messieurs, que ie fonde sur la volonté de Dieu, & sur les ordres qu'il a establis dans la distribution de ses graces; Il est le maistre de ses droits, il en peut disposer à sa volonté, & apposer à ses faueurs toutes les conditions qu'il plaira à sa Prouidence. Or, tout l'Euangile nous dit que IESVS a attaché le pardon de nos pechez au pardon que nous donnons à nos ennemis, & que cette condition apposée à nostre cœur, est vn moyen infaillible & necessaire pour obtenir sa misericorde. Precepte general, precepte particulier: Tantost il nous dit en general qu'il nous traittera de la mesme façon que nous traittons nos freres: *Eadem mensura qua* Luc. 6:

III.  
POINT.

*mensi fueritis, remetietur vobis.* La mesure de son cœur pour nous, sera celle de nos cœurs pour nos ennemis. Tantost en particulier, il nous dit expressément que si nous pardonnons les injures qu'on nous fait, il nous pardonnera les nôtres; *Dimitte, & dimittemini*; establisant ainsi vne infailible alliance entre la misericorde de Dieu & la nostre. Heureuse condition pour vn pecheur d'être en quelque façon l'arbitre de sa grace, & le Prestre qui peut se donner luy-mesme l'absolution, puisqu'il dépend de luy de rejeter le pardon, ou de le donner à son frere. En faudroit-il davantage pour des criminels, dit S. Eloy, d'estre établis eux-mesmes leurs Iuges, & leurs propres Censeurs, de monter sur le Tribunal, & prononcer la Sentence de leur grace, puisque Dieu dira en leur faueur, ce qu'ils auront dit pour leurs freres; *Satis delicatè nobis cum agitur, quando in potestate nostrâ datur qualiter iudicemur; si enim dimiseritis, dimittetur vobis, si non dimiseritis non dimittetur vobis.* La Sentence de Dieu sera comme l'écho de la leur, si ie dis pardon sur la terre, le Ciel dira aüssi pardon: Enfin diuin estat pour des hommes, d'estre en quelque façon leurs Dieux, comme dit S. Gregoire de Nyssé; car c'est le propre de Dieu de remettre les pechez: nous remettons nous-mesmes nos pechez, en les remettant à nos ennemis. Penetrons encore davantage les raisons de cette alliance, & cherchons-les dans les sources de ce pardon que Dieu promet au nôtre: l'en trouue trois principales: 1. La misericorde de Dieu: 2. Le Sang de IESVS: 3. Et les bonnes œuvres que nous pouuons faire. Mais vous allez voir avec quelle raison l'amour des ennemis

Ibid.

III  
2109Elig.  
Nou.  
hom. 8.Greg.  
Nyss.  
orat. 5.  
de orat.  
Domin.

2. 201

pour le I. Vendredy de Carefme. 143

est vne disposition infaillible & neceffaire pour fléchir cette misericorde, pour nous appliquer ce Sang, & pour nous rendre les bonnes œuures efficaces.

1. Il faut que la misericorde de Dieu soit le principe de nostre pardon; quel moyen d'attirer ses benedictions, ou bien de meriter ses graces, que d'imiter les perfections par les nostres? C'est par ce moyen, dit le Sauueur mesme dans l'Euangile, que nous sommes rendus enfans de Dieu, puisque nous luy deuenons semblables dans la plenitude de ses perfections qui nous peuuent estre visibles: *Vt scitis filij Patris vestri, qui in cœlis est, qui Solem suum oriri facit super bonos & malos.* Il fait leuer le Soleil indifferemment sur les bons & sur les mauuais; aussi bien sur la terre d'un pecheur, que sur le champ d'un Apostre. *Que fait la misericorde dans le cœur de l'homme? a proportion de ce qu'elle fait dans le cœur de Dieu: Nous faisons leuer le Soleil; c'est à dire nostre amour & nostre affection sur nos ennemis, comme sur nos amis, Qui Solem oriri facit: Nous faisons couler nos pluyes, c'est à dire nos oraisons & nos bien-faits aussi bien sur ceux qui nous font du mal, que sur ceux qui nous font du bien, Qui pluit super iustos & iniustos.* C'est ce qui fait dire à S. Augustin, que ce qui nous rend plus enfans de Dieu, & qui imprime sur nos esprits le caractere de sa ressemblance, c'est l'amour des ennemis: *Inimicorum dilectione filij Dei efficiamur.* Et qui doute que cette ressemblance que nous auons avec Dieu, & cette alliance que nous auons avec nostre Pere, n'attirent sur nous son amour, & ne fléchissent sa misericorde. *Beati misericordes,* dit-il, 5.

Matth.

5.

Ibid.

Aug.  
tract. de  
Recit.  
Cath.  
conuer-  
sat.

tom. 9.

Matth.

*quoniam ipsi misericordiam consequentur* : Il y a vne sympathie secrette entre la misericorde de Dieu & la nostre. Mais disons au contraite qu'un cœur impitoyable contre son frere est mal disposé pour fléchir le cœur de Dieu, & pour meriter sa misericorde : Pourquoi ? au lieu de porter l'image de Dieu, il porte la figure d'un Demon : C'est le propre des Demons d'auoir des haines irreconciliables, ce sont des esprits enragez, ils sont toujours occupez à offenser, & iamais ils ne pardonnent : Helas ! vous choquez la misericorde de Dieu, qui est la source de la grace ; Comment en esperez-vous l'effet, & comment receurez-vous le pardon que vous refusez à vostre frere ? *Iudicium sine misericordia illi qui non fecit misericordiam*. Il n'y a point de misericorde pour ceux qui ne la font pas.

Iacob.  
2.

2. Que si la seconde source de nostre pardon est le Sang de IESVS & l'application de ses merites, comment nous pouons-nous mieux disposer à l'application de ses merites, ou à l'efficacité de son Sang, que par le pardon des injures ? Je sçay bien, mon Sauueur, que vous avez vne misericorde generale & vniuerselle pour tous les hommes, mais il me semble que vos playes ont vn principal mouuement pour ceux qui pardonnent à leurs ennemis. Pourquoi ? parce que vous avez versé vostre Sang, afin d'établir la charité dans le monde, & d'eterniser la paix parmy les hommes. D'ailleurs, il l'a versé en pardonnant à ses bourreaux, & il s'est seruy de ce mesme Sang qu'il verfoit par leurs crimes, pour expier leurs crimes mesme : Et qui doute qu'il ne conserue encore quelque particuliere inclination pour ceux qui pardonnent comme

me

pour le I. Vendredy de Carefme. 145

me luy, & qui imitent ses exemples? Le Sang du Sauueur n'est pas comme celuy d'Abel qui demande vengeance; au lieu de demander iustice de ses ennemis, il demande misericorde: *Clamat in nobis verba pacifica*. Mais il ne prendra pas la voix de pitié pour des cœurs impitoyables, & bien loin de s'en seruir pour les absoudre de leurs pechez, il s'en seruirá pour faire paroistre les éclairs de sa colere dans leur condamnation. Que la vengeance est donc vne malheureuse disposition pour attirer l'application de ses merites, ou l'efficacité de son Sang; il le verse pour establir la charité, & nous la choquons par nos haines; il le verse en pardonnant, & nous offensoons ses exemples: Ha! ne meritons-nous pas qu'il renouuelle contre nous ces imprecations ou ces propheties, que Dauid faisoit contre les montagnes de Gelboë: *Monteis Celboë nec ros nec pluuia veniant super vos*. Ha! insensible rocher, vous meritez que de tout le Sang de IESVS il n'en tombe pas vne goutte sur vostre teste, & que comme vous auez gardé les entrailles de cruauté contre vostre frere, IESVS-CHRIST garde pour vous vn cœur de seuerité & de iustice.

3. Mais enfin la derniere source de nôtre pardon, ce sont nos bonnes œuvres. Ajoûtons aussi que c'est vne disposition absolument necessaire pour les rendre efficaces à nostre salut, de pardonner les injures. Qu'est-ce que nous employons pour fléchir la bonté de Dieu, ou pour appaiser sa iustice? Ce sont nos sacrifices; ils sont agreables à Dieu, & tres propres pour appaiser sa colere, principalement en la nouvelle Loy, où IESVS est nostre victime: Mais il ne veut pas de sacrifice sans reconciliation, que S. Augustin appelle le sacrifice des

Cypr.

2. Reg.

1.

Aug.  
lib. 50.  
homil.  
29.

Imper-  
fect. in  
Matth.  
cap. 5.  
homil.  
11.

Chrestiens, *Sacrificium Christianorum*. Il congedie des Autels ceux qui n'y viennent pas de la sorte: Si vous venez presenter vostre sacrifice à l'Autel, & que vous vous souveniez en cet estat que quelqu'un soit fâché contre vous, quittez-là vostre offre; allez vous reconcilier avec luy, puis vous la viendrez presenter, & Dieu la recevra de bon œil. Il semble, dit S. Chrysostome, que Dieu prefere l'amour & le pardon des ennemis à sa propre gloire: *Tamquam si dicat: ad illum vade, Ego libenter contemnor, libenter honoris mei patior damnum, libenter expecto Dominus seruos, tantummodo ut in amicitiam veniatis*. Employerons-nous nos oraisons? elles sont tres-efficaces; mais ne meritons-nous pas qu'il se rende inexorable à nos demandes, si nous sommes infideles à ses commandemens? Voyez quel condition il a apposée à la plus importante de nos prieres; bien loin de nous profiter, elle nous condamne, si nous ne pardonnons; Le pacte qu'il fait avec nous, c'est qu'il nous pardonne nos offenses, comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensez: Nous acceptons cette condition, nous nous faisons donc nostre procez, & nous prononçons contre nous l'Arrest de nostre condamnation: Nostre bouche & nostre langue signe nostre perte, quand elle dit, *comme ie pardonne*, puisque nostre cœur adjoûte, or est-il que ie ne pardonne pas à mon ennemy, & nostre foy & nostre raison concluent, Tu ne veux donc pas que Dieu te pardonne. Que pouuons-nous attendre à ces conditions? Croirez-vous bien que Dieu n'acceptera pas mesme le martyre, s'il est separé de la charité du prochain? Et c'est peut-estre pour cela qu'il ne voulut pas que dans les

pour le 1. Vendredy de Carefme. 147

sacrifices on luy offrist des tigres ny des lions, mais des agneaux & des colombes, qui sont les symboles de la douceur. C'est pourquoy le present d'un homme qui s'approchent des Autels avec la douceur dans le cœur, est plus agreable à Dieu que le martyre d'un impitoyable. Ainsi arriva-t'il à un Prestre d'Antioche qui perdit la couronne du martyre, pour avoir conserué un resentment. Il auoit déjà esté condamné à la mort, déjà mesme les bourreaux auoient l'espée à la main pour luy trancher la teste, & les Anges tenoient des Diadêmes pour le couronner, quand un de ses ennemis fend la presse, & se vient jeter à ses pieds pour luy demander pardon, & le conjurer par la gloire de son martyre de se reconcilier avec luy: Mais à grande peine auoit-il refusé ce pardon, & méprisé les humiliations de Nicephore, ainsi s'appelloit ce Chrestien, que Dieu détourna les yeux de dessus ce theatre: Qu'on oste, dit-il, ce tigre de dessus mes Autels; ma gloire ne veut pas de tels martyrs, ce cœur est trop cruel pour estre ma victime, & ce sang trop barbare pour rendre témoignage au sang de l'agneau. Ainsi ce Prestre par un iuste iugement de Dieu renia la foy; & perdit la couronne du martyre, afin de la laisser à Nicephore pour recompense de son amour; nous faisant voir par ces differents exemples que la predestination de celuy-cy fut attachée à sa douceur, & que l'autre fut condamné pour auoir esté impitoyable.

Ha! Messieurs, il n'en faloit pas dauantage pour esteindre la colere parmy les premiers Chrestiens, dont parle S. Luc aux Actes des Apostres, disant qu'ils n'estoient qu'un mesme cœur: *CON-CLVSION.*

Baron.  
ad Ann.  
260.  
no. 32.



Act. 4. *titudinis autem credentium erat cor unum & anima*  
 32. *vna.* Tertullien dit que mesme de son temps c'é-

Tertul.  
 lib. ad  
 scapul.  
 cap. 2. toit la marque des Chrestiens de s'aimer les vns  
 les autres, & il donne cette belle difference du  
 Christianisme naissant: *Christianus nullius est ho-*  
*stis*, cet homme, ce Chrestien n'est ennemy de  
 personne; il peut bien auoir des ennemis qui luy  
 veulent du mal, mais il ne veut mal à personne,  
 parce qu'il reconnoist les trois voix de IESVS, qui  
 luy commande la charité comme Maistre, qui la  
 luy demande comme motif, & qui la persuade  
 comme recompense.

Mais nous, que répondrons-nous à ces trois  
 raisons? Nous sommes à la verité conuaincus  
 des obligations que nous auons de pardonner les  
 injures; dirons-nous que nous ne sçaurions par-  
 donner à cet ennemy, & qu'il nous est impossi-  
 ble? Il est impossible à la nature, mais non pas à  
 la grace; Dieu le commande, ce ne sçauroit estre  
 vne chose impossible; Il le demande: il ne nous  
 demande pas ce que nous ne pouuons point: Il  
 promet, il n'a pas attaché nostre salut à des con-  
 ditions impossibles. Ainsi qu'on ne dise plus que  
 c'est vne chose impossible de pardonner, & qu'on  
 doit porter compassion à tous ceux qui ont des en-  
 nemis, puis qu'ils ont de si grandes difficultez à  
 vaincre: Je sçay qu'il y a des resistances à vaincre,  
 des combats à donner, des souûpirs & des larmes à  
 verser, auant que de pouuoir dire, ie luy pardon-  
 ne de bon cœur. Mais ne nous imposons pas des  
 obligations plus grandes que celles que nous  
 auons: Dans l'Euangile de ce iour, il y a quel-  
 que chose de commandement, & quelque cho-  
 se aussi de conseil; le ne veux pas augmenter nos

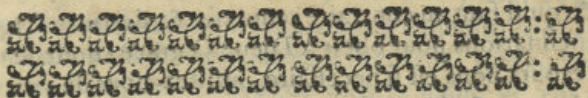
obligations, ny passer le terme qui nous est prescrit; Je ne veux pas que pour pardonner à vn ennemy, vous cessiez de procurer vos droits, & de conseruer vos interets en iustice: Je ne demande pas que vous rendiez à vn ennemy tous les offices que vous faites à vn amy; il suffit de luy rendre les témoignages communs & ordinaires. Ha! ce dont il s'agit aujour d'huy est de commandement, que vous ne conseruiez pas de ressentiment contre luy, que vous n'agissiez pas avec esprit de vengeance: Cela est-il trop difficile? Mais ces rigueurs ne sont-elles pas infiniment adoucies par les rapports qu'elles ont avec IESVS, qui les commande comme Maistre, qui les demande comme motif, qui les persuade comme recompense: mais qui se propose encore pour exemple? car apres l'auoir veu pardonner sa mort, comment pouuons-nous auoir de la peine à pardonner vne legere injure? *Libet hominem vindicari? & nondum est Christus vindicatus.* Ha! Chrestien, IESVS ne s'est pas encore vengé ny de sa mort, ny de tes crimes, & tu veux te venger à ses dépens.

C'est trop presser vn homme, me dira ce Chrestien, il n'y a qu'vn mot qui serue, ie ne le veux pas faire, qu'on ne m'en parle plus: C'est ce que j'artendois de vous; il ne faloit pas dire qu'il estoit impossible, il faloit répondre, ie ne le veux pas: Ha! parole d'vn tigre, & non pas d'vn Chrestien nourry du sang de l'Agneau. Mais sçauiez-vous bien ce que vous dites, quand vous dites que vous ne voulez pas pardonner? Sçauiez-vous bien que le pardon de vos pechez est attaché à celui de vos ennemis, & que la misericorde de Dieu dépend de celle que vous ferez à vos freres? Si vous dites que

Aug.  
lib. 50.  
homil.  
42.

vous ne voulez pas pardonner à vostre ennemy, il faut donc dire consequemment que vous ne voulez pas que Dieu vous pardonne. Ce sont deux propositions qui sont iointes, dont l'une sert de conclusion à l'autre: Helas! Chrestiens que ie vous plains, si vous voulez vous venger de vostre ennemy à cette condition si funeste; que cette resolution est criminelle: Ha! que vos haines vous consteront cher, que vos vengeancees seront punies, si pour vous venger d'un ennemy, vous consentez à vous perdre: comme si dans le dessein de blesser vostre ennemy vous vous passiez l'épée à trauers du corps pour luy faire vne legere blessure; peut-estre ne viendrez-vous pas à bout de vostre vengeance; peut-estre que vostre haine n'arriueroit pas iusqu'à vostre ennemy, & que vous vous tueriez vous-mesmes.

Ha! Messieurs, ne faisons pas ce tort à nostre salut, ny à IESVS, que de nous venger à ses dépens, aux dépens de son Sang, & du nostre: Mais auant que sortir de cette Eglise, faites, s'il vous plaist, vn acte de charité dans vostre cœur, vn acte de pardon, puisque Dieu dit, *Ego autem dico tibi*; C'est moy qui vous parle, & ie serois content de mourir encore vne fois, & de verser mon Sang pour obtenir de vous ce pardon. De la même bouche que Dieu a pardonné à ses ennemis, il nous inuite à pardonner aux nostres: Ah! Chrestiens, luy refuserons-nous cette grace? Non, ie croy qu'il n'y a personne dans cet auditoire, qui veuille aux dépens d'une legere satisfaction tirée d'une vengeance, perdre le Ciel, & la gloire qu'il nous promet, & laquelle ie vous souhaite, &c.



TROISIÈME  
 SERMON  
 POUR LE I. VENDREDY  
 DE CARESME.

Ego autem dico vobis , diligite inimicos vestros , & benefacite eis , qui oderunt vos. *Math. 5.*

*C'est moy qui vous le dis , aimez vos ennemis , & faites du bien à ceux qui vous haïssent. En S. Matthieu , chap. 5.*



OMME il n'y a que Dieu seul qui soit le maistre du cœur de l'homme , il n'y a que luy seul aussi qui puisse avec justice disposer de ses affections , & luy donner des loix auxquelles ses passions doiuent obeïr. Il luy commande d'aimer Dieu & le prochain , de haïr le peché , de craindre la perte de son ame , & de desirer son salut : Mais où il fait paroître sa puissance absoluë , c'est quand il commande l'amour des ennemis ; c'est là où il parle en Souuerain , *Ego autem dico vobis*. C'est aussi dans l'obseruance de cette grande loy que sa grace triomphe , puisque la Nature n'y a point de part,

& qu'il faut au contraire renuerfer & détruire ses inclinations pour obeir à Dieu : O grace ? dont le secours nous est si necessaire , assistez-nous de vos lumieres & de vos feux ; c'est ce que ie demande par l'entremise de nostre Aduocate ordinaire , à laquelle nous dirons ? *Aue Maria.*

**L**E principal deuoir de l'homme est de rendre l'honneur à Dieu , de qui il a receu l'estre , & duquel il dépend absolument : Or le plus grand moyen de s'acquitter de ce deuoir , est de luy offrir des Sacrifices ; c'est ce que toute les Nations ont presque naturellement connu , puisqu'aussi tost qu'elles vouloient honorer vne Diuinité, elles luy bastissoient des Temples , elles luy érigeoient des Autels , & luy offroient des Sacrifices. C'est aussi ce que nous deuons à Dieu ; mais il ne demande pas de nous des sacrifices sanglans , & des victimes sensibles ; non il demande principalement le sacrifice du cœur de l'homme où les mouuemens seruent de victime , où le cœur est l'Autel , & où l'homme est le Prestre : C'est là où Dieu trouue sa gloire, & l'homme son salut. Cela estant ie dis que quand Dieu nous commande l'amour de nos ennemis , il demande de nostre part le plus grand sacrifice que nous luy puissions offrir. Dans l'ancienne Loy il auoit ordonné les ceremonies des sacrifices qu'on luy deuoit presenter ; il auoit designé quelles victimes on deuoit choisir pour luy estre immolées : Mais dans la nouvelle IESVS-CHRISTIEH demande d'vne nouvelle sorte , *Ego autem dico vobis* : C'est moy qui suis vostre Dieu, qui demande ce sacrifice. Lors que j'ay fait la fonction de Prestre & de Victime , ie me suis sacrifié

pour le I. Vendredy de Carefme. 153

pour les pecheurs qui estoient mes ennemis; ie demande aussi de vous autres Chrestiens, que vous immoliez pour l'amour de moy la haine de vos ennemis, que vous égorgiez vne passion que ie ne puis souffrir en vous. Il parle en maistre, *Ego autem dico vobis*; Mais voyons de plus près les raisons qui nous obligent de luy obeir: 1. Il y va de sa gloire: 2. Il y va du salut de l'homme. Il y va de la gloire de Dieu; puisque l'amour des ennemis est le plus grand sacrifice que nous luy puissions offrir: Voilà mon premier Point. Il y va du salut de l'homme, puisque dans cette belle action il y trouue la remission de ses pechez, & la sanctification de son ame: C'est mon second. Voilà tout le sujet de ce discours.

Diuisions  
du discours.

Si le principal culte de la Religion consiste dans les sacrifices, parce que ce sont des témoignages sensibles du pouuoir souuerain que Dieu a sur les hommes, quel plus grand & plus efficace sacrifice que de pardonner à vn ennemy, & d'aller immoler à vn Dieu les ressentimens d'une injure? Certes, de quelque costé que nous regardions cette action, & soit que nous considerions la qualité de la victime qu'on sacrifie dans le pardon, ou bien que nous regardions les motifs qu'on a de la faire, nous trouuerons que Dieu ne se montre point d'auantage le maistre des hommes, que quand nous pardonnons à nos ennemis pour la consideration de Dieu, & pour sa consideration toute seule: *Non est aliud majus sacrificium, quod Deo debeamus*, dit S. Augustin.

I.  
POINT.

Aug.  
lib. 50.  
hom. 6.

Ne craignez pas, Messieurs, ce nom de sacrifice, il n'a rien de rigoureux que le nom; il n'y aura pas d'autres victimes que nos passions, d'au-

tre autel que nostre cœur, d'autre glaiue que nostre courage, d'autre feu que nostre amour. En faut-il dauantage pour nous faire conceuoir par la grandeur de la victime que nous offrons, celle de la gloire qu'il nous donne, & quand Dieu ne receuroit autre auantage que d'arrester seulement les ressentimens de la colere que l'injure de nos ennemis a allumée dans nos cœurs, ne seroit-ce pas beaucoup? C'est vne si imperieuse passion, & dont les premiers mouuemens sont si emportez, & si injurieux à Dieu mesme, que ce luy seroit vn triomphe bien éclatant d'en moderer seulement la violence. Quoy donc, de l'esteindre tout-à-fait, & de voir obeir & mourir à ses autels, & sous le glaiue de sa voix vne si puissante ennemie! Iene veux pas changer cette chaire en vn theatre, pour y produire avec effroy les pompes affreuses de cette passion, & les sanglantes tragedies dont elle a troublé tous les siecles; on y verroit des armées entieres vanger la querelle d'un Roy, & verser le sang de sept mille innocens pour la colere d'un Theodose. On y verroit vn Absalon rompre les loix de la nature, poussé de l'enuie de vanger dans le meurtre de son frere le déplaisir de sa sœur: On y entendroit les sanglans ressentimens des Medées, qui pour punir l'infidelité d'un mary, vont chercher dans les entrailles de leurs enfans, les funestes instrumens de leur colere, & massacrer vne partie de leur sang pour se vanger de l'autre: On y rencontreroit encore des furies qui cherchent à trauers les dangers de leur vie de quoy contenter leur fureur: Comme il est rapporté dans l'Histoire qu'un Prince allant sur mer poursuiuant la mort de son

ennemy qui luy auoit osté le Sceptre de la main, & retranché le nez de son visage, vne tempeste furieuse s'éleua soudainement; vn de ses amis l'aduertit d'implorer le secours du Ciel, & de faire vœu que s'il calmoit la fougue de la tempeste, il calmeroit celle de sa passion, & que s'il échappoit du naufrage, il pardonneroit à son ennemy. Bien loin, dit-il, de faire des vœux si lâches, ie puisse estre abyfme dans cette mer, si iamais ie luy pardonne: Si puissante estoit sa rage, & si brutale estoit sa fureur, que ny la crainte de la mort, ny les sentimens de la nature, ny les alliances du sang, ny les gemiffemens des peuples, n'en pouuoient arrester les mouuemens. Mais sans aller chercher si loin les exemples de cette passion, nous auons fait ces experiences, si iamais nous auons eu des ennemis; Ces mesmes veritez qui font les tempestes sur la mer, excitent de petites émotions sur les riuieres, & la mesme vengeance, qui dans le cœur d'vn Prince auoit mis vn estat à feu & à sang, dans le cœur d'vn particulier se vange à coups de langue & de guerres immortelles de procez: La pensée d'vn affront receu, & d'vn mépris qu'on a fait de nostre merite, sollicite nostre vengeance. D'ailleurs, le plaisir qu'il y a de se vanger, qu'vn Payen appelle la plus douce satisfaction du monde, allume tellement cette passion, qu'il est bien difficile de la vaincre; & ne faut-il pas qu'elle soit puissante sur l'esprit d'vn Chrestien, pour l'obliger à se damner, & à chercher sa vengeance à trauers les feux de l'Enfer, que la Foy luy apprend estre infailliblement attachez à ceux de sa colere?

Pendant, si nonobstant ces difficultez & les

Seneca  
l. 1. de  
Clem.  
cap. 21.



violences de cette passion, vn homme quitte ces ressentimens pour la consideration de Dieu qui le luy commande; faut-il pas qu'il témoigne bien en cela l'estime qu'il fait de son autorité, & qu'elle se montre bien puissante sur son esprit, en arrestant ses impetueux mouuemens avec vne seule parole? *Ego dico vobis.* Qu'on vante son pouuoir dans la nature, parce qu'il arreste l'impetuosité de la mer par vne ligne de fable qu'il a tracée sur son bord, qui porte graué ce commandement,

Iob. 38. *Vsque huc venies:* Qu'on louë encore sa puissance dans l'estat surnaturel, parce qu'il a suspendu aultresfois l'action du feu, & luy a deffendu de brûler des corps, d'ailleurs combustibles de ses flammes: Dieu! que son empire est bien plus éclatant quand il regne sur les hommes, que lors qu'il triomphe des Elemens; qu'il luy est bien plus glorieux de calmer les orages de la colere, que non pas ceux de la mer, & qu'il y a bien moins d'éclat de suspendre l'actiuité des flammes dans cette fournaise, que d'éteindre celle que la passion allume dans vn cœur Chrestien, & de contraindre ce feu raisonnable de laisser viure au milieu de soy l'idée de son ennemy, sans luy vouloir tant soit peu nuire par vn souhait desauantageux, ou par vne pensée criminelle.

Et ce d'autant plus, que cette passion est non seulement violente en ses mouuemens, mais encore injurieuse à la gloire de Dieu, au lieu que les temples & les feux, voire encore la vie des animaux qu'on immole à ses Autels, sont des choses incapables de l'offenser; si bien qu'éteignant vne colere pour l'amour de Dieu, ce n'est pas seulement luy immoler vne victime, mais le déliurer

d'un ennemy; & outre vn sacrifice qu'on luy fait, on luy dresse encore vn triomphe. Nous ne comprenons pas, quand nous sommes si sensibles à nos affronts, & que nous fomentons des haines implacables, combien ces ressentimens offensent la majesté d'un Dieu, 1. En nous-mesmes, puisqu'ils éteignent dans nos cœurs cette inclination naturelle que nous auons à aimer ceux que la nature nous a fait semblables: 2. Combien d'ailleurs cette passion le choque, pour ainsi parler, eu égard à nostre prochain, puisqu'elle rompt ce sacré lien d'amitié qu'il auoit estably entre les hommes pour le commerce ciuil, & encore pour l'establissement de l'Eglise, à qui sa Prouidence promet beaucoup de biens sur ce fondement: 3. Combien enfin elle l'interesse en luy-mesme, puisqu'elle luy rait en cette façon le droit de vengeance qui luy appartient, dit l'Apostre: *Mihi vindicta, & ego retribuam*; Non, dit vn esprit vindicatif, Hebr. 10. 30. faut que ie me vange moy-mesme: Grand Dieu! ie ne me fie pas en vous, & quand ie pourrois attendre de vous cette satisfaction, il faut que j'aye le plaisir de la prendre moy-mesme. Il voudroit auoir tout le monde en son pouuoir, pour faire de toutes les creatures les instrumens de sa fureur; & si la force ne seconde pas ses desseins, il a des souhaits criminels, & des pensées furieuses. Il fait de son cœur vn Ciel couronné, dont les vœux & les desirs lancent mille foudres imaginaires, n'en ayant pas de réels.

Voilà la chaleur de nos coleres, mais voilà la gloire de nostre pardon; si nous renonçons volontairement à ses prétentions criminelles, nous estouffons tous ces mouuemens; & si encore par

vn surcroist de triomphe , nous resignons à Dieu tous les droits de nous vanger , & le faisons le dépositaire de nos intereits & de nostre gloire , quel auantage pour Dieu , de voir au pied de ses Autels vne ame , qui apres auoir esté offensée , vient immoler ses ressentimens , nonobstant les resistances de la nature , & toutes les maximes humaines ; faire dire à sa bouche & à ses yeux ces paroles de Ieremie ; C'est à vous , mon Dieu , que ie veux faire mes plaintes ; c'est à vous que ie remets mes desirs & mes ressentimens ; c'est à vous que ie laisse de bon cœur , le droit de vanger mon innocence opprimée : Ie deffends désormais à mon cœur la moindre pensée contraire , & détruis par auance tous les sentimens que la nature pourra opposer à ma resolution : *Tibi reuelauī causam meam . Domine Deus meus*. N'est-ce pas vn coup bien difficile pour les hommes , & vn sacrifice bien glorieux pour Dieu ; & ce d'autant plus , que c'est pour sa consideration que les hommes immolent à ses Autels vne si chere & si precieuse victime ; ce qui en rend encore le prix plus excellent & plus glorieux. Et quelle autre consideration , que celle de Dieu , pourroit obliger vn homme à pardonner à son ennemy ? Quelle autre main , que celle qui a fait nos cœurs , pourroit disposer de nos ressentimens , & luy deffendre d'auoir les sources qui produisent cette auersion ? Daudid , ce Prince le plus mal-traité du monde , n'auoit point d'autre motif de cette bonté genereuse qui luy fit pardonner à son ennemy lors qu'il l'auoit entre ses mains , *Ab ipso* , dit-il , tournant ses yeux & ses mains vers le Ciel , *Ab ipso patientia mea*. Ien'ay point d'autre motif qui m'o-

Ierem.  
11.

Pf. 61.

blige à auoir la patience que la confideration de mon Dieu, & il faut bien qu'il foit mon Dieu pour m'obliger à la pratiquer dans vne occafion fi difficile. Mais parce que Dieu eft diuerfement intereffé dans cette action ; Il faut, 1. Qu'il y mette fon autorité dans le commandement qu'il en fait : 2. La majefté de fon image qu'il nous donne : 3. Et puis encore la bonté de fon amour, qu'il applique luy-mefme à nos ennemis, afin de les rendre aimables ; montrons que de quelque costé que nous le confiderions, il eft fouuerainement honoré dans le pardon des ennemis.

1. Comment pouuons-nous donc honorer dauantage l'autorité de Dieu, que par ces genereufes foumiffions, & par ces difficiles obeiffances ? Que nous quirtions tous nos ressentimens feulement, parce qu'il le veut, & que nous répondions à nos paffions, quand elles murmurent contre nos refolutions, ou bien au moment qu'elles nous difent, pourquoy fommes-nous fi lasches ? Nous répondions, dis-je, que Dieu nous l'a commandé, & qu'il n'en faut pas dauantage ; & que nous n'auons garde de rendre de fi grandes déferences à de moindres Majeftez. Les Rois peuuent bien appaifer les feditions, mais non pas esteindre les haines qui les allument : Ils peuuent bien établir vne paix exterieure dans leurs Estats, mais ils m'ont pas droit sur la liberté des penfées, & d'appaifer ces guerres inuisibles des Efprits. Auffi ne lifons-nous pas que parmy cette grande multitude de loix que les Princes ont laiffées, il y en ait iamais eu aucune qui commandât le pardon des ennemis ; Il n'appartient qu'à

vous, Monarque absolu de nos cœurs! de leurr  
 imposer ces loix, pour montrer que vous en estes  
 le Maistre; Encore faut-il que vous vsiez de la ple-  
 nitude de vostre autorité, pour nous dire, *Ego  
 autem dico vobis*. Comme s'il vouloit dire que  
 dans l'ancien Testament il n'auoit commandé qu'à  
 demy ce sacrifice de pardon; parce que ses droits  
 n'estoient pas encore assez éclatans, ny son au-  
 thorité assez visible; mais que maintenant dans la  
 nouvelle Loy, il vse de toute l'estenduë de son  
 Empire pour nous commander ces actions; il ap-  
 pelle luy-mesme ce commandement sien, & le plus  
 grand de tous ses commandemens: *Ego autem dico  
 vobis*. Iugez cependant que comme c'est le plus  
 grand de ses commandemens, si ce n'est pas aussi  
 la plus grande de nos obeïssances que d'y satisfai-  
 re; si nous ne rendons pas en cela le plus grand  
 hommage que nous puissions rendre à son autho-  
 rité: & encore le plus grand honneur que nous  
 puissions faire à la majesté de son image?

2. Car non content d'auoir mis les hommes  
 sous la protection de ses loix & de son autorité,  
 il a voulu encore faire pour eux, ce que font les  
 Roys de la terre pour les choses qu'ils souhaitent  
 conseruer, & qu'ils mettent sous leur sauue-garde:  
 Il y a mis son Image & son Nom, & comme il  
 auoit imprimé sur le visage de l'homme vne image  
 sensible de la Diuinité, pour se deffendre contre la  
 rage des lions, & des autres bestes sauuages; ainsi  
 a-t'il graué le caractere inuisible de sa nature, pour  
 le deffendre des autres hommes, s'ils deuenoient  
 ses ennemis, & pour le mettre à couuert de la vio-  
 lence de leurs passions. Mais comment pouuons-  
 nous honorer l'image de Dieu residante dans  
 l'homme

l'homme, qu'en la respectant dignement dans nos ennemis, & en luy donnant vn tel empire sur nostre liberté, que ses caracteres à demy effacez nous obligent de leur pardonner? Autrefois vn Prince vainqueur épargna vne Ville conquise, qu'il vouloit faire brûler, parce qu'il y auoit dans ce lieu vn tableau d'vn excellent Peintre, & donna à la consideration de cette image le pardon à tous les citoyens. Non, il n'y a rien dans vostre ennemy qui ne merite vostre colere, & qui ne soit digne de vos feux; sa langue vous a osté l'honneur, sa main vous a rauy les biens, son cœur a fait de mauuais souhaits contre vous, & son esprit a conserué des pensées qui vous sont desauantageuses: Mais hélas! à trauers ce visage injurieux nous voyons l'image de Dieu qui se presente à nostre colere pour arrester ses mouuemens; c'est elle seule que nous respectons dans nos ennemis, lorsque nous reconnoissons ce rayon de la beauté de Dieu, qui luy a esté appliquée, afin de le rendre agreable à nos cœurs; qui est encore vn troisiéme estat, dans lequel nous montrons à Dieu que ce n'est que pour l'amour de luy que nous faisons ce sacrifice.

3. En quoy certainement il faut remarquer vn trait excellent de la prouidence de Dieu sur les hommes: car preuoyant bien les difficultez qu'il y auroit dans nos affaires, il s'est voulu luy-mesme interesser dans tous les deuoirs qui regardent nostre prochain, & a voulu seruir de motif pour nous les rendre faciles: Ainsi a-t'il communiqué aux Rois vn rayon de son autorité, pour obtenir l'obeissance des peuples: Ainsi a-t'il donné aux Iuges vne participation de sa Iustice, pour soumettre

les hommes à leur iugement : Ainsi a-t'il voulu se mettre dans la personne des pauures, pour obliger les riches à les soulager, & leur rendre par cette consideration l'aumône plus aisée. Que si Dieu s'est meslé ainsi, & s'est interessé dans toutes les conditions des hommes, il s'interesse beaucoup plus pour nos ennemis, parce que n'ayans rien d'agreable en eux-mesmes, ils ont besoin pour cette consideration de quelque motif estranger, qui soit assez puissant pour vaincre nos resistances : C'est pourquoy Dieu ayant des droits infinis sur nostre amour, à cause de sa bonté ou des bienfaits dont nous luy sommes redevables, il les a comme fait passer sur nos ennemis ; il veut que nous l'aimions en leur personne, & il leur communique tous ses attraits & tout son sang, pour nous les rendre plus aimables. Et si apres cela nous aimons nos ennemis, n'est-ce pas honorer Dieu de la plus éminente façon, qu'il puisse estre honoré de l'amour des hommes ? Car comme dans les mysteres de la Foy, l'autorité de Dieu qui leur sert de motif, se montre d'autant plus puissante, qu'il y a du costé des objets moins de raisons qui les fauorisent, ou plus de difficultez qui en choquent la créance : Ainsi dans les difficultez que nous rencontrons à pardonner à nos ennemis, plus l'autorité de Dieu paroist sur nos libertez, que du costé de ces hommes, il y a moins de merites, ou qu'ils sont plus indignes de nos affections. Reconnoistre Dieu dans vn Prince, ce n'est pas vne obeissance si difficile, parce que bien que l'autorité de Dieu agisse sur les esprits, elle n'agit pas toute seule ; elle est beaucoup aidée par cet éclat sensible de leur dignité, & par ces puis-

antes marques de puissance qui les accompagnent : Considerer Dieu en vn pauvre à trauers les haillons qui le couurent , il y a vn peu plus de difficultez , mais neantmoins la consideration de Dieu est secondée par l'inclination de nostre nature ; au moins n'y a-t'il point du costé de ce miserable de grands obstacles à combattre : Mais voir Dieu dans vn ennemy , voir l'image du souuerain bien dans vne homme qui ne presente rien à nos yeux qui ne soit haïssable ; ne faut-il pas dire que nous considerons Dieu d'autant plus , que pour l'amour de luy nous vainquons tous ces obstacles, & que c'est son seul amour qui nous persuade ce pardon.

Il ya de quoy s'estonner , que Dieu voulant se rendre sensibles aux hommes , ait paru dans vn buisson ; vn cedre n'eust-il pas esté plus propre pour seruir de thrône à vn Dieu immortel ? Vn Louure n'eust-il pas mieux representé vn Dieu de victoire ? Non, il prend cet arbre steril & épineux, pour rendre sa Majesté plus éclatante dans ces épines , afin que n'ayant rien de son costé ny d'attrayant , ny de considerable, on attribuât tout cet éclat qu'on luy rendoit , à la majesté d'un Dieu residans dans ces flammes : Ainsi nous pouuons dire que iamais Dieu ne paroist plus éclatant que lors qu'à trauers ces espines qui nous offensent, nous allons adorer la beauté de Dieu , qui nous commande d'aimer cet ennemy , & que nous considerons ces épines comme des flammes honorées de son amour. Faut-il s'estonner apres cela si l'amour des ennemis a touÿours esté si recommandable dans le Christianisme. Comme les anciens Chrestiens auoient vne passion extrême d'honorer



Tertul.  
lib. ad  
scapul.  
cap. I.

ce Dieu qu'ils seruoient, ils croyoient ne pouuoit luy faire vn plus honorable sacrifice que de pardonner à leurs ennemis : C'est pourquoy, comme remarque Tertullien, aimer son ennemy, c'est la vertu des Chrestiens ; *Amicos diligere omnium est; inimicos autem solorum Christianorum.* Et S. Ierome dit tres-bien que c'est le propre des autres hommes de se fascher, mais que c'est le propre des Chrestiens de pacifier leur colere. Ne faisoit-il pas beau voir les inuincibles courages des Martyrs, qui pardonnoient leur propre mort, qui prioient Dieu pour les bourreaux qui les faisoient mourir, & qui employoient les ruisseaux de leur sang, pour obtenir le pardon pour ceux-mesmes qui le versoit? Ce qui a souuent tellement frappé les esprits des Idolâtres, qu'ils ont pris ce pardon des injures pour vn argument de nostre Foy, faisans ce raisonnement, qu'il falloit bien que le Dieu des Chrestiens fût veritable, puisqu'il auoit tant de pouuoir sur leurs cœurs, que de les obliger à pardonner à ceux qui les tourmentoient. Que si nous renouuellons en ce temps les exemples de ces grands courages, que si nous pardonnons aux ennemis de nostre honneur & de nostre interest, comme ils ont pardonné aux ennemis de leur vie, ah ! qu'attendez-vous, sinon que les Anges, qui assistent à ce sacrifice, le couronnent, puisque c'est le plus agreable qu'on luy puisse presenter sur la terre, & que c'est le plus grand coup que vous puissiez faire pour Dieu ; mais encore pour vous-mesmes.

II.  
POINT.

Car nous sommes encore interessez dans ce pardon par la plus considerable de nos affaires, & l'amour que nous auons pour nous, nous oblige

encore d'en auoir pour ceux-mesmes que nous haïffons. Quel est donc le plus important de nos interets, & le plus grand coup de nostre fortune, si ce n'est d'estre bien avec Dieu, de pouuoir reuenir dans son amour, si nous auons rompu son alliance, & de pouuoir appaiser sa colere, si nous l'auons irritée ? C'est ce bien que les Saints ont souhaitté avec tant d'ardeur, que les vns ont cherché dans les Hospitaux, les autres dans les solitudes ; pour lequel les Penitens ont versé tant de larmes, les Martyrs tant de sang, deuenans quasi ennemis d'eux-mesmes, de peur d'auoir Dieu pour ennemy. Et certes, c'est avec raison ; car quel plus effroyable malheur que d'auoir sur les bras vn si puissant & si redoutable aduersaire, de viure tousiours sous les foudres de son courroux, & se voir sur le bord d'vn enfer, où à chaque moment il peut nous precipiter ? Sans doute que c'est vn mal si funeste, qu'il faudroit pour l'arrester, embrasser les conditions les plus rigoureuses ; Oüy, quand pour viure à l'abry de ce coup, il faudroit viure sur des colomnes comme des Stylites ; quand il faudroit demeurer dans les antres des rochers comme les Magdelaines ; quand mesme Dieu nous auroit assureé des azyles sur les gibets & sur les potences, nous deturions estimer ces lieux auantageux à nostre fortune, s'ils nous pouuoient garantir de la colere de Dieu, où nous reftablis dans sa grace.

Mais n'apprehendons pas ces rigueurs, si vous auez vn ennemy, Dieu relasche de ses droits, & ne demande pour entrer en grace avec vous, sinon

que vous vous reconciliez avec vostre frere : Il proteste qu'il vous pardonnera vos pechez, si vous pardonnez à vos ennemis ; qu'il calmera sa colere contre vous, si vous appeaisez la vostre : ille proteste si solennellement, qu'il n'y a point de verité dans l'Euangile, ou repetée si souuent, ou si expressément expliquée : Vous diriez qu'il a peur de n'estre pas entendu, ou de laisser quelque pretexte à nos rebellions de douter de ses promesses ; il le repete & assure en plusieurs endroits, tantost sous des termes exprés, tantost sous des paraboles ; *Dimitte, & dimittimini ; eadem quippè mensurâ quâ mensi fueritis, remetietur vobis.* Heureux pact pour des pecheurs ! qui deuiennent eux-mesmes les arbitres de leur grace ; qu'ils soient, pour ainsi dire, leurs propres Prestres pour se donner l'absolution, & qu'ils se donnent le pardon, en le donnant à leurs freres. Auantageuses conditions pour des coupables ! dit vn Saint Euesque, d'estre estably les iuges de leurs crimes, de monter, pour ainsi dire, sur des tribunaux, pour porter sentence en leur faueur ; puisque telle qu'ils la porteront contre leurs ennemis, ils la diront pour eux-mesmes. Diuin estat pour des hommes ! dit saint Gregoire de Nyse, d'estre fait comme leurs propres Dieux ( puisque c'est le propre de Dieu de pardonner ) & d'estre mis dans vn tel estat, que Dieu soit obligé de suiure leurs exemples, & ayant pardonné à leurs ennemis, ils puissent luy dire iustement, *Fac quod feci, imitare seruum tuum, remisi debita & tu remitte* : Seigneur, i'ay pardonné comme vous m'auiez commandé, faites le mesme, suiuez la sentence que i'ay donnée ; i'ay quitté mes ressentimens con-

Luc. 6.  
38.

Eligius  
hom. 8.

Greg.  
Nyl.  
orat. 5.  
de orat.  
Dom.

tre mes ennemis , que reste-il maintenant , sinon que vous quittiez vostre colere contre moy ? En faut-il dauantage pour nous persuader cette créance , que le pardon de nos pechez est estably sur celuy de nos injures ? Neantmoins pour voir encore plus clairement l'engagement de ce sacrifice , & le motif que Dieu a eu de former ce dessein , & faire cette alliance , il faut présupposer qu'il y a , pour ainsi parler , comme trois principes de nostre grace dans le pardon qu'il nous accorde : Il faut , 1. Satisfaire à la Iustice : 2. Il faut fléchir sa Misericorde : 3. Il faut appliquer le Sang de son Fils qui est comme le moyen de cette reconciliation , & par le moyen duquel ces deux perfections se trouuent comme associées ensemble : Mais quelle meilleure disposition pour attirer ces influences , que le sacrifice du pardon ?

1. Qu'on ouure aujourd'huy le Ciel pour y voir monter nos sacrifices , & aborder ce tribunal ardent de la Iustice de Dieu , pour en voir éteindre toutes les flammes , à mesure que nous éteignons celles de nos cœurs : Car si pour contenter cette rigoureuse aduersaire , il faut luy donner des satisfactions , qui soient d'un costé fâcheuses au pecheur , & auantageuses pour elle , où est-ce qu'elle peut trouuer ses inclinations plus absolument satisfaites que dans le sacrifice de nos cœurs ? Helas ! ne dissimulons pas , c'est vn coup bien difficile que de pardonner à vn ennemy ; que de gehennes & de violences , quand il faut faire cette resolution ; combien de combats & de souffrances , auant que de lâcher cette parole , Je luy pardonne de bon cœur ! Non , il n'est point , à mon aduis , de penitence plus rigoureuse que cette reso-

lution; & il est bien moins fâcheux de matter son corps par des ieûnes, de flétrir ses yeux par des larmes, de rompre sa poitrine de coups, & de verser tout son sang, que non pas de pardonner à son ennemy; veu qu'il s'est mesme trouué des Chrestiens, ainsi que nous voyons, qui ont eu assez de courage pour souffrir le martyre, mais non pas pour pardonner vne injure. Ne faut-il pas bien dire que la difficulté est grande, puisque souuent on aime mieux se damner que pardonner, & que les flammes de l'Enfer nous paroissent plus supportables que non pas cette difficulté: Que si neantmoins à trauers tous ces ressentimens vn homme pardonne à son ennemy; s'il immole, mon Dieu! aux Autels de vostre Iustice ses iustes ressentimens, n'a-t'il pas raison de dire qu'il vous a satisfait par vne rigoureuse penitence? qu'il a vangé sans doute les plaisirs illegitimes qu'il auoit pû prendre dans quelques desirs de vengeance, & qu'il a réparé auantageusement la gloire qu'il vous auoit ostée; puis qu'oultre l'obeissance qu'il rend à vostre autorité, encore honore-t'il vostre iustice, quittant les droits de se vanger, pour les remettre entre vos mains. Quelle apparence qu'il puisse conseruer du plaisir dans la vengeance, contre vn homme qui n'en a plus, ou fomenteur sa colere contre luy, apres qu'il a appaisé la sienne contre son ennemy? Ne doit-il pas plutôt quitter ses premiers ressentimens, & laisser la misericorde acheuer son pardon?

2. Car c'est le second principe de nostre reconciliation, & la cause agissante de nostre grace; Mais quelle plus fauorable disposition pour attirer ses influences, ou quelle plus aimable qualité

pour meriter son amour, que de pardonner vne injure? C'est en cela que nous pouuons imiter la misericorde de Dieu, & nous l'imitons en vn point, qui est sans doute le plus éminent: Car ce qui est de plus considerable dans Dieu, ce n'est pas cette bonté generale & facile, qui donne la vie aux hommes, ou qui a créé l'Vniuers pour eux; mais c'est cette misericorde triomphante qui pardonne aux pecheurs, qui les conserue en cet estat, & qui nonobstant leur rebellion, oblige toutes les creatures à les seruir. O! que Dieu ne reçoit pas tant de gloire lors qu'il crée les Astres, comme lors qu'il les fait seruir indifferemment pour les coupables & pour les bons; ny lors qu'il fait les mers, ou qu'il calme les tempestes, comme lors qu'il preste indifferemment les vents aux vaisseaux des Pirates & aux nauires des Saints. Or ce que Dieu fait dans le monde, vn homme qui pardonne, le fait dans son cœur. Il fait comme vn tableau racourcy de cette misericorde estenduë sur tous les pecheurs; c'est là qu'il pardonne à ses ennemis dans vne Ville, comme Dieu le fait dans tout l'Vniuers. Dieu fait luire son Soleil & ses Astres, pour ceux mesmes qui l'offensent: Ainsi fait le cœur genereux, il communique son amour, il fait briller ses affections, & il employe ses prieres pour ceux mesmes qui le veulent mal-traiter. Que si la ressemblance engendre l'amour, ou pour le moins donne quelque sorte de complaisance, quelle inclination doit auoir le cœur de Dieu pour le cœur d'un homme debonnaire, y voyant si viuement representez les traits les plus éclatans de sa misericorde? Certes, c'est avec plaisir qu'un pere trouue dans son fils, ou les traits de son visage, ou l'i-

mage de son naturel; bien que d'ailleurs quelque laideur, ou quelque vice en défigure la beauté, neantmoins il conferue quelque complaisance pour ce qui vient de luy, & il se sent obligé, non pas à le perdre pour s'en défaire, parce qu'il ne luy ressemble pas entierement, mais à le perfectionner pour acheuer ce qui luy manque. Ainsi bien que nos pechez ayent en quelque façon défiguré l'image de Dieu que sa main auoit grauée dans nos ames; si neantmoins nous y remettons les traits de son visage; qui doute qu'à trauers tous ces obstacles, il ne reconnoisse son visage, & qu'ainsi il ne pardonne nos pechez, & ne nous accorde aussi la misericorde que nous auons déjà faite?

3. Bien plus, nous voyons principalement que c'est par ces moyens efficaces que le Sang de IESVS-CHRIST est appliqué à nos ames: Je sçay bien, mon Dieu, que le Sang que vous auez répandu pour tous les hommes, n'a point de plus forte inclination que de venir couler sur nos cœurs; qu'il n'est pas besoin de faire de grandes violences, ny à vos veines, ny à vostre cœur, pour verser sur nous cette adorable rosée: Il faut neantmoins auoïer, ô mon Dieu! que vous auez vne particuliere inclination pour ceux qui pardonnent à leurs ennemis, & que vous trouuez dans leur sacrifice vne autre disposition, qui leur fait receuoir l'application du vostre: Soit que nous considerions ce Sang, pour ainsi parler, en luy-mesme, n'est-il pas extrêmement interessé dans la personne de nos ennemis? Dieu les a marquez de ses couleurs, il les a abbreuuez de cette liq ueur, il les a nourris de cet aliment. pour les

*pour le I. Vendredy de Carefme. 171*

rendre confiderables : Ainfi l'amour que nous auons pour eux retourne par reflexion fur ce Sang, qui est le motif & le fujet de ces flammes. Soit que nous regardions la fin pour laquelle il a esté versé fur eux ; qui ne fçait que ç'a esté en partie pour establir la paix parmy les hommes , & la cimenter plus folement ? Si bien que c'est fauorifer son deffein , que de pardonner les injures , & appaifer les querelles qui pourroient troubler cette paix. Soit enfin , que nous regardions les circonstances du Sauueur dans lesquelles il l'a versé ; n'a-ce pas esté en pardonnant aux bourreaux qui l'arrachioient de ses veines ? S'il éleue fa voix, n'est-ce pas pour demander pardon pour ses ennemis , & pour nous donner exemple d'imiter fa vertu , si nous voulons participer à ses influences ? Faut-il donc s'estonner s'il applique particulièrement son visage fur ceux qui fuiuent ces exemples , & qui pardonnent à leurs ennemis , comme il a pardonné à ses bourreaux ? Et quelle merueille enfin , si la voix d'un homme debonnaire est si puiffante , ayant vne si glorieuse alliance avec celle de I E S V S , & qu'elle obtienne le pardon de ses pechez , puisque ce glorieux Sang le demande ?

Mais autant qu'un cœur debonnaire est bien disposé pour receuoir cette application du Sang du Sauueur , pour attirer les faueurs de la misericorde de Dieu & pour contenter sa Iustice , autant vne ame implacable dans la haine est-elle opposée à toutes les graces qui peuuent causer son bonheur : Car comment est-ce qu'elle attirera le Sang de I E S V S , dont elle choque , & les deffeins , & les exemples ? Comment pourra-t'elle obtenir



la misericorde de Dieu par sa cruauté, qui est si contraire à sa bonté? Et comment pourra-t'elle satisfaire à sa iustice, dont elle offense les droits par les desirs de vengeance qu'elle conserue? En quoy Dieu proteste qu'il refusera le Paradis à ceux qui le refusent à leurs ennemis; non seulement à cause de la haine generale qu'il a contre le peché de vengeance; mais encore à cause de l'opposition particuliere qui est entre cette cruauté & sa grace: Et il paroist bien que Dieu a de l'indignation contre cette irreconciliation, puisqu'elle leur ferme toutes les auenuës de sa grace, s'ils n'ont pas cette disposition, & qu'il leur oste tous les moyens que sa Prouidence auoit establis pour les sauuer. Quoy de plus pressant pour appaiser la iustice de Dieu, que le present qu'on fait à ses Autels, & les Hosties qu'on luy immole? Cependant il congédie de ses Autels ceux qui ont de la haine contre leur prochain, & il proteste qu'il ne recevra pas leur offrande, qu'ils n'ayent auparauant sacrifié cette passion? Quoy de plus efficace pour fléchir la bonté de Dieu, que nos oraisons & nos prieres? Et cependant Dieu pour aduertir que si nous sommes inflexibles à sa voix, quand elle nous parle de reconciliation, il sera inexorable à nos demandes; Comment voulons-nous obtenir de luy ce que nous refusons à nos freres? Nous voyons mesme que dans l'oraison qu'il nous a laissée, il nous oblige de demander le pardon de nos pechez, à condition seulement que nous pardonnions nos injures; si bien que nos prieres nous font nostre procez, si à mesure que nous demandons le pardon, nous le refusons: Car puisqu'on nous prie Dieu de nous pardonner seule-

ment de la façon que nous pardonnons à nos freres, nous prions donc Dieu de ne nous pardonner pas. Aussi bien loin de meriter par nos prieres l'effet de nos demandes, elles nous condamnent. Enfin, qu'y a-t'il de plus agreable à Dieu que le martyr? Cependant il n'en veut pas, & tout martyr de Dieu deuiet martyr du Demon, s'il a de l'inimitié contre son frere. Il ne veut pas le sang des lions ny des tygres, il n'accepte que celui des agneaux & des colombes, & il aimeroit mieux des Autels sans victime & sans holocauste, que de les voir fumer d'un sang impitoyable.

Sommes-nous tous si heureux que d'auoir déjà fait ce sacrifice, & que dans cet Auditoire il ne se trouuent pas d'impitoyables? Si cela est, ie n'ay rien à dire, sinon que mon discours a esté pour vne consolation, & qu'ils sont déjà par auance des Predestinez, puisqu'ils ont la principale marque de ce souhaitable estat. Mais s'il y a encore quelqu'un qui ait gardé vn cœur de rocher, & qui ait mis vn obstacle inuiolable à toutes ces raisons & ces motifs, ie prie Dieu d'immoler vostre cœur impitoyable, & d'esteindre les ressentimens de vostre vengeance.

CON-  
CLV-  
SION.

Il parle de la part de Dieu qui le commande, & mesme qui vous en prie, merite-t'il d'estre refusé? Il vous prie par son berceau, par ses larmes, par sa faim, par sa soif, par son Sang, & par sa Croix; Il parle encore pour vous-mesmes, puisqu'il s'engage de vous sauuer; Ah! ne parlez point icy d'impossibilité; puisque Dieu l'a commandé, la chose n'est pas impossible, & si vostre raison estoit veritable, Dieu seroit vn tyran de damner

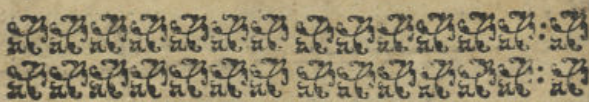
les hommes pour n'auoir pas fait ce qu'ils ne pouuoient faire. Ne m'alleguez pas la difficulté qu'il y a, il faudroit le faire, quand elle seroit encore plus grande, puisqu'il s'agit de se sauuer: Il est fâcheux de pardonner; mais il est plus fâcheux d'estre damné. Quel est le plus aisé, ou d'éteindre vn moment les feux de vostre colere, ou de souffrir eternellement les feux de l'Enfer? Helas! les Saints ont bien pardonné leur mort, & vous ne souffrez pas vne parole: Voyez vn S. Estienne sous ses cailloux, vn S. Laurent sur son gril; Souffrez-vous tant de peines? Et cependant au milieu de leurs maux, ils ont pardonné à leurs ennemis, & ils ont prié pour leurs persecuteurs: Voilà, Chrestien, ce que te presche l'exemple & le sang des Martyrs.

Mais auant que ie sorte de cette Chaire, écoute la voix de IESVS qui t'appelle d'vn costé de cet Autel, & ton ennemy de l'autre, & te dit; Quoy, mon cher amy, tu es donc resolu de ne pardonner pas à ton frere que tu vois icy à mon costé, & qui est caché dans les playes de mon cœur? Au moins, auant que de commencer à te refoudre, écoute la voix de mon Sang, qui te prie que tu luy pardonnes; s'il est indigne de ton amitié, au moins le Sang de IESVS merite-t'il quelque chose? Ne peux-tu pas luy accorder le pardon de cette injure pour ton frere, puisqu'il est mort en vne Croix pour satisfaire pour les tiennes? Et la vie qu'il a perduë pour toy, ne merite-t'elle pas que tu reconnoisses sa bonté par vne action si facile? Veux-tu qu'il iette encore des soupirs & qu'il verse de nouveau son Sang pour te demander cette grace? Helas! encore vne fois écoute ce qu'il te

*pour le I. Vendredy de Carefme* 175

dit ; l'ay mis mon Sang dans cet ennemy , ie le tiens dans mes playes , & quand tu le perfecutes , c'est mon Sang que tu perfecutes : Perce donc mon cœur , barbare , les bourreaux me l'ont déjà percé pour l'amour de toy ; perce-le toy-mesme , pour te vanger de ton ennemy. Ha ! mon Dieu , ie ne peux pas vous entendre ; bien loin de percer vostre cœur en punissant mon ennemy , vos paroles m'ont percé le mien , & m'obligent de vous répondre ; le pardonne , mon Dieu , ie pardonne à mon ennemy. Plaise à Dieu , Chrestiens , que les sentimens que vous formez dans vos cœurs , soient conformes aux paroles que ie prononce ; c'est le moyen d'estre comblez de graces dans le temps , & de gloire dans l'Eternité , &c.





P R E M I E R

## S E R M O N

POVR LE I. DIMANCHE

D E C A R E S M E.

Tunc IESVS ductus est in desertum à Spiritu,  
vt tentaretur à Diabolo. *Matth. 4.*

*Alors IESVS fut conduit par l'Esprit dans le Desert,  
pour y estre tenté par le Diable. En S. Matth. ch. 4.*



VEL estrange spectacle de voir vn Dieu  
tenté par vn Demon, & que celuy qui  
vient détruire le peché, soit sollicité  
de le commettre ! Entre les raisons que  
les Peres rendent d'un mystere si humiliant & si  
extraordinaire, saint Augustin dit qu'il a voulu  
estre tenté, pour nous animer dans nos combats,  
& continuër les victoires qu'il a commencées sur  
le Demon, non seulement par son secours, mais  
encore par ses exemples : *Vt ad superandas tenta-*  
*tiones mediator esset, non solum per adiutorium, sed*  
*etiam per exemplum.* Il nous instruit d'un costé par  
son exemple, de combattre contre les tentations  
du Demon; Mais en mesme temps il nous donne  
son secours & ses forces pour les vaincre : *Vt*

*nobis*

Aug.  
l. 4. de  
Trinit.  
cap. 13.

pour le I. Dimanche de Carefme. 177

*nobis victoriam pararet, & daret natura virtutem vincendi aduersarium*, dit S. Iean Damascene; nous vainquons son ennemy par ses merites & par ses armes. Vsons des instructions & des armes qu'il nous donne dans l'Euangile, & montrons le grand auantage qu'il y a de combattre les demons sous la conduite d'un Capitaine qui nous anime de ses exemples, & qui combat avec nous. Mais parce que le grand obstacle de nostre victoire est nostre timidité, qui nous persuadant qu'il est impossible de resister à ses ennemis, nous empesche de nous deffendre, nous auons besoin pour fortifier nostre courage, des graces du S. Esprit, que nous demanderons par l'entremise de celle qui n'a iamais esté tentée: Implorons son secours pour parler des tentations, & pour les vaincre, luy disant: *Aue Maria.*

Damasc.  
lib. 3.  
orthod.  
fid. c.  
20.

**I**L y a dequoy s'estonner que Dieu qui a tant d'amour pour les hommes, permet qu'ils soient tentez par les demons: Car connoissant d'un côté la foiblesse de nostre nature, & de l'autre la force & la malice de nos ennemis, ne deuoit-il pas apparemment les arrester dans l'enfer, qui est le lieu de leur supplice? Pourquoi consent-il qu'ils sortent de leur prison pour nous venir faire la guerre? Ils viennent cependant sur la terre où nous viuons, ils volent par l'air que nous respirons; c'est là qu'ils prennent les occasions de nous tenter; & il n'est point de lieu assez saint pour nous garantir des attaques, & où nous puissions estre à l'abry de leurs combats; Et nous pouuons nous plaindre avec le Prophe-  
*te, Pericula inferni inuenerunt me; Les ennemis* Ps. 114.

m'environnent de tous costez. Il est vray qu'à considerer seulement la foiblesse de nostre nature avec la force de nos ennemis, nous auons raison d'apprehender, & mesme de nous plaindre; mais Dieu nous ouure les yeux d'un autre costé, pour voir le secours qu'il nous prepare, comme il fit au seruiteur d'Elisée; & nous pouuons dire avec ce Prophete, *Plures nobiscum sunt, quam cum illis*: Nous auons plus de force pour nous deffendre, que les demons n'en ont pour nous attaquer. Je trouue trois auantages que nous retirons de Dieu dans les combats des tentations, qui doiuent animer nostre courage, & exciter nostre confiance & nostre fidelité: nous combattons sous Dieu, nous combattons avec Dieu, nous combattons pour Dieu.

*Division  
du discours.*

1. Nous combattons sous Dieu, c'est à dire, sous sa garde, sous sa protection & sous sa prouidence. 2. Nous combattons avec Dieu, c'est à dire, avec l'aide & le secours de ses graces. 3. Mais nous combattons pour Dieu, c'est à dire, pour les interets de sa gloire & de son honneur. Voila les trois circonstances de nostre combat, qui feront les trois parties de ce discours.

I. C'est vn grand auantage à vn Chrestien, qui a les demons pour ennemis, de combattre sous la protection de Dieu, & sous les ordres de sa Prouidence; Car outre que l'assurance de cette protection anime la confiance & le courage de l'homme, Dieu d'un autre costé agit sur les tentations des demons, & les met en estat de pouuoir estre vaincuës. Establissons cette assurance sur deux principes de l'Escriture & de la Theologie: Le premier est qu'il y a vne Prouidence particu-

pour le I. Dimanche de Carefme. 179

hier en Dieu, qui veille sur les demons; tellement qu'ils ne peuvent tenter les hommes que par sa permission, & la mesure de leurs tentations est celle du congé qu'il leur en donne. *Nihil contra nos aduersarius potest, nisi Deus antè permiserit*, dit le grand Saint Cyprien, quelque rage qui anime les demons contre les seruiteurs de Dieu, ils ne peuvent rien contre-eux, sinon que Dieu qui est aussi bien le Maistre des demons que des hommes, leur en donne le congé: Voyez vn peu celuy qui entreprend de tenter Iob; il en demande à Dieu la permission, & quand il veut redoubler ses combats, il faut qu'il demande vn second congé, & vne licence expresse. Le second principe est, que Dieu permettant au demon de tenter les hommes, il ne regarde pas les inclinations de leur malice; ce n'est pas pour contenter leur furie, mais il regarde l'interest des Saints: C'est, comme dit le mesme Tertullien, pour rendre la foy des Eleus victorieuse dans ces batailles, *Vt fidem electorum faciat, cum tentatur, victtricem*. En faut-il dauantage pour exciter nostre confiance en Dieu, & pour nous faire comprendre le bonheur qu'il y a de combattre sous sa protection, & pour nous faire dire avec Dauid, *Non timebo mala, quoniam tu mecum es. \* Quoniam tu es protector meus*. Penetrons plus auant dans les auantages de cette protection de Dieu, & remarquons avec les Peres, qu'elle agit en trois façons sur les tentations des demons, 1. Elle les écarte, 2. Elle les modere, 3. Elle les proportionne & les accommode à la foiblesse des hommes. Trois fonctions de cette Prouidence, qui mettent les

Cypr.  
lib. de  
orat.  
Dom.

Tertul.

Pfal. 22  
Pfal. 30



demons en estat d'estre vaincus par les hommes.

1. Il est vray que les demons qui ont vne volonte tousiours obstinée à nous perdre, sont tousiours prests de nous attaquer; mais Dieu n'a pas tousiours la volonte de leur permettre; il écarte les tentations, & leur deffend de nous solliciter au peché, où nous sommes assez portez par nous-mesmes. La raison se prend de la foiblesse & de l'inconstance de l'homme, qui se trouue quelquefois en de certaines occasions, & en des dispositions si malheureuses, que s'il estoit tenté par les demons, il succomberoit infailliblement à ses attaques, à moins que Dieu ne fist des miracles pour le secourir. Or comme Dieu ne fait communement ces miracles extraordinaires de graces, & qu'il laisse les Chrestiens à vne conduite naturelle, & commune de sa Prouidence, il pouruoit par vne autre voye à leur deffense, en écartant les tentations qu'il preuoit deuoit estre funestes: Soit qu'il empesche le demon de nous tenter par le ministere de nos bons Anges, qui sont les ministres & les executeurs de cette Prouidence supernaturelle; comme cet Ange de Tobie chassa le demon Asmodée, & l'alla lier dans le

*Psal. 33.* Desert, *Immittet Angelus Domini in circuitu;* Dieu mettant les Anges-Gardiens comme des corps-de-gardes autour des Chrestiens, pour empescher les demons d'approcher: Soit qu'il seconde cette espee de protection immediatement par soy-mesme, vsant de son autorité, pour leur deffendre de tenter les hommes. Ainsi quand les Theologiens parlent de l'impeccabilité de la Vierge, & des Apostres, qui furent confirmez en grace apres la descence du Saint-Esprit, ils l'expli-

quent de la forte ; & difent que Dieu prit vn foïn particulier , & eût comme vne Prouidence finguliere à la conduite de leur liberté & de leurs actions, & qu'il écarta les tentations des demons, qu'il preuoyoit eftre dangereufes à leur innocen- ce. Saint Cyprien dit que le S. Efprit renouella fes offices à la Vierge , & qu'il chaffa d'autour de fon imagination les moindres phantofmes des vi- ces. *Tanti habitatoris reuerentia concupifcentiarum ludibria abigebat.* Mais ce que la Prouidence de Dieu a accordé par vn priuilege fpecial à la faine Vierge & aux Apoftres d'vne maniere continuelle & permanente , il l'accorde quelquefois & pour quelque temps aux Chreftiens qui font fous fa protection ; Il void par exemple dans vofre cœur la difpofition où vous eftes. Que fi le demon fe joint à vofre temperament , & qu'il anime vofre colere & vofre bile par la tentation , & fi comme dit Iob , il fouffle ces charbons à demy allumez , il feroit des embrasemens qui vous rendroient coupables. Que fait-il ? Il écarte de vous ce demon & cette colere , il l'empêche de vous tenter. C'eft cette protection particuliere que nous demandons à Dieu dans l'oraifon Dominicale , quand nous le prions de ne nous induire en tentation , *Et ne nos inducas in tentationem* ; Nous luy demandons à vaincre , & que s'il permet que nous foyons tentez , il ne permette pas que nous foyons vaincus. Mais nous eftendons noftre oraifon plus loin , & nous demandons vne grace particuliere ; c'eft que Dieu ne permette pas mefmes que nous foyons tentez dans les occafions qu'il preuoyoit eftre dangereufes ; c'eft la premiere fonction de fa Pro-

Cypr.  
Sermon.  
de Na-  
tiu.  
Christi.

Matth.  
6.

uidence, il les écarte; la seconde, il les modere.

2. Car comme il est expedient que nous soyons tentez pour nous donner la necessité de meriter, & le moyen de confondre les demons, & les abbatre sous la foiblesse des hommes, il leur permet de nous solliciter par leurs tentations: Mais il vse d'une seconde Prouidence, c'est qu'il diminuë leurs tentations, il les empesche d'estre si violentes, & les met par cét affoiblissement de leurs efforts, en estat d'estre vaincuës. J'ay veu, dit S. Iean, vn Ange qui descendoit du Ciel, tenant en sa main vne chaisne d'or, avec laquelle il est allé au fond de l'abyisme enchainner ce vieux Serpent, qui auoit répandu tant de venin dans le monde. Qui est cét Ange? c'est IESVS, l'Ange du Testament, qui a vaincu les demons sur la Croix, & qui a lié leur puissance: Il les vainc encore tous les iours dans les victoires particulieres, par la protection speciale qu'il exerce sur les gens de bien: Mais c'est vne chaisne d'or, avec laquelle il lie le demon; Que veut dire cela? dit saint

Aug. in  
psal. 63. *Alligatus est diabolus, ne faciat quantum potest, nè faciat quantum vult. Tantum tentare sinitur quantum expedit proficientibus.* Qu'est-ce qu'attacher le demon? c'est moderer ses atques, & ne luy permettre pas qu'il sollicite les hommes avec des tentations excessiues. Ha! si la grandeur de leurs tentations suiuiot toute l'estenduë de leur rage & de leur fureur, & le pouuoir que leur donne leur esprit & leur agilité, leurs efforts seroient trop violents, ils entraîneroient infailliblement la liberté qu'ils sollicitent. Mais que fait la Prouidence de Dieu? il diminuë leurs tentations, il ne leur permet que

des demies tentations, & des follicitations imparfaites. Le Prophete explique cela admirablement, *Vox Domini intercedentis flammam ignis*: La voix de Dieu coupe la flamme du feu; il oste à leur fureur vne partie de leurs flammes; il le fait en deux façons, l'une negatiue, & l'autre positiue. 1. Negatiuement; il soustrait vne partie de son concours, & par cette diminution de son influence, il diminuë les efforts du demon; comme si lors qu'un homme veut parler pour persuader le vice à un autre par la force de son discours, Dieu rend sa langue à demie paralytique; cét homme ainsi empesché ne parle qu'à demy, sa langue ne suiuant pas les mouuemens de sa malice, les sollicitations sont plus languissantes. C'est ainsi que Dieu se comporte quelquefois enuers le demon; il soustrait son concours, & rend leur langue, dont ils sollicitent les hommes au peché, à demy paralytique, pour ne pouuoir les tenter qu'à demy. 2. Mais il le fait encore positiuement, en exerçant son empire sur les demons, par le commandement exprés qu'il leur a donné de ne passer pas plus auant, leur disant ce qu'il dit à la Mer pour arrester l'impetuosité de ses flots, comme dit Iob, *Vsque huc venies, & ibi conteres tumentes fluctus tuos*: Tu viendras iufques-là, mais tu ne passeras pas outre, tu enfleras tes flots, pour me seruir de la pensée de Iob; mais non pas iusqu'où tu voudras par ta malice? *Huc vsque*: Il void que la tentation d'amour paroist dangereuse, il l'empesche de passer plus auant; si le feu augmente tant, il sera obligé de succomber. Que fait-il? il arreste le demon, il triomphe: *Vsque huc*, vous ne passe-

Pfal. 28.

Iob. 38.

rez pas plus auant. On propose vne question curieuse, pourquoy le Demon tenta la première femme sous la figure d'un Serpent; que ne prenoit-il plutôt la figure d'un Ange, ou de quelque autre animal plus beau, pour rendre sa proposition plus receuable? mais un Serpent, pour prouuer l'immortalité! Ce fut, disent les Interpretes, un coup de la prouidence de Dieu, pour diminuer la force de cette première tentation, & donner à Eue plus de commodité de la vaincre, ayant tant de sujets de tenir pour suspect, ce conseil qui luy estoit donné par un si mauuais organe. Disons pareillement qu'il laisse en toutes les tentations quelque caractere du Demon, qui nous les rend reconnoissables, pour en moderer leur force, & encore pour les proportionner & les accommoder à nostre foiblesse.

3. C'est la troisième fonction de la Prouidence, que Dieu exerce en faueur des Chrestiens, c'est qu'il agit sur les Demons, non seulement absolument, mais encore par rapport aux hommes qu'ils tentent. Saint Paul nous donne cette assurance, quand il dit, *Fidelis autem Deus est; qui non patietur vos tentari supra id quod potestis.* Ils les tentent sous la fidelité de Dieu, c'est à dire, sous sa Prouidence, de laquelle il reçoit cette protection, *Non patietur vos tentari supra id quod potestis.* Il ne permet iamais que vous soyez tentez au delà de vos forces; mais il adjoûte & accommode tellement, & avec vne telle proportion, leurs efforts avec vostre foiblesse, que vous pourrez aisément vaincre, si vous vous seruez des auantages que vous auez. Belle remarque, sur ce que le Demon pour tenter IESVS, luy offre

1. Cor.

19.

pour le I. Dimanche de Carefme. 185

l'Empire du monde ; *Hæc omnia tibi dabo*. Iamais, disent les Interpretes , il n'a tenté aucun homme de la sorte , iamais pour le solliciter au peché , il ne luy promet d'Empire : pourquoy ? c'est que iamais il n'y a eu d'homme capable de resister à vne si forte & si dangereuse tentation ; il n'y auoit que l'humanité du Sauueur , qui eust assez de fidelité , assez de lumiere , assez de force , & qui ait eu cette proportion de force & d'éleuation , pour fouler aux pieds des Empires : c'est pour cela qu'il a permis qu'il seoit ainsi tenté ; Et c'est pour dire que dans les tentations des Chrétiens , il proportionne les efforts des Demons aux forces des hommes ; il connoist la foiblesse de l'homme , il connoist la force du Demon ; il connoist la proportion qu'il faut garder , le degré assésuré pour rendre l'homme victorieux. **Que** fait-il ? d'un costé , comme nous verrons , il fortifie la foiblesse de l'homme , de l'autre , il affoiblit la force du Demon , il nous met en estat de vaincre & de combattre avec cet ennemy , *Quis enim ei de seculo metus est , cui in seculo Deus tutor est*. Ah ! qui apres cela pourra craindre les tentations du Demon ? **Qui** est-ce qui ne resistera à ses attaques , sçachant qu'il a vn Dieu pour son Tuteur , pour le conseruer & proteger , qui écarte les tentations , qui les modere & qui les proportionne ? Courage , mon frere , vous combattez sous la prouidence & sous la protection de Dieu ; mais vous combattez avec Dieu , avec le secours de ses graces

C'est le second auantage du Chrestien , qui a le Demon pour ennemy , de combattre avec Dieu , ou plutôt Dieu combat avec l'homme. Saint

Cypr.  
l. 2. de  
orat.  
Dom.

II.  
POINTE.

Chryf.  
hom.  
21. ad  
pop.  
Antioc.

Cypr.  
ep. ad  
Mart.  
& Con-  
fess.

1. Cor.  
10.

Chrystome le represente comme nostre second; *Hic Agonotheta propugnatoribus commilito fit, & auxiliator, cum ipsis contra Diabolum pugnam attingens.* C'est à dire qu'il ne se contente pas d'agir au dehors, en affoiblissant les Demons, il agit encore au dedans de nous en nous animant, & nous fortifiant par sa grace. Disons qu'il y est tenté en quelque façon, & comme dit S. Cyprien, il combat au dedans de nous-mêmes: *Ipsè luctatur in nobis.* 1. Saint Paul fonde l'assurance de ce secours, sur la fidelité de Dieu, *Fidelis Deus, qui non patitur vos tentari supra id, quod potestis;* il adjoûte, *sed faciet etiam cum tentatione prouentum:* C'est à dire, dit le sçauant Gagneius, à proportion que les tentations redoublent leurs efforts, il augmente les forces de sa grace pour rendre plus infallible l'éuenement de la victoire. 2. Mais il veut que cette victoire ne regarde pas seulement la promesse que Dieu a faite, il témoigne qu'elle est comme vne espece de iustice vniuerselle qui luy est deuë, comme dit S. Thomas, laquelle ne manque iamais à la creature dans les choses qui sont necessaires pour la conseruation: il donne aux Elemens des qualitez particulieres pour se deffendre de leurs contraires; aux animaux des griffes, des ongles & des forces pour combattre ceux qui les attaquent; aux hommes, la raison qui s'oppose aux desseins de tous leurs ennemis; Ah! par ce principe, & à plus forte raison, deuous-nous dire que Dieu est obligé par le titre de la iustice vniuerselle de donner aux Chrétiens des armes pour combattre les Demons, qui sont les ennemis irreconciliables de leur éléuation, & les enuieux de leur gloire & de leur bon-

heur. 3. Mais la troisieme source de cette asseu-  
 rance se prend des obligations d'une iustice par-  
 ticuliere qui est en Dieu de secourir les soldats  
 qui se sont engagez pour luy, & qui combat-  
 tent pour sa gloire: Ah! dit le sçauant Tertul-  
 lien, quand nous auons receu le Sacrement de  
 Baptesme, nous nous sommes enrollez en la mi-  
 lice de Dieu, nous auons iuré solemnellement  
 que nous combattrions pour sa gloire; *Vocati su-*  
*mus ad militiam Dei. vini iam tunc cum in Sacra-*  
*menti verba respondimus.* Ce serment est positif,  
 & attaché à nostre salut. Nous combattons pour  
 nous & pour Iesvs, qui nous secoure; nous ne  
 pouuons rien faire sans la grace contre ce peruers  
 ennemy; croyons-nous qu'il nous abandonne?  
 Non, répond excellemment S. Augustin; *Non enim*  
*Deus sic nos spectat pugnantem, quomodo spectat popu-*  
*lus venatores populus venatori fauere potest, pericli-*  
*tantem adiuuare non potest.* Ne croyez pas que Dieu  
 nous regarde dans ce combat, comme les peuples  
 regardoient les Athletes aux theatres; les specta-  
 teurs n'auoient que des yeux pour les voir, mais  
 non pas des mains pour les secourir: Mais Dieu  
 fait l'un & l'autre office, il nous regarde avec les  
 yeux de sa presence, & il nous secourt avec les  
 forces de sa grace. Il trouue qu'un Capitaine  
 peut attaquer & prendre vne Place en trois fa-  
 çons; par tromperie & par des stratagèmes de  
 guerre; par des combats & à force ouuerte; par  
 des traitez & par des negociations: C'est en ces  
 trois manieres que le Demon attaque nos ames  
 dans les tentations; Premièrement, par des trompe-  
 ries; Secondement, à force ouuerte; Troisiéme-  
 ment, par des negociations. Il tente aujourd'huy

Tertul.  
 lib. ad  
 Marr.  
 cap. 3.

Aug.  
 serm.  
 43. de  
 verb.  
 Dom.



le Sauueur dans le Desert par tromperie ; il le tente avec combat ; il le tente par negociation. Mais IESVS nous donne la grace de son Esprit pour le vaincre par trois voyes : 1. Il nous donne cet Esprit de lumiere pour dissiper ses ruses ? 2. Cet Esprit de force , pour resister à ses forces ouuertes : 3. Cet Esprit de prudence , pour nous garantir de ses promesses , de ses negociations & de l'infidelité de sa parole.

1. Donnons iours à ces propositions , & pré-supposons d'abord que le demon commence ses tentations par les tenebres & par les illusions ; dont il tâche de surprendre nostre raison ; Il le fait , 1. Pour imiter la conduite de Dieu , & il veut garder d'as ses tentations le mesme ordre que Dieu tient dans la grace : Comment est-ce que Dieu nous excite au bien , & par où commence-il nostre conuersion ? par des graces , & souuent par des inspirations qui instruisent nos esprits , qui leur declarent les veritez de nostre salut , & qui nous appellent à nostre deuoir. C'est par ces mesmes routes que le demon nous porte au mal , c'est par des fausses lumieres , & par des malheureuses inspirations , qu'il nous attaque & nous trompe.

2. Il tient encore cette conduite comme necessaire à son dessein , car hélas ! il n'a garde de nous attaquer dans le plus beau iour de nostre foy & de nostre raison ; quelle apparence de commettre vn peché , si nous vsons de ses lumieres : Mais que fait-il ? il nous éteint ce flambeau , il nous déguise les vices qu'il nous montre ; & à la faueur de ces tenebres & de ces nuages , il trompe nostre raison , il nous solícite au peché ; qui , comme dit le Prophete , est touûjours accompagné d'aucu-

gement & d'ignorance. Voyez vn peu comment il se comporte enuers le Sauueur, il luy promet tous les Empires du monde, il ne les rend pas effectiuellement presens à ses yeux, il est impossible qu'il les fasse voir de dessus cette montagne, non; mais il vse de tromperie & de finesse, il en fait paroistre les Images volentes à ses yeux, comme des ombres & des peintures de ces États, qui passent comme sur vn theatre, & qui forment vn éclair passager. C'est ainsi qu'il tente les hommes, en ne leur representant que des phantomes de tenebres & d'illusion. Avec cette difference neantmoins que le Demon n'agit pas ny dans les yeux, ny dans l'imagination du Sauueur, beaucoup moins encore dans son esprit; les illusions estoient toutes hors des sens de Iesvs, & dans ces objets estrangers; Mais pour les hommes, il trompe directement leur phantaisie, il agit sur leur imagination, & indirectement sur leur esprit, qui est susceptible de ces Images.

C'est pourquoy S. Paul l'appelle le Prince des tenebres, parce qu'il n'a d'Empire que pendant la nuit; il ne regne qu'à la faueur des tenebres. Saint Augustin dit qu'il exerce vn regne d'illusion & de tromperie, *Aeternum regnum fallaciae*. Et S. Chrysostome le compare à ces peintures trompeuses, qui par les illusions de l'Optique font mille surprises à nos yeux; ils font paroistre les choses petites grandes, & les grandes petites par leurs ombres & par leurs détours, ils déguisent les objets, ils font paroistre bien éloigné ce qui vous touche. Voila la tromperie des tentations des Demons, & vne representation de ce qu'ils font pour seduire les hommes, ils leur font voir

Aug.

Chryf.  
in illud  
si filius  
Dei es,

que les contentemens qui passent en vn moment, doiuent durer vne eternité; que la mort qui n'est peut-estre qu'à trois ou quatre iours, est éloignée & retirée de leurs yeux. Que fait le Sauueur pour nous secourir dans ces occasions? Il nous communique son Esprit de lumiere & de verité par le moyen de sa grace, dont il préuiuent nostre raison. Comme lumiere, il dissipe ces tenebres, & appliquent nostre raison & nostre foy à vser des connoissances, qui peuuent nous maintenir dans nostre deuoir: Et comme verité, il dissipe les illusions des Demons, & nous decouure les veritez qui les combattent: *Scuto circum-*

ps. 90.

*dabit te veritas eius, non timebis à timore nocturno;*

La verité nous sert de bouclier. Le bouclier est vne espece d'armes, qui deffend l'homme de tous costez par où il est attaqué. Avec cette espece d'armes, IESVS couure le Chrestien des coups du Demon; s'il nous attaque par les tenebres, nous les repoussons par les lumieres; s'il nous attaque par des illusions, nous les repoussons par des veritez; & ainsi nous triomphons de toutes ses tromperies. Je me figure l'Esprit de IESVS, quand le Demon le tente qui luy presente les Empires du monde; il void luy-mesme que ce ne sont que des ombres, il les méprise en son cœur, il deuine l'intention de son ennemy. Ha! que fait-il pour secourir vn Chrestien? il luy communique vne partie de ce mesme Esprit, vn rayon de ses connoissances. Nous triomphons des Demons avec ces lumieres & ces veritez, qui s'opposent à la tromperie de cet ennemy; mais il nous donne encore l'esprit de force contre ses violences.

2. J'ay dit que le Demon tafche de garder dans les tentations l'ordre que Dieu tient dans fa grace: Dieu ne fe contente pas d'éclairer l'entendement par fes lumieres, il pafle plus auant, & dirige la volonté, il la touche, il l'éclaire par fes mouuemens fecrets, par fes graces, fes feux & fes flammes, quelquesfois avec tant de force & de vigueur, qu'il gagne infailliblement, quoy qu'avec vne douce violence, le consentement & la liberté; c'est pourquoy S. Auguftin appelle les graces, *Delectationes vittrices*; parce qu'elles triomphent des refiftances du cœur humain. Le Demon veut faire le mefme; il follicite, il preffe noftre volonté pour la faire consentir aux crimes: Il y a neantmoins cette différence, que Dieu, qui eft le Maiftre de noftre volonté, agit directement & immédiatement fur elle & en elle, & imprime fes graces iufqu'au fond de noftre liberté: Mais le Demon qui n'eft que noftre tyran, qui n'a pas de puiffance fur nos inclinations particulieres, ou mefme n'agit que mediatement & indirectement fur noftre volonté, en ce qu'il agit fur les inclinations du corps, & fur les paffions de l'appetit fenfitif; d'où vient que par la fymphathie qu'il y a entre noftre ame & noftre corps, entre la volonté raifonnable & l'appetit fenfitif, l'vn consent facilement aux impreffions de l'autre; Il veut folliciter vn homme au peché de colere, il en prefente le fujet au dehors & au dedans, il enflamme fa bile, il remuë cette penfée du refsentiment, mais avec tant d'impreffion & de violence, que la volonté fe laiffe emporter à ce mouuement, & allume dans fon cœur cette colere qui le fait coupable.

Aug.  
l. 2. de  
peccat  
merit.  
cap. 19.

Pour marquer les secretes & fortes impressions qu'il fait sur les hommes , quand il les tente , il use d'une violence extrême à l'égard de IESVS ; il le porte sur le pinacle du Temple , il le transporte sur la Montagne ; il ne luy est pas permis de faire de violentes impressions sur sa volonté , il agit sur son corps par sa permission , pour montrer les violences qu'il fait sur les ames des hommes pour les porter au peché. O Dieu! Comment est-ce que la foiblesse de nostre liberté résistera à ses attaques ? IESVS qui combat en nous , nous communique son Esprit ; cet Esprit vainqueur des Demons , qui les a vaincus sur la Croix , est encore luy-mesme qui les a vaincus si souuent dans le cœur des Saints. Il le répand dans nos cœurs par le moyen de sa grace habituelle , & puis par ses graces actuelles , d'où il fortifie nostre volonté : *Accipimus spiritum fortitudinis , per quem substantia nostra interiorius roboratur* : Nous receuons les forces spirituelles de l'Esprit de Dieu , puisque nostre substance intellectuelle , c'est à dire la force de nostre liberté est fortifiée pour résister au Demon , & comme animée pour le vaincre. Rien de plus foible que la liberté de l'homme , rien de plus fort que la liberté du Christien animée de l'Esprit de Dieu , qui luy fait dire avec l'Apostre , *Omnia possum in eo , qui me confortat*. Ha ! que tout l'Enfer se souleue contre moy , qu'il employe tous ses efforts pour me perdre , ie puis tout avec la grace de mon Dieu ; Ie suis plus puissant pour vaincre les Demons , qu'ils ne le sont pour m'attaquer ? Pourquoi ? ie suis animé de l'Esprit de IESVS , Esprit de lumiere , pour me garder de leurs surprises ,

Esprit

Chryf.

Phil. 4.

pour le 1. Dimanche de Careme. 193

Esprit de force, pour vaincre leur violence, & Esprit de prudence, pour me garder de leur negociation.

3. C'est vne troisième maniere de prendre les Villes par des traittez & par des negociations. Et c'est par ce mesme moyen que les demons tentent les hommes, ils traittent avec eux: ils le font pour imiter encore en ce point la conduite de Dieu dans la grace. Dieu nous promet & nous demande; il nous demande nos bonnes actions, & il nous promet la gloire: c'est vne bonne negociation, *Bona est negociatio eius*. Il le fait encore pour vne seconde raison; parce qu'il connoist l'humeur des hommes, qui sont extrêmement interessez; il leur promet des couronnes, & les attire par des esperances. Voyez comment le demon tente le Sauveur, après l'auoir attaqué par ces deux premieres tentations, il compose avec luy, il traite de negociation: *Hec omnia tibi dabo*; Il promet, & il demande; il promet l'Empire du monde, il demande qu'il l'adore: Voilà la funeste negociation qu'il promet à tous les hommes pour les faire tomber au peché, *Dabo*. Je te donne ce plaisir, cet interest, cette gloire: Ha! comment nous garantissons-nous de ses surprises? Par l'Esprit de Iesvs, qui est cet Esprit de prudence & de précaution, qui nous découure ses adresses & ses ruses, & nous fait examiner avec poids & mesure dans toute sorte de déliberation, ce qu'il nous propose, & nous conuainc par la raison & par la foy de la fausseté de ses promesses. Voilà le premier auis qu'il nous donne pour reconnoistre ses tentations. Le second auis concerne l'interest de ses propositions, & l'intention de ses paroles: Que demande-t'il?

Proph.  
31.

Nostre ame, & vne ame prostituée au peché, à l'adultere, à l'idolatrie. Que promet-il ? vn plaisir, vne satisfaction, vn peché d'un moment; Mais quoy ! cela est-il à égaler à mon ame ? Cette ame teinte du Sang de mon Sauueur pour des plaisirs imaginaires. Mais regardons l'effet de ses paroles : Ah, il est important au demon de tenter par promesses, il ne peut pas donner les empires du monde, il les promet. C'est ainsi qu'il tente les hommes, il les trompe, & il veut auoir nostre ame pour des plaisirs qui ne sont qu'en promesses, & en imagination. Mais si nous auons combattu cet ennemy sous la protection & prouidence diuine, si nous l'auons terrassé avec Dieu, & par le secours de ses graces, nous triompherons de luy encore, ayant Dieu pour nostre motif & nostre objet.

III.  
POINT.

C'est le dernier auantage des Chrestiens dans les tentations des demons ; ils peuuent regarder IESVS comme le motif de leurs combats, & comme l'objet de leurs triumphes. Car certes, il n'est rien qui anime dauantage les hommes, pour entreprendre de grandes actions, & pour souffrir de grandes peines, que d'auoir quelque grand motif, & de se proposer quelque importante fin capable dans cette pensée d'animer leur courage, & de fortifier leurs esperances. Helas ! quelle impression doit faire sur le cœur des Chrestiens cette verité fondamentale de nos combats: Nous combattons pour la gloire de Dieu, qui nous fait resister au demon : Et nous pouuons luy dire avec l'Apôstre, *Propter te mortificamur tota die.* C'est par vous, ô mon Dieu ! que ie renonce à ces plaisirs; & c'est pour vostre interest que ie méprise cette

Rom. 8

gloire. Ietrouue trois sortes de gloire qui regardent Dieu, & qui peuuent estre les motifs de nos combats, & les effets de nos victoires sur les demons : 1. Vne gloire que nous deuons soustenir : 2. Vne gloire que nous deuons luy procurer : 3. Vne gloire que nous deuons reparer.

1. Le sujet de nos tentations, c'est la gloire de Dieu que le demon attaque, & que nous deuons soustenir ; il la veut ternir en nous & par nous par le moyen du peché dont il nous sollicite, & nous la deuons deffendre par nos resistances. Les demons ont premierement attaqué sa gloire dans le Ciel. Les Theologiens sont en peine quel fut le peché des Anges ? l'estime qu'ils furent coupables des trois erreurs que font les esprits orgueilleux : La premiere, fut le peché de rebellion & de desobeissance contre quelques commandemens que Dieu leur fit pour éprouuer leur fidelité, & pour montrer qu'il estoit leur Maistre. La seconde, estoit le peché d'ambition, en ce qu'ils attaquèrent la Diuinité ; non pas qu'ils ayent voulu attenter à luy estre semblables, & vouloir paroistre des Dieux, mais plûtoft ils vouloient auoir les honneurs qui n'appartiennent qu'à Dieu, des Temples, des Autels, & des Sacrifices. La troisieme, fut vn peché d'enuie : Car Dieu leur ayant reuelé le mystere de l'Incarnation pour l'adorer ils porterent enuie à l'humanité du Sauueur, en ce qu'elle deuoit estre éléuée à l'hypostase du Verbe, & que l'éléuation de la nature des hommes deuoit estre plus éclatante que celle des Anges. Voilà les trois pechez qui ont attaqué la gloire de Dieu dans le Ciel ; mais que les demons continuent à renou-



ueller tous les iours dans le second Ciel, qui est l'Eglise, & dans l'ame de chaque Chrestien; Ils continuent leur rebellion, souleuans les hommes contre les commandemens de Dieu; Ils continuent leur ambition, & ne pouuans pas auoir des Temples & des Autels, ils nous portent à l'idolâtrie, & cherchent à faire en nos cœurs des Temples à leur fureur & à leur rage; Ils continuent l'enuie contre IESVS, & ne pouuans attenter à sa personne, ils s'en prennent à son Image, & à son Sang qu'il a répandu dans nos ames. C'est donc à faire aux Chrestiens à soustenir cette gloire que le demon attaque, & à deffendre la diuinité du Sauueur, la figure & l'image de IESVS: Les bons Anges ont commencé à la soustenir dans le Ciel, mais les Chrestiens continuent à la soustenir sur la terre, & ils y font tous les iours l'office des Anges.

2. Et ce d'autant plus glorieusement, qu'en soustenant cette premiere gloire, qui est attaquée par les demons, nous luy en procurons vne seconde en nous-mesmes, qui est celle de les vaincre. Il est sans doute que ce fut vne grande gloire au Sauueur d'auoir vaincu cet ennemy au Desert; les Anges vinrent apres pour celebrer son triomphe. Mais adjoûtons que les victoires que les Chrestiens remportent sur les demons, quand ils resistent à leurs tentations, sont des suites de ce premier triomphe, & qu'elles adjoûtent de nouvelles couronnes à sa gloire: La raison se prend de l'interest qu'il a dans ce combat; nous combattons avec son secours & sa grace, il combat au dedans de nous: ainsi lors que nous vainquons cet ennemy, nous le faisons triompher luy-mesme,

pour le I. Dimanche de Carefme. 197

ſuivant la belle penſée de S. Cyprien : *Ipſe lueta-* Cypri.  
*tur in nobis , ipſe concreditur , ipſe incertamine ago-* ep. 9.  
*nis noſtri & coronat pariter & coronatur.* Nous  
 combattons avec Dieu , & il combat au dedans  
 de nous , & quand nous ſommes vainqueurs , il  
 nous couronne à la verité , mais il eſt couronné  
 luy-meſme. Ha ! iamais vn Chreſtien ne ſuc-  
 ombe à la tentation , que IESVS ne ſoit vaincu luy-  
 meſme en ſa perſonne , que le demon ne triom-  
 phe de ſes graces , & ne foule aux pieds ſon Sang :  
 Mais iamais nous ne reſiſtons courageuſement  
 aux attaques du peché , que IESVS ne triomphe  
 du demon par noſtre moyen , & ne reçoive des  
 couronnes. Que ce motif eſt puiffant pour ani-  
 mer noſtre courage , de ſçavoir qu'il y va de la  
 gloire du Sauueur , & que nous pouons le fai-  
 re triompher en nous-meſmes. Ce trait de l'Hi-  
 ſtoire Romaine expliquera ma penſée : Vn Em-  
 pereur voulant paſſer l'eau pendant la tempeſte,  
 qui eſtonnoit ſon Pilote , tellement qu'il fai-  
 ſoit difficulté de le paſſer dans ſon vaiſſeau : Cou-  
 rage , luy dit-il , Pilote , tu portes Ceſar & ſa  
 fortune. Ce fut vne temeraire ambition de ce  
 Prince ; mais chaque Chreſtien peut dire verita-  
 blement à la veuë des tempeſtes & des tenta-  
 tions qui l'attaquent : Courage , mon cœur , tu  
 portes IESVS & ſa gloire , ſon Nom & ſon Sang : Il  
 s'agit de ſouſtenir ſa gloire , de la procurer , & en-  
 fin de la reparer.

3. C'eſt vne troiſième manière de glorifier Dieu  
 par nos reſiſtances : Car il n'eſt perſonne de nous  
 qui n'ait ſuccombé quelquefois aux tentations des  
 demons ; nous auons donc cooperé avec les de-  
 mons pour les rendre vainqueurs de IESVS , & pour

offenser sa gloire. Que faisons-nous apres, quand nous resistons à leurs tentations & à leurs attaques ? Nous reparons nostre premiere lâcheté, nous rétablissons en quelque façon, la gloire que nous luy auons ostée. Puissant motif, dit S. Ambroise, pour nous rendre courageux dans ces occasions, & nous faire entrer dans ce sentiment d'un soldat, qui apres auoir commis quelque lâcheté, prend delà occasion de combattre avec plus de courage, pour reparer la faute qu'il a faite ; la honte luy sert d'éguillon pour le rendre plus courageux. *Pudoris stimulus maiora reparauit certamina.* Ha ! quand vn Chrestien se fouuient, i'ay tant de fois esté au demon, i'ay tant de fois cooperé avec luy pour attaquer la gloire de mon Dieu, ie me mets en colere contre moy-mesme, & ie dis ; ha ! c'est trop : ie repareray par mes resistances la gloire que ie luy ay ostée par mon péché.

Ambr.

CON- C'est à ces auantageuses conditions que nous  
CLV- combattons contre les demons : voyez apres cela  
SION. quel doit estre le courage d'un Chrestien, qui a ces trois sortes dauantages sur cet ennemy qui l'attaque ; Nous combattons sous Dieu, nous combattons avec Dieu, & nous combattons pour Dieu & pour sa gloire. Nous combattons avec Dieu sous sa protection & sa prouidence : Nous combattons avec Dieu, c'est à dire avec son Esprit & sa grace : Nous combattons encore pour Dieu, c'est à dire pour soustenir sa gloire : Ne sommes-nous pas inexcusables si nous succombons à leurs tentations, ayant en main de si grands & de si puissans moyens de les vaincre ? Voilà cependant l'excuse ordinaire des Chrestiens,

quand ils tombent dans quelques pechez ; ils disent, Le demon nous a tenté, nous n'auons pû resister à ses attaques. Il vous a tenté, ie l'auoué ; mais a-t'il fait violence à vostre liberté ? n'a-t'il pas esté en vostre pouuoir de combattre ses sollicitations, & de resister à ses attaques ? ne sçauuez-vous pas ce que dit S. Augustin, qu'il n'arrache pas le consentement, mais qu'il le demande ; *Non extorquet à nobis consensum, sed petit.* Il ne précipite pas le Sauueur du pinnacle du Temple, il luy propose seulement de se précipiter luy-mesme ; *Suadere enim & sollicitare potest, cogere omnino non potest.* Il peut persuader seulement que vous vous précipitez, mais il ne vous précipitera pas luy-mesme ; il attend le consentement de vostre liberté, pourquoy l'auiez-vous donné, puisqu'il dépendoit de vous, de le luy refuser ? Ouy, mais ie suis si foible : Je dis que vous estes foible par vous-mesme, & si vous combattez tout seul, mais avec la puissance de Dieu, avec les secours de ses graces, avec les mouuemens de sa gloire, vous estes tout-puissant : Pour n'auoir voulu vsfer de ce secours puissant que Dieu vous auoit donné, pour auoir méprisé cette grace qu'il vous auoit accordée pour vous deffendre, vous auez succombé, & vostre foiblesse ne prouient d'ailleurs que de vostre lâcheté, & de vostre refus.

O ! que les premiers Chrestiens ne se comportoient pas ainsi dans les tentations qui attaquoient leur innocence : Autresfois pour faire pecher les Chrestiens, il faloit emprunter des rouës ; ce n'estoit pas assez de les tenter seulement, les faueurs & les promesses ne faisoient que les animer dauantage dans les combats des tyrans ; il faloit

Aug.  
lib. 58.  
hom.  
12.  
Ibid.

les condamner aux supplices , afin de les porter aux pechez ; Pour solliciter la pureté des Dames Chrestiennes , il ne faloit pas seulement des tentations interieures , il faloit des cachots ; il faloit que les demons se seruissent des hommes pour les traifner dans les feux , & pour allumer les flammes des hommes : Elles voyoient leurs membres coupez , & tous leurs corps exposez aux supplices. Mais maintenant que les conditions des combats sont changées , il n'est pas besoin que le demon employe des supplices pour tenter la fidelité des Chrestiens , il ne faut plus faire commandement de mourir , il ne faut qu'un plaisir , qu'un interest , & qu'un honneur , *Hæc omnia tibi dabo* : Ne les menacez pas de rouës ny de supplices , presentez-leur seulement le moindre contentement , & vous les verrez abatus à vos pieds pour vous adorer : O ! qu'il n'est plus besoin de les mener aux gibets , ou d'allumer des feux pour solliciter leur innocence au peché , ils s'y portent assez d'eux-mesmes , & au lieu de combattre sous la prouidence de Dieu , avec le secours de ses graces , & pour l'interest de sa gloire , ils combattent plûtost pour l'interest du demon.

Eph. 4.

Bon Dieu ! n'auons-nous pas assez accordé au demon ? ne dirons-nous iamais vne bonne fois , Je ne veux pas , suiuant le conseil ou le commandement de l'Apostre , *Nolite locum dare diabolo* : Je ne veux pas donner ce consentement à la tentation du diable ; pour remporter cette victoire , il faut auoir vne volonté ferme , vn ie ne le veux pas ; nous pouons le combattre & le mettre en fuite , en disant de cœur , d'esprit & de bouche cette pa-

role, ie ne le veux pas, ie ne le feray pas, *Nolite*. On se mocqua autresfois d'une Ville de Grece, de ce qu'elle auoit perdu sa liberté, pour n'auoir pas sceu dire vne parole, vn mot, vne syllabe; lors que le Tyran, qui venoit opprimer sa liberté, luy fit la proposition de la seruitude, elle fut assez lâche de la souffrir, pour n'auoir pû dire, *non*. Voilà le malheur des Chrestiens damnez, qui les rendra eternellement ridicules aux Anges & aux demons, de ce qu'ils se sont damnez, pour n'auoir pas sceu dire, *non*; pour n'auoir pas sceu resister aux tentations, qui ont esté la cause de leur perte. Ah! perte eternelle, pour n'auoir pas voulu resister aux tentations, pour n'auoir pas dit, ie ne le veux pas; qu'au contraire, quand Dieu vous a sollicité au bien, vous auez resisté à ses graces, vous auez tout perdu pour des vanitez, pour des, ie n'en feray rien.

Ha! Chrestiens, demandons donc la docilité, pour suiure l'Esprit de Dieu, & la force pour resister aux tentations & à la violence du demon: Si les occasions se presentent iamais, regardons ces trois flambeaux pour nostre conduite; regardons sur les demons qui nous tentent, pour voir que c'est vn demon: S'il se presentoit visiblement à nos yeux, nous en aurions horreur, & nous n'aurions garde de consentir à ses demandes: Que ne nous figurons-nous par les yeux de la Foy sa forme hideuse, pour nous empêcher d'acquiescer à ses demandes? Que ne confiderons-nous que Dieu nous assiste de ses lumieres & de ses graces pour triompher de nos ennemis; & qu'enfin il y va de nostre interest de combattre

202 *I. Sermon pour le I. Dim. de Caref.*

pour sa gloire , puisqu'il combat aujourd'huy  
pour nous donner l'exemple , & pour nous ani-  
mer dauantage ? Donnez-nous donc vostre grace ,  
mon Dieu , pour nous deffendre contre leurs ef-  
forts , afin que les ayant vaincus en ce monde,  
vous nous accordiez la couronne que vous nous  
auez promise , que ie vous souhaite , &c.



ref.  
l'huy  
ani-  
race,  
s ef-  
nde,  
nous



SECOND  
SERMON  
POVR LE I. DIMANCHE  
DE CARESME.

Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei.  
*Matth. 4.*

*Ce n'est pas le pain seulement qui nourrit & fortifie l'homme, mais principalement la parole de Dieu; disoit autrefois IESVS à un Demon qui le tentoit dans le Desert. En S. Matth. chap. 4.*



E semble-il pas que l'Euangile de ce iour soit fait exprés pour louer la parole de Dieu, que IESVS ne combat que pour la faire triompher, & qu'il ne souffre les attaques des demons que pour luy donner la gloire de les vaincre; puis qu'il n'employe point d'autres boucliers contre cette tentation des demons, que des paroles de l'Ecriture. Le temps où nous sommes, & où cette parole de Dieu doit estre semée par les Predicateurs dans le cœur des Chrestiens, me persua-





de aisément que l'intention de l'Eglise a esté de nous montrer les triomphes de cette parole, de nous disposer à la recevoir, & de nous enseigner d'un costé la force qu'elle a pour vaincre la force des demons, pour brauer leur fureur, & mépriser leur artifice. J'ay crû ne pouuoir mieux employer mon discours, qu'en le consacrant à la gloire de cette parole: Mais pour bien entendre cette parole visible & temporelle, nous auons besoin du secours de la parole inuisible & eternelle; C'est **I E S V S-CHRIST**; il est venu dans le monde pour nous la porter & pour nous l'expliquer; Le Saint Esprit ne nous refusera pas ses graces pour la pratiquer, si nous les demandons par l'entremise de celle qui a esté remplie de cette parole diuine, quand l'Ange luy dit: *Aue Maria.*

**C**'Est à la verité vne gloire incomparable à des hommes, que d'appartenir à Dieu, & de porter l'image de sa grandeur en tant qu'hommes, & l'image de ses souffrances entant que Chrestiens: Mais aussi faut-il aduoier que ces éminentes qualitez nous engagent à de rudes batailles, & en nous faisant porter les liurées de nôtre Roy, attirent en mesme temps sur nous tous les ennemis de sa gloire: Car pourquoy les demons combattent-ils si fortement les hommes? & qu'est-ce qui oblige ces malheureux à sortir des enfers pour nous venir attaquer sur la terre? Ce n'est pas que nous ayons iamais rien fait à ces desesperez, ou que nous ayons esté complices de leur rebellion, ou les causes de leurs supplices; mais c'est l'image de Dieu que nous portons qui irrite leur fureur pour essayer de se

*pour le 1. Dimanche de Carefme. 205*

vanger sur nous des peines que leur cause sa justice. Glorieux combat, à la verité, puis qu'il faut porter la querelle de Dieu, mais combat bien dangereux, puis qu'il se fait par des hommes contre les demons, que leur nature rend si forts pour nous attaquer, & leur malice si opiniâtres à nous perdre. Et certes, à considerer d'abord la puissance de ces ennemis avec la foiblesse de nostre nature, il y auroit de quoy se plaindre de la Prouidence de Dieu, d'auoir donné de si importantes commissions à des personnes si foibles, & de leur auoir confié sa gloire dans des combats si difficiles, & contre de si rudes aduersaires: Mais si nous ouurons les yeux de la foy & de la raison pour voir les forces que Dieu a données à nostre liberté, nous auoirons que si nous nous laissons vaincre à ces ennemis, c'est plûtoft vn effet de nostre lâcheté, que non pas de leur puissance: Cette Prouidence de Dieu qui a donné à tous les Estres créez des forces necessaires pour se deffendre des impetuosités de leurs ennemis, qui a mis des remedes contre les poisons, & des digues naturelles pour arrester les flots de la mer, auoit trop d'interest à nos victoires pour nous laisser combattre à de si desauantageuses conditions; depuis principalement qu'il y va du Sang de son Fils, & que sa Croix interessée en nos combats, demande pour nous à Dieu les forces qu'il nous a meritées. N'allons pas ailleurs chercher d'autres armes contre les demons, que celles que I E S V S employe contre leur Prince Lucifer, puis qu'il ne combat que pour nostre instruction, & qu'il ne les prend entre ses mains que pour les laisser dans les nostres.

Comment est-ce donc que cet illustre Conquerant combat contre le demon? Est-ce par l'aide des Anges, comme lors qu'il les chassa autrefois du Ciel? Ou bien par vne vertu miraculeuse, comme celle qui les a si souuent chassé hors des corps des possédez? Non: Mais pour domter l'orgueil d'un Lucifer, il n'employe que des paroles de l'Escriture, qu'il oppose à toutes ses tentations; pour nous montrer l'usage de ses armes dans ses combats, & son pouuoir dans ses victoires. Et pour nous le mieux persuader, il adjoûte ses discours à ses exemples, & nous les reconnoissons par ces paroles dont il se fert, *Non in solo pane vixit homo*. Mais pour garder quelque ordre dans ce discours, nous verrons, 1. Qu'un des plus efficaces moyens que Dieu nous ait laissés pour vaincre ces ennemis, est la sainte parole: 2. Comment nous deuons nous en seruir pour remporter la victoire.

*Division  
du dis-  
cours.*

I. **POINT.** Quand nous ne sçaurions autre chose de cette parole, sinon que Dieu la donne aux hommes, afin de vaincre les demons, il seroit aisé de iuger combien elle doit estre puissante pour ces combats, puisque sa Sageffe n'employe iamais pour quelque fin que des moyens conuenables, & que sa puissance les pourroit rendre tels, quand ils ne le seroient pas d'eux-mesmes. Je ne veux pas dire que la seule raison qui a fait parler Dieu avec les hommes, ait esté la malice des demons; Il auoit assez d'autres moyens pour se faire connoistre aux hommes, & pour exercer avec eux vn commerce d'amitié, qui demande necessairement celuy de la parole: Mais à considerer sa qualité, ou la multitude de ses paroles, nous pouuons facilement iu-

ger qu'il les a presentées aux hommes, ainsi que parle S. Paul, comme des glaiues pour combattre; ou bien, comme dit Dauid, comme des boucliers pour se deffendre. Pourquoy parla-t'il sensiblement au premier homme, d'abord qu'il fut capable d'oüir? Et pourquoy est-ce que dans ce premier entretien cette bouche qui n'auoit prononcé que des paroles de vie, prononce des menaces de mort? N'estoit-ce pas pour armer ce premier Soldat de sa gloire contre les attaques des demons, qu'il voyoit déjà tout prests à sortir de l'Enfer? Mais Dieu ayant veu tost apres sa parole vaincuë par la voix d'vn Serpent, il redouble encore sa voix, il multiplie ses discours dans tous les siecles, il parle par les Prophetes, il fait encore parler son Verbe si haut sur vne Croix, qu'il en perd la vie; afin que cette parole qui auoit esté vaincuë dans le Pere, triomphât au moins entre les mains des enfans. Et certes, si nous considerons ou la nature de cette parole, ou les offices qu'elle a, nous trouuerons que c'est vn instrument tres-propre, afin de vaincre les demons; puis qu'elle est, 1. Vne expression sensible du Verbe increé; 2. Elle tient la place de ce Verbe incarné sur la terre, pour continüer en son nom les victoires qu'il a remportées sur l'Enfer.

1. Car la force necessaire pour ce combat, n'est pas vne fureur brutale que la passion allume dans l'esprit, mais vne raisonnable vigueur qui se communique à nostre liberté par le moyen de la connoissance, & par l'estime que nous faisons de Dieu, nous faisant resister puissamment à tous les ennemis de sa gloire: Ainsi la force de l'Esprit

de Dieu, &, comme dit vn Saint Pere; sa nourriture consiste dans sa pensée, & dans cette éclatante connoissance qu'il a de toutes les veritez appartenante à sa gloire: d'où procede dans sa volonté cet amour nécessaire & inuincible qu'il a pour soy-mesme. Ainsi avec proportion se forme la gloire des Saints dans le Ciel, par l'application de ces mesmes lumieres, qui rendent leur liberté nécessairement inuincible contre toutes les atteintes du peché: Et c'est pour cela que le Verbe est appelé la force de Dieu, parce qu'il est vne expression viuante de toutes ses veritez, & de ses immortelles lumieres. Que si les mesmes clartez brilloient à proportion dans nos pensées, ce seroit vne diuine nourriture dans nos esprits, & il n'en faudroit pas dauantage pour rendre nos cœurs inuincibles contre toutes les attaques du demon, & ces puissances de tenebres n'auroient iamais assez de temerité pour nous venir attaquer à la veüe de ces lumieres. Mais que fait ce malheureux esprit pour affoiblir nos libertez? il tasche de vaincre nos connoissances; & d'oster tout à fait, ou pour le moins, de déguiser ses lumieres, qui pouuoient estre si fatales à son dessein: D'où vient qu'il est appelé le Prince des tenebres, pour dire qu'il n'a pas d'Empire durant le iour, & qu'il ne triomphe de nous qu'à la faueur de la nuit; ce qu'un Capitaine appelloit dérober, & non pas gagner la victoire.

C'est ainsi que nous pouuons expliquer ce que disent les Saints, que le crime de Lucifer fut de s'opposer directement au Verbe de Dieu, non seulement dans cette premiere rebellion, quand affectant

affectant la ressemblance de Dieu , il sembla s'en  
 prendre à la propriété personnelle du Verbe , qui  
 est d'estre la figure de la ressemblance de son Perè,  
*Similis ero Altissimo* : Mais encore dans la conti-  
 nuation de ses reuoltes , quand pour débaucher  
 nostre raison il déguise toutes les veritez de Dieu  
 par ses menfonges , & fait paroistre dans ses ten-  
 tations vn éclat entierement opposé à celuy qu'ils  
 ont dans le Verbe. Quoy que toutes choses soient  
 dans le Verbe diuin , dans cette parole increée , &  
 que toutes les veritez de Dieu paroissent avec vn  
 éclat majestueux & puissant dans ce fidele miroir,  
 ainsi l'appelle S. Augustin: Quoy que la grandeur  
 de Dieu paroisse auguste , que sa bonté paroisse  
 aimable , que son eternité soit infinie , & que sa  
 iustice soit redoutable ; c'est-là toutesfois que le  
 monde paroist petit , que les Puissances sont des  
 foibleffes , que les Palais sont des chaumines , &  
 que les Empires sont vn morceau de terre. Et cer-  
 tes nous pouuons dire que toutes choses viuent  
 en luy, dautant que si elles nous estoient ainsi con-  
 nuës, elles nous seroient vne source de vie , au lieu  
 qu'elles sont souuent les occasions de nostre mort.  
 Mais comme il y a de certains miroirs , qui par là  
 confusion des especes renuersent tous les objets  
 qu'on leur presente , & changent la posture qu'ils  
 ont : & comme il y a encore de certaines glaces  
 trompeuses & infidelles qui défigurent les plus  
 beaux visages , donnent de la beauté à ceux qui  
 sont laids, où les plus rauissantes beautez semblent  
 des monstres , & où les monstres paroissent des  
 beautez ; ainsi ces belles veritez de Dieu qui sont  
 si certaines dans le verbe, sont renuersées par l'ar-  
 tifice des demons, & paroissent dans l'infidelité de

Isai. 14.  
14.

Aug.  
lib. de  
Trinité  
8.

leurs paroles, dans vne posture, & avec vn visage tout différent de celuy qu'elles doiuent auoir, Helas ! que Dieu paroist peu considerable dans le trouble d'une tentation, que sa grandeur paroist petite, que son eternité paroist courte, & que sa justice a des feux languissans ; que les Astres du Ciel sont obscurs, & que leur rosée est sterile : C'est dans ce miroir de l'Enfer au contraire que le monde semble grand, qu'un plaisir d'un moment paroist long, & où toutes les creatures du monde sont renuersées : Si dans la parole de Dieu elles ont vne vie excellente, dans la parole des demons elles deuiennent les instrumens de nostre mort, & au lieu d'estre des moyens pour nous sauuer, elles deuiennent des appas pour nous perdre ; comme il fut déclaré à saint Antoine dans cette fameuse vision, qui luy fit voir le monde tout couuert de pieges. Trompeuses apparences, infidelles miroirs, helas que vous auez trompé de personnes ! que vous auez souuent fait triompher les demons : C'est vous qui auez surmonté Adam avec vne pomme, la faisant paroistre plus belle & plus considerable que Dieu mesme : C'est vous qui auez vaincu Dauid par la beauté d'une femme, parce que vous luy auez représenté ses yeux plus éclatans que les Astres, & le plaisir d'un moment plus souhaitable que l'eternité de la gloire : C'est vous qui à la veüe de IESVS auez triomphé de Iudas avec trente deniers, luy faisant voir cet or plus precieux que le Sang de IESVS-CHRIST, & les richesses de sa puissance. Que si la source de nos maux procede de ces apparences, & si la force des demons consiste dans ces illusions mensongeres & dans ces

tenebres trompeuses qui déguisent à nos yeux toutes les veritez de Dieu qui nous pourroient rendre inuincibles ; Quel autre moyen pour dissiper les charmes de la nuit , que la parole de Dieu , qui s'appelle elle-mesme vn flambeau propre pour faire évanouïr ces phantosmes & ces illusions , puis qu'elle est vne expression sensible de la parole increée de Dieu , & qu'elle porte vn tableau visible du Verbe , & où les veritez & les lumieres de Dieu paroissent avec vn si fidele éclat, bien qu'un peu plus sombre que dans Dieu mesme ? Et si elle estoit presente aux esprits des hommes , qui doute qu'elle ne fortifiât leur courage contre les attaques des demons , & ne les environnât , comme dit Dauid , d'un bouclier de verité , qui les rendroit inuincibles à leur rage , *Scuto Pl. 90. circumdabit te veritas eius.*

2. Principalement si nous regardons encore les forces interieures qui accompagnent cette parole, & les graces qu'elle porte dans le cœur , au mesme temps qu'elle fait briller ses éclats & ses lumieres : Car elle n'est pas seulement vn rayon sensible du Verbe increé , comme nous auons dit ; mais depuis que IESVS-CHRIST s'est incarné , elle a encore receu cet office , d'estre sa Lieutenant & de tenir icy sa place pour continüer en son nom ses victoires sur les demons ; & qui partant doit auoir de grandes forces , & traifner avec foy comme vne source pompeuse de graces pour éterniser ce dessein. Pour donner iour à cette pensée , il faut présupposer que le Verbe s'est principalement incarné , afin de vaincre les demons dans la chair qui auoit seruy d'instrument aux victoires qu'ils auoient remportées sur nous.



1. Ioan.  
3.

mesmes : *Veni ut dissoluat opera diaboli* : Et déjà durant le cours de la vie , il auoit remporté plusieurs triomphes sur sa rebellion ; Soit qu'il l'aye attaqué en sa personne , il a vaincu ses tentations ; Soit qu'il aye possédé le corps des hommes pour deshonorer le sien , il l'a chassé avec deux ou trois paroles ; & enfin il l'a entierement subjugué par sa passion au dernier combat de sa vie . Mais parce que son Pere le r'appelloit dans le Ciel , & qu'il ne pouuoit tout seul assez combattre dans toutes les contrées de la terre , ny mesme rester parmy nous iusqu'à la fin des siecles , il a fait iustement comme vn Prince , qui ne pouuant acheuer vne victoire commencée , laisse des Lieutenans en sa place , & leur met entre les mains l'armée victorieuse dont il s'estoit seruy , avec ordre de combattre en son nom , & de continuer l'augmentation de sa gloire . C'est ainsi que I E S V S fait en mourant ; il laisse sa parole pour tenir sa place , & pour acheuer de vaincre les demons ; & par vne suite de Prouidence il luy donne le mesme pouuoir qu'il auoit de vaincre & de triompher : *Ite , predicatē Euangelium omni creatura , in nomine meo demonia eiciēt* ; Allez , mes Apostres , allez renuerser l'Empire des demons , allez démolir leurs Autels , & imposer silence à leurs Oracles ; Je ne vous donne point d'autres armes que ma parole , mais sçachez qu'elle est benîte de mon Sang , qu'elle s'attachera à ma Croix , & qu'elle participera de ma force . Quelle estoit donc la force & le pouuoir de I E S V S ? N'estoit-ce pas vn droit legitime qu'il auoit sur la puissance de son Pere , & sur le thresor de ses graces , afin qu'il fournisse toutes celles qui estoient necessaires

Marc.  
16.

pour l'eternité de cette affaire ? C'est pourquoy quand il estoit question de bannir les demons, ou des corps des possédez, ou des ames des pecheurs, à mesure que IESVS témoignoit sa volonté par ses paroles, la main fidelle de Dieu alloit arracher ces tyrans de ces thrones; ou par vn commandement absolu, ou par la puissance des graces. Si donc la parole de Dieu succede au pouuoir de IESVS, iugez avec combien de gloire elle regnera dans les cœurs, & qu'elle force elle amenera pour vaincre les demons ? Cela parut visiblement la premiere fois que cette parole sortit en public pour exercer son office apres la mort de IESVS, quand saint Pierre en vn Sermon conuertit trois mille Iuifs, c'est à dire triompha de trois mille demons : Car si iamais les demons firent de violens efforts, ce fut principalement en ce temps, où il estoit question de s'opposer à la naissance de l'Empire de IESVS, qui menaçoit leur estat de sa ruine totale : & si iamais ils exercerent de cruelles tyrannies sur les esprits des hommes, ce fut sans doute sur ceux-là, qui venans de faire mourir vn Dieu, estoient ensuite exposez à toutes les fureurs de l'Enfer : Cependant ceux qu'un Soleil éclipsé, vne terre tremblante, ny des rochers brisez, ny vn Dieu mourant n'auoient pû conuertir, se rendent à la parole de celuy dont ils auoient méprisé le Sang ; & ce pour montrer la force de ses graces qui frappoient leur cœur, pendant que cette parole frappoit leurs oreilles.

Mais qu'est-il besoin de nous arrester à ces premiers triomphes de la parole de Dieu, puisque c'est avec ces armes seulement que les Apostres

ont conuertý l'Vniuers, qu'ils ont banny les demons de leurs Empires, qu'ils ont renuersé leurs Autels, & ceux qu'ils auoient éleuez dans les Temples, & ceux qu'ils auoient dressez dans les cœurs des hommes? Et sans aller encore si loin, n'est-ce pas par cette mesme parole qu'il continué ses mesmes triomphes dans tous les siecles, dans les exorcismes des demons, dans la conuersion des Pecheurs, & dans la destruction des Idoles? N'est-ce pas avec ces armes que les Saints ont vaincu dans toute sorte de batailles, les Anthoines dans les deserts, les Catherines sur les rouës, les Louïs dans les thrônes, les Eloys dans les boutiques? Y a-t'il vn mot dans l'Ecriture qui n'ait remporté quelque victoire? Y a-t'il parole qui n'ait vaincu quelque demon? Que le demon de la colere inspire sa fureur & sa rage, pourueu que Dieu dise deux paroles, avec cela il arrestera des mouuemens irreconciliables, & ie pourrois produire vn nombre infiny de grands courages, qui ont arresté leur courroux par ces deux paroles, *Diligite inimicos vestros*. Que le demon de la vanité represente ses pompes & ses honneurs, pourueu que Dieu dise seulement deux ou trois paroles, qu'il dise, *Vade, vende omnia qua habes, & da pauperibus*: Il déposera les Rois de leurs Thrônes; elle fera que les puissans Monarques & Princes du monde, qui autrefois estoient les supposts de l'orgueil & de la vanité, iront se cacher dans les Cloistres; & apres auoir porté la pourpre & la couronne, ils s'estimeront trop heureux de porter l'habit grossier d'vn Religieux, employans les mains dont ils portoient leurs Sceptres, aux choses les plus viles & les plus abjectes de la maison. O puissance mer-

Matth.  
5.

Matth.  
19.

ueilleuse de la parole de Dieu ! ô triomphante vertu de ses graces ! Mais autant de fois que ie presche ses triomphes, ie déplore nostre malheur, voyant que nous nous laissons honteusement vaincre aux demons, ayans entre nos mains les mesmes armes dont les Saints les ont si souuent abattus : Presche-t'on aujourd'huy vn autre Euangile que celui auquel les Apostres ont conuert y l'Vniuers ? Auons-nous vne autre parole de Dieu, que celle qui a fait autrefois tant de Martyrs & tant de Vierges ? Et d'où vient donc qu'apres tant de Sermons, il se trouue aujourd'huy tant de vices ? & que dans les Villes Catholiques, où l'on presche tant d'Aduents & de Carefmes, cette parole de Dieu fait moins d'impression, que dans les Pais les plus abandonnez, & dans les Contrées idolâtres ?

C'est icy où ceux qui ont l'honneur de porter la parole de Dieu, doiuent faire vn peu de réflexion sur leur ministere, ou pour en soustenir la dignité, ou pour en apprehender l'importance ; de peur que la parole de Dieu ne deuienne inutile par leur faute. C'est vn grand employ à vn homme d'estre l'Ambassadeur de Dieu, pour porter la paix aux hommes, comme dit S. Hilaire : Ceux qui jettent ces semences de l'eternité dans les cœurs du monde superieur, comme dit S. Gregoire de Nazianze, doiuent faire l'office des Anges pour s'opposer aux demons : Car c'est ainsi que ie regarde en ce temps les Predicateurs de cette Ville, ce sont des gens que Dieu oppose aux demons, qui viennent renuerfer par leur parole ce que ces ennemis ont fait dans vos cœurs durant ce temps des débauches passées, & le regne de leur tenta-

tion. Mais hélas ! que cet office est dangereux , si par la faute d'un Predicateur ces armes deuiennent inutiles, si on luy peut reprocher la perte des ames qu'il n'a pas assez instruites , s'il n'a pas assez repris ces libertains , & si vn damné se peut plaindre de son silence , & dire parmy les paroles de son desespoir : Ha ! si tel iour que i'estois au Sermon, on eust blasmé mon vice , si on m'eust donné des armes pour me deffendre de ce demon , i'eusse résisté à cette action qui m'a damné, *Sanguinem eius de manu tua requiram.* Mais ce n'est pas la faute des Predicateurs que nous deuous accuser de nos lâchetés, mais plutôt nos negligences; Ainsi pour remedier , apres auoir veu combien cette parole est puissante pour triompher des demons ; voyons encore comment nous en deuous vsfer , afin de remporter des victoires.

Ezech.  
i.

II.  
POINT.

La gloire des armes dépend de l'vsage qu'on en fait , & la mesme épée qui a moissonné tant de lauriers entre les mains d'un Cesar , fust demeurée inutile entre les mains d'un Soldat , qui eust eu moins de cœur & d'adresse : Ainsi la parole de Dieu , toute forte & puissante qu'elle est , dépend absolument de nos vsages ; & si elle nous preste son seruice dans nos combats, elle se sert de nostre cooperation pour triompher. Elle n'agit pas ainsi dans les autres creatures , où elle produit ses effets , sans attendre le concours de leur vsage : Ainsi dit S. Basile de Seleucie , elle arrête l'impetuosité de la mer avec vne ligne de sable , où les flots viennent adorer avec respect ces deux ou trois paroles imperieuses qui luy inspirent l'obeissance : *Huc vsque venies.* Mais quand avec la foiblesse de l'homme , elle veut arrester la furie

des demons, & brifer la tempefte de leur rage, elle quitte cette imperieufe façon d'agir, elle foûmet toute fa gloire aux vfages de nostre liberté, elle luy donne des moyens, 1. Pour triompher des tentations quand elles arriueront; 2. Elle luy donne des forces pour les vaincre quand elles font arriuées.

1. Or, le premier vfage qu'elle demande de nous, c'est l'application de nos esprits, vne attentive confideration des veritez qu'elle presente: Comme le Verbe Eternel n'est produit que par vne actuelle connoiffance de fon Pere; & comme il ne fert à la gloire des Bienheureux que par vne immuable application de leur entendement à fes lumieres; auffi pour faire profiter cette parole dans nos ames, il faut imiter en quelque façon, par la penfée de nostre esprit, celle de Dieu & des Bienheureux: Autrement comment voulons-nous que fes veritez agiffent sur nos esprits, fi elles n'y arreftent quelque temps? Comment l'Enfer, le Paradis, & le Sang de I E S V S, feront-ils quelque impreffion sur nos ames, s'ils ne font que passer, fices penfées finiffent avec le Sermon, & fi elles paffent comme les songes d'une nuit? Ce font des femences capables de germer des lauriers eternels; mais comment produiront-elles leurs fruits, fi on les enleue incontinent fans leur donner le loifir de recevoir l'influence des cieux, & l'humeur de la terre? C'est vn feu capable de diffiper par fes lumieres les tenebres des demons, & d'échauffer par ses ardeurs la froideur de nos courages; mais quelle apparence qu'il agiffe, s'il ne s'arreste quelque temps, ou fi on en esteint auffi-toft les premieres eftincelles? C'est enfin, comme dit I E S V S, vn

pain qui fortifie ; mais comment pourra-t'il ser-  
uir à nostre nourriture, s'il ne demeure dans nos  
estomachs pour y recevoir l'action de la chaleur  
naturelle, & pour en distribuer par apres la force  
& la vigueur à tous les membres. Le moyen  
doncques de profiter, c'est d'arrester cette paro-  
le qui vole ; c'est de donner l'ouuerture dans nos  
esprits à ces sons qui frappent nos oreilles ; c'est  
d'aller mediter à la maison, ce qu'on a oüy à l'E-  
glise ; c'est d'aller faire dans nos pensées les ve-  
ritez que nous auons entenduës. Car quand il n'y  
auroit en cela que l'honneur que nous rendons à  
cette parole, & le respect que nous témoignons  
pour ces lettres que Dieu nous enuoye, ainsi que  
dit S. Chrysostome, n'est-ce pas assez pour obli-  
ger Dieu à nous donner de puissantes graces, afin  
de nous en seruir pour nostre défense ? C'est ainsi  
que la premiere fidelité d'une Ville, à recevoir le  
secours que son Prince luy enuoye pour sa deffen-  
se, interesse & oblige ses soins à renforcer ce pre-  
mier secours pour le rendre efficace. En effet, si  
pour porter seulement sur soy le Liure de l'Euan-  
gile, Dieu a fait des miracles pour deffendre les  
hommes contre les attaques des demons, comme il  
arriua à ce Vieillard, dont il est fait mention dans  
la vie de S. André, qui ayant vn iour entré dans  
vn lieu infame avec vn Liure des Euangiles, fut  
miraculeusement entouré de flammes où il alloit  
estre precipité ; Dieu ayant fait paroistre des si-  
gnes extraordinaires sur son visage, qui estonne-  
rent ces abominables creatures qui viuoient de  
leurs pechez, empescha ainsi son crime. Que fera  
cette parole pour ceux qui la porteront dans leur  
cœur, & qui luy donneront la plus honorable pla-

ce dans leurs pensées ? Mais il y a encore cet avantage , que l'esprit se fortifie par ce moyen , se familiarise à ces veritez , & s'accommode à ces pensées pour s'en servir aux occasions que les demons presenteront à leur courage : comme ceux qui apprennent à faire des armes , accoustument ainsi leurs corps à estre souples & adroits pour s'en servir au iour du combat , & se deffendre de leurs aduersaires : C'est ainsi que S. Ambroise nous represente vn Chrestien , qui medite la parole de Dieu , comme vn homme qui s'exerce à faire des armes : *Sit nobis tota die ac nocte exercitij usus , in quadam Scripturarum palestra.*

Ambr.

Ainsi le pratiquoit le Roy Prophete , comme il témoigne au Psal. 118. *Exercebar in iustificationibus tuis* : P'ay appris , ô mon Dieu , par l'experience de mon malheur , le besoin que i'auois de vostre parole : Ha ! si ces éclatantes veritez auoient paru à mes yeux , quand ie les portay sur Bersabée , si i'auois eu cette grace entre les mains , quand ie les trempois dans le sang d'Vrie , ie n'aurois iamais trahy la fidelité que ie vous deuois , & on n'eust pas veu Dauid , ce Roy , ce Prophete , servir aux triomphes d'un demon de l'impureté , ny à celuy de la cruauté : Mais puisque l'oubly de vos paroles a causé cette surprise à ma raison , & que l'eclipse de la verité a fait celle de ma vertu , depuis i'ay eu toujours ces armes en main pour attendre ces ennemis , qui m'ont vne fois surpris quand i'estois desarmé ; ie triompheray de leur fraude aussi bien que de leur furie , *Exercebor in mandatis tuis.* Et puis , *respondebo exprobrantibus mihi verbum* : Ie feray comme ceux qui ont à conferer quelque affaire dans vn

Pf. 118.

Ibib.

Ibid.



Conseil, ou de quelque point de science dans vne dispute, ils preparent long-temps auparauant les réponses qu'ils peuuent donner; si on me propose telle raison, ie réponderay de la sorte; si on prend l'affaire de ce biais, i'apporteray ce raisonnement: Ainsi, dit Dauid, ie prepareray la parole de Dieu pour répondre à tous les demons qui viennent m'attaquer; si la superbe me reproche mes humiliations, ie réponderay que Dieu resiste aux superbes: si l'impureté vient encore rallumer ses flammes, ie réponderay par les feux dont Dieu a puny les impuretez de Sodome: & si la colere me reproche ma patience, ie pareray ce coup, en disant que Dieu se reseruera la vengeance: *Et respondebo exprobrantibus mihi verbum.* C'est ainsi que Dauid a vaincu, c'est ainsi que nous deuous faire; qui empeschera vn Chrestien à l'issuë du Sermon de se retira dans sa chambre, & se dire à soy-mesme? I'ay donc ouï qu'il y a vn enfer pour les pecheurs: Ha! enfer, où estois-tu quand i'ay commis tel crime, ie me veux seruir desormais de tes flammes pour me deffendre des demons: *Et respondebo exprobrantibus mihi verbum;* Ie réponderay ce mot seulement.

2. Mais c'est principalement dans ces occasions qu'il faut rappeler ces paroles à l'exemple de de Iesvs, qui à chaque tentation du demon, oppose vn passage del'Escriture comme vn bouclier asseuré. Quand vne Ville se void attaquée, c'est lors qu'elle employe ses armes, & quand vn Nautonnier void son nauire surpris de l'orage, c'est lors qu'il employe tous les efforts de son art & de ses mains. Dieu! quel combat, quelle tempeste & quelle violente tentation d'un demon, qui sollici-

pour le I. Dimanche de Carefme. 221

te à quelque crime : Quand il trouble la raison de mille illusions, l'imagination de mille objets phantastiques, quel moyen de rompre ces orages, si ce n'est d'auoir recours à cette parole, qui est comme vn port salutaire ? Quel moyen de vaincre dans ces combats, sinon d'aller à cette tour de Dauid, d'où pendent mille boucliers ; c'est à dire mille puissantes veritez capables d'affermir nôtre courage ? Et par quel autre moyen croyons-nous que les Saints ayent remporté leurs victoires ? Comment est-ce que les Hierosines, par exemples, ont vaincu les demons, sinon avec ces armes ? Souuent, dit ce grand Saint en vne de ses Epistres, dans vn corps attenué de ieûnes, & sous la neige de soixante Hyuers, ie ressens les flammes moins honnestes ; & bien que l'horreur de ma solitude ne laisse voir à mes yeux que des rochers & des precipices, il me semble que ie suis au milieu des Dames de Rome ; leur beauté reuient souuent à ma pensée, & par vn cruel artifice des demons, il me semble que ma grotte est changée en la salle d'vn bal, où ie vois tout ce que i'ay veu autresfois dans les premieres libertez de ma ieunesse. Mais pour dissiper tous ces charmes, ie rappelle la parole de Dieu ; ie fais sonner à mes oreilles ces épouuantables trompettes, qui appelleront les morts au Iugement, & ie vois soudain éuanouïr tous ces phantosmes, & ces imaginations. Qui nous empesche dans nos tentations d'vser pareillement de ces armes ? Voilà vn demon qui vous sollicite à commettre vn peché, qui vous presente vn plaisir, vn gain d'vn rien, si vous voulez de tout le monde, comme il fit à IESVS, *Hac omnia tibi dabo* ; Vous auez ouï dire

Matth. mille fois cette excellente parole, *Quid prodest ho-*  
 16. *mini, si uniuersum mundum lucretur?* Ha! rappe-  
 lez, rappelez ces mots à vostre memoire, Dieu  
 que me profitera tout cela, si ie me damne? &  
 vous verrez à l'heure mesme tous les efforts des  
 demons s'éuanouïr.

CON- Mais si au lieu d'employer cette parole, on l'ou-  
 CLV- blie; mais si on tasche de l'oublier, comme estant  
 SION. importune au desir qu'on a de perseuerer dans le  
 crime; quelle merueille si les demons triom-  
 phent, & si les Chrestiens se damnent? Et c'est  
 dequoy se plaint aujourd'huy la parole de Dieu,  
 de ce que ses armes restent inutiles entre nos  
 mains, apres auoir triomphé si souuent entre les  
 mains de nos peres; de ce qu'ayant tant de pou-  
 uoir sur les demons, & à raison de sa nature, & à  
 cause des graces qu'elle amene avec soy, elle fait si  
 peu de fruit par le deffaut de nos vsages: Ha! vn  
 des Sermons que vous entendez tous les iours,  
 conuertiroit mille barbares; & les deux & les trois  
 Carefmes demeurent inutiles pour les Chrestiens.  
 Mais si cette parole de Dieu ne sert point aujour-  
 d'huy à nostre profit, elle seruira vn iour à nostre  
 confusion; & comme parle Dauid, elle iustificera  
 la prouidence de Dieu, qui employera pour les  
 preuues de sa iustification, les Sermons qu'elle  
 nous fait entendre; pour dire qu'elle n'est point  
 coupable de nostre damnation. Helas! que pour-  
 ra répondre vne ame Chrestienne, si apres les  
 10. les 20. les 30. Carefmes, elle est damnée? Di-  
 ra-t'elle qu'elle a esté tentée par les demons? ouy;  
 mais dira Dieu, ne vous auois-ie pas donné ma  
 parole pour vous deffendre? Alleguera-t'elle  
 qu'elle a esté trompée? ouy; mais ajoutera

*pour le 1. Dimanche de Carefme. 223*

Dieu, ne vous auois-je pas aduertiy de ces illusions ? Car ou vous estiez au Sermon, ou non : si vous n'y auez pas assisté, Je demande pourquoy ? N'a-ce pas esté de peur d'y entendre des veritez importunes à vos plaisirs : & au dessein que vous auiez de perseuerer dans vos crimes ? Ainsi vostre ignorance est criminelle. Que si vous y auez assisté n'est-il pas vray que vous y auez appris des veritez puissantes pour vous sauuer ? Je produits pour témoins les Predicateurs que vous auez ouys depuis la douze ou quinzième année de vostre vie, iusqu'à ce dernier Carefme, apres lequel ie vous ay pris. Et c'est icy où les Predicateurs, helas ! prendront la parole, & deuiendront les accusateurs des ames qu'ils ont aduerties ; & de la mesme langue dont ils vous preschent aujourd'huy, ils vous condamneront ; Ils vous reprocheront leur parole, & ils prescheront encore pour vous redire les Sermons qu'ils ont faits, & pour les soustenir : N'est-il pas vray, diront-ils ; qu'à tel iour, à telle année, sur tel Euangile, dans telle Eglise, nous vous disions que vous vous damniez !

Ha ! pour préuenir le malheureux reproche de cette parole durant tout ce temps, qui est celuy qui est propre pour asseurer nostre predestination, ayez égard à cette pratique, avec laquelle ie finis, que quand vne tentation vous attaque, il vous souuienne que c'est vne affaire où il faut écouter les deux parties ; Dieu d'un costé, le diable de l'autre : Ecoutez le demon, mais aussi écoutez Dieu ; voyez ce que celuy-là vous promet, mais voyez ce que Dieu vous presente ; & apres auoir ouï les deux parties, sans doute que vous con-

224 II. Sermon pour le I. Dim. de Caref.

Marc.  
8.

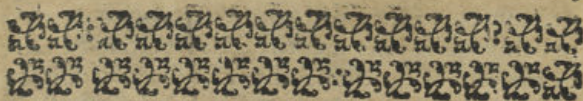
damneriez le demon, & que vous ferez triompher la parole de Dieu: Oüy, ie suis asseuré que vous direz avec IESVS, *Vade retro, Satana!* Et qu'apres auoir remporté plusieurs victoires, comme les Anges vindrent adorer IESVS à l'issüé de son combat, aussi viendront-ils à l'heure de vostre mort, pour vous mener en triomphe dans la gloire, &c.



PREMIER

S  
Cu  
Qua  
a  
th  
Disc  
mult  
detis  
bonh  
uez,  
prese  
voye

ref.  
apher  
vous  
apres  
e les  
com-  
nort,  
oire,



PREMIER


## SERMON

POUR LE I. LVNDY

DE CARESME.

Cum venerit Filius hominis in majestate  
sua, & omnes Angeli cum eo, tunc  
sedebit super sedem majestatis suæ.  
*Matth. 25.*

*Quand le Fils de l'Homme viendra plein de gloire  
accompagné de tous les Anges, il s'assera sur le  
thrône de sa Majesté. En S. Matth. chap. 25.*

 Est la veuë de Dieu qui fait le desir  
des Justes, & le bonheur des Saints;  
c'est la veuë de IESVS qui a fait le desir  
des Patriarches & le bonheur de ses  
Disciples: *Beati oculi qui vident que vos videtis.* Luc. 10.  
*multi Propheta & Reges voluerunt videre que vos vi-  
detis.* Et cette veuë qui fait la ioye du Ciel & le  
bonheur de la Terre, fera le malheur des reprou-  
uez, & le desespoir des impies: Ils l'offensent à  
present & avec impudence, parce qu'ils ne le  
voient pas; & pour lors ils le verront, mais ils le  
Caresme, Tom. I. P.

ER

verront en colere ; ils verront enuironné de gloire celui qu'ils ont méprisé ; ils verront brillant de majesté celui qu'ils ont offensé ; ils verront plein de pouuoir celui qu'ils ont outragé : Ah ! veuë de IESVS-CHRIST , que vous causeriez de douleurs aux impies ! C'est dequoy i'ay à vous entretenir , apres auoir salüé celle en qui il a pris vn corps visible, formé par le S. Esprit, lors qu'un Ange luy dit : *Aue Maria.*

**I**E produis aujourd'huy, Messieurs, vn Chrétien damné au iugement de Dieu, & sans autre exorde de discours, que la trompette de l'Ange qui éueillera les mortels, ie fais sortir ce coupable de son tombeau, où apres auoir repris ses yeux, il contempera avec vn visage estonné l'appareil funeste & épouuantable qu'il trouuera dans le monde: Son malheur sera nôtre instruction, & nous apprendrons par les sentimens qu'il aura pour lors, ceux que nous deions prendre maintenant. Ne croyez pas neantmoins que ie veüille employer tout ce qui doit rendre épouuantable ce dernier iour du Iugement, où tous les objets de ce iour qui doiuent paroistre, seront capables de nous le faire craindre: Ie me contente seulement de la veüë de IESVS: Non, ie n'ay pas affaire ny de Soleils éclipsez, ny de Lunes sanglantes, ny des Astres chancelans, ny des Mers embrasées; nous ne craindriens pas ce funeste appareil, si IESVS n'y deuoit paroistre: C'est le seul objet capable d'étonner ou de desesperer vn Chrestien: Et ie veux vous montrer combien cette veüë de IESVS sera épouuantable à vn damné: 1. Parce qu'il verra

fur le visage du Sauueur, la grandeur des pechez qu'il aura commis contre luy : 2. La grandeur de la colere que Dieu aura contre luy : Ce font les deux parties de ce discours.

*Diuifion  
du dif-  
cours.*

Ce n'est pas offenser la gloire que IESVS aura dans ce iour, que de luy donner cet office, puifqu'une des grandes raisons qui l'obligera de paroistre avec vn éclat mefme visible aux repreneurs, fera pour leur faire connoistre la grandeur de leurs pechez, & pour iustifier ainfi la colere:

I.  
POINT.

*Exiftimasti inique, quod ero tui fimilis, arguam te, & ftatuam contra faciem tuam.* Tu as donc mal interpreté ma douceur qui a diffimulé tes crimes, & tu as crû que ie les auois oubliez, comme tu tafches par vne volontaire oubliance d'en estouffer le fouuenir : *Arguam te* ; Sçache qu'un iour viendra que ie publieray l'histoire de ta vie, & que me presentant moy-mefme à tes yeux, ie te feray voir l'idée épouuantable de tes vices.

Pf. 49.

Il veut dire, 1. Qu'il fera comme l'office de miroir, & qu'il leur representera fidellement tous les pechez qu'ils auront commis ; 2. Et qu'ayant esté l'objet de leurs injures, il leur en fera connoistre la grandeur, quand ils se presenteront à leur veuë.

1. Non, ce ne feront pas seulement les Astres & les Elemens, ou les autres creatures infensibles, qui presenteront au pecheur l'image funeste de ses crimes ; l'humanité mefme du Sauueur contribuëra fans doute à cette connoiffance : Car si l'Abbé Drogon a eu iuste raison de dire que IESVS mourant sur la Croix, auoit fait de son corps sanglant vn miroir fidele à nos ames, pour y voir la grandeur de nos pechez, afin de

*Drogo.  
de Sa-  
cram.  
Domin.  
pass.*



les effacer ; Pourquoi ne dirons-nous pas que ce mesme corps glorieux sera au iour du Jugement comme vne place publique , où ceux qui n'auront pas vſé de cette premiere representation , verront l'image de leurs crimes pour leur honte & pour leur defespoir ? Et si , comme disent les Theologiens , en qualité de Verbe mesme , il sera le miroir volontaire aux Bienheureux , pour leur représenter les objets de leur bonheur , & les bonnes actions de leur vie : Disons pareillement qu'eu égard aux reprouvez , il sera dans l'estat du Jugement , non pas comme vn Verbe de vie , mais comme vn Verbe de mort , pour leur faire voir dans l'image de leurs pechez les causes de leur rage : Soit qu'il les produise sur son Corps sacré , & comme avec des signes visibles , qui fassent connoistre à chaque reprouvé l'estat de sa vie passée : Soit qu'il élève encore son humanité à produire dans leur imagination les especes de leurs pechez , ou qu'ils en reçoivent la menace par la presence de son corps : Il est certain , dit S. Augustin , qu'il rangera deuant vn miserable pecheur toute l'idée de ses crimes : *Ordinabuntur ante infelicem animam peccata sua*. Ne croyez pas que la multitude cause de la confusion , & que cette confusion puisse affoiblir vos connoissances , ils seront rangez & comme estallez à vos yeux , avec vn ordre si exact , que vous n'en pourrez pas ignorer vn seul , & que vous en verrez distinctement iusqu'aux moindres circonstances : *Ordinabuntur*. Ou bien ils seront en quelque façon sur IESVS mesme ; Vous verrez vos œillades dans ses yeux , vos injustices dans ses mains , vos médifances dans sa bouche , vos im-

Aug.  
serm.  
181. de  
temp.

pure  
ticul  
de  
que  
& q  
les  
vne  
mes  
dese  
mir  
blen  
con  
vou  
roin  
vne  
& t  
me  
vne  
ver  
yeu  
luy  
tre  
poi  
tag  
reg  
che  
inf  
L  
voi  
à l  
pou  
ren  
cou  
flir

pureté sur son corps pour en connoistre plus particulièrement la grandeur par les comparaisons de son innocence : *Ordinabuntur*. Ou bien disons que ce mot est vn terme de guerre & de bataille, & que I E S V S en nous representant nos pechez, les rangera comme en bataille, afin que par vne iuste reflexion ils combattent contre nous-mesmes pour nous causer mille allarmes & mille desespoirs. Je ne sçay si vous auez veu de ces miroirs qui sont faits avec cet artifice, qu'ils semblent renvoyer les objets qu'on leur presente, contre ceux-mesmes qui les ont presentez ; si vous presentez vn poignard deuant vn de ces miroirs, vous verrez par vne estrange illusion sortir vne main armée qui semble se ietter au dehors, & tourner ce poignard contre vous-mesme, comme s'il vouloit se vanger par cette image. C'est vne illusion de la Perspective, mais c'est par vn veritable retour que I E S V S representera à nos yeux tous les pechez que nous auons faits contre luy ; & en les representant, il les tournera contre nous-mesmes, pour nous en faire sentir les pointes & les rigueurs. Il n'en faudra pas dauantage pour desesperer vn pecheur ; quand il ne regarderoit pas Iesus comme l'objet de ses pechez, il suffit qu'il en soit le miroir, la veüe luy sera insupportable.

Il n'y a rien de si fascheux à vn criminel que de voir le crime qu'il a fait ; s'il a eu de la satisfaction à le faire, il a bien de la peine à le voir : Voilà pourquoy vne mauuaise conscience repugne à rentrer chez soy, de peur d'y trouuer l'image d'vn coupable, & tafche, comme faisoit saint Augustin, de mettre en oubly la memoire de ses pechez

pour n'en souffrir pas la veuë. Mais si la veuë des pechez nous est si insupportable, quand ils sont encore en nous-mesmes, si nostre conscience nous est vn si cruel miroir, bien qu'il nous soit si fauorable, qu'il n'en represente pas toute la laideur, & que nous en pouuons corrompre la fidelité, ou du moins quelquesfois en détourner la veuë; que sera-ce de les voir en IESVS, où ils paroistront parfaitement, & dans leur plus abominable posture? Où ils seront aussi vifs & aussi presens, que si nous les commettons à ce moment mesme; & d'où seulement nous ne pourrions pas détourner les yeux pour en affoiblir la connoissance; mais ils nous feront necessairement appliquez, & IESVS nous contraindra de les regarder en dépit de nos resistances. Quel honte & quel desespoir à vn Chrestien, de se voir ainsi coupable dans les yeux, & sous les yeux de IESVS, qui ayant esté le témoin de tous ses pechez, en doit estre le Juge, & qui le regardera avec la mesme indignation, que s'il les commettoit actuellement? O Dieu! dira cette ame en elle-mesme, quand il les luy representera, suis-ie pas malheureuse d'auoir commis ces pechez, ou bien apres les auoir commis, de n'en auoir pas effacé les traces? ie ne les verrois pas maintenant: Qui eust iamais pensé que ces injustices cachées deussent sortir de ce cabinet pour aller paroistre sur ce Theatre? & qui eust crû que ces adulteres secrets deussent sortir de cette chambre, & trauerfer les tenebres de la nuit, pour se presenter dans ce iour si éclatant & si funeste?

2. Mais ce qui augmentera encore la confusion de ce repprouué, ou le sentiment qu'il aura

de ses crimes à la veüe de IESVS, ce sera qu'il ne les verra pas seulement comme dans vn miroir qui les represente, mais comme dans vn objet qu'il a offensé. Car il n'est rien qui nous represente mieux, ny plus sensiblement l'injure que nous auons faite à quelque homme, que la presence de l'objet qui l'a receuë, principalement s'il porte encore les marques de nostre fureur: Iamais les freres de Ioseph ne reconnurent mieux la cruauté qu'ils auoient exercée contre luy, que quand ils virent son visage, & qu'il se découurit à eux: Sa presence fit reuenir à leur memoire l'idée de leur trahison, & ils se representèrent leur crime aussi viuement, que si à ce mesme moment ils l'eussent fait descendre dans la cisterne, ou qu'ils l'eussent vendu aux Ismaélites: Qu'eust-il donc arriué, s'il eust produit les marques de sa seruitude, ou la robbe sanglante dont les freres inhumains auoient voulu couvrir leur perfidie? Iugez par le sentiment de ces coupables, ceux qu'auront vn iour les damnez à la veüe de IESVS, dont ils ont vendu le sang, & dont ils ont trahy l'alliance: Car si vous ne l'auiez pas encore appris, il est l'objet de tous nos crimes; tous les Chrestiens coupables le blessent, & il y a quelques gouttes de son Sang mestées parmy nos blasphêmes, nos médifances, & nos larcins. Il n'est rien qui nous puisse mieux faire connoistre la grandeur de nos pechez, que la presence de cet objet, qui en porte encore les marques & les sanglantes impressions: Maintenant à la verité, comme il ne paroist pas à découuert, nous ne pouuons pas conceuoir cette fatale circonstance; Il est voilé sous le Sacrement, nous le blessons sans

le voir , & nous tirons cet auantage mal-heureux de l'obscurité de nostre Foy , que nous ne connoissons pas tout le mal que nous sommes capables de faire.

Mais quant au iour du Iugement , il paroistra dans sa gloire en plein iour , & sans voile ; & que tout le monde nous dira que c'est Ioseph nostre frere que nous auons trahy cent fois , & qu'il montrera les marques de nostre fureur dans les cicatrices de ses playes : Ah ! que cette veuë nous fera sentir viuement la grandeur de nos pechez , & qu'elle épouuantera nos courages ! Quand on produit à vn meurtrier le corps tout sanglant d'un homme qu'il a tué dans l'obscurité de la nuit , & qu'on l'oblige de sonder avec ses yeux & avec ses mains les playes qu'il luy a faites ; hélas que cet objet est cruel , & que cet objet tout mort qu'il est , luy represente viuement l'idée de son homicide , mieux mille fois que tous les tableaux , ou toutes les informations du monde : Encore n'est-il pas besoin qu'il voye ce cadavre de ses yeux , l'ombre de cet innocent est capable d'épouuanter ce coupable : Le phantome sanglant d'Agrippine se presentant à Neron , pensa desesperer ce Prince ; & il ne pouuoit souffrir la veuë de sa propre mere , parce qu'il l'auoit fait mourir. Ha funeste & épouuantable nuée ! que tu estonneras le Pecheur , quand tu luy produiras de ton sein , non pas l'ombre ou l'image de Iesvs , mais le mesme Iesvs dont il a esté le parricide , & que tu luy montreras dans les playes qu'il a conseruées dans le Ciel , les traces de tous ses pechez , & les mouuemens sanglants de sa rage : *Videbunt in quem puz*

puge  
serui  
les c  
& ils  
que  
men  
ueur  
rufal  
les b  
leurs  
moy  
i'ay  
reau  
uertu  
ietter  
bles  
auou  
peron  
rage  
mort  
main  
vous  
des p  
fois c  
passic  
lorem  
Entre  
ces b  
Foy t  
mes b  
tez le  
Ma  
Ce ne  
la Cr

*pugerunt*, dit S. Iean Chryfofome : Voilà à quoy  
 feruira ce iour fi éclatant & fi éclairé, il fera voir  
 les crimes des hommes dans les playes de I E S V S,  
 & ils verront celuy qu'ils ont bleffé. Je ſçay bien  
 que cette funefte prophetie s'adrefſe premiere-  
 ment aux Iuifs ; que ce fera ſur ce Corps du Sau-  
 ueur, que les Iuges qui l'ont condamné dans Ie-  
 ruſalem, verront l'iniuſtice de leur Sentence ; &  
 les bourreaux qui l'ont crucifié, la cruauté de  
 leurs tourmens ; Celuy-là dira en ſoy-mefme, c'eſt  
 moy qui ay baillé ce coup ; pour moy, dira l'autre,  
 i'ay fait cette playe ; & moy, ajoutera ce Bour-  
 reau, i'ay percé cette main, & i'ay fait cette ou-  
 uerture à ce pied : Et à la veüé de leurs crimes, ils  
 ietteront, dit S. Iean, des hurlémens épouuanta-  
 bles capables de fendre les rochers. Mais il faut  
 auouier auſſi que les Chreſtiens reprouuez partici-  
 peront à leur deſefpoir, comme ils ont imité leur  
 rage ; C'eſt pour vous, mal-heureux, qu'il eſt  
 mort ſur la Croix, les Bourreaux y ont preſté leurs  
 mains, vous en auez formé la cauſe ; encore auez-  
 vous foulé ce Sang en le rendant inutile, & par  
 des pechez reïterez vous auez ouuert vne ſeconde  
 fois ces playes, & vous auez aioûté vne ſeconde  
 paſſion à celle qu'il auoit endurée pour vous : *Dolorem ſuper dolorem vulnerum meorum addiderunt.* Pl. 68.  
 Entrez donc dans les ſentimens de pitié qu'auront  
 ces bourreaux ; & parcourant avec les yeux de la  
 Foy toutes les circonſtances de ſes playes, dites :  
 mes blaſphêmes ont fait celles-cy, & mes impie-  
 tez les autres.

Mais en quel eſtat verront-ils encore I E S V S ?  
 Ce ne fera pas vn corps mort, tel qu'il expire ſur  
 la Croix, mais viuant & éléué ſur vn Thrône

avec les attrait de sa beauté, les marques de sa puissance & de sa majesté. Non, iamais il n'a paru plus puissant qu'il paroistra au Jugement: C'est son iour, dit le Prophete, où il montrera qu'il est le Maistre, quand il verra abatus à ses pieds, non seulement les Astres & les Elemens, mais tous les pecheurs du monde, qui s'estoient souleuez contre luy: Iamais il n'a paru plus beau qu'il le fera à ce iour, & ie croy qu'il redoublera tous les attrait de sa beauté, ou que la nature luy a donnez pour raur le cœur, ou que la gloire a adjoûtez pour faire cette beatitude des Saints. Saint Chrysostome croit que le Soleil ne s'éclipsera pas effectiuement, mais qu'en comparaison de l'éclat qui sortira du visage du Sauueur, sa lumiere sera comme effacée, & que la Lune rougira de honte de se voir surpassée par cette nouvelle beauté. Et qui doute qu'à la veüe de IESVS en cet estat, vn reprobé ne connoisse la grandeur de ses pechez, qui ont offensé cette beauté, & qui ont méprisé cette puissance? Nous ressemblons à des subjets reuoltez, qui ont offensé leur Prince, tandis qu'il a vescu parmi eux familièrement, & sans porter les marques de sa Royauté; mais par apres quand ils le voyent sur vn Thrône avec le Sceptre dans les mains, & la Couronne sur la teste, quelle honte, quel estonnement de voir cette estrange metamorphose? IESVS reside familièrement parmi nous, non pas avec ses foudres & ses éclairs, mais avec vne majesté pacifique; il reside sur nos Autels, il entre dans nos poitrines, & nous l'offensons en cet estat, parce qu'il ne nous paroist pas avec les marques de sa puissance. Mais quand il rom-

pra  
il P  
au  
il m  
ce l  
auo  
auo  
D  
mal  
ces  
ont  
de  
tiec  
le c  
iust  
bea  
tab  
mes  
den  
mes  
don  
pro  
face  
fera  
qui  
rois  
luy  
fan  
tra  
poi  
non  
siev  
&  
que

pra ces voiles , qui le couurent à nos yeux , quand il prendra le Sceptre dans ces mains que nous auons blessées , & que dans la ruine de l'Vniuers, il montrera le pouuoir qu'il a de nous perdre ; Est-ce là , dirons-nous en tremblant , celui que nous auons offensé ? Sont-ce là les mains que nous auons blessées ?

Difons le mefme de sa beauté que nous auons mal-traitée. N'avez-vous iamais oüy parler de ces jaloux , qui dans le transport de leur fureur, ont immolé à leur soupçon l'innocente beauté de leur épouse ? Apres que leur passion s'est attiedie , & qu'ils ont eu le loisir de reconnoistre le crime qu'ils ont fait ; le plus cruel , mais le plus iuste bourreau de leur cœur a esté l'idée de ces beautez massacrées , il n'en ont pû supporter le tableau , parce qu'il portoit l'image de leurs crimes ; Ils sont allez heurler à leurs tombeaux , & demander pardon à leurs cendres. Et si les hommes ont fait cela pour des beautez perissables , & dont ils pouuoient apprendre le mépris par leur propre crime, puisqu'en les tuant ils les auoient effacez , & que mesmes ils ne les voyoient plus: Que fera-ce de voir cette rauissante beauté de IESVS, qui triomphe mefme de nos pechez , & qui paroist encore plus illustre par les playes que nous luy auons faites ? Ah ! que cet objet sera puissant pour nous faire regretter de l'auoir si mal-traité , & qu'il arrachera de larmes & de desespoirs , pour faire eternellement vne amende honorable à ses attraits & à ses playes. Ouy , Messieurs , quand ce visage ne diroit mot à vn damné, & qu'il se presenteroit seulement à ses yeux , & que sa bouche ne luy feroit aucun reproche , quel



Aug.

funeste supplice pour luy! Quoy donc, dit S. Augustin, quand il ajoutera ses accusations à ses playes, qu'il dira, *Videte vulnera quae inflixistis, agnoscite latus quod pupugistis*: Me connois-tu bien, malheureux? c'est moy que tu as offensé par tes crimes: tu n'as pas perdu vn de tes coups, ie les ay receus moy-mesme; Connois-tu bien ce Sang? tu l'as versé: Connois-tu ces playes? tu les as faites: Te souuiens-tu des blasphêmes que tu as prononcez, lors que tu iurois par cette teste? Te souuiens-tu des adulteres d'une telle maison: Les voilà sur mes membres, & cependant c'estoit pour toy que j'auois pris ce Corps, c'estoit pour toy que ie l'auois immolé en sacrifice: Ha! si tu ne craignois pas ma puissance, que ne respectois-tu ma beauté? & si tu n'auois ny de la crainte, ny de l'amour, que n'auois-tu au moins quelque compassion de mes supplices? Allegue au moins, auant que nous nous separions, quelque raison de ta rage; en quoy t'auois-ie offensé, pour estre traité de la façon? estoit-ce en naissant dans vn berceau, ou en mourant sur vne Croix? Te plaindras-tu de ma mort, ou de ma vie? Ingrat, après tant de bien-faits, me deuois-tu faire tant d'iniures! Que dois-tu donc attendre, coupable de mon Sang, mon bourreau, mon parricide? Mais, mon Seigneur, suspendez encore vostre Arrest, laissez-vous voir entierement à ce Reprouué, il ne vous a veu qu'à demy; faites-luy gouter à loisir le déplaisir qu'il souffre de vostre veuë, afin qu'après y auoir veu l'idée de ses pechez passez, il y voye encore la grandeur de vostre colere presente.

II.

POINT.

ai C'est icy le second object qui paroistra sur le

visage de IESVS, & qui acheuera le desespoir du pecheur, 1. Ou pource qu'il verra toute la colere d'un Dieu: 2. Ou pource qu'il y verra vne colere toute pure.

1. Non iamais la colere de Dieu ne sera plus grande, ny plus vniuerselle, qu'à ce grand iour du Jugement. Pemierement, elle sera allumée par tous les crimes de l'Vniuers, & qui ont esté dans la suite de tous les siecles; si bien qu'elle sera arriuée pour lors à son comble. Elle sera comme vn torrent qui s'estend peu à peu, & qui venant à croistre par les eaux qu'il a receüs, vient enfin à ce point de grandeur, que ne pouuant se tenir dans ses bornes, il rompt toutes ses digues. D'ailleurs, il verra paroistre en sa presence, comme sur vn Theatre general, tous les coupables qui ont iamais irrité sa fureur; si bien qu'il réunira dans ce moment toutes les choses qu'il auoit partagées dans la différence des lieux & des temps; & par cette conjunction de flammes, il en redoublera l'ardeur. Enfin ce qui acheuera pour lors ses ressentimens, c'est qu'il verra tous ces coupables resuscitez. Ce n'auoit esté que contre les ames auparauant, qu'il auoit exercé sa Iustice; les corps mêmes des damnez auoient esté mis dans les tombeaux à l'abry de ses coups, & la mesme terre qui auoit couuert ce cadaure, auoit comme caché les iniures qu'ils auoient faites au Corps sacré de IESVS: Mais quand il verra à ce moment sortir les ames de l'Enfer; & les corps de leurs sepulchres, & qu'il verra parfaitement la consommation de ses affronts; ce sera alors qu'il formera dans son cœur le plus grand & le

plus effroyable orage que nous puissions nous imaginer. Or tous ces orages que I E S V S formera alors dans son cœur , il les montrera sur son visage : Soit parce qu'ayant receu son Corps, ainsi que remarque saint Ambroise, pour montrer visiblement toutes les perfections de son Pere , il falloit qu'apres auoir fait voir sa Sagesse & sa Bonté , il le fit enfin seruir à declarer sa Iustice : Soit parce qu'il estoit important pour augmenter la peine des damnez , de leur faire connoistre la grandeur de sa colere ; puisque dans la pensée de quelques Theologiens , vne partie des supplices , dont le feu d'Enfer tourmentera les coupables , ce sera de leur représenter vn Dieu toujours irrité , & de le représenter eternellement à leurs yeux , comme vn signe ou vn estendart de sa colere , qui leur fera voir leur crime & leur rebellion pendant toute l'eternité.

Si cet objet sera épouuantable à vn pecheur , vous le pouuez coniecturer par les sentimens naturels de la colere de Dieu. Par tout où elle paroist elle est toute effroyable, parce qu'elle est violente dans ses ardeurs , & toute puissante dans ses vengeances ; ainsi les tempestes de la mer ont vn abord épouuantable ; parce que Dieu montre dans les flots de cet élément ceux de son indignation ; & les éclairs présentent vne terreur affreuse à nos yeux , parce qu'ils représentent à nos esprits les flammes de sa colere. Mais il faut auoier que iamaïs elle n'est capable de jetter plus d'estonnement , que lors qu'elle paroist sur le visage du Sauueur : Soit parce que c'est vne chose extraordinaire de voir paroistre la colere d'vn Dieu sur le siege

viuant de son amour : Soit parce que cette manifestation en decouure la grandeur : Soit parce que l'amour mesme qui paroist en ce lieu , redoublera les flammes de cette colere. Quand vn pere se fâche contre son fils , & que de la mesme bouche , dont il l'a baiſé mille fois , il le condamne à la mort , cet objet est affreux pour trois raisons : Premièrement , parce qu'il est extraordinaire , & que le visage d'un pere n'est pas le theatre legitime de la fureur. Secondement , comme on ſçait bien que son cœur s'oppose à ces resentimens , si neantmoins il se refout de les faire éclater au dehors , on conclud que son indignation doit estre grande dans son cœur , puis qu'elle paroist avec tant de rigueur sur son visage. Troisiémement , enfin parce que le nom de Pere si doux , qui deuoit l'appaiser , l'irrite dauantage ; on mesure la colere qu'il a contre ce Fils , par l'amour qu'il auoit pour luy. Ha ! Sauueur & Pere de nos ames , que ces noms maintenant si doux nous seront alors redoutables ? si nous voyons ce Pere qui nous a donné la vie , nous condamner à la mort , & si nous voyons dans la personne du Sauueur les resolutions de nous perdre : 1. Parce que ce sera vne chose extraordinaire de voir la colere paroistre sur le visage de Iesus ; Ce n'auoit pas esté pour cela qu'il l'auoit receu , & ses yeux n'auoient pas esté allumez afin de lancer des éclairs , mais afin de darder des rayons fauorables ; & la premiere fois qu'on l'aura veu en colere , ce sera à ce iour du Iugement. Qui doute que ce changement ne frappe les esprits des reprouuez , & que le souuenir des témoignages d'amour qu'ils ont veu autrefois sur

le mesme visage, ne redouble leur desespoir? Que Dieu employe les tempestes de la mer, pour montrer ou pour executer sa Iustice; ce n'est pas la premiere fois qu'il a employé cet element; Pharaon a esté submergé dans ses flots: Que sa colere ouure la terre, qu'elle gronde dans les tonnerres, qu'elle brille dans les éclairs, qu'elle brûle dans les flammes; bien que ces appareils soient affreux, ils ne sont pas sans exemple: Sodome a esté brûlée; Coré, Datan, & Abiron ont esté abyssés; Les Anastases ont esté foudroyés: Mais, mon Dieu, que vostre visage jette des feux, que vos yeux lancent des éclairs, que vostre bouche prononce des tonnerres, que vostre Sang fasse des tempestes pour nous perdre; Et par quelle plus extraordinaire inuention pourriez-vous nous rendre plus sensible l'image de vostre fureur, & qui encore peut nous seruir de conuiction de sa grandeur & de ses flammes? 2. Car il est sans doute que IESVS aura pour lors de puissantes raisons pour ne se fâcher pas contre les hommes; la douceur de son naturel, les alliances qu'il aura contractées avec eux, le Sang qu'il aura versé pour eux-mêmes, sont autant d'oppositions à sa colere, pour la moderer dans son cœur, & beaucoup plus sur son visage, afin de ne presenter pas ce lamentable spectacle à ceux qu'il veut damner: Que si neanmoins il surmonte ces oppositions, ne faut-il pas conclure que sa colere sera extrême dans son cœur, puisqu'elle est si grande sur son visage? *Dies ultionis in corde meo*; J'ay mon cœur tout plein de vengeance, voilà pourquoy i'en produis les marques au dehors: 3. Enfin, pour acheuer ce funeste

*Isai. 63.*

nefte tableau , les témoignages mefmes qu'il a donnez de fon amour , feruiront à redoubler fa colere , à la rendre plus violente dans fon cœur , & plus terrible fur fa face : C'est pourquoy il fera porter par vn Ange la Croix où il est mort pour les hommes , il produira avec éclat les playes qu'il a receuës , l'Euangile fera ouuert fur vn Thrône bien eminent , comme S. Iean remarque ; & fuiuant la penfée de ce Saint , le Saint Sacrement mefme y fera exposé. Et qui doute que le Sauueur faisant comparaiſon de l'amour qu'il a porté à ces reprouuez , & dont il voit de ſi euidentes & de ſi precieufes marques , avec leur ingratitude & leurs pechez , ne reçoie des reſſentimens dignes d'un Dieu irrité , dignes d'un Sang infiny foulé aux pieds de ces coupables ? Mais qui peut encore douter que ce viſage qui porte tous ces reſſentimens , ne paroiffe alors terrible ? Quand il alloit eſtre iugé , avec vn regard ſeulement il renuerſa les ſoldats qui le venoient prendre : Que fera-t-il ſur vn Tribunal , quand au lieu de la ſueur de Sang qu'il verſoit alors , il ne iettera que des rayons de gloire , & des éclairs de fureur ? Eſther autrefois voyant le viſage irrité d'Affuerus , tomba en défaillance entre les bras de ſa Suiuante. Helas ! que fera donc vn reprouué , qui placé en vn coin du monde , ſçait que cet appareil ſe dreſſe contre luy , que cet orage va fondre ſur ſa teſte , & qui voit que les yeux de I E S U S le choiſiſſent & le déſignent par leurs regards à eſtre le ſubjet de ſes rigueurs ? Que cette colere ſoit veritable & toute pure.

2. C'eſt ce qui acheue ſon deſefpoir ; car encore ſi parmi ces éclairs il y auoit quelque étin-

celle d'amour, ou quelque rayon d'esperance; cela en adouciroit la rigueur: Ce qui adoucit maintenant les plus grandes indignations de Dieu, c'est qu'elles ne sont pas toutes pures; Il y a toujours quelque douceur meslée, qui en diminue la violence, & qui empesche nostre desespoir:

Habac. *Cum iratus fueris, misericordia recordaberis.* Assez  
3. souvent vn pere qui se fasche contre ses enfans dans ses plus grands ressentimens, ne peut oublier qu'il est pere, son cœur trahit quelquefois ses yeux, & luy fait échaper quelque œillade favorable. Mais au dernier iour du Jugement ce mesme Prophete luy donne vne colere d'indi-

Pf. 74. gnation toute pure: *Calix in manu Domini vini meri*: Il n'y a pas vne goutte d'eau, il n'y a pas vne larme: 1. Parce que n'ayant pû rien gagner sur les dannez par le moyen de la douceur, il faut qu'il les soumette par force, & que la Iustice regne à son tour. 2. Parce qu'ayant abusé si long-temps de sa bonté, il faut désormais la soustraire à leur insolence; c'est pourquoy il l'ostera du monde, & il la fera disparoistre de dessus son visage, où cependant il la faudroit chercher, quand elle seroit bannie du reste de l'Vniuers: Et c'est cette eclipse de la misericorde de Dieu, & non pas l'eclipse du Soleil qui estonnera les hommes: Car si IESVS n'a plus d'amour, hélas! que deuiendront les reprenez? Il n'y a donc plus d'adoucissement dans sa rigueur, plus d'esperance dans ses supplices. Hélas! dans cette persécution generale du monde, où tous les Astres & tous les Elemens combattent contre vn homme seul, s'il deuoit esperer quelque soulagement, ne seroit-ce pas de IESVS? Il est le Redempteur

des  
ueur  
prote  
mais  
seul  
sans  
ny A  
en I  
men  
Mai  
rable  
les r  
n'est  
fé,  
qui  
Sacr  
play  
pour  
repr  
il ne  
uir d  
sacré  
uent  
dont  
trou  
gium  
vn c  
uer  
voir  
rer v  
ses p  
Tem  
ricor  
té de

des hommes, l'azile des malheureux, & le Sau-  
 ueur des coupable : *Refugium meum es tu, tu es*  
*protector meus.* Beaux noms, qualitez aimables, Pl. 30.  
 mais que IESVS perdra à ce iour, pour garder le  
 seul nom d'ennemy, & la seule qualité de Iuge,  
 sans qu'en ce malheur il se puisse trouuer en luy  
 ny Autel, ny azile, ny Redempteur, ny IESVS  
 en IESVS mesme. Dieu ! quel estrange change-  
 ment, quel horrible renuersement de fortune !  
 Maintenant tout ce qui est en IESVS, est fauo-  
 rable pour les hommes : ses mains ont guery  
 les maladies, sa parole a resuscité les morts ; il  
 n'est pas iusqu'à son Sang que nous auons ver-  
 sé, iusqu'aux playes que nous luy auons faites,  
 qui ne seruent à nostre salut : Ce Sang fait des  
 Sacremens pour ses propres bourreaux, & ses  
 playes seruent de refuge à ses parricides : Mais  
 pour lors il n'y aura rien de favorable pour vn  
 repproué ; qu'il parcoure tout ce qui est en IESVS,  
 il ne trouuera pas vn endroit qui luy puisse ser-  
 uir d'azile. Ha ! quel desespoir de voir ce Corps  
 sacré, qu'il a adoré sur vne Croix, & si sou-  
 uent receu dans nos Mysteres, ce Temple viuant  
 dont tous les membres sont des Autels, & n'en  
 trouuer pas vn seul à qui il puisse dire, *Refu-*  
*gium meum es tu*, vous estes mon refuge ; Voir  
 vn corps qui a receu mille playes, & n'en trou-  
 uer pas vne seule ouuerte pour la recevoir ;  
 voir vne mer de sang, & n'en pouuoir pas espe-  
 rer vne goutte ; au contraire il fera sortir de  
 ses playes & de ce sang cette voix de l'Ange :  
*Tempus non erit amplius* : Le temps de la mise-  
 ricorde est passé, il ne reste plus qu'une eterni- Apoc.  
 té de misere, *Non erit amplius* ; Mon Sang ne 10.



Apoc.  
20.

fait plus de Sacremens, tu les as assez prophanez; Il ne produit plus de graces, tu les as assez méprisées: J'ay éclipsé le Soleil, il ne fera plus de iours d'Indulgence, *Tempus non erit amplius*. Voilà les signes qui paroistront sur le visage de IESVS, deuant lequel le mesme Apostre fait fuir le Ciel & la Terre, *A cuius conspectu fugit terra & caelum*. Estrange façon de parler qui se peut expliquer en deux façons: 1. Physiquement, c'est que la terre par ses secousses & ses tremblemens, semblera vouloir s'enfuir de deuant sa face, & que le Ciel par ses éclipses semblera vouloir se cacher à ses yeux: Ou bien on peut expliquer moralement ce passage, que Dieu fera disparaistre de tout le monde les marques de sa bonté, & que ny du costé du Ciel, ny du costé de la Terre, les méchans ne pourront esperer de secours. Nous auons presentement sur la Terre des Eglises pour y prier, des Autels pour y presenter nos vœux, & offrir IESVS en sacrifice; des chaires pour y prescher l'Euangile, des Confessionnaires pour y expier nos pechez: Nous auons aussi dans le Ciel des Aduocats pour y plaider nostre cause; la Vierge qui est vn Ciel animé, comme parle S. Epiphane, les Saints que S. Gregoire le Grand appelle des Astres fauorables; Mais alors la Terre fuira de deuant la face de IESVS; le feu qu'il aura fait sortir de ce visage, brûlera les Eglises & les Autels, les Confessionnaires & les Chaires. Temple sacré où ie parle aujourd'huy, qui as iustificié tant de pecheurs, tu ne seras alors qu'un amas de cendres confonduës; on viendra chercher dans tes ruines fameuses le reste de ces Autels sacrez, sans y pouuoir faire

vne priere, & les reliques de ces Confessionnaux, sans y pouuoir receuoir vne absolution, *Fugit terra*. Le Ciel aussi éclipsera tous ses Astres, les Anges tutelaires quitteront les reprouuez, les Saints ne prieront plus, & IESVS irrité imposera vn eternal silence à sa mere, & luy deffendra de dire vn mot en leur faueur: *Fugit calum*. Et si le Ciel & la Terre fuyent de deuant la face de IESVS, comment est-ce qu'un damné en pourra souffrir la veuë? Saint Chrysostome dit tres-bien que cette veuë sera plus insupportable que l'enfer, & saint Paul ne dit-il pas que l'enfer sortira de son visage, non seulement parce que sa bouche en prononcera l'Arrest, mais parce qu'en effet ils seront tourmentez par sa presence, *Pœnas dabunt in interitu aternas à facie Domini, & à gloria virtutis eius cum venerit glorificari in Sanctis suis, & admirabilis fieri in omnibus qui crediderunt*. C'est pourquoy les reprouuez ne pouuant plus supporter la veuë de IESVS, ils iront, dit S. Iean, chercher des antres pour se cacher, ils iront prier les rochers, afin qu'ils les couurent sous leurs ruines: *Montes cadite supernos*. Ha! Montagnes, écoutez nostre voix, & vous, Rochers, foyez sensibles à nos plaintes; nous ne vous demandons pas que vous nous seruiez de remparts contre Dieu pour nous deffendre de sa colere, tombez seulement sur nos testes pour nous dérober à sa veuë; si c'est vne faueur, que ne l'accordez-vous à des hommes, pour lesquels vous auez esté faites; & si c'est vne punition, que ne la donnez-vous à des coupables?

Iuste Iuge, n'est-ce pas assez que nous soyons condamnez par les Arrests de vostre bouche? vous.

2. Thef.  
sal. 1.

200  
-V30  
2012

lez-vous encore nous tourmenter par la veuë de vos yeux? Nous n'appellons pas des Arrests de vostre Iustice; nous acquiesçons à nostre condamnation; nous sommes damnez, mais ne nous tourmentez pas dauantage: L'enfer n'a-t-il pas assez de tourmens? pourquoy y voulez-vous ajoûter le supplice de vostre veuë? *Recede à nobis*; C'est la derniere priere de vos creatures desesperées, retirez-vous de nous. Il le fera, malheureux, puisqu'il est iuste, & il se retirera pour iamais: Mais quand il se separera, iette vn coup d'œil sur ce visage, pour voir dans ce que tu crains, ce que tu vas perdre: Ah! dit fort bien Eusebe Emiffene, qu'il est fascheux de voir IESVS & de le perdre, *Quam lugendum est Christum videre & perdere*; Parce qu'ils connoissent la beauté de l'objet dont ils se voyent priuez pour toute l'eternité.

Euseb.  
Emiff.

CON-  
CLV-  
SION.

Mais en quel lieu est-ce que ie suis, ou à qui est-ce que ie parle? Je parle comme si ie parlois à des damnez, & ie suis, Dieu mercy, dans vne assemblée de fideles: Mais, Messieurs, i'ay crû vous deuoir faire ce discours, afin que iamais on ne le puisse faire de vous, & qu'aucun de cet auditoire ne soit le reprouué dont i'ay parlé. I'ay dit que nous verrons nos pechez sur son corps, afin de nous obliger de les effacer par nos larmes: Car si nous les expions au tribunal de la Penitence, ils ne paroistront pas à ce Iugement. I'ay dépeint la colere de Dieu dans ce iour, afin que nous taschions de l'appaiser, & que nous nous disposions pour ce temps: Le faisons-nous? Ce ne sont pas icy des imaginations; ce sont des articles de Foy, & des consequences euidentes qui s'en doiuent

tirer : Mais viuons-nous comme des perſonnes qui croyent vn Iugement? nous diſpoſons-nous à ce iour.

Si le Soleil venoit à s'éclipſer à nos yeux à ce moment , que cette trompette commençait à ſonner à nos oreilles , & la terre à trembler ſous nos pieds , ſerions-nous preſts de comparoiſtre deuant IESVS ? Que vous répond voſtre conſcience ? Suppoſons que ce iourd'huy ſoit le iour du Iugement , la ſuppoſition n'eſt pas impoſſible , & ſi vn homme venoit à mourir ſubitement , ce ſeroit le iour du iugement pour luy : Mais faiſons de cette Eglise la vallée de Iofaphat , changeons cet Autel conſacré en la vallée des Oliues ; tirons le S. Sacrement des Tabernacles , faiſons de ſon Ciboire ſon Tribunal , qu'il paroiſſe viſiblement avec le meſme viſage qu'il aura pour lors , qu'il commence ce Iugement meſme ; que verriions-nous en I E S V S ſ'il paroifſoit de la ſorte , eu égard à l'eſtat preſent où nous ſommes ? Verriions-nous la ſainteté de nos vies , les préſages de noſtre bonheur ? Ouy bien celui qui a effacé ſes pechez par vne bonne penitence ; Ouy bien cette Dame deuote , qui par l'vſage des Sacrements tient ſa conſcience bien preſte , & comme ces vierges prudentes attend ſon Epoux avec la lampe allumée : Mais vous qui auez apporté à cette aſſemblée vne langue coupable de mille blaſphêmes , de mille médifances , vous qui auez les mains chargées du bien de la veuve & de l'orphelin , vous qui eſtes venu avec vn corps prophané de mille impuretez ; vous qui après tout ce diſcours gardez peut-eſtre la reſolution de perfeuerer dans ce vice , que verrez-vous dans ce

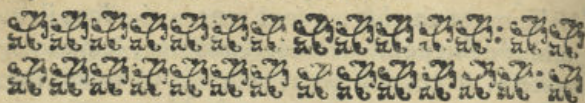
visage? Vous verrez l'image de vos vices & de vos crimes sur les playes de Iesvs, & dans sa colere les marques de vostre damnation: Toutes nos actions paroistront à decouvert, & telles que nous les auons faites: Nous verrons que cet homme qui fait le deuot, est vn fourbe & vn perfide, que cet Ecclesiastique est vn simoniaque, que cette Dame est vne adultere, que cette fille, qui fait tant la retirée, est vne méchante: Et i'ay peur que si Dieu prenoit à ce moment la pluspart de nos auditeurs, ils crieroyent aux murailles de cette Eglise de tomber sur eux, pour ne voir pas leur Iuge.

Mais nous ne sommes pas encore en cet estat, ce iour n'est pas encore arriué pour nous, ce Soleil n'est pas encore éclipsé, & la terre n'est pas encore ensanglantée; il y a encore des Eglises & des Confessionnaux; il y a des Sacrements & des Sacrifices, & il est dans nostre pouuoir, dit saint Chrysostome, de faire telle qu'il nous plaira la face de ce Iugement: Dans ce moment & dans ce lieu où ie suis, ie puis peindre sur le visage de Iesvs ce que i'y voudrois voir pour lors, & luy dicter la Sentence que ie voudrois entendre; Le visage du Sauueur est vn miroir; le miroir represente seulement ce que vous luy auez présenté; si vous voulez qu'il vous represente en bon estat, taschez d'y viure: En vn mot, Iesvs ne representera pas nos pechez, si nous les auons expiez, & le iugement ne nous scauroit nuire, si nous sommes gens de bien. C'est le moyen de voir, sans nous estonner, les ruines du monde, & de regarder sans crainte le visage de Iesvs. Plaise à Dieu que ce

*pour le I. Lundy de Carefme. 249*

bonheur vous arriue , que ce reprouué , dont i'ay  
parlé , ne soit point dans cet Auditoire , & que ces  
malheurs & ces desespoirs ne tombent iamais sur  
aucun de ceux qui m'écotent : Mais que nous  
nous disposions tellement à ce iour , que nous  
puissions voir sur le visage de Iesvs les prémices  
de nostre bonheur , & les assurances de nostre  
gloire , &c.





SECOND  
S E R M O N  
POVR LE I. LVNDY  
DE CARESME.

Cum venerit Filius Hominis in sede ma-  
jestatis suæ. *Matth. 25.*

*Quand le Fils de l'Homme viendra dans le Thrône  
de sa Majesté. En S. Matth. chap. 25.*

*Discedit à me maledicti. Ibid.*

*Esloignez-vous de moy maudits. Ibid.*

**N** Ous auons deux endroits dans nostre  
Euangile, qui representent le iour au-  
quel Dieu fera le dernier Iugement  
des viuans & des morts, & qui nous  
marquent l'éclat avec lequel il viendra tenir ses  
dernieres assises : Il se presentera, dit l'Euangile,  
avec toute la pompe de sa Majesté, *Cum venerit*;  
mais il s'en seruira pour éloigner les reprouvez  
de sa presence, *Discedit à me maledicti*. Tout le  
monde y assistera en mesme temps, & les lumie-  
res de ce Soleil dissiperont toutes les tenebres.

pour le I. Lundy de Carefme. 257

Difons que font éclat fera femblable à cette colomne de feu qui accompagnoit les Ifraëlites par tout : C'est vne colomne brillante de feu, puis- qu'elle fera paroiftre au iour tous les pechez cachez pour les brûler : C'est vne colomne de nùée, parce qu'elle cachera fa beauté aux yeux des re- prouuez. Ioignons ensemble cette nùée avec cer- te lumiere éclatante, & montrons au commen- cement de cette femaine, quelle impreflion fera ce Iugement fur les efprits des Chreftiens. Quoy que Marie y doiuë accompagner fon Fils, qui fe- ra nostre Iuge, elle est maintenant nostre Mere & nostre Aduocate; prions-la donc de nous obte- nir les graces du S. Efprit, pour penetrer les im- portantes veritez que ie vais vcus annoncer, afin que nous puiffions nous le rendre fauorable en ce iour; elle le fera, fi nous la falüons avec l'Ange, en luy difant: *Aue Maria.*

**L**E peché est fi horrible de foy-mefme, que ce- luy qui l'a commis, voudroit qu'il fust caché à tous les hommes, & Dieu qui en est offenfé, a tant de charmes & tant d'appas, que les pecheurs les plus criminels conferuent au milieu de leurs defordres vn puiffant defir de le voir: Mais la iuftice de Dieu qui est ingenieufe à punir, ne manquera pas de s'opposer à ces deux defirs. 1. Elle fera voir à tout le monde tous les crimes qu'un re- prouué aura commis; 2. Et elle le priuera pour iamais de fa veuë, afin que pendant toute l'eter- nité fes pechez découuerts fassent fa honte, & que Dieu perdu fasse son regret.

Il n'est point de nom qui exprime mieux la pre- miere face du dernier Iugement, que celui que luy

*Diuifion  
du dif-  
cours.*

**I.**

**POINT.**



Rom. 2

donne l'Apostre, quand il l'appelle vn iour de colere & de reuelation, *Dies ira & reuelationis*, pour marquer par l'alliance de ces termes, que c'est par le moyen de cette reuelation que IESVS eternisera sa derniere colere, & qu'il commencera la punition des pechez, en les faisant ainsi connoistre. Le grand soin du pecheur est de cacher tant qu'il peut ses pechez, & de tendre des voiles de tous costez pour en oster la veü & la connoissance; Et c'est au deuant de trois sortes d'yeux qu'il oppose ses tenebres & ses voiles: Il tasche de les cacher aux yeux de Dieu; Il tasche de les cacher à ses yeux propres: Il tasche de les cacher aux yeux des autres hommes. Mais ce sera au Iugement que le Sauueur dissipera publiquement ces trois sortes d'obscuritez par sa presence, & qu'il fera sortir de sa face comme trois colonnes de feu, trois sortes de flambeaux opposez, & trois lumieres contraires: 1. L'une par laquelle il connoistra leurs pechez: 2. L'autre, par laquelle il les fera voir à eux-mesmes: Et la 3. par laquelle il les fera voir aux yeux de tout le monde. Trois rayons qui feront ces trois connoissances, & se changeront en autant de fleches pour percer le cœur du damné, & luy faire souffrir mille peines.

1. Il est bien fâcheux à vn pecheur de paroistre coupable deuant Dieu; c'est pourquoy il fait de secrets efforts pour luy oster, autant qu'il peut, la connoissance de ses crimes; comme fit Adam apres son peché, quand il alla se cacher pour éuiter sa presence: Il luy est impossible neantmoins d'oster la veü à cet œil perçant, & d'aller étouffer les lumieres dans leur source; Il tasche d'en douter, & de dire en luy-mesme avec les impies; Est-il

vray  
mon  
qu'  
deu  
mes  
con  
men  
flam  
S. P  
n'est  
mie  
les  
cor  
leur  
ge  
doi  
&  
men  
Iug  
par  
Per  
sa p  
ce  
me  
luy  
tou  
Pe  
me  
ra  
ces  
tra  
sou  
ho  
né

pour le I. Lundy de Carefme. 213

vray que Dieu void tout ce qui se passe dans le monde? Il imite la sottise des enfans, qui croient qu'on ne les void pas, quand il mettent leur main deuant leurs yeux, & qu'ils ne se voyent pas eux-mesmes. Mais s'il peut s'aveugler en quelque façon pendant cette vie, il sera desabusé au Iugement, quand il verra sortir des yeux de IESVS vn flambeau qui éclairera les tenebres, comme dit S. Paul, *Illuminabit abscondita tenebrarum*. Ce n'est pas assez de les voir, il les penetrera de lumiere, & il se les fera voir en deux manieres: Il les connoistra comme Iuge: Il les connoistra encore plus viuement comme partie intereessée dans leurs crimes. 1. Vous scauez que la qualité de Iuge est de connoistre clairement les actions qu'il doit iuger pour porter des Iugemens équitables, & ordonner à ceux qui les ont faites, les chastimens qu'ils ont meritez. IESVS-CHRIST est le Iuge des viuans & des morts: Et comme Dieu, parce qu'il est le terme de la connoissance de son Pere, & ainsi ce iugement luy appartient suiuant sa propriété personnelle; Et comme homme, parce qu'estant condamné dans le Tribunal des hommes, il a merité, comme dit S. Augustin, d'estre luy-mesme placé sur vn Tribunal pour les iuger tous: C'est pourquoy il dit luy-mesme que son Pere luy a donné toute la conduite de ce Iugement, *Omne iudicium dedit Filio*. Ainsi il apportera à cette derniere action toutes les connoissances qui la pourront rendre effroyable; Il connoitra les pechez comme Dieu, par la viuacité de son entendement; Il les connoistra encore comme homme par la science que son Pere luy aura donnée, pour connoistre infiniment tous les objets,

1. Cor.

4.

Ioan. 5.

mais singulièrement toutes les actions des hommes, dont il iugera. Mais ce sera à ce dernier iour que IESVS-CHRIST redoublera en quelque façon ses lumieres, & qu'il les appliquera plus viuement & plus fortement, pour connoistre plus purement leurs pechez: C'est pourquoy le Prophete dit que ses yeux à ce iour seront sept fois plus éclatant que le Soleil: Pourquoy cela? parce qu'il appliquera plus fortement & plus viuement à ce iour toutes les lumieres de ses yeux, pour connoître les crimes des hommes; Soit par vn principe de zele enuers son Pere, pour s'acquitter plus exactement de la commission qu'il luy a donnée, & pour representer sa gloire; Soit par vn principe de colere contre ce repproué, qui lors sera plus endurcy qu'il n'auoit iamais esté. 2. Et ce d'autant plus, qu'il ne les connoistra pas seulement comme Iuge d'une maniere speculatiue, mais encore comme partie interessée, & qui a esté offensée par ces mesmes personnes, dont il doit estre le Iuge. Ces deux qualitez de Iuge & de partie ne se trouuent pas parmy les hommes; les loix ne les souffrent pas, parce que la qualitez de partie empesche de former vn iugement sincere, & aueugle la raison par la passion qui l'emporte: C'est seulement en IESVS où ces deux qualitez sont vnies; celle de partie confirmera celle de Iuge, & il signera l'Arrest de condamnation dans sa propre cause contre ceux qui l'auront offensé. C'est à ces conditions que IESVS sera nostre Iuge, tous les peuples du monde seront contrains de paroistre à son Tribunal pour rendre compte de leurs actions & de leurs paroles: Mais l'examen des Chrestiens sera d'autant plus exact & plus rigou-

reux  
panc  
les  
toft  
mali  
marc  
stant  
tous  
uant  
nos  
feron  
verr  
uert  
vous  
part  
les  
damm  
voy  
con  
ou d  
se de  
sé d  
eust  
le a  
Ce  
Chr  
plei  
les f  
rité  
cou  
mes  
2.  
se à  
mes

reux, qu'il a esté leur Redempteur, & qu'il a répandu iufqu'à la dernière goutte de son Sang pour les retirer de l'Enfer, où ils estoient tombez plü-tost par le malheur de leur naissance, que par la malice de leur volonté : Il apportera les playes marquées visiblement sur son Corps ; & nonobstant l'éclat de ses rayons, il les fera paroistre à tous les assistans, pour auoir occasion de punir davantage ceux qui auront méprisé sa bonté : *Omnes nos manifestari oportet ante tribunal Christi* : Nous serons manifestez au iugement de Dieu, qui nous verra ; parce que nous y paroistrions tous à découuert à ses yeux, à qui rien n'est caché. Figurez-vous vn homme enuironné de lumieres de toutes parts, & penetré au dedans, & qui porte sur luy les marques de ses crimes, & le sujet de sa condamnation : Iugez quelle seroit sa peine, s'il voyoit que son Iuge fust pleinement instruit de sa conduite, & que rien ne luy pût estre, ou caché, ou dissimulé, ou excusé. Mais s'il voyoit ce Iuge se declarer partie contre luy, s'il le voyoit interessé dans les faits dont il seroit coupable, & qu'il eust esté le plus offensé par ses actions : Ah ! quelle apprehension, quelle crainte, que de regrets. Ce n'est toutesfois qu'une legere idée de l'estat du Chrestien, qui dans ce iour terrible verra son Dieu pleinement informé de sa vie, & interessé dans les faits qui le rendront criminel. Mais ce Iuge irrité ne se contentera pas de voir les crimes de ces coupables, il les fera connoistre encore à eux-mesmes pour augmenter leurs peines.

2. C'est encore vne chose extrêmement fâcheuse à vn pecheur, de voir & de connoistre ses crimes ; il deuiendra, pour ainsi parler, insupportable

table à luy-mesme, comme dit Iob, & sa connoissance augmentera son malheur : C'est pourquoy il taschera de se cacher à ses propres yeux ; Soit en oubliant volontairement les pechez qu'il a commis ; Soit en diminüant l'horreur qui les accompagne. Mais ce sera au Iugement qu'il verra sortir du visage de son Iuge comme deux lumieres, ou comme deux flambeaux, qui luy feront connoistre sensiblement & la verité & la grandeur de ses crimes par deux moyens differens : Il se servira de l'ame du reprouvé couverte de pechez, qui en a esté le principe : Il se servira de son propre Corps, comme l'objet de ses mépris & de ses crimes. 1. Il n'est point de témoins qui représentent mieux les pechez que nous auons commis, que nostre conscience mesme, qui en a esté le principe, & qui accusera les reprouvez au iour du Iugement : Car ayant effacé les images de sa vie passée, & les remords de sa conscience, le Sauueur rappellera l'une & l'autre à ce dernier iour : Il fera souuenir le pecheur de tous les crimes de sa vie passée ; Il fera reuiure les remords de conscience qu'il a voulu estouffer, & il se servira de cette puissance absoluë qu'il a sur sa memoire, sur son Esprit, & sur sa volonté, pour luy faire voir toute l'enormité de ses crimes. Tu auras d'autres pensées, impie ! quand ce flambeau éclairera ta conscience ; il te fera sortir de ton aueuglement volontaire, mais ce sera sans aucun auantage ; Il te montrera tous tes pechez comme arrangez chacun selon son ordre, mais ce ne sera que pour te faire souffrir de plus cruels tourmens : C'est S. Augustin, qui me fournit cette pensée, *Ordinauit*, dit-il parlant du pecheur, *peccata contra Deum* ;

Il a fa  
armé  
de  
comb  
l'hon  
batta  
soit d  
sugg  
terest  
corps  
cheur  
ce m  
son s  
que p  
sence  
Le tri  
sujet  
mieur  
que s  
qu'il  
brilla  
que  
aux y  
visage  
d'un  
des S  
reuse  
tuitiu  
pé de  
menc  
nous  
dans l  
peche  
mais a

Il a fait dans ce monde de ses pechez comme deux armées ; de l'une il combattoit contre Dieu , & de l'autre il combattoit contre soy-mesme : Il combattoit contre Dieu , puisqu'il luy refusoit l'honneur & le respect qu'il luy deuoit : Il combattoit contre soy-mesme , puisqu'il luy refusoit d'acquiescer aux sentimens que luy pouuoient suggerer la raison & la foy , d'auoir soin des interets de son ame , au préjudice de ceux de son corps. Mais ces pechez s'armeront contre le pecheur , & se presenteront en foule à l'esprit de ce miserable , pour estre les cruels bourreaux de son supplice. 2. Et ce d'autant plus facilement , que par vne seconde reflexion il se verra en la presence de l'humanité du Sauueur , qui ayant esté le triste objet de ses pechez , deuiendra le funeste sujet de son desespoir. Il n'est rien qui represente mieux à vn criminel le meurtre qu'il a commis , que si on luy presente le corps sanglant de celuy qu'il a tué , ou les playes qu'il luy a faites. Ah ! brillant & majestueux Corps de mon Sauueur , que vostre presence causera de cruels tourmens aux yeux du reprouué , & que la beauté de vostre visage aura des proprietés bien differentes ! Si d'un costé vous estes l'objet de la complaisance des Saints , d'un autre vous serez la cause rigoureuse du desespoir des damnez ; & si la veüe intuitive de vos perfections fait le bonheur anticipé des Eleus à ce iour , cette mesme veüe commencera le malheur des reprouuez. Pendant que nous sommes en ce monde , nous ne voyons pas dans l'obscurité de nostre foy les playes que nos pechez ont faites sur le Corps precieux du Sauueur ; mais aussi-tost que nous paroistront à cet examen,

les niüages de nostre entendement, se dissiperont, nous verrons à trauers la gloire & les rayons de sa Majesté, les playes qu'il fera voir à vn reprocuüé pour augmenter son supplice: Ce qui le contraindra de se dire à foy-mesme; C'est moy qui ay percé cette main par l'impureté de mes atouchemens; c'est moy qui ay ouuert ce costé par mes desirs criminels; c'est moy qui ay couronné cette teste par ma superbe & par mon orgueil. Belle parole de l'Abbé Drogon, *Fecisti Domine, de corpore tuo speculum anima mea*: Vous auez fait, Seigneur, de vostre Corps sanglant, comme vn fidele miroir à mon ame, où toutes les parties de ma vie passée sont représentées. Mais disons qu'il est comme ces miroirs, qui semblent faire sortir au deñors de leur glace les objets qu'on leur presente; presentez vn poignard à certain miroir, vous verrez sortir comme vne main armée qui tourne le poignard contre vous. C'est vne illusion de la Mathématique, qui sçait déguiser les objets aux yeux, & les faire paroistre d'vne autre façon qu'ils ne sont en eux-mesmes. Mais cette illusion sera veritable dans la vengeance de IESVS-CHRIST contre le reprocuüé; *Fecisti de corpore tuo speculum anima mea*: Si nous auons porté vn poignard contre IESVS, ce diuin miroir fera sortir de sa main armée vn poignard pour se vanger, & pour porter sur ce criminel les coups qu'il luy aura faits. O Dieu! quel effroyable spectacle à vn pecheur, de se voir ainsi luy-mesme. Vous sçauiez qu'un Prince voulant punir vn de ses subjets, qui auoit conjuré sa perte, le punit d'un supplice qui estoit fort doux en apparence, mais qui en effet estoit mille fois plus cruel que

Drogo.  
de Sa-  
cram.  
Dom.  
pass.

la mo  
le por  
la ma  
Roy;  
tinuel  
la vie  
du ior  
ment  
cheur  
IESVS-  
te fer  
tions  
cette  
d'Enf  
tout l  
3. C  
les pe  
honn  
& qu'  
d'insa  
tes po  
noiffa  
qui e  
peché  
y a v  
peché  
comin  
y a de  
les pe  
mafq  
lice,  
qu'on  
efface  
geme

la mort ; car il donna ordre à vn Peintre de tirer le portrait de cet homme sur vne toile tenant en la main vn poignard , dont il vouloit frapper son Roy ; & commanda qu'on le luy montrât continuellement : Ah ! malheureux , on t'a sauué la vie vne fois pour te l'oster à tous les momens du iour , & on t'a pardonné vne mort d'vn moment , pour te la rendre immortelle. Voilà pecheur , ce qui t'arriuera au iour du Iugement ; IESVS-CHRIST fera le Peintre & le Tableau , qui te feront connoistre au vif toutes tes conjurations , & en vn moment seul tu souffriras dans cette veuë plus que si tu estois dans les flammes d'Enfer : Et ce d'autant plus qu'il les fera voir à tout le monde.

3. C'est encore vn des principaux soins qu'ayent les pecheurs , de cacher leurs pechez aux yeux des hommes , lors principalement qu'ils sont honteux , & qu'ils portent quelque caractere de lâcheté ou d'infamie. Ils se seruent de quatre voyes differentes pour les commettre , & pour en oster la connoissance : 1. Il y a vn voile naturel qui les couure , qui est le fond du cœur , où reside le principe du peché , & qui ne peut estre veu de personne : 2. Il y a vn voile d'artifice , comme lors qu'on fait le peché dans les lieux particuliers , & que pour le commettre on cherche la solitude & la nuit : 3. Il y a des voiles criminels , comme lors qu'on couure les pechez sous le voile d'vne fausse vertu & du masque de l'hypocrisie : 4. Il y a des voiles de malice , comme lors qu'on les cache dans l'esprit , qu'on veut les oublier de peur d'estre obligé de les effacer & qu'on les conserue iusqu'au iour du Iugement , qui est vn iour de reuelation , & vn iour



de flambeau, auquel IESVS-CHRIST dissipera ces quatre sortes de tenebres par quatre sortes de lumieres oppoſées qui les feront connoistre à tout le monde. 1. Il agira sur ce voile naturel qui les couure, il l'ostera par sa lumiere, il ouurira les plis & replis de ce cœur qui a seruy de premier azile au peché, & le fera voir à tous les hommes; C'est ce que nous apprend l'Ecclesiastique, quand il dit, *Abyssum & cor hominum inuestigabit.* Pendant que les hommes sont en ce monde, leur cœur est vn abyſme: quand on veut le sonder, on s'égare: les routes qui deuroient nous le faire connoistre, nous le déroberent: Mais à ce iour; *Cor hominum inuestigabit:* IESVS-CHRIST le foüillera iusqu'à la moindre action, & aussi-toſt, *Nil occultum, quod non reuelabitur,* on verra paroistre au iour tous ces crimes qu'on auoit cachez si long-temps. 2. Ce n'est pas assez, il agira encore sur les places mesmes & sur les lieux qui auront seruy pour couvrir leur crime, & il les rendra visibles pour les tourmenter dauantage: *Tenebra non obscurabuntur à te, & nox sicut dies illuminabitur,* dit le Prophete; l'obscurité de la nuit, & l'épaisseur des murailles, ne pourra déguiser la moindre circonstance de leurs pechez, & ne pourra pas l'empescher de les rendre aussi connus, que s'ils les auoient fait en plein midy. 3. Il agira encore sur leurs yeux, & sur leurs gestes, il confrontera leur cœur avec leurs langues, & il comparera leurs actions avec leurs intentions; Il fera connoistre ceux qui se seruent de l'apparence de la vertu pour autoriser leurs vices, & qui veulent paroistre d'innocens agneaux dans le public, pour estre des lous rauissans en particulier:

Eccli.

42.

Pl. 138.

I E S V  
 ſie,  
 & f  
 raille  
 qui l  
 tefois  
 uent  
 de re  
 les ho  
 vero p  
 triém  
 y a p  
 cheu  
 conſe  
 qui v  
 crim  
 tre p  
 temp  
 ſons  
 Et ſe  
 1. C  
 Dieu  
 thori  
 il ne  
 eſtan  
 des  
 cette  
 pech  
 de l'  
 leur  
 pour  
 eſtan  
 Iuſti  
 Dieu

IESVS-CHRIST leuera le masque de l'hypocri-  
 fie, il manifestera à toute la terre leur fourberie,  
 & fera voir qu'ils ont esté semblables à ces mu-  
 railles blanchies, qui frappent les yeux de ceux  
 qui les regardent par vn faux éclat, & qui tou-  
 tefois ne sont que des vieilles mafures qui peu-  
 uent plus iustement seruir de nid aux souris, &  
 de retraite aux crapaux, que de paremens pour  
 les hommes, *Foris paret hominibus speciosa, intus* Matth.  
*vero plena sunt ossibus mortuorum.* 4. Enfin le qua- 23.  
 trième voile est d'autant plus criminel, qu'il  
 y a plus de malice; c'est celuy de ces grands pe-  
 cheurs qui s'estudient à estouffer le ver de la  
 conscience par la multitude de leurs pechez, &  
 qui veulent cacher à eux-mesmes l'enormité des  
 crimes qu'ils commettent, afin de les commet-  
 tre plus librement, & d'y perseuerer plus long-  
 temps. Mais Dieu leuera ce voile pour deux rai-  
 sons; Premièrement, pour iustifier son Iugement:  
 Et secondement, pour en exercer les rigueurs:  
 1. Cen'est pas que ie veuille dire que le Fils de  
 Dieu ait besoin de proceder de la sorte pour au-  
 thoriser son Arrest; estant Dieu comme son Pere,  
 il ne peut pas porter vn iugement injuste; &  
 estant Roy, il n'est pas obligé de se iustifier auprès  
 des sujets criminels; mais c'est qu'il gardera  
 cétte formalité, afin que la connoissance de leurs  
 pechez soit publique, & que les Saints iugent  
 de l'enormité de leurs crimes, en voyant la gran-  
 deur de leur condamnation. 2. Il le fait encore  
 pour exercer ses rigueurs; parce que les pecheurs  
 estans en ce monde, ayant si souuent irrité sa  
 Justice par le mépris qu'ils ont fait des interets de  
 Dieu, n'est-il pas iuste qu'il y ait vn iour où ils

Thom.  
à Villa-  
noua.

souffrent les peines de leur rebellion , & qu'ils commencent à croire malgré eux les tourmens de l'Enfer, qu'ils estimoient des chimeres. Il est sans doute que cette confrontation est vne des peines que meritent les damnez , & qui fera vne grande partie de leur supplice. Belle pensée de saint Thomas de Ville-neufue : *Tunc homo minime ut homo punitur, quando propter crimina publicè condemnatur.* Quand on fait mourir vn homme, quoy qu'on le brûle, quoy qu'on le déchire, il n'est pas tourmenté comme homme, mais comme animal, & dans les autres facultez qu'il a communes avec les autres animaux, qui le rendent capables de souffrir ces sortes de tourmens: Mais à ce Jugement il n'est pas seulement tourmenté comme animal, il souffre encore comme homme; son ame endure physiquement dans toutes ses puissances par la veüe de sa condamnation. C'est ainsi que le Sauueur commencera à punir les damnez au Jugement, il dissipera les tenebres dont ils couuroient leurs pechez, & leur fera endurer de viues peines par la declaration de leurs crimes. Figurez-vous, dit S. Chrysologue, de voir des yeux de la Foy, cet homme concuffionnaire, cette femme impudique paroistre deuant ce Tribunal; Dieu reproche à cette femme son adultere, à cet homme son peculat; quelle honte pour l'vn & pour l'autre: Ha! malheureuse femme, que ta satisfaction brutale te causera de déplaisir à ce iour; & toy subtil & secret voleur, que ton larcin te sera vendu cher, quand IESVS-CHRIST le considerera avec indignation, qu'il te contraindra de le regarder avec confusion, & qu'il le décourra à tous les hômes pour le voir

avec horreur. O Dieu ! quelle honte de voir son peché decouvert à la veüe de tout le monde : Ah ! ce sera à ce iour que ces reprovez prieront les montagnes de les écraser. *Montes cadite super nos*: Mais hélas ! bien loin de vouloir les cacher, elles feront entendre à toute la nature par leur écho, que ce font des ennemis de Dieu, & qu'il les a condamnez pour leur adultere & pour leurs crimes. Ne vous estonnez pas apres cela si Dieu ne pouuant point souffrir ces criminels, il les chasse pour jamais, & les priue de sa presence.

C'est la seconde face du Iugement représentée par cette colomme de nuée couuerte de tenebres, parce que IESVS se separera d'eux, & leur dira, *Discedite à me maledicti in ignem eternum*. On connoist la grandeur d'une priuation par trois raisons; 1. Par la grandeur du bien qu'on nous oste : 2. Par la grandeur des inclinations que nous auons pour luy : 3. Par la grandeur de l'alliance que nous auons avec luy. Si c'est vn bien important à nostre bonheur, pour lequel nous ayons de grandes inclinations, avec lequel nous ayons de grandes alliances & de grands droits, ne pouuons-nous pas dire que cette perte est extrêmement violente ? Voilà les trois causes des regrets qu'auront les pecheurs au Iugement, quand Dieu les bannira de sa presence.

I. Il est sans doute que IESVS est le bien le plus important de l'homme ; Comme Dieu, c'est la fin pour laquelle nous auons esté créez, & dans la possession duquel nous trouuons nostre gloire & nostre bonheur : Et comme homme, S. Augustin dit que sa sacré Humanité est diuinisée pour estre la felicité de nos yeux, & le principal objet de

nostre gloire accidentelle. Mais il se presentera au Jugement avec toutes les circonstances qui en pourront faire sentir la priuation. Trois choses peuuent diminuer le sentiment d'une perte ou d'une priuation : 1. Si nous ne connoissons pas que nous ayons fait cette perte, comme si vn Prince auoit perdu son Royaume dans l'enfance, il en souffriroit la priuation, mais il n'en sentirait pas la peine. 2. Si nous ne connoissons pas la grandeur du bien que nous auons perdu, ou que pour soulager nostre douleur nous nous persuasions que ce n'est pas si grande chose. 3. Si nous pouuons suppléer à cette perte que nous auons faite par la possession d'un autre bien; comme si vne mere se consolait d'auoir perdu vn fils, parce qu'il luy en resteroit vn autre. Mais c'est dans la seule perte de Dieu où ces remedes sont inutiles; il n'y aura point de consolation dans la grandeur de leur malheur, *Omnis consolatio ab oculis meis ablata est.* 1. Il ne sera pas permis à vn reprobé d'ignorer la perte du bien qu'il souffre; parce que IESVS se presentera luy-mesme pour luy signifier l'Arrest de sa propre bouche, & pour l'exécuter de sa main: Il ne fait pas comme Dauid, qui enuoya dire à son fils Absalon qu'il ne se presentât pas deuant sa face: *Vinat filius, me autem non videat*: Non, il n'en donnera pas la commission à aucun Ange, il dira luy-mesme aux damnez, *Discedite à me*, soit pour rendre plus indubitable leur condamnation, soit pour leur imprimer plus viuement l'idée & le ressentiment de leur perte. 2. Et ce d'autant plus qu'ils ne pourront pas ignorer la grandeur de la perte qu'ils feront, & du bien qui s'éloignera d'eux: Car outre

2. Reg.  
14.

quel'ame en cet estat n'aura plus les empeschemens des sens, qui luy ostent la connoissance de la grandeur de Dieu & de sa gloire, IESVS en ce moment imprimera dans leur esprit la connoissance viue & animée de leurs souffrances. Le Sauueur se presentera sensiblement à leurs yeux, il se fera effectiuement connoistre avec tout son éclat, & il ne leur permettra pas mesme de retirer leur vûë de dessus son visage, afin que par la consideration d'une beauté si parfaite, ils sentent plus viuement le malheur qu'il y aura de le perdre. Ce qui fait dire à Eusebe Emiffene, *Heu quam lugubre est Christum videre, & perdere*; Helas! que c'est vn grand malheur de voir IESVS, & de le perdre; s'il faut en estre priué, qu'on ne connoisse pas la grandeur du bien, pour épargner la douleur du malheureux; *Christum videre, & perdere*. 3. Et le perdre sans pouuoir vser de ce remede de supplément qui en soulage la perte: Car outre qu'il n'y aura rien qui puisse recompenser la perte de Dieu, disons que les damnez n'auront rien qu'ils puissent faire seruir à cet vsage. IESVS leur otera tous les biens du monde, & par vn dernier coup de son Arrest, il s'otera soy-mesme à leurs yeux; il les bannira de sa presence, *Discedit à me maledicti*: Hors de mon bonheur, hors de ma beauté, hors de ma gloire: Hors de moy qui deuois estre vostre souuerain bien, & vous faire les coheritiers de ma ioye, *Discedit à me*.

2. Mais cette separation leur fera d'autant plus rude, qui imprimera encore dans leur cœur de plus fortes inclinations de le posseder. On ne ressent pas beaucoup la perte d'un bien qu'on n'aime pas tendrement; mais quand on a quelque grande

Euseb.  
Emiff.

inclination pour quelque objet, il est impossible de nous en vouloir separer sans souffrir vne grande violence, parce qu'on y est attaché par les liens qu'on a avec luy, & on a de la peine à les rompre. Les Chrestiens reprouuez apporteront au Iugement trois sortes d'inclinations pour Dieu, qui seront infiniment violentes: 1. Ils y auront vne inclination naturelle, & qui suiura l'instinct que la nature nous a donné pour Dieu, comme pour nostre souuerain bien: Ce qui a fait dire à S. Augustin, que nous auons nostre cœur dans vne continuelle inquietude, iusqu'à ce qu'il repose en luy, *Irrequietum est cor nostrum, donec requiescat in te*. Pendant que nous sommes en ce monde, nous ne sentons pas si rudement la force de cette inclination, les desirs de nostre ame se trouuent auortez, ou du moins affoiblis par l'éloignement de l'objet, & par les choses sensibles qui tombent sous nos sens: Mais à ce iour tous nos desirs seront en leur force, & nostre ame voudra s'enuoler à Dieu avec plus d'ardeur & de vitesse, qu'une fléche ne perce l'air, estant décochée par le mouuement d'un bras vigoureux. 2. Ils auront des restes de ces inclinations surnaturelles, qui suiuent la connoissance de la Foy, & des autres habitudes; car quoy que le principe ne doie plus estre alors dans vn reprouué, il en conseruera toutefois quelques impressions, qui luy donneront des desirs violens pour Dieu, & qui luy rendront sa gloire d'autant plus aimable. 3. Ils auront enfin des inclinations miraculeuses; c'est à dire que IESVS qui aura vn empire absolu sur l'entendement & sur la volonté des reprouuez, leur imprimera des desirs naturels & surnaturels plus violens que ceux que la nature & ses

Aug. in  
Conf. I.

habitudes luy auront donnez : luy-mefme fe presentera à leurs yeux avec toute la pompe de fa gloire & de fa beauté , pour augmenter leurs defirs , pour rendre leurs inclinations encore plus fortes & plus violentes. Voyez avec quelle violence le feu monte au Ciel , avec quelle impetuofité les pierres descendent au centre pour trouuer leur repos : Telles & mefme plus violentes feront les inclinations des reprouuez pour aller pofféder Dieu par ces inclinations naturelles , furnaturelles & miraculeufes , qui feront attirées au dehors par la vûë attrayante de cet objet , pour lequel ils auront des defirs infiniment ardens. Cependant au milieu de ces defirs , lors mefme que leurs inclinations feront plus violentes , ils fe verront arreftez par des liens qui feront d'autant plus puiffans , qu'ils viendront de Dieu mefme , qui leur dira d'une voix foudroyante , *Discedit à me* : O Dieu ! quel effroyable tourment , & quel épouuantable fupplice. Vn fçauant Autheur appelle le Sauueur l'aiman du cœur ; parce que comme l'aiman attire le fer , le Sauueur attire le cœur des hommes. Remarquez que l'aiman a deux qualitez contraires , fuiuant les différentes applications qu'on luy fait : fi vous l'appliquez d'un costé , il attirera le fer ; fi vous l'appliquez de l'autre , il le chaffera. Adorable Sauueur , diuin aiman des hommes ! voilà les deux différentes fonctions que vous faites au Iugement ; vous attirez à vous les Predestinez ; *Venite benedicti* : Vous repouffez les reprouuez , *Discedit à me maledicti*. Difons quelque chofe de plus , difons qu'à l'égard de chaque reprouué , il fait en mefme temps ces deux offices contraires , il les attire & il les chaffe : Il les attire à luy par fa beauté

Salvian.  
lib. 4. de  
Guberna.  
Dei.



& par les desirs violens qu'ils ont de s'vnr à luy ; mais en mesme temps il les bannit & les éloigne de sa presence : Retirez-vous de moy , leur dira-t-il , par les Arrests de sa bouche , *Discedite à me* : Venez , leur dira-t-il par les attraits de ses yeux maiestueux & éclatans : Venez , retirez-vous ; à moy , hors de moy ; dans mon bonheur , loin de ma gloire. O Dieu ! quel épouuantable mélange , quelle étrange confusion dans le cœur de ce Reprouvé , & qui pourra iamais exprimer les peines qu'il endurera dans ce funeste moment , dans la contrariété de ses passions ? Pour exprimer la peine que nous souffrons quand nous nous separons d'un amy , nous disons que nous le conseruons dans nostre cœur pendant que nous viurons , & que quand il mourroit , il viura toujourns en nostre personne. Ah ! quelle violence à un Chrestien d'estre contraint de se separer de Iesvs , qui deuoit faire son bonheur , sans iamais pouuoir conseruer en son cœur la moindre idée de son Sauueur , qui ne deuienne en mesme temps qu'il y pensera , le sujet de ses tourmens & la cause de son desespoir : & non seulement à cause des grandes inclinations qu'il aura pour luy , mais encore à cause des grandes alliances qu'il auoit avec luy.

3. Car plus les choses sont vnies ensemble , & plus les liaisons son étroites , les separations qu'on en fait sont aussi plus violentes & plus sensibles : Nous tenons à Iesvs par trois sortes de liens , qui sont les plus grandes liaisons des hommes ; nous luy appartenons comme des enfans à leur pere , comme des membres à leur chef , comme des espouses à leurs espoux. Nous luy sommes redevables comme à nostre Pere , par la multitude des

bien  
No  
pa  
vni  
fon  
au l  
uez  
men  
Ies  
con  
par  
il fa  
dan  
cha  
bea  
l'h  
il fa  
ent  
tou  
ten  
con  
mo  
enr  
tou  
se c  
que  
no  
à n  
que  
que  
Ch  
de  
par  
me

bienfaits qu'il exerce tous les iours enuers nous : Nous luy sommes ioints comme à nostre Chef, par les influences de ses graces : Nous luy sommes vnies comme à nostre Espoux, par les marques de son amour. Belles & heureuses liaisons, mais qui au Iugement ne seruiron t aux Chrestiens reprobuez, que pour augmenter dauantage le ressentiment de leur malheur, lors qu'il se presenteront à IESVS comme à leur Pere, comme à leur Chef, & comme à leur Espoux. Pour faire vne entiere separation de deux choses qui sont vnies ensemble, il faut oster reciproquement ce qu'il y a de l'une dans l'autre, afin que ne restant rien de meslé, vne chacune soit à elle-mesme. O Dieu! qu'il y a beaucoup de l'homme en Dieu, & de Dieu en l'homme; il faut faire vne entiere separation; ah! il faut que le glauiue de la Iustice de Dieu retranche entierement ce qu'il y a de l'homme en Dieu, & tout ce qu'il y a de Dieu en l'homme. 1. Nous luy tenons comme à nostre Pere, & il a soin de nous comme de ses enfans, il nous a donné tous les moyens necessaires pour nous deffendre de nos ennemis, & il nous a rendu les maistres absolus de toute la nature. Mais à ce iour sa bonté paternelle se changera en la rigueur d'un Iuge, & au lieu que nous commandions à toutes les creatures, nous serons obligez de leur obeir. 2. Nous tenons à nostre Sauueur comme à nostre Chef, il y a quelque chose de IESVS dans le Chrestien, & quelque chose du Chrestien dans IESVS: Dans le Chrestien il y a les influences de ses graces, il y a de la communication de son Esprit & de son Sang par les Sacremens: Il y a quelque chose de l'homme en Dieu, il y a son ame & son corps, il y a ses

souffrances & ses peines. Mais hélas ! au iour du Jugement Dieu arrachera de l'homme tout ce qu'il y aura mis, il retirera toutes les gouttes de son Sang, toutes les marques de sa passion, & il rendra le Chrestien semblable à vn infidele. 3. Enfin nous auons son amitié, comme les espouses ont celle de leurs espoux: Il y a beaucoup de Dieu dans l'homme, son cœur & son amour; Il y a quelque chose de l'homme en Dieu, la facilité qu'il a de le croire, l'estime qu'il fait de cette gloire: Mais à ce dernier iour il retirera du reprouué son cœur & son amour: Et ce qui est de plus funeste à ce reprouué, c'est qu'il sera contraint de n'esperer plus à cette gloire, de ne pretendre plus d'auoir part à son heritage; & au lieu qu' auparauant il estoit enfant de Dieu, il sera deormais vn miserable auorton; au lieu qu'il estoit vn membre viuant attaché à ce Chef, il sera vn membre mort & retranché, & au lieu qu'il estoit son espouse, il sera vn abandonné. Ah ! quel déplaisir de perdre vn bien si grand & si parfait, pour lequel nous auons de si fortes inclinations, avec lequel nous auons de si estroites alliances, & sur lequel nous auons de si grands droits & de si iustes esperances.

CON-  
CLV-  
SION. Quelle consequence deuous-nous tirer de ce discours? C'est de nous seruir de cette colomne de feu, & non pas la combattre de nos pensées, pour imprimer les lumieres fauorables de ce iour, & les faire luire eternellement à nos esprits; & estant persuadez que nos pechez doiuent paroistre au iour du Jugement, prenons 1. Les moyens par auance pour les cacher: 2. Examinons la grandeur de cette perte pour la préuenir.

1. Nous appliquerons tous ces trois flambeaux

qui d  
paro  
yeux  
autre  
nous  
nos  
moy  
fait  
aueu  
lumi  
mes  
yeux  
scien  
les e  
rons  
diue  
sions  
emp  
cion  
de sa  
nauf  
vost  
passé  
vous  
leué  
pens  
de:  
crim  
que  
puni  
dans  
abso  
2.  
nebr

qui doiuent sortir de la face du Sauueur pour faire paroistre les pechez que nous auons commis aux yeux de Dieu, à nos propres yeux, & aux yeux des autres hommes: Nous ne pourrons pas absolument nous opposer à cette lumiere, ny empescher que nos pechez ne soient veus. Il n'y a que trois moyens pour empescher vn objet d'estre veu. Il faut, 1. ou porter des voiles qui le couurent: 2. ou aueugler ceux qui le voyent; 3. ou aneantir les lumieres qui le font voir, ou bien oster le Soleil mesme. Ah! nous ne pourrons pas agir sur les yeux de Dieu, sur les yeux de nostre propre conscience, ny sur les yeux des autres hommes, pour les empescher de voir les pechez que nous porterons au Iugement, & il nous sera impossible d'en diuertir les lumieres: Il faut donc que nous agissions par auance sur nos pechez, & que pour les empescher de paroistre à ce iour, nous les effacions par nôtre penitence, puisque c'est le seul port de salut que nous pouuons auoir, après auoir fait naufrage dans le peché. Vous auez vne toile sur vostre visage qui vous empesche de voir ce qui se passe autour de vous, vous auez des tenebres qui vous enuironnent, mais pour lors le voile sera leué, les tenebres seront dissipées, & ce que vous pensez bien caché sera découuert à tout le monde: Ah! ne vaut-il pas mieux decourir tous vos crimes à la misericorde pour en estre iustifiez, que de les reseruer pour la Iustice afin d'en estre punis? Faites-en donc vne declaration sincere dans la penitence pour en receuoir vne entiere absolution.

2. Il y a encore cette colonne de nuée, ces tenebres fungstes qui suiuront cette separation mal-

272 II. Serm. pour le I. Lundy de Caref.

heureuse d'une ame reprobée d'avec IESVS-CHRIST, pour n'auoir pas connu ou estimé ce bien comme elle deuoit, elle en sera priuée, & elle le perdra lors qu'elle en voudroit bien vser: Mais il n'en sera plus temps: ô charmante beauté de mon Dieu, dira-t-elle! faut-il que ie ne vous voye iamais? richesses infinies, faut-il que ie vous perde? mais pourquoy faut-il que mon cœur ne vous ait désiré, ne vous ait regretté, que quand il ne pouuoit plus vous auoir? Ah! cheres alliances, que vous m'estiez glorieuses; mais hélas! que j'ay de douleur de les voir rompuës pour iamais; ô mon Dieu! ô mon bien! ô mon Pere! ô mon Espoux! tout est perdu en vous perdant: hélas! que j'en ay de regret. Cette ame malheureuse expliquera ses ressentimens, mais avec la dernière rage, & avec le dernier desespoir: Ah! ne vaut-il pas mieux regretter à present la perte de Dieu & de sa grace, pendant qu'on les peut retrouver? Recherchez-les donc, mais de tout vostre cœur; reconciliez-vous avec vostre Iuge, implorez sa misericorde, afin de receuoir vne Sentence fauorable, & qu'ayant receu la grace, vous receuiez vn iour la gloire, que ie vous, &c.



TROISIE'ME

Ma  
de  
de

S

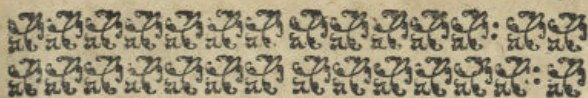
I

Difo

Esloig



tera l'  
prefer  
c'est  
Dieu  
lumie  
d'vnin  
rien e  
parera  
l'hom  
nous v  
de la v  
les gu  
de IES  
Ca



TROISIÈSME  
S E R M O N  
POVR LE I. LVNDY  
DE CARESME.

Discedite à me maledicti. *Matth. 25.*

*Esloignez-vous de moy maudits. En S. Matth. ch. 25.*



E fera la dernière parole que I E S V S prononcera aux reprovez au iour du Jugement; ce sera la sentence d'excommunication & d'anathème qui separera l'homme de Dieu, & qui le bannissant de sa présence, le soumettra à sa Justice. L'auoué que c'est vn secret de la bonté & de la puissance de Dieu, de tirer les contraires des contraires, la lumiere des tenebres, & la vie des tombeaux, d'vnir & de separer en mesme temps. Il n'est rien de plus funeste que ce dernier Arrest qui separera l'homme d'avec Dieu, & Dieu d'avec l'homme; il n'est aussi rien de plus puissant pour nous vnir à Dieu que ce mesme Arrest: On disoit de la Verge de Moïse qu'elle faisoit les blessures & les guerissoit; Disons que ce glaiue dans la bouche de I E S V S au Jugement fera ce double exercice: d'vn

costé il separera les reprouuez , & de l'autre il vnira à soy les bienheureux : d'vn costé il fera la ioye & la gloire des Saints ; & de l'autre il fera le malheur & la confusion des damnez. Mais ce glaiue dans la bouche de l'Eglise fait ce double exercice ; d'vn costé il fait la playe dans nostre cœur , puisqu'il nous separe de nos vices par la crainte de ce malheur ; & de l'autre il la guerit , puisqu'il nous vnit à Dieu par la pénitence , & qu'il nous oblige à chercher les assurances par nos soins. Changeons donc maintenant , que nous le pouuons , ces menaces en promesses , ces anathemes en benedictions , ces glaiues de separation en des chaisnes , pour nous ioindre à luy par les graces que nous demanderons au Saint-Esprit , pour préuenir ce malheur de nostre separation d'avec Dieu ; le secours de nostre Dame sera pour lors vtile ; prions-la maintenant de nous accorder son assistance , pour entrer dans vne sainte frayeur de ce Iugement : & salüons-la avec l'Ange , luy disant : *Aue Maria.*

**C**omme les pertes & les priuations n'ont point d'estre réel & permanent , elles ne sont pas aussi sensibles par elles-mesmes ; mais on peut comprendre la grandeur de ces maux , & les sentimens qu'en doiuent auoir ceux qui les souffrent , par quatre raisons : La premiere se tire de la grandeur des biens qu'elles nous ostent : La seconde se prend de la grandeur des inclinations que nous auons pour ces biens : La troisieme se tire de la grandeur des droits que nous auons sur ces biens : La quatrieme se prend de la grandeur des alliances & des liaisons que nous auons avec ces mesmes

bien  
he  
en  
sur  
gran  
nou  
sons  
perc  
souf  
sens  
que  
au  
prou  
quan  
rati  
pou  
bien  
4. C  
Ce  
Il  
gran  
me  
esté  
deuo  
tant  
felic  
la ve  
re be  
re ce  
tibi o  
bien  
luy-r  
tous  
bien

biens : Si c'est vn bien important à nostre bonheur; si nous auons de violentes inclinations pour en iouir; si nous auons acquis de grands droits sur sa possession; si enfin nous auons contracté de grandes alliances avec luy, nous ne pouuons pas nous voir separer, & rompre tout à coup ces liaisons, quitter ces droits, changer ces inclinations, perdre eternellement ce bien si considerable, sans souffrir de grandes peines, & vn déplaisir tres-sensible. Voilà cependant les quatre habitudes que nous auons avec Dieu, & que IESVS rompra au iour du Iugement à l'égard des Chrestiens reprouez par cet Arrest qui les separera de luy, quand il leur dira, *Discedite à me*. Ah! cette separation leur otera, 1. Le souuerain bien: 2. Ce bien pour qui nous auons tant d'inclinations: 3. Ce bien sur qui nous auons acquis tant de droits: 4. Ce bien avec qui nous auons tant d'alliances: Ce sont les quatre parties de ce discours.

*Division  
du discours.*

Il est sans doute que IESVS-CHRIST est le plus grand & le plus important bien de l'homme: Comme Dieu, il est la fin pour laquelle nous auons esté destinez, & dans la possession de qui nous deuous trouuer nostre bonheur souuerain: Et entant qu'homme, S. Augustin ajoute qu'il a fait la felicité des yeux des Saints, qui trouueront dans la veüe mesme sensible de cet objet, leur premiere beatitude accidentelle: IESVS-CHRIST peut dire ce que Dieu dit autrefois à Moïse, *Ostendam tibi omne bonum*. Je te montreray toutes fortes de biens dans ma veüe. C'est vn bien vniuersel en luy-mesme, parce qu'il contient éminemment tous les biens possibles & imaginables: C'est vn bien vniuersel, parce qu'il est capable de contenter

**I.**  
POINT.

Exod.  
33.



toutes les facultez de l'ame, & raffaier tous les desirs de l'homme : C'est vn bien vniuersel dans sa durée, puisque sa possession durera toujours, *Ostendam* : Je montreray ce bien au Iugement à tout le monde. Mais il le montrera aux reprouuez pour leur causer mille regrets, & pour leur dire, *Discedite à me*. Trois choses principalement peuvent diminuer dans le monde les pertes que nous faisons, ou du moins en adoucir le ressentiment, & en soulager la peine : 1. Si nous ne connoissons pas ces priuations ou ces pertes, ou du moins que nous puissions en détourner les yeux; comme si vn Prince éloigné de son Estat perdoit cependant sa Couronne, ou qu'il ne le sceust pas, ou qu'il n'appriest ces nouuelles que par vne voye incertaine, qui luy permist de n'y penser pas. 2. Si nous ne connoissons pas le bien que nous perdons, ou que nous pussions en diminuer l'estime pour nous flatter dans nostre douleur, & dire pour nous tromper nous-mesmes, ce n'est pas vne chose de si grande consequence. 3. Si nous pouuons suppléer à la perte de ce bien par la possession de quelque autre qui nous est present, ou par l'esperance d'en posséder quelque autre qui recompensera la priuation de celuy-cy; comme vne mere soulage la douleur qu'elle a du fils qu'elle a perdu, en jettant les yeux sur ceux qui luy restent. Voilà trois remedes des priuations; le premier est vn remede d'ignorance; le second est vn remede d'illusion; le troisiéme est vn remede de supposition. Mais hélas! c'est dans la seule separation de Dieu, où les remedes sont inutiles, où les consolations n'ont point de lieu, & où nous pouuons dire avec le Prophete *Osée* :

Cons  
inter  
tout  
la pe  
pour  
sépa  
1. I  
la pe  
pens  
leurs  
citer  
Il pr  
avec  
les I  
quel  
pech  
Roi  
mes  
pour  
prom  
de la  
à la  
Prin  
qu'v  
uant  
son  
pern  
mais  
deua  
que  
dern  
ne, i  
ces  
sent

*Consolatio abscondita est ab oculis meis, quia ipse* Oſée  
*inter fratres diuidet:* I'ay beau ietter les yeux de 13.  
 tous costez pour chercher quelque consolation à  
 la peine que ie souffre, ie n'en ſçauois trouuer:  
 pourquoy? parce que c'est I E S V S meſme qui me  
 ſepare de luy.

1. Il ne ſera pas permis aux reprouuez d'ignorer  
 la perte qu'ils font, ou bien d'en éloigner leur  
 penſée; puis que I E S V S ſe preſentera ſenſiblement à  
 leurs yeux pour prononcer leur Arreſt, pour l'ex-  
 cuter luy-meſme, & pour leur dire, *Discedite à me.*  
 Il procedera dans ce dernier Arreſt de ſa Juſtice,  
 avec vn ordre different de celuy qu'il garde pour  
 les Iugemens particuliers, où il paroist deuant luy  
 quelque Ange, qu'il commet pour ſignifier aux  
 pecheurs la ſentence de leur condamnation. Les  
 Rois en vſent de la façon, ils font par eux-mef-  
 mes les bienfaits, ils prononcent les graces; mais  
 pour les condamnations & les rigueurs, ils les font  
 prononcer par leurs Officiers, & par les Miniſtres  
 de la Juſtice: Les Iuges condamnent les criminels  
 à la mort, & quand il faut congedier quelque  
 Prince de la Cour, le Roy donne ordre à quel-  
 qu'vn de luy commander de ne ſe trouuer pas de-  
 uant luy: Dauid ſe comporta de la façon enuers  
 ſon fils Abſalon: il ſe reconcilia avec luy, il luy  
 permit de reuenir à la Cour, ou dans ſon Palais:  
 mais il luy fit deffendre par Ioab de ſe preſenter  
 deuant luy, *Verumtamen faciem meam non videat;* 2. Reg.  
 que ie ne le voye pas. Mais I E S V S à ce Iugement 14.  
 dernier prononcera luy-même l'Arreſt en perſon-  
 ne, il l'excutera de ſa propre main, il congediera  
 ces miſerables. Pourquoi? C'eſt pour leur faire  
 ſentir plus viuement la peine de cette ſeparation;

pour leur imprimer plus fortement & plus sensiblement l'idée de leur perte, afin qu'ils voyent plus solennellement l'Arrest de leur condamnation, & qu'ils puissent dire dans vn horrible desespoir, ie suis séparé de Dieu.

2. Mais ajoûtons en second lieu vne seconde consequence, qu'il fait luy-mesme en cette fonction, non seulement pour leur faire sentir leurs peines, mais pour leur faire connoistre la grandeur du bien dont ils vont estre separez. Tandis que nous sommes en ce monde, nous ne connoissons que foiblement ce que Dieu est en luy-mesme, & ce qu'il est à nostre égard: L'ame qui est enuelopée dans les sens, & qui ne connoist les objets que dans les tenebres de la Foy, ne peut auoir que des idées imparfaites de ce bien souuerain; & par consequent elle ne peut sentir la grandeur de sa perte. Mais ce sera au Iugement, où Dieu dissipera ces illusions aussi-bien que ces ignorances, & qu'il fera voir plus ouuertement cette perte: Car outre que l'ame dans ce corps resuscité n'aura plus ces premiers obstacles qui empeschoient sa connoissance, Dieu imprimera dans son esprit vne connoissance viue & agissante de ce qu'il est, & de l'importance qu'il y auoit de le posseder. Le Sauueur mesme pour affliger l'ame de tous costez, se presentera aux yeux des reprouuez pour imprimer ce sentiment, & pour leur faire voir sa beauté. Ce n'est pas que les reprouuez voyent en Iesvs la diuinité cachée, ce seroit pour eux vn bonheur de se souuenir de cet objet, ils ne verront pas mesme cette sainte humanité avec la satisfaction & le bonheur qui doit suiure naturellement la veuë de cet objet beatifique; ils connoistront abstractiue-

ment la beauté de IESVS, & combien cet objet sera agreable à ceux qui le verront dans le Ciel: Bien plus, ils verront ce visage sacré comme vne conjecture, & comme vn argument de la Diuinité cachée, & tireront de ces deux principes quel bonheur c'est de le posséder, & quel malheur c'est de le perdre. *Heu quàm lugubre est Christum videre, & perdere!* dit Eusebe Emiffene. Que c'est vne chose lamentable de voir IESVS & de le perdre! Quel épouuanteable malheur, qui va ioindre dans vn mesme moment & la necessité de le voir, & la necessité de le perdre, *Christum videre & perdere.* Ha! s'il faut perdre cet objet, que nous ne soyons pas au moins contraints de le voir. Non, malheureux, tu seras contraint, & de le voir & de le perdre en mesme temps, pour apprendre par l'experience de tes yeux le malheur qu'il y a d'en estre priué.

Euseb.  
Emiff.

3. Enfin l'ame ne pourra pas estre soulagée par le remede d'vne supposition, qui adoucit presque toutes les pertes du monde: Car il n'y a rien sur la terre qui puisse reparer la perte qu'elle fait de son Dieu, quand mesme elle posséderoit toutes les autres choses. Encore ne fera-t-elle pas mesme en estat d'essayer ces inutiles ressources, puisque tout le monde sera perdu pour elle; Les creatures seront reduites en cendres, & elle restera seule avec Dieu, qui après l'auoir bannie de ces objets qu'elle a adorez, enfin par vn dernier coup de son Arrest, la bannira luy-mesme, *Discedite à me.* Ame, ce ne sont que trois lettres, mais qui font & aux yeux & à l'esprit d'vn damné vne peinture viue, mais funeste de toutes les perfections de Dieu, qu'il deuoit posséder avec vne satisfaction

fouueraine, & qu'il va perdre pour vne malheureuse eternité. Hors de ma bonté, de ma beauté, de ma sagesse, & de mon eternité. *A me*; separez-vous de moy, qui suis vostre Dieu, vostre dernière fin, & vostre bonheur.

II.  
POINT.

Et cette separation sera d'autant plus rude aux reprobuez, qu'elle choquera les plus violentes inclinations dont leur cœur sera capable. Car les sentimens de separation sont d'autant plus grands dans vne ame, qu'elle auoit de plus violentes inclinations pour le bien, ou de plus ardens desirs de le posséder. On ne se soucie pas beaucoup de perdre vn objet pour qui on n'a pas de grandes attaches: Nous pouuons dire que les inclinations naturelles sont comme les liens & les racines de nos cœurs par où ils tiennent aux objets, si-bien qu'on ne les peut arracher qu'avec vne extrême violence. Les hommes, & singulierement les Chrestiens reprobuez, apporteront au Iugement trois sortes d'inclinations pour Dieu, qui seront alors plus ardens, & qui rendront plus violente la necessité de cette separation. 1. Ils auront des inclinations naturelles: 2. Ils auront des inclinations surnaturelles: 3. Ils auront des inclinations miraculeuses.

1. J'appelle des inclinations naturelles ces desirs que la nature a donnez à tous les hommes de posséder le bonheur; cet instinct particulier que Dieu a imprimé dans nos esprits, qui nous porte toujours vers luy, quoy que par des mouuemens inconnus & secrets: Ce qui fait dire à S. Augustin, *Fecisti nos Domine ad te, & inquietum est cor nostrum, donec requiescat in te.* Ah! mon Dieu, vous nous avez faits pour iouir de vostre gloire, & nostre

Aug. 1.  
Conf. 1.

cœur souffre mille inquietudes , iufqu'à ce qu'il aille fe reposer en vous comme dans nostre dernière fin , & dans le terme de nos defirs. Il est vray que nous ne sentons presque pas ces inclinations qui font extrêmement languiffantes tandis que nos ames font dans nos corps , ou parce que nous ne connoiffons qu'imparfaitement le fujet de nos defirs , ou parce que nos cœurs s'attachent ailleurs , & occupent leurs defirs à des biens particuliers , dont ils font leur beatitude. Mais au iour du Jugement les ames des reprouvez auront , comme j'ay dit , vne parfaite connoiffance de Dieu comme de leur dernière fin ; leurs inclinations n'auront plus d'autre objet qui les anime ; il n'y aura plus de paffions qui les arrestent , elles feront toutes refléchies en Dieu , & se porteront à luy avec toute la violence que leur imprimera cet instinct naturel qu'elles ont pour Dieu ; tout ainsi qu'un feu , qui a esté retenu dans fa prifon , se iette au dehors avec violence à la premiere ouuerture qu'il trouue.

2. Mais les inclinations naturelles qu'ils auoient comme hommes , feront d'autant plus violentes dans les Chrestiens , qu'ils auront encore quelque chose de furnaturel au sentiment de leur perte. Je feay bien que les Chrestiens reprouvez n'auront plus aucunes de ces habitudes furnaturelles qu'ils auoient pendant la vie , & que Dieu leur auoit données pour se sauuer : ils n'auront plus la Foy , ny l'Efperance , ny la Charité , dont ils ont esté dépouillez au Jugement particulier : Mais nous pouuons dire qu'ils auront le caractere du Baptesme , qui conseruera en eux le fouuenir de cette Foy , de cette Efperance , des Actes mefmes qu'ils en ont

faits, & des mouuemens qu'ils ont eus pour Dieu, & que par ces impressions ils auront quelques inclinations pour Dieu, & quelques desirs de iouir de sa gloire.

3. Mais qui seront enflammez de nouveau par vne ardeur miraculeuse, que IESVS adjoûtera à ces premieres inclinations. Si-tost que les ames sortent du monde, elles viuent sous vne iurisdiction particuliere de Dieu, qui peut imprimer sur leur volonté les mouuemens qu'il plaira à sa misericorde ou à sa iustice: Il aura le mesme pouuoir sur les corps resuscitez, & sur toutes les parties qui les composent, il en pourra disposer. Mais ce sera au Iugement qu'il se seruira de cette puissance pour agir & sur les ames & sur les corps des hommes, leur imprimant ces inclinations violentes & tres-ardentes de s'vnir & de se ioindre à luy; Il les donnera aux ames bienheureuses, afin de les contenter avec plus de plaisir, leur donnant ce qu'elles desirent par des inclinations naturelles, par des inclinations surnaturelles, & mesme par des desirs miraculeux: Mais il imprimera ces desirs dans les reprouuez, afin de les tourmenter, & leur oster avec plus de violence ce qu'ils desirent avec ardeur. Croyez-vous bien que IESVS mesme redoublera ces inclinations, & augmentera ces ardeurs miraculeuses par sa puissance? Iamais il n'a paru plus pompeux, ny plus beau; & parmy les signes de sa colere, il portera les attrait de sa beauté, pour attirer à soy plus puissamment les ames des reprouuez. Voyez avec quelle violence vne pierre se porte en bas, apres auoir rompu les liens qui la tenoient attachée: Soit qu'elle s'y porte par les qualitez naturelles qui pressent

ce mouvement & la precipitent en bas : Soit que le centre mesme , par vne certaine faculté attractive , l'attire à soy comme au bien de son bonheur & de son repos : Tels , mais plus violens , seront les desirs & les mouuemens des ames des reprobuez au moment qu'elles se presenteront au Iugement , pressées d'un costé par ces mouuemens naturels , surnaturels & miraculeux , attirées encore d'un autre costé par la veüe de IESVS , qui redoublera ses desirs : Cependant au milieu de ces mouuemens , lors qu'elles se ietteront avec plus d'impetuosité sur cet objet , elles verront vne main toute-puissante qui les arresterá , & qui leur defendra de passer plus auant , qui leur commandera de se retirer & de s'éloigner infiniment de sa veüe , qu'elles desirerent avec tant d'inclinations. O Dieu ! quelle cruelle violence , & quelle épouuante separation. Saluian dit que IESVS à la Crèche a esté comme l'aiman des cœurs , qui les attiroit de tous les costez de la terre pour l'adorer. Disons de mesme , qu'au Iugement il sera l'aiman des hommes , & des desirs de ces malheureux ; parce qu'il les attirera à soy de tous les costez du monde , il les fera paroistre tous en sa presence , faisant sortir leurs ames de l'Enfer , & leurs corps de l'obscurité des tombeaux : *Omnia traham ad me ipsum*. Mais il faut remarquer que l'aiman a deux qualitez , qui semblent apparemment contraires , suiuant les différentes applications qu'on en fait ; appliquez-le d'un costé , il attire le fer , & d'un autre costé il le chasse & le repousse. Ah ! diuin aiman des cœurs , adorable Sauueur ! vous estes au Iugement vn veritable aiman ; vous attirez à vous les predestinez en les

Ioan.  
12.



vnissant à vostre gloire ; mais vous auez vne vertu contraire à l'égard des reprenez , puis que vous les chassez de vostre presence, *Discedite*. Difons mesme qu'à l'égard de chaque reprenez , il exercera pour lors ces deux vertus differentes ; il attirera, & il chassera : Sa beauté attirera à soy les cœurs de ces malheureux , leur imprimant vn desir ardent de se pouuoir vnir à luy ; mais en mesme temps sa justice les chassera de sa presence. Venez à moy, leur disent les attraites de ses yeux ; separez-vous de moy, leur disent les Arrests de sa bouche ; venez, dira-t'il, & retirez-vous ; des liens dans ses attraites, vn glaiue dans sa parole ; à moy, hors de moy ; venez, allez. O Dieu ! quel épouuantable mélange, quelle contrariété de mouuemens, quelle violence dans le cœur des reprenez, qui les sentiront & qui les souffriront. Pour exprimer la peine qu'on souffre quand on est separé d'vn amy, on dit que le cœur se diuise, qu'vne moitié s'en va avec celuy qu'on aime & qu'on quitte, & que l'autre demeure dans celuy qui en est separé : C'est ainsi que S. Augustin explique la douleur qu'il sentit dans la mort de son amy Alipius. *Portabam enim conscissam & eruentam animam meam*. Ce qui ne se fait que foiblement dans les separations des hommes, se fera avec vn effort violent dans la separation de l'ame d'avec Dieu, cette ame reprenez se partagera & se diuifera comme en deux parties, dont l'vne s'en ira sur IESVS par des desirs, & pour demeurer avec luy dans le Ciel ; mais l'autre descendra dans ce lieu de fer & de flamme, qui la separera avec douleur d'vn bien qui luy est si important, pour qui elle a des inclinations si violentes ; mais encore sur

Aug.  
lib. 4.  
Conf.

qui elle a de si grands droits.

C'est vne troisieme circonstance qui augmente les rigueurs de cette separation, & les ressentimens qu'on peut auoir d'une perte si considerable. Si on nous oste vn bien qui est à nous, ou du moins sur qui nous auons de grands droits, & des pretentions infaillibles; plus les titres qui nous en donnent, ou nous en promettent la possession, sont grands, plus aussi la perte & la priuation nous en paroist sensible. Certes, de tous les biens qui sont à nous, il n'y en a point qui nous appartienne dauantage, ny sur qui nous ayons de plus grands droits, ny des pretentions plus naturelles, que la possession de Dieu. Je trouue que nous auons trois sortes de titres qui nous donnent fondement à ces droits, & qui peuuent nous rendre cette possession infaillible, si nous ne nous trahissons nous-mesmes par nostre infidelité:

1. Nous auons des droits purement en Dieu:
2. Nous auons des droits qu'il a mis en nous:
3. Nous auons des droits que nous auons acquis nous-mesmes sur luy.

1. Les titres de nos droits qui sont en Dieu, sont les actes de sa Prouidence & de sa Bonté, par lesquels il nous a destiné pour la gloire, par lesquels il nous a donné son Fils, pour estre le moyen de nostre salut & de nostre predestination. Ha! ce moyen de son Incarnation & de sa Naissance, ce Sang versé pour nous sur la Croix, sont des titres qui nous donnent de puissans droits sur sa possession, & nous pouuons dire qu'il est à nous par auance: *Dominus pars hereditatis meae*: C'est Pf. 15. mon bien, c'est mon heritage.

2. Les titres que Dieu a mis en nous, c'est ce

Sang qu'il nous applique par sa grace, ce sont les Sacremens qu'il a instituez pour nous, & où il nous a procuré solemnellement cet esprit d'adoption qu'il a répandu dans nos cœurs, qui nous fait estre à Dieu comme à nostre Pere, qui nous doit la possession de son heritage, non seulement par vne acceptation exterieure de Dieu, mais par l'inondation de son Esprit qui reside en nous: Il est nostre par cette adoption, mais il nous sert de gage qu'il fera vn iour à nous plus intimement, & plus parfaitement dans la gloire.

3. Mais le troisième genre des titres que nous auons acquis nous-mesmes, & que nous auons adressez à Dieu & mis entre ses mains, ce sont les merites de nos bonnes actions, & qui meritent avec condignité sa possession, non pas par elles-mesmes precisément, mais fondées sur les promesses de Iesus, confirmées par son Sang, & animées de l'Esprit de sa grace. C'est sur ces trois titres que les Saints receurent vn iour la vision de Dieu, & qu'ils establissent maintenant leur consolation dans cette esperance, disans avec l'Apostre, *Scio cui credidi, & certus sum quia potens est depositum seruare in illum diem iustus Iudex.* Je sçay bien à qui ie me fie, & ie suis assuré qu'il est vn iuste Iuge, & qu'il gardera ce qu'il a fait pour moy, & ce que i'ay fait pour luy, comme vn precieux deposit, pour me faire iouyr de luy comme de ma dernière recompense.

Mais ce qui fait maintenant l'esperance des Saints, & qui fera à ce iour leur gloire, fera par vne contraire reflexion la peine & le desespoir des damnez, de se voir priuez de la possession de Dieu, sur lequel ils auoient de si grands droits, & des ti-

tres si infaillibles. Ne croyez pas qu'on ne produise point à ce iour ces titres seruians de preuues à la condamnation des reprenez, on y produira les droits qu'ils auoient sur la gloire. Premièrement, pour les titres qui sont en Dieu, IESVS y paroistra avec sa Croix, non seulement pour montrer sa justice, mais pour faire voir sa bonté, pour dire qu'il a eu vn desir sincere de sauuer les hommes; qu'il leur auoit donné des moyens, dont ils se sont rendus indignes, leur faisant ce reproche; c'est pour vous que ie suis descendu du Ciel, & que ie suis mort sur vne Croix: Voilà ce que ie vous auois acquis par mon Sang, voilà les titres que ie vous auois meritez par mes souffrances, mais que vous auez perdus par vos pechez. Pour les seconds titres que nous auons en nous, les Chrestiens y paroistront comme Chrestiens, avec les caracteres du Baptesme, avec les marques des Sacramens qu'ils auront receus autresfois dans l'Eglise, avec les titres mesmes d'enfans de Dieu qu'ils ont portez pendant qu'ils viuoient, mais qu'ils ont perdus par leurs crimes; Voilà les droits qu'ils auoient. Les troisièmes titres paroistront aussi dans ce Tribunal; car ces malheureux paroistront non seulement avec les pechez qu'ils ont commis, mais encore avec les bonnes actions qu'ils ont faites. Estrange, mais funeste proposition! Dieu paroistra à ce iour dans l'esprit des reprenez & à la veüe de tout le monde, non seulement comme le vangeur de leurs impietez, de leurs injustices & de leurs impuretez, mais encore comme le Iuge de leurs bonnes actions, de leurs prieres, & de leurs mortifications. Pourquoi? C'est pour montrer que Dieu par sa bonté leur a

donné des droits à sa possession ; & c'est aussi pour faire voir ses droits qu'ils auroient acquis sur la gloire, s'ils auoient perseueré en cet estat. Et dans cette comparaison de ces droits, voicy sortir de la bouche de IESVS, qui donne ces titres aux Chrestiens, vn Arrest qui les oste aux reprobuez, & qui à la veüe de cette Croix, de ces Sacremens, & de ces merites, les chasse de sa presence, & leur dit, *Discedite à me maledicti* ; Retirez-vous, maudits, puisque vous auez vous-mesmes trahy ces droits, & que vous auez rendu ces fruits inutiles. Quel ressentiment à vn Prince, à vn fils de Roy, à qui le Royaume appartient de droit & par heritage, qu'il a encore meritè par de belles actions, de voir qu'on luy oste sa Couronne, parce qu'il s'en est rendu indigne par quelque crime ; qu'on brûle les titres de sa maison, qu'on démolisse ses trophées, & qu'on abatte les monumens de ses ancestres. Tel, mais plus sensible sera le desespoir des Chrestiens reprobuez, qui auoient droit sur la possession de Dieu, & sur cet heritage comme enfans de Dieu, & à titre de conquête par leurs bonnes actions, & que cependant IESVS déchire & brûle tous ces titres, & qu'il les leur oste pour leurs pechez. Helas ! dira vn damné, j'auois tant de droits sur le Ciel, & il est perdu pour moy ; j'auois tant fait pour l'acquérir & pour me le conseruer ; voilà cependant vn coup de tempeste qui m'arrache cette possession, qui me separe de mon Dieu, pour qui j'auois tant d'inclinations, sur qui j'ay eu tant de droits, & sur qui j'ay acquis tant de titres, mais enfin avec lequel j'auois de si grandes alliances.

Voicy la dernière circonstance qui augmentera  
sans

fans  
resse  
natu  
de pl  
separ  
liens  
Dieu  
plus  
cette  
diuif  
men  
near  
tach  
bien  
à lu  
Che  
nost  
qual  
au C  
à lu  
rigo  
Iug  
prou  
de c  
verr  
fes  
re v  
non  
font  
ge,  
pou  
Chr  
de n  
mes

sans doute les douleurs de cette separation, & les  
 ressentimens de cette perte: Car comme dans la  
 nature plus les choses sont iointes & ferrées par  
 de plus étroites liaisons, plus aussi la douleur de la  
 separation est grande, quand il faut rompre ces  
 liens, & separer ces choses vnies: Ainsi à l'égard de  
 Dieu, plus les hommes ont de liaisons avec luy,  
 plus aussi souffrent-ils sensiblement la peine de  
 cette separation, & le coup de ce glaive qui les  
 diuifera de cet objet. Quoy que Dieu soit infini-  
 ment separé de nous par l'éléuation de son Estre;  
 neantmoins il a mille rapports avec nous, qui l'at-  
 tachent à nostre Estre; 1. Nous tenons à luy par ses  
 bienfaits comme à nostre Pere: 2. Nous tenons  
 à luy par ses effets & ses offices comme à nostre  
 Chef: 3. Nous tenons à luy par ses alliances à  
 nostre ame comme à nostre Espoux. Beaux noms,  
 qualitez aimables qui nous font dire avec l'Epouse  
 au Cantique, qu'il est à nous, & que nous sommes  
 à luy, *Dilectus meus mihi, & ego illi*. Mais noms Cant. 2.  
 rigoureux, qualitez funestes, qui ne seruiront au  
 Jugement que pour augmenter la douleur des re-  
 prouuez, quand ils se verront separer de ce Dieu,  
 de ce Pere, de ce Chef, de cet Espoux, & qu'ils  
 verront rompre toutes ses liaisons, ses bienfaits,  
 ses influences & son amour: *Discedite*. Pour fai-  
 re vne entiere separation de deux choses, qui sont  
 non seulement vnies par quelques liens, mais qui  
 sont mêlées ensemble, il faut separer ce mélan-  
 ge, & oster ce qu'il y auoit de l'vne en l'autre,  
 pour estre chacune à foy. Ha! le bonheur des  
 Chrestiens en cette vie, est qu'il reside au dedans  
 de nous, & est mêlé avec nous, & que nous som-  
 mes mêlez avec luy; Il est en nous, & nous som-

Chryf.  
homil.  
83. in  
math.

Apoc.  
1.

mes reciproquement en luy : *Semetipsum nobis commiscet*, dit S. Chryostome. Ce mélange est la source de nostre bien & de nostre gloire ; mais parce que le pecheur se separe par son peché, & fait diuorce avec Dieu ; Dieu se separera d'avec luy, il osterá ce mélange, il osterá ce qu'il y a de Dieu dans l'homme, & ce qu'il y a de l'homme en Dieu, *De ore eius gladius ex utraque parte acutus exibat* : C'est vn glaiue à deux tranchans qui oste ce qu'il y a de Dieu en l'homme, & ce qu'il y a de l'homme en Dieu. Comment cela ?

1. Nous tenons à Dieu comme à nostre pere par sa Prouidence, & il est dans l'homme par les soins qu'il prend de nostre conduite, par sa Prouidence qui veille sur nous, & par les bienfaits dont il secourt nostre misere. Mais que fait ce glaiue à deux tranchans ? Il separe ces biens de l'homme, cette Prouidence ; Dieu n'aura plus de soin de ce malheureux, plus de protection pour sa conduite, il l'abandonnera au demon ; alors l'homme n'aura plus de conseruateur, & il ne regardera plus Dieu comme son Pere, mais comme son Iuge & son Persecuteur. Non, dira Dieu, vous n'estes plus mon peuple, ie ne suis plus vostre Dieu ; vous n'estes plus mes enfans, ie ne suis plus vostre Pere.

2. IESVS est attaché aux Chrestiens par le moyen des offices qu'il leur rend, parce qu'il est leur Chef, & quant à l'ame & quant au corps ; & en cette liaison, il y a quelque chose de Dieu dans l'homme : Il y est par les influences de son Esprit, par la communication de son Sang & de ses merites ; & par cette communication, il y a dans le Chrestien quelque trait de ce Corps precieux, & de ce Sang adorable : Mais reciproquement il y a

quel  
sa na  
me  
leurs  
glaiu  
diuif  
pene  
arra  
sang  
conf  
fois

& de  
3.  
avec  
ses é  
catis  
dans  
pres  
la F  
natu  
res o  
que  
cho  
née  
bon  
glai  
lang  
affe  
& i  
acti  
rien  
par  
nest  
fere

quelque chose de l'homme en IESVS-CHRIST ; il a sa nature, il s'intresse dans ses affaires, il ressent mesme des maux, comme le chef ressent les douleurs de ces membres froissez. Mais à ce iour ce glaiue ira retrancher ces membres pourris, & les diuifera de ce chef ; Il retirera ses influences, il ira penetrer iusqu'au fond de la moëlle des os, pour arracher, & pour déraciner toutes les gouttes de sang qu'ils ont receuës ; de sorte que quoy qu'il conserue la nature de l'homme, il quittera toutefois tous les sentimens d'humanité, de douceur, & de misericorde.

3. Nous tenons à Dieu par les alliances qu'il a avec nous ; il est nostre époux, & nos ames sont ses épouses ; il y a donc vne mutuelle communication de ces deux parties ; il y a beaucoup de Dieu dans l'homme, qui sont son amour, son cœur, les presens qu'ils nous a faits en faueur de ce mariage, la Foy, l'Esperance, la Charité, les habitudes surnaturelles, que nous appellons comme les doiüaites que nous donnent les auantages de ce mariage, que Dieu fait dans le Ciel. Il y a aussi quelque chose de l'homme en Dieu, la Foy qu'il luy a donnée au Baptisme, l'amour qu'il a eu pour luy, les bonnes actions qu'il a faites. Mais que fera ce glaiue en cette separation ? Il osterá ce diuin mélange, IESVS retirera de cet homme son cœur, son affection, sa presence, ses habitudes & son amour, & il effacera de sa memoire son Baptisme, ses actions & ses merites, rien de Dieu dans l'homme, rien de l'homme en Dieu. Il ne le tient plus que par le glaiue d'une puissance necessaire, mais funeste, qui le conduira au milieu de ce feu, & qui fera subsister cette ame au milieu de ces peines &



Cyroll.  
Alex.  
orat. de  
exitu  
animæ.

de ses priuations. O Dieu ! quel épouuantable coup de tonnerre, *O tempestatem à Deo dissociari.* O tempeste ! de se voir separé de Dieu, separé par les Arrests de sa bouche, & par ses propres mains ; tempeste, qui me fait perdre à ce iour tous les auantages que ie pouuois auoir. Ie me figure ce Iuge en colere, qui commandera à vn repproué de se retirer, & de perdre vn Dieu. Helas ! ce bien pour qui nous auions tant d'inclinations, sur qui nous auions tant de droits, & avec qui nous auions tant d'alliances : Helas ! est-celà où vont aboutir toutes nos satisfactions & nostre gloire ? Ouy, malheureux, voilà la tempeste presente, voilà le Ciel ouuert, IESVS s'y retire ; voilà l'Enfer ouuert, & tu y vas descendre : Mais auant que partir, il faut que tu dises vn eternal adieu à IESVS, à sa beauté, à son merite, à son Sang, à son bonheur, & à sa gloire. Ha ! n'est-il pas vray ce que dit S. Chrysosme, que ce iour terrible est plus insupportable que l'Enfer avec toutes ses gennes ; ha rouës, flammes, demons ! vous ne scauriez m'affliger, si ie possedois mon Dieu, mais ie le perds pour iamais, & encore par ma faute ; c'est cette conuersion differée qui me le fait perdre, mais qui me le fait perdre pour iamais. *O tempestas !*

CON-  
CLV-  
SION.

Que tirons-nous cependant de ces effroyables appareils ? le sujet que nous auons de le craindre, & les obligations que nous auons de le prévenir : il ne faut que ioindre les lumieres de nostre Foy aux lumieres de la prudence ; la prudence nous fera prévenir par la crainte ces malheurs qui nous peuuent arriuer, & qui sont grands en eux-mesmes. La Foy nous fait voir quel épouuantable

mal c'est que d'estre separé de Dieu, & separé pour vne eternité, & par nostre faute. Ah! quel estrange malheur pour vne ame Chrestienne; mais que nous ne deuons pas regarder comme vne chose éloignée de nous, & où nous n'auons point de part. Car, Messieurs, ce que ie viens de vous prescher, arriue tous les iours dans le monde, & peut-estre au mesme temps que ie presche cette separation dans cette Chaire, quelque reprobué est mort dans Paris, sur qui cela a esté executé, & à qui le Sauueur a dit, *Discede*; & ce qui est arriué à tant d'autres, nous peut arriuer à nous-mesmes: Peut-estre que ce sera à quelqu'un de mes auditeurs à qui ce malheur arriuera; ha! peut-estre experimentera-t'il ce que ie presche, & peut-estre entendra-t'il sortir de la bouche de IESVS, ce qu'il a ouï de la mienne, *Discedit*; Helas! si nous sommes auertis tous de ce danger, ne deuons-nous pas vser de nostre foy & de nostre prudence, pour nous seruir des moyens necessaires pour éui-ter vn mal si funeste & si asseuré?

Chose estrange! que nous soyons si sensibles aux separations des autres biens, & si indifferens pour ceux qui nous peuuent oster Dieu. Voyez vn peu, dit S. Augustin, avec quelle exactitude vn malheureux Amant obeit aux commandemens d'une beauté prophane qu'il aime; si elle luy fait quelque commandement, il ne manque pas de l'executer; il aime mieux desobliger qui que ce soit, que de luy déplaire. Pourquoi cela? que vous peut faire cette fille, si vous ne luy obeïssiez pas? vous fera-t'elle mettre en prison? non: a-t'elle le pouuoir de vous exiler comme vn criminel? ce n'est pas ce que vous deuez craindre: Quoy donc?

Aug.  
serm.  
18. de  
verb.  
Apost.

Aug.  
ibid.

*Hoc solum ibi timetur; non te videbo faciem meam non videbis.* Ha ! la seule chose que craint cet homme, c'est que cette fille le menace de luy donner son congé, & qu'elle ne le verra plus; Voilà le sujet & les motifs de son obéissance. Ha ! s'écrie S. Augustin, *Impudica dicit, & terret; Deus dicit, & non terret?* Vne impudique, vne perduë menace de se separer d'un homme, & elle l'épouante; Dieu menace de se separer d'un homme, & il ne fait pas d'impression sur son cœur. Nous apprehendons plus de perdre la veuë d'une malheureuse, que de perdre la veuë d'un Dieu qui nous dira, *Discedite.*

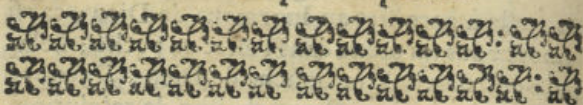
Que devons-nous faire suiuant ces menaces & ces anathêmes? Nous rendrons-nous à leur auertissement? N'vserons-nous pas de la mesme prudence, dont vsent ordinairement les hommes pour les biens qu'ils ont, qui sont incertains, & qui se peuuent perdre en vn moment? Ils les conseruent par leurs soins, & employent toute sorte de moyens pour en rendre la possession assurée: Les richesses sont necessaires à la vie, elles peuuent échapper; Que fait-on? On les conserue soigneusement, on les met dans des coffres sous vne clef: Mais pour Dieu, qui doit estre nostre bien immuable, & pour lequel nous devons tous travailler, nous n'y pensons pas: Toutes choses nous touchent, hors celles qui regardent l'intérest de Dieu; sur lequel nous auons tant de droits, & avec lequel nous auons tant d'alliances.

Je vous laisse trois chaines qui vous rendent inseparables d'avec Dieu, & qui empescheront la perte de vos ames; La premiere est vn chainne d'estat, c'est de viure touïours en grace, & vous te-

nit prests à paroistre au Iugement de Dieu ; car si la mort vous surprend dans l'estat du peché ; hélas vous entendrez de la bouche de Dieu , *Discedite*. La seconde chaisne est vne chaisne de resolution , c'est de faire vn ferme propos d'estre à Dieu constamment , & vous persuader qu'il vaut mieux estre separez de toutes les creatures , que d'estre separez de Dieu ; Il vaut donc mieux se priuer des richesses , des honneurs , des plaisirs , que de perdre Dieu : Ne differons pas à le faire , nous le voudrons peut-estre quand nous n'en aurons plus le temps. Enfin la derniere chaisne , c'est la priere : Disons à Dieu , mais avec ferueur , *Ne projicias me à facie tua* : Faites de moy , mon Dieu , tout ce qu'il vous plaira , ostez-moy les biens si vous le voulez , ostez-moy la fanté , ostez-moy la reputation ; mais ne permettez pas que ie perde vostre grace , & que ie sois chassé de deuant vostre face , *Ne projicias me à facie tua* : Ie veux estre à vous , & ne me separer iamais d'avec vous ; ie veux presentement m'vnir à vous par vostre grace , afin de vous estre à iamais vny dans la gloire , où nous conduise , &c.

Ps. 50.





## S E R M O N

POVR LE I. MARDY

DE CARESME.

Cum intrasset IESVS Ierosolymam, com-  
mota est vniuersa ciuitas, dicens, quis  
est hic? *Matth. 21.*

*Quand IESVS fut entré dans Ierusalem, toute la Vil-  
le fut en émotion, & chacun se demandoit qui est  
celuy-cy? En S. Matthieu, chap. 21.*



N se sert de la comparaison du flus & reffus de la mer, pour exprimer les mouuemens & les agitations du cœur de l'homme, par les mouuemens & les agitations de cet element. Je trouue trois principes du mouuement de la mer: 1. Quelques-vns disent qu'elle se remuë par elle-mesme, & par vn principe qui sort du fond de ces abyfmes: 2. Quelques autres croyent qu'il procede d'un vent étranger qui souleue ses flots: 3. Enfin d'autres disent que ce mouuement se fait par l'impression du Ciel & des Astres, & l'attribüent principalement au mouuement de la Lune. Le cœur de l'homme est touiours agité, & comme dans vn mouuement perpetuel, qui peut estre comparé à celuy de la

mer  
pou  
relle  
leur  
moi  
agite  
Les  
par  
vn  
I E S  
que  
con  
l'Eu  
uen  
teu  
qu'  
qu'  
Ce  
Esp  
dir

T  
nos  
ign  
qu  
qu  
rét  
ten  
qu  
&  
à  
d'  
se

mer, dont ie trouue trois principes ; Les vns sont poussez sensiblement par les inclinations naturelles, & ne sçauent qu'ils sont hommes que par leur extrauagance ; ils ne s'appliquent à rien moins qu'à connoistre Dieu, & sont toujours agitez comme par des vents & des tempestes : Les autres sont touchez par les objets sensibles, par leurs passions & leurs imaginations ; & par vn mouuement de curiosité demandent, qui est IESVS ? Mais il y a vn troisiéme mouuement que le Ciel exerce sur le cœur des Fidelles, qui consiste à croire les veritez surnaturelles de l'Euangile. Ce sont, Messieurs, ces trois mouuemens qui partagent le cœur de mes auditeurs ; mais ie veux leur faire voir les obligations qu'ils ont de connoistre IESVS, & qu'il est iuste qu'ils s'informent de sa personne, *Quis est hic ?* Ce sera après auoir imploré les lumieres du S. Esprit, par l'intercession de Marie, à qui nous dirons : *Aue Maria.*

**T**ous les hommes desirent sçauoir, dit le Philo-  
sophe, & c'est vne curiosité naturelle de nos esprits de vouloir connoistre les choses qu'ils ignorent: Cela vient de cette inclination naturelle que chaque chose a pour sa perfection, & de ce que nos esprits veulent par cette connoissance remplir la capacité que Dieu leur a donnée. L'entendement, dit le Philosophe, deuiet en quelque façon toutes choses, quand il les connoist ; & c'est sur ce principe qu'il cherche avec ardeur à connoistre les objets. Ou bien cela prouient d'une inclination que la nature luy a donnée de se rendre semblable à Dieu, & d'auoir comme

*Arist. 1.  
Metaph.*

luy la connoissance de toutes choses, parce qu'il est formé à l'image de cette intelligence vniuerselle, qui voit & entend toutes choses. D'où vient que le demon, pour tenter le premier homme, se seruit de cette curiosité naturelle, pour luy persuader qu'il pourroit obtenir cette science, & se rendre semblable à Dieu. C'est de cette curiosité naturelle de nos esprits que procede vne autre curiosité, qui nous fait raisonner de toutes choses; C'est comme vn esprit d'enqueste & d'information, qui veut s'instruire des veritez, & demander qu'est-ce que cela? Nous pouons dire que c'est comme vn mélange de iour & de nuit, de tenebres & de lumiere, d'ignorance & de connoissance en mesme temps: si nous connoissons parfaitement vn objet, nous ne nous informons pas de sa nature, ny qui il est: mais s'il y a encore quelque chose que nous ne pouons pas connoître tout-à-fait, nous en cherchons la connoissance, & taschons de nous en informer entierement: quand nous doutons de quelque chose, il y a des tenebres dans nostre esprit, puisque nous ne connoissons pas encore ce que nous cherchons: Il y a aussi quelque peu de lumiere, puisque nous connoissons où nous le deuons chercher. Mais s'il y a vn objet au monde pour qui nous deuons auoir ces sentimens, & prendre cet esprit d'enqueste, c'est sans doute **I E S V S**; depuis principalement que la Foy nous a esté donnée, & qu'elle a élevé nostre curiosité naturelle dans vn ordre surnaturel: C'est pour luy que tout le Ciel se doit mouuoir; toutes les parties de nostre ame se doiuent exciter pour demander; *Quis est hic?* Trois choses principalement nous peuent obliger à vouloir apprendre

quel  
& l'h  
nous  
qual  
celle  
rien  
plus  
con  
donc  
tient  
trois  
Il  
missi  
Reli  
ge d  
d'in  
nera  
Chr  
riofis  
quis  
a de  
curi  
l'Eu  
vser  
deux  
ble  
selo  
uan  
dée.  
qua  
cer  
cap  
aue  
des

quelque chose: L'excellence de l'objet: La liaifon & l'habitude qu'il a avec nous: & la neceffité que nous auons de le connoiftre. Montrons ces trois qualitez vnies en IESVS; 1. Il n'est rien de plus excellent que cet incomparable objet: 2. Il n'est rien qui nous appartienne de plus près, & qui foit plus attaché à l'homme: 3. Il n'est rien dont la connoiffance foit plus neceffaire. Recherchons-le donc, puisqu'il est excellent, qu'il nous appartient, & qu'il nous est neceffaire: Ce font les trois parties de ce discours.

Division  
du dis-  
cours.

Il femble d'abord que ce foit offenser la fôu-  
mission de nostre Foy, & la sincerité de nostre Religion, que de perfuader aux Chrestiens l'vfa-  
ge de la curiosité, & de leur demander vn esprit d'information & d'enqueste: Tous les Peres ge-  
neralement ont banny cette interrogation du Christianisme; & Tertullien a dit, *Quia nobis curiositate opus non est, post Christum Iesum, nec inquisitione post Euangelium*; Après que Dieu nous a donné vn IESVS, nous n'auons pas besoin de curiosité, ny de cet esprit d'enqueste depuis que l'Euangile nous a esté annoncé. Il faut neantmoins vfer de distinction, & dire que nostre esprit a deux sortes de curiositez, dont l'une est blasmable dans nostre Religion, & l'autre loüable, & selon les differens estats de nostre Foy, & fuiuant les veritez, elle doit estre bannie ou persuadée. Quand la Foy se forme dans nostre cœur, quand IESVS entre dans nos esprits, il faut renoncer précisément à cette curiosité naturelle, il faut captiuier cette inclination & ce droit que nous auons par tout ailleurs de rechercher les raisons des veritez qui nous sont proposées; il faut donc

I.  
POINT.

Tertul.  
de præ-  
script.  
c. 7.



croire simplement à la parole & à l'autorité de Dieu, qui nous reuele ces Mysteres; & c'est vn crime de dire qu'il faut voir pour croire. Mais il y a vn autre estat de nostre Foy, lors que nous l'auons receuë dans nos cœurs, que IESVS est entré dans nos esprits, ha pour lors nous deuons employer tous nos soins & toutes nos lumieres pour étudier IESVS, comme l'vnique verité que nous deuons croire; & il faut que tous les Chrestiens demandent, *Quis est hic?* C'est pourquoy ie renuerse cette proposition de ce Pere, pour tirer cette conclusion, *Nobis curiositate opus est post Christum, & inquisitione post Euangelium:* Nous quittons l'vsage de nos yeux pour les rendre à la Foy, mais nous les reprenons après pour considerer, & pour penetrer dauantage les Mysteres. C'est ce que l'Angelique Docteur saint Thomas a tres-bien remarqué, lors qu'il dit qu'il y a vne vertu qui suit & qui accompagne toujours la Foy, qui consiste à étudier, à rechercher, & à déueloper les Mysteres qui sont comme enuolopez dans la Foy: Il l'appelle *Studiofitas*, comme qui diroit vne vertu étudiante, vne vertu d'information & d'enquete, vne vertu qui interroge, & qui est seulement pour s'informer de la connoissance. La raison se prend de l'excellence de IESVS: La mesme excellence qui bannit la curiosité, nous persuade d'en chercher la connoissance, & la mesme raison qui nous oblige de nous soumettre à son autorité, nous inuite de nous informer de sa grandeur, *Quis est hic?* 1. Il y va de nostre interest: 2. Il y va de l'interest de IESVS-CHRIST.

1. C'est principalement pour les objets excellens

Thom.  
22. qu.  
166.

que  
rais  
deur  
curi  
a vn  
tre c  
plus  
de I  
est r  
habi  
deur  
estre  
uini  
est l  
mar  
des  
se r  
ain  
este  
cess  
vifi  
me  
per  
qui  
afir  
qu  
ren  
gul  
tur  
in  
pa  
cer  
uo  
cli

que nous deuons auoir ces sentimens pour deux raisons : 1. Parce que leur excellence & leur grandeur attire nostre inclination naturelle, & nostre curiosité : 2. Parce qu'oultre qu'elle la merite, il y a vne Iustice naturelle qui nous oblige de connoître ce qui est beau & excellent. Mais quel objet plus excellent & plus admirable que la presence de IESVS, dans laquelle, comme dit saint Paul, est renfermée la plenitude de la Diuinité ? *In quo Coloss. habitat plenitudo Diuinitatis corporaliter.* Il y a <sup>2.</sup> deux choses considerables en IESVS, qui doiuent estre les sujets de nostre curiosité : La 1. est la Diuinité, c'est à dire la plenitude de la verité, qui est l'objet propre de nostre connoissance. 2. L'Humanité du Sauueur, dans laquelle Dieu a fait descendre ses excellences & ses perfections, pour se rendre visible à nos yeux, & pour se mettre ainsi à la portée de nostre connoissance. Dieu estoit excellent en luy-mesme, mais il estoit inaccessible à nos esprits ; L'homme estoit à la verité visible, mais il n'estoit pas assez excellent pour meriter nostre étude : Que fait-il ? il a fait ce temperament ; il a fait vn homme Dieu, & a ioint ce qui estoit excellent avec ce qui estoit visible, afin que nous puissions voir l'vn par l'autre, & qu'ainsi toutes les inclinations demeurassent entierement satisfaites : *Deus factus est homo*, dit S. Augustin, *ut uterque sensus hominis in ipso reficeretur, oculus cordis in huius diuinitate, oculus corporis in ejus humanitate, ut siue ingrediens, siue egrediens pasua inueniret.* Nous auons deux sortes d'yeux, ceux de l'esprit & ceux du corps, & nous trouuons deux objets proportionnez à ces deux inclinations differentes ; ceux de l'esprit trouuent

Aug. in  
Enchir.  
ad Lau.  
c. 26.

Pf. 23.  
8.

la Diuinité du Sauueur, ceux du corps trouuent son Humanité: Les yeux de nostre esprit trouuent dans la Diuinité de quoy se satisfaire; & les yeux de nostre corps trouuent dans la personne du Sauueur de quoy contenter cette double inclination. En faut-il dauantage pour exciter nostre curiosité, & pour obliger nostre esprit à vouloir étudier IESVS, & à apprendre à le connoistre? Quand il entra dans le Ciel comme victorieux & triomphant de ses ennemis; tous les Angés allerent au deuant de luy pour sçauoir qui il estoit, Ils exprimerent leurs sentimens par interrogation, disans avec le Prophete, *Quis est iste Rex glorie?* Depuis ce temps, il sont toujours occupez à le voir & à le connoistre. Mais ce qu'ils ont dit par auance, nous le deuons dire par esprit d'enqueste. Qui pourroit occuper plus parfaitement nos esprits? ne merite-t-il pas iustement d'attirer nos connoissances? Helas! nous auons tant de passions pour apprendre les choses du monde; nous portons nos esprits par tout pour demander quelque lumiere; nous les éleuons dans le Ciel pour discourir des conjunctions des Astres; nous faisons des discours, & formons des argumens pour nous informer de ce qu'ils font, nous portons nos lumieres dans les abysses, pour sçauoir l'estre des tenebres qui n'en ont point. O Dieu! nous auons IESVS au dedans de nous, qui comme vn monde entier, parfait & furnaturel peut & doit eternellement occuper nos esprits: Comment sommes-nous donc insensibles aux mouuemens de Dieu, & attachez à ceux qui seront effacez du monde? Tertullien, pour corriger autrefois la curiosité des Chrê-

tiens  
des  
Sau  
mes  
objet  
estre  
doit  
meri  
2.  
exce  
veus  
espr  
nair  
roit  
les y  
Tert  
rien  
besu  
qui  
sub  
vost  
tion  
tre.  
que  
ges  
hon  
que  
mes  
& d  
role  
C'es  
nos  
hon  
ple

tiens, qui s'amusoient à regarder les spectacles des Payens, leur dit parlant des Myfteres du Sauueur, *Hac sunt spectacula Christianorum*: Ha! mes freres, pourquoy vous amusez-vous à ces objets indignes de vostre veü? IESVS doit estre le spectacle des Chrestiens, c'est luy qui doit attirer vostre curiosité, & c'est luy qui la merite.

Tertul.  
lib. de  
Specta-  
cul. c.  
29.

2. Car nous pouuons dire que tous les objets excellens ont quelque droit particulier d'estre veus, & il y a quelque iuste inclination dans nos esprits de les connoistre. Dans les choses sublunaires le Soleil merite d'estre regardé, & ce seroit faire injustice à ce flambeau que de fermer les yeux à sa lumiere, ou de la cacher au monde. Tertullien dit vn beau mot, que la verité ne craint rien tant que d'estre cachée; *Nihil veritas erubescit nisi solummodo abscondi*. Ha! diuin Soleil, qui penetrez dans nos cœurs par la Foy, viue substance, qui estes presente à nos esprits, que vostre amour doit iustement auoir cette application de nos esprits à vous voir & à vous connoître. La raison en est; parce que les connoissances que nous acquerons de IESVS sont des hommages que nous rendons à ses grandeurs, & des honneurs que nous faisons à ses merites: Soit que nous considerions sa connoissance en elle-mesme; Soit que nous la regardions dans la suite, & dans les effets qu'elle peut produire. Belle parole d'vn Prophete: *Ipsi preparantur cogitationes*; C'est pour Dieu seulement que nous préparons nos pensées: Comme s'il vouloit dire que les hommages qu'on rend aux hommes, par exemple aux Rois de la terre, se terminent à des

Tertul.  
aduers.  
Valent.  
cap. 3.

1. Reg.  
2.

respects extérieurs, à des ceremonies sensibles ; Mais c'est Dieu seul qui a droit sur nos pensées ; c'est à luy seul à qui nous devons cet honneur de nostre connoissance : Voilà pourquoy il a demandé touûjours les pensées de l'homme, il a commandé qu'on l'adorast en esprit & en verité, c'est à dire par l'usage de nos esprits, les appliquans à sa connoissance, comme estant sincere & veritable. Mais comment est-ce que nous preparamos nos connoissances à IESVS, si ce n'est par le soin que nous prenons de le connoistre ? Cette étude est vn témoignage & vne marque de nostre fidelité & de nos respects, lors que nous luy donnons nos pensées, conformément à ce que dit Bede, faisant reflexion sur ce que ces deux Disciples de S. Iean demanderent à nostre Seigneur ; *Rabbi ubi habitas ? ipsa interrogatio est fidei iudicium* ; C'est vne marque de Foy, qui commence à former dans leurs esprits ce desir de sçauoir qui vous estes, & qui se perfectionne par vostre connoissance. Mais ce qui augmente cet honneur & nos obligations, c'est que nous ne devons pas regarder nos connoissances comme des actes particuliers de nos esprits, elles ont des suites considerables. On compare nostre connoissance au Soleil, pour dire qu'elle fait dans l'homme, qui est le petit monde, ce que cet Astre fait dans le grand ; & comme le Soleil a vne vertu publique, qui produit par tout des effets, qui fait pousser les herbes dans les prez, les fleurs dans les iardins, & qui produit l'or dans les mines ; Ainsi cette connoissance que nous auons de IESVS a vne influence generale sur toutes les parties de l'homme : Si nous considerons sa bonté, elle produit

Bedain  
cap. 1.  
Ion.

duit  
elle  
gran  
l'inte  
entre  
tion  
teref  
de di  
scire  
dire  
tres  
IESV  
cher  
de, f  
Prin  
Elle  
de l'i  
osté ;  
vois  
re les  
prend  
stre c  
lors c  
yeux  
ont e  
pour  
goire  
liquen  
les es  
font  
Voye  
differ  
ombr  
on y v  
C

quit de l'amour ; si nous considerons sa Iustice , elle produit des craintes ; si nous considerons sa grandeur , elle nous donne du respect. Voyez l'interest que I E S V S a d'estre connu , lors qu'il entre dans nos esprits ; mais voyez aussi l'obligation que nous auons de le connoistre , de nous interesser en ce qui regarde l'estude de cet objet , & de dire avec le grand Apostre , *Nihil iudicavi me scire inter vos , nisi Iesum Christum.* Que veut-il dire ? il veut dire qu'il n'estime rien toutes les autres sciences en comparaison de la science de I E S V S , *Nihil* : Ou bien qu'il regarde , & qu'il cherche I E S V S dans tous les autres objets du monde , faisant par étude & par application , ce qu'une Princesse affligée faisoit par l'excés de sa douleur : Elle s'imaginait voir dans tous les objets du monde l'image de son Espoux , que la mort luy auoit osté ; Et moy , dit l'Apostre , ie cherche , & ie vois I E S V S par tout. Ou bien il veut dire qu'il quitte les pensées de tous les autres objets pour n'apprendre que I E S V S. Voilà les sentimens d'un Apostre conforme à ceux de l'Espouse au Cantique , lors qu'elle compare les yeux de son Espoux aux yeux d'une Colombe ; mais elle ajoute qu'ils ont esté trempés dans le lait. Quelle louange pour des yeux ? elle est mysterieuse , dit S. Gregoire de Nyffe , parce que le lait est la seule des liqueurs qui ne represente point les ombres , ny les especes des choses , toutes les autres liqueurs sont des miroirs qui representent toutes choses ; Voyez dans une fontaine , tout s'y represente indifferemment ; le Ciel y est representé avec les ombres des arbres , on y voit voler les oiseaux , & on y voit l'image de tous les objets ; mais le lait ne

1. Cor.

2.

Cant. 5.

Gregor.

Nyffen.

hom. 13.

in Cant.

represente aucune ombre. Ha ! les yeux de l'Es-poux, les yeux d'un Chrestien doiuent estre comme le lait, ils ne doiuent pas s'attacher à represente les ombres de la vanité du monde, mais ils doiuent s'arrester à étudier I E S V S, & à dire avec cette mesme Espouse, *Indica mihi ubi pascas, ubi cubes in meridie?* Ha ! Seigneur, ie vous ay receu dans mon cœur comme l'aurore d'une lumiere; ie ne veux connoistre que par vous, enseignez-moy où ie vous pourray trouuer dans la plus intime de vos lumieres, souffrez que toutes mes pensées vous demandent qui vous estes ! Nous deuons ce soin à l'excellence que cet objet a en luy-mesme, & puis encore aux habitudes qu'il a avec nous.

II.  
POINT.

Car nous auons vne inclination particuliere à connoistre les choses qui nous touchent de près, & qui nous appartiennent: Celles qui sont indignes de nous, ou qui nous sont indifferentes, touchent fort peu nostre curiosité; mais nous auons interest, & mesme quelque obligation de nous informer de celles qui nous appartiennent, lors principalement que cette connoissance nous les rend encore plus propres & plus auantageuses à nostre bonheur. Par ce principe, qui doit regler l'ordre de nos soins & de nostre connoissance, hélas ! ne faut-il pas que I E S V S tienne le premier rang dans nos esprits, puisqu'il est l'objet du monde qui nous touche de plus près, & qu'il a avec nous de plus étroites habitudes, qui en vn mot s'est donné à nous. Nous pouons le considerer comme vn bienfait qui reside au dedans de nous, ou bien comme vn principe de plusieurs autres biens qu'il nous a préparez à raison

des c  
Voit  
pose  
recon  
2. Po  
faire  
I.  
des b  
& pe  
qu'or  
scauc  
quelc  
on le  
on e  
qu'or  
a à c  
cond  
Fils,  
couu  
feau  
nité  
doit  
doit  
doit  
quan  
l'ing  
glen  
preser  
O D  
anim  
ils or  
les li  
ce po  
te da

des offices qu'il vient exercer au dedans de nous. Voilà comme vne obligation puissante qu'il impose à nos esprits de le connoistre : 1. Pour reconnoistre les biens qu'il nous a déjà faits : 2. Pour nous appliquer les biens qu'il nous veut faire.

1. Vous sçavez que la premiere reconnoissance des biensfaits consiste à les vouloir connoistre ; & peut-estre c'est pour cette raison , que lors qu'on nous fait quelque present , nous voulons sçavoir ce que c'est ; Si on le porte renfermé dans quelque boîte , ou couuert sous quelque voile , on le découure , on oste le voile , on le regarde , on examine ce que c'est : & c'est par ce moyen qu'on commence à reconnoître l'obligation qu'on a à celui qui l'enuoye. C'est , Messieurs , à ces conditions que le Pere Eternel nous a donné son Fils , & que I E S V S est entré dans nos cœurs , couuert de l'humanité , c'est comme vn vaisseau qui cache vn homme diuinisé ; cette humanité mesme est cachée sous mille voiles. Ha ! que doit faire vn Chrestien dans cette occasion ? Il doit découvrir peu à peu ce beau present ; Il doit appliquer son esprit pour le connoistre. Ainsi quand Dieu se plaint dans l'ancien Testament de l'ingratitude de son peuple , il l'accuse d'aveuglement : *Cognouit bos possessorem suum , & asinus* Ifai. 1. *præsepe domini sui , Israël autem me non cognouit.* O Dieu ! quelle insensibilité , les plus stupides animaux ont connu celui qui leur faisoit du bien ; ils ont mesme eu quelque reconnoissance pour les lieux où ils ont receu ce bienfait ; & Israël , ce peuple prévenu par tant de faueurs , qui porte dans son nom mesme la lumiere , *Israël voca-*



Philo  
Iudæus  
lib. de  
Nom.  
mutat.

Ioan.  
17.

Matth.  
21.

*tur Deum videns*, nem'a pas connu: Pour dire que ce peuple a fait deux injustices contre ses bienfaits: 1. Il a empesché qu'il n'ait eu le fruit de cette reconnoissance: 2. Et cela mesme a esté vne ingratitude bien injuste, qu'il n'ait pas voulu connoître ses bienfaits. Mais autant que Dieu demandoit des reconnoissances des Iuifs, autant IESVS en souhaite des Chrestiens; quand il demande à son Pere la recompense de ses humiliations, & la gloire qu'il a meritée, *Clarifica me, Pater*. Il demande principalement que son Pere le fasse connoître aux hommes, *Vt cognoscat mundus*: c'est la reconnoissance que ie veux, ie suis content après cela pour toutes les injures que j'ay receuës. Mais en mesme temps qu'il demande cette recompense à son Pere, il demande cette reconnoissance aux Chrestiens, il veut que nous tâchions de l'apprendre. Dieu de son costé a satisfait aux demandes de son Fils, il a allumé mille flambeaux pour le faire connoître; L'Euangile, les miracles & le sang des Martyrs sont des flambeaux qui nous le découvrent suffisamment pour attirer nos esprits & nous porter à demander, *Quis est hic? Qui est celuy-cy qui entre en triomphe sur la terre? qui entre avec tant d'éclat dans le monde? qui entre avec tant de pompe dans nos cœurs? Faut-il pas nous laisser emporter à ces iustes mouvemens, & exciter nostre curiosité pour connoître ses bienfaits?*

2. Et ce d'autant plus que la mesme connoissance qui nous sert pour reconnoître les bienfaits que nous auons receus de IESVS, est encore vn moyen important pour recevoir de luy les bienfaits qu'il nous veut faire. D'où vient

peut-estre qu'on le compare à vn threfor caché dans le champ : pour dire qu'il ne fuffit pas d'auoir ce threfor caché en luy-mefme ; mais que pour le poffeder , & pour l'appliquer à nos vſages , il faut le chercher & le decouurir. Ainſi, pour poffeder *I E S V S* , il faut le chercher par nos connoiſſances ; il faut decouurir les excellences qui ſont cachées dans ſa perſonne. Vous remarquerez qu'il y a deux ſortes d'operations par leſquelles les Aſtres nous ſont reſſentir leurs bienfaits ; Il y en a quelques-vns que nous pouuons reſſentir , ſans en connoiſtre la cauſe ; il n'eſt pas beſoin , par exemple que ie connoiſſe , & que ie regarde le ciel pour recevoir ſes influences : Mais il y a d'autres operations que nous ne pouuons pas nous appliquer que par l'vſage de noſtre veuë , qui dépend de nos yeux , comme par exemple les lumieres des Aſtres ne peuuent de rien ſeruir à ma conduite , ſi ie n'y iette les yeux , puisqu'elles ne m'éclairerent que par ma veuë. Appliquons cecy à *I E S V S* , qui eſt comme cet Aſtre animé que ſon Pere a fait deſcendre ſur la terre pour noſtre bien & pour noſtre intereſt : Auec cette difference que dans la nature le Ciel ne deſcend pas pour ſecourir la terre, mais dans la grace le Ciel deſcend : Il y a deux ſortes d'influences ; il y en a quelques-vnes qui ſe font en nous , ſans noſtre connoiſſance. Il n'eſt pas beſoin de connoiſtre *I E S V S* pour le recevoir ; telles ſont par exemple les graces préuenantes qu'il nous enuoye dans la plus forte ardeur de la paſſion , lors que nous n'y penſons pas , ny que nous ne nous mettons pas en peine de ſçauoir qui nous les enuoye : Mais la plus grande partie des

actions du Sauueur dépendent de nostre connoissance : D'où vient , peut-estre , qu'il a pris le nom de lumiere , pour dire que sans luy on ne peut agir , comme sans la lumiere on ne peut voir. Considerez vn peu les diuers offices que IESVS est venu exercer dans le monde , ou qu'il exerce tous les iours dans les ames des Chrestiens ; vous trouuerez que la plus grande partie sont de telle nature , qu'ils ne peuuent penetrer en nos cœurs que par le moyen de nos connoissances : Il est venu par exemple pour operer nostre redemption ; mais il faut nous appliquer ses moyens , & ce qu'il a fait pour nostre salut : Il est venu pour nous dans le monde , il faut donc écouter ses enseignemens , c'est à dire qu'il faut connoistre son Euangile : Il est venu pour nostre exemple , il faut donc regarder cet excellent original , pour en tirer vne copie sur nous-mêmes , pour faire penetrer ses instructions & ses veritez dans nos cœurs ; & partant , il faut que nos esprits s'interessent & s'étudient pour apprendre IESVS. Les Anciens representoient autrefois Dieu tout couuert de mammelles , pour montrer sa fecondité capable de nourrir tout le monde. C'est dans cette pensée que S. Clement Alexandrin a appellé IESVS , *mamillam Patris* , la mammelle du Pere Eternel , parce que le Pere , en enuoyant son Fils , a fait descendre la vie sur la terre. Mais c'est pour nous montrer que nous deuous tirer de ce diuin objet les graces & la vie , qu'il nous applique à proportion , commé les enfans succent le lait dans le sein de leur mere. Comment est-ce que les enfans se nourrissent ? Il y a deux actions , l'vne du costé de la mere ,

Clem.  
Alex.  
lib. 1.  
Pædag.  
cap. 6.

qui n  
à son  
fait c  
l'aut  
lait m  
le lai  
con  
man  
man  
le vi  
que  
hum  
uren  
mais  
& la  
tua  
ueur  
nou  
lait  
dan  
nou  
cati  
con  
No  
ima  
Ha  
à d  
esp  
plic  
app  
in  
tez  
mo  
qu

qui ne se contentant pas de presenter la mammelle à son fils, verse encore le lait en sa bouche, elle fait de son costé quelque effort pour cela; mais l'autre est du costé de l'enfant, qui attire à soy le lait mesme. Comment est-ce que nous receuons le lait de la grace? c'est par le moyen de nostre connoissance: D'où vient que S. Bernard exprimant cette pensée de l'Espoux, où il dit que les mammelles de son Espouse sont plus douces que le vin: *Meliora sunt vbera tua vino*, nous apprend que le vin signifie les sciences & les connoissances humaines, qui ont beaucoup de faste; & qui enyurent la raison au moment qu'elles l'éclairent; mais que le lait signifie la connoissance de IESVS, & la douceur de ses Mysteres; *Meliora sunt vbera tua vino scientia secularis*. Il est vray que le Sauueur est comme vne bonne mere, & se presente à nous, agissant de son costé pour nous donner ce lait de sa connoissance: Il est vray qu'il l'a versé dans nos esprits par ses graces; mais il faut que nous agissions de nostre costé, & que par l'application de nos esprits nous attirions à nous ses connoissances, & que nous disions avec l'Apostre: *Nos autem gloriam Domini speculantes, in eandem imaginem transformamur à claritate in claritatem*. 2. Cor. 3.

Ha! que les hommes du monde se laissent porter à des curiositez inutiles, qu'ils appliquent leurs esprits à des objets indifferens; pour moy ie m'appliqueray à connoistre IESVS, ie m'étudieray à apprendre ses veritez & ses mysteres, *De claritate in claritatem*. Ie parcourray ses differentes veritez, ie les pratiqueray, & m'éleueray par leurs moyens de perfection en perfection, iusqu'à ce que par la pleine connoissance de ses veritez, ie

Cant. 1.

Bernar.  
serm. 9.  
in Cant.

fois transformé dans sa mesme image ; Ce doit estre l'étude d'un Fidele, & tout le soin des Chrestiens, l'excellence de cet objet le merite, les liaisons de nos ames avec IESVS le demandent ; mais encore nous y sommes obligez par la necessité de le connoistre.

III.  
POINT.

C'est icy le grand motif qui anime toutes les actions des hommes ; la raison ne delibere point, quand elle est necessaire. La necessité, disoit un Ancien, a inuenté toutes sortes d'Arts ; ce n'a pas esté la simple curiosité qui en a esté le principe, mais l'interest venant à se ioindre à cette curiosité, nous en a donné la connoissance, en appliquant les premiers esprits à l'inuention des sciences ; Ils les ont recherchées avec ardeur, & ils les ont cultiuées avec soin, parce qu'ils les ont iugées necessaires, ou pour la conseruation de leur vie, ou pour l'augmentation de leurs richesses. Et si les necessitez temporelles ont eu ce pouuoir sur les esprits des hommes de les appliquer à des études assez souuent inutiles, quelle impression doit faire la Foy sur la raison d'un Chrestien, pour l'obliger à étudier IESVS, veul l'assurance qu'il a que la connoissance de cet objet est absolument necessaire à son salut & à son eternité ? Ha ! que ce motif est puissant pour émouuoir toute la terre avec d'autant plus de raison & de necessité, que tout nostre salut dépend de luy. Ce que vous verrez en considerant, 1. Que la connoissance de IESVS est absolument necessaire à un Chrestien pour son salut : 2. Que cette étude est necessaire, puisq'on par son moyen nous apprenons à le connoistre.

1. Mettons au iour ces deux veritez, & présupposons un principe de Foy & de Theologie ; C'est

que  
la glo  
telle  
peut  
bles  
condi  
solun  
gile ?  
salut  
& q  
nous  
pas.  
rum  
quoy  
siez  
uoyé  
sance  
posse  
le C  
cet o  
comp  
causé  
méce  
tous  
medi  
receu  
conu  
bien  
faire  
Iusq  
remo  
temp  
core  
ne d

que comme Dieu nous appelle gratuitement à la gloire, il peut apposer pour cette liberalité telle condition qu'il plaist à sa Prouidence; il peut ordonner les moyens qu'il iuge conuenables à sa gloire & à ses desirs; & deslors ces conditions d'elles mesmes nous deuiennent absolument nécessaires. Or, que nous dit l'Euangile? il nous apprend que Dieu a attaché nostre salut à la Foy & à la connoissance de I E S V S, & que c'est vne condition qu'il demande pour nous donner cette faueur qui ne nous appartient pas. *Hæc est vita æterna vt cognoscant te Deum verum, & quem misisti Iesum Christum*: C'est en quoy consiste cette eternité, que vous connoissiez mon Pere Eternel & son Fils qu'il a enuoyé. C'est pour dire que cette double connoissance est absolument nécessaire pour arriuer à la possession de la vie, qui nous est préparée dans le Ciel: Car soit que le Pere Eternel ait étably cet ordre pour faire honorer I E S V S, & pour recompenser ses humiliations, en voulant, qu'à cause qu'il auoit caché sa gloire & qu'il auoit esté méconnu de tous les hommes, il fust connu de tous les predestinez: Soit parce qu'ayant esté le mediateur de tous les hommes, il estoit iuste qu'il receust le fruit de la redemption, en le faisant connoistre à ceux qui luy estoient obligez d'vn bien si considerable: Dieu a voulu rendre nécessaire & indispensable la connoissance de son Fils: Iusques-là, disent les Theologiens, qu'il a fait remonter cette nécessité mesme sur les premiers temps, qui ont precedé sa venuë, lors qu'il étoit encore entierement caché; quoy que pour lors Dieu ne demandât pas vne connoissance expresse &

distincte de tous les mysteres de IESVS ; il est neantmoins asseuré que tous les Patriarches de l'ancien Testament ont eu quelque connoissance du Sauueur par la Foy , & ont esté instruits de ce Messie qui deuoit venir : Abraham se réjouit dans la veüe de l'attente du Sauueur , & les Peres disent qu'Adam mesme , dans le sommeil mystereux que Dieu luy enuoya apres sa creation , eut reuelation de ce mystere. Bien plus dans le temps de la Loy de grace où IESVS a paru & porté ce nom , disons avec l'Apostre qu'il n'y a point de nom sous le Ciel qui nous puisse sauuer , que celuy de IESVS , comme répandu dans nostre Foy , dans nostre esprit , & dans nostre connoissance.

2. D'où suit vne seconde necessité , c'est qu'il faut necessairement qu'un Chrestien qui a la raison , fasse des actes de Foy & de connoissance de IESVS pour estre sauué ; non seulement parce que ces actes sont conuenables par eux-mesmes ; mais parce que ce sont des dispositions necessaires pour tous les moyens de salut , que les hommes peuuent prendre ou esperer. On ne peut estre ny iustificié ny sauué que par l'usage des Sacremens , ou par les actes des vertus , comme des actes de contrition ou de penitence : Or , pour faire ces actes , il faut necessairement connoistre IESVS. Il y a deux sortes de connoissances , les vnes sont des actes de Foy , comme ie croy en IESVS ; les autres sont des actes surnaturels qui la suiuent , & qui sont comme compris dans celle-là ; comme ie croy que IESVS est mort pour nous ; donc ie dois connoistre ce IESVS. Ces connoissances doiuent estre comme des flambeaux , qui con-

diste  
tion  
que  
du  
com  
son  
que  
de f  
& p  
re ;  
doiu  
prou  
Sau  
Pon  
lum  
cœu  
mar  
res.  
app  
peu  
tudi  
sou  
d'es  
Foy  
dan  
cess  
don  
le M  
de  
nea  
fair  
ver  
ten  
auc

doivent nostre volonté par les actes de contrition, d'esperance, & d'humilité. Vous voyez que tous les actes publics s'expriment au nom du Roy, toutes les monnoyes qui seruent au commerce, sont marquées de son coin & de son Image. Disons donc, que toutes les actions que nous faisons, doiuent estre comme grauées de son Image pour auoir commerce dans le Ciel, & pour auoir la valeur & la marque necessaire; elles doiuent porter le nom de IESVS; elles doiuent estre grauées de son sceau; elles doiuent prouenir de la Foy & de la connoissance du Sauueur; & chacun peut dire avec l'Espouse, *Pone me vt signaculum super cor tuum, vt signaculum super brachium tuum*: Que les pensées de nos cœurs & les actions de nos mains doiuent estre marquées de ses impressions & de ses caracteres. Mais comment est-ce qu'un Chrestien peut apposer vn caractere à ses actions? Comment peut-il vser de cette Foy pour son salut, s'il n'étudie IESVS, s'il n'apprend à le connoistre: Je soustiens que cette estude & cette application d'esprit est necessaire pour bien faire les actes de Foy: & pour les faire plus facilement. 1. C'est dans cette occasion que cette demande est necessaire, *qui est hic*? Car bien que la Foy soit vn don de Dieu, bien que le Saint Esprit en soit le Maistre, & que souuent il supplée au deffaut de l'esprit & de l'entendement des hommes, neantmoins communément il faut apprendre à faire des actes de Foy, il faut apprendre ces veritez: Quel moyen de faire des actes de penitence ou de contrition? Comment voulez-vous auoir des lumieres, si vous n'appliquez vostre

Cant. 8.

Matth.

21.



esprit & vostre connoissance à cet objet ? 2. Cette estude & cette application est encore necessaire pour faire facilement ces actes ; nous auons besoin & comme necessité de faire souuent des actes de Foy dans toutes les actions du Christianisme : Comment est-ce que nous pourrons acquerir cette facilité de les faire , si nous n'estudions IESVS , & si nous ne pratiquons ses instructions ? Il faudra , par exemple , faire vn acte de contrition ou d'affection surnaturelle pour obtenir le pardon de vos pechez ; il faut principalement que vous entendiez mesme le motif de vostre contrition , que vous decouviez le merite de IESVS que vous auez offensé , & que vous connoissiez qu'il a versé son Sang , pour exciter vostre contrition. Helas ! comment voulez-vous qu'un homme , qui ne parle iamais de IESVS , qui ne iette iamais les yeux sur cet objet , qui ne se met pas en peine de le connoistre , puisse en vn moment , & tout d'un coup , appliquer son esprit à cette vertu extraordinaire ? Dieu peut suppléer par sa grace , ie l'auoie ; mais dans l'ordre commun , cela n'arriue pas souuent ; nos esprits sont trop attachez aux sens , nous sommes trop accoustumez aux objets sensibles , nous auons de la peine à rentrer au dedans de nous-mesmes , & à nous appliquer aux ohjets surnaturels : Ce sont pour ce Chrestien des pensées imaginaires , des promesses inconnues , où il n'a pas d'habitude. Que fera-t'il dans cette occasion ? Il dira comme Dauid à Saül , quand il luy presenta ses armes pour combattre contre Goliath , *Vsum non habeo* : Je n'ay pas l'usage de ces armes , elles sont propres pour vaincre , elles sont fort belles , elles sont de

x. Reg.  
15.

bonne trempe & fort claires ; mais ie suis vn pauvre Pasteur , qui n'ay iamais manié que la houlette ; pardonnez-moy , grand Prince , ie ne scaurois m'en seruir , veu que ie n'en ay iamais eu l'vsage. Nous sommes appelez pour combattre le Monde & le Demon : L'Eglise nous preste ses armes , que tous les Saints ont empruntées de la foy & de la connoissance de IESVS : *Hæc est victoria*, 1. Ioan. *quæ vincit mundum fides nostra*. Que dira vn Chrétien lasche & negligent ? *Vsum non habeo* : Ie ne scaurois me seruir de ces armes , ie n'en ay pas l'vsage , ie ne m'en sers presque iamais. Il faut rentrer dans foy-mesme , il faut s'appliquer serieusement à IESVS ; c'est ce que ie ne fais iamais , c'est vne science que ie ne scaurois apprendre , *Vsum non habeo*. Donc par la mesme necessité qui nous oblige à connoistre IESVS , & par la foy , & par la connoissance , nous sommes obligez à l'appliquer , & à faire souuent des actes de cette vertu : Car comme ces actes sont necessaires , il ya vne seconde necessité de les faire. Les armes sont necessaires pour se deffendre & pour attaquer , & par vne consequence de cette necessité , il faut apprendre l'art de s'en seruir , & d'appliquer nos esprits à la connoissance de cet objet si excellent & si releué : *Sapientis oculi in capite eius*, Eccl. 2. dit l'Ecclesiaste. Le Sage a les yeux en la teste. Que veut dire cela , demande S. Gregoire de Nyffe ? & où a-t-on veu des hommes qui ayent les yeux aux pieds , aux talons , ou en quelqu'autre endroit , qu'à la teste ? Les monstres , qui ne se voyent pas dans la nature des hommes , sont assez connus dans la morale des Chrestiens : La differente situation des yeux dont il parle , se prend des

Gregor.

Nyss.

hom. 5.

in Eccle.

sastic.

différens objets qu'on regarde ; si vous appliquez vos yeux aux choses de la terre, si vous pensez souuent aux interets des choses du monde, qui ne sont que vanité, vous auez les yeux aux pieds, parce que vous les portez sur des objets qui doiuent estre foulez aux pieds, & qui tiennent le dernier rang. Mais qu'est-ce que porter les yeux à la teste ? c'est les porter sur IESVS, qui est nostre Chef, qui doit occuper la premiere place dans nostre esprit, & la plus eminente : *Sapientis oculi in capite eius.*

CON- C'est là où i'appelle aujourd'huy vos yeux,  
CLV- c'est à l'estude de cet objet que i'inuite vos curio-  
SION. sitez, & ie souhaite de pouuoir attirer dans vos  
cœurs, ce qui fit émouuoir dans la ville de Ierusalem toute vne populace, pour vous obliger à demander qui est-ce ? *Quis est hic ?* puisque c'est vn objet si excellent en luy-mesme, qu'il a de si grandes habitudes avec nous, & dont la connoissance nous est si necessaire. Je n'imagine qu'il n'y a personne de nous qui puisse ignorer que c'est la premiere obligation du Christianisme, & la plus importante à nostre salut : Mais si nous auons assez de lumiere pour connoistre nostre deuoir, nous n'auons pas assez de soin pour y satisfaire ; on a beau nous représenter l'excellence de cet objet, qu'il est si vny avec nous, & qu'il est tres-necessaire que nous nous l'appliquions ; nous sommes insensibles à tout ce qu'on nous en dit, & le dernier de nos soins est d'apprendre IESVS. Il me semble que nous pouons dire dans la Chaire de cette Eglise, ce que dit autrefois S. Paul aux Atheniens, à la veuë d'vn Autel, où il Act. 17. y auoit cette inscription, *Ignoto Deo*, à vn Dieu

incon  
où IES  
ce me  
offre  
vray  
mond  
beauc  
sophe  
res &  
noisse  
quent  
iamai  
ignor  
conn  
nous  
deux  
appel  
glige  
les e  
qui e  
vne i  
le m  
lumie  
n'est  
cond  
vns r  
se m  
vne  
fouc  
nos  
lent  
refle  
d'est  
dre

inconnu : Ah ! grand Apofte ! tous les Autels où IESVS est adoré, doiuent aujourd'huy porter ce mefme titre : Mais il y est adoré, mais on luy offre de l'encens ; il y a tant de Prestres ; Il est vray, mais IESVS est ignoré de la pluspart du monde, *Mundus eum non cognouit* : Ioan. i. Je trouue beaucoup de grands esprits, de grands Philosophes, des gens du monde qui fçauent les affaires & les intrigues de la Cour, mais ils ne connoiffent pas IESVS ; c'est à dire qu'ils ne s'appliquent pas à le connoistre, & qu'ils ne pensent iamais à luy. Ah ! Chrestiens, d'où vient cette ignorance ? d'où vient que nous méprifons de connoistre IESVS, apres tant d'obligations que nous luy auons ? Les Theologiens difent qu'il y a deux fortes d'ignorances coupables ; L'une qu'ils appellent ignorance crasse, quand vn homme negligé, & qu'il ne se met pas en peine d'apprendre les choses qu'il est obligé de fçauoir : L'autre qui est plus criminelle, est celle qu'ils appellent vne ignorance affectée ; ignorance de malice, par le moyen de laquelle nous fermons les yeux aux lumieres que nous sommes obligez de voir, pour n'estre pas contraints de les fuiure. Voilà le fecond principe de l'ignorance des Chrestiens ; les vns ne s'appliquent pas à connoistre IESVS, ils ne se mettent pas en peine de demander qui il est par vne criminelle indifférence d'esprit ; Ils ne se foucient pas mefme de leur salut, ils regardent nos Myfteres avec vn cœur negligent ; ils n'y veulent pas donner vn quart-d'heure d'estude & de reflexion pour penser à Dieu : Ils ne laiffent pas d'estre criminels, parce qu'ils negligent d'apprendre ce qu'ils font obligez de fçauoir. Mais il y en

a d'autres qui ont vne ignorance affectée, qui ne veulent pas connoistre IESVS, de peur d'estre obligez de le craindre; qui fuyent la connoissance comme importune au dessein qu'ils ont de perseverer dans leurs pechez, & de ne resister iamais aux sentimens de leurs passions; & qui enfin ne cherchent rien tant au monde, que d'ignorer la verité de IESVS. *Ignoto Deo*. C'est pourquoy dans la conclusion de ce discours, ie vous diray ce que

Act. 17. l'Apostre dit aux Atheniens: *Quod ergo ignorantes colitis, hoc ego annuntio vobis. Ergo*: Donc pour la gloire de mon Dieu, & pour vostre salut, ie vous annonce auourd'huy ce que vous ne voulez pas connoistre, afin qu'il vous soit impossible de ne le pas sçauoir: Ie vous marque seulement trois moyens de le connoistre, trois endroits où vous le pourrez trouuer; & ce sera, 1. dans les bonnes lumieres, 2. dans les instructions, 3. Dans vous-mesmes: Le premier, par l'usage de vos yeux: Le second, par l'usage de vos oreilles; & le troisieme, par l'usage de vos esprits. Vsez de vos yeux pour lire les Liures, pour interroger ces Oracles inanimez qui enseignent IESVS, qui communiquent à tout le monde la lumiere de l'Euangile, qui nous peuuent instruire parfaitement: C'est vn honneur à des Chrestiens d'auoir des yeux pour lire ces Liures; c'est vne honte à vn Chrestien d'auoir des yeux pour lire des Liures inutiles, dangereux & impies, qui luy apprennent des choses qu'il ne doit iamais sçauoir, & qu'il n'en ait pas pour l'Euangile de IESVS, & pour la science de son salut. Vsez de vos oreilles pour écouter la parole de Dieu, comme la chose la plus necessaire; c'est là où il vous dira luy-mesme

par

par la bouche de ses Ministres qui il est, *Quis est hic?* 3. Vsez de vos esprits pour trouver I E S U S dans vos esprits mesmes, dans vostre Foy & dans vos actions; ce doit estre vostre modelle, & retenez que le vray moyen de se sauuer est de le connoistre en luy-mesme, de refléchir souuent sur luy; ce doit estre nostre exercice sur la terre, comme c'est l'exercice des Saints dans le Ciel, où nous conduisent, &c.





P R E M I E R

## S E R M O N

POVR LE II. MERCREDY

D E C A R E S M E.

Viri Niniuitæ surgent in iudicio cum generatione ista, & condemnabunt eam, quia pœnitentiam egerunt in prædicatione Ionæ. *Matth. 12.*

*Les habitans de Ninive se leueront au iour du Jugement contre cette generation, & ils la condamneront, parce qu'ils ont fait penitence, après auoir entendu la predication de Ionas. En S. Matthieu, chap. 12.*



E n'est pas assez d'auoir la Foy, & d'auoir donné créance à l'Euangile, pour meriter la gloire de cette Foy & de cette créance; mais nous deuous entrer encore dans l'esprit de Iesvs, & voir aujourd'huy comme il condamne les Iuifs par les exemples des Niniuites, & comme si d'un costé il loüe la penitence de ceux-cy, il reprend l'impenitence de ceux-là: Ainsi nous pouuons repre-

po  
sente  
vne a  
penit  
vne f  
pas v  
sieurs  
ajou  
Loy d  
Loy  
soyon  
parois  
la veu  
la ter  
cœur  
cet A  
entro  
doit e  
par se  
deman  
que r  
Aue

V  
les pe  
se son  
ont c  
attiré  
eu le f  
Sente  
honn  
nels,  
cre,  
mort

pour le II. Mercredi de Carefme. 323

ſenter le Iugement comme vne conſolation, & vne aſſurance pour les pecheurs qui auront fait penitence de leurs crimes ; mais auſſi comme vne funeſte execution contre ceux qui n'auront pas voulu ſe ſeruir de ce remede. C'eſt, Meſſieurs, ſous cette idee que ie vous repreſente aujourd'huy ce Iugement de Dieu, comme vne Loy qui condamne les criminels, & comme vne Loy qui abſoud les penitens : Soit que nous ſoyons criminels ou penitens, nous y deuons paroître vn iour. Mais afin de ne trembler pas à la veüe de ce Iugement vniuerſel deuant toute la terre, tremblons tous les iours dans noſtre cœur à la veüe de noſtre conſcience ; préuenons cet Arreſt rigoureux par les yeux de la Foy, & entrons dans la pratique de la Penitence, qui doit eſtre noſtre ſeul refuge : C'eſt le S. Eſprit par ſes graces qui nous doit inſpirer ces ſentimens, demandons-luy par les merites de la Vierge, que nous ſalüerons avec l'Ange, en luy diſant :  
*Aue Maria.*

**V**N des grands deſſeins de Dieu au dernier Iugement, ſera de conuaincre ſenſiblement les pecheurs qui meritent d'eſtre damnez, & qui ſe ſont perdus par leur faute ; Ou parce qu'ils ont commis volontairement les pechez qui ont attiré ce Iugement ; Ou parce qu'ils n'ont pas eu le ſoin de préuenir la rigueur de cette derniere Sentence. Il n'en eſt pas ainſi des iugemens des hommes ; quand vn Iuge condamne des criminels, il ſe met fort peu en peine de les conuaincre, & de leur perſuader qu'ils ont merité la mort : Ou parce qu'il luy eſt fort peu impor-



tant de iustifier la Iustice dans les sentimens des coupables, qui ont toujourns quelque chose à reprendre dans les Arrests qui les condamnent : Ou parce que la conuiction des condamnez n'est pas necessaire à l'execution des Arrests ; quoy qu'ils se croyent innocens, on ne laisse pas de les faire mourir : Mais vous rencontrez deux differentes raisons dans la Iustice de Dieu, pour lesquelles il veut conuaincre les hommes quand il les condamne : De son costé il veut iustifier la Iustice, & oster à ces malheureux tous les sujets de se plaindre ; il veut qu'ils auoient qu'il est iuste : *Vt iustificeris in sermonibus tuis, & vincas cum indicaris* ; afin que vous soyez instruit, que vous paroissiez iuste dans vos reprehensions, & dans les rigueurs de vos Arrests, & que lors que vous ferez ce iugement, vous triomphiez dans les executions des plus coupables : De plus du costé du pecheur cette conuiction est necessaire pour l'execution des Arrests du Iuge, afin qu'il soit veritablement damné : Et la raison en est, parce qu'une grande partie de la condamnation & des peines de l'enfer consiste dans cette conuiction, si vn damné auoioit qu'il est damné par sa faute : S'il pouuoit se persuader qu'il n'a pas merité ce supplice, & qu'il n'a pas pû le préuenir, il ne seroit pas tout-à-fait malheureux, il auroit quelque adoucissement dans ses peines, & il se consoleroit dans son innocence : Mais ce qui fait vn enfer secret dans son cœur, tandis que la Iustice de Dieu en fait vn sensible au dehors de luy-mesme, c'est qu'il dit le contraire, & qu'il auoüé qu'il a merité ce supplice :

Pf. 50.

p  
& c  
emp  
ctior  
la se  
qu'il  
abso  
Iuge  
uain  
s'en  
com  
uain  
des  
uer  
pour  
pech  
O  
malh  
luy-  
tre  
du n  
resist  
pû v  
pour  
loisir  
dent  
natic  
surpr  
sans  
pas f  
auert  
impo  
son v  
excus  
malh

*pour le 11. Mercredy de Carefme. 325*

& c'est pour cette raison que I E S V S à ce iour employe tous les moyens pour faire cette conuiction, cette enqueste, & à sa iustification, & à la feuerité de sa Iustice. Mais ie trouue encore qu'il fait deux sortes de Iugemens; vn Iugement absolu, & vn Iugement de comparaison: 1. Vn Iugement absolu où il condamne, & où il conuainc le pecheur seulement par luy-mesme, sans s'en rapporter au dehors: 2. Vn Iugement de comparaison, quand il le condamne & le conuainc en la présence des Saints, & par l'exemple des autres; C'est pour ce sujet qu'il fera souleuer les Niniuites pour conuaincre les Iuifs, & pour condamner l'impenitence des impies & des pecheurs.

*Distinction  
du des-  
cours.*

On estime communément qu'un homme est malheureux par sa faute, & qu'il est coupable luy-mesme de son malheur, quand il se recontre deux circonstances: 1. Quand il a esté auerty du malheur qui le menaçoit, & qu'il a pû luy resister, ou mesme le préuenir: 2. Quand il a pû vser des moyens & des remedes necessaires pour préuenir ce mal, & qu'il en a eu tout le loisir; Cette connoissance & ce pouuoir le rendent entierement inexcusable, & font sa condamnation. De mesme que si vn Nautonnier a esté surpris sur la mer par vne tempeste inopinée, sans qu'elle ait donné aucun présage, & n'aye pas sceu le moyen de la préuenir; Ou si après les auertissemens & les connoissances, il luy a esté impossible de préuenir cet orage, & le débris de son vaisseau; certes tout le monde dit qu'il est excusable dans son naufrage, & on l'estime plus malheureux que coupable: Mais s'il a ouï siffler

I.  
POINT.

les vents , & gronder la tempeste long-temps auant qu'elle arriuaft : s'il auoit eu le gouuernail à la main , & toutes choses necessaires pour s'en deffendre , personne ne le plaindra , au contraire tout le monde le blasmera & le condamnera comme coupable. C'est à cette mesme condition qu'un Chrestien impenitent sera conduit au Iugement de Dieu , & sera conuaincu d'auoir fait vn malheureux naufrage. 1. Il a esté auerty de cette derniere tempeste qui le menaçoit : 2. Il a esté instruit des moyens de l'éuiter par l'usage de la penitence : 3. Il a pû prendre les moyens. Il l'a sceu , il l'a pû éuiter : C'est de cette connoissance & de ce pouuoir qu'il sera conuaincu au Iugement , & conuaincu seulement par luy-mesme.

1. Il n'est rien que les pecheurs veulent tant ignorer que le dernier Iugement , quoy que Dieu veuille qu'ils ne connoissent rien dauantage que ce dernier iour , *Auferuntur iudicia tua à facie eius*. Il oste de deuant ses yeux la pensée de vos Iugemens pour deux fins : L'une pour vous offenser plus librement , & perseuerer plus facilement dans son crime : L'autre afin que par après , quand il sera condamné au Iugement , il puisse auoir quelque excuse , en disant , ie ne l'auois pas sceu. Mais pour nous conuaincre , disons que Dieu employe toutes ses lumieres , pour nous auertir de ce dernier malheur , que mesme il veut mettre vn frein à nos libertez , & vn motif efficace à nostre penitence ; *Attende iudicia mea ut te pœniteat* , dit S. Ambroise : Et S. Augustin : *Propterea se Iudex venturum minatur , ut non inueniat quos puniat cum venerit*.

Ambr.  
Aug.  
ser. 109  
de tēp.

I E S  
iuge  
uie  
suj  
si c  
que  
nec  
apr  
mē  
troi  
don  
nat  
de l  
de  
ce  
Da  
con  
par  
l'im  
ce f  
tion  
pec  
pou  
mer  
ces  
éter  
stic  
bea  
stra  
les  
nor  
ce  
2.  
de

*pour le II. Mercredy de Carême. 327*

**I**ESVS nous auertit luy-mesme qu'il viendra iuger les hommes, afin que tout le monde préuenne ce Iugement, & qu'il ne trouue pas de sujet de lancer les foudres de sa Sentence. Mais si ce premier dessein ne réüssit pas à l'égard de quelques pecheurs, il a vne autre intention de necessité & de ressource, c'est qu'il pretend par après les rendre inexcusables de ce Iugement mesme, dont il les a auertis. En effet nous auons trois lumieres capables de préuenir le malheur dont nous sommes menacez, Les lumieres de la nature, Celles de la raison, Celles de la Foy & de l'Euangile. C'est à ces trois sortes d'yeux, ou de connoissances, que Dieu donne des auis de ce dernier Iugement pour le rendre connu. 1. Dans la nature nous auons les remords de nostre conscience, qui fait au dedans de nous-mesmes par auance vn Iugement secret, & qui conserue l'image de ce dernier Iugement en elle-mesme: ce sont des tribunaux, des témoins, des accusations, & des iugemens contre ceux qui sont en peché: D'où nous pouuons tirer vn argument pour celuy qu'il fera à ce iour par ce raisonnement de saint Chrysostome; si dans les consciences des pecheurs il a voulu conseruer les caracteres de ses Arrests, & s'il s'y trouue vne Iustice naturelle pour les punir, il s'en trouuera beaucoup plus dans ce tribunal, où elle paroistra avec pompe pour les conuaincre, & pour les condamner par vn Arrest solemnel qu'il prononcera dans ce iour, pour faire éclater sa Iustice, dont la nostre n'est qu'vne legere copie. 2. Mais puisque les hommes rejettent les remords de la conscience, Dieu nous a donné la raison

Pl. 4.

Iusti-  
nian.

pour prévenir à la verité tous les malheurs ; mais principalement pour nous auertir de ce dernier qui nous menace : *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine* : Seigneur vous avez marqué vostre lumiere sur nos esprits. Vne autre version porte, *Vexillum*, vostre étendard ; parce que ce n'est pas seulement vne clarté & vne lumiere qui nous decouure les fonctions de nostre Iuge ; mais c'est encore vn étendard qui sert à nous conduire ; puisque cette mesme raison, qui nous montre Dieu, nous donne des auis certains qu'il fera ce Iugement : Car s'il y a vn Dieu, il est iuste ; s'il est iuste, il recompensera les bons, & punira les méchans : S'il doit punir les vns, & recompenser les autres, il doit donc examiner leurs differentes actions, il les doit iuger, il les doit louer ou condamner, pour reparer les droits qu'il a perdus injustement dans les affectations des hommes : Il y aura donc vn iour destiné pour ce dernier reglement. Il n'en a pas falu dauantage pour instruire les Payens par les sentimens & par les lumieres de la nature & de la raison ; en mesme temps qu'ils ont connu vn Dieu, ils ont connu ce Iugement ; tellement que par ces seuls flambeaux ils estoient instruits qu'ils seroient punis, non seulement pour n'auoir pas adoré sa Majesté & sa grandeur ; mais encore pour n'auoir pas éuité sa Iustice. 3. Mais enfin Dieu a ajoûté les lumieres de la Foy, à celles de la nature & de la raison, pour éclairer les Chrestiens. Tout l'Euangile est plein des menaces du dernier Iugement, & nous pouuons dire que de toutes les veritez de nostre Foy, c'est celle qui est la plus évidente, & dont nous

pour le II. Mercredy de Carefme. 329

deuons estre les plus conuaincus ; non seulement parce que IESVS l'a reïteré plus souuent , & sous des termes tres-expressifs ; mais parce que toutes les ames viendront receuoir l'Euangile à ce dernier iour par vne belle raison de saint Augustin. Comme Dieu nous a prédit beaucoup de choses, nous pouuons iuger de ce qui n'est pas encore arriué par les preuues des choses qui ont esté accomplies ; la mesme bouche qui nous a presché le Iugement, nous a annoncé la venue de IESVS, son Incarnation, sa Naissance & sa Mort : IESVS mesme de la mesme voix, dont il nous a parlé de ce iour, nous a prédit la fondation de l'Eglise. Toutes ces choses sont arriuées, c'est pour nous faire voir donc que nous deuons croire par vne mesme infaillibilité, qu'il arriuera ce qui reste ; & comme ce dernier Iugement est le plus important de ses principes, nous le deuons tenir infaillible. *An fieri potest, vt qui in tantis verus apparuit, de die iudicij mendax sit ?* Illustre verité que IESVS nous decouure avec éclat, afin que nous preuoyions cette assurance de nous-mesmes : mais dont il se seruira vn iour à ce Iugement pour nous condamner, si nous n'auons pas vsé de ces lumieres. Oüy, Dieu rallumera pour lors les flambeaux de la Nature, de la Raison & de l'Euangile, pour conuaincre les Chrestiens qu'il auoit aduertis ; il changera ses predications en anathêmes ; & ce qu'il a dit pour les instruire, il le dira pour les condamner : Car ou nous auons crû les menaces de ce Iugement, ou non : Si nous n'auons pas adjoûté foy à ces Oraeles, nous serons infailliblement damnez ; Et si nous auons crû les menaces, nous sommes en-

Aug.  
serm.  
31. de  
verb.  
Dom.

core inexcusables de ne les auoir pas voulu preuenir; veu mesme que nous auertissant de ce malheur, il nous a donné les remedes & les moyens de l'éuiter.

Matth.  
4.

2. Car le mesme Euangile qui nous annonce le Iugement, nous presche la Penitence, comme vn moyen necessaire pour en preuenir la rigueur, & nous le rendre fauorable; & mesme il se sert des rigueurs du Iugement pour nous persuader la Penitence: *Pœnitentiam agite, appropinquat enim regnum calorum.* En quoy vous remarquerez vne belle difference qu'il y a entre les Prophetes de Dieu, qui annoncent les maux à venir, afin seulement qu'on les sçache, & les menaces qu'il fait, afin qu'on éuite ces maux: Quand Dieu prédit seulement les maux qui doiuent arriuer aux hommes, sans qu'il ait dessein de les auertir pour preuenir ces orages; il annonce seulement ces maux, mais il n'enseigne pas les remedes; il n'exhorte pas à s'en seruir: Mais quand Dieu menace les pecheurs à dessein qu'ils preuenient les maux dont il les menace, il leur enseigne les moyens de rendre ses menaces inutiles; & en cela il est semblable à vn Medecin qui fait des prognostiques differens, suiuant les differentes dispositions des malades: Quand le malade est desesperé, & qu'il ne veut pas de secours, ou qu'il n'est pas en estat d'en receuoir, il dit seulement le danger, mais il n'ordonne pas de remedes: Mais quand il veut guerir le malade, il luy annonce son danger, & il luy ordonne des remedes; & s'il luy prédit les éuenemens de sa maladie, ce n'est que pour l'obliger de prendre les moyens de sa guerison.

pour le II. Mercredy de Carefme. 331

C'est avec cette intention de bonté & de misericorde que IESVS nous menace du Iugement, afin que nous prenions le soin de nous en deffendre; c'est pourquoy il adjoûte incontinent le moyen, qui n'est autre que l'usage de la Penitences: Il ne se contente pas de nous decouvrir les maux, il nous exhorte à prendre les remedes; il employe mesme les rigueurs de ce Iugement, pour nous obliger par ces craintes à nous servir de ces moyens. En effet, c'est sous cette excellente idée, & sous cette qualité, que les Peres nous representent la Penitence, comme vn moyen non seulement efficace, mais necessaire pour prévenir le dernier Iugement & le rendre fauorable: La raison est, parce qu'elle va esteindre toutes les rigueurs dans leur source. Mais pour nous faire entrer dans vne apprehension de ce Iugement de Dieu, il faut sçauoir que les reprouuez verront sortir trois clartez de la face de IESVS, qui leur rendront ce iour effroyable, parce qu'il leur decouurira la grandeur des pechez commis, la grandeur de sa colere presente, & la grandeur des peines à venir. Ne sçauons-nous pas que la Penitence efface les pechez des hommes, qu'elle appaise la Iustice de Dieu, qu'elle prévient par des rigueurs volontaires, les peines dont la Iustice de Dieu doit punir les crimes des hommes? D'où vient que Tertullien luy donne vn beau nom, qui explique admirablement le rapport qu'elle a au Iugement, quand il dit: *Pro Dei indignatione fungitur*, qu'elle tient la place de la Iustice, & qu'elle fait ses fonctions par auance & avec facilité. Considerez ce que fait la Iustice de Dieu au Iugement: Elle fait quatre actes;

Tertul.  
de Penit.



Elle examine le pecheur ; Elle le conuainc ; Elle le condamne ; Elle le punit. Mais , mon Dieu , ce que vous ferez à ce iour sur vostre Tribunal , & par les Arrests de vostre Iustice , la penitence le fera par nous - mesmes dans le thrône de vostre bonté , où pour ainsi parler , vn homme se iuge soy - mesme , où il fait vostre iugement avec cette difference , mon Dieu , que ce que vous faites sur luy par contrainte , il le fera volontairement , & qu'ainsi que vous tirez de là vne gloire formidable , le penitent vous rendra cette gloire digne de vostre amour , conformément à vostre intention. C'est dans l'exercice de cette vertu où l'homme s'examine soy - mesme , comme s'il paroissoit deuant Dieu , & qu'il luy demandât compte de ses actions , pour luy faire souffrir par luy - mesme les peines qu'il a méritées : C'est là où il s'accuse non seulement en secret & en luy - mesme ; mais pour imiter la confusion publique de ce Iugement , il dira ses pechez à vn Confesseur , & c'est là où il se condamnera par la douleur qu'il conceura des pechez passés , & par la retractation des injustices qu'il a commises ; c'est enfin où il se punira soy - mesme , & où il prononcera cet Arrest de separation des occasions dangereuses , *Discedite à me* ; Ha ! occasion , compagnie , retirez - vous de moy. Qu'arriuera - t - il de ce Iugement anticipé , sinon que le dernier sera fauorable ; puisque IESVS - CHRIST viuant avec nous sur la terre , nous a assuré par ses promesses que si nous nous iugeons nous - mesmes , nous ne serons pas iugez ? Dieu ne punit pas deux fois vn mesme crime , il ne le punit pas par Arrest ,

s'il l'a trouué puny par la penitence.

C'est avec ces connoiffances que les Chrétiens iront au iugement de Dieu, mais Dieu les fera reuenir pour feruir à la condamnation des pecheurs, qui avec tous ces auantages & ces instructions, n'ont pas cependant fait penitence, & qui n'ont pas vſé de ces remedes, qu'ils ſcauoient eſtre ſi precieux & ſi neceſſaires. Saint Paul dit que Noé condamna le monde, lors qu'il bâtit l'Arche, *Fide Noe aptauit Arcam in Hebr. ſalutem domus ſuæ, per quam damnauit mundum.* 11.

Pour deux raiſons : 1. Parce que d'vn coſté le ſoin qu'il auoit de preparer ce vaiſſeau, eſtoit vne Prophetie du deluge : Saint Chryſoſtome dit que chaque coup qu'il donnoit contre cet Ouvrage, eſtoit vne voix qui auertiſſoit le monde, & diſoit, prenez garde : 2. Parce qu'il preſentoit vn moyen de ſe ſauuer, qui eſtoit de monter dans l'Arche, qu'il faiſoit pour ſauuer ſa famille, & de ſe munir auant que d'eſtre ſurpris par le danger qui les menaçoit. Ces deux raiſons firent la condamnation du monde, d'auoir eſté auerty du malheur, & de n'auoir pas voulu ſe ſeruir du remede propre pour l'éuiter. Ha ! quand I E S V S dans l'Euangile menace du Iugement, & qu'il en auertit les pecheurs, ce ſont iuſtement les auis & les moyens qu'il nous prepare pour nous ſauuer ; vous negligez de vous en ſeruir, il ſe ſeruirá donc de ces lumieres au Iugement dernier pour vous condamner.

3. Et ce d'autant plus qu'avec ces connoiffances de ces maux & de ces remedes, vous deuez eſtre conuaincus que vous auez eu le loifir & le pouuoir

de prévenir ce malheur. 1. Car ce n'est pas assez de connoître vn danger, & le moyen de l'éviter. S'il estoit impossible de nous servir de ces moyens, nous serions excusables de n'avoir pas évité vn mal qui nous seroit inévitable : Mais voyez à quelle condition nous sommes appellez à la penitence ; deux choses sont nécessaires pour la pouvoir pratiquer, l'une est au dehors de nous, l'autre est au dedans de nous-mesmes. Celle qui est au dehors de nous, c'est le temps & le loisir de la faire : Celle qui est au dedans de nous, c'est la liberté & la grace. Nous avons par la bonté de Dieu l'un & l'autre dans le Chrystianisme ; il y a certains avertissemens & certains presages de malheurs, que leur soudaineté rend inutiles pour ne laisser pas vn assez grand interualle entre la menace & le coup, afin de profiter de l'une & de prévenir l'autre ; tel est le signe que donne l'éclair du tonnerre & de la foudre ; il n'y a pas assez de temps entre l'éclair & la foudre pour profiter de cet avertissement, & nous garantir de ce coup : Mais Dieu ne va pas si viste dans l'exécution de sa colere, il nous donne assez de temps pour profiter de ses menaces, & pour prévenir les maux dont il nous a avertis. Si nous considerons le Jugement, à l'égard de tout le monde, il y a six mille ans qu'il luy en donne des presages : Nous pouvons dire que dans sa naissance il a esté auerty de ce dernier iour ; qu'il en a reconnu les avertissemens dans les déluges & dans les embrasemens : Si nous regardons ce Jugement à l'égard de chaque Chrestien ; qu'est-ce que le temps de la vie, qu'un loisir qu'il nous donne pour nous disposer au Jugement dernier :

Il a voulu rendre encore la fin incertaine , pour nous obliger de nous preparer touÿours : Pourquoy cela ? C'est afin que nous nous feruions de ce fauorable loisir pour faire penitence , & pour rendre les inspirations neceffaires au dernier iour du Iugement par vne penfée de reflexion , *Vi* Rupert.  
*nemo impœnitens conqueri audeat tanquam nimium fuerit impatiens* , dit l'Abbé Rupert ; afin que pas vn de ceux que l'impenitence a perdus , n'ait le moindre fujet de se plaindre que Dieu s'est trop hafte pour le punir ; car non feule-ment il a eu affez de loisir pour faire penitence de fes pechez paffez ; mais il en a encore eu le pouuoir de iouir de cet auantage. 2. Il est vray que nous auons befoin & de la grace de Iesus , & de nostre liberte , pour cooperer à cette grace ; mais nous fommes affeurez que Dieu nous a donne l'vn & l'autre ; nous auons la liberte par la nature , & la grace par fa misericorde , & il ne tient qu'à nous de nous en feruir : Que veulent dire ces exhortations que Dieu nous fait à la penitence , & les reproches dont il condamne l'impenitence d'un pecheur ? Ne font-ce pas des marques euidentes qu'il ne tient pas à luy , mais à nous que nous ne nous conuertiffions , & que nous ne nous feruions de ces remedes ? Mais que fignifient ces remords , & ces fyndereses que nous auons apres vn peché commis , & ces mouemens qui blasment nostre lafcheté ? fans doute nous n'aurions pas ces sentimens & ces penfées , s'il nous estoit impossible de faire penitence. Chose eſtrange cependant de voir les questions que l'esprit humain a touÿours faites fur ces deux principes de la grace & de la liber-

té ; ces questions de l'efficacité de la grace , si Dieu la donne à tout le monde , & si elle emporte necessairement ? Ha ! ce sont des inuentions de nostre amour propre pour se flatter dans son peché , & pour trouuer excuse à son crime , pour adoucir les craintes de ce Iugement , & pour preparer des excuses , comme si nous n'auions pas pû éuiter le mal. Non , non , quoy que raisonnent nos esprits , quoy que fasse nostre amour propre , nous ne pourrons iamais persuader à nos consciences , que la cause de nos impenitences vienne du costé de Dieu , & que ce soit par le deffaut de la grace que nous n'auons pû sortir du peché : Apres tant de discours & de considerations , nous sentons vne conclusion en nostre conscience , qui nous dit : Il ne tient qu'à moy que ie fasse penitence , ie me perds par ma faute , ie laisse l'usage des remedes que Dieu m'a mis entre les mains , & dont ie peux me seruir si ie veux.

Mais encore bien que nous pourrions corrompre ce Tribunal secret & interieur , Dieu nous conuainquera au Iugement que nous auons pû faire penitence , que nous auons pû préuenir sa colere , & qu'il y a de nostre imprudence & de nostre lascheté , si nous n'auons pas préuenu ses coups : *Existimasti , iniquè , quod ero tui similis , arguam te , & statuam contra faciem tuam ;* Tu as donc crû que ie te serois semblable , que ie seconderois les desseins que tu auois d'executer ton impenitence ; *Arguam te* , ie te conuaincray. Mais d'où prend-il cet argument ? du pecheur mesme , sans employer d'autres témoins , ie te conuaincray par toy-mesme , *Statuam contra faciem tuam ;*

Pf. 49.  
21.

Je te presenteray à toy ; à toy comme Chrestien , à toy comme coupable , à toy comme instruit par mes auertissemens , & comme préuenu de mes graces , à toy comme negligent de ces graces & de ces auertissemens. Vne autre version porte , *Argumentabor in te* , i'argumenteray contre toy : Quel raisonnement d'vn IESVS à vn damné ? Car , dit-il , celuy qui a esté auerty de ce dernier Iugement , qui a esté instruit des moyens pour le préuenir par la Penitence , & qui a eu le loisir de la pratiquer , & la grace pour la faire , n'est-il pas inexcusable de son malheur ? ne s'est-il pas perdu par sa faute ? ne merite-t-il pas d'estre damné ? Or est-il , ajoûte ce IESVS , que tu as esté auerty de ce Iugement , & que tu l'as pû préuenir : Voilà ta conuiction , c'est ce que t'a dit ta raison , & c'est ce que t'a dit mon Euangile. Bien plus , ie t'ay enseigné les moyens de le préuenir , on t'a parlé de la Penitence aussi-bien qu'à ce Predestiné ; d'ailleurs tu as eu assez de loisir pour la faire , tu as eu trente ou quarante ans pour cela , ie t'ay fait pendant tout ce temps des graces , tu l'as sceu , tu l'as pû ; donc tu es inexcusable , & il faut que tu auoües à la face des hommes & des Anges , que tu merites d'estre damné , & que tu es damné par ta faute. Et ce qui conuaincra encore dauantage l'impenitence , & avec plus de confusion , c'est qu'oultre ce Iugement absolu que Dieu fait des reprovez par eux-mesmes , il ajoûtera vn Iugement de comparaison , & les condamnera par l'exemple des autres : C'est la seconde partie de mon discours.

II. Ce n'est pas que Dieu ait besoin de cette compara-  
 POINT. raifon pour connoître la grandeur de nos pe-  
 chez, ou la diuerſité des coupables; comme il a  
 vne connoiſſance infinie, il voit les choſes abſo-  
 lument en elles-mêmes; mais comme l'imper-  
 fection de nos entendemens fait qu'ils ne voyent  
 pas les choſes, & qu'ils ne les connoiſſent que  
 par comparaifon & par rapport; Dieu ſ'accom-  
 modera à noſtre façon d'entendre pour conuain-  
 cre plus efficacement les reſprouuez; il fera ce  
 Jugement de comparaifon, il les conuaincra, &  
 il les confondra par l'exemple des autres. Les  
 Peres & les Theologiens tirent cette conſequen-  
 ce des paroles du Sauueur, & ſingulierement de  
 l'Euangile de ce iour, où I E S V S dit que les Ni-  
 niuites ſ'éleueront au iour du Jugement contre  
 les Iuiſ, pour condamner leur obſtination &  
 leur impenitence; Pourquoi: c'eſt parce qu'ils  
 ont fait penitence à la prédication de Ionas, &  
 que cependant ceux-cy reſiſtent à l'Euangile de  
 I E S V S, qui eſt incomparablement plus que Io-  
 nas, & qui deuoit d'ailleurs les perſuader: *Ec*  
 Matth. *ecce plusquam Ionas hic.* Ce n'eſt pas, dit ſaint  
 12. Ieroſme, que les Iuiſ doivent conſiderer les  
 Niniuites comme Iuges, & avec cette autorité  
 de iuger qui reſidera eſſentiellement en I E S V S, &  
 qui dériuera par participation ſur les Apoſtres &  
 Hier.in ſur les Saints: *Condemnabunt eam, non ſententia*  
 hoc E- *potestate, ſed comparationis exemplo.* Mais parce  
 nang. que les Iuiſ ſeront condamnés iuſtement par la  
 comparaifon des Niniuites: Ou, comme dit Eu-  
 thymius, vn homme condamnera les autres au  
 Jugement, en ce que ſa vie, & les actions de ſa  
 vie, comparée à la vie & aux actions de l'autre,

le rempliront de confusion. Comment est-ce qu'un pecheur paroistra plus coupable par cette comparaison? C'est que Dieu se seruira de ce Jugement pour conuaincre plus efficacement ceux qui se feront damnez par leur faute. Mais la mesme comparaison qui se fera des Iuifs avec les Niniuites, il la fera à proportion des Chrestiens impenitens, avec ceux qui n'ont pas eu les lumieres de l'Euangile pour préuenir ce Jugement; Il les conuaincra par leurs exemples, & s'en seruira pour les condamner & les rendre inexcusables de s'estre perdus par leur faute. J'ay marqué auparavant, qu'au Jugement les excuses des pecheurs se rapportoient à trois chefs, à ce qu'ils n'ont pas esté aduertis de ce malheur qui les menaçoit, ou qu'ils n'ont pas connu les remedes qui pouuoient préuenir ce malheur, ou qu'ils n'ont pas pû se seruir de ces remedes: J'ay montré que Dieu arrachera trois adueus aux pecheurs pour les conuaincre pleinement qu'ils ont esté aduertis du Jugement, qu'ils ont connu les remedes que Dieu leur auoit preparez dans la penitence, & qu'ils ont pû s'en seruir. Voyons encore comme IESVS arrache aux Iuifs ces excuses par la comparaison des Niniuites, & que par proportion il les arrache à tous les Chrestiens impenitens par la comparaison de ceux qui auront fait penitence.

Comment est-ce que IESVS a condamné l'impenitence des Iuifs par la penitence des Niniuites? C'est parce qu'il a tiré de cette comparaison, que les Iuifs ayant eu plus d'auertissemens & plus de lumieres pour connoistre & pour preuenir les maux qui les menaçoient, ils deuoient plus fidelle-



ment se seruir de ces remedes pour préuenir cē malheur , que ceux qui auoient de moindres connoissances : Cependant n'ayant pas suiuy ces flambeaux , ils en sont plus inexcusables , & méritent d'estre plus damnez. C'est en cela que consiste la force de cette comparaison , qui montre que le defaut de leur penitence ne prouient pas du defaut de connoissance ou d'auertissement , mais de leur impenitence & de leur faute : Car si les Niniuites eussent eu plus de lumieres , le reproche ne seroit pas raisonnable , & l'accusation ne seroit pas conuaincante. En effet voyez les différentes conditions de cette ville & de ce peuple ; Les Niniuites se rendent à la parole de Ionas , c'est à dire à vn Predicateur inconnu , que la tempeste a ietté sur le bord de la mer , qu'vn monstre a ietté sur le sable , & qui paroist encore tout mouillé du naufrage , qui vient menacer vne grande ville de sa ruine prochaine , sans en donner autre marque que des menaces : *Ionas voce locutus est simplici , nihil signorum faciens.* Cependant il a trouué de la créance & la crainte de Dieu parmy ce peuple infidele. Quoy plus ? quand il les menace de ce danger , il n'en montre pas les remedes ; nous ne trouuons pas qu'il leur ait parlé de la Penitence , ny qu'il les ait exhortez à la faire ; C'est vne consequence que la fidelité de ce peuple tire de cet auertissement , & par le moyen de laquelle il éuite ce danger : Nous sommes menacez , disent les Niniuites , de nostre derniere ruine ; il faut donc la préuenir , & appaiser la Iustice qui nous menace : & là dessus tout le monde se conuertit & fait penitence. Voilà vne partie de la

Hier.in  
Matth.  
12.

comparaison du costé des Niniuites. Mais les Iuifs au contraire estoient auertis par les Oracles du Sauueur mesme, ils le voyoient de leurs yeux, ils entendoient ses prédications, ils voyoient en luy toutes les marques d'un Prophete extraordinaire; il fait des miracles, *Ecce plusquam Ionas hic*: Ils auoient donc incomparablement plus de raison de croire les menaces de IESVS, que les Niniuites n'en auoient de croire celles de ce Prophete. Ce n'est pas tout, IESVS leur enseigne le remede, il leur parle de penitence, il les exhorte à la faire; *Ecce plusquam Ionas hic*. Cependant ces esprits rebelles ont resisté aux lumieres de IESVS, ils n'ont pas admis cette Foy, ils se sont damnez au milieu de ses prédications. Si nous estions Iuges dans cette comparaison, ne condamnerions-nous pas l'opiniafreté des Iuifs par l'exemple des Niniuites, & ne dirions-nous pas qu'ils se sont perdus par leur faute? Ce que nous dirions par les lumieres de la Foy & de la raison, IESVS le dira d'une plus éminente façon au tribunal de sa Iustice, & non content de leur prononcer leur Arrest, il leur en fera sentir l'exécution avec rigueur, & confondra leur obstination, puisque ce n'a pas esté par defect de connoissance ny de lumiere.

Appliquons ce mesme Iugement aux Chrétiens reprouuez, & disons que IESVS-CHRIST condamnera l'impenitence de ces reprouuez, en produisant vn nombre infiny de Chrestiens, qui dans vne égalité de connoissances ont fait de si éclatantes actions: Ils n'auoient pas, dira-t-il, de plus grandes connoissances que vous; vous auez crû ce mesme Euangile, on vous a annoncé ce

mesme Jugement, on vous a exhorté comme eux  
 à faire penitence: Cependant voyez ce qu'ils ont  
 fait pour vser de ce remede, & pour préuenir ce  
 Jugement: Voilà leurs austeritez & leurs jeûnes,  
 voilà leurs larmes; vous auiez tous les mesmes  
 aduantages, vous auiez tous le mesme Euangile:  
 Estant morts impenitens, qui deuez-vous accu-  
 ser que vous-mesmes? vous ne direz pas que j'ay  
 caché la foudre pour vous surprendre, vous  
 l'auiez veü. D'un autre costé Dieu produira en-  
 core les exemples de ceux qui avec moins de  
 connoissance ont neantmoins fait de plus gran-  
 des actions. Ha! combien y a-il de Chrestiens  
 qui n'ont pas tant de lumiere que vous, qui  
 n'ont pas tant de predications, qui n'ont pas  
 tant d'esprit pour penetrer les veritez de nostre  
 Foy, ny les motifs de la Penitence, qui ne sont  
 pas si scauans que vous; & cependant ils vivent  
 comme des Saints, & vous vivez comme des im-  
 pies; Ils ont la docilité des Niniuites, & vous  
 auez l'obstination des Iuifs. D'où vient cette  
 inégalité de merites, si ce n'est de vostre malice?  
 Croiriez-vous bien mesme que Dieu produira  
 l'exemple des Payens, qui par la seule lumiere  
 naturelle ont esté plus vertueux moralement, que  
 n'ont esté plusieurs Chrestiens par les lumieres  
 de l'Euangile? Oüy Dieu vous jugera par les  
 exemples des Saints. Concluons donc contre ces  
 miserables & dénaturez Chrestiens, & disons  
 que les Chrestiens ne seront obligez de receuoir  
 ces differens exemples, que pour leur faire auouier  
 qu'ils sont impenitens, & qu'ils se sont damnez  
 par leur faute, puisqu'ils ont sceu le danger, &  
 qu'ils ont pû le préuenir.

Voila la derniere conuiction que IESVS tirera de la comparaiſon de Niniuites pour conuaincre & pour confondre les Iuiſ, c'eſt que ceux-cy ont eu plus de moyens que ceux-là, pour pruenir par vne ſalutaire penitence, le mal dont ils eſtoient menacez. C'eſt de ce raifonnement que les Theologiens & les Peres tirent vne excellente verité, que les Iuiſ ont eu plus d'auantages, plus de moyens pour ſe ſauuer, & plus de graces pour faire penitence, que n'en ont eu les Niniuites ; autrement il n'y auroit pas lieu de les conuaincre par cette comparaiſon, ny de leur reprocher leur impenitence. Car ſi le deffaut de la penitence des Iuiſ euſt eſté vn effet du deffaut de la grace, on euſt pû répondre facilement à l'accuſation des Niniuites, qu'il n'auroit pas tenu à eux qu'ils n'euffent fait pareillement penitence, n'en ayans pas eu le moyen ; mais plütoſt nous deuons dire que les Iuiſ ont eu plus de graces, puis qu'ils ont eu IESVS, *Ecce pluſquam Ionas hic* : Il ne vient pas comme Ionas avec les foudres & les menaces à la bouche, il vient avec les graces & avec la douceur de ſa miſericorde : Les graces interieures répondent aux moyens exterieurs : Quel moyen plus efficace pour conuertir vn pecheur, que la grace de IESVS, que ſes prédications & ſes miracles ? Il faut donc qu'il ait eu de grandes intentions, & des ſujets proportionnez à ces moyens, *Ecce pluſquam Ionas hic*.

Adjoûtons que ce ſera par vne ſemblable comparaiſon que Ionas conuaincra les Chreſtiens, qu'ils ont pû faire penitence ; le produis vn pecheur deuant le Tribunal, comme vn criminel en-

Iob. 10.

uironné de témoins, qui l'accuseront & qui luy feront confrontez, en la mesme posture que Iob se rencontra luy-mesme, quand il dit à Dieu, *Instauras testes tuos contra me*: Ha! Seigneur, vous produisez vos témoins contre moy, vous les faites déposer contre mon crime. Qui sont les témoins, dit S. Gregoire? Ce sont les exemples de ceux qui font les bonnes œuvres que nous negligions. *Testes hos contra nos Dominus instaurat; quia bona, quae facere ipsi negligimus, hac ad correptionem nostram fieri ab aliis demonstrat*: Il est vray que pendant cette vie, il les produit comme des exemples que nous pouuons suiure; mais il les produira au Iugement comme des témoins pour nous accuser & pour nous condamner. Ce qui vous fait voir que cette condamnation consiste en ce que nous serons pleinement conuaincus, que nous auons pû nous conuertir, & que nous auons eu assez de grace pour faire penitence.

Greg.  
lib. 9.  
Moral.  
cap. 35.

Pl. 119.

Aug.  
lib. 9.  
Conf.  
cap. 2.

Ce seront les raisons dont I E S V S se seruira pour nous conuaincre, & les moyens qu'il employera pour nous confondre. C'est encore en cette belle, mais estrange posture, que le Prophete nous represente I E S V S au dernier iour, suiuant l'explication de saint Augustin: Il tiendra en main des flèches & des charbons ardens: *Sagitta potentis acuta cum carbonibus desolatoriis*: Il dit que ces flèches & ces charbons seront les exemples & les actions des Saints: *Exempla seruorum tuorum congesta in sinum cogitationis nostrae, urebant & absorbant grauem corporem*. Il les tient maintenant comme des exemples pour nous instruire & pour

nous exciter ; mais il les tiendra à ce dernier iour comme des moyens de nostre conuiction & de nostre condamnation : Ce Iugement de comparaison se fera par des reproches , qui seront comme des charbons ardens & des flèches sanglantes qui penetreront iusqu'au fond de leur conscience : *Cum carbonibus desolatoriis.* Que pourront répondre les reprouvez à ces reproches ? Hélas ! ils n'auront rien à dire : *Si voluerit contendere cum eo*, dit le saint homme Iob, *non poterit respondere unum pro mille.* Ils demeureront conuaincus, & se condamneront eux-mesmes en reconnoissant la iustice du iugement de Dieu : Voilà l'estat où les impies seront reduits pour lors.

Mais, Messieurs, nous pouuons maintenant par auance répondre à ces deux sortes de Iugemens ; nous pouuons répondre au Iugement absolu par la penitence, & au Iugement de comparaison par toutes sortes de vertus, iugeant par la conduite des Saints, quelle doit estre la nostre : Il faut confronter nos actions avec leurs actions, nos paroles avec leurs paroles, nos desirs avec leurs desirs, afin de voir leur difference, pour apres se condamner soy-mesme, & s'imposer vne obligation indispensable de les imiter. Je ne puis obmettre icy ces excellentes paroles de S. Paulin parlant des exemples des Saints : *Sufficit vniuersorum institutioni forma paucorum qua in utrumque proponitur, ut credentibus exemplo sit, induratis testimonio.* Voilà deux ordres differens, l'un de la misericorde, l'autre de la iustice. Dans l'ordre de la misericorde, les actions des Saints nous seront proposées pour exemple, *Ut sint cre-*

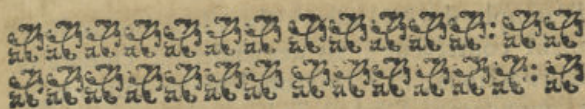
Iob. 9.

CON-  
CLV-  
SION.

Paulin.  
ep. ad  
Aprum.

346 *I. Serm. pour le II. Mercre. de Caref.*  
*dentibus exemplo* : Dans l'ordre de la Iustice , el-  
les seront proposées comme témoins contre les  
mauuais Chrestiens , *Induratis testimonio* : Ah !  
ne vaut-il pas mieux que nous seruions de témoins  
contre nous-mesmes , & que nous nous condam-  
nions à la penitence , pour estre absous par la mi-  
sericorde , & imiter en suite l'exemple des Saints ,  
afin qu'ayant imité leurs actions , nous partici-  
pions à leur gloire , que ie vous souhaite , &c.





SECOND

## SERMON

POVR LE II. MERCREDY  
DE CARESME.

Viri Niniuitæ surgent in iudicium contra gentem istam, & condemnabunt eam, quia pœnitentiam egerunt in prædicatione Ionæ. *Matth. 12.*

*Les Niniuites se leueront au iour du Iugement contre cette Nation, & ils la condamneront; parce qu'ils ont fait penitence, après auoir entendu la predication de Ionas. En S. Matthieu, chap. 12.*



Esvs dans ce iour fait deux sortes de Iugemens: Il fait vn Iugement absolu, parce qu'il condamne les pecheurs, considerant en eux-mesmes leur propre malice: Il fait vn Iugement de comparaison, parce qu'il les condamne par comparaison aux autres pecheurs qui ont fait penitence; il employera les actions vertueuses des vns pour condamner les vices des autres: C'est de cette seconde maniere qu'il confondra les Iuifs par



l'exemple des Niniuites ; Ils s'éleueront au Jugement contre-eux , ils demanderont compte de leurs actions , ils accuseront leur impénitence , & prononceront l'Arrest de la condamnation qu'il faudra foudroyer contre-eux. Pourquoi cela ? *Quia pœnitentiam egerunt in predicatione Iona;* Parce qu'ils se sont conuertis à Dieu par vne véritable penitence , apres auoir entendu la predication de Ionas : au lieu que les Iuifs continüent dans leurs pechez , apres auoir entendu si souuent la predication de IESVS-CHRIST , apres auoir esté les spectateurs de tant de merueilles qu'il faisoit , & apres auoir receu tant de bienfaits de sa bonté. Mais quand le Fils de Dieu aura condamné les Iuifs par l'exemple des Niniuites , il condamnera aussi les Chrestiens par l'exemple des Iuifs. Tachons , mes freres , de n'estre pas du nombre de ces malheureux : Nous pourrons facilement préuenir la iustice de Dieu , si nous nous iettons entre les bras de sa misericorde ; Mais auparauant que de vous entretenir de ces moyens , implorons le secours du S. Esprit par l'intercession de la Mere de misericorde , à qui nous dirons avec l'Ange , *Aue Maria.*

**I**L y a trois sortes de misericorde en Dieu , qui contribüent à la conuersion du pecheur , qui luy presentent la penitence , & qui sont comprises dans la predication de Ionas ; Vne misericorde qui l'attend ; Vne misericorde qui l'appelle ; & vne misericorde qui luy pardonne. La misericorde qui attend le pecheur , est cette patience de Dieu qui nous conferue , quoy que nous soyons dans l'estat du peché , & qui nous donne le temps pour faire

pour le II. Mercredy de Carefme. 349

penitence : La misericorde qui appelle , est celle qui pour persuader aux pecheurs de se seruir de ce temps , leur enuoye des impressions de cette eternité pour faire penitence : La misericorde qui pardonne , est celle qui efface les pechez voyant les dispositions de leur penitence. Ecoutez vn peu quelle est la predication de Ionas ; il y fait connoistre ces trois differentes misericordes. Il marque aux Niniuites la misericorde qui attend , leur disant qu'il leur reste encore quarante iours , apres quoy la Ville sera renuerfée de fond en comble : Il montre la misericorde qui appelle , puisque Dieu se sert de sa voix pour toucher le cœur de ce peuple criminel : Il prouue encore cette troisieme misericorde , qui pardonne , faisant voir par auance qu'il donne à cette Ville du temps pour faire penitence de leurs crimes : *Ad huc quadraginta dies , & Ninive subuertetur.* Que font les Niniuites à la voix de ce Prophete ? Ils font incontinent vne penitence publique de leurs crimes , & par cette penitence publique , ils se seruent heureusement de ces trois misericordes que Ionas leur annonce : Ils se seruent de la misericorde qui les attend , puisque sans perdre vn moment , ils employent le temps que Dieu leur donne : Ils se seruent de la misericorde qui appelle , puisque sans repugnance ils obeïssent à la voix de Ionas : Ils se seruent de la misericorde qui pardonne les pechez , puisque par la penitence qu'ils font , ils vsent des moyens dont il faut se seruir , afin d'appaiser la iustice de Dieu , & de satisfaire pour leurs pechez : *Viri Niniuita surgent in iudicium* : Ah ! ils s'eleueront au Iugement contre les Chrestiens qui different leur

Ion. 3.

conuersion ; apres la predication de Ionas ce peuple de Ninuie condamnera les Chrestiens ; parce qu'ils abusent de ces trois misericordes ; Ils abusent de la misericorde qui les attend ; Ils abusent de la misericorde qui les appelle ; Ils abusent de la misericorde qui leur pardonne. 1. Ils abusent de la misericorde qui les attend , puis qu'ils employent à pecher, le temps qui leur est donné pour se conuertir. 2. Ils abusent de la misericorde qui les appelle , puis qu'ils ne l'écourent pas. 3. Ils abusent de la misericorde qui leur pardonne , puis que l'esperance du pardon leur fait refuser la penitence.

*Diuision  
du discours.*

I.  
POINT.

La premiere misericorde , qui est importante & necessaire à la conuersion du pecheur , est celle qui l'attend à la penitence : Saint Paul nous l'apprend , lors qu'il dit que nous tenons tous de la bonté de Dieu , parce qu'elle arreste les mouuemens de sa Iustice qui demande la punition du pecheur : Nous tenons encore de sa patience, parce que c'est elle qui souffre patiemment , & sans se vanger , les pechez & les crimes des hommes , puis qu'elle les attend long-temps à se conuertir. Vn peu apres il adjoûte ; ne sçauiez-vous pas que c'est la misericorde de Dieu qui attend les pecheurs à la penitence ? *An ignoras , quoniam benignitas Dei ad pœnitentiam te adducit ?* Il ne veut pas dire seulement que Dieu donne aux pecheurs le loisir de faire penitence , qu'il leur laisse le temps, & les occasions propres pour vser de sa grace qu'il leur presente pour operer leur salut ; mais encore il prouue que Dieu n'a point de moyen plus efficace ny plus puissant pour nous persuader nostre conuersion , que de nous faire

Rom. 2.

*pour le II. Mercredy de Carefme. 351*

connoistre sa patience : Car ne faut-il pas dire en effet, que c'est vne insolence & vne ingratitude effroyable à vn homme, que de voir vn Dieu si puissant & si bon, qui sollicite si long-temps ses affections? O Dieu! que la predication de Ionas fut puissante sur le cœur des Niniuites, quant à la simple proposition qu'il leur fait, que pour sortir de leur peché on leur donne encore quarante iours de delay, ils s'en seruent incontinent pour faire vne rigoureuse penitence: Mais hélas! que de Carefmes passez, que de Sermons entendus, que d'années expirées depuis que Dieu attend la conuersion de ce Chrestien, & cependant il abuse toûjours du delay qu'on luy donne: Ne pouuons-nous pas luy dire avec iustice, qu'il fait vn mépris criminel de la bonté & de la patience de Dieu? *An diuinitas bonitatis eius & patientia & longanimitatis contemnis?* Pourquoi? parce qu'il commet trois injures contre cette misericorde de Dieu; il la trompe, il en abuse, il la lasse: 1. Il trompe sa misericorde: 2. Il abuse de sa bonté: 3. Il lasse sa patience.

1. Quelle est l'intention de la misericorde de Dieu, de supporter si long-temps les hommes? car il semble qu'il faudroit qu'après quelque temps qu'il a attendu, qu'il les obligéât à luy demander pardon de leurs pechez, & qu'il ne les sollicitast pas tant à satisfaire à sa Iustice, veu principalement que le plus criminel & le plus malheureux des Anges, n'a iamais fait qu'vn seul peché, qui semble estre d'autant plus pardonnable, que c'est vne chose naturelle aux esprits de toujours s'éleuer. Je sçay bien qu'on peut attribuer cette patience à la douceur naturelle de Dieu;

qui vient le plus tard qu'il peut à la punition des hommes; comme nous faisons le plus tard & le plus lentement que nous pouuons les choses que nous haïssons, & qui sont contre nos inclinations; Cette bonté le sollicite interieurement d'appaïser sa haine contre le pecheur, & qui fait effort sur luy pour retarder le plus qu'il peut la punition de nos crimes: C'est ce que nous voyons dans nostre Euangile; car quoy qu'il n'employe que six iours pour créer tout l'Vniuers, il met quarante iours entiers de terme auparauant que d'en venir à la ruine de cette ville de Ninieue. Mais la veritable raison de la patience de Dieu, est qu'il veut faire seruir ce delay à la gloire de ses Eleus: C'est ce que nous marque S. Paul, quand il dit; *Sustinuit in multa patientia vasa ira apta in interium, vt ostenderet diuinitas gloria in vasa misericordie*; Il a supporté avec beaucoup de patience & de misericorde les pecheurs dans l'estat le plus opposé où ils pouuoient estre, & il a conserué ces vaisseaux propres pour estre détruits, afin d'en faire vn iour des vaisseaux de misericorde. Quand Saül poursuit Dauid, & qu'il ne luy donne pas seulement vn lieu assure pour sa vie dans les deserts les plus effroyables, & dans les cauernes les plus affreuses, Dieu permet que sa haine dure longtemps: Mais il le fait d'vn costé pour trouuer occasion de montrer à Saül son crime; voilà pourquoy il deffend à Dauid de le tuer dans cette cauerne; & de l'autre pour donner à son enemy la gloire de luy pardonner, & d'éleuer par cette action sa clemence & sa generosité. S'il souffre vn S. Paul dans ses persecutions, c'est qu'il veut faire de ce pecheur vn penitent, & de ce persecuteur

Rom.  
8.

P  
per  
Vas  
dela  
uer  
leur  
tent  
atte  
ving  
pen  
diff  
ainf  
Die  
dela  
sa p  
à la  
sa I  
com  
tron  
qu'i  
2.  
au  
qu'e  
ne  
com  
me  
vn  
de s  
seue  
gran  
se d  
seru  
s'en  
se r  
de

pour le 11. Mercredi de Carefme. 353

persecuteur vn Apostre & vn vaisseau d'élection: *Vasa misericordie*: Il donne aux pecheurs tant de delay, il les supporte si long-temps, afin de trouver quelque moyen fauorable pour les attirer, & leur faire entendre & pratiquer cette voix; *Pœnitentiam agite*: Faites penitence de vos pechez; il attend avec patience ce iour, il supporte des vingt, des trente années vn criminel pour faire penitence. Mais que fait ce criminel quand il differe toujourns sa conuersion? il trompe, pour ainsi dire, les inclinations de la misericorde de Dieu; bien loin de se seruir de ce temps & de ce delay pour sa conuersion, il s'en sert pour éloigner sa penitence; bien loin de répondre à la bonté & à la misericorde de Dieu, il s'en sert pour irriter sa Iustice; & bien loin de trauailler à son salut, il commet des crimes d'autant plus énormes, qu'il trompe les desseins de la misericorde de Dieu, & qu'il abuse de sa bonté.

2. C'est abuser de la bonté de Dieu, quand au lieu de luy donner ce qu'elle prétend & ce qu'elle merite, l'on se sert du delay qu'elle donne pour des effets tout opposez: Elle prétend la conuersion du pecheur, & elle la merite comme la recompense de son attente. Cependant vn pecheur qui differe sa conuersion, bien loin de s'en seruir à ces vsages, s'en sert pour perseverer dans le peché, & pour augmenter la grandeur & le nombre de ses crimes. 1. Il abuse de la patience de Dieu; puisqu'au lieu de se seruir de son delay pour faire penitence, il s'en sert pour continuer en son peché, & pour se rendre plus indigne de pardon. 2. Il se sert de la patience pour augmenter la grandeur de

ses pechez ; puis que c'est vne circonstance aggravante , & qui montre davantage nostre malice , que de perseverer dans le peché : 3. Il s'en sert pour multiplier ses pechez , parce qu'il en commet tous les iours de nouveaux , & use de tous les moyens qu'il luy donne pour remettre tous les iours sa peinte. Dieu le traite comme vn bon pere traite son enfant , il veut donner occasion au pecheur de le respecter davantage , & triompher de sa malice par sa bonté : Ah ! neantmoins depuis les dix , les vingt ans qu'il l'attend , il s'est seruy de cette douceur & de cette misericorde pour commettre de plus en plus des pechez , & pour tromper sa patience. C'est ce que S. Paul nous represente , en disant qu'au lieu de cooperer à ses desseins , il ne veut estre criminel que parce qu'il est bon , & qu'il ne veut se servir de sa clemence , que pour amasser abyfme sur abyfme , pechez sur pechez , & malheur sur malheur , *Secundum autem duritiam tuam , & impœnitens cor thesaurifas tibi iram in die ire.* Voilà ce qui deuroit solliciter le pecheur de se rendre , & au lieu d'estre impenitent & endurcy , il deuroit répondre à toutes les attentes de sa bonté , & éviter les rigueurs de sa vengeance par la reconnoissance de ses bienfaits : Il deuroit sans remise cooperer à sa grace , & ne s'exposer pas à tomber dans l'endurcissement par ses delais : Dieu attend que l'homme fasse penitence , & il ne la fait pas ; L'homme attend que Dieu luy pardonne , croyez-vous qu'il luy fasse cette grace ? Croyez-vous qu'en abusant de cette bonté de Dieu , il ne s'expose pas à sa colere ? Il amasse , comme dit S. Paul , vn thresor qui luy sera funeste : *Theaurifas tibi iram.* Voilà ce qui suit or-

Rom.  
2.

inaimablement de l'abus de la patience & de la bonté de Dieu ; car le pecheur qui la méprise , & qui par ses recheutes trop frequentes s'entretient dans ses crimes , attire sur soy l'indignation de Dieu , & apres auoir abusé de sa bonté , il lasse sa patience.

3. C'est la pensée de S. Hierosme expliquant l'Euangile , quand il dit , *Vt iam Deus crebro eis ignoscendo lassus sit* ; Apres leur auoir pardonné tant de pechez , apres les auoir si long-temps supporté , enfin il se lasse. Je sçay bien que la lassitude proprement ne se trouue pas en Dieu, elle est propre aux puissances corporelles , dont les organes se fatiguent à force d'agir , & ne peuuent plus exercer leurs actions : On l'applique pourtant aux fonctions de l'ame ; comme on dit que quand vn homme a beaucoup enduré de déplaisirs , sa patience se lasse ; on pouffe sa patience à bout, il n'est plus en estat de souffrir dauantage ce mal. Je sçay bien qu'on ne peut pas dire qu'une ame est lasse & fatiguée ; mais on peut dire quelle est au terme de ce qu'elle veut souffrir. Voilà ce que fait l'impie par le mépris qu'il fait de la bonté & de la misericorde de Dieu : car apres nous auoir supporté long-temps , il se lasse : C'est à dire , qu'il se comporte comme vn homme qui seroit lasse ; il ne veut pas endurer dauantage. La raison se prend de deux principes , l'vn de la part du pecheur , l'autre de la part de Dieu : 1. Le pecheur ayant déjà souuentefois trompé sa misericorde par le mépris qu'il a fait de ses faueurs & de ses graces , continuant dans le peché , il fait voir vne malice criminelle , & vne volonté affectée d'y demeurer toujours : 2. Dieu aussi par vn reste de bonté qu'il a pour luy,



ſçachant qu'il fera toujours la ſourde-oreille à ſa voix, veut le punir plûtoſt, afin de ne ſe voir pas obligé de luy preparer des tourmens encore plus violens, puisſque tous les iours il augmenteroit ſes crimes. Adjoûtez qu'il y va de ſes droits de ne pas tant differer la punition; car les pecheurs ſçachans que la patience de Dieu ne ſe laſſeroit iamais de leurs mépris, ils s'adonneroient à toute forte de crimes: Il eſt donc de ſon intereſt de n'attendre plus; quand il voit le nombre des pechez auquel nous ſommes arriuez, il ne nous donne plus le loifir de faire penitence; noſtre malice eſt au comble, & ſa patience eſt à bout. Il faut que ſa iuſtice ſuccede à ſa bonté, & qu'elle nous faſſe ſentir par contrainte, ce que nous n'auons voulu croire volontairement. D'où les pecheurs tireront deux conſequences; la premiere, qu'à l'égard des Villes, des Royaumes, & des Eſtats, il y a vne certaine miſericorde & patience, vn certain nombre de pechez, auquel quand les citoyens & les habitans ſont arriuez, Dieu les regarde comme les ſujets de ſa colere: Plus de delay pour faire penitence aux habitans de Sodome & de Gomorre, plus de moyens à toute la terre pour ſe garantir de ſa Iuſtice au deluge vniuerſel. Ah! il ne reſte plus aux Niniuites que l'eſpace de quarante iours, c'eſt le terme de leur miſericorde; & ſi pendant ce peu de delay cette Ville coupable n'auoit cherché des armes dans les cendres & dans les cilices, pour ſe deffendre de ſa Iuſtice, nous regarderions ſes citoyens comme les tristes victimes de ſa vengeance. Seconde conſequence, qu'à l'égard meſme de chaque pecheur en particulier; il y a vne certaine me-

fure de pechez pour tous les hommes dans la patience de Dieu, apres laquelle il n'y a plus de temps : *Et tempus non erit amplius* : Nos termes font marquez dans la prouidence de Dieu, & si elle permettoit à nos Anges de nous venir prêcher comme Ionas, ils nous diroient, comme il a dit à cette Ville, que nous n'auons plus que quarante iours, & qu'apres ce peu de temps Dieu viendra, & nous condamnera : C'est pourquoy il promet de se seruir de sa parole comme d'un cousteau, ou d'une épée semblable à la foudre, *Si acnero ut fulgur gladium meum*. Comment se fait la foudre? elle se fait par les vapeurs que la terre enuoye peu à peu dans la moyenne region de l'air, qui peuuent du commencement estre dissipées avec facilité; mais quand la foudre est formée, & que le froid l'emporte sur le chaud, il faut que la nuë crüe, & il faut qu'elle descende sur celle qui luy a fourny sa matiere, & qu'elle rauage par tout où elle passe. Voila ce qui arriuera quand le pecheur sera au comble de ses crimes, & que Dieu fera à la fin de sa patience : Du commencement il permettoit quelques pechez, qu'il pouuoit expier par la bonté & la misericorde de Dieu; mais adjoustant crimes sur crimes, pechez sur pechez, il forme le carreau & la foudre de sa condamnation, que la justice rigoureuse fera tomber sur sa teste, pour le precipiter dans les enfers : Ah! Chrestiens préuenez ce coup funeste, & ne trompez plus sa misericorde, n'abusez plus de sa bonté, ne laissez plus sa patience; mais pendant qu'il est encore temps, écoutez cette misericorde qui vous appelle.

Deut.  
32.

II.

Ce n'est pas assez que Dieu nous attende à la POINT.

penitence, ou qu'il nous donne du loisir; nous auons besoin d'une seconde misericorde, qui nous appelle, qui nous éveille de cette funeste letargie, & qui nous excite à la faire: Cette misericorde agit sur nous par les graces interieures qu'il nous donne, afin de nous preparer à la penitence, que S. Augustin appelle la vertu de Dieu, parce que tenant nostre cœur en ses mains, il peut le fléchir où bon luy semble, & peut au milieu du peché nous exciter à faire penitence. C'est cette seconde misericorde que Dieu exerce enuers les Niniuites par le moyen de Ionas; Ah! Prophete, vous entrez dans cette grande & impenitente Ville, vous estes l'organe de la voix de Dieu, vous estes l'instrument de ses graces; ses citoyens obeissent incontinent à vostre voix, & vous faites en vn moment des cœurs les plus rebelles, les plus penitens & les plus soumis; vous établissez le thrône de la vertu sur le débris du vice, & enfin vous changez vne Ninie criminelle en vne Ninie penitente; *Et ecce plusquam Ionas hic*: O que IESVS-CHRIST est bien plus puissant que Ionas, & que sa parole deuroit bien mieux nous persuader la penitence de nos pechez. Mais, mon Sauueur, si vous ne voulez pas que Ionas parle à mon auditoire, & l'intimide de vos foudres, souffrez que ie montre que ceux que i'y vois sont d'autant plus criminels, qu'apres auoir receus les moyens & les graces necessaires pour leur conuersion, ils different leur penitence, & font trois injures considerables à cette misericorde qui les appelle: 1. Ils empeschent sa voix: 2. Ils la captiuent: 3. Ils l'etouffent.

1. Il est sans doute que le Sauueur qui desire

Matth.  
12.

ardemment nostre salut , nous appelle toujourns à la penitence, pendant que nous sommes en estat de pechez ; semblable à cet Espoux des Cantiques, qui se tenoit à la porte de son Espouse , & qui frappoit souuent pour la contraindre de l'ouuir, sans se resoudre de se retirer. *Vox dilecti mei pul- Cant. 5.  
santis, aperi mihi soror mea, amica mea.* Il n'enuoye 2.  
qu'vn Ionas pour conuertir les cœurs de mille Ni-  
niuites , & pour confondre les pecheurs ; Et il en-  
uoye vn autre Ionas à vn Chrestien pecheur avec  
mille graces , qui redoublent ses impressions , qui  
multiplient ses sollicitations , & qui adjoûtent les  
moyens necessaires pour en sortir. Que fait ce-  
pendant vn pecheur qui veut persister dans le pe-  
ché, qui differe sa penitence ? Il faut necessaire-  
ment que pour resister dauantage à Dieu , il mé-  
prise toutes ses voix , & qu'il resiste à toutes les  
graces qui peuuent operer sa conuersion. La voix  
de Dieu dit au pecheur , *Conuertere ad me ?* Mon Ierem.  
fils satisfaits à ma Iustice par la penitence , pour 4. 1.  
estre l'objet de mes complaisances. Le pecheur  
écoute sa parole , mais il n'y veut pas obeir , il  
combat par mille resistances la vertu & la force  
de ses graces : 2. Il passe plus auant , il ne veut pas  
mesme écouter ses inspirations ny ses graces ; c'est  
vn mépris redoublé : 3. Le pecheur ne se contente  
pas encore de cela , dit S. Augustin , non seule-  
ment il n'écoute pas la parole de Dieu ; mais il se  
met en estat de ne la pas entendre ; il se forme vo-  
lontairement vne funeste surdité pour se rendre  
impenitent par l'ignorance qu'il aura des moyens  
qui sont necessaires pour sortir de ses crimes : *Non Aug. in  
solum non audientes , sed omninò vt non valeant au- Pl. 57.  
dire , facientes. Non erant surdi , sed fecerunt se*

*furdos*. Il se fert de cette comparaifon du Prophe-  
te , qui dit que les pecheurs font semblables à  
l'aspic qui ferme ses oreilles pour n'entendre pas  
la voix de l'enchanteur ; il dit que ce serpent  
éuite la voix de celuy qui l'enuironne , & qui  
par des chants doux & agreables , tafche de le  
faire fortir de fa taniere pour le prendre plus com-  
modément : Car pour ne fe laisser pas attirer par  
ses charmes , il fe fait sourd , il met ses oreilles  
contre terre , & fuit le fon de fa voix pour fuir  
fa capture. *Sicut aspidis surda, & obnurantis au-*  
res suas. Voilà le fecret du pecheur ; il fçait bien  
que s'il écoute avec quelque application la voix  
de la grace de Dieu , & que s'il goute fa dou-  
ceur , il fera obligé de fortir de fon peché : Que  
fait-il pour affeurer vne fi funefte obftination,  
& pour ne pas écouter cette voix ? Il fait par  
vne malice ingenieufe , ce qu'explique S. Gre-  
goire , il n'arraché pas les oreilles de fa teste ,  
mais il les ouure au malin esprit , & ferme celles  
de fon cœur à la voix de Dieu : Helas ! il ferme  
mesmes ses oreilles corporelles pour n'entendre  
aucune parole , ny receuoir aucune correction,  
afin d'auoir plus d'occasion de demeurer dans  
fon peché. O Dieu ! n'est-ce pas offenser & vô-  
tre misericorde qui l'appelle , & vofre voix in-  
terieure & exterieure qui veut le faire fortir de  
fon peché ?

2. Et ce d'autant plus qu'ils tiennent comme cap-  
tiue & comme neceffitée cette misericorde. Il n'est  
rien de plus libre à Dieu que les effets de cette mi-  
sericorde qui appelle les pecheurs , & que les im-  
preffions de cette grace dont il pourfuit leur in-  
dignité ; Saint Cyprien dit que dans la distribution

pour le 11. Mercredy de Carefme. 361

de ses graces, Dieu fuit ses ordres & non pas les nostres : *Ordine suo, non nostro virtus Spiritus sancti ministratur* : Que fait le pecheur lors qu'il n'écoute pas la voix de Dieu? il oste en quelque façon le caractère que la grace auoit pour operer sa conuersion, il empesche ses effets, & il assujettit à ses loix criminelles les impressions que Dieu luy donne pour ce dessein : La raison en est, parce qu'il ne perseuere dans son peché, il ne differe sa penitence, il ne resiste à la voix de Dieu qui l'appelle interieurement, que dans cet esprit : Et nous pouuons dire avec saint Bernard, qu'il ne continuë dans son peché, qu'à cause qu'il se persuade qu'il pourra disposer de la misericorde, quand il luy plaira. Nous pouuons bien dire qu'il y a encore vne obstination dans ce mépris, puisqu'il ne daigne pas y faire reflexion, & qu'il ne veut pas faire penitence. Il est vray qu'il ne refuse pas absolument & pour touïjours la grace de Dieu; au contraire, il desire asséurer sa conuersion; mais ne voulant pas si-tost quitter son peché, il veut differer sa penitence : Il ne méprise pas entierement sa conuersion; mais il se flatte qu'il viendra encore vn autre temps, qu'il recevra les mesmes graces pour la faire : Il espere qu'vn autre iour luy presentera les mesmes moyens pour satisfaire à la Iustice de Dieu par vne rigoureuse penitence. S. Augustin explique admirablement ce sentiment, quand il dit, *Modò, ecce modò; sine paululum*; non pas encore si-tost, mon Dieu, mais demain, mais encore demain. Voilà les ordres du pecheur; vous m'appellez maintenant, mon Dieu, vous voulez que ie quitte le vice; non pas encore, Seigneur, attendez à vn autre iour; il n'est pas

Cypr.  
lib. de  
Singul.  
Cleric.

Aug.  
lib. 8.  
Conf.  
cap. 5.

encore temps de quitter le monde, laissez-moy encore iouir des douceurs de la vie. Ah ! n'est-ce pas vouloir disposer de ses graces ? n'est-ce pas vouloir assujettir sa misericorde à vostre liberté, à vostre humeur, à vostre passion & à vostre peché ? N'est-ce pas ce que S. Paul reprend dans les citoyens de la ville capitale de l'Vniuers ? *Qui*

Rom. i. *veritatem Dei in iniustitia detinent.* Double injustice : Vous empeschez premierement qu'elle n'agisse sur vos cœurs, combattant l'intention de celuy qui vous la donne ; mais vous l'assujettissez sous vos loix, & vous persistez dans vostre vice, parce que vous conseruez ces esperances, & que vous ne luy prescriuez des ordres que pour continuer vos pechez, & pour differer de rendre l'obeissance à la grace qui vous appelle à la penitence : Vous méprisez sa voix, & vous la captiuez ; mais encore par vn dernier déreglement, vous étouffez cette misericorde.

3. Car voilà où vont aboutir nos resistances & nos prétentions : Pour étouffer en quelque façon la voix de la misericorde de Dieu qui nous appelle, nous voulons qu'elle ne nous appelle plus. La premiere raison se prend de ce que nous auons vn Dieu iuste, qui comme il a de la misericorde & de la patience à nous attendre, il a aussi des chastimens qui peuuent nous faire apprehender ; & comme il a de la bonté pour nous pardonner, il a aussi de la iustice pour nous punir : C'est pourquoy le pecheur deuiet ingenieux dans son malheur, il veut auoir vne liberté entiere de pecher, & n'estre pas gehenné par la consideration de ces peines : Que fait-il ? il s'adonne à toute sorte de déreglemens ; sa passion deuiet sa regle, &

il ne prend plaisir à commettre des crimes que pour étouffer la voix de Dieu qui l'appelle. N'est-ce pas ce que dit I E S V S - C H R I S T dans l'E-uangile, quand il décrit les différentes conditions qui reçoivent cette voix & ce germe de l'éternité? *Et aliud cecidit inter spinas, & simul exorta spina suffocauerunt illud*: Ah! quand cette voix tombe dans le cœur du Chrestien, elle luy enseigne que tous les plaisirs de la vie ne sont que des épines; & qu'ils enfantent plus de peines que de douceur: Mais ces épines viennent-elle à s'élever par dessus cette semence? elles l'étouffent; les pecheurs viennent-ils à continuer leurs déreglemens? il n'y pensent plus, & ils passent toute leur vie dans vn auéuglement affecté, pour offenser Dieu plus librement. La seconde raison fuit de ce que ce mépris des graces conduit directement dans l'abandon de Dieu: Il voit qu'il l'a attendu tant de temps, qu'il a exercé mille fois sa misericorde enuers luy, qu'il a employé ses graces pour le retirer de ses crimes; cependant il n'en veut rien faire; il se retirera de luy, il n'exposera plus ses inspirations à ses mépris: Que I E S V S luy dise, comme Ionas aux Niniuites, tu n'as plus que quarante iours pour assurer ton salut, après cela il faudra rendre compte de tes actions; n'importe, répond-il, laissez-nous iouïr encore de nos plaisirs, & n'altérez pas leur douceur par la pensée de vos Jugemens. Iouïs-en donc, malheureux, ie t'en donne la liberté, puisque tu m'y contrains; mais pourtant sçache auparavant que cette permission & cet abandon seront le comble de ton malheur.

C'est ce qu'il nous assure par la bouche du



PROU. I. Sage, quand il dit, *Vocavi, & renuistis; extendi manum meam, & non erat qui aspiceret*: Je vous ay appellé, & vous auez refusé; i'ay présenté ma main, & personne n'a voulu la regarder. Vous sçavez que quand nous sommes proches de quelqu'un, nous nous seruons de la voix & de la parole pour l'appeller; mais quand nous sommes bien éloignez, nous vsons de la main & du bras pour luy faire entendre que nous l'appellons. Voilà ce que fait Dieu à vn pecheur: quand il commence à le quitter par ses crimes, il l'appelle de la voix, il luy enuoye des graces & des inspirations pour le faire conuertir; mais continuë-t-il à s'éloigner de Dieu par ses pechez? méprise-t-il ses graces? étouffe-t-il la voix qui l'appelle? par vn dernier coup de sa misericorde, il vse du signe de la main, *Extendi manum meam*: C'est à dire qu'il s'éloigne de luy, qu'il le laisse comme vn abandonné, & qu'il ne luy donne plus des graces que tres-rares & tres-foibles. Je ne veux pas dire ce que disent quelques Theologiens, qu'après auoir long-temps resisté à ses graces, & après auoir méprisé ses inspirations, Dieu n'en donne plus, & qu'il ne reste aucun moyen pour faire penitence: Pour moy i'estime que Dieu ne nous abandonne pas entierement, mais que pour punir les resistances d'un pecheur, il diminuë, & le temps qu'il luy auroit donné pour faire penitence, & le nombre de ses graces: Et ce d'autant plus qu'il a dauantage abusé de la misericorde qui l'a attendu; de la misericorde qui l'a appellé; & enfin de la misericorde qui luy veut pardonner ses crimes.

III.  
POINT.

Car c'est la troisiéme misericorde de Dieu

pour le II. Mercredi de Careme. 365

necessaire à la conuersion du pecheur, & qui  
acheue proprement cet ouürage: C'est beaucoup  
qu'il nous attende; c'est beaucoup qu'il nous  
appelle; mais c'est tout quand il nous pardonne.  
C'est celle qu'offense le pecheur qui resiste à la  
grace, & c'est celle que Dieu offre à tous les  
pecheurs, quand il les attend, & quand il les  
appelle à la penitence. Ah! Niniuites, que vous  
estes heureux & fidelles, puisque vous vous ser-  
uez de la misericorde de ce Prophete, & de celle  
de Dieu qui vous presente vn temps pour faire  
penitence de vos pechez, & pour en obtenir  
le pardon. Mais vous, Chrestiens, que vous  
estes malheureux, puisqu'en differant vostre pe-  
nitence, vous faites trois violences à cette mise-  
ricorde qui veut pardonner vos crimes: 1. Vous  
l'empeschez qu'elle ne pardonne vos pechez,  
en refusant de faire penitence: 2. Vous vous  
seruez du delay & du loisir qu'elle vous donne  
pour commettre des pechez, & la rendre com-  
plice de vos crimes: Enfin, vous esperez qu'elle  
vous pardonnera quand vous l'aurez beaucoup  
offensée.

1. Comme Dieu souhaite auoir occasion d'exer-  
cer la misericorde enuers le pecheur en luy par-  
donnant ses crimes; aussi souhaite-t-il la penitence  
dans l'homme comme vne disposition necessai-  
re, afin qu'il puisse luy donner le pardon de ses  
pechez; d'où vient que si nous retardons nostre  
penitence, nous faisons violence à sa bonté, par-  
ce que nous empeschons dans le mesme temps  
que les faueurs de sa misericorde & de sa prou-  
idence ne nous puissent seruir. Qu'est-ce que  
Dieu pretend faire par cette attente de sa mise-

ricorde ? Il pretend que le pecheur sacrifie ses inclinations criminelles aux pieds d'un Confesseur, & qu'il les immole à ses Autels, comme les victimes de sa reconciliation; autrement il choque la misericorde, & luy fait vne criminelle violence en arrestant son pardon; *Vim autem Deo facit qui salutem suam non operatur*; Le cœur d'un Chrestien en cet estat deuiet vne digue aux impressions de Dieu, & vn rocher contre les traits amoureux de sa bonté; c'est vne glace que ce Soleil diuin ne scauroit échauffer, c'est vn fer que cet aimant ne peut attirer, qui après l'auoir long-temps attendu, & l'auoir sollicité plusieurs fois à la penitence, se voit enfin obligé de se retirer, & de le laisser finir ses iours dans vne impenitence malheureuse. Ou s'il l'attire en quelque façon, ce n'est que pour allumer sa colere, & le regarder comme l'objet de sa Iustice, après qu'il a méprisé d'estre l'objet de sa misericorde. Nous pouuons dire qu'il se fait comme vn combat entre la misericorde & la iustice de Dieu: la misericorde veut pardonner, mais elle ne trouue aucune disposition propre pour se faire receuoir, & ainsi elle demeure suspendüe, & comme dans vne impression negatiue par l'indignité de ce pecheur: La Iustice veut punir ce pecheur, elle veut prendre la vengeance de son mépris & de sa rebellion; mais elle est empeschée par la misericorde mesme; ny l'une ny l'autre n'est satisfaite, elles se combattent l'une l'autre; La misericorde crie grace, la iustice crie vengeance; La misericorde demande le pardon, la iustice s'interresse dans son Arrest; La misericorde conclud à l'abolition des crimes & des peines,

& la iustice conclud á vne iuste condamnation. Le cœur de Dieu en ce combat souffre les mesmes violences, que souffre le cœur d'un pere qui voudroit faire iustice de son fils, qui se seroit rendu indigne de son amitié par ses crimes; Ah! son ingratitude luy persuade de le faire mourir, mais son amour ne peut signer cet Arrest; sa colere le fait regarder comme vn rebelle á sa volonté, & son amour paternel le fait regarder comme vne partie de foy-mesme; il le voit comme vn rebelle; mais c'est comme vn rebelle qui est son enfant; il l'aime, il le hait; il le condamne, il luy pardonne; enfin il le punit, & il l'absout. Voilà, Chrestiens, où Dieu est reduit par l'impenitence d'un homme, voilà ce qu'il luy fait souffrir, pour ainsi dire, par le retardement de sa penitence.

2. Et cela d'autant plus que nous nous seruons de cette misericorde mesme pour l'offenser plus facilement; & quand Dieu pardonne les pechez si souuent, nous faisons que cette misericorde deuienne, pour ainsi parler, comme la cause de nos crimes: La raison est, parce que si nous considerons de prés leur origine, nous trouuerons que nostre continüation dans le peché ne prouient que de l'esperance que nous auons de la misericorde de Dieu, & que nous nous persuadons qu'elle nous pardonnera touïours: Tertullien dit que la surabondance de la misericorde de Dieu sert comme d'occasion à l'insolence du pecheur; *Redundantia clementia celestis libidinem facit humana remeritatis*. C'est à dire que nous croyons facilement, quelque nombre de pechez que nous commettons, de trouuer touïours la misericorde en

Tertul.  
de peccat.  
nit. c. 7.

Dieu , & d'en recevoir le pardon : Voilà ce qui foment nos pechez , ce qui nous fait remettre nostre pénitence , & ce qui nous empesche de satisfaire à sa justice , pour les peines que nous auons méritées. Criminelle confiance ! esperance coupable ! qui fait plus de pecheurs & de reprouvez , que l'esperance Theologale ne fait de Saints & de Prédestinez , parce qu'elle empesche la conuersion du pecheur , & qu'elle fait violence à cette puissante inclination que Dieu a de luy pardonner ; Helas : nous faisons de sa bonté comme la racine de nostre malice , & nous nous seruons de son pardon comme d'un principe de nos crimes : Dieu est bon , donc il nous pardonnera nos pechez : Funeste consequence , malheureux raisonnement que fait un pecheur , & qui deuiet la cause de son impenitence ! La consequence ne seroit-elle pas plus directe & plus veritable ? Dieu est bon ; donc il ne faut pas offenser sa bonté ; ou si nous l'auons offensée , nous deuons en faire penitence pour rentrer en grace avec luy ; Il m'a attendu si long-temps , il faut enfin reconnoistre mon ingratitude , & tascher d'effacer par vne serieuse reconnoissance la grandeur de ma malice : Faut-il , mon Dieu ! que vos creatures se seruent de vos bienfaits pour vous offenser , & qu'elles méprisent vostre miséricorde , qui les a si souuent délivrées de l'Enfer ? Ah ! Chrestiens , un peu de reflexion pour vne affaire de si grande importance. Il est vray que vous ne voulez pas mourir impenitens ; mais vous voulez qu'il vous permette de vous adonner à vos plaisirs , & que fort peu de temps auant vostre mort , il vous donne le temps & les graces nécessaires pour faire penitence : Vous voulez

lez fatisfaire à fa iuftice, mais ce fera dans le temps que vous ne pourrez plus offenser fa bonté: Enfin vous voulez que Dieu soit fait à vostre caprice, & que d'un Dieu saint & impeccable, il deuienne un Dieu criminel; vous voulez qu'il vous laisse pecher tant que vous voudrez, & qu'il vous pardonne aussi-tost que vous le souhaitez: Ne peut-on pas dire de l'impenitence d'un Chrestien, ce que le Prophete Osée dit de la malice des Iuifs; *Facti sunt quasi arcus dolosus*: Ce Chrestien est deuenu comme un arc trompeur. On fait des arcs artificiels, qui lors que vous y mettez vostre flèche, & que vous la voulez décocher contre vostre ennemy, il la reprend & la rejette viuement contre vous. Ce Chrestien impenitent deuiet comme un arc trompeur. Ah! IESVS combat contre le pecheur; sa misericorde est l'arc agreable dont Dieu se sert pour décocher la flèche de la grace pour percer son cœur; mais le pecheur rejette cette arme delicieuse de sa misericorde contre elle-mesme, parce qu'il s'en sert pour l'offenser: *Facti sunt quasi arcus dolosus*.

3. Et qu'arriue-t-il, combattant ainsi contre luy & faisant violence à sa bonté? Il arriue que le temps qui luy est donné pour faire penitence, deuiet la cause de son impenitence. C'est ainsi que parle saint Gregoire de Nyffe, qu'il y a bien du danger que dans ce retardement le pecheur n'oblige la misericorde de Dieu à se retirer. *Greg. Nyff. de periculum est, ne ignoremus misericordiam, misericordia lassata*; Vous ne voulez pas aujourd'huy écouter cette misericorde, vous ne voulez pas vous preparer à receuoir le pardon de vos pechez par la penitence, elle vous abandonnera,

& quand vous voudrez l'auoir, vous ne le pourrez pas : Vous auez dû vous en feruir dans le temps, & non pas fonder vostre salut sur vne vaine esperance. C'est la derniere circonstance que nous remarquons dans la prédication de Iohnas aux Niniuites, qui ne reçoient le pardon de leurs pechez qu'après en auoir fait penitence. Où il faut remarquer qu'il y a deux sortes de misericordes en Dieu ; Vne préuenante comme celle qui attend le pecheur, & qui l'appelle à la penitence ; c'est celle qui le souffre avec patience, & qui luy donne du delay pour sortir de son auuglement & pour reuenir à Dieu : Mais il y a vne misericorde subsequente, qui pardonne les pechez, c'est celle qui suit la cooperation du pecheur à la grace ; celle-cy ne le quitte iamais quelque nombre de pechez qu'il ait commis, & quelques grands qu'ils puissent estre ; parce que la penitence qu'il fait, luy en fait meriter la conseruation. On peut neantmoins dire que la misericorde de Dieu peut concourir à l'impenitence finale du pecheur en deux manieres, indirectement en elle-mesme, & directement par les pechez. 1. Indirectement en elle-mesme, parce que Dieu venant à se lasser, il n'a plus de patience pour attendre, ny de graces pour appeller ce coupable ; & mesme la misericorde qui pardonne est empêchée, parce qu'elle ne peut operer le salut d'un pecheur qu'il ne veuille faire penitence, & qu'il ne se dispose de son costé pour cooperer à son dessein. 2. Directement par les pechez ; parce qu'après auoir abusé si souuent de la misericorde de Dieu, & après auoir multiplié ses offenses, elle abandonne à l'impenitence finale la volonté re-

belle  
& el  
L'im  
la m  
plus  
parc  
temp  
emp  
ner  
voir  
fiou  
en p  
fuis  
l'im  
cett  
de c  
& c  
don  
A  
con  
aua  
vis  
qui  
du  
diff  
en  
dra  
qu  
re  
&  
do  
de  
sen  
pe

belle de ce pecheur, elle l'abandonne à fa malice, & elle se laiffe tomber dans vn malheur eternel : L'impenitence finale vient donc de l'abandon de la misericorde de Dieu, & de celle qui n'attend plus, & de celle qui ne pardonne pas au pecheur, parce qu'il a differé fa conuersion, & méprifé le temps de fa penitence. C'est ainfi que le reprouué empesche la misericorde de Dieu de luy pardonner : Ah ! quel déplairif pour vn Chrestien de se voir cité au Iugement, de se voir chargé de plusieurs pechez mortels, & d'estre obligé de dire en presence du Ciel & de la Terre ; C'est moy qui fuis cause de mon malheur ; ie n'ay tombé dans l'impenitence finale, que pour auoir abusé de cette misericorde qui m'a attendu si long-temps, de cette misericorde qui m'a appelé si souuent, & enfin de cette misericorde qui m'a voulu pardonner avec tant de bonté & de tendresse.

Ah ! Chrestiens, n'attendons pas que Dieu nous condamne au Iugement, condamnons-nous par auance ; seruons-nous de fa misericorde pour satisfaire à fa Iustice, & employons le peu de temps qui nous reste à faire penitence. C'est le conseil du Sage, *Non tardes conuerti ad Dominum, & ne differas de die in diem* : Ne remettez point de iour en iour à vous conuertir à Dieu, parce qu'il viendra vn iour de colere & de chastiment. Pendant que fa premiere misericorde nous attend encore, que fa seconde misericorde nous appelle, & que fa troisiéme misericorde nous veut pardonner, seruons-nous de ces trois misericordes pour asseurer nostre salut. Courons à la misericorde qui nous attend, ne tardons pas à faire penitence, puisque nous ne sçauons pas si nous

CON-  
CLV-  
SION.

Eccli.5.



372 II. Serm. pour le II. Mercr. &c.

aurons toujours le temps que Dieu nous donne  
presentement pour la faire: *Ne differas de die in  
diem.* Ecoutons la misericorde qui nous appelle,  
bouchons les oreilles à la voix du monde qui nous  
solicite aux plaisirs, afin de les ouvrir à la voix  
de Dieu qui nous appelle à la penitence: Prenons  
garde d'entendre les menaces qu'il fait aux pe-  
cheurs par la bouche du Sage; *Vocavi & renuistis:*

PROU. I.

Je vous ay appelez, & vous m'avez montré par  
vos resistances que vous ne vouliez pas m'enten-  
dre: Qu'en arriuera-t-il? Dieu se rira de vostre  
malheur, *In interitu vestro ridebo,* & il vous aban-  
donnera à sa colere: éuitons ce malheur en écou-  
tant la misericorde qui nous appelle. Enfin satis-  
faisons à la misericorde qui nous veut pardonner:  
La penitence est capable de moyenner vostre pré-  
destination, il ne demande que vostre conuersion

Isai. 45.

pour vous pardonner vos pechez, *Conuertimini  
& salui eritis.* Si vous suiuez ces trois misericor-  
des, vous éuiterez le courroux de sa Iustice; &  
après auoir bien vsé de toutes ses graces, il vous  
fera participans de sa gloire. Je vous la souhaite  
au nom, &c.



S

Mis

Aye

ra



filie

n'ap

neb

nif

Ch

qu'

de

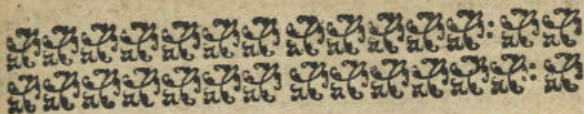
mi

no

uen

co

pu



PREMIER

## S E R M O N

POVR LE II. IEVDY

DE CARESME.

Miserere mei, fili David, filia mea malè à  
dæmonio torquetur. *Matth. 15.*

*Ayez pitié de moy, fils de David, ma fille est fort  
tourmentée du demon. En S. Matth. chap. 15.*



Ovs voyons aujourd'huy vn effet  
admirable de la misericorde de Dieu  
enuers la Canané. Il éclaire son ame,  
il exauce sa priere, & il guerit sa  
fille. Mais ce miracle nous fait auoüer qu'il  
n'appartient qu'à luy de tirer la lumiere des te-  
nèbres, puisqu'il tire de l'obscurité du paga-  
nisme vne Infidelle, pour seruir d'exemple aux  
Chrestiens. Considerons donc avec attention ce  
qu'elle fait aux pieds de I E S V S - C H R I S T, afin  
de profiter de sa conduite: Elle montre en pre-  
mier lieu la force de sa foy, puisqu'elle recon-  
noist la diuinité & la puissance de I E S V S à tra-  
uers les vestemens qui la courent: Elle fait  
connoistre en second lieu la force de sa charité,  
puisque'elle vient à luy avec tant d'empressement

pour demander la guerison de sa fille : Elle declare enfin la force de son humilité, puisqu'elle obtient de Dieu en s'humiliant deuant luy, tout ce qu'elle luy demande : Mais elle nous enseigne aussi la force de l'Oraison, quand elle est faite comme il faut, & elle nous apprend les soins que nous deuons auoir de recourir à Dieu dans nos besoins & dans nos necessitez. C'est de cette Oraison que ie veux vous parler, après que nous aurons eu recours à cette mesme Oraison, pour obtenir la grace qui nous est necessaire; demandons-la par l'entremise de la sainte Vierge, à qui nous dirons comme l'Ange, *Aue Maria.*

IL n'y a rien de plus facile que l'Oraison, puisqu'il ne faut que connoistre son besoin, & demander ce qui est necessaire; il ne faut point pour cela de préceptes ny d'enseignemens, & nous voyons les miserables assez ingenieux à demander le secours, n'y estant instruits que par leurs propres maux. Il n'est rien aussi de plus puissant que l'Oraison, puisque Dieu a promis de l'exaucer, & de nous accorder par sa misericorde infinie tout ce que nous luy demanderons, *Si quid petieritis Patrem in nomine meo; dabit vobis*: Elle obtient de Dieu ce qu'elle desire, & son pouuoir est infiny, puisque Dieu ne luy prescrit d'autres bornes que la grandeur de sa bonté, & l'immensité de sa puissance. Il n'est rien enfin de si necessaire que l'Oraison, puisque Dieu veut estre prié, & que les graces qu'il nous donne, sont ordinairement attachées à l'Oraison qu'il nous commande. C'est ce qu'il faut faire voir aujourd'huy, en vous montrant que les pecheurs &

Ioan.  
16.

les iu  
1. Po  
grace  
font  
brass  
uert  
& de  
Ie  
neces  
IESV  
hom  
peu  
bien  
pecl  
cor  
reul  
pou  
pou  
dan  
qu'  
de  
de  
I  
ces  
cre  
lun  
ope  
Pr  
fon  
s'i  
D  
co  
co  
no

les iustes en ont befoin, puisqu'elle est necessaire.  
 1. Pour se conuertir. 2. Pour se maintenir dans la grace. 3. Pour y perseuerer iusqu'à la mort. Ce sont les trois motifs qui nous doiuent faire embrasser l'exercice de l'Oraison, afin de nous conuertir à Dieu, de nous maintenir dans la vertu, & de perseuerer dans la grace.

Je ne veux pas dire seulement que l'Oraison est necessaire de necessité de commandement, puisque IESVS l'a commandée à tout le monde comme vn hommage qui luy est dû, & que les pecheurs ne peuuent aucunement se dispenser de se seruir de ce bien qui leur reste, veu que l'estat mesme de leur peché augmente cette obligation: Mais ie dis encore qu'elle leur est necessaire de necessité rigoureuse pour obtenir la grace de leur conuersion, pour continüer l'ordre de leur iustification, & pour s'establir dans les vertus. Je fais trois choses dans ce premier Point: 1. Je prouue la necessité qu'il y a de faire la priere: 2. Je montre les raisons de cette necessité: Et 3. ie répons aux objections de ceux qui la combattent.

1. S. Augustin établit admirablement cette necessité de la priere sur trois propositions: *Nullum credimus ad salutem nisi Deo inuitante venire, nullum inuitatum salutem suam nisi Deo auxiliante operari, nullum nisi orantem auxilium promereri.*  
 Premiere proposition; Nous croyons que personne ne reuiendra de l'estat du peché à la grace, s'il n'est appellé positiuement de Dieu, *Nisi Deo inuitante venire.* C'est vne verité de foy. Seconde proposition; Nous croyons mesme qu'encore qu'un pecheur ait esté appellé de Dieu, il ne peut rien faire pour son salut, si le S. Esprit

Division  
du discours.

I.  
POINT.

Aug.  
lib. de  
Eccl.  
Dogm.  
cap. 56.

ne l'assiste par les graces qu'on appelle concomitantes, *Nullum inuitatum salutem suam nisi Deo auxiliante operari*: Et cette verité est encore de foy. Troisième proposition: Nous croyons que Dieu ne donne iamais ou presque iamais cette grace concomitante, que par le moyen de la priere; & c'est vne verité non pas de foy, mais tres-constante dans la Theologie & dans les Peres. Je sçay bien que Dieu par vn excés de bonté, appelle quelquefois les pecheurs à la penitence, lors mesme qu'ils ne pensent pas à luy; & que bien loin d'employer ce secours, ils fuyent & combattent ses graces: Mais les priuileges qu'il fait à quelques-vns, ne tirent pas à consequence pour les autres, & dans le cours ordinaire de sa Prouidence, il ne conuertit iamais le pecheur, s'il ne s'y dispose par l'oraison, & s'il ne demande cette premiere grace. Ce qui a fait dire à Origene que cette proposition passoit pour vn Dogme parmy les peuples conuertis à la Foy de l'Eglise, que personne ne receuoit de graces s'il ne les demandoit. *Quasi dogma quoddam est, neminem accipere diuinum donum ex non quarentibus illud*. D'où tire-t-il cette verité? du soin que I E S V S a eu luy-mesme de recourir si souuent à l'oraison, & d'en commander l'usage: Ce qui marque deux choses, l'vne qu'il veut donner, & l'autre qu'il veut qu'on demande. Voilà l'ordre qu'il a étably dans la distribution de ses faueurs, & principalement dans celles qui regardent l'ordre de la grace.

2. Que si vous me demandez la raison de cet ordre & de cette necessité, ie vous diray premiere-ment en general, que Dieu qui est le Maistre &

Orig. in  
cap. 4.  
Ioan.

L'Arbitre de ses graces, les donne à cette condition qu'on priera, il a voulu que l'Oraison fût vn moyen pour les obtenir. Mais vne seconde raison particuliere, c'est qu'il veut que le pecheur s'efforce de demander cette grace de conuersion, afin qu'il reconnoisse sa grandeur : Car comme le pecheur a oublié Dieu & qu'il a méprisé sa grandeur & sa souueraineté, il est impossible qu'il commence son retour vers Dieu, que par la reconnoissance de cette grandeur & de cette souueraineté qu'il a méprisée; & ces dispositions sont le commencement de sa conuersion : Or vn des principaux vsages de la priere, est de nous faire connoistre Dieu pour nôtre Principe, pour nôtre Souuerain, & comme l'arbitre des biens que nous luy demandons, parce que nostre adoration est vn témoignage & vne explication de ce sentiment. Vne belle pensée d'un Ancien, qui dit que ny les temps, ny les lieux, ny les occasions, ny les souuerainetez n'ont pas fait la diuinité des Conquerans : Quoy donc ? les prieres qu'on leur adressoit pour leur demander des biens, *deos qui rogat, ille facit*; Celuy-là fait les dieux, qui les prie. Mais, Prophete ! tu as exprimé cette pensée, quand tu as dit : *Quacumque die inuocaui te, ecce cognoui quia Deus meus es tu* : Ouy, mon Dieu, quand ie vous ay adressé mes prieres, ie vous ay reconnu pour mon Dieu : Dans l'estat de mon peché ie n'auois pas ce sentiment, & ie ne pouuois pas presque vous appeller mon Dieu, parce que ie doutois de vostre autorité, estant auéglé par mes péchez ; mais quand i'ay eu recours à vous pour vous demander la grace de ma conuersion, i'ay veu que vous estiez mon Dieu,

Pfal. 55.

i'ay reconnu vostre souueraineté, & i'ay reconnu ma dépendance. C'est la seconde raison pour laquelle Dieu demandé la priere du pecheur ; car il s'est retiré de sa puissance par son orgueil, qui luy a fait oublier son merite ; il faut qu'il connoisse son crime, & qu'il ait recours à Dieu par des sentimens contraires, il faut qu'il confesse son neant & la dépendance qu'il a de sa grandeur & de sa bonté, singulierement dans les graces qui commencent sa conuersion : Or vn des grands auantages que nous retirons de la priere, c'est que nous auoions estre ses subjets, & que nous apprenons à connoistre trois neants qui font en nous : 1. Le neant de la nature, ce qui a fait dire au Prophete, *Tanquam nihil ante te* : 2. Le neant coupable du peché : 3. Et le neant de l'impuissance qui nous reste apres le peché ; puis qu'ayans recours à la priere, nous témoignons nostre impuissance & la necessité que nous auons de recourir à Dieu ; nous reconnoissons que nous sommes dépendans de luy, & que nous ne pouuons rien de nous-mêmes sans l'aide de sa misericorde. Job representant la force de la priere, l'exprime admirablement par ces paroles : *Derelicta sunt tantummodo labia circa dentes meos* : Il ne me reste que des léures autour de mes dents. Que veut-il dire ? quelle expression est-ce là, qu'il n'auoit que des dents & des léures ? Il vouloit dire qu'il n'auoit que des lèvres pour prier ; il n'auoit pas de pieds ou de iambes pour marcher ; il n'auoit pas de mains pour faire ce qu'il vouloit ; il n'auoit seulement que des léures pour faire des oraisons : C'est assez, Prophete, puisque vous auez vne bouche pour prier, vous auez l'effet de vos prieres.

Iob. 19.

3. Mais comment est-ce que l'Oraison peut profiter au pecheur, puisqu'il luy est impossible de l'executer ? Que fera-t-il, puisqu'il ne connoist pas l'usage de cette vertu qui est si necessaire pour sa penitence, & que cet auenglement le rend negligent pour s'en seruir, & l'estat où il est, indigne de ses graces ? L'Oraison n'est-elle pas semblable à cette pierre precieuse qui a de tres-excellentes qualitez en elle-mesme ; mais qui les perd toutes quand on la met dans la bouë & dans le mortier ? Voilà les objections qu'on fait contre cette vertu, ausquels ie répons avec saint Chrysostome, que l'Oraison est le principe des actions vertueuses & des secours qu'on demande : C'est à dire que Dieu ne fait point de miracles en faueur des pecheurs pour operer leur conuersion ; qu'il veut qu'ils demandent ses graces auant que de les receuoir : *Is non aberret, qui omnis virtutis iustitiæque matrem esse precationem affirmet, neque posse eorum aliquid, quæ ad pietatem conducunt, pre-catione nudum animum penetrare.* La preuue est dans nostre Euangile, si cette mere obtient la guerison de sa fille, ce n'est qu'apres auoir fait des prieres à IESVS-CHRIST. Ainsi quand vn homme est en ce déplorable estat, qu'il est enfoncé dans le peché, s'il veut auoir les moyens de combattre ses passions ; comment est-ce qu'il les obtiendra, s'il ne prie ? & comment receura-t-il la misericorde de ses pechez, s'il ne la demande ? Il ne faut pas à la verité que ce pecheur prie en pecheur, mais en penitent ; c'est à dire lors qu'il a quitté ou qu'il a commencé de quitter ses pechez, lors qu'il fait quelques efforts pour faire penitence. Or lors qu'ils demande à Dieu la grace

Chryf.  
orat. 2.  
de pre-  
cat.



dese conuertir, il a le desir de sa conuersion, mais il n'est que commencé, & c'est encore en ce temps qu'il a besoin de la priere; sa conuersion n'est qu'en semence; il faut les rosées & les graces du S. Esprit pour l'augmenter, il doit auoir recours à l'Oraison pour obtenir l'effet de ses demandes. Qu'on ne dise donc plus que l'Oraison ne peut pas profiter à vn pecheur, puisque Dieu accorde tout à la priere de ceux qui demandent les moyens de sortir de cet auuglement; *Petite & accipietis*. Et S. Augustin m'en donne l'assurance, quand il dit, Dieu t'a laissé le pouuoir de prier, afin que te seruant de ce que tu as, tu puisses obtenir ce que tu n'as pas; & ayant assez de lumiere pour connoistre les remedes de ton mal, tu ayes recours à ton Medecin pour te les appliquer: *Orent, vt quod nondum habent accipiant*: Et vn peu apres il dit, *In oratione cognosce, unde accipias, quod vis habere*: O Chrestien, apprens que ce sera par l'Oraison que tu obtiendras ce qui t'est necessaire; c'est l'exhalaison que tu dois enuoyer au Ciel, pour la faire changer en de benignes influences; & ce avec d'autant plus de soyn, qu'elle est encore necessaire pour te maintenir dans la grace.

Aug.  
lib. de  
gratia  
& lib.  
arb. c.  
2.  
Aug.  
cod. 1.  
cap. 3.

II. Ne croyez pas que l'estat où sont maintenant les fideles les excuse de cette obligation, & que pour parler à Dieu plus familièrement, ils soient dispensés de la priere: au contraire cette dignité qu'ils possèdent, les oblige par de nouveaux titres à prier non seulement pour obeir au commandement de Dieu qui l'ordonne; mais encore pour s'en seruir comme d'un moyen necessaire à la conseruation de la grace: Ce qui m'oblige à traiter

cette feconde verité avec la mefme methode qu'auparauant : Et pour cet effet ie diray , 1. Que la priere eft neceffaire pour les iuftes : 2. Ie deduiray les raifons de cette neceffité : Et 3. ie repondray aux objections qui peuuent la combattre.

1. Il ne fera pas mal-aifé de comprendre cette neceffité de la priere, s'il vous plaift de confiderer deux principes : Le premier, que les iuftes mefmes, c'est à dire les Chreftiens iuftifiez, & qui font dans l'eftat de la grace iuftifiante, ont befoin des graces actuelles de Dieu pour continuer en cet eftat, & pour conferuer cette grace iuftifiante qu'ils ont : La raifon fe prend de l'incertitude des defirs de noftre nature humaine qui nous porte à des objets tous contraires, contre lesquels il faut combattre : Or difons qu'il faut de neceffité en ce rencontre auoir ces graces actuelles pour combattre & pour nous retenir dans noftre deuoir. Le fecond principe, c'est que Dieu n'accorde ordinairement cette grace que par le moyen de la priere : c'est comme vne monnoye fpirituelle qu'il nous met entre les mains pour achepter la grace neceffaire contre les tentations. Saint Auguftin femble marquer l'ordre de cette prouidence furnaturelle de Dieu, quand il remarque les differences qu'il y a entre le Ciel & la Terre, entre les Saints & les Iuftes : les Saints, dit-il, ne prient plus pour eux-mefmes, parce qu'ils font arriuez en vn Pais où ils n'ont plus de combats à fouftenir, plus de tentations à fouffrir, plus de perils à craindre : *In eis nulla sunt certamina; ideoque nulla oratio.* Difons au contraire par vn ordre renuerfé, que les graces eftans neceffaires aux Iuftes qui font fur la terre, parce qu'ils font

Aug. in  
serm.

Matth.  
26.

attaquez de tous costez des tentations, ils ont aussi besoin de la priere pour l'obtenir. Cela est fondé sur vne reflexion que ie fais sur l'Euangile; c'est que par tout où IESVS nous aduertit de prendre garde aux tentations qu'il faut combattre, il dit qu'il faut veiller, & il ordonne en mesme temps l'usage de la priere: C'est vn auertissement qu'il donne aux Apostres qui estoient iustes & sanctifiez, *Orate, vt non intretis in temptationem, vigilate, & orate.* Pourquoy ce commandement? C'est pour nous instruire & nous apprendre que la priere est vn moyen necessaire pour meriter les graces actuelles dont on a besoin pour vaincre les tentations, & que c'est vn ordre estably de Dieu, qu'il veut qu'on les demande.

2. Si vous demandez la raison de cette Prouidence? ie vous diray qu'oultre la volonté de Dieu, qui a permis cet ordre, il y en a vne principale; C'est afin que les Chrestiens iustifiez estans obligez de prier toûjours, connoissent la foiblesse de leur nature, & qu'ils ne se glorifient pas s'ils sont iustes, puisque leur iustification n'est qu'un effet de la bonté & de la misericorde de Dieu: l'auoué qu'il est important à la gloire de Dieu que ceux qui reçoient ses graces actuelles, connoissent l'estime qu'ils en doiuent faire, qu'ils sçachent qu'ils en sont indignes, & que s'il les donne gratuitement, il leur en demandera compte: mais ie dis de plus qu'il est tres-difficile que les Chrestiens vivent long-temps en estat de grace, s'ils ne connoissent l'estime qu'ils en doiuent faire: La raison se prend de l'Escriture, où nous voyons que Dieu a si souuent engagé sa parole, de donner à l'homme, ce qu'il luy aura demandé, & qu'il semble

qu'il luy a donné l'Oraison comme vne mediatrice entre le Ciel & la Terre, & que l'homme enuoye tous les iours comme en ambassade pour faire de nouuelles alliances avec Dieu, & pour luy demander du secours contre ses ennemis: En effet, soit que nous voulions auancer dans la vertu, soit que nous souhaitions de triompher des tentations, la priere nous est toujourns necessaire, puisque nous ne pouuons ny vaincre ny combattre sans les graces actuelles, qui ne nous sont accordées que par les prieres, *Orate vt non intretis in tentationem*: C'est ce que dit IESVS-CHRIST à ses Apôtres, qui non content de leur commander l'Oraison par ses paroles, la leur persuade par ses exemples: *Vigilate & orate mecum*: Mes Apôtres, quoy que ie vous aye déjà donné mon Corps & mon Sang pour vous seruir de bouclier & d'armes contre tous vos ennemis; cependant *Orate*, priez: Et pourquoy, Seigneur? *Spiritus quidem promptus est, caro autem infirma*: C'est que le demon, qui ne cherche qu'à vous perdre, sçait vostre fort & vostre foible; Il se seruira de son artifice pour vaincre vostre foiblesse, & iamais vous ne persisterez dans la grace si vous ne priez: *Orate vt non intretis in tentationem*: Ce qui est d'autant plus veritable, qu'on remarque que, quoy que IESVS-CHRIST eût vn droit absolu & naturel sur toutes les graces de son Pere, estant d'vne mesme nature & d'vne mesme essence que luy, il n'a iamais operé aucun miracle, qu'il n'ait toujourns ou prié son Pere, ou élevé les yeux au Ciel, pour marquer que c'estoit delà qu'on deuoit attendre le secours: S'il resuscite le Lazare; s'il nourrit cinq mille hommes au Desert avec

deux petits poissons & cinq pains, s'il demande la perseverance pour S. Pierre, il a toujours recours à la priere, non pas par necessité, mais pour apprendre par son exemple aux Chrestiens, que l'Oraison est le moyen d'obtenir le secours du Ciel.

Et ce d'autant plus que c'est vn moyen pour retenir les Iustes dans les sentimens de l'obeissance & de la soumission qu'ils doiuent auoir: Il y a danger pendant qu'ils sont dessus la terre, qu'ils ne connoissent pas en eux-mesmes ce qu'ils y doiuent combattre ou vaincre; ils doiuent sçauoir que la grace est le principe de leurs bonnes œuures & des victoires qu'ils remportent sur les demons qui les attaquent; ils doiuent sçauoir aussi que c'est la priere qui leur fait recevoir ces secours dont ils ont besoin pour s'opposer aux attaques des ennemis de leur bonheur, & qu'elle les aide à conseruer le thresor qu'ils ont eux-mesmes, lequel seroit bien-tost perdu, s'ils n'estoient assistez par celuy de qui ils l'ont receu: En vn mot, c'est elle dont nous receuons nos auantages, & sans elle nous ne subsisterions pas long-temps dans la grace: *Hæc cui in caelestibus non assistit*, dit S. Chrysologue. *Ipse non subsistit in terris; vitia extinguit*, continuë-t-il, *virtutes succendit*: Elle éteint le peché, elle conserue & augmente la vertu: les Iustes en ont donc besoin pour se maintenir dans leur estat, & pour ne pas décheoir de leur grace.

Mais comment est-ce que les Chrestiens iustifiez sont obligez de demander à Dieu tous ces moyens necessaires pour vaincre leurs ennemis, puisque luy-mesme par vne suite de sa bonté & de sa Prouidence, se void engagé de les donner, quand

Serm.  
43.

quand ils ne les demanderoient pas ? Je fais trois réponses à cette objection. 1. Je répons que Dieu satisfait pleinement aux obligations de secourir les Iustes, en ce qu'il leur offre à tous les graces de perseverer, & ne manque à aucun d'eux, à moins qu'ils ne manquent eux-mesmes à la grace. La raison se prend des promesses que **IESVS** a faites à son Eglise, quand il a promis que nous obtiendrons tout ce que nous demanderons en son nom : Vous voyez que c'est par l'oraison que nous auons toutes ces graces necessaires à nostre salut. O que nous pouuons esperer par cette belle raison & par ce principe auantageux, que puisque nous auons vn moyen si puissant entre les mains & si efficace, nous pouuons nous vanter d'auoir vn empire sur les graces, puisqu'aussi-tost que nous les demandons, nous pouuons nous asseurer de les obtenir : Nous auons vn Pere qui est tout-puissant : il a employé sa vie & son sang pour nous faire entrer dans ses mesmes droits ; mais avec cette condition que nous les deuons demander ; nostre autorité n'est absoluë qu'entant qu'elle est soumise à l'obeissance, & nostre pouuoir ne peut exercer son empire, qu'entant que nous témoignons nostre foiblesse par nos prieres ; nous pouuons auoir des graces quand nous voulons, mais il faut les demander. 2. Je répons qu'encore bien que Dieu soit obligé de donner des graces aux Chrestiens iustifiez en general, cela ne s'entend pas qu'il les doiuë donner en tout temps & en tous lieux, mais seulement selon les decrets & les ordres de sa Prouidence, après mesme qu'on les a demandées : Et comme nous ne scauons pas quels sont les decrets de Dieu, & quelles sont

les occasions où les graces nous sont necessaires ; nous devons touÿours prier, comme nous le marque l'exemple de S. Pierre , lequel , quoy que Prince des Apostres , pour n'auoir pas prié comme son Maistre l'auoit auerty , vid par son malheur , que l'on a touÿours besoin des graces , & que si on souhaite les auoir , il faut les demander.

3. Je répons que Dieu donne par compte aux Iustes les graces entierement necessaires pour vaincre les tentations en deux manieres , mediatement & immediatement. Il y a deux sortes de graces pour fuir ou pour vaincre les pechez ; les vnes sont immediates , les autres sont mediates. Premièrement les graces immediates sont celles qui agissent immediatement & sans aucun autre aide ; comme par exemple la grace qui agit immediatement dans la victoire de l'impureté , c'est la grace de la chasteté qui agit immediatement contre cette violente passion , & qui en triomphe par vne force opposée. Secondement , les graces mediates sont celles qui n'agissent pas immediatement dans cette victoire ; mais qui seruent pour obtenir ces premieres graces victorieuses , & mesme la grace iustificante. Or il ne faut pas s'imaginer que Dieu donne touÿours aux Iustes les graces premieres & immediates pour combattre les tentations ; Il se contente de leur accorder les graces mediates , & le don de l'Oraison , afin que se seruans de la grace de l'Oraison , ils obtiennent par son moyen ces secours puissans & immediates.

D'où ie tire deux consequences : 1. Que quoy que nous soyons iustes , nous devons d'abord auoir recours à la priere , & employer les secours que Dieu nous laisse pour chercher ceux que nous

n'au  
de n  
obl  
arri  
nec  
la p  
2. C  
con  
à la  
re c  
yeu  
sou  
vou  
de  
au  
con  
qu  
che  
pas  
ton  
gne  
Cu  
nu  
L'  
po  
po  
fin  
fin  
pr  
la  
do  
con  
po

n'auons pas ; car la mefme raifon qui nous oblige de refifter à la tentation & d'éuiter le peché, nous oblige de demander les moyens neceffaires pour arriuer à cette fin : Or , ces moyens entierement neceffaires ne fe donnent qu'en confideration de la priere : nous fommes donc obligez de prier,

2. Que la plus grande partie des Chreftiens succombent aux tentations pour n'auoir pas recours à la priere: Vous eftes tentez de pecher; la premiere chofe que vous deuez faire , c'est de leuer les yeux au Ciel, & d'y enuoyer vofre cœur avec vos foupirs & vos larmes ; ce fera par ce moyen que vous aurez cette grace puiffante pour triompher de cette tentation : Vous ne l'avez pas fait , vous avez negligé de demander cette grace, vous y succomberez. Ce qui fait dire à S. Gregoire de Nyffe, que la caufe pourquoy nous ne ceffons pas de pecher, vient de ce que nous ne nous accoutumons pas à prier , & que nous faisons d'autant plus de tort à la mifericorde de Dieu, de ne luy pas témoigner noftre befoin , qu'il eft prest d'y remedier.

*Cujus peccati nulla alia caufa eft , quàm quòd diuinum auxilium homines non adhibent neque affumunt.*

L'Oraifon eft donc neceffaire pour les pecheurs , pour fe conuertir à la penitence ; elle eft neceffaire pour les Iuftes pour conferuer la grace : mais enfin elle eft neceffaire pour obtenir la perfeuerance finale.

Greg.  
Nyff.  
Orat. i.  
in Orat.  
Dom.

C'est le dernier & le plus excellent vfage de la priere , qui reçoit fa parfaite confommation par la perfeuerance finale , que S. Auguftin appelle vn don qui couronne tous les autres dons , *Donum coronans omnia alia dona.* Mais il faut ajoûter que pour obtenir ce don , la priere eft encore princi-

III.  
POINT.

Aug.



palement nécessaire: Gardons le mesme ordre que nous auons obserué dans les deux premieres parties, & montrons 1. La necessité de la priere pour cette importante fin : 2. Montrons-en les raisons: 3. Répondons briuevement aux objections qui les peuuent combattre.

1. Vous pouuez comprendre facilement cette necessité de la priere, s'il vous plaist de remarquer deux principes : Le premier, c'est que tous les Saints ont besoin d'une grace particuliere & priuilegiée pour obtenir la perseuerance finale. On peut prendre cette perseuerance finale en deux façons : Premierement, pour vn secours & vn aide victorieux, qui nous fait perseuerer en cet estat de grace iusqu'à la fin de la vie, nonobstant tous les embusches des demons & les combats du monde & de la chair; & en cette qualité nous disons que c'est vn pur effet de la misericorde de Dieu, & vn secours puissant & immediat pour triompher de tous nos ennemis. Secondement, nous la pouuons prendre pour vne cooperation à la grace, & pour lors c'est vn effet de la Prouidence & de la misericorde de Dieu qui fortifie la liberté de l'homme : car il dispose les moyens de la perseuerance de ce Iuste avec cette condition, que s'il les demande, il les luy accordera; & s'il coopere à ses graces actuelles, il mourra dans sa grace iustificante : La priere est necessaire pour la cooperation, elle est donc aussi necessaire pour la perseuerance. Le second principe, c'est que pour auoir le don de la perseuerance dans l'ordre que Dieu a étably dans les moyens de nostre prédestination, la priere est encore necessaire : Tous les Theologiens sont de ce sentiment; Et I. E. S. V. S.

CHRIST mefme femble le marquer, lors qu'il dit, *Oportet femper orare & non deficere*, comme Luc. 18. s'il vouloit dire que pour auoir la perfeuerance, il faut perfifter dans l'oraifon. Je fçay bien que toutes nos cooperations à la grace, & toutes les bonnes œuures que nous pouuons faire, ne peuuent pas meriter cette grace finale, forte & victorieufe d'un merite de condignité: Tous les Saints enfemble par leur amour, les Martyrs par leurs fouffrances, les Apoftres par leur zele, ny mefme les Anges par la viuacité de leur efprit, & par la pureté de leurs operations, ne peuuent pas efperer de iamais produire aucune action, à laquelle Dieu foit obligé de donner ce don de la perfeuerance finale: C'eft toujours vn pur effet de fa liberalité: Il n'y a qu'à IESVS-CHRIST feul à qui il la doit, & en veuë de fa nature vnie hypostatiquement au Verbe, & en veuë de fes actions, qui eftoient d'un prix infiny. Mais IESVS-CHRIST nous ayant fait vn transport de fes droits, nous pouuons dire que nous la pouuons meriter d'un merite de congruité, puisqu'il eft à propos qu'en égard au merite de fa Croix, duquel il nous fait part par fa misericorde, & qu'ayant longtemps demeuré dans fa grace par vne fainte vie, nous efperions la grace neceffaire pour la finir heureufement, & pour obtenir de fa bonté la vie eternelle, que nous luy auons fi fouuent demandée; & ainfi, quoy que nous ne meritions pas cette grace, nous ne laifferons pas de la demander avec efperance de l'obtenir.

2. Mais voicy briefuement deux raifons de cet ordre; la premiere fe prend du costé de Dieu, qui donne cette grace; & la feconde du costé de celuy

qui la doit recevoir. Premièrement, comme la perséverance finale est la plus immediate grace de Dieu, & ne l'ayant pas renduë commune, il s'est contenté seulement de donner les graces necessaires pour l'acquérir, & animer nostre esperance à rechercher la fin par la facilité des moyens: Or afin que sa bonté eust occasion de nous recompenser plus avantageusement & avec plus de gloire, il a voulu que nous demandassions les graces, & que nostre vertu rendist absoluë & assurée vne fin que sa Providence auoit établie conditionnelle. Secondement, il veut aussi que nous ayons occasion de craindre, pour nous obliger à luy demander le secours; Et S. Augustin dit, que l'intention de Dieu est de nous contraindre de travailler continuellement à nostre salut dans l'incertitude du succès, afin de nous obliger de recourir à luy souuent, & de luy demander la perséverance dont nous n'auons aucune marque assurée: *Latet ultimus dies, ut obseruentur omnes dies*: L'estat de nostre dernier iour nous est caché, afin que tous les iours de nostre vie nous trauaillions à le rendre bon. Mais nous ne le pouuons que par la perséverance dans la grace, laquelle nous estant incertaine, nous oblige à demander souuent à Dieu vn moyen si necessaire pour nostre salut: c'est ce que nous deuous faire incessamment, en luy demandant que l'heure de nostre mort soit l'heure de nostre sainteté, & qu'il nous conserue par sa misericorde dans l'estat de la grace, iusqu'à ce qu'il acheue son ourage, en nous mettant dans la gloire.

3. Mais vous me demanderez comment l'Oraison peut obtenir la perséverance, puisque la perséverance est vne condition necessaire pour l'Orai-

Aug. l.  
5. hom.  
homil.

13.

son? Je reponds à cette objection qu'il est vray que la perseuerance dans l'oraison est vne condition necessaire pour bien mourir ; mais il faut expliquer comment la perseuerance dans l'oraison conduit à la perseuerance dans la grace. Je dis donc que ce n'est pas assez à vn Iuste pour asseurer en luy la grace de prier vne fois ou deux, & de cesser ensuite ; il faut toujours prier pour obtenir toujours les nouvelles graces dont il a besoin ; il faut qu'il prie vn iour, pour obtenir les graces dont il a besoin dans ce iour, & qu'un autre iour il prie pour obtenir les graces dans cet autre iour ; & ainsi il faut qu'il demande tous les iours des graces necessaires pour se conduire dans le voyage de l'eternité : *Solius secum deferens orationis viaticum*, dit Egesippe. Pendant qu'un homme est voyageur dessus la terre, il faut qu'il se serue de l'oraison comme d'un Viatique, dont il ne doit iamais estre depourueu; & ainsi il faut qu'il perseuere dans l'oraison pour perseuerer dans la grace. S. Chrysostome a sur ce sujet vne fort belle pensée, il compare la priere à la nourriture, non seulement parce qu'elle soustient & fortifie l'homme, & luy conserue la vie, mais principalement parce que la nourriture ne se fait pas tout d'un coup, mais successiuement & par parties; car un homme ne mange pas tout d'un coup ce qu'il luy faut de nourriture pour vne année, encore moins pour le reste de ses iours; mais s'il a dessein de viure longtemps, il faut qu'il mange aujourd'huy pour aujourd'huy, & demain pour demain, & cette année pour cette année; & s'il cessoit de prendre nourriture pendant quelque temps considerable, il mourroit de faim, quoy qu'il se fust nourry les

Egesyp.  
lib. 5.  
cap. 16.

années précédentes. De mesme vn Iuste qui se contenteroit de prier pour vn temps, & ne persevereroit pas dans l'oraison, seroit en danger de ne perseverer pas dans la grace, & se trouueroit frustré de ses esperances, sans se pouuoir assurer de cette Prouidence particuliere dont il a besoin pour faire son salut.

CON-  
CLV-  
SION.

S. Denis compare la priere à vne chaisne d'or qui pendroit du ciel en terre; si vn homme s'en vouloit seruir pour monter, ne faudroit-il pas qu'il fist diuers efforts, & que successiuement, & peu à peu, il s'approchast du Ciel iusqu'à ce qu'il y fust arriué: Ainsi vn homme doit prier avec perseverance iusques à ce qu'il soit dans le Ciel; tant qu'il est icy-bas, il faut qu'il s'en approche le plus qu'il pourra, c'est à dire qu'il ait recours à sa priere, pour obtenir les graces necessaires pour se sauuer. Il faut donc, pecheurs, que vous ayez recours à l'oraison, pour obtenir de Dieu la conuersion de vos cœurs: Il faut que vous disiez comme cette Mere, *Miserere mei, fili David, filia mea matè à demonio torquetur.* O! mon Dieu, mon Sauueur, ayez pitié de moy, le peché s'est rendu le maistre de mon ame, ie ne puis en estre déliuré sans vous; ayez pitié d'un miserable qui implore vostre bonté, & qui vous demande la grace qui luy est necessaire pour sortir d'un si mauuais estat: Il faut aussi que les Iustes prient pour receuoir les secours dont ils ont toujours besoin en cette vie; & il faut qu'ils perseverent dans la priere pour perseverer dans la grace.

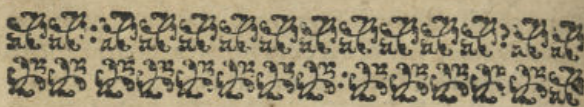
Seruons-nous donc, Messieurs, d'un moyen si necessaire à nostre salut, mais ioignons-y aussi les conditions qu'il doit auoir pour nous estre vtile;

pour le II. Ieudy de Carefme. 393

Pour rendre nos prieres agreables à Dieu & vtiles à nostre salut, il faut qu'elles soient accompagnées de la sainteté de nos cœurs, de l'attention de nos esprits, & de la ferueur de nos volontez: Impies, pendant que vous conseruez de l'affection pour ce peché, que vous ferez en resolution de le commettre, hélas ! n'esperez pas que Dieu exauce vos prieres, *Non exaudiam; manus enim vestrae sanguine plene sunt.* Mais aussi si dans les Eglises ou dans vos Oratoires, vous y faites vos prieres sans aucune application, mais avec des distractions continüelles, comment voulez-vous que Dieu vous écoute, si vous-mesmes vous ne vous écoutez pas? Ah ! voilà ce qui rend vos prieres inutiles & sans aucun fruit; depuis le temps que vous priez, vous n'avez pas receu, dites-vous, ce que vous demandez; faut-il s'en estonner, puisque vous le demandez de si mauuaise grace, avec tant de negligence, avec si peu de ferueur? Priez, mais avec la douleur dans le cœur pour vos fautes passées, avec l'attention d'esprit, & à ce que vous dites, & avec la ferueur & la perseuerance qui rendirent la Cananée victorieuse, & qui luy firent obtenir tout ce qu'elle desiroit: C'est aussi ce qui vous fera receuoir en ce monde toutes les graces necessaires pour arriuer heureusement à la gloire, &c.

Isai. 1.





SECOND  
S E R M O N  
POVR LE II. IEVDY  
D E C A R E S M E.

*Miserere mei, fili Dauid, filia mea male à  
dæmonio torquetur. Matth. 15.*

*Ayez pitié de moy, fils de Dauid, ma fille est fort  
tourmentée du demon. En S. Matth. chap. 15.*



O vs voyons paroistre aujourd'huy dans l'Euangile la Cananée, pour demander la déliurance de sa fille qui est possédée par vn demon ; mais de la mesme voix dont elle a parlé au Sauueur pour le prier, elle s'adressé aux peres & aux meres pour les instruire, & par le soin qu'elle a de déliurer sa fille, elle leur apprend le soin qu'ils doiuent auoir de la sainteté de leurs enfans, & de les garantir des demons qui taschent de les posseder. Mais pour parler des devoirs des peres & des meres, il faut ioindre le secours de la plus sainte Mere qui ait iamais esté ; c'est Nostre-Dame, qui pour l'interest de son Fils, a interest dans

L'education de tous les enfans qui font auffi les fiens. Implorons fon secours, & difons-luy avec l'Ange: *Aue Maria.*

**I**L n'est pas befoin d'employer les lumieres de la Foy, ny les veritez de l'Euangile pour perfuader aux peres & aux meres d'auoir foin de leurs enfans; La nature a des voix assez puiffantes pour placer l'affection des enfans dans les cœurs des peres: Mais pour éleuer les inclinations de la nature à des sentimens furnaturels, pour obliger les parens à procurer la fainteté de leurs enfans, & à bannir les demons qui peuent poffeder leurs ames, il faut ioindre la grace avec la nature, & la foy avec la raifon, pour conuaincre leurs efprits d'une obligation fi importante: Et comme ces obligations regardent tout le monde, ie monrtray dans ce difcours que les peres & les meres font obligez de procurer par leur foin la fainteté de leurs enfans, & les détourner des occafions qui peuent les porter au peché: 1. Pour les interefts de Dieu qui le defire: 2. Pour les interefts de leurs enfans qui le demandent: Et 3. par la qualité des peres qui les engage: Ce font les trois Parties de ce difcours.

*Diuifion  
du dif-  
cours.*

Ouy certainement, c'est Dieu qui a le premier intereft dans l'education des enfans, comme il a la meilleure part dans la production de fes ouurages, *Ex quo omnis paternitas*, dit l'Apofre: Il ne veut pas dire feulement que la generation eternelle de fon Verbe est comme l'exemplaire de la fecondité qui fe trouue parmy les hommes; mais encore qu'il coopere dauantage à la creation des enfans que non pas les parens mefmes, qui ne

I.  
POINT.  
Ephcf.  
3.



font que les instrumens de sa puissance, & qu'il en est proprement le Pere. En effet des deux parties qui entrent dans la composition de l'homme, l'ame qui en est la principale, dépend purement & absolument de Dieu : Tout ce que la plus favorable Philosophie donne en cela aux peres & aux meres, c'est qu'ils seruent à disposer le corps, & à recevoir cette excellente forme que Dieu crée de ses mains : Quelqu'un ont adjointé qu'ils cooperent encore à l'union de ces deux parties. D'ailleurs pour ce qui regarde la formation du corps, qui semble appartenir davantage à la fécondité des parens, ils y contribuent fort peu. Cette mesme main qui autresfois figura la bouë, comme parle Tertullien, & qui d'une poussiere fit des os, des tendons, des veines & des nerfs, préside encore aujourd'huy à la production de tous les enfans des hommes : Ce qui a fait dire à un ancien Medecin que le corps humain estoit un Hymne composé à la gloire de Dieu, où toutes les parties preschoient la puissance & la sagesse de la main qui les a faites : Et cette sage mere des Machabées se seruoit de ce raisonnement, pour exhorter un de ses enfans au martyre ; Je ne sçay comment vous auez esté formez dans mes flancs, c'est la main de Dieu qui vous a donné la vie, c'est aussi pour luy que vous la devez employer. C'est de ce principe que ie tire deux importantes raisons, pour montrer les étroites obligations que les peres & les meres ont de bien élever leurs enfans : 1. Parce qu'ils renuerseroient les interets de sa Puissance qu'ils leur a donnez comme un depost, pour en auoir soin : 2. Parce qu'ils combattoient les Loix de sa providence qui les leur a confié, pour les élever à la grace.

1. Je dis que les peres & les meres font obligez de procurer par leurs soins la sainteté de leurs enfans : Et à les confiderer seulement comme des choses qui font à Dieu , & que sa Prouidence leur a mises entre les mains pour en prendre la conduite , ne doiuent-ils pas s'acquitter fidellement de cette commiffion & fuiure exactement ses ordres?

*Magnum habemus pretiosumque depositum filios*, dit S. Chrysoftome : quand Dieu vous a donné des enfans , sçachez qu'il vous a mis entre les mains vn dépost precieux & confiderable : Vous estes donc obligez de les conseruer avec soin , comme des choses sacrées , & qui portent l'ima-ge de Dieu , afin de les pouuoir remettre vn iour entre ses mains. Au mefme temps qu'ils ont esté vos enfans , ils ont esté aussi les enfans de ce Pere celeste , qui les a confiez à vostre conduite ; vous deuez donc les éleuer en son nom , & les preparer à cet immortel heritage qu'il leur veut donner par vos mains. Ha ! que cette sainte Mere de Samuël entendoit bien cette obligation & ce deuoir , quand apres auoir receu son fils par vne espece de miracle , elle l'alla consacrer aux Autels , comme pour mettre ce sacré dépost en assurance , & le rendre à celuy qui le luy auoit donné : *Commoda-uit eum Domino* ; ou comme tourne S. Chrysofto-  
me , *depositum accepit , hoc ei restituit , qui dedit.*

Chryf.  
homil.  
9. 1. ad  
Thim.

1. Reg.  
2.  
Chryf.

Mais comment est-ce que les peres & les meres peuuent s'acquitter dignement de ces commiffions , s'ils ne tafchent de bannir les demons des ames de leurs enfans , ou de les garantir de leur tyrannie ? Ils sçauent que c'est par le moyen du peché mortel que ces esprits damnez possèdent les hommes , & d'vne plus dangerente possession , que

s'ils dominoient imperieusement sur leurs membres : ils n'ignorent pas le dessein de ces malheureux esprits , qui veulent ravier à Dieu ce sacré dépôt , en effacer les impressions de son image , & faire de ses enfans des rebelles & des parricides. Si donc ils ont en quelque consideration les interets de Dieu , qui les a fait peres ; s'ils se souviennent que c'est de ses mains qu'ils ont receu leurs enfans , ne doiuent-ils pas faire tous leurs efforts pour en conseruer l'innocence , & pour combattre le dessein de ces ennemis qui les attaquent ? Ne faut-il pas que tous les peres & les meres prennent aujourd'huy la voix de la Cananéé pour demander à Iesvs , ou des preferuations , ou des resistances contre cette sorte de maladie. Que s'il arriue par malheur que la negligence des parens , ou bien leurs mauuais exemples facilitent les desseins du demon pour la perte de leurs enfans , bon Dieu ! n'est-ce pas offenser infiniment les ordres de cette Prouidence qui les auoit fait les depositaires de ses thresors , & comme les tuteurs de ses enfans. Si vous auiez mis vostre fille entre les mains d'une nourrice , & si elle vendoit cette innocente creature à vn Magicien , pour faire de ses membres baptisez des sacrifices au demon ; que diriez-vous de cette infidelité ? Et si vous auiez donné vos enfans à vn Maistre pour les instruire , & qu'au lieu de les éleuer conformément à leur naissance , il leur apprît l'art de vous offenser , & de deuenir parricides ; de quels yeux regarderiez-vous ce perfide ? Ha ! c'est de ces mesmes yeux que Dieu regarde l'infidelité de ces peres & de ces meres , qui consentent par leur negligence aux crimes de leurs enfans , les mettans entre les mains du Diable.

2. Et il les regarde avec d'autant plus d'indignation & de colere, qu'il leur auoit encore donné ces enfans pour les éleuer à la grace par leur ministère : Ce qui redouble leur obligation. Peut-estre n'avez-vous pas encore appris pourquoy Dieu vous donne des enfans ? pourquoy Dieu benit vos mariages ? Ne croyez pas que ce soit pour la gloire, ou pour le soustien de vos familles, ny mesme pour la conseruation des Estats ; Pourquoi donc ? c'est pour faire des predestinez, & afin que vous seruiez au salut de ceux à qui vous avez donné la vie. On demande pourquoy Dieu a estably cet ordre de Prouidence que nous voyons dans la propagation du genre humain ? pourquoy il a voulu qu'il y eust des peres & des enfans, & que les vns fussent produits par les autres ? Il pouuoit créer tous les hommes immédiatement de sa main, comme il a créé tous les Anges, chez lesquels il n'y a ny peres ny enfans, & qui ne connoissent pas les noms de nos alliances : Mais il a voulu, dit S. Pierre Chryfologue, qu'il y eust des peres parmy les hommes, afin qu'ils apprissent par l'experience de l'amour qu'ils ont pour leurs enfans, celuy que Dieu a pour tous les hommes en qualité de leur Pere & de leur Createur. *Idèò te Deus patrem fecit, vt generando scires quanta esset generantis affectio, & in te amorem tui tantum probares authoris, quantum ipse author pignoris tuo pignori conaris impendere.* Et moy i'estime que ç'a esté pour sauuer les vns plus doucement & plus efficacement par le ministère des autres ; c'est afin de sauuer les enfans par le soin & par la cooperation des peres.

Et c'est sans doute pour cela que Dieu a voulu

Chryf.  
serm.

55.

que le mariage fût vn Sacrement, afin de consacrer les sources d'où deuoient naistre les enfans, & afin de retirer de la sanctification de leur pere des dispositions à les sauuer. Vous remarquerez principalement qu'vne partie des graces de ce Sacrement sert pour conduire les peres & les meres dans l'education de leurs enfans; & certes il faut auoier qu'vn pere & vne mere, quand ils sont gens de bien, & qu'ils s'acquittent fidèlement de leur charge, sont de puissans moyens pour le salut & pour la predestination de leurs enfans. Premierement, du costé des enfans, ils naissent en vn estat susceptible de toutes les impressions qu'on leur veut donner pendant ce premier âge qu'ils demeurent entre les bras de leurs parens; Ils sont comme vne cire molle, sur laquelle ils peuuent grauer toutes les figures qu'il leur plaist, ou l'image des demons, ou la figure des Anges. Secondement, du costé des peres & des meres, ils ont vne autorité souueraine sur les esprits de leurs enfans, pour leur persuader ce qu'ils veulent. La nature a imprimé sur leur front ie ne sçay quel caractere de grandeur & d'autorité qui les rend venerables; Le S. Esprit, chez le Sage, dit que leurs commandemens sont autant de Loix & d'Ordonnances: Mais pourquoy cette cette facilité des enfans & cette autorité de pere? sinon afin que les peres s'en seruent pour le salut de leurs enfans, afin qu'ils leur impriment des sentimens de vertu & de sainteté dans cet âge, dont les instructions par apres s'estendent sur toute la vie de l'homme, & seruent merueilleusement à sa predestination. Les peres, disoit vn Ancien, & le mesme se peut dire des meres, sont les

Plato.  
l. ii. de  
Legib.

les I  
rien  
tion  
reço  
que  
c'est  
pou  
sent  
la na  
c'est  
à le  
ban  
de la  
le m  
Cie  
uen  
falle  
Ter  
ctio  
Alt  
ctio  
V  
vou  
dit  
uer  
ron  
rel  
int  
qu'  
fes  
mer  
les  
les  
la f

les Dieux de leurs enfans, parce que ceux-là contiennent sensiblement en eux-mêmes les obligations que ceux-cy ont à Dieu, & que ceux-cy reçoivent par les mains de ceux-là tous les biens que Dieu leur donne; s'il leur donne la vie, c'est par le moyen de leurs parens, & s'il les fait pour le Ciel, c'est par leurs mains qu'ils en iouïssent. Mais s'ils sont les Dieux de leurs enfans pour la nature, ils le doivent estre encore pour la grace; c'est à eux à leur faire administrer les Sacremens, à leur appliquer les merites du Sang de IESVS, à bannir les demons de leur ame, & à les garantir de leur fureur; afin que comme Dieu les met dans le monde, tout ainsi que dans vn Temple, où le Ciel & la Terre, & toutes les creatures leur seruent d'instruction; ainsi les peres & les meres les fassent viure dans leurs maisons, comme dans des Temples, où ils trouuent les exemples & les instructions de leurs peres, comme des Soleils & des Astres qui seruent à leur sainteté: *Ad eorum instructionem & ad Dei gloriam.*

Voyez vn peu, peres & meres, avec quel soin vous deuez éleuer vos enfans, ou bien, comme dit S. Ierosme; avec quel soin vous deuez cultiver ces fleurs, qui doivent vn iour seruir à la Couronne de Dieu. Je ne regarde pas encore les interests de vos enfans ny les vostres, ie dis pour les interests de Dieu, ie dis pour cooperer à la gloire qu'il prétend de ses ourages, ie dis pour suiure ses intentions, & pour obeir à ses ordres: Autrement n'est-ce pas trahir & les interests de Dieu, & les intentions de sa Prouidence, & au lieu d'estre les cooperateurs de son dessein, n'est-ce pas faire la fonction des demons mesmes pour la perte des



Petr.  
Dam.

ensans, suivant la pensée du Bienheureux Pierre Damien : *Diaboli minister est, qui criminosus ruina puerorum est?*

II.  
POINT.

Mais d'autant que les peres & les meres sont ordinairement plus sensibles pour les interets de leurs enfans que non pas pour ceux de Dieu mesme, montrons encore qu'ils sont obligez de procurer leur sainteté, & de les garder de la tyrannie des demons, 1. Par titre de Justice, 2. Par les sentimens d'amour dont ils leur sont redevables, parce qu'ils sont leurs enfans.

1. Je dis à titres de Justice; parce que c'est un axiome receu dans la Philosophie & dans la raison, que les causes qui donnent l'estre à vne chose, luy doiuent donner consequemment tout ce qui luy est necessaire pour son ornement & pour sa beauté; Ainsi Dieu, comme remarque S. Thomas, est obligé par vne espece de conuenance naturelle, de donner aux creatures ce qui est necessaire pour leur conseruation & pour l'accomplissement de leur estre: Et c'est sur ce raisonnable sentiment qu'est fondé l'inclination des peres & des meres, apres auoir donné la vie à leurs enfans, de leur laisser dequoy les entretenir conformément à la condition où ils ont esté mis par leur naissance. Ils leur amassent des richesses pour establir leur fortune, lors mesme qu'ils ne seront plus: Ils acheptent des charges, ils bâtissent des maisons pour seruir à leur establissement & à leur gloire. Je ne blâme pas ces soins, parce qu'ils sont iustes; mais de ces deuoirs naturels ie tire vne obligation plus releuée, & vne iustice surnaturelle, qui oblige les peres & les meres de n'arrester pas leurs soins à ces biens temporels & perissables, mais de pouruoir à la sainteté de

leurs enfans , & à l'eternité de leur gloire. La raison se prend de deux estres differens qu'il y a dans vn homme Chrestien : Il y a l'estre d'homme naturel , & l'estre d'homme Chrestien : Il faut donc pouruoir à l'acheuement de ces deux estres , & éleuer vos enfans fuiuant ces deux conditions , où la prouidence de Dieu les destine. Si nous estions dans vn ordre purement naturel , & si nous ne venions pas au monde pour de plus hautes esperances que celles que la nature leur peut donner, vous satisferiez à vos obligations en éleuant vos enfans comme des hommes , en leur laissant des moyens & des auantages pour viure honnestement : Mais parce que nous naissons tous dans vn ordre surnaturel de la grace , les peres ne peuuent satisfaire suffisamment à l'obligation qu'ils ont de pouruoir à la fortune de leurs enfans , s'ils ne trauillent pour leur sainteté , & pour l'acheuement de leur gloire , & si par consequent ils ne bannissent de leur ame la tyrannie des demons qui peuuent s'opposer à leur sainteté & à leur salut.

Certes si la sainteté estoit hereditaire , & si les peres & les meres pouuoient laisser à leurs enfans le Paradis par testament aussi bien que leurs richesses , ne seroient-ils pas obligez de leur transmettre cet heritage ? On casse les testamens où les enfans ont esté desheritez par leurs peres , & priuez de ce qui leur estoit dû ; ainsi on fait le procez à la memoire de ces testateurs ; on accuse leurs dernieres volontez comme inhumaines , quand ils commettent contre leurs enfans vne si cruelle injustice. Que si leur sainteté ny leur grace ne dépendent pas absolument de vostre volonté ny de vostre donation , au moins y pouuez-vous contri-



Saluian.  
l. 3. ad  
Ecclef.  
Cathol.

buer par vos soins , au moins pouuez-vous garantir vos enfans des demons , qui s'opposent à ces deux auantages , & faire en sorte par l'instruction de vostre vie , qu'on puisse dire de vous en mourant , ce que Saluien disoit autresfois , que vous laissez à vos enfans IESVS-CHRIST pour heritage. Bon Dieu que ce sera satisfaire auantageusement à l'obligation que la Iustice vous impose ! que ce sera acheuer pleinement l'estre que vous auez donné à vos enfans ! Vous leur auez donné en naissant vne vie temporelle dans la nature , vous leur donnez par vostre education vne vie spirituelle dans la grace ; vous leur auez fait vn corps de bouë , vn corps mortel & sujet à toutes sortes de maladies , vous leur donnez vn corps qui sera vn iour immortel dans la gloire : Ils ont receu de vous des yeux qui leur sont communs avec les bestes , ils receuront par vos exemples & par vos instructions des yeux innocens & saints , qui seront vn iour plus brillans que les Astres. Quel auantage pour les enfans , de receuoir ainsi cette double vie & cette double perfection ? mais quelle gloire pour les peres , d'auoir cooperé avec Dieu à leur donner ces deux estres differens , & d'estre par ce moyen doublement peres de leurs enfans ; premierement , en les faisant hommes ; seconde-ment , en les rendant Saints ? Autrement que seruiroit à ces pauvres enfans d'estre venus au monde , s'ils venoient pour estre coupables , & s'ils naissoient pour estre damnez ? Ils n'auroient pas grande obligation à leur pere de leur auoir donné vn corps , si ce corps deuoit estre brûlé : Il vaudroit mieux que iamais ils n'eussent receu la vie , que de l'auoir receuë à de si malheureuses conditions ; &

puis que les parens peuuent empescher que ce malheur n'arriue à leurs enfans, ne sont-ils pas obligez de le faire par tous les principes de la iustice, & puis encore par tous les sentimens de l'amour dont ils leur sont redevables ?

2. C'est icy vne des plus puissantes raisons qui obligent les peres & les meres de trauailler à la sainteté de leurs enfans, qui se prend de l'obligation qu'ils ont de les aimer : Il ne faut pas aujourd'huy que les Predicateurs montent en Chaire pour persuader cet amour, la nature le leur a inspiré; quand elle leur donne des enfans, elle leur fait les regarder comme vne partie d'eux-mesmes, vne portion de leur sang, & vne image de leur vie. S. Chrysofome appelle cet amour vne douce tyrannie : Elle a de la douceur, parce qu'elle est fondée sur les inclinations naturelles; mais elle a quelque chose de tyran, parce qu'elle est extrêmement ardente & imperieuse, & qu'elle leur donne mille desirs & mille inquietudes pour le bien de leurs enfans: *Magna enim est natura tyrannis, & inexpugnabilis viscerum necessitas.* On dit ordinairement que les meres sont plus passionnées pour leurs enfans, soit qu'elles ayent plus contribué à leur formation, soit qu'elles ayent pris plus de peine à les mettre au iour : iusques-là qu'il s'en est trouué qui ont voulu acheter la gloire de leurs enfans par la perte de leur vie; témoin cette ambitieuse mere de Neron, qui ayant appris par les prédictions des Astrologues que son fils seroit Empereur, mais qu'il seroit mourir sa mere, elle auança ces paroles ambitieuses, mais funestes : *Occidar modo imperet.* Que ie meure, pourueu qu'il regne; ie consens à teindre sa pourpre de mon sang. Voyez

Chryf.  
homil.  
17. ad  
popul.  
Antioc.

Sueton.  
in Ne-  
rone.

aujourd'huy cette femme Cananéee comment elle vient demander au Sauveur la guerison de sa fille. Quelle priere ne fait-elle pas ? à quelle soumission n'abaisse-t'elle pas sa noblesse ? elle conjure le Sauveur d'auoir pitié d'elle-mesme : *Miserere mei* : Comme si l'amour auoit rendu siens les maux qu'elle void souffrir à sa fille , tant elle s'interesse dans sa guerison. Et d'où pensez-vous que vienne cet amour si tendre & si violent ? Je sçay bien que la nature a ietté les semences de ce feu , mais la Prouidence de Dieu a encore allumé & élevé ces flammes pour le bien des enfans ; il veut que ce soit vne imitation de l'amour qu'il a luy-mesme pour eux. Dieu a vn amour comme naturel dans son terme , pour donner des biens temporels aux hommes ; il a vn amour surnaturel dans son terme , pour leur donner la grace de la sainteté. Aimez vos enfans à la bonne heure , pour leur donner les biens du temps ; mais tirez de là l'obligation que ce mesme amour vous impose de leur procurer les biens de l'éternité.

Autrement croyez-vous auoir des amours bien reglez & bien raisonnable ? Non , ie vous diray avec saint Augustin , que vous auez des amours cruels & des affections parricides. Quoy, disoit-il à vn pere , qui par vn amour trop tendre , & par vne sottise complaisance , souffroit les vices de ses enfans : Est-ce bien aimer ses enfans que de les égorger ? que de leur preparer des potences ? *O dolosa libertas ! o grandis filiorum perditio ! o paternus amor mortiferus. Ecce filios se dicunt diligere quos iugulari procurant, dicunt eos amare, quibus iam suspendia parant.* Non , quand cette negligence des peres & des meres ne feroit autre tort aux

Aug.  
serm.  
33. ad  
Frates.

enfant  
peché  
n'est  
ricie  
bien  
ajou  
sans  
qu'el  
cou  
que  
Non  
posse  
rend  
deme  
mou  
vous  
gran  
vien  
dée  
lieu  
la re  
com  
vous  
posse  
ses  
le m  
M  
pere  
nell  
que  
des  
dan  
edu  
qu'

enfans que de les rendre coupables de quelque peché mortel, ou possédez de quelque demon, n'est-ce pas assez pour appeller ces peres des parricides? *Non parentes, sed peremptores*: Quelque bienveillance qu'ils témoignent, si la Cananéé aujourd'huy eût souffert la possession de sa fille sans se mettre en peine de la déliurance, bien qu'elle eût employé ses soins à la farder, à la courir de diamans & de perles, on luy eût dit que son affection eût esté indiscrette & cruelle: Non, Madame, il n'est pas temps de parer vne possédée, le plus grand seruice que vous puissiez rendre à vostre fille, c'est de la faire déliurer de ce demon; IESVS la peut guerir, si vous auez de l'amour pour elle, allez vous adresser à luy. Ce que vous eussiez dit à cette mere, dite-le à la plus grande partie des meres de ce temps: On vous vient auertir, Madame, que vostre fille est possédée d'un demon de vanité, de fripponnerie, & au lieu de trauailler à sa guerison, vous trauaillez à la rendre belle, à luy apprendre la danse & les compliments. Je dis que vostre amour est cruel; vous parez vne possédée: bannissez le demon qui possède son ame, corrigez ses libertez dangereuses, ne la laissez pas aller dans ses occasions, c'est le meilleur seruice que vous luy puissiez rendre.

Mais le pire en cecy, c'est que la negligence des peres & des meres est enfin la cause de la perte éternelle, & de la reprobation des enfans. Je sçay bien que la malice des enfans trompe souvent les soins des peres, & que des meres saintes ont des filles damnées; mais il faut auoier que la mauuaise education y contribüé beaucoup: Pourquoi? C'est qu'ordinairement les vices de la ieunesse conti-

Bern.  
ferm. 2.  
Sup.  
missus  
est.

III.  
POINT.

niënt pendant le reste de la vie, & tient compagnie iusqu'au tombeau. D'ailleurs les enfans voyans que les peres & les meres ont si peu de soin de leur inspirer la crainte de Dieu, ils prennent de mauuaises maximes qui regnent apres dans toute la conduite de leurs mœurs : Et vous direz apres cela que vous aimez vos enfans, quand vous les rendez miserables, & quand vous les immolez vous-mesmes aux demons: *Immolauerunt filios suos & filias suas demoniis*, dit le Prophete: Il parle de ces malheureux peres qui sacrifioient leurs petits enfans aux faux Dieux les iettans dans vne fournaise ardente, où les Prestres, ministres de leur cruauté, ioüioient cependant tout au tour de leurs flutes, des haut-bois, & des trompettes, afin d'empescher que les peres & les meres n'entendissent les cris de ces petites creatures mourantes. Que fait-on dans la pluspart des maisons des Chrestiens? on immole les enfans au demon de la vanité & du libertinage; & cependant force violons, force bals, force compagnies, des mots pour rire, pour estouffer les gemissemens de ces ames mourantes, & les mener en enfer au son de ces harmonies: *Immolauerunt filios suos, & filias suas demoniis*. Et qu'arriuera-t-il de cela? C'est que Dieu, pour punir les déreglemens de cet amour, permettra que comme ces peres & ces meres sont les bourreaux de leurs enfans, les enfans seront aussi les bourreaux de leurs peres & meres: 1. Pour le temps: 2. Pour l'éternité.

1. le dis pour le temps non seulement, parce que souuentes-fois Dieu oste du monde les enfans pour chastier les peres: témoin ce pauvre Hely, dont il est parlé au premier Liure des Roys, qui eust esté heureux, si iamais il n'eust

esté p  
enfant  
Vous  
l'œil  
ma fi  
maise  
qui e  
fant  
euffi  
souff  
2. l'  
de le  
deux  
qu'v  
le fil  
glige  
quel  
son  
obli  
moi  
pou  
gen  
ce fi  
yeu  
cert  
ne f  
peir  
le a  
ard  
ne  
frif  
sça  
fill  
toy

esté pere ; mais encore , parce que les vices des enfans causent mille déplaifirs & mille alarmes. Vous verrez vn pauvre vieillard , qui la larme à l'œil vous viendra dire ; Mon fils est vn débauché , ma fille est vne perduë , c'est l'opprobre de ma maison ; cela est digne de compassion : ouy , mais qui en est la cause ? si vous euffiez chaftié cet enfant , si vous euffiez corrigé cette fille , si vous euffiez banny ces demons de leur cœur , vous ne souffririez pas cette honte & ce déplaifir.

2. J'ay ajoûté que les enfans seront les bourreaux de leur pere dans l'eternité , s'ils sont damnez tous deux , comme il arriue souuent qu'à mesme temps qu'un pere est la cause de la damnation de son fils , le fils est la cause de la damnation du pere : *Ad negligentiam patrum refertur insolentia filiorum.* Dieu ! quel redoublement d'enfer , si vn pere auoit engagé son fils entre les mains de la Iustice , & qu'il fust obligé d'assister à son supplice pour en estre le témoin , comme il en a esté la cause ; quel tourment pour ses yeux ? Ce sera à la veüë de ce pere negligent , que la Iustice de Dieu brûlera eternellement ce fils , qui sera damné par sa faute : Ce sera aux yeux de cette mere qu'on brûlera cette fille : quand cette fille seroit discrete en ses tourmens , & qu'elle ne feroit point de reproches à sa mere , quelles peines ne souffrira-t-elle pas de voir ce corps qu'elle a porté dans ces flancs brûler comme vne torche ardente ; cette bouche qu'elle a baifée si souuent , ne vomir que des flammes ; ces cheueux qu'elle a frisez de ses mains , changez en des serpens , & de sçauoir qu'elle en est la cause ? Mais quand cette fille ajoutera ses accusations pour luy dire , C'est toy , malheureuse , qui es la cause de ma damnation ,

Ambr.

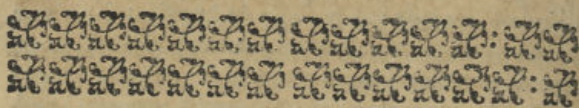
aussi-bien que de ma vie ; il est iuste que tu sois damnée avec moy , puisque ie la suis par ta faute. Iustice de Dieu , ie ne me plains point de vos Arrests , demons ie n'accuse pas vostre rage, c'est ma mere qui m'a damnée, si tu eusses veillé sur ma ieunesse, si tu eusses corrigé mes libertez, ie ne ferois pas dans ces flammes ; mais ta negligence a commencé mon malheur , les exemples de tes vices en ont acheué le reste : Ha ! cruelle mere , me deuois-tu faire viure pour me faire ainsi mourir ? deuois-tu me donner ce corps pour estre brûlé ? Car si tu estois resoluë de le faire , pourquoy m'as-tu fait baptiser ? l'en suis encore plus damnée ; pourquoy m'as-tu enseigné la creance d'un Dieu , si tu voulois me la faire perdre ? quelle reconnoissance attens-tu d'une fille desesperée , sinon que ie déchire tes flancs qui m'ont portée ? que i'arrache tes mammelles qui m'ont allaitées ? Flancs cruels ! malheureuses mammelles ! que tous les bourreaux te tourmentent , & sçaches que tu n'en auras pas de plus cruel , ny de plus impitoyable que moy.

CON- Mais, graces à Dieu, vous n'estes pas en estat de  
 C L V- souffrir ces reproches, vous pouuez encore faire  
 SION. le salut de vos enfans avec le vostre; cette fille que vous auez à vostre costé peut estre prédestinée; souffrez que ie vous demande de satisfaire à l'obligation que vous en auez; vous le pouuez faire premierement par vos prieres, comme aujourd'huy la Cananéë qui vient prier le Sauueur pour la guerison de sa fille: Car vous deuez sçauoir que les peres & les meres sont obligez de prier pour leurs enfans; & ie ne doute pas que leurs oraisons ne soient tres-puissantes. Quand vos enfans sont

malades, que de vœux, que de Messes ! ô qu'une Messe sera bien employée pour cet enfant, pour cette fille, pour leur donner la santé de l'ame qui est griefuement trauaillée du peché mortel : C'est ainsi que sainte Monique faisoit pour son Augustin ; & c'est pour cela qu'il luy fut dit par vn Euesque, à qui elle recommandoit la conuersion de ce ieune homme, qu'un fils de tant d'oraisons & de tant de larmes ne pourroit iamais perir. *Fieri non potest vt filius istarum lachrymarum pereat.* Vous le pouuez encore par vos instructions & par vos exemples. Ainsi se comportoit cette sage Reine de France enuers S. Louis son fils ; Mon fils, luy disoit-elle, ie vous aime plus que moy-mesme ; mais i'aimerois mieux vous voir mort, que de sçauoir que vous eussiez vn peché mortel dans vostre ame. Ie vous remercie, grande Reine, d'auoir donné à la France vn Roy Saint, & d'auoir donné à tous les peres cette belle instruction : Et vous, Messieurs, ie vous demande seulement que pour le fruit de ce discours, quand vous serez arrivés à vos maisons, vous alliez redire le mesme à vos enfans & à vos filles, que vous aimeriez mieux les voir morts que de les voir en estat de peché, & possédez des demons. Fasse le Ciel que vos soins réussissent, que vos vœux soient exaucez ; fassent les Anges tutelaires de vos enfans & de vos filles, que vos enfans soient saints, & vos filles vertueuses, & que vous ayez vn iour le bonheur de vous voir tous ensemble dans la gloire : Où nous conduise, &c.

Aug.  
lib. 3.  
Confes.  
cap. 12.






P R E M I E R  
S E R M O N

POVR LE II. VENDREDY  
DE CARESME.

Est autem Ierosolymis probatica piscina.  
*Ioan. 5.*

*Il y a dans Ierusalem, à la porte aux brebis, vne  
piscine. En S. Iean chap. 5.*

 N se persuade communément qu'il  
suffit au pecheur d'auoir confessé son  
peché, & d'en auoir receu l'absolu-  
tion par le ministere du Prestre; c'est  
pourquoy on se met fort peu en peine de satisfaire  
à Dieu par de volontaires rigueurs, & d'expier  
les restes des crimes: Cependant ie trouue dans  
les Peres anciens & dans l'vsage de l'Eglise deux  
sortes de penitences; L'vne, que nous pouuons  
appeller vne penitence de conuersion, qui con-  
siste à quitter le peché & à receuoir la grace; ce  
qui se fait dans le Sacrement de Confession: L'au-  
tre, que nous pouuons appeller vne penitence  
d'expiation, qui est vn veritable sentiment, dont  
l'office proprement est d'expier le reste des pechez

pour le II. Vendredy de Carefme. 413

mesmes pardonnez par des œuvres satisfaitoires, comme par des aumosnes, & par des ieûnes. On parle assez ordinairement de cette premiere espece de pechez; mais la penitence d'expiation si connuë dans les premiers temps de l'Eglise, est presentement inconnuë par les Chrestiens. Il faut aujourd'huy que l'entre dans cette piscine, & que ie montre combien il est important à vn Chrestien de faire penitence de ses pechez, mesme de ceux dont il s'est confessé auparauant, & dont il croit auoir receu la remission: Mais comme il falloit que l'Ange descendist dans la piscine pour en troubler l'eau; il faut aussi que l'Esprit de Dieu touche nos cœurs pour rendre ce discours vtile: Implorons pour ce sujet le secours de la grace, dont la sainte Vierge fut remplie, quand vn Ange luy dit, *Aue Maria.*

Comme la medecine des corps qui a deux differentes fonctions, l'une de guerir les maladies, qui nous trauaillent, l'autre de prevenir celles où nous pouuons tomber, vse de deux sortes de remedes, dont le premier guerit le mal, & le second sert de préseruatif pour nous garantir des recheutes: Disons pareillement que la vertu de penitence, qui a pour objet les pechez, comme les maladies de l'ame, regarde deux sortes de pechez, ceux que nous auons commis, & ceux que nous pouuons commettre: Elle a des remedes pour guerir les premiers, elle a des préseruatifs pour prevenir les seconds, & pour empescher les recheutes. *Aug. ser. II. Quid ergo pœnitentia est? demande S. Augustin, nisi antea acta desistere, & flenda iterum non committere.* Voilà vne veritable & entiere penitence, qui tres.

comprend tous les temps de nostre vie; elle pleure les pechez qui ont esté pardonnez, & elle veut faire penitence pour ceux qu'elle pourra commettre à l'auenir. Le mesme parlant des pleurs qui composent cette premiere partie de nostre guerison, nous dit: *Lachryma redimunt, penitentes lauant vt redemptos*: Elles nous appliquent efficacement le prix de nostre redemption, & elles l'imitent en quelque maniere. Il y a deux sortes de redemption, l'vne pour nous deliurer des maux que nous souffrons; l'autre d'anticipation, qui nous préserue des maux dans lesquels nous pouuons tomber. Representons aujourd'huy cette penitence d'expiation sous deux differens visages, & comme remede, & comme préseruatif: 1. Faisons voir son importance & sa necessité pour expier les peines deuës aux pechez pardonnez que nous auons commis; voilà comme elle sert de remede: 2. Mais montrons encore combien elle est necessaire & importante pour l'auenir, afin de préuenir les pechez que nous pouuons commettre: Ce sont les deux parties de ce discours.

*Division  
du discours.*

I.  
POINT.

Est-il bien veritable que cette penitence d'expiation soit si necessaire à la guerison de nostre maladie? n'est-ce pas assez que nous ayons confessé nos pechez, & que nous en ayons receu l'absolution du Prestre dans le Sacrement de Penitence, sans ajoûter encore ces importunes rigueurs, qui ne seruent qu'à nous tourmenter en nous portant à guerir vne maladie, qui est déjà guerie par vn autre moyen? Non certes, Messieurs, il ne suffit pas d'auoir receu ce Sacrement pour nous mettre dans vn estat de liberté, & hors de l'obli-

P  
gatio  
luad  
de la  
chez  
de D  
deux  
rifor  
seur  
ce q  
faut  
est n  
pech  
nou  
chez  
effac  
nou  
I.  
que  
fair  
vne  
ger  
laiss  
le p  
gue  
cert  
cela  
mie  
a d  
pe  
Di  
l'an  
ret  
eff  
gat

gation de faire penitence; vous devez vous persuader que c'est vne necessité, & vous devez auoir de la crainte, & souffrir mesme à l'égard des pechez que vous croyez vous auoir esté pardonnez de Dieu, & dont vous croyez estre quittes, pour deux raisons: La premiere, parce que cette guerison est incertaine, & par consequent il faut l'asseurer autant que vous pourrez: La seconde, parce qu'elle n'est pas entiere, & par consequent il y faut travailler: donc cette penitence d'expiation est necessaire; 1. Pour auoir la guerison de nos pechez passez, & pour en effacer les restes; 2. Pour nous rendre plus assurez du pardon de nos pechez: 3. Enfin par vn surcroist de bonté pour effacer mesme la coulpe de ceux que nous croyons nous estre pardonnez.

1. Déuelopons cette verité, & présupposons que comme ce n'est pas assez à vn Medecin de faire cesser la maladie, il faut encore que pour vne parfaite guerison, il guerisse les suites dangereuses, & les autres falcheux accidens qu'elle laisse après soy: Ainsi ce n'est pas assez d'effacer le peché en luy-mesme, il faut pour vne parfaite guerison oster le reste des pechez, & les suites de cette maladie pour l'interest de ce malade. Et pour cela il faut présupposer trois principes: Le premier, que dans toute sorte de peché mortel, il y a deux choses, la coulpe & la peine; La coulpe consiste dans l'injure que nous auons faite à Dieu, & qui demeure mesme habituelle dans l'ame du pecheur, iusqu'à ce que nous l'ayons retractée par nos confessions, & que Dieu l'ait effacée par sa grace. La peine consiste dans l'obligation que nous auons de satisfaire à ce peché &

de souffrir les rigueurs qu'il merite, puisque le peché mortel traîne après soy vne eternité de supplices. Le second principe est, que Dieu peut pardonner la coulpe du peché, sans remettre toute la peine, & separer entre la misericorde & la iustice ce double pardon: Il relasché à la verité la peine eternelle qui est deuë au peché, quand il pardonne la coulpe; mais pour ce qui est de la peine du temps, il se reserue le droit de prendre ou de recevoir les satisfactions proportionnées à l'injure qu'on luy a faite: Et cette obligation de payer & de satisfaire pour les peines deuës au peché, est appellée dans la Theologie les restes du peché, & les reliques de cette fascheuse maladie. Dauid demandoit pardon à Dieu, son peché luy estoit pardonné quant à la coulpe, & quant à la peine eternelle, mais non pas quant à la peine du temps: Il entend sortir de la bouche du Prophete Nathan, *Transtulit Dominus peccatum tuum, non morieris*, ton peché t'est pardonné: Voilà la coulpe, *Verumtamen*, mais voicy la peine; L'enfant que tu as eu de ton adultere mourra, & tu souffriras la peine de ton peché. Ce qui arriua à Dauid, arriue ordinairement au commun des Chrestiens dans le Sacrement de Penitence; car comme nos douleurs ne sont pas assez grandes pour obtenir toute la remission de la peine, il reste quelque chose à payer. Enfin le troisieme principe est, que iamais Dieu ne pardonne entierement & absolument vn peché; que iamais il ne guerit parfaitement vne maladie qu'il ne soit entierement satisfait, & qu'il n'ait receu des satisfactions proportionnées à la grandeur de l'injure, & à la malice du peché: C'est

2. Reg.  
12.

pour le II. Vendredy de Carefme. 417

C'est pourquoy S. Cyprien exhorte les premiers Chrestiens de donner à Dieu des satisfactions pleines : *Deus mediam peccati satisfactionem despicit* : Il y a des demy-satisfactions qui n'attaquent que la moitié du mal ; & qui n'appaisent qu'à demy la colere de Dieu : Il faut la donner toute entiere pour faire vne entiere reconciliation avec sa Iustice.

Que tirons-nous de ces trois principes ? que pour vne entiere guerison de nos pechez il faut faire penitence ; car pour receuoir vne parfaite guerison de nos maladies, & vn pardon entier de nos pechez, il faut necessairement en oster les restes, & les effacer entierement : Pourquoi ? parce que tandis qu'ils demeurent dans l'ame, Dieu d'un costé a des motifs de colere, & des droits de nous punir ; & de nostre costé nous auons des obligations de luy satisfaire, & de détruire les droits de sa iustice. Il y a là dedans ie ne scay quoy d'étonnant, de dire qu'il faille payer pour des pechez qui nous sont déjà pardonnez : mais c'est vne necessité dont on ne peut auoir de dispense que pour oster entierement ces restes du péché, ces obligations & ces droits, il faut payer entierement à Dieu, & luy donner des satisfactions proportionnées à ses merites, à ses droits & à sa iustice. Mais comment pouuons-nous luy donner ces satisfactions que par le moyen de cette rigoureuse penitence ? La raison se prend d'une excellente qualité que les Peres donnent à la penitence, quand ils disent qu'elle tient la place de la iustice de Dieu, qu'elle la préuiet, & qu'elle en fait les fonctions ; & que par ce moyen elle la détruit ou l'appaise. Il y a deux iustices & deux actions en Dieu, dont il se

sert à l'égard des pecheurs: L'une consiste à prendre les peines que meritent leurs crimes: L'autre à pardonner la coulpe: la iustice commutative, qui demande des reparations proportionnées à ses injures; la iustice vindicative, qui demande des vangeances conformes à sa colere. Or la Penitence se presente elle-mesme au pecheur pour exercer ces deux fonctions; elle participe de la iustice commutative de Dieu, puisqu'elle luy donne des reparations proportionnées à ses injures, elle rétablit le tort que l'orgueil luy a fait par des humiliations & des cendres; elle les punit par des rigueurs, & les aneantit par les aumosnes. C'est vne compensation avec laquelle elle égale la Iustice. *Hac pœnitentia compensatione redimendam proponit impunitatem.* Que si Dieu conserue contre le pecheur quelque reste de colere qui le porte à exercer sa Iustice vindicative, *Pro Dei indignatione fungitur.* La Penitence entre dans ce sentiment de colere, elle expie ses injures, elle préuient ses fonctions, elle fait sur ce pecheur ce que la Iustice eust fait elle-mesme, si elle eust eu assez de temps. Que faites-vous, mon Dieu, contre les pecheurs, pour exercer vostre vangeance sur la terre, dans le Purgatoire & dans l'enfer? Vous humiliez les vns, & vous punissez les autres; vous leur faites souffrir des douleurs & des peines, & vous leur arrachez des regrets & des soupirs. Ha! Iustice, ce que vous arrachez par force & contre l'inclination de ces coupables, lors que vous y mettez la main, la Penitence le fait, mais plus doucement, plus agreablement & plus glorieusement. Ouy, mon Dieu, vous ferez connoître au iour du Iugement, & releuerez la fausse pe-

Tertul.  
lib de  
Pœnit.  
cap. 6.  
Ibid.  
cap. 6.

nitent  
cret  
vost  
chez  
iustit  
tion  
liere  
tion  
vost  
tre  
penit  
com  
rieu  
rez  
Pen  
face  
extr  
déli  
des  
tion  
Le  
pein  
coul  
la pe  
qu'e  
qu'i  
fién  
plic  
& p  
Pen  
Sau  
rem  
nes  
Ma

nitence des pechez qui se commettent dans le secret contre vostre nom & contre vostre Majesté ; vostre connoissance demandera le reste de ces pechez , & en fera comme vn iour public à vostre justice vindicatiue : Mais cette penitence d'expiation fera par auance vn iour d'vne feste particuliere pour vos interets , & vne genereuse reparation à vostre gloire ; elle contentera pleinement vostre Iustice , & elle appaisera entierement votre colere en obligeant le pecheur d'acheuer sa penitence. C'est pourquoy les Peres appellent communément la Penitence vn baptisme laborieux , *Baptismus laboriosus* : Où vous remarquerez trois belles differences entre le Baptisme & la Penitence. Premiere difference. Le Baptisme efface pleinement le peché , mais avec vne facilité extrême ; trois ou quatre gouttes d'eau nous en déliurent , & la Penitence nous en déliure avec des ieûnes & des austeritez : Quelle disproportion ! *Baptismus laboriosus*. Seconde difference. Le Baptisme efface tout à la fois la coulpe & la peine ; La Penitence , dit le Sauueur , efface la coulpe , par après la Penitence d'expiation efface la peine peu à peu ; à proportion que les rigueurs qu'exerce le penitent sont grandes , les supplices qu'il auoit meritez , deuiennent moindres. Troisième difference. Le Baptisme enuelope vne application formelle du Sang de IESVS , qui agit & penetre sur tout son corps & son ame : mais la Penitence n'a que des applications partielles du Sauueur ; elle l'applique premierement pour la remission de la coulpe , & puis elle efface les peines peu à peu , & à proportion que nous endurons. Mais cette vertu a cela de commun avec le Ba-

Tertul.



ptesme, qu'après auoir donné des satisfactions proportionnées à la grandeur des pechez, elle en efface encore les restes, elle fait peu à peu ce que le Baptesme fait par vne goutte d'eau tour à la fois. Voyez l'obligation que nous auons de payer cette debte. Ouy mesme quand nous serions assurez que nos pechez nous seroient pardonnez, nous deuons nous ietter dans ce Baptesme laborieux pour en effacer les restes, & pour nous guerir entierement de cette maladie.

2. Mais nostre malheur est, que nous ne sçauons pas si nous en sommes gueris, & nous sommes incertains si Dieu nous a pardonné; ainsi pour assurer nostre guerison, nous deuons encore faire penitence. Il peut arriuer que nous ayons effectiuement receu l'absolution de nos pechez dans le Sacrement de Penitence; mais nous ne sçauons pas assurément la verité de cette grace ny de nostre conuersion; soit parce que nous ne sçauons pas si nos dispositions ont esté suffisantes; soit parce que par vne Prouidence particuliere de Dieu, personne ne sçait iamais assurément s'il est digne d'amour ou de haine; & dans cette obscurité, & dans cette incertitude, il n'y a point de moyen plus infaillible de nostre conuersion, que l'exercice de la Penitence. La raison se prend de la nature de la conuersion, qui enuolope du costé de l'homme vne singuliere volonté de répondre à la grace de Dieu; & du costé de Dieu, l'influence de la grace necessaire avec tous les secours qui l'accompagnent. Mais comment voulez-vous connoistre cette volonté efficace des hommes, que par les effets qu'elle produit; comme on ne reconnoist pas la racine cachée

Dans  
cité f  
des f  
l'effie  
de la  
stin t  
fruct  
niten  
que  
niter  
vous  
vous  
de v  
qu'v  
que  
dre  
conu  
3.  
mes  
en e  
croy  
le S  
l'ay  
disp  
tes  
supp  
nu  
le d  
ché  
effa  
de f  
effa  
Bell  
de r

pour le II. Vendredy de Carefme. 421

Dans la terre que par les fruits qu'elle porte? *Fa-* Luc. 3.  
*cite fructus dignos pœnitentiæ*, dit S. Luc, faites  
des fruits dignes de penitence, qui répondent à  
l'efficacité de vostre resolution, & à la puissance  
de la grace que vous auez receuë: D'où S. Augu-  
stin tire cette belle conclusion: *Quisquis itaque istos*  
*fructus non fecerit, sine causa putat per sterilem pœ-*  
*nitentiam se mereri veniam peccatorum.* Sçachez  
que si vous ne produisez pas les fruits de la pe-  
nitence; si après la Confession on ne voit en  
vous aucun amendement; c'est en vain que vous  
vous persuadez de pouvoir obtenir le pardon  
de vos pechez, puisque vostre penitence n'est  
qu'une penitence imparfaite. Il est donc vray  
que vous devez faire penitence, pour vous ren-  
dre à vous-même vn témoignage assuré de vostre  
conuersion.

3. Mais encore elle peut vous assurer par elle-  
même du pardon de vos pechez, & par accident  
en effacer la coulpe: Car il peut arriuer que vous  
croyez auoir receu la grace de l'absolution dans  
le Sacrement de Penitence, quoy que vous ne  
l'ayez pas receuë effectiuement, parce que vos  
dispositions n'ont pas esté suffisantes, ny fait-  
tes par vn motif surnaturel: Quel remede pour  
suppléer à ce defaut, qui ne vous est pas con-  
nu? Ce sera la penitence d'expiation qui vous  
le découure, & vous fait effacer la peine du pe-  
ché: Mais par reflexion, il peut arriuer qu'elle  
effacera quelquefois la coulpe, & qu'elle seruira  
de supplément à la Penitence Sacramentale, en  
effaçant les restes de vos pechez. Comment cela?  
Belle consideration: Il y a en Dieu vne Prouidence  
de ressource & de supplément, pour ainsi parler.

Aug.  
ser. 50.  
de tép.

dans les choses nécessaires à salut ; quand il ne  
 secourt pas par les moyens ordinaires qu'il a éta-  
 blis , il accorde la grace de substitution ou de  
 supplément , & donne des moyens extraordinai-  
 res pour suppléer à ce défaut. Le Baptême est  
 nécessaire à salut ; mais il peut arriuer par cette  
 Prouidence de ressource , qu'un homme supplé-  
 ra au défaut du Baptême par un acte d'amour  
 de Dieu : Ainsi le Sacrement de Penitence est  
 la voye ordinaire pour effacer la coulpe , & nous  
 guerir du peché ; mais il y a un moyen extraor-  
 dinaire qui supplée au défaut de celui-là , c'est  
 la contrition. Or voulez-vous sçauoir quelle est  
 l'utilité de la Penitence d'expiation dans les au-  
 mosnes & dans les rigueurs , quand elles sont  
 faites avec l'esprit de charité ? C'est qu'il arriue  
 assez souuent qu'estant faites par ce principe &  
 en veü de Dieu , elles peuuent seruir de reme-  
 de , de disposition & d'occasion pour produire  
 l'effet du Sacrement de Penitence. 1. Parce que  
 ces rigueurs & ces ieûnes , bien qu'ils ne peu-  
 uent rien meriter pour un homme qui n'a pas  
 receu la grace , qu'il croit neantmoins auoir re-  
 ceuë ; cependant il est à présumer de la bonté de  
 Dieu , qu'ils peuuent luy obtenir la grace de  
 faire un acte de contrition , qui suppléera au de-  
 faut de la premiere penitence , qui est le moyen  
 ordinaire pour effacer les pechez. Dieu exami-  
 ne les préparations de son cœur ; il voit ce que  
 ce Chrestien agit de bonne foy avec luy , qu'il  
 vient luy demander à faire penitence du peché  
 qu'il croit luy estre pardonné : Que fera-t-il ?  
 Il interpretera les préparations de son cœur , il  
 luy donnera la grace de sa conuersion par quel-

*pour le II. Vendredy de Carefme. 423*

qu'autre voye, comme par la contrition : 2. Les peines y contribuent comme dispositions ; parce que cet usage de demander pardon à Dieu, de vouloir satisfaire à sa Iustice, de vouloir reparer ses droits, dispose en quelque maniere de son cœur, & il se laisse toucher aux motifs de sa contrition, qui luy fait recevoir les impressions de la grace. 3. Enfin elles seruent comme d'occasions, parce qu'il se contente de ces penitences, de ces ieûnes & de ces aumosnes que nous faisons pour expier nos pechez ; & c'est ce qui luy donne occasion de nous donner le pardon de nos pechez. Ce sera donc cette penitence d'expiation qui nous attirera sa grace pour faire cet acte de contrition ; cet acte de contrition suppléra au defect du Sacrement de Penitence, & operera nostre guerison. Le mesme arriue fort souuent dans les maladies du corps : Le Medecin vous auoit ordonné vn excellent remede, mais par vne mauuaise disposition vous l'auiez rendu inutile, vous croyez qu'il a operé ; cependant le Medecin vous ordonne de seconds remedes pour oster le reste du mal qu'il a crû guerir par ce premier, & vous guerissez. Par quel remede ? Ce n'a pas esté par le premier, mais par celuy qui estoit seulement destiné pour oster le reste du mal, qui a eu assez de vertu pour arracher le mal en luy-mesme, qui n'auoit pû estre guery par le premier : C'est vn supplément de Medecine. Vous auiez pris le Sacrement de Penitence pour guerir le peché quant à la coulpe ; cependant par le defect de vos dispositions, il n'a pas operé comme il deuoit : Dieu vous ordonne la penitence d'expiation pour oster les restes de vostre maladie. Qu'arriue-t-il ? Ce remede

Ps. 50.

destiné pour oster seulement ce reste du peché ; oste le peché mesme , parce qu'il enuolope vn acte de contrition. Supplément admirable de la grace , mais qui nous oblige d'vser souuent de ce remede contre les restes de nos pechez , & de dire avec le Prophete : *Amplius lava me ab iniquitate mea , & à peccato meo munda me.* Effacez la coulpe du peché avec les restes , *Amplius.* Ces peines & ces aumosnes nous pourront asseurer ce puissant remede plus facilement , *Amplius* ; soit pour effacer les pechez commis ; soit pour préuenir ceux que nous pourrons commettre.

II.  
POINT.

Il paroistra d'abord assez étrange que ie represente la penitence comme nécessaire pour l'auenir , & que ie montre qu'elle doit satisfaire à la Iustice pour des pechez qui ne sont pas encore commis : On ne se repent que de ce qu'on a fait ; l'auenir peut estre vn beau sujet de nos examens & de nos précautions , mais non pas l'objet de nos repentirs & de nos larmes. I'ay remarqué auparauant qu'il y auoit vne redemption anticipée , qui préuenoit les maux à venir , comme les Medecins ont des précautions pour préuenir les maladies. Disons aussi qu'il y a vne penitence pour préuenir les maladies à venir , & elle peut estre considerée en trois estats. 1. Du costé du pecheur , qui en ostant les restes des pechez , oste la racine qui les pouuoit faire reuiure : 2. Du costé de l'homme , qui ayant expié les crimes passez , se dispose à éuiter les pechez qu'il pourroit commettre : 3. Du costé de Dieu , parce qu'en luy donnant les satisfactions que sa Iustice demande , il l'oblige de luy donner les secours pour préuenir les recheutes,

I. Ne negligions pas de prendre garde à vn peché expié ; car encore bien qu'il soit pardonné comme entierement & absolument passé , il laisse des restes apres luy qui le peuuent faire reuiure , il demeure attaché dans le cœur du pecheur par quelque partie de soy-mesme : C'est la malheureuse fecondité qu'il a de produire d'autres crimes , non seulement quand il est effectiuement, en ce que , comme dit S. Augustin , vn peché peut estre la peine d'un autre peché ; mais lors mesme qu'il cesse d'estre , & que la coulpe en a esté effacée par l'absolution ; la peine qui reste, peut deuenir vne fatale fecondité d'un nouveau peché. Il ressemble à vn ennemy , qui ayant esté contraint de rendre vne place , y laisse de mauuaises suites , de certaines traces de poudre qui s'allume apres qu'il est forty , & qui de soy enleue la place , & par ainsi le vaincu triomphe du vainqueur. Le peché est assiégré dans le cœur de l'homme par le moyen de la grace ; il est contraint d'en sortir par le Sacrement de Penitence ; mais il ne sort pas tout entier , il laisse des suites , les restes de la peine qu'il y a à expier , & qui peuuent faire rentrer la coulpe comme victorieuse dans cette place ; & c'est vne experience veritable que la peine des pechez qui ne sont pas expiez par les rigueurs de la Penitence , peuuent facilement le produire , & le faire reuiure de nouveau dans le cœur de l'homme. Comment cela ? Je présuppose trois principes de la Iustice diuine , ainsi que j'ay dit. Premier principe. Que Dieu ne pardonne pas toujourns tout à la fois la peine avec la coulpe, apres mesme qu'il a pardonné l'un , il se reserue vn droit de punir temporellement vn Chrestien , iuf-

August.  
lib. 83.  
quast.  
quast.  
79.

Psalm.  
93. 1.

qu'à ce que par vne salutaire penitence, & proportionnée à ses pechez, il ait expié le reste de ses peines. Second principe. Que Dieu ayant le droit de punir l'homme temporellement, peut choisir telle peine qu'il luy plaira pour acheuer de le satisfaire luy-mesme, quand l'homme ne le fait pas, *Deus ultionum liberè egit*; Il est souverainement libre dans cette élection. Il y a deux sortes de peines qu'il peut enuoyer en cette vie; Les peines spirituelles, & les peines temporelles: Les peines spirituelles, comme des priuations, des tentations, des soustractions, ou diminutions de ses graces & de ses secours: Les peines temporelles, comme les maladies, les fleaux publics, les affaires particulieres: Il est de la liberté de Dieu de punir les restes des pechez par l'une ou par l'autre de ces peines. Troisième principe. Que Dieu dans cette liberté qu'il a de choisir l'une ou l'autre de ces peines, prend communément les peines spirituelles pour se vanger par cette Justice seuerè. Je ne croy pas qu'il le fasse ordinairement de luy-mesme, ou qu'il soustraye ses graces, parce qu'une ame iustificée, à qui le peché a esté pardonné, a droit sur les graces actuelles: Mais cela arriue quand nous omettons volontairement l'exercice de la Penitence, qui pouuoit expier les restes des pechez; cette negligence que nous apportons aux affaires de nostre salut, le peu de soin que nous auons de le satisfaire, se messant avec les obligations que nous auons de satisfaire à la iustice de Dieu l'irrite de nouveau, & merite qu'elle nous enuoye des peines spirituelles; c'est la soustraction de ses graces, la permission des tentations pour nous punir, à cause des satisfactions que nous

p  
luy a  
riue c  
pour.  
qui n  
saluta  
tere  
culp  
dans  
gez d  
fesse  
de d  
gran  
fait  
vos  
cette  
ment  
Dieu  
d'vn  
vostr  
vous  
elle  
Or d  
sion  
pern  
est l  
vostr  
aux  
foib  
Mai  
c'est  
veut  
pas  
vostr  
si v

*pour le II. Vendredy de Carefme. 427*

luy auons refusées. Et qu'arriue-t-il de là ? Il arriue que nous retombons dans de seconds pechez, pour n'auoir pas expié les restes de ces premiers, qui mesme nous auoient esté pardonnez par vne salutaire penitence. Vous auez confessé cet adultere par exemple ; Dieu en auoit pardonné la coulpe, & il auoit changé la peine de l'eternité dans vne peine temporelle que vous estiez obligez de souffrir ; la penitence imposée par le Confesseur n'estoit pas suffisante, c'est trop peu que de dire quelque petite priere pour expier de si grands crimes ; c'est à vous à suppléer à ce defaut par vos ieusnes, par vos aumosnes, & par vos oraisons ; vous auez negligé de satisfaire à cette obligation, vous n'auiez pas payé pleinement pour vos pechez : Que fait la iustice de Dieu ? Elle se vange elle-mesme, elle punit tout d'vn coup, & les restes des pechez passez, & vostre negligente pusillanimité : Comme elle ne vous enuoye pas des maladies & des afflictions, elle vous punit par la diminution de ses graces. Or dans cet affoiblissement de graces, vne occasion se presente, la tentation est forte, & Dieu permet que vous retombiez. Je demande qui en est la cause ? la tentation ? Je scay bien que c'est vostre lâcheté qui se rend, & qui ne coopere pas aux graces qui vous restoient, & qui, quoy que foibles, estoient suffisantes pour vous deffendre. Mais remontons plus haut, & vous trouuerez que c'est le deffaut de vostre penitence, & que Dieu veut punir les restes de vos pechez que vous n'auiez pas entierement expiez : La cause défailante de vostre pêché, a esté la diminution de cette grace : si vous auiez eu plus de force, si vous n'auiez pas



eu d'objet si puissant, vous eussiez résisté à la tentation. D'où est venu cette diminution de graces? des restes de vos pechez que Dieu a punis par cette peine. Pourquoi les a-t-il punis de la façon? parce que vous ne les auiez pas entierement expiez par la penitence; si vous les eussiez entierement expiez, il n'eussent pas attiré cette peine: Donc c'est le deffaut de vostre penitence qui est la cause de vostre rechûte; vous les eussiez préuenus infailliblement par vos ieûnes, par vos oraisons, par vos aumosnes. Considerer vn malade presque guery, on luy laisse le soin d'acheuer luy-mesme sa guerison, on luy met des remedes en main pour oster peu à peu le reste de sa maladie, on luy ordonne de se purger de temps en temps pour éuiter les rechûtes; s'il negligé l'vsage de ce remede, il retombe dans le premier mal: Qui en est la cause? c'est luy-mesme, il mourra de cette seconde maladie par sa faute, & par la negligence qu'il a apportée à reprendre vne parfaite santé; & pour n'auoir pas vsé des remedes qui pouuoient arracher les restes de son premier mal & préuenir le second. Dieu vous a guery de vostre péché au Tribunal de la penitence; mais parce qu'il y a quelque reste à guerir, il vous laisse le soin d'acheuer vous-mesmes vostre guerison, il vous presente le remede de la penitence d'expiation, si vous negligez l'application & l'vsage de ces remedes, vous retombez dans vos pechez. Ha, mon frere! exercez cette vertu, expiez les restes de vos pechez, vsé de la penitence d'expiation, & vous osterez par ce moyen les causes qui le pouuoient faire reuiure, & vous

P  
vous c  
ront a  
2.  
pard  
tre to  
uoir a  
qu'il  
peche  
crime  
penit  
dechi  
n'a p  
pech  
nous  
pable  
sum  
ché  
fune  
que  
mais  
puiss  
autr  
eust  
pard  
reue  
Si l  
l'ho  
se p  
fon  
M  
l'ini  
de  
nite  
&

pour le II. Vendredy de Carefme. 429

vous difpoferez à refifter aux maux qui vous pour-  
ront arriuer.

2. L'attention de Dieu quand il partage fon  
pardon, & qu'il pardonne la coulpe fans remet-  
tre toute la peine, a esté fans doute pour pour-  
nuoir à l'auenir, afin que les sentimens de la peine  
qu'il faut fouffrir, fuflent comme vn frein au  
pecheur pour l'empescher de retomber dans ce  
crime, dont il fouffre la peine lors qu'il en fait  
penitence. *Ne peccarent, si inulti remanerent, sic* Chryf.

*deciuit efficere non remittendo nobis supplicium;* Il  
n'a pas remis la peine, lors qu'il a pardonné le  
peché, de peur que l'impunité de nos pechez ne  
nous feruît d'occafion pour nous rendre plus cou-  
pables. *Sed videt peccatum ipsum non minus damno-* Idem:  
*sum, si non punitur;* Il a veu que l'impunité du pe-

ché estoit quelque chose plus dangereufe & plus  
funeste que le péché mefme. Comment? parce  
que le péché de luy-mefme n'est qu'un feul péché:  
mais vn péché impuny est plusieurs pechez en  
puiffance, parce qu'il est la femence de plusieurs  
autres pechez; c'est pourquoy il a voulu qu'il y  
euft des peines à fouffrir mefme pour vn péché  
pardonné; *Ne si cito redimeret, cito ad peccatum* Idem:  
*reuertere ludus ei effet, & peccato caderet in mortem:*  
Si l'entier pardon d'un péché estoit fi facile à  
l'homme qu'il ne falût que faire quelque priere, il  
se perfuaderoit que c'est vn ieu de retomber dans  
fon premier crime.

Mais comment est-ce que nous feconderons  
l'attention de la Prouidence de Dieu dans l'vfage  
de ces peines, fi ce n'est par l'exercice de la pe-  
nitence? C'est elle qui nous en fait l'application,  
& qui impofe ce frein à nostre volonté pour

Cassia.

l'empescher d'estre coupable. Comme l'ame & le corps ont cooperé ensemble au peché, c'est aussi sur ces deux parties de l'homme, que la penitence exerce ses rigueurs, suiuant la belle pensée de Cassian apres S. Chrysostome. *O clementia descendens, ad omnes corporis dolores, & spiritus contritiones integrabiliter se extendit*; Vous estes gueris de la penitence, elle estend sa clemence sur toutes les douleurs du corps, sur tous les actes de contrition de l'ame pour faire l'expiation & la satisfaction du mal: mais par cette douce impression elle agit sur l'ame & sur le corps pour les empescher de se rendre coupables. 1. L'ame tire cet auantage de ces rigueurs, qu'elle connoist par là l'énormité du peché, elle void la grauité de celui qu'elle a commis, & elle apprend l'horreur de celui qu'elle pourroit commettre. Nous auons ces sentimens quand nous nous confessons à Dieu, mais apres cela ils s'éuanoüissent: Que fait la penitence avec les rigueurs & les mortifications? Elle rappelle ces pensées, elle apprend à l'ame Chrestienne quel funeste mal elle cause quand elle offense Dieu: *Quid sibi ipsi malum pepererit*: Elle apprend par ces peines du temps, quelles doiuent estre celles de l'éternité; *Et qua poena preparatur ipsis, qui nolunt conuerti ad Deum*: Si elle fait difficulté de se conuertir à la penitence, elle voit quelle est la grandeur des supplices qui attendent ceux qui ne se sont pas conuertis à Dieu, puisque ceux-mesmes qui ont quitté le peché, souffrent tant de peine. 2. D'ailleurs le corps, qui est le principal sujet des rigueurs de la penitence, contribuë à ce déplaisir: Pourquoi? parce qu'en quelque façon il scait luy-mesme par sa propre

*pour le II. Vendredy de Carefme. 431*

experience la malice du peché, dont il a esté la cause, & dont il a guery la playe; ainsi il n'est pas mal-aisé de se seruir de ce frein pour arrester la passion. Voilà nostre malheur, le corps sent les plaisirs qui se trouuent dans la plus grande partie du peché; il sollicite par ses regards l'esprit de consentir à sa concupiscence: mais hélas! il ne sent pas également la peine qui le doit punir; l'enfer & le purgatoire ne touchent pas ses yeux, & ne tombent pas sous son experience: Il luy fera souffrir quelque rigueur, & luy appliquera des peines par sa penitence qui tiendront la place de ceux-là; Dieu ne veut pas luy faire sentir tout à coup les tourmens de l'enfer; il les luy fait craindre par quelque image qu'il en trace: & la crainte venant à suppléer, pour ainsi dire, à ce deffaut de la Foy à l'égard de ces peines, luy fait endurer ces rigueurs, & luy fait sentir par son experience la malice & l'enormité de son peché: *Innocens vt signum esset, vt sciret mala criminis.* Elle va par tout les membres qui ont commis le peché; elle leur apprend la malice & la qualité de leurs crimes par l'experience des maux qu'il faut souffrir pour les expier; elle fait que le cœur de l'homme deuienne déplaisant à cause de ces pechez dont il souffre la peine, & dont il renouuelle si souuent l'horreur: Quel mal ne doit-on pas souffrir dans l'éternité, si on en souffre tant dans le temps? Dans cette pensée nous nous garantirons des pechez, & d'autant plus efficacement, que nous obtiendrons par ce moyen les secours puissans pour éuiter les rechûtes.

3. C'est la dernière operation de la penitence d'expiation pour l'auenir; elle agit sur les rechû-

tes qui pourroient prouenir de ces restes ; elle agit sur le cœur de l'homme, & le dispose à resister au peché ; elle agit sur le cœur de Dieu, en attirant ses graces pour le préuenir : C'est ce que S. Chrysostome nous apprend, lors qu'il dit que l'homme renonce à l'inclination qu'il a au mal, & que Dieu accorde sa misericorde pour le préuenir. Il parle de cette penitence d'expiation, & il dit que c'est vn acte de la misericorde. Il ne veut pas dire seulement que nous obtenons par ces regrets cette premiere misericorde qui pardonne entierement les pechez, qui reuiuent de ces restes, dont Dieu se sert pour se vanger & se satisfaire: Ce n'est pas vne misericorde toute pure, il y a beaucoup de Iustice en cela, parce que nous luy rendons par ce moyen les satisfactions qui luy estoient deuës ; comme on ne dira pas proprement qu'vn creancier, à qui nous payons entierement ce que nous luy deuons, nous fasse grace de ne nous rien demander dauantage. Mais Tertullien encherit sur cette pensée, & ajoute vne seconde misericorde qui en mesme temps que nous payons pour les pechez passés, nous donne des graces pour éviter ceux que nous pourrions commettre ; & c'est cette penitence & ces peines qui attirent cette misericorde sur nous. Pourquoi? parce que nous nous humilions deuant Dieu, nous témoignons par nos regrets les déplaisirs que nous auons de l'auoir offensé, & la disposition où nous sommes de ne le plus offenser. Ha ! qui doute que cet estat ne touche le cœur de Dieu, pour l'obliger à nous donner les moyens de préuenir nos recheutes, puisque nous auons entierement expié les pechez passés? Ce qui se prouue par les mesmes paroles

du

P  
du m  
sacco  
Deum  
mus I  
les ce  
face  
& vit  
Dieu.  
peche  
plus  
dinair  
pas p  
peche  
restes  
cours  
premi  
C'e  
mitiu  
fessez  
souue  
C'est  
les C  
Et pe  
ces ri  
l'esti  
puisq  
qui l'  
soit  
dans  
à l'ég  
cessit  
i. Pa  
passé  
nir h

du meſme Tertullien, *Nos verò iejunijs aridi, in ſacco & cinere volutantes, invidia cœlum tundimus, Deum tangimus, & cum miſericordiam ex torſerimus Iupiter honoratur*: Nous nous raualons dans les cendres & dans les cilices, & nous portons la face contre terre, nous frappons noſtre poitrine; & viuans ainſi, nous attirons la miſericorde de Dieu. Mais outre le pardon qu'il nous donne des pechez commis, nous obtenons la grace de ne les plus commettre. Cependant c'eſt de ces extraordinaires ſecours qu'il priuera ceux qui ne feront pas penitence; ceux qui apres auoir confeſſé leurs reſtes: Et qu'arriuera-t-il de cette priuation de ſecours? Il arriuera qu'ils retomberont dans leurs premiers pechez.

C'eſtoit là l'intention & l'eſprit de l'Egliſe primitive, quand elle ordonnoit pour les pechez confeſſez de ſi rigoureuſes penitences, qui duroient ſouuent deux ans pour expier vn péché mortel. C'eſtoit le ſentiment des Peres, qui ont exhorté les Chreſtiens aux ieûnes, à la cendre & au cilice: Et peut-on pas dire que l'intention de l'Egliſe par ces rigueurs, a eſté de faire voir aux Idolâtres l'eſtime que les Chreſtiens auoient de leur Dieu, puis qu'ils expioient ſi rigoureuſement les pechez qui l'offenſoient? On peut adjoûter qu'elle les faiſoit pratiquer encore pour tenir les Chreſtiens dans leur deuoir par la crainte de ces peines. Mais à l'égard des Chreſtiens, ils doiuent tirer de la neceſſité de ces peines la neceſſité de la penitence: 1. Parce qu'on s'en ſeruoit pour expier les pechez paſſez: 2. Parce qu'on s'en ſeruoit pour prévenir les pechez à venir; Et par ces deux raiſons,

on peut dire qu'elle est nécessaire à nostre salut.

1. Il est de nécessité de payer les peines deuës à nos pechez passez ; Or nous n'auons pas préuenu les pechez à venir, ny fait penitence des passez; donc pour nous sauuer il faut faire penitence. Il n'en faut pas dauantage pour obliger les Chrestiens à ce deuoir, que de regarder les douleurs extraordinaires que les premiers Chrestiens exerceoient pour expier les pechez qu'ils auoient commis : Ha ! nous auons offensé Dieu, il faut donc de nécessité prendre les cendres & le cilice pour faire penitence, puisqu'ils sont si nécessaires, & pour expier les pechez commis, & pour préuenir les rechûtes.

2. Car si cette penitence estoit nécessaire dans les premiers temps de l'Eglise, elle est encore autant nécessaire aujourd'huy. N'est-ce pas le mesme Dieu que nous adorons ? n'auons-nous pas la mesme Loy, & par consequent la mesme obligation ? Mais de plus nos pechez sont en plus grand nombre, & souuent plus énormes : Cependant il n'y a rien de moins en pratique que la Penitence, rien de plus commun que le peché, rien de plus rare que l'expiation : Ah, esprit de Penitence ! que tu es inconnu aujourd'huy dans l'Eglise ! on ne void plus de ieûnes, on ne void plus de macerations, on ne void plus de changemens de vie ; on croit que c'est assez d'auoir confessé son peché, & on se diuertit comme auparauant, on retombe dans ses premieres fautes sans peine, & on ne veut ny se conuertir ny se punir.

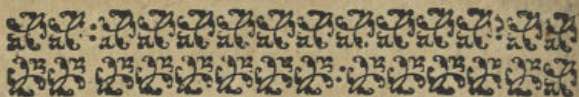
Il faut, Messieurs, auoir cet esprit de Penitence, si nous voulons estre sauuez : Nous y sommes obligez par trois differens motifs : 1. Il y a des pe-

*pour le II. Vendredy de Carefme. 435*

chez qui nous font inconnus & que nous ne pensons pas auoir commis : 2. Il y en a que nous auons confessé, & dont nous n'auons pas payé entièrement la peine : 3. Il y en a dans lesquels nous pouuons retomber si nous ne sommes soustenus. Pour les pechez inconnus ; n'est-il pas necessaire que nous en fassions penitence, afin de pouuoir porter la misericorde à nous faire grace & à nous en accorder le pardon ? Pour les pechez dont nous nous sommes confessez, quoy que la coulpe en soit remise, nous ne sommes pas exempts de la peine. Pour les pechez où nous pouuons retomber, n'est-il pas vray que nous deuons nous disposer à la grace dont nous auons besoin, pour conseruer celle que nous auons receuë, & ne pas retomber dans de nouueaux crimes ? Tachons donc d'entrer en cette disposition qui nous est si necessaire, expions autant que nous pourrons, nos desordres passez, & menons vne vie plus éloignée du peché, & plus conforme à l'esprit de la grace, afin que la misericorde qui a commencé nostre penitence, nous donne la perseuerance ; & qu'apres auoir conuerty nos cœurs, receu le pardon de nos pechez, & satisfait à Dieu, nous soyons en estat d'auoir part à sa gloire, &c.







P R E M I E R

## S E R M O N

POVR LE II. DIMANCHE

D E C A R E S M E.

*Transfiguratus est ante eos. Matth. 17.**Il se transfigura en leur presence. En S. Matthieu, chap. 17.*

'EST la vertu propre de IESVS d'imprimer dans le cœur & dans l'esprit de ceux qui l'adorent, l'espece & l'image de ses Mysteres ; Ainsi quand il nous represente sa Natiuité, il nous en communique l'esprit, afin que nous naissions spirituellement à luy : Quand il nous annonce sa mort, il nous en declare le dessein, afin que nous mourions au peché ; & quand il se transfigure, il nous dit qu'il ne se transfigure qu'afin de nous transfigurer nous-mesmes. Ouy, Messieurs, il nous presente aujourd'huy trois transfigurations : l'vne qu'il fait, l'autre qu'il nous promet, & la troisiéme qu'il nous donne. Il fait voir l'vne sur sa personne, & il nous promet la seconde dans le Ciel ; mais il demande cette troisiéme de nous.

mesmes, afin que cette derniere transfiguration soit comme faite des deux autres. Disposons-nous à recevoir les impressions de ce Mystere, contribuons à cette transfiguration de IESVS, afin qu'elle se fasse en nous: Le S. Esprit y a présidé; il a porté témoignage de la Diuinité de IESVS; nous auons besoin de les graces pour en parler, demandons-les luy par l'entremise de Marie, en luy disant: *Aue Maria.*

IE trouue que la Transfiguration de IESVS opere trois transfigurations dans les Apostres, lesquelles elle doit operer mesme sur les Chrestiens. Il transfigure leur esprit; il transfigure leur cœur; il transfigure leur corps & leur sens. Il transfigure leur esprit par l'esperance qu'il leur donne de la gloire: Il transfigure leur cœur & leur volonté par les desirs qu'il leur inspire de la gloire: Il transfigure leur corps par les mortifications qu'il leur presente pour les preparer à cette gloire. Il transfigure leur esprit par l'esperance qu'il leur donne de cette gloire, puisqu'il la leur montre, & leur en donne vne grande assurance: Il transfigure leurs cœurs par les desirs qu'il leur inspire de cette gloire, puisque dans ce Mystere il leur donne des droits & de puissans moyens pour l'acquerir: Il transfigure enfin leurs corps par les souffrances qu'il leur presente pour les preparer à cette gloire: puisqu'il leur en presente les moyens. Mais tandis qu'il fait ces trois transfigurations des Apostres, considerons aussi IESVS, afin qu'il fasse les mesmes sur nous: 1. Sur nos esprits par l'esperance que nous devons prendre de nostre propre gloire: 2. Sur nostre cœur par les desirs que nous devons

*Division  
du dis-  
cours.*

concevoir de cette mesme gloire : 3. Enfin sur nos corps , par les rigueurs que nous devons pratiquer pour nous pouuoir meriter cette gloire. Ce seront les trois parties de ce discours , & les trois points de vostre attention.

1. Je ne fais pas difficulté d'appeller l'Esperance,

POINT. que nous receuons de la gloire , vne éléuation morale de nos esprits au dessus de nostre condition, & vne espece de transfiguration que nous imprimé par auance l'image de ce bonheur ; & parce que IESVS-CHRIST auoit expérimenté cette impression , disons qu'il nous a regenez par l'esperance de l'heritage du Ciel ; C'est à dire qu'il nous a donné vn estre nouveau, qui tient quelque chose de la gloire que nous prétendons. Saint Paul n'adjoûte-t-il pas excellemment que nous sommes marquez par l'Esperance de Dieu , & par les promesses qu'il nous fait comme par ses rayons , qui impriment en nous la figure de sa gloire ? *Signati estis Spiritu promissionis sancto*. Mais si iamais le Sauueur a fait cette éléuation dans nos esperances , ç'a esté sans doute sur le Thabor, & dans l'estat de sa Transfiguration , que nous pouuons appeller iustement le mystere de nos esperances , qui se prennent de trois qualitez avec lesquelles il se presente sur cette Montagne : Il y paroist comme Fils de Dieu : Il y paroist comme Redempteur des hommes : Il y paroist comme Chef des predestinez ; & en ces trois qualitez il nous donne par reflexion trois fondemens de nos esperances , trois motifs qui animent nostre vertu : 1. Parce qu'il nous la promet comme Fils de Dieu. 2. Il nous la merite comme Redempteur. 3. Il en prend possession comme Chef des predestinez.

Ephes.

1.

pour le II. Dimanche de Carefme. 439

1. Il paroist comme Fils de Dieu dans ce Myſte-  
re, puis que le Pere Eternel le reconnoist & le de-  
clare luy-mefme pour son Fils, & par les lumie-  
res qu'il imprime luy-mefme sur son viſage, &  
par les paroles qu'il fait retentir sur le Thabor:  
*Hic est filius meus dilectus, in quo mihi bene com-* Matth.  
*placui, ipsum audire.* D'où nous pouuons tirer 17.  
deux conſequences à ce ſujet: 1. Que Dieu au-  
thoriſe par ce témoignage toutes les promeſſes  
que IESVS nous a faites dans l'Euangile; & ſin-  
gulierement ce qui regarde la poſſeſſion de la  
gloire, *Ipsum audire.* 2. L'eſtat meſme où il pa-  
roist en cette occaſion, ioint à la qualité de Fils  
de Dieu, qu'il reçoit, eſt vne nouvelle confirma-  
tion des promeſſes qu'il nous a faites, & de l'eſ-  
perance qu'il nous en donne: Comment cela?  
parce que c'eſt en cette qualité de Fils de Dieu  
qu'il commence à receuoir l'heritage de la gloire,  
comme ſon Pere ſemble marquer par la circon-  
ſtance de cette declaration. D'où ſuit que, com-  
me dit l'Apoſtre S. Paul, puis qu'il nous a com-  
muniqué ſa filiation en nous faiſant enfans de  
Dieu, il nous rendra auſſi participans de ce meſ-  
me heritage, puis que nous ſommes ſes freres: *Si Rom.*  
*autem filij, & heredes; heredes Dei, coharedes au-* 8.  
*tem Chriſti.* C'eſt le beau diſcours de ce grand  
Apoſtre, qui apres auoir parlé de l'eſperance des  
Chrétiens, & auoir dit que Dieu nous a predeſti-  
nez par la conformité de l'image de ſon Fils, par-  
ce que cette Transfiguration conſiſte dans ſa gloi-  
re, il en adjoûte la raiſon, *Ut ſit primogenitus in Rom.*  
*multis fratribus,* afin qu'il ait la gloire de paroî- 8.  
tre comme l'aiſné de ſes freres. Vous voyez que  
dans vne famille, où il y a pluſieurs enfans, par

les Loix de la Nature , & par les dispositions des Loix Ciuiles , ils ont tous part à l'heritage de leur pere ; avec cette difference que l'aîné a quelque auantage sur les autres ; mais les biens que l'aîné reçoit , sont comme des assurances de ce que les cadets doiuent auoir , lors principalement que le pere le luy ordonne , & que ce frere le promet. C'est à cette auantageuse condition que nous uiuons dans la famille de Dieu nostre Pere : Il nous a predestinez pour le Ciel ; IESVS qui est nostre frere aîné , nous a promis nostre part dans cet heritage ; Il commence à le recevoir aujourd'huy , ne deuous-nous pas à la veuë de sa Transfiguration animer l'esperance de la nostre , & nous assurer que nous y participerons à nostre tour ? Non , dit eloquemment S. Cyprien , ne croyez pas que le Sauueur soit de l'humeur de ces fils des mondains , qui veulent estre seuls ; c'est la gloire de ce Fils vnique de Dieu , de n'estre pas seul dans la possession de cet heritage , il veut auoir des freres qui le possèdent aussi , & qui bien loin de le diminuer par ce partage , augmentent en quelque façon le reuenu qu'il possède , *Hoc gloria Christi unigeniti dilecti accumulatur , quod beatitudinis sue non patitur esse solitariam magnitudinem , sed addit & fratres , non qui minuant quasi diuisam in plures excellentiam ; sed , qui altitudinem diuitiarum eius exornent , participes & consortes.* C'est ce qu'il fait sur le Thabor , non content de nous promettre aussi sa gloire comme Fils de Dieu , il nous fait encore voir qu'il nous la merite comme Redempteur des hommes

Cypr.  
de Cardinal.  
Christi  
operib.  
tit. de  
Ascens.  
Christ.

2. C'est en cette qualité de Redempteur qu'il se presente à nos yeux dans l'estat de ce Mystere,

puis que l'Euangile remarque , que parlant avec Moïse & avec Elie , il les entretenoit de la passion qu'il deuoit endurer en Ierusalem , où il deuoit accomplir cet office , *Dicebant excessum ejus.* Mais Luc. 9. pourquoy ioindre ainsi l'image du Caluaire avec la pompe du Thabor ? pourquoy mesler les douleurs & les ignominies anticipées de sa Passion avec l'éclat & les douceurs de sa gloire ? C'est pour dire qu'il nous deuoit meriter la gloire de sa Passion, & que nous devons nous confirmer par ce moyen dans l'esperance de la beatitude qu'il nous montre. En effet on ne peut pas mieux confirmer ou asséurer l'esperance de quelque bien , que si on oste les obstacles qui en peuuent empescher la possession, & que d'ailleurs on donne des droits infailibles pour l'auoir. Voilà ce qu'opere la Redemption de IESVS , & les deux rapports qu'elle a à sa gloire : I. D'vn costé elle oste les obstacles de nôtre bonheur , & de la possession de cet heritage , qui en mesme temps s'opposent à nostre esperance , qui sont les pechez que nous auons commis , qui nous rendent indignes de cette couronne , & nous font dire avec S. Bernard , *Desperare vtrique potuissim propter nimia peccata mea , nisi verbum tuum , Deus meus , caro fieret & habitaret in nobis.* Ha ! la connoissance que i'ay de mes pechez , me pourroit donner des défiances , & me faire entrer en quelque demy desespoir , si ie ne regardois que moy-mesme : Mais quand ie considere qu'vn IESVS-CHRIST s'est fait mon Redempteur , qu'il a effacé tous mes pechez , qu'il les a noyez dans son Sang , & qu'il m'a donné vn fond inépuisable de satisfactions pour les effacer moy-mesme, ie vois bien qu'il a leué tous les obstacles qui

Bernar.  
post  
Aug. in  
Manu.  
cap. 13.

s'opposent à mon bonheur, qu'il en a osté tous les empeschemens par ses satisfactions, & qu'il m'a mis dans ses droits par ses merites. 2. Il est certain que le Sauueur n'a pas seulement merité la gloire pour luy-mesme, mais encore pour les Chrestiens; il est également assuré qu'il parloit de leur redemption dans le temps qu'il faisoit voir vn rayon de son bonheur par auance sur son corps, & par sa transfiguration. C'est ainsi qu'il nous a communiqué les droits de son Sang par l'application de ses merites: Il semble qu'il ait voulu marquer cette assurance, & ce contract ou ce droit, quand il dit à son Pere, qu'il nous a donné la clarté & la lumiere qu'il auoit receuë de luy, *Claritatem, quam dedisti mihi, dedi eis*; C'est à dire qu'il nous a donné le droit qu'il auoit sur le Ciel, attendu que nous y pouuons pretendre, & comme à nostre heritage, & comme à titre de recompense. S. Bernard dit que nous receuons dans le S. Sacrement l'investiture du Sang de IESVS, *Sacramenti Dominici Corporis & Sanguinis pretiosi inuestituram habetis*; pour marquer que l'application du Sang du Sauueur est comme vn titre insinué, en vertu duquel nous pouuons pretendre legitiment à cet Empire: Et Tertullien ajoûte excellemment que le Sang du Sauueur est la clef du Paradis, *Tota Paradisi clauis sanguis tuus est*; C'est avec cette clef qu'on l'a ouuert, & il nous la met en main, afin que nous l'ouurions nous-mesmes par nos cooperations, & que nous puissions dire avec l'Apostre, *In reliquo reposita est mihi corona iustitie*: Ah! faut-il encore douter que nous deuous combattre contre nos vices pour les rendre les esclaves de IESVS, qui nous

Ioan.  
17.

Bernar.  
serm. 1.  
in Cœ-  
na Do-  
min.

Tertul.  
lib. de  
Anima,  
cap. 55.

2. Tim.  
4.

ren  
pro  
tée  
dro  
le  
3  
feu  
en  
le  
me  
pu  
la  
rép  
sur  
M  
Pr  
qu  
les  
Ex  
ad  
tin  
ra  
S.  
tu  
no  
tr  
fi  
pa  
pe  
qu  
en  
da  
he  
q

pour le II. Dimanche de Carefme. 443

rendra la couronne de Iustice, puisqu'il nous l'a promise comme Fils de Dieu, qu'il nous l'a meritée comme Redempteur des hommes, & qu'il a le droit d'en prendre possession pour nous comme le chef des Prédestinez ?

3. Ne croyons pas que IESVS se transfigure seulement comme personne particuliere, il paroist en cet estat comme personne publique, & comme le Chef des Prédestinez. Ce n'est pas pour son merite particulier qu'il se transfigure de la sorte, puisqu'il auoit suspendu pendant tout le temps de sa vie les influences de sa gloire, qui deuoient se répandre naturellement de son ame bienheureuse sur son corps pour auoir les mesmes satisfactions : Mais il paroist sur le Thabor comme le Chef des Prédestinez, ainsi que parle l'Apostre, pour dire qu'il prend possession de la gloire au nom de tous les Chrestiens, qui deuoient estre ses membres, Excellente préeminence du Sauueur ! qui anime admirablement nostre esperance, pour nous faire tirer de la transfiguration de nostre Chef les assurances de la nostre, suiuant ce raisonnement de S. Leon : *Quò processit gloria capitis, eò spes vocatur & corporis.* Ah ! ne considerons pas la bouë de nos corps en elle-mesme ; Iettons les yeux sur nôtre Chef transfiguré sur cette Montagne, & considerons que si nous sommes ses membres, nous participerons à son bonheur. Pourquoi cela ? pour trois raisons : La premiere, parce qu'il faut qu'il y ait de la proportion & de la conformité entre les membres & le chef ; ce seroit vn monstre dans l'ordre de la gloire de voir vn membre malheureux sous vn chef glorieux ; Il faut donc dire que IESVS nous rendra conformes à la gloire qu'il

Leo Pa-  
pa ser. r.  
de Asc.



a, & qu'il en prend possession pour nous. La seconde raison, parce que le Chef est interessé dans le bien ou dans le mal de son corps, il en reçoit les mépris ou les auantages : IESVS-CHRIST est bienheureux, il faut donc que nous soyons heureux avec luy, puisque nous faisons comme vne partie de ce corps mystique, & que nous seruons à l'acheuement de sa gloire. Enfin la troisieme raison est, parce que le Chef communique sa vie & son esprit aux membres : IESVS est nostre Chef qui nous communique la vie de l'esprit & la vie de la grace; donc s'il nous communique la vie de la grace, il est necessaire qu'il nous communique cette seconde vie de la gloire qu'il nous annonce si excellentement aujourd'huy : tellement que nous pouuons dire avec l'Apostre : *Saluatorem expectamus Dominum nostrum Iesum Christum, qui reformabit corpus humilitatis nostre configuratum corpori claritatis sue.* Nous attendons, mais avec vne esperance ferme & assurée nostre Seigneur IESVS-CHRIST, qui reformera nostre corps, & qui le transfigurera dans la mesme gloire qu'il porte. Ah! ce corps humilié qui sera reduit en cendres, sera vn iour brillant des mesmes lumieres qui paroissent dans le sien.

Glorieuse esperance de la transfiguration de nos corps, mais qui doit par auance transfigurer nos esprits, leur oster ce qu'ils ont de terrestre, & leur imprimer la figure du Ciel, pour nous rendre semblables à ces animaux que vid Ezechiel, qui auoient sur la teste l'image du Firmament, *Super capita animalium similitudo Firmamenti.* Ah! disons que les trois Apostres qui se trouuerent au Thabor, auoient vn esprit extremement terrestre

Ad Phil.  
lipp. 3.

Ezech.  
3.

pour le II. Dimanche de Carefme. 445

& grossier ; mais dès qu'ils ont vû la Transfiguration , ces esprits terrestres , ces esprits grossiers se diuinifient & montent vers la gloire par des mouuemens tres-legitimes : Et ce d'autant plus qu'à mesme temps que ce mystere éleue leur esperance vers le Ciel , il éleue aussi leurs desirs , & en transfigurant leurs esprits , il transfigure aussi leurs cœurs ; C'est mon second Point.

S. Paul explique admirablement cette transfiguration de cœur , quand il exhorte les Chrestiens de ne se conformer pas aux sentimens du monde , mais de tourner leur cœur vers le Ciel par les sentimens d'une nouvelle vie. *Nolite conformari huic sæculo , sed reformamini in nouitate sensus vestri.* Il présuppose que les desirs & les affections que nous auons de quelque bien , impriment dans nos cœurs comme les figures & les caracteres des choses que nous souhaitons ; à peu près comme dans le sentiment de quelques Philosophes , les regards qui sortent de nos yeux pour se ietter sur les objets qu'ils regardent , sont comme marquez des impressions de ces objets , qui les renuoyent avec ces marques dans nos yeux ; & par ces marques ils les impriment dans nostre cœur. Le Prophete passe plus auant , & dit que les hommes sont en quelque façon changez dans les affections de leur cœur , & dans les choses qu'ils desirent , *Transierunt in affectum cordis.* Une autre version porte , *Transierunt in similitudinem pictorum* ; ils peignent sur leur cœur les images des biens qu'ils souhaitent ; D'où S. Augustin conclud , *Si terram aspicias , terrenus es ; si cælum aspicias ; audeo dicere , cælestis* ; si vous regardez la terre , vous deuiendrez terrestre ; mais si

II.  
POINT.

Rom.

12.

Pf. 71.

Aug. in  
Pf. 72.

vous iettez la veuë vers le Ciel, i'ose soutenir que vous aurez le cœur celeste, & qu'il pourra meriter ce nom. Mais si iamais I E S V S a operé cette transfiguration morale de nos cœurs, & cette éléuation de nos desirs vers le Ciel, c'est singulierement dans le mystere de sa Transfiguration, où il fait aux Apostres & aux Chrestiens proprement comme trois applications de sa gloire. Les desirs de quelques biens naissent de trois sources, De la connoissance que nous en auons, De l'estime que nous en faisons, & Du goust que nous en sentons. Ah ! c'est pour cela que nous auons tant d'attache pour les biens du monde, parce que nous les voyons de nos yeux, parce que nous en connoissons la possession, & parce que nous les goûtons. Vous allez voir que I E S V S sur le Thabor fait sur nous ces trois mesmes applications de sa gloire pour transfigurer nos cœurs; il nous en donne la veuë, l'estime & le goust, puisque,

1. Il la fait voir,
2. Il la fait estimer,
3. Il la fait goûter.

1. Je sçay bien que ce premier auantage appartient singulierement à ces trois Apostres qui furent presens au mystere de la Transfiguration, & qui virent de leurs yeux la lumiere de son visage, que nous n'auons pas veuë des nostres: Mais disons que c'est aussi le priuilege de nostre foy de suppléer au defaut de nostre veuë, pour nous représenter la gloire du Paradis, & de nous donner en quelque façon les yeux de ces Apostres, pour nous faire voir l'éclat de I E S V S dans ce mystere? Comment cela? Il tire cette premiere verité de la nature de la Foy, que S. Bernard nous apprend par deux belles louanges qu'il luy donne; Il dit

po  
qu'el  
quoy  
obf  
gnem  
que v  
yeux  
quam  
En vi  
imag  
exem  
quod  
com  
Dieu  
chos  
celle  
celle  
autan  
de fe  
blem  
tre e  
Foy.  
& d'  
con  
stere  
Soit  
Tran  
tres  
la g  
vert  
de n  
Sain  
qua  
vou  
aou

pour le II. Dimanche de Carefme. 447

qu'elle a des yeux de Lynx , qui voyent les objets  
quoy qu'éloignez , & à trauers les voiles & les  
obscuritez qui les couurent. Ah ! quelque éloi-  
gnement qui separe le Ciel de nostre veüë , quel-  
que voile qui le couure , la Foy nous donne des  
yeux pour en voir les beautez & la gloire. *Videte*  
*quam oculata sit fides , quam lynceos oculos habeat.*  
En vn autre endroit il dit qu'elle est comme vn  
image de l'éternité : *Velut quoddam eternitatis*  
*exemplar , praterita simul & presentia ac futura sinu*  
*quodam vastissimo comprehendit.* Pour dire que  
comme toutes choses sont presentes à l'éternité de  
Dieu , ainsi nostre foy à proportion voit toutes  
choses : Elle voit la gloire du Paradis ; elle voit  
celle que I E S V S reçoit sur le Thabor ; elle voit  
celle que nous deuons vn iour attendre ; mais avec  
autant de connoissance & de verité , avec autant  
de fermeté que si nous voyions ces objets sensi-  
blement de nos yeux , & s'ils tomboient sous nô-  
tre experience. C'est en effet le priuilege de la  
Foy , de nous communiquer les yeux des Apostres ,  
& d'appliquer en quelque façon à nos esprits la  
connoissance & la verité qu'ils ont eüë de ce my-  
stere. *Non parua pars scientia est , scienti conjungi.*  
Soit parce que nous croyons le mystere de la  
Transfiguration sur le témoignage de ces Apô-  
tres qui l'ont veüë : Soit parce que les lumieres de  
la grace , qui accompagnent les actions de cette  
vertu , suppléent interieurement à ce qui manque  
de nostre costé aux experiences qu'ils ont eüës.  
Saint Iean nous enseigne cette excellente verité ,  
quand après auoir dit à tous les Chrestiens : Nous  
vous annonçons cette verité de vie , que nous  
auons veüë de nos yeux , que nous auons ouïe de

Bern.  
serm. 2.  
in Epip.

Idem  
serm. 6.  
in vigil.  
Natiu.

Aug. in  
Pl. 36.

nos oreilles, que nous auons touchée de nos mains; *Quod audiimus, quod vidimus*, il ajoute, *ut & vos societatem habeatis nobiscum*: Nous vous rendons ce témoignage, afin que vous ayez la société de nostre foy & la communication de nos sens. Il veut dire que l'Eglise est vn corps mystique, dont les membres se communiquent mutuellement les offices & les fonctions: les Apostres qui ont veu le Sauueur transfiguré, nous prestent en quelque façon leurs yeux, leurs esprits & leurs sentimens; nostre foy les applique à la grace, & si nous vsons de cette foy & de cette grace, c'est comme si nous assistions à ce pompeux spectacle, comme si nous voyions de nos yeux cette lumiere qui brilloit sur son visage. Mais vous ne nous prêtez pas vos connoissances, grands Apostres, afin que nous ayons seulement cette conformité de vos yeux, c'est encore afin que nous ayons la conformité de vos cœurs, que nous entrons dans vos sentimens, & que nous desirions avec vous de voir sa gloire, *ut & vos societatem habeatis nobiscum*.

2. Et ce d'autant plus que si le Sauueur nous a fait voir & connoistre sa beauté, il nous en fait estimer le merite. Je sçay bien que l'estime de quelque bien est vne suite necessaire de la connoissance que nous en auons, & qu'il est impossible de voir la gloire de IESVS-CHRIST sans concevoir de l'estime de sa grandeur & de son excellence: Auouions neantmoins que IESVS dans ce mystere eleue nos cœurs & nos sentimens au dessus de nostre veuë, pour faire nos desirs auantageux, & dire avec S. Augustin: *Inquietum est cor nostrum, donec requiescat in te*: ô Dieu! mon cœur reconnoistra

Aug. l.  
1. Conf.  
cap. 1.

po  
recon  
ame s  
inqu  
pou  
absolu  
que n  
en de  
sur le  
prend  
gloire  
de ce  
Nous  
uons  
éclat  
IESVS  
gloire  
lumier  
s'oubl  
s'écrie  
meure  
miere  
nous  
faire,  
gurati  
ration  
acque  
qu'il  
qu'il e  
quer:  
en luy  
Nous  
sion,  
Ha!  
peines

reconnoiftra tellement vofre beauté, que mon ame fe verra toujourns au milieu des peines & des inquietudes, dans l'attente de vofre gloire. Nous pouuons confiderer ces biens en deux manieres: abfolument, ou par comparaiſon: Dans l'eſtime que nous en auons, ou dans l'excellence que nous en deuons conceuoir. Allons par ces mouuemens ſur le Thabor, aſſiſtons à cet appareil pour apprendre l'eſtime que nous pouuons faire de ſa gloire, & de ce que nous voyons en *IESVS*, & de ce que nous enuiſageons dans les Apoftrés. Nous apprenons premierement comme nous deuons eſtimer cette gloire en elle-mefme par cet éclat exterieur que nous voyons paroifre ſur *IESVS*: Car ſi vn rayon ſenſible de la lumiere de la gloire paroifit ſi confiderable à leurs yeux, ſi cette lumiere ſenſible eſt ſi éclatante; que les Apoftrés ſ'oublent de toutes les beautés de la terre pour ſ'écrier par admiration qu'ils ſouhaitoient y demeurer toujourns; ô qu'il paroifit bien que cette lumiere n'eſt pas vne vapeur ny vn vain éclat! D'où nous pouuons tirer l'eſtime que nous en deuons faire, pour nous exciter à operer noſtre Transfiguration. Eleuons encore vne fois nos confiderations, voyons ce que *IESVS* ſouffre pour nous acquerir ce bien, combien il nous confidere, puis qu'il donne ſon Sang qui eſt d'vn prix infiny, & qu'il endure tant de ſupplices pour nous l'appliquer: O Dieu! qu'il faut bien qu'il ſoit excellent en luy-mefme, & qu'il ſoit important pour nous: Nous auons raifon de nous exciter à cette poſſeſſion, & d'entrer en participation de cette gloire: Ha! toutes les trauerſes de cette vie, toutes les peines qui nous peuuent arriuer, ne ſont rien en

comparaison de cette gloire. Trauailions donc g<sup>er</sup>nerement, & combattons fortement, afin de la pouuoir meriter. Mais secondement, si nous considerons cette gloire par comparaison à tous les biens du monde, qui nous paroissent d'ailleurs si grands & si considerables, ne pouuons-nous pas encore apprendre que tous les biens ne sont rien en comparaison de cette gloire, ny pour l'excellence des objets, ny pour le besoin que nous en auons, ny pour la satisfaction qu'ils peuuent nous donner, ny pour la durée qu'ils ont en eux-mesmes? Ce n'est pas, dit S. Augustin, que le monde n'ait des biens qui soient considerables en eux-mesmes; mais en comparaison de l'estime que nous deuons auoir de cette gloire, leur beauté, si grande qu'elle soit, paroist comme rien. C'est là l'estime que témoigna S. Pierre, quant à la veüë de ce Mystere, il conclud qu'il faloit dresser trois Tabernacles sur le

Matth. 17. *Faciamus hic tria tabernacula*: Ha! puisqu'il renonce volontairement à tout le reste du monde, parce qu'il participe à cette gloire qu'il void de ces yeux, il nous fera dire avec luy que ce seul objet merite nos affections & nos desirs, & ce d'autant plus que IESVS nous fait voir & connoistre sa beauté, qu'il nous fait connoistre son merite, & qu'il nous en fait goustier le plaisir.

3. Voilà la source de nostre malheur, & les causes pourquoy nous sommes si sensibles aux biens de la terre, & si insensibles pour ceux du Ciel; C'est que nous goustons sensiblement les plaisirs de l'un, & que nous ne goustons que par la Foy les plaisirs infinis de l'autre. Que faut-il faire pour

po  
conue  
goult  
ter le  
le my  
trois  
terre  
mens  
Pierre  
qu'il d  
& ces  
Apost  
tous l  
ment  
interie  
dent  
çon q  
bien  
lences  
cette  
les du  
son  
illà a  
canon  
comp  
de, q  
lemne  
leur m  
mens  
rende  
c'est  
Ha!  
tueux  
& des  
de ce

conuertir nos defirs? Il faut nous donner du goût des biens de la terre, pour nous faire goûter les delices du Ciel. C'est l'impression que fait le mystere de la Transfiguration dans le cœur des trois Apostres; il leur fait oublier les plaisirs de la terre, & leur fait sentir par auance les contentemens du Ciel, mais avec tant de douceur, que S. Pierre transporté de ioye ne sçait presque pas ce qu'il dit. Mais ne croyez pas que ce changement & ces rayons soient particuliers pour les trois Apostres, ils se répandent dans l'Eglise & dans tous les Chrestiens en deux manieres: Premièrement, par le moyen des graces, des consolations interieures, & des dons spirituels qui se répandent dans nos cœurs, tels mesme en quelque façon que ceux que goustent les corps glorieux; bien que nous ne soyons pas couverts des excellences, des beautez, & des éclats exterieurs de cette gloire. Saint Augustin expliquant ces paroles du Prophete, *In voce exultationis & confessionis sonus epulantis*, les tourne de cette maniere, *De illâ aternâ & perpetuâ festiuitate sonat nescio quid canorum & dulce auribus cordis*, & se sert d'une comparaison. C'est la coustume des gens du monde, quand ils font des nopces, ou quelques solennelles réjouïssances, de mettre à l'entrée de leur maison, des violons & d'autres sortes d'instrumens; vous passez deuant cette maison, vous entendez cette harmonie, vous demandez ce que c'est: on vous dit qu'on fait là dedans des nopces. Ha! dit-il, c'est dans le cœur d'un homme vertueux qu'il y a vne feste continüelle, des nopces & des banquets interieurs; nous entendons fortic de cette maison des voix qui font comme vne

Pl. 41.

Aug. in

pl. 41.



musique, qui se fait entendre doucement aux oreilles de nostre cœur, *De illâ eternâ festiuitate sonat*. Secondement, & ce d'autant plus que l'esperance mesme du bonheur a quelque douceur que nous sentons comme des avant-gousts de la gloire. C'est la belle pensée de Philon Iuif, qui l'appelle, *Gaudium ante gaudium*; Il dit mesme qu'il y a plus de satisfaction dans l'esperance d'un bien, qu'il n'y en a dans la possession.

Philo.  
Iudæus  
lib. 1.  
Alleg.

Ah! qui doute que ces attraitz ne soient toutz puissans pour attirer nos affections & nos desirs vers le Ciel; & nous faire conclure avec le deuot S. Bernard? *Cum patimur in terrâ ad celum suspiremus*; puisque la necessité de nostre condamnation & de nostre bannissement nous attache encore à la terre, soupirons du moins vers le Ciel, enuoyons-y par auance nos desirs, auant que nous y puissions aller nous-mesmes; eleuons-y nos cœurs par ses mouuemens, pour estre comme transfigurez en cette gloire par cette impression auantageuse. Voyez-vous vne nuée qui monte vers le Ciel? C'est vne petite vapeur que le Soleil eleue par sa chaleur, sur laquelle il imprime l'image de ses rayons, c'est vne éléuation & vne transfiguration naturelle. Sçachez que IESVS fait le mesme mouuement en nostre cœur, qu'il l'eleue & qu'il le transfigure par les desirs qu'il nous inspire de la gloire: Mais apres auoir fait la transfiguration de nos esprits & de nos cœurs, il fait la transfiguration de nos corps.

III.  
POINT. C'est la troisiéme operation du mystere de la Transfiguration: Il ne doit pas seulement agir sur les ames des Chrestiens par la transfiguration de

pour

leurs esp  
cendre  
extrême  
moins n  
ble bon  
de cette  
horte de  
fant qu  
nous-m  
portem  
prendre  
du mes  
destinez  
Quos pr  
nis filij  
de nos  
promet  
prepare  
comme  
fin. La  
gloire c  
quand i  
te. La  
moyen  
siste à  
maux  
Conform  
la con  
transfig  
peut a  
de grac  
primer  
nieres,  
& con

leurs esprits, & de leurs cœurs; il doit encore descendre sur leurs corps, dont la transfiguration est extrêmement difficile en elle-mesme, & neantmoins necessaire pour preparer les ames à ce double bonheur, & les corps mesme à l'immortalité de cette gloire: D'où vient que S. Paul nous exhorte de quitter l'image des vices, nous auertissant que nos corps sont vne partie sensible de nous-mesmes: *Sicut portauimus imaginem terreni, 1. Cor. portemus & imaginem caelestis.* Ce que vous comprendrez aisément par l'explication d'un passage du mesme Apostre, où il dit que Dieu nous a predestinez pour estre conformes à l'image de son Fils, *Quos praesciuit & predestinauit conformes fieri imaginis filij sui:* Il faut remarquer deux transfigurations de nos corps en l'image de IESVS: l'une qu'il nous promet, l'autre qu'il nous donne: l'une qu'il nous prepare comme nostre fin, l'autre qu'il répand comme vn moyen necessaire pour arriuer à cette fin. La transfiguration qu'il promet, est celle de la gloire qu'il doit operer sur nos corps dans le Ciel, quand il les reuestira des lumieres de l'immortalité. La transfiguration qu'il nous donne est vn moyen à la transfiguration de ses graces, qui consiste à nous imprimer sur nos corps l'image de ses maux, de ses mortifications & de ses souffrances, *Conformes fieri imaginis filij sui.* Vous allez voir que la consideration & l'esperance de cette diuine transfiguration de gloire qu'il nous promet, nous peut animer à faire en nous cette transfiguration de grace qu'il nous demande. Nous pouons imprimer cette image en nous-mesmes en trois manieres, comme les Peintres, comme les Statuaires, & comme les Jardiniers. Comment est-ce qu'un

Peintre fait vn crucifix ? en appliquant le pinceau sur la toile, adjoûtant trait sur trait, couleur sur couleur. Comment est-ce qu'un Statuaire fait la mesme figure ? en coupant, en tranchant les parties superflues de la pierre qu'il a en main, iusqu'à ce que cette figure soit entierement parfaite. Comment est-ce qu'un Jardinier fait cette mesme figure, par exemple sur du buis, ou sur quelque autre matiere ? Il fait quelque chose de semblable à ce que fait le Statuaire ; il coupe, il taille les parties de ce buis ; mais parce que cette matiere sur laquelle il trauaille, est viuante, & qu'elle peut repousser les branches & les feüilles qu'il auoit couppees pour entretenir cette figure : Que fait-il ? il y vient souuent trauailler, il coupe souuent cette mesme matiere. C'est ainsi que nous deuons trauailler pour former la figure de I E S V S en nous-mesmes : Nous deuons trauailler comme vn Peintre, adjoûtant vertus sur vertus : Nous y deuons trauailler comme des Statuaires, retranchant nos vices & nos passions, & toutes nos inclinations pernicieuses : Mais nous deuons trauailler comme des Jardiniers, re-taillant souuent en nous-mesmes les mesmes inclinations, & les retranchant iusqu'à la racine. Ainsi nous auons besoin pour cet ouurage, 1. D'un courage genereux pour agir, 2. D'un courage particulier pour perfectionner, 3. D'un courage perpetuel pour perseuerer dans l'estat de la grace : Vous allez voir que cette Transfiguration nous meritera nostre salut par le moyen de l'esperance & des desirs que nous auons pour cette gloire.

1. Nous auons besoin d'un courage genereux

po  
pour  
crucif  
ses ve  
mette  
passio  
motif  
dessei  
ceder  
ner à  
tionn  
vertu  
pas  
fait  
des h  
pour  
Ne f  
quan  
auec  
ping  
chose  
que  
puiss  
quo  
ranc  
auar  
des  
dera  
imp  
la c  
Die  
nos  
l'in  
ce  
ach

pour peindre sur nos corps l'image d'vn IESVS crucifié; c'est à dire, pour imiter ses exemples & ses vertus, & afin qu'à l'exemple des Peintres qui mettent sur vn tableau couleur sur couleur, nous passions de vertu en vertu. Mais quel plus puissant motif pour animer nostre courage à ce difficile dessein, que l'esperance de la gloire qui doit succeder à nos trauaux, & cette gloire qu'il doit donner à nos corps, comme vne recompense proportionnée aux trauaux qu'ils auront soufferts, & aux vertus qu'ils auront pratiquées? Ne sçavez-vous pas que l'esperance des recompenses que Dieu fait, qu'il graue & qu'il marque dans les cœurs des hommes, est vn motif veritable & puissant pour animer leur courage à toutes sortes de maux? Ne sçavez-vous pas ce que disoit ce Peintre, quand on luy demandoit pourquoy il traualloit avec tant d'application à son ourage? *Eternitati pingo.* Je peins pour l'eternité: Pour marquer deux choses, que son ourage deuoit estre eternal, & que la consideration de cette eternité animoit puissamment son courage à ce trauail, & appliquoit ses mains à cet ourage. O Dieu! si l'esperance de quelque future gloire & de quelque auantage temporel a esté si puissante sur l'esprit des hommes, quoy que ces biens soient peu considerables, & que l'esperance soit fort vaine, quelle impression doit faire sur l'esprit des Chrestiens, la consideration & l'esperance de cete gloire que Dieu promet pour vne eternité à nos ames & à nos corps, & qu'il a appuyée sur la fidelité & sur l'infailibilité de sa parole? Ah! dit S. Augustin, ce seroit vn grand bonheur de voir qu'on pût acheter vne eternité de gloire par vn trauail

eternel : Mais parce que si ce trauail estoit eternal, nous ne trouuerions iamais le temps pour en receuoir la recompense, Dieu se contente que nous souffrions des peines qui passent en vn moment, & de legeres mortifications, pour nous donner vne eternité de bonheur. O Dieu ! faut-il faire difficulté de sacrifier ce moment à cette eternité ? ne deuous-nous pas répondre aux libertins qui nous interrogeront, Ie peins pour l'eternité, ie graue sur mon corps le caractere des vertus & des souffrances, pour le preparer à l'immortalité de la gloire : C'est ainsi que i'anime mon courage, pour agir comme les Peintres sur cet ouurage imparfait, & pour y trauailler comme le Statuaire.

2. Car nous auons encore besoin d'vn courage particulier, pour former sur nos corps cette image du Crucifix en nous-mesmes : Puisque pour y trauailler comme le Statuaire, nous deuous retrancher ce qu'il y a de vicieux, & mortifier nos sens; il faut qu'une partie de nous-mesmes s'applique à couper ce qu'il y a de superflu en l'autre. Mais d'où est-ce que nous tirons ce courage pour pouuoir souffrir ces mortifications, que de l'esperance de la gloire qui les doit recompenser ? La raison se prend de la veuë de cette gloire que IESVS nous presente par auance, & qui est capable d'adoucir ces rigueurs ; c'est comme vn onguent precieux qui guerit les playes du corps : *In agone positus dolore vulnerum mitigat spes corona.* L'esperance de la couronne qui doit succeder au combat, adoucit la peine du soldat, & sert comme de Baüme salutaire, pour moderer les douleurs & les peines qu'il souffre. Ah ! si les couronnes passageres sont capables d'adoucir les peines, que ne doit point faire

Orig.  
homil.  
9. in  
exod.

la couronne immortelle ſur le cœur d'un Chreſtien, pour animer ſon courage à renoncer aux vices & aux paſſions? La raiſon ſe prend d'une excellente operation que peut faire en nous l'eſperance: elle diminuë en quelque façon, & guerit nos douleurs: Elle peut venir dans l'eſprit deux choſes qui ſont ſeparées en elles-mêmes; elle peut joindre la recompenſe que nous devons attendre avec les peines que nous devons ſouffrir. Pourquoi eſt-ce que les ſouffrances nous paroiffent ſi rigoureuſes & ſi inſupportables? c'eſt que nous les gardons toujours ſeules; nous les ſeparons des recompenſes qui peuvent les adoucir: Mais qui pourroit joindre enſemble ces deux choſes, adouciroit ainſi ſes peines & ſes douleurs, & dans cette conjonction elles perdroient une grande partie de leur nom auſſi-bien que de leur rigueur. Mais ce que nous ne pouvons pas faire en effet, nous le pouvons faire dans nos eſperances & dans nos deſirs; à meſme temps que nous ſouffrons quelque mortification ou quelque peine, nous pouvons ietter nos yeux vers le Ciel, porter nos eſperances ſur la gloire, & attacher cette recompenſe à cette mortification, comme faiſoient les Martyrs, deſquels parle Tertullien, qui au milieu des tourmens iettoient leurs yeux vers le Ciel, & par ce moyen ils appaiſoient leurs ſouffrances, adouciſſoient la rigueur de leurs peines, & en perdoient meſme les ſentimens. *Nihil cruſ ſentit in neruo, cum animus in calo eſt.* Qui nous empêche d'uſer d'une ſemblable application par l'eſperance de cette tranſfiguration qui nous attend, & faire ſentir à nos corps les rigueurs neceſſaires pour y arriver, & pour former ſur cette ſenſible partie de

Tertul.  
adMar-  
tyr. c. 20.

nous-mesmes l'image d'un IESVS crucifié, comme des Peintres, comme des Statuaires, & comme des Jardiniers?

3. C'est ainsi que nous devons travailler à cet ouvrage, il faut que nous y retouchions souvent, & que nous soyons incessamment appliquez à retrancher & à couper les mauuaises affections, qui renaissent après mesme qu'elles sont coupées. Or pour cela nous auons besoin d'une troisiéme espece de courage, sçauoir vn courage perpetuel, pour perseuerer dans ces actions & dans ces souffrances. Il y a danger que la longueur & la réiteration des combats ne vienne à nous lasser, & que l'affiduité del'attaque ne nous rebute. Mais quel plus puissant moyen pour préuenir ce mal, & pour nous inspirer cette continuation de courage, que l'esperance de cette derniere gloire que IESVS nous donne dans cette transfiguration? Soit parce que nous voyons que par son moyen les travaux, pour longs qu'ils soient, doiuent bien-tost finir, & qu'ils doiuent estre transfigurez en vn repos eternal, & en vne gloire infinie: Soit parce que nous apprenons par là, que les travaux que nous souffrons, ne sont rien en comparaison de cette gloire eternelle, & que le monde n'est rien au prix de cette ioye infinie qui doit recompenser nos peines, & par ce moyen ioindre nos cœurs à l'eternité de Dieu, *Iunge cor tuum aternitati Dei, & cum illo aternus eris.* Que veut dire cela, c'est que nostre malheur consiste en ce que nous n'auons que des esperances du temps pour trois raisons. 1. Nous ne voyons que les choses du temps. 2. Nous ne regardons les choses que par les differences du temps. 3. Nous nous lassons avec le temps.

Aug. in  
Pl. 91.

pour le II. Dimanche de Carefme. 459

Mais que peut & que doit operer en nous l'esperance de la gloire? 1. Elle peut nous en donner des esperances par auance, & nous ioindre à l'eternité de Dieu: *Iunge cor tuum aternitati Dei.* Nous ne nous arrestons à regarder les choses du temps, que pour regarder les biens immortels de la gloire. 2. Nous ne mesurons pas les choses par le temps, mais par l'eternité, & nous voyons en elle-mesme la verité des differens visages de toutes les choses de la terre: Si nous voyons vn homme de bien qui souffre pour Dieu, nous voyons aussi la recompense qu'il luy prépare. 3. Nous apprenons à ne nous laisser pas par le temps, & à nous dire à nous-mesmes avec S. Pierre Chryfologue: *Quare fugiamus spem Dei; cum tota gens humana saluetur spe?* Ah! pourquoy vous laissez-vous d'auoir l'esperance de Dieu, puisque toute la nature humaine ne peut estre sauuée que par l'esperance? Iacob demande Rachel, il espere sa possession; Laban luy demande sept ans de seruice pour la luy donner: Après les sept années écheuës, il remet encore dans sept autres années la recompense de ses peines & de ses trauaux: Cependant il adoucissoit ce delay si fascheux à son amour par l'attente de ce bien, & il facilitoit ses trauaux par la consideration de ce qu'il deuoit posseder. Enfin, disoit-il, j'auray Rachel, elle merite bien cette peine. Ah! c'est par ces trois considerations que les trois Apostres de IESVS ont entrepris de si grands trauaux, qu'ils ont enduré tant de peines pour préparer leurs corps à la transfiguration de IESVS, c'est pour exprimer en eux l'image de IESVS crucifié, qu'ils ont souffert sur les rouës & sur les échafaux; ils iettent les yeux sur la montagne du Tha-

Chryf.



bor pour se souuenir de la transfiguration qu'ils auoient veü ; & ils les portoient en mesme temps vers le Ciel , pour y regarder par auance celle qu'ils y deuoient recevoir.

CON-  
CLV-  
610N.

Nous auons les mesmes auantages à proportion, nous pouuons faire sur nos esprits, sur nos cœurs, & sur nos corps les mesmes applications de la gloire : Mais aussi nous combattons par trois oppositions coupables ces trois transfigurations que I E S V S opere en nous : 1. Nous combattons l'esperance qu'il donne à nos esprits : 2. Les desirs qu'il imprime à nos cœurs : 3. Les préparations qu'il presente à nos corps.

1. Nous auons tous l'habitude de l'esperance que Dieu a mise dans nos esprits, mais hélas ! il y a des Chrestiens qui la combattent negatiuement, en ce qu'ils n'vont iamais de l'esperance, & viuent comme s'ils n'en auoient pas ; parce qu'ils forment des demy desespoirs qui leur ostent cette couronne de gloire, & leur donnent quelque caractere du demon, qui les transfigure dans son image par auance, & dans les principes d'un entier desespoir : S. Paul represente ainsi les suites du desespoir, *Desperantes semetipsos tradiderunt impudicitie* : Ils voyent des peines eternelles, ils sçauent qu'elles leur sont préparées, & cependant ils s'adonnent à toute sorte de vices ; Ils sont déjà comme dans l'enfer, dit S. Augustin : *Dicunt apud semetipsos : Iam damnandi sumus, quare non quod volumus, facimus*. Aussi-bien deuous-nous estre damnez, pourquoy ne ferons-nous pas ce qu'il nous plaira ? Ha ! miserables, après auoir perdu l'esperance du Paradis, vous vous abandonnez à vos passions ; puisque vous estes

Ephes.  
4.

Aug.  
tractat.  
33. in  
Ioan.

pour le II. Dimanche de Carefme. 461

persuadez que IESVS est mort pour vous, qu'il est vostre esperance, pourquoy ne quittez-vous ces sentimens, & que ne faites-vous penitence de vos pechez? Il vous a donné les assurances de sa gloire, pourquoy voulez-vous vous-mesmes vous damner? Il a osté de la porte du Paradis cet Ange qui en défendoit l'entrée avec vn glaiue de feu, pourquoy mettez-vous vn demon à la place de cet Ange, afin qu'il fasse par vostre desespoir, ce qu'il ne peut pas faire par luy-mesme?

2. Il y en a qui esperent à la verité, mais qui combattent les desirs & les affections que leur imprime cette gloire: Negatiuement, en ce qu'ils ne se soucient pas de la perdre, ils ne quitteroient pas la moindre inclination pour la posséder: Positiuement, en ce que pour combattre cette gloire, ils s'attachent à leurs desirs & à leur sens. Voilà vn second desespoir de leur cœur, qui efface l'image du Ciel pour leur imprimer celle de la terre; *Deponunt imaginem caelestem, imprimunt terrenam imaginem*: Suiuuant la pensée de Robert de Gand; Ils sont tellement attachez à la terre, qu'ils n'ont aucun desir pour le Ciel; & disent en leur cœur, puisque le Ciel n'est pas pour nous, à quoy sert de nous tant mortifier? Voilà les sentimens brutaux des Chrestiens, ils se passeroient volontiers de la gloire du Paradis, & voudroient bien qu'il fust permis de demeurer eternellement sur la terre: Pourquoi? parce qu'ils ne travaillent, & n'ont autre pensée que pour la terre. Que dirons-nous à ces ames de bouë? Que IESVS n'a fait connoistre cette gloire qu'il fait paroistre aujourd'huy, que pour les inuiter à la rechercher. Ah! faut-il retirer nos cœurs du Ciel;

Robert de Gand.

462 *1. Serm. pour le II. Dim. de Caref.*

pour les attacher à la terre, lors que Dieu nous donne des assurances qu'il nous appartient, & qu'il ne tient qu'à nous d'en prendre la possession?

3. Nous esperons naturellement d'auoir l'eternité, mais il faut trauailler & préparer nos corps pour la gloire; Il faut combattre pour le Ciel, & renoncer à ce qui s'oppose à la transfiguration de nostre corps; Il faut vser de rigueur, & appliquer nos soins pour grauer & pour imprimer l'image de *I E S V S* sur nous. Mais c'est bien se préparer à cette transfiguration, & grauer l'image de *I E S V S*, que de mortifier nos sens, & d'accepter nos peines, en les considerant comme les moyens de nostre salut: C'est bien se préparer à cette Transfiguration, que de retrancher tout ce qui oste la veritable ressemblance que nous deuous auoir avec le Fils de Dieu; & après y auoir ajouté les vertus & retranché les vices, se rendre plus semblables à cet homme celeste, qui veut transfigurer les hommes de la terre par sa grace & par sa gloire: Pourquoi refuser cet honneur? pourquoi renoncer à cet auantage! pourquoi ne pas rechercher cette gloire? Ah! c'est le plus grand bonheur d'un Chrestien, c'est ce qu'il doit desirer & chercher, aussi-bien qu'esperer, iusqu'à ce qu'il soit parfaitement transfiguré avec son Sauueur dans la gloire, &c.



S

Tra

Il s'e  
ch



l'vn  
stien  
mai  
ope  
My  
fair  
par  
ter  
auf  
nou  
pou



SECOND  
 SERMON  
 POVR LE II. DIMANCHE  
 DE CARESME.

Transfiguratus est ante eos. *Matth. 17.*

*Il s'est transfiguré en leur presence.* En S. Matthieu  
 chap. 17.



'EST vne belle consideration que nous  
 pouuons faire sur le Mystere qui se  
 passe aujourd'huy sur la montagne du  
 Thabor à la gloire de IESVS, que nous  
 regardons comme en deux visages,  
 l'un regarde sa personne, l'autre regarde les Chre-  
 stiens; Ils se sont passez en la personne de IESVS,  
 mais ils sont comme des principes agissans, qui  
 operent en nous quelque chose de semblable à ces  
 Mysteres mesmes. S'il monte sur le Thabor pour  
 faire voir sa gloire, c'est en mesme temps pour  
 parler de ses souffrances, pour dire qu'il doit mon-  
 ter sur vne Croix, & qu'il y doit mourir: mais  
 aussi il doit resusciter à vne vie glorieuse, pour  
 nous faire sortir du tombeau de nos pechez, &  
 pour nous faire resusciter à sa gloire. Enfin s'il dit

qu'il doit monter au Ciel, c'est pour nous asseurer que ce n'est que pour faire cette alliance spirituelle de nos cœurs avec le sien, afin qu'ils le suivent. C'est dans cette idée generale que nous ferons voir le mystere de la Transfiguration, comme vn titre que les Chrestiens ont pour aspirer à cette gloire: Il fait rejallir sur son corps vne lumiere plus belle & plus pure que celle du Soleil; mais en mesme temps il opere en nous d'autres transfigurations qui ont des rapports à celle qu'il fait en luy-mesme. C'est le S. Esprit qui a présidé à ce Mystere; prions-le de nous communiquer vn rayon de cette lumiere, afin que nous en puissions dignement parler; Il nous l'accordera, si nous le demandons par l'intercession de Marie, en luy disant, *Aue Maria.*

**V**Ne des principales raisons que les Peres apportent communément, pourquoy le Fils de Dieu, la seconde personne de la tres-sainte Trinité, s'est fait homme; ç'a esté, disent-ils, parce qu'il est la figure subsistante du Pere, & le caractere de sa gloire & de ses perfections. Ou bien disons avec S. Augustin, que le malheur de l'homme dans le peché, auoit esté d'effacer l'image de Dieu qu'il auoit gravée dans son ame. Or, dit S. Athanase, il n'estoit pas à propos que ce que Dieu auoit marqué de ce caractere diuin, se perdît eternellement à la honte de cette Image. Que deuoit faire la Prouidence de Dieu en cette occasion? Elle deuoit reformer cette Image, & la rendre de nouveau semblable à son premier original. *Quid igitur Deo conueniebat ut faceret, nisi ut exemplar imaginis renouaret, ac per id denuò ipsum homines cognoscere possent?*

*August.  
ser. 50.  
de temp.  
cap. 2.*

*Athan.  
lib. de  
Incarn.*

pos  
possen  
Salua  
ge de  
le Fils  
ne se  
voul  
font l  
à dem  
mer,  
dont i  
trais  
pour  
qui es  
venu  
esté f  
sa pro  
çon:  
que I  
me: I  
Esprit  
france  
de sa  
Maist  
exemp  
stre c  
mage  
uance  
le Cie  
ces tr  
Mont  
1. Il y  
nous  
y par  
s'entre  
Ca

pour le II. Dimanche de Carême. 465

possent? *Id autem quomodo confici poterat, nisi imago*  
*Saluatoris superueniret?* Cette renouation de l'ima-  
ge de Dieu ne se pouuoit faire commodement, si  
le Fils de Dieu, l'image subsistante de son Pere,  
ne se fust fait homme pour la reformer: Il semble  
vouloir se comporter en cette occasion comme  
font les Peintres: Ils ont vn tableau d'vn homme  
à demy effacé; comment le pourra-t-on reformer,  
si le Peintre ne fait reuenir à ses yeux celuy  
dont il auoit pris l'image, afin de reprendre les  
traits de la copie sur le mesme original? C'est  
pour vne semblable raison que le Fils de Dieu,  
qui est le caractere & l'image de son Pere, est  
venu sur la terre, afin que comme l'homme auoit  
esté fait sur luy, il reuinist luy-mesme re-former  
sa propre figure, mais d'vne plus excellente fa-  
çon: *Vt exemplar imaginis renouaret.* Il trouue  
que IESVS a fait trois Transfigurations dans l'hom-  
me: La premiere, par la communication de son  
Esprit: La seconde, par l'impression de ses souf-  
frances: Et la troisiéme, par la participation  
de sa gloire. Il fait la premiere comme nostre  
Maistre: Il opere la seconde comme nostre  
exemple: Et il promet la troisiéme comme no-  
stre chef. La premiere commence en nous l'i-  
mage de IESVS par sa grace; La seconde l'a-  
uance par nos vertus; La troisiéme l'acheue dans  
le Ciel par nostre bonheur. C'est, Messieurs, en  
ces trois qualitez que IESVS paroist sur cette  
Montagne dans le mystere de la Transfiguration.

1. Il y paroist comme Maistre; le Pere Eternel  
nous commande de le suiure, *Ipsam audite.* 2. Il  
y paroist comme exemple de souffrances; Il  
s'entretient avec Moïse & Elie de l'excés de ses

Carême, Tom. I,

G g

*Sperant  
gloriosam  
in salu-  
tate.*

*Disiſſion  
du des-  
compté*

Luc. 9. tourmens, *Dicebant excessum ejus.* 3. Il y paroist  
 Matth. comme chef couronné de gloire & de rayons, *Et*  
 17. *resplenduit facies eius sicut Sol.* Vous allez voir ces  
 trois transfigurations qu'il opere; transfiguration  
 dans la communication de son Esprit, par l'estime  
 que nous devons faire de sa parole; transfigura-  
 tion des souffrances de son corps, par l'imitation  
 de ses exemples; & transfiguration de sa gloire,  
 par l'esperance que nous en devons prendre. Ce  
 sont les trois parties de ce discours.

I. C'est en cette premiere qualité de Maistre, que  
 POINT. IESVS est venu premierement dans le monde, &  
 qu'il paroist aujourd'huy sur la montagne du Tha-  
 bor. Ce n'est pas assez qu'il vienne comme Re-  
 dempteur pour expier les pechez des hommes  
 avec son Sang, il faut encore qu'il dissipe les tene-  
 bres de nostre ignorance, & qu'il nous enseigne,  
 pour ainsi dire, l'application & l'usage des biens  
 qu'il nous auoit apportez. C'est pour cette raison  
 qu'il paroist aujourd'huy avec tant d'éclat & de  
 pompe sur le Thabor: Ces lumieres qui l'environ-  
 nent de tous costez, marquent visiblement les  
 lumieres de sa doctrine, qu'il deuoit répandre  
 dans l'Vniuers. Mais la voix que le Pere fait en-  
 tendre dans cette ceremonie, & qu'il communi-  
 que aux Apostres dans leur cœur, est comme vne  
 approbation de Dieu qui luy donne des lettres de  
 Maistrise, qui l'autorise en cette qualité, & qui  
 le dispose par ce moyen pour estre le Docteur des  
 Matth. hommes, *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi*  
 17. *bene complacui, ipsum audite.* Ne le prenez pas  
 comme vn homme du commun, c'est mon Fils,  
 c'est mon Verbe, qui va communiquer à vos esprits  
 les lumieres qu'il a receuës de mon sein. Vous

ſçavez que les Peres & les Maîtres doiuent communiquer leurs eſprits à ceux qu'ils enſeignent, & faire paſſer leurs ſentimens & leurs connoiſſances dans ceux qui les écoutent, afin qu'ils ſoient comme les eſpeces & les images viuantes de ce qu'ils ont entendu : D'où vient peut-eſtre qu'on appelle communément les Maîtres les peres des enfans, les peres des eſprits ; parce que comme les peres communiquent avec le ſang & la vie l'eſprit à leurs enfans, & en font comme les images d'eux-mêmes, ainſi à proportion les Maîtres impriment le caractère de leur eſprit ſur leurs diſciples par les préceptes qu'ils leur donnent. Mais ce que tous les Maîtres ne font qu'imparfaitement parmi les hommes, IESVS-CHRIST le fait excellemment dans les Chreſtiens, qui ſont ſes propres ſujets & ſes enfans, & qui doiuent porter avec iuſtice la qualité de ſes diſciples : Il rencontre des hommes, non ſeulement ignorans & auégles par les tenebres du peché originel, mais qui ont perdu ſon eſprit éclairé par la grace baptiſmale, & qui ont changé l'éclat de cette nouvelle image en vne épouuanteable figure de tenebres & d'ignorance, par les crimes qu'ils ont commis depuis l'vſage de raiſon. Que fait-il ? il leur communique de nouveau ſon Eſprit, il efface ces traits obscurs, & fait comme vne éclatante image de ſoy-mesme : Tellement qu'un Chreſtien peut parler comme l'Apoſtre, *Non accepi ſpiritum huius mundi, ſed ſpiritum qui ex Deo eſt.* Ha ! retirez-vous maximes du monde de mon eſprit, ie veux ſuiuere la doctrine de ce diuin Maître. Ie trouue que IESVS communique ſon Eſprit aux Chreſtiens en trois principales manieres : 1. Par l'influence de ſa

1. Cor. 8.



grace iustificante, & les habitudes interieures qui l'accompagnent iusqu'au fond de nostre ame : 2. Par le moyen de l'Euangile qu'il enseigne : 3. Par les lumieres & les impressions actuelles qui sont, pour ainsi dire, comme des aides surnaturels pour exciter ces habitudes par ce moyen, pour les appliquer à la pratique, & imprimer cet Euangile.

I. Comme IESVS nous a merité la grace que nous receuons dans les Sacremens, c'est aussi luy-mesme qui nous la donne comme la communication de son Esprit : la raison se prend de deux excellentes veritez : La premiere, que la grace iustificante ne consiste pas seulement dans vne qualité créée, mais qu'elle est encore l'influence particuliere du Saint Esprit, qui se communique à l'ame : Mais outre ces graces, le principal moyen qu'il nous a donné, vient de l'humanité de IESVS ; c'est vn Soleil de gloire qui s'applique à nos besoins & à nos vsages. Où vous remarquerez qu'il nous a donné cet Esprit de IESVS, qu'il nous a inspiré les mesmes sentimens & les mesmes dispositions que IESVS a eues comme animé de ce mesme Esprit. C'est ce que veut dire S. Paul, quand il exhorte les Chrestiens d'entrer dans les sentimens de IESVS : *Hoc enim sentite in vobis quod & in Christo Iesu* ; Sentez en vous-mesmes ce qui a esté dans l'esprit de IESVS ; faites reflexion à ce qui se passe dans vostre cœur ; voyez vn peu les inclinations que vous donne la chair & le monde ; Ha ! vous verrez que vous auez quitté les desseins & les sentimens qu'auoit IESVS, quand il conuersoit parmy les hommes. Il n'en est pas ainsi des Maistres de la terre, ils ne

AdPhi-  
lip<sup>s</sup> 2.

peue  
la scie  
peue  
enseig  
qui or  
Mais  
admin  
l'espr  
sur no  
Et co  
l'hom  
cette  
Esprit  
luy de  
dans l  
2. E  
quant  
prese  
impr  
vostre  
quan  
est nob  
a ram  
y auo  
gouu  
pouu  
ny de  
marq  
qu'il  
gner  
nous  
que n  
& à  
ca a

peuvent pas donner leur propre entendement, ny la science de leur esprit à leurs disciples; ils ne peuvent faire autre chose que de la proposer & enseigner, que d'instruire les facultez naturelles qui ont ces fonctions, les corriger ou les élever: Mais vous, mon Sauueur, qui auez deux pouuoirs admirables, l'vn sur vostre esprit, & l'autre sur l'esprit des hommes, ha! vous répandez cet Esprit sur nous, & il deuiet en quelque façon nostre: Et comme dans la creation du monde, il forma l'homme à son image & semblance, il souffla sur cette masse d'argille, & luy communiqua son Esprit; ainsi dans la reformation de cette masse, il luy donne son Esprit pour vne nouvelle creation dans la grace, & en fait vne nouvelle creature.

2. Et ce d'autant plus, qu'en nous communiquant vostre Esprit au dedans de nous, vous nous presentez au dehors vostre Euangile; & en nous imprimant vos sentimens, vous nous enseignez vostre doctrine. C'est ce que veut dire l'Apostre, quand il dit que IESVS est fait nostre sagesse, *Factus est nobis sapientia à Deo.* Voicy l'explication; IESVS a ramassé & exprimé dans l'Euangile tout ce qu'il y auoit de plus excellent dans la Sageffe pour le gouvernement de tous les hommes. En effet, il ne pouuoit donner de plus excellentes instructions, ny de plus vtiles, que celles de son Euangile: elles marquent vne Diuinité dans son-principe, & qu'il n'y auoit que Dieu qui nous pouuoit enseigner de la façon: Elle est excellente, parce qu'elle nous instruit particulièrement de tous les deuoirs que nous deuoins rendre à Dieu, à nostre prochain, & à nous-mesmes: Elle est vtile, puisqu'il n'y en a point de plus assurée pour la conduite

des hommes en particulier , ny pour le gouuernement du monde : Et S. Augustin a eu raison de dire , qu'il n'y a point de loy , de politique , ny de conduite plus necessaire pour faire le bonheur & la felicité des Estats , que celuy qu'enseigne cet Euangile. Que fait après cela I E S V S ? Après auoir mis la Sageffe dans cet Euangile , il l'applique à nos esprits , il le presche luy-mesme dans ce monde , il le laisse à son Eglise pour en faire l'application : C'est pourquoy , comme il a pourueu dans la nature qu'il y eust toûjours vn commerce secret entre les causes , qui les fist agir par la vertu les vnes des autres ; ainsi a-t-il pourueu par vnè Prouidence surnaturelle , qu'il y eust des Pasteurs , des Apostres , & des Prédicateurs qui preschassent l'Euangile ; Ils sont comme les Vicaires de I E S V S , pour sa doctrine qu'il enseigne de sa part ; Ils acheuent cet office , & impriment dans l'esprit des Chrestiens avec la prédication de l'Euangile , l'Esprit mesme de I E S V S , ses sentimens , ses maximes & sa conduite : Pourquoy ? afin qu'il soit nostre second esprit ; & comme nostre propre entendement , nostre raison & nos sens : Et pour nous confirmer ces choses , il faut que l'Esprit de I E S V S & son Euangile conduisent les Chrestiens .

3. Mais pour acheuer en nous son Esprit , & pour accomplir cette image & cette figure en luy-mesme , il se sert d'un troisième moyen ; sçauoir de la grace , & des secours actuels qu'il nous merite pour acheuer cette entrée de la grace iustificante qui est au fond de nostre cœur , & l'Euangile qui est annoncé au dehors pour exciter les habitudes surnaturelles du cœur , & nous appliquer efficacement l'Euangile du Sauueur. C'est en quoy

p  
S. A  
I E S V S  
qui  
paro  
dicat  
a sa  
voix  
pas  
uent  
qu'il  
là e  
imag  
ils n  
ples  
espr  
cœur  
le p  
pou  
rieu  
moy  
les  
elle  
den  
con  
den  
elle  
au  
le  
Ha  
ch  
do  
no  
de  
ell

pour le II. Dimanche de Carefme. 471

S. Augustin met la plus excellente fonction de IESVS comme maistre; *Cathedram habet in caelo, qui corda docet.* N'arrestez-pas vos yeux à ce qui paroist au dehors, ny aux Prestres, ny aux Predicateurs, il y a vn maistre secret & inuisible, qui a sa chaire dans le Ciel, & qui de là porte sa voix iusqu'au cœur, & nous enseigne. Il n'en est pas ainsi des autres maistres; tout ce qu'ils peuvent faire, est de proposer au dehors les veritez qu'ils enseignent; leurs voix touchent les sens, de là elles passent à l'imagination, & portent ces images dans l'entendement: Mais hélas! comme ils n'ont point de pouuoir sur l'ame de leurs disciples, ils ne touchent pas interieurement à leur esprit, beaucoup moins peuvent-ils toucher au cœur: Il n'y a que vous, mon Sauueur, qui ayez le pouuoir absolu sur l'esprit de l'homme; & c'est pourquoy vous n'avez point besoin de voix exterieure pour l'instruire, vous le touchez par le moyen de vos graces. Que sont ces graces actuelles, ces impressions & ces lumieres? D'un costé elles excitent les habitudes, & les actes de la prudence & des autres vertus surnaturelles, qui sont comme des habitudes languissantes, qui attendent ces moyens pour agir: Mais de l'autre costé elles appliquent l'Euangile, elles font pratiquer au Chrestien ce qu'on luy presche au dehors; il le considere, il le gouste, il en fait sa lumiere: Ha! diuine impression, non pas de l'Euangile presché par les maistres ny par les Predicateurs; Quoy donc? C'est qu'en mesme temps que l'Euangile nous dit, Il faut pardonner à vn ennemy, la grace de IESVS fait dans l'esprit vn écho de cette verité, elle éclaire l'entendement, elle luy fait penetrer

Aug.  
tract. 3.  
in ep.  
Ioan.

cette verité , & elle touche son cœur par ses oreilles. Ne semble-t-il pas que le Prophete explique admirablement cette pensée ? Quand il parle de la langue du Sauueur , il la compare à vne plume qui écrit , *Lingua mea calamus scribae velociter scribentis*. Que veut-il dire ? la langue parle , mais elle n'écrit pas ; la plume écrit , mais elle ne parle pas. Ha ! la langue du Sauueur a ces deux qualitez ensemble , elle parle vn langage à l'oreille , mais elle penetre ; elle écrit dans le cœur , elle y graue , elle y imprime ses maximes.

Que suit-il de ces trois operations ; sinon que IESVS nous communique son Esprit , & nous imprime parfaitement son image & sa figure ? Non , quittons l'esprit humain , il est trop foible ; l'esprit du monde , il est trop infidele ; l'esprit du demon , il est trop superbe pour prendre l'Esprit de IESVS ; transfigurons-nous en luy. S. Hilaire le compare à vn cachet qui a esté graué , pour ainsi dire , dans le Ciel , & qui s'applique par sa doctrine sur le monde : *Hunc enim signauit Pater Deus , ut quod signasset Deus , non aliud ex se quam formam Dei signantis afferret*. Belle consideration ! le Verbe a esté produit dans le Ciel par la generation eternelle , c'est la figure de sa substance ; delà cette figure s'est imprimée sur l'humanité du Sauueur par l'vnion hypostatique. Mais qu'a-t-il fait ? il a imprimé ce cachet de luy-mesme sur les Chrestiens par sa grace , par son Euangile & par ses impressions ; c'est ce qu'il imprime sur le cœur par les graces actuelles : Il faut seulement que de nôtre costé nous cooperions à cet office , que nous receuions l'impression de ce cachet sur nos esprits par la conformité de ses sentimens.

Hilar.  
lib. 8.  
de Trin.

pour le II. Dimanche de Carefme. 473

En faut-il dauantage pour nous conuaincre, que nous deuous receuoir les impressions de son Esprit, que nous deuous écouter ce Maistre, suivant le commandement que son Pere nous en fait, *Ipsium audite*? Quelque pouuoir qu'ait son Esprit, quelque puissance qu'ait son Euangile, iamais il n'agira sur nostre cœur, si nous ne consentons à ses impressions, & si nous n'écoutons ses Oracles: Il faut que nous ayions le cœur de cire par nostre docilité, pour receuoir ce cachet & pour receuoir cet image. A qui donc voulons-nous obeïr? quel maistre voulez-vous qui vous enseigne? voulez-vous receuoir le monde, ou bien IESVS? Le monde qui a esté aueugle dans sa conduite, infidelle dans ses promesses, & qui ne peut que vous perdre? *Non ipsium audite*; Fermez l'oreille à ses maximes trompeuses, ouurez les oreilles à la voix du Fils de Dieu, receuez son Esprit; puisqu'il est vostre Maistre; mais imitez encore ses exemples.

C'est en cette seconde qualité que IESVS est venu dans le monde, qu'il paroist aujourd'huy sur le Thabor, pour estre l'eternel exemplaire de la sainteté des Chrestiens, singulierement de cette partie de sainteté qui consiste dans les souffrances; dans lesquelles il fait deux transfigurations. Dieu ne nous pouuoit pas seruir d'exemplaire, parce qu'il estoit inuisible; l'homme ne pouuoit pas faire cette fonction, parce qu'on ne le pouuoit pas imiter, veu qu'il estoit coupable luy-mesme; il faut vn exemplaire que nous puissions voir, & que nous puissions suiure. C'est pour cela que IESVS s'est fait homme, pour faire voir les vertus de la sainteté d'vn Dieu dans vn corps humain & visible

II.  
POINT.

Mais comme nous auons besoin principalement d'une sainteté rigoureuse, & qui nous apprenne à souffrir, le Sauueur a voulu mener vne vie souffrante & malheureuse, pour nous laisser de sa part l'idée de ses mortifications & des vertus rudes & seueres. Pourquoi cela? C'est que l'homme auoit changé l'image de Dieu, & l'auoit prophanée par les plaisirs des sens & des inclinations de la chair; & ainsi par le changement & la corruption de cette image, il deuiet semblables aux bestes: *Comparatus est iumentis insipientibus.* Que fait le Sauueur pour reformer ce caractère? Il ne se contente pas de nous donner des instructions; mais il nous donne des exemples comme nostre idée & nostre modele; il connoist d'un costé la nature de l'homme, qui dans les mœurs ne se gouuerne presque que par des exemples; il auoit enuoyé les Prophetes & les Patriarches pour les instruire, mais ils n'ont pas fait d'impression sur leur cœur; il medite vn exemple bien plus excellent, & forme ce grand dessein qui n'auoit iamais paru sur la terre; il enuoye son Fils, pour agir fortement sur leur cœur & sur leur esprit, & le leur propose comme vn exemple; il sçait que les demons se sont seruis de cette tromperie pour corrompre les mœurs des hommes, & pour effacer l'image de Dieu en eux; & c'est pour cela, dit S. Augustin, qu'il enuoye des impudiques & des blasphémateurs, afin que par leurs exemples ils attirent les autres dans le vice: *Vt eos libido per publicas imagines decipiat, mittit suppositos.* Que fait IESVS pour combattre le demon par ses propres armes! il s'offre pour exemple à l'homme, & souffre luy-mesme tout ce qu'il nous deuoit enseigner de souffrir, & encore

Pl. 48.

Aug.

pe  
dauar  
dans l  
souffr  
eius q  
il dor  
le co  
tinuë  
suppl  
exem  
gloir  
Si erg  
teu  
sonn  
trois  
IESV  
pas  
souff  
trois  
natu  
moy  
deu  
& q  
natu  
par  
nou  
Enf  
glo  
par  
obl  
ces  
qu  
est  
ble  
tro

pour le II. Dimanche de Carefme. 475

dauantage. C'est sans doute pour cette raison que dans le mystere de la Transfiguration il parle des souffrances avec Moÿse & Elie: *Dicebant excessum eius quem completurus erat in Ierusalem.* En effet, il donne des preceptes qu'il auoit pratiquez dès le commencement de sa vie, & qu'il deuoit continuer iusqu'à sa mort. Pourquoi ce mélange de supplice & de gloire? C'est pour autoriser les exemples rigoureux par la consideration de sa gloire, & nous dire ce qu'il dît à ses Apostres: *Si ergo ego laui pedes vestros, & vos debetis alter alterius lauare pedes.* Appliquons la force de ce raisonnement à la consideration de ses exemples par trois differences qu'il y a entre les souffrances de IESVS & les nostres, qui font qu'elles ne peuuent pas entrer en comparaison avec les siennes. Les souffrances sont necessaires aux hommes pour trois raisons, à raison qu'ils sont d'une semblable nature, elles effacent en eux le peché, comme des moyens de leur sainteté & de leur gloire. Nous deuons souffrir, parce que nous sommes hommes, & que l'obligation de souffrir est attachée à nostre nature. De plus nous deuons souffrir ces peines, parce qu'elles sont vn effet de nostre peché; & nous deuons satisfaire à la peine de ces offenses. Enfin nous deuons souffrir comme destinez à la gloire, puisque nous ne pouuons estre sauuez que par le moyen des souffrances: il faut surmonter les obstacles des vertus; il faut nous garantir des vices, puisque nous y auons les inclinations, & qu'il faut pour cela se faire violence. Mais il n'en est pas ainsi de IESVS, il se peut dispenser raisonnablement de ces trois obligations de souffrir par trois considerations qui semblent estre prises de

Luc. 7.

Ioan. 13.



ce iour : 1. A raison de son origine : 2. A raison de son innocence : 3. A raison de la gloire qu'il possède déjà par auance.

1. Il pouuoit s'exempter de souffrir par la dignité de sa personne, parce que la peine de la faute en marque la satisfaction en augmentant le déplaistr ; & nous pouuons dire avec le Prophete: *Ps. 90. Non accedet ad te malum, & flagellum non appropinquabit tabernaculo tuo.* Tous les maux qui sont naturels aux hommes, ne pourront iamais faire aucune peine à la grandeur de vostre personne, & les fleaux qui les attaquent de tous costez, vous respecteront touïjours. Il est vray que les tourmens ne pouuoient faire aucune impression sur son corps, ny sur son esprit; mais il se destine luy-mesme aux souffrances, il se fait homme, il prend vn corps mortel & passible; il l'expose à de rudes tourmens: Chose estrange; il soustrait cette beatitude eternelle, & cette gloire qui se deuoit répandre naturellement sur son corps par redondance, comme dit S. Thomas; Cependant par vn miracle surprenant, il arreste ce bonheur en son ame, l'empeschant de s'estendre sur son corps, & laisse cette sensible partie de luy-mesme exposée à toutes les rigueurs & à toutes les peines; pour faire qu'il souffre volontiers, & non par nécessité, puisqu'il auoit tant de raisons & tant de moyens de se dispenser de souffrir.

2. Il en estoit dispensé par le priuilege de son innocence & de sa sainteté; il ne deuoit pas souffrir pour les pechez commis, puisqu'il est innocent; il pouuoit s'en garantir pour les pechez qu'il pouuoit commettre, puisqu'il estoit impeccable, & qu'il pouuoit dire avec iustice, ce que dit de luy

pou  
S. Iean  
quoy q  
mond  
pouuez  
ché qu  
qui sem  
de souf  
il en p  
cheur,  
cela m  
déplai  
querir  
pendan  
iniqui  
mais a  
3.  
que le  
à la gl  
par ce  
tres t  
uoit c  
il fait  
gloire  
ces, p  
dant?  
luy de  
recon  
nance  
riam  
Ma  
souff  
ces to  
ples,  
hac f

pour le II. Dimanche de Carefme. 477

S. Iean : *Quis ex vobis arguet me de peccato ?* Ha ! Ioan. 8.  
 quoy que ie souffre & que ie fois destiné dans le monde pour recevoir toutes les injures , vous ne pouvez pourtant pas me reprocher le moindre peché qui merite ces rigueurs. Il n'y a qu'une chose qui semble combattre son innocence , & l'obliger de souffrir , c'est qu'il porte le caractere du peché , il en prend l'apparence , il se rend caution du pecheur , il se constituë son pleige : Ouy , mais c'est cela mesme qui l'oblige à souffrir tous ces differens déplaistrs , & il veut exercer sa charité , pour s'acquiescer vn nouveau titre de sa puissance. Ha ! cependant il dit par son Prophete , qu'il porte les iniquitez des hommes , il en porte l'apparence ; mais aussi il en souffre les peines.

3. Si nous sommes obligez de souffrir , parce que les souffrances nous doiuent seruir de moyen à la gloire , le Sauueur n'est pas obligé de souffrir par cette raison , puisqu'il auoit la gloire à d'autres titres : il l'auoit comme Fils de Dieu , il l'auoit comme vne suite de l'vniõ hypostatique ; & il fait voir aussi qu'il l'a receuë par auance , que sa gloire ne dépend pas actuellement des souffrances , puisqu'il la possede. Mais que fait-il cependant ? il consent que son pere fasse vn decret de ne luy donner la gloire de son corps , que comme vne recompense de ses peines ; il signe cette Ordonnance. *Oportuit Christum pati , & sic intrare in gloriam suam.* Luc. 24.

Mais que tirons-nous de ces trois differences de souffrir de Iesvs à nous , que par trois consequences toutes contraires , il nous a donné ses exemples , pour nous obliger à souffrir ? *Si in viridi ligno* Luc. 13.  
*hæc faciunt , in arido quid fiet ?* La premiere , Si

moy, qui suis Dieu, & qui mesme entant qu'homme, me pouuois dispenser de souffrir par la dignité de ma personne, & que cependant i'ay voulu souffrir, que i'ay monté sur vne Croix pour expier entre deux larrons, que deuez-vous faire, vous qui estes des hommes, qui deuez souffrir toute sorte de maux par la nécessité de vostre nature? faut-il faire les delicats? ne deuez-vous pas plutôt vous seruir de cette nécessité pour faire la matiere de vos merites, & non pas de vostre malheur? La seconde consequence, Si moy; qui suis innocent, dit Dieu, i'ay voulu souffrir, parce que i'auois l'apparence sensible d'un pecheur, & que i'estois vostre pleige, que deuez-vous faire vous-mesmes, qui estes de veritables criminels, vous qui auez mille pechez à expier, & mille pechez à craindre? Las! faut-il que vous traittiez vos corps avec tant de delicateffe, pendant que ie souffre pour vos crimes: Ne faut-il pas que nous disions avec ce bon Vrie, quand Dauid luy vouloit persuader de se retirer dans sa maison, pour y prendre ses satisfactions legitimes; Ha! disoit ce fidele seruiteur, *Arca Dei mei, & Dominus meus Ioab habitant in papilionibus*: L'Arche de mon Dieu, & mon Maistre Ioab, se reposent sous des tentes sur la terre pour la défense publique, & moy i'iray me reposer dans ma maison? non, ie ne le feray pas. C'est le mesme sentiment que doit auoir vn Chrestien: ie voy vn IESVS crucifié pour moy, & mourir sur vne Croix; & moy qui suis son seruiteur, qui dois suiure ses exemples, ie donneray à mes sens toute la liberté qu'ils me demandent? non, ie ne le feray pas. La troisieme consequence qui se prend de cette comparaison, c'est que si

2. Reg.

11.

p  
IESVS  
dans  
faire  
comm  
Dieu  
nos p  
souff  
O  
persu  
qu'il  
de la  
cessun  
a pra  
l'Eua  
sa p  
mens  
son l  
penit  
toute  
si seu  
ses ex  
a tar  
endu  
sont  
& q  
cond  
num  
uo o  
deur  
qu il  
glan  
de ce  
quel  
ific

IESVS n'a pas eu besoin de souffrir pour entrer dans la possession de sa gloire, que devons-nous faire, nous qui devons prendre les souffrances comme des moyens necessaires à nostre salut? Dieu l'a ainsi ordonné, nous ne pouuons vaincre nos passions ny nos inclinations sans peine, il faut souffrir.

O Dieu! que ces motifs sont puissans pour nous persuader par ses exemples; & ce d'autant plus qu'il y a de l'excès dans ses souffrances, & bien de la diminution dans les nostres. *Loquebantur excessum*: Belle remarque! IESVS comme exemple, a pratiqué plus rigoureusement les maximes de l'Euangile, qu'il ne les a enseignées ou montrées; sa pratique est allée plus loin que ses enseignemens: Il enseigne l'humilité, mais la pratique de son humilité va iusqu'à l'excès: Il a enseigné la penitence, mais il l'a pratiquée iusqu'à souffrir toute sorte de supplices. Pourquoi vne penitence si seueré? Pour nous imprimer plus efficacement ses exemples par cette consideration, que si IESVS a tant enduré pour nous, du moins devons-nous endurer quelque chose pour luy, puisque nous sommes hommes, que nous sommes coupables, & que nous ne devons auoir la gloire qu'à cette condition. Ha! dit Tertullien, *Si ob hec caput ei tunc debes, tale si potes ei repende quale sum pro tuo obtulit*. Considere la Couronne du Sauueur, tu deurois offrir à IESVS ta teste à mesme condition qu'il t'a donnée la sienne, & y adjoûter cette sanglante couronne d'épines: Mais il nous dispense de ces rigoureuses obligations, il ne demande que quelque soumission d'entendement, quelque mortification, & quelque peine pour recompenser ces

Tertul.  
lib. de  
corona  
milit.  
cap. 14.

épines & ces playes qu'il a souffertes pour nous.

Ne faut-il pas conclure deux choses ? Premièrement, que c'est par ce moyen que IESVS nous transfigure en ses souffrances : Comme on peut dire qu'un excellent tableau est la cause exemplaire, que le Peintre fait vne figure semblable à ce qui s'est présenté à ses yeux, à son imagination, & à sa pensée, parce qu'il luy donne le moyen de le copier. Que fait IESVS sur la montagne du Thabor ? il se presente à nostre veüe comme vn exemplaire sur qui nous deuons nous regler pour nous mortifier, & pour faire de nos corps comme vne croix viuante & animée. Secondement, que nous deuons considerer ces impressions, quoy que plus rigoureuses, & comme dit S. Paul, nous deuons nous conformer sur IESVS par l'imitation de ses exemples. *Nos autem gloriam Domini speculantes in eandem imaginem transformamur à claritate in claritatem.* Ce doit estre, dit l'Apostre, toute l'étude des Chrestiens de contempler IESVS dans ses souffrances, se transformer & se transfigurer en luy de clarté en clarté : Ainsi on verra les Chrestiens comme de viues copies de ce diuin Original, qui apres auoir participé à son esprit, & à l'impression de ses souffrances, entreront encore dans la transfiguration de la gloire.

III. C'est en cette troisieme qualité que IESVS est venu au monde, comme chef de l'Eglise militante sur la terre, & de l'Eglise triomphante dans le Ciel; *Dedit caput supra omnem ecclesiam*; Il est comme le chef vniuersel de l'Eglise. Et c'est dans cette qualité qu'il paroist aujourd'huy sur le Thabor avec tant d'éclat & de pompe, & qu'il se communique en cet estat aux yeux des Apostres: Soit pour nous faire

2. Ad  
Cor. 3.

Ephes.  
1.

poi  
faire  
pour  
figura  
quelle  
par le  
tatis n  
qu'il l  
nous r  
nos co  
gloire  
auanta  
l'asseu  
son se  
bres &  
quò pro  
Que p  
croire  
que du  
princip  
De la r  
ment,  
bres :  
liere q  
pes s'e  
deuons  
deuons  
ce que  
sa vie &  
. I. Il  
blance  
qu'ils  
re, leu  
qu'il f  
C.

pour le 11. Dimanche de Carême. 481

faire voir qu'il est le chef de l'Eglise: Soit aussi pour nous faire prétendre à cette dernière transfiguration toute semblable à celle du Thabor, laquelle il fera vn iour sur le corps des Chrestiens par le moyen de la foy, *Reformabit corpus humilitatis nostrae configuratum corpori claritatis suae*; Soit qu'il la produise sur nos corps & dans nos ames, nous ne devons pas douter que IESVS ne reforme nos corps & les rende semblables à la figure de sa gloire; puisqu'il promet qu'il nous fera les mesmes auantages, & que sa transfiguration est comme l'assurance & la marque de nostre gloire. La raison se prend de la liaison qu'il y a entre les membres & le chef. D'où nous pouuons conclure, *Nam quò processit gloria capitis, eo spes vocatur & corporis*: Que puisqu'il s'est transfiguré, nous devons aussi croire que nous le serons. C'est l'union reciproque du corps & du chef, & que nous tirons de trois principes du chef aux membres: Premierement, De la ressemblance qu'ils ont avec luy: Secondement, De l'interest que le chef a pour les membres: Troisièmement, De la disposition particuliere qu'ils ont entre-eux: Et par ces trois principes s'estant transfiguré, & estant nostre chef, nous devons aussi nous transfigurer: 1. Parce que nous devons estre semblables à luy: 2. Parce que nous devons auoir les mesmes interests que luy: 3. Parce que nous devons représenter excellemment & sa vie & sa mort.

1. Il faut necessairement qu'il y ait de la ressemblance entre les membres & le chef. Ce n'est pas qu'ils doiuent auoir vne mesme figure exterieure, leur difference est en cette diuersité; mais c'est qu'il faut que le corps ait vne mesme vie & vne

Philip.

3.

Leo Pa-  
pa ser.  
1. de  
Ascens.

mesme nature que la teste, autrement ce seroit vn monstre; comme si on voyoit par exemple la teste d'un homme sur le corps d'un cheual, dont les natures sont entierement opposées, & ne peuuent se rapporter l'une à l'autre. Que si la nature demande cette proportion dans les corps des hommes & des animaux; bien plus deuons-nous dire que IESVS se proportionne dans le corps mystique de son Eglise, en quelque estat qu'il soit. Mais vous remarquerez deux sortes de ressemblances entre les Chrestiens & IESVS. La premiere, que nous deuons procurer nous-mesmes avec sa grace: La seconde, qu'il doit faire dans la gloire. La premiere, est cette forme de sainteté que nous deuons auoir à l'imitation de ses exemples; La seconde, celle qu'il doit faire luy-mesme dans le Ciel, & sera comme l'acheuement & le couronnement de cette proportion. Qu'arriue-t-il? Il est necessaire que si nous sommes semblables à Dieu dans ce premier estat de la sainteté & de la grace, il nous rende semblables à luy dans ce second estat, qui en est la recompense. C'est ce que veut dire S. Paul dans l'Epistre aux Romains, dont l'on parle si souuent, sans l'entendre clairement, *Quos praeiunxit, & praeiunxit conformes fieri imaginis filij sui*; Ceux qu'il a préueus, il les a prédestinez pour estre conformes à l'image de son Fils. Il semble qu'il confonde les moyens avec la fin, le merite avec la recompense, & que la fin de la recompense se tire de la conformité avec IESVS; & c'est par cette conformité avec IESVS, & cette image, qu'on merite de porter cette recompense commune à tous ses membres: Ceux qu'il a préueus doiuent auoir en eux cette conformité de vie,

Rom.  
8.

pe  
de la  
pred  
glo  
les in  
ces,  
heut  
2.  
tain  
les n  
faire  
y a  
corp  
en q  
du c  
fait  
de l  
rega  
refle  
qu'i  
S.  
difa  
ne d  
fait  
des  
allia  
sez  
Vo  
peu  
ble  
me  
qu  
ils  
pos  
bat

de sainteté & de souffrances avec IESVS ; il les a predestinez pour leur donner la conformité de la gloire, *Conformes fieri imaginis filij* : Vous estes les images viuantes de sa croix & de ses souffrances, vous serez les images glorifiées de son bonheur, où il acheuera cette ressemblance.

2. Mais il le fait pour ses interets. Il est certain que le chef est intéressé dans les biens ou dans les maux de ses membres, & il semble estre nécessaire en tous : Soit par vne secreete sympathie qu'il y a entre les parties dominantes & le reste du corps : Soit parce que les membres contribuent en quelque maniere à la perfection & au bonheur du chef. Et c'est sur ce principe que S. Matthieu fait voir ce lien puissant des membres au chef, & de l'intérêt que IESVS prend dans tout ce qui les regarde, & iusqu'à vn des moindres ; Il dit qu'il ressent les injures qu'on fait à leur personne, & qu'il reçoit les offenses qu'on leur rend: Voyez, dit S. Augustin, IESVS qui se presente à S. Paul, luy disant qu'il le persecute sensiblement en la personne des Chrestiens, & que la persecution qu'il leur fait, retombe sur luy : C'est le chef qui se plaint des maux qu'on fait à ses membres. Voyez vne alliance si étroite entre les membres ; si vous blesez le pied, la teste se plaint par la langue, & dit, Vous me faites mal. Comment est-ce que cela se peut faire ? ie ne vous touche pas : non, mais vous blesez le pied, qui fait vne partie de moy-mesme. C'est ainsi que le Sauueur se plaint des maux qu'on fait à ses membres, il les ressent en eux, & ils s'intéresse en ce qui les touche : *Membris adhuc positus in terrâ caput clamabat in cælo, & non dicebat quid persequeris fideles meos, sed, quid me per-*

Aug.  
serm.  
14. de  
sanctis.



*sequeris?* Mais ce qu'on peut dire de l'intérest que le Sauueur prend pour son Corps mystique dans le monde, nous le pouuons appliquer aux sentimens qu'il aura pour ce mesme Corps mystique dans le Ciel: Ha! il a trop d'intérest dans la glorification des Saints, comme estant ses membres, pour souffrir qu'ils demeurent dans les tombeaux; il les attire apres luy dans la gloire: Le chef n'est pas entierement glorifié, si ses membres ne le sont avec luy; le Sauueur ne sera pas entierement possesseur de cet heritage, que son corps ne soit avec luy; les souffrances des Saints appartiennent à la plenitude de son corps souffrant, & la gloire des Saints appartient à la plenitude de son Corps glorifié, *Ipsè est caput ecclesie, primogenitus ex mortuis, ut sit in omnibus ipse primatum tenens.*

Coloss.  
1.

3. Veu principalement que s'il a dessein de donner la gloire, il faut necessairement qu'il la donne à ses membres, qui sont les Chrestiens: Il ne paroist pas aujourd'huy sur le Thabor seulement pour nous montrer qu'il possede la gloire, mais pour faire voir qu'il la peut donner, & qu'il la veut donner à ses predestinez. La gloire de ce chef fait sur le Thabor ce que le Soleil fait dans la nature: Le Soleil ne paroist pas seulement dans les Cieux, mais il communique sa lumiere à deux sortes de mondes: Au monde inferieur, il l'éclaire: Au monde superieur, il la répand dans les autres Astres, & en fait comme des images prouenantes de son éclat, IESVS est comme vn Soleil de Justice qui a deux sortes de biens, l'vn est dans la lumiere de la grace, l'autre est dans les lumieres de la gloire: Que fait-il interieurement? Il donne cette premiere lumiere aux Chrestiens qui la demandent

po  
par le  
moye  
Mais  
de sup  
il l'ex  
qui le  
brilla  
sa glo  
nes l  
prime  
phen  
veuc  
tienn  
sons  
en fa  
peran  
de la  
core  
nostr  
nous  
gura  
nous  
Q  
non  
trans  
Tran  
dans  
re. n  
2. Il  
3. Il  
nous  
1.  
son  
deu

par leur foy, & qui s'en seruent comme d'un moyen & de dispositions pour meriter l'autre: Mais il a vne autre lumiere qu'il porte sur le monde superieur pour y faire des Astres bienheureux; il l'exercera sur les Saints comme sur ses membres qui le touchent de près; & il en fera des Astres brillans, & des images viuantes & eternelles de sa gloire. Mais comme le Soleil forme de certaines lumieres entre la Terre & le Ciel, & leur imprime quelque image de ses rayons; de certains phenomenes dans l'air qui paroissent à nostre veü, qui sont comme les images du Soleil, & qui tiennent quelque chose de cet Astre veritable; disons que IESVS aussi nous transfigurera pleinement en sa gloire: Il nous donne par anticipation l'esperance qui est entre la Terre & le Ciel, elle tient de la Terre, puisque nous ne la possedons pas encore; elle tient quelque chose du Ciel, puisque nostre chef a receu cette gloire par auance, & nous pouuons dire qu'il commence cette transfiguration afin qu'il nous attire au Ciel, & qu'ainsi nous pouuons iustement esperer ce bonheur.

Quel fruit deuous-nous tirer de ce discours, si non que nous deuous consentir & cooperer à ces transmutations que IESVS veut faire en nous. Transfiguration dans son esprit, transfiguration dans ses souffrances, transfiguration dans sa gloire. 1. Il est nostre maistre, nous le deuous écouter: 2. Il est nostre exemple, nous le deuous imiter: 3. Il est nostre chef, nous deuous nous disposer & nous interesser dans sa gloire.

1. Il est nostre maistre, qui nous communique son esprit, qui nous instruit de ses maximes; nous deuous doncle reconnoistre & nous laisser gou-

uerner par les mouuemens de son esprit, & nous conduire par les leçons de son Euangile, *Ipsam audite*: Ha! dit le Pere Eternel, ce qui fait que vous pechez, c'est que vous n'écoutez pas mon Fils, vous ne vous rendez point conformes à son image, vous ne pratiquez point les maximes qu'il vous presche, & l'Euangile qu'il vous enseigne. C'est là le déreglement de nostre conduite; nous interressons-nous fortement pour auancer sa gloire & pour connoître les instructions de son Euangile, qui doit conduire nos affections; cependant on tasche d'apprendre toute sorte de science; on ne veut douter que de l'Euangile, & on s'étudie à acquerir l'esprit du monde pour mépriser celuy de IESVS-CHRIST: Agifions-nous suiuant les sentimens & le caractère du Christianisme? Vsons-nous de ses moyens pour nous faire participans de cette doctrine? & cependant nous sommes Chrestiens, nous nous disons disciples du Sauueur, nous trahissons cette qualité, & nous combattons perpetuellement dans nos mœurs, sa doctrine. Bien loin d'imiter les actions des Saints qui se sont gouvernez par ces principes, & qui d'ailleurs l'ont soutenüe par leur sang, nous renuerçons toutes les maximes & tous les enseignemens de l'Euangile: Ha! que ce seroit vn grand bonheur, si nous pouuions regler nos actions selon son Euangile, & que les nostres fussent les veritables copies des siennes, afin qu'après auoir suiuy les mouuemens de son esprit, nous imitions ses exemples.

2. C'est encore vne seconde obligation de nostre Christianisme, d'imiter IESVS comme nostre exemple, singulierement dans ses vertus difficiles, dans ses mortifications & dans ses souffrances; l'occu-

p  
pation  
trans  
de so  
serui  
deuo  
pour  
pour  
& ne  
pas  
nous  
cette  
& c  
de ra  
le:  
l'aut  
para  
des  
cha  
tre v  
ron  
se tr  
d'v  
Die  
son  
tes  
ny à  
3  
nif  
tran  
Qu  
qu  
not  
&  
ab

patation eternelle des Chrestiens deuroit estre de se transfigurer en IESVS crucifié par la representation de ses exemples, puisqu'il en a tant donné pour seruir de conduite aux Chrestiens; & du moins devons-nous conclure que puisqu'il a tant souffert pour nous, nous devons souffrir quelque chose pour luy. Mais cette obligation est indispensable & necessaire à vn Chrestien: car si nous n'auons pas appris cette pratique de la conformité que nous deuons à IESVS, on fera nostre iugement sur cette ressemblance. Voyons ce que nous sommes & ce que nous ferons, par la connoissance du peu de rapport que nous auons à cet excellent modele: Voilà l'original d'un costé, voilà la copie de l'autre; quel rapport trouuera-t-on dans la comparaison de ces deux objets? quelle conformité des yeux impudiques d'un Chrestien aux yeux chastes de IESVS-CHRIST? quelle ressemblance entre vn membre delicat & tendre, & vn chef couronné d'épines? ou plutôt quelle opposition ne se trouue-t-elle pas entre les actions criminelles d'un Chrestien, & les actions innocentes d'un Dieu? l'un meurt sur vne Croix pour témoigner son amitié, & l'autre veut viure dans toutes sortes de plaisirs & de contentemens, sans auoir égard ny à ses exemples, ny aux interests de sa gloire.

3. C'est la dernière obligation de nostre Christianisme de disposer nostre cœur à cette dernière transfiguration qui nous attend dans la gloire. Quelque esperance que nous donne nostre chef, quelque promesse qu'il nous fasse, nous devons nous y preparer; ce doit estre là tout nostre soin & nostre estude; il ne nous a pas laissé l'heritage absolument, mais il y met des conditions qui nous

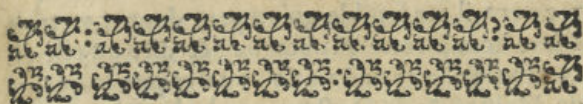
le font esperer, & qui nous y preparent, c'est la fainteté de vie : Mais comme nous pouuons manquer à cette condition, nous pouuons aussi trahir nostre esperance ; il ne nous a pas donné des corps furnaturels, les miracles ny la force d'un Dieu, mais il nous promet de nous donner sa vie de gloire. Si vous voyez d'un costé qu'il nous demande quelques actions qui semblent estre difficiles à la nature, des mortifications & des souffrances, il nous presente aussi d'un autre costé sa gloire, pour nous animer dauantage à les endurer. C'est, Messieurs, cette Transfiguration qu'il montre aujourd'huy sur le Thabor, qu'il nous enseigne comme maistre, qu'il nous montre comme exemplaire, & qu'il nous fait esperer comme chef, il nous en presente tous les moyens, ie vous conjure de les confirmer par la pratique, afin qu'ayant suiuy ses exemples, nous obtenions l'effet de ses promesses. C'est la gloire que ie vous souhaite, &c.



S

I

Hic  
beVoicy  
sanmen  
à ses  
doit  
espr  
Seco  
Thr  
gen  
Les  
Mo  
Ciel  
& r



T R O I S I E M E

## S E R M O N

POVR LE II. DIMANCHE

D E C A R E S M E.

Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui. *Matth. 17.*

*Voicy mon Fils bien-aimé, l'objet de mes complaisances. En S. Matthieu, chap. 17.*



N peut donner differens noms à la montagne du Thabor, suiuant les differens visages des choses qui s'y passent : On peut l'appeller premiere-ment le theatre de la gloire de Iesus, où il donne à ses Apostres vne étincelle de la lumiere qu'il doit auoir vn iour dans le Ciel, pour preparer leurs esprits aux souffrances de la Croix qui l'attend. Secondement, on peut dire que c'est là comme le Thrône de sa Royauté, où il fait voir vn autre genre de titres, & les differences de son Empire; Les Apostres s'y trouuent de la part des viuans, Moïse de la part des morts, & Elie de la part du Ciel, qui viennent receuoir ses Commandemens, & reconnoistre l'éternité de son Empire. Troisième-

mement, il me semble qu'on peut donner vn troisième nom à cette Montagne, & dire qu'elle est comme la chaire de I E S V S, où il reçoit la qualité de Maistre & de Docteur par la bouche de son Pere, *Hic est Filius meus dilectus, ipsum audite*: Mais en mesme temps qu'il reçoit la qualité de Docteur pour nous, par vne heureuse consequence il deuiet le principe de nostre esperance, & le gage assuré de la recompense que nous deuons auoir pour l'accomplissement de ses instructions. C'est dans cette idée que ie vous veux le représenter aujourd'huy, & vous persuader que parce que nous auons vn Sauueur, nous pouuons esperer la gloire du Paradis; Nostre-Dame est la porte du Ciel, & l'Eglise l'appelle nostre esperance: Inuouons-la pour nous obtenir les graces du S. Esprit, en luy disant, *Aue Maria*.

L'Esperance en general a trois regards & trois mouuemens qui la suiuent. Elle regarde son principe. elle regarde son objet, & elle regarde son sujet: Son principe est le fondement sur lequel elle s'appuye pour esperer quelque bien; son objet est ce bien mesme qu'elle attend, & qu'elle espere; son Sujet est le cœur de l'homme qui espere ce bien: Ainsi elle regarde son principe pour s'éleuer, son objet pour y prétendre, & son sujet pour le disposer & l'éleuer à ces prétentions. Voilà les trois regards de l'Esperance chrestienne, que I E S V S éleue sur le Thabor par la démonstration qu'il y fait de sa gloire. 1. Elle doit regarder I E S V S comme son Principe. 2. Elle doit regarder la gloire du Paradis comme son Objet. 3. Elle doit réfléchir sur le cœur de l'homme comme sur son Sujet.

*Division  
du discours.*

pe  
Elle  
gard  
reg  
à la  
son  
disc  
Co  
tien  
de c  
batt  
pren  
mot  
chre  
men  
cho  
mien  
stan  
flot  
don  
défi  
der  
mo  
elle  
l'ap  
qu  
prin  
ran  
En  
ran  
lite  
me  
teu  
Me  
2, C

pour le II. Dimanche de Carefme. 491

Elle regarde le Sauveur pour l'honorer ; elle regarde la gloire du Paradis pour y prétendre ; elle regarde le cœur des Chrestiens , pour le disposer à la possession de cette gloire , & à l'élevation de son esperance : Ce sont les trois parties de ce discours.

Comme le premier interest de l'esperance Chrétienne est de s'établir dans les cœurs humains , & de calmer toutes les défiances qui peuvent combattre son fondement , il faut aussi qu'elle porte le premier de ses regards sur le fondement & sur le motif de sa confiance : S. Paul la compare à l'ancre qu'on jette dans la mer ; elle doit premièrement s'attacher à quelque rocher , ou à quelque chose de ferme , afin qu'estant attachée à ce premier affermissement , elle puisse arrêter l'inconstance de la nauire contre les mouuemens des flots , & contre les violences des orages. Il faut donc que l'esperance s'affermisse pour calmer les défiances du cœur de l'homme ; elle se doit regarder vers I E S V S , qui est son fondement & son motif sur lequel elle s'appuye , & pour lequel elle espere tout le reste : C'est pourquoy S. Paul l'appelle simplement , *In quo expectamus* ; parce qu'il est fait nostre affermissement. Il faut faire principalement trois choses pour établir l'esperance de quelque bien : En oster les obstacles : En conseruer les droits : Et en donner des assurances. C'est ce que fait I E S V S sous trois qualitez qu'il a , & qu'il montre sur le Thabor ; comme nostre Mediateur , comme nostre Glorificateur , & comme nostre Gage. 1. Comme nostre Mediateur , il oste les obstacles de nostre gloire ; 2. Comme nostre Glorificateur , il nous en conser-

I.  
POINT.



ue les droits : 3. Comme nostre Gage , il nous en donne les assurances.

1. Qui sont les obstacles qui s'opposent à nostre bonheur , & qui combattent par reflexion nostre esperance , si ce n'est la bassesse de nostre nature , & la grandeur de nos pechez ? Quelle apparence qu'un homme de bouë & de limon , sujet aux infirmités de la vie , & à la necessité de la mort , puisse prétendre raisonnablement au bonheur & à l'immortalité de Dieu mesme ? Ou comment se peut-il faire qu'un ennemy qui a merité mille fois l'enfer , puisse aspirer à la possession de la gloire , qui est la recompense des Saints ? Mais si la condition de nostre nature & de nos pechez nous impose ce funeste sentiment , il faut que la veü de I E S V S sur le Thabor nous les oste , & nous donne des pensées plus fauorables. La raison se prend de la qualité de Mediateur qu'il est venu exercer dans le monde , & avec laquelle il paroist sur cette Montagne , où il se place au milieu d'Elie & de Moÿse : Il est Mediateur entre les hommes & Dieu de sa part , dit saint Augustin , & en tire cette consequence , qu'il ne pouuoit pas trouuer vn moyen ny vn motif plus puissant pour éleuer nos esperances : *Gratia Dei non potuit gratis commendari , quam ut ipse vnicus Dei Filius indueret ; hominem & spem dilectionis sua daret hominibus , homine medio.* Mais il faut remarquer qu'il est Mediateur en deux façons : Mediateur de nature , Mediateur d'office. 1. Il est Mediateur de nature , parce qu'il a vni en sa personne les deux natures différentes , il est venu reconcilier ensemble la nature de l'homme & la nature de Dieu ; elles subsistent toutes deux dans vne mesme

Aug.  
lib. 10.  
de Ciu.  
cap. 29.

*gratia Dei non potuit  
gratis commendari , quam ut ipse vnicus Dei Fi-  
lius indueret ; hominem & spem dilectionis sua daret  
hominibus , homine medio.*

personne; & c'est par ce moyen qu'il oste le premier obstacle de nostre bonheur, que nous donne nostre nature, suiuant cette belle consequence que tire saint Augustin: Nous ne dirons plus que la bassesse de nostre nature, & que les miseres de nostre condition nous éloignent infiniment de Dieu, puisqu'elle est vnie hypostatiquement au Verbe Eternel, comme à son principe, & qu'elle peut prétendre par-là d'estre vnie à sa gloire & à son bonheur: *Demonstratum est homini quem locum haberet in rebus quas Deus condidit; quandoquidem sic Deo conjungi potuit humana natura, ut ex duabus substantiis fieret vna persona.* Nous ne desesperons plus de pouuoir arriuer à la possession de la gloire de Dieu, puisque nous voyons dès cette vie presente nostre chair mesme placée sur le Thrône: *Est in te Deo & Domino nostro Iesu Christo vniuscuiusque nostrum portio & sanguis, & caro; ubi ergo portio mea regnat, ibi regnare me credo:* Je voy en vous, mon Sauueur, vne partie de mon Corps & de mon Sang qui possède votre gloire; Ah! estant conjoint avec vous, ie suis glorifiée en vne partie de moy-mesme. 2. Et d'autant plus fortement, qu'il oste encore le deuxième obstacle de nostre bonheur, comme Mediateur d'office: C'est à dire qu'il est venu faire l'office de Mediateur, & reconcilier les hommes avec Dieu en effaçant leurs pechez, & les remettant en grace avec luy. D'où suit qu'en faisant ainsi nostre reconciliation, il a aussi élevé nostre esperance, en nous faisant connoistre qu'il a satisfait pour nos pechez: Et nous pouuons dire avec saint Bernard:

Aug.  
lib. 13.  
de Tri-  
nit.  
cap. 17.

Aug.  
Manu.  
cap. 12.

Bernar.  
post  
Aug. in  
Manu.  
cap. 13.

*Desperare utique potuissim propter nimia peccata mea, nisi Verbum tuum, Deus meus, caro fieret, & habitaret in nobis: Ah! la veüe de mes pechez me pourroit iustement porter dans le desespoir, si ie n'auois pour caution le Verbe incarné qui est venu les oster. Pourquoi? 1. Parce que comme nostre Mediateur il a effacé nos pechez de son Sang, & on ne peut pas les appeller desormais des empeschemens à la gloire, puisqu'il nous les a ostez. 2. Parce qu'il nous a remis en grace avec son Pere par la gloire qu'il nous a meritée, & par la communication qu'il nous a faite de son Esprit; Et nous pouuons nous persuader que l'amitié qu'il a pour son Fils, il l'étendra sur les Chrestiens, comme les membres viuans de son Corps. 3. Bien plus, il nous a laissé vn thresor infiny de sainteté & de merite, où nous pouuons prendre excellemment les remedes contre tous les pechez que nous commettons, & d'où nous pouuons tirer des préservatifs contre ceux que nous pourrions commettre. Je ne dis pas cecy pour vous exciter à pecher par l'assurance du Paradis, mais afin que vous ne perdiez pas l'esperance, si vous commettez quelques pechez, puisque nous auons vn Mediateur, qui l'estant par nature & par office, nous donne des assurances de cette gloire, puisqu'il en oste les obstacles comme nostre Mediateur; mais encore comme nostre Glorificateur il nous donne de grands droits sur cette gloire.*

2. C'est vn autre moyen d'éleuer l'esperance que nous auons de quelque bien, que de nous donner de grands droits pour y prétendre: C'est l'auantage que nous retirons de I E S V S comme

pour le II. Dimanche de Carefme. 495

nostre Glorificateur , & comme venu dans le monde pour nous acquerir , & pour nous donner la gloire qu'il possède. Ne croyez pas qu'il paroisse seulement sur le Thabor comme le sujet qui reçoit la gloire sur son Corps , mais encore comme principe agissant de cette gloire qu'il nous veut donner , & dont il nous communique par avance deux sortes de droits importans : les droits qui sont hors de nous , les droits qui sont en nous-mesmes. 1. J'appelle les droits qui sont hors de nous , les merites du Sauueur , qui nous sont appliquez par luy-mesme ; il nous a merité sa gloire par son Sang , il nous en communique les droits , il nous remet ses interets , & les rend nostres en quelque façon. C'est ce que S. Paul appelle ce que nous auons receu de I E S V S , & saint Bernard , ce que nous auons retiré de l'influence du Sang de I E S V S , & dit que nous pouuons prétendre à l'empire de Dieu , & à la possession de cette gloire immortelle ; & comme les Princes ont des droits naturels sur leurs Estats , nous auons des droits acquis pour le Ciel. 2. Mais il y a vne autre sorte de droits qui sont en nous , sçauoir les bonnes pensées & les bonnes œuures , que nous faisons avec la grace de Dieu : Que si nous le fondons sur la sainteté du Sauueur , nous pourrons iustement esperer cette gloire , & dire avec l'Apostre ; *De reliquo reposita est mihi corona* 2. Tira. *na iustitia , quam reddet mihi Deus in illa die* 4. *iustus Index.* Voilà les droits que I E S V S m'a acquis , voilà ceux que j'ay faits , & ceux qu'il a desirés : Ah ! mon Dieu , c'est à vous à me rendre iustice , ou plûtoft à vostre Fils de me donner la couronne qu'il m'a meritée , il m'en

a communiqué les droits, il m'en donnè les assurances.

3. Il est nostre Mediateur, il est nostre Glorificateur ; mais disons qu'il est encore nostre Gage, ou plutôt c'est luy qui est le gage de nostre gloire, & qui en cette qualité en donne encore de grandes assurances à nostre raison & à nostre foy. Il y a deux choses du costé de Dieu, qui sont les fondemens de nostre esperance. La volonté qu'il a au dedans de luy-mesme de nous sauuer, & la promesse qu'il en a faite au dehors, dont l'une est tellement conjointe avec l'autre, qu'elles ne se peuvent separer. Mais s'il y a rien qui nous puisse assurer de la volonté que Dieu a de nous sauuer, & de la fidelité des promesses qu'il nous a faites, c'est d'auoir *I E S U S* qu'il nous a donné comme gage de sa bonne volonté, & les assurances de ses promesses. 1. Il est gage de la volonté de son Pere. On peut iuger de la volonté que Dieu a pour quelque fin, par la qualité des moyens qu'il prend, & qu'il applique pour y arriuer ; s'ils sont excellens en eux-mesmes, s'ils sont efficaces pour cette fin, & s'ils sont puissans pour y arriuer. Il est question de sçauoir si Dieu veut sauuer les hommes ? Voyez les moyens qu'il a choisis, & qu'il a appliquez pour cette fin : O Dieu ! quel moyen plus excellent, plus puissant & plus efficace ? Ne deuous-nous donc pas conclure qu'il a voulu singulierement nostre salut, & qu'il veut sauuer tous les hommes, puisqu'il nous donne des moyens si puissans, qu'il nous communique le merite, l'efficacité, & la vertu infinie de son Sang pour l'assurance de cette gloire ? *Qui proprio filio non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum,*

Rom.  
8.

*quomodo*

*quomodo non etiam cum illo nobis omnia donauit?*

Ah ! puisqu'il nous a donné son propre Fils , il nous a donné avec luy toutes choses ; il a donné des assurances infinies de la gloire , en nous donnant ce gage de sa volonté , mais encore de ses promesses. 2. Car nous ne sçaurions pas qu'il nous voudroit donner la gloire , s'il ne nous la promettoit ; il nous instruit de ses sentimens , il nous enuoye I E S V S pour estre le pleige de ses promesses : pouuoit-il donner des assurances plus grandes de sa fidelité : Car outre qu'il montre par là la sincerité de ses intentions , il s'engage de nouveau à faire ce qu'il promet : Quand il n'y auroit autre consideration que celle des arrhes qu'il nous donne , suiuant le beau raisonnement de S. Chrysostome , *Non enim , nisi totum daturus erat voluisset arrhabonem exhibere & perdere.* Ah ! si mon Dieu n'eust resolu de nous donner le Paradis , il n'eust eu garde de nous donner des arrhes si precieux , comme celuy du Sang de son Fils , & le donner pour le perdre & pour l'aneantir à l'égard de ceux qui ne sont pas sauuez. Qu'est-ce que nostre défiance peut opposer à ce raisonnement ? Ne deuous-nous pas estre persuadez de cette possession sur I E S V S , suiuant ces trois qualitez de Mediateur , de Glorificateur & de Gage ? Puisque comme nostre Mediateur , il en oste les obstacles ; comme nostre Glorificateur , il en donne les droits ; comme nostre Gage , il nous en donne les assurances. Dressons donc trois Tabernacles sur cette montagne , & soyons assurez que I E S V S dans toute l'étenduë de sa gloire est le principe de nostre esperance : mais afin que nous ne nous frustrions de cette assurance

Chryf.  
hom.  
36. in  
1. Cor.

qu'il nous donne, préuenons les dangers qui nous attaquent, & iettons vn second regard sur l'objet de nostre esperance: C'est mon second Point.

II.  
POINT.

C'est le second regard de l'esperance en general, de se porter sur l'objet qu'elle espere, pour animer ses prétentions par le moyen de sa veüe. Pour prétendre à quelque bien il faut trois choses; Il faut le connoistre; il faut l'estimer; il faut le desirer: Voilà la seconde disposition de l'esperance vers le bien, qui est necessaire à son mouuement; Elle le doit connoistre; elle le doit estimer; elle le doit desirer. C'est pour imprimer ses trois dispositions aux Chrestiens, que IESVS monte sur le Thabor, pour nous faire la demonstration de sa gloire: 1. Pour nous en faire connoistre la beauté: 2. Pour nous en faire estimer la grandeur: 3. Et pour nous en faire desirer la possession: Appliquons donc nostre connoissance, nostre iugement, & nostre cœur à ces trois vsages.

1. Le Prophete, pour expliquer ce premier regard, & ce premier mouuement de l'esperance, dit excellemment qu'elle prend les aïles de l'Aigle, *Qui sperant, assument pennas sicut aquila;* pour dire qu'afin qu'elle en puisse auoir les aïles, elle en doit auoir les yeux. Vous sçauiez que l'Aigle a les yeux extrêmement perçans, qu'il va decouurer le Soleil mesme à trauers les voiles & les nuages qui le couurent. Voilà quels doiuent estre les yeux & les regards de nostre esperance; elle doit auoir les yeux de l'Aigle, pour voir à trauers les difficultez & les ombres; mais elle doit auoir ses aïles pour chercher cette source de gloire, & pour y paruenir, en suiuant les mouuemens de

Isai.  
40.

p  
son c  
fance  
le pr  
Vn t  
C'est  
mer  
voir  
beau  
Capi  
mer  
il ser  
il no  
rayon  
il no  
tant  
du P  
ne to  
blent  
yeux  
autre  
dans  
le gr  
de n  
mais  
ses in  
que  
ce q  
ajou  
les C  
nous  
nous  
& q  
mage  
chiel

*pour le II. Dimanche de Carefme. 499*

son cœur. La raison en est, parce que la connoissance du bien, & la considération de sa grace est le premier principe qui anime nostre esperance. Vn trait de l'Histoire pour expliquer cette verité; C'est ce que fit ce Capitaine Afriquain pour animer ses soldats à la conqueste de l'Italie; il leur fit voir l'image de ce païs, il leur en representa la beauté, la fertilité & l'abondance. Mais si ce grand Capitaine a vſé de cet artifice innocent pour animer ses soldats à la conqueste d'un bien temporel, il semble que IESVS veuille faire la mesme chose; il nous fait connoistre la beauté du Ciel par les rayons de sa gloire, & par le moyen des estoiles il nous en découvre la splendeur. Ce qui est d'autant plus necessaire pour les biens de la gloire & du Paradis, qu'ils sont inuisibles à nos yeux, & ne tombans pas sur l'experience de nos sens, semblent nous estre inaccesibles. Ah! il faut que les yeux de nostre esperance suppléent au defect des autres connoissances de nos esprits, les mettant dans la disposition de croire; Et l'Apostre dit, que le grand vſage de l'esperance des Chrestiens, est de ne s'attacher pas aux choses qui se voyent, mais qu'ils considerent avec application les choses inuisibles: C'est pourquoy le Sauueur voyant que nous n'auons d'inclination à croire, sinon ce que nos yeux voyent; Que fait-il? Il monte aujourd'huy sur le Thabor, & se presente à tous les Chrestiens en la personne des Apostres, & nous fait voir la pompe de sa gloire, afin que nous en connoissions plus viuement la beauté, & que nous en imprimions dans nos esprits l'image: A proportion comme les animaux d'Ezechiel qui portoient l'image du Firmament sur

*Tit. Lim.  
lib. 25.  
cap. 42.*

*Luc. 24.  
cap. 48.*



Ezech.  
1.

leur teste : *Similitudo firmamenti super capita animalium* : Comme pour dite qu'il nous faut imiter ces animaux ; ils portent sur leur teste l'image du Firmament , & nous la devons porter par nos mouuemens & nos connoissances. Ah ! faut-il que les hommes soient plus stupides que les animaux , & plus attachez à la terre ? Ils doiuent voir par les mouuemens de leurs esperances , s'ils ont dans le cœur l'image du Firmament ; c'est à dire la connoissance , puis encore l'estime de la gloire.

2. C'est encore vne disposition de ceux qui prétendent à vne dignité ; ils doiuent en conceuoir vne grande estime ; & plus l'estime est grande dans leurs esprits , plus aussi font-ils ardans dans leurs poursuites , & animez dans leurs esperances. Nous sommes tous persuadez de l'eternité. Et on nous peut donner les mesmes noms que Tertullien donne à Enoch & à Elie , quand il les appelle , *Candidati eternitatis* , les prétendans de l'eternité. Il fait allusion à la robe blanche que portoient ceux qui brigoient quelque dignité à Rome : La robe blanche qu'on nous donne en nostre Baptesme , marque principalement les prétentions que nous auons pour le Ciel : Mais comment pouuons-nous animer nostre prétention , que par l'estime que nous conceuons de cette gloire ? On peut estimer vn bien en trois façons : Absolument en luy-mesme : Par comparaison à d'autres biens : Et par reflexion aux trauaux qu'il faut entreprendre pour l'acquérir : *Gloriosa dicta sunt de te , Ciuitas Dei* ; Ah ! bienheureuse Cité de Dieu , dont on nous a donné des marques si grandes & si glorieuses , mais dont nous devons conceuoir vne haute

Tertul.  
lib. de  
Resurr.  
carn.  
cap. 28.

Psal.  
86. 2.

po  
ilée ,  
conce  
vn ho  
neller  
sembl  
de po  
gardo  
faut-i  
rien e  
excel  
ceur ,  
parle  
en id  
du C  
fera  
les fa  
nous  
aux  
y arr  
ordre  
traua  
tes s  
toute  
gues  
l'Ap  
hujus  
le G  
son  
gé d  
sub v  
est.  
faire  
tit ra

idée, & vne estime excellente. Car, 1. Si nous la conceuons en elle-mefme; ah! quel bonheur pour vn homme, d'auoir vn esprit capable de iouïr eternellement de Dieu, & d'auoir vn corps glorifié, semblable à celuy de IESVS, & vne teste capable de porter la couronne de gloire. 2. Si nous la regardons par comparaifon aux autres biens, ne faut-il pas auoïer que les choses du monde ne font rien en comparaifon de cette gloire, ny pour leur excellence, ny pour leur vtilité, ny pour leur douceur, ny pour leur neceffité; puisqu'à proprement parler, les biens de ce monde ne font que des biens en idée, & passent en vn moment; mais la gloire du Ciel est vn bien qui durera autant que Dieu fera Dieu, & remplira avec furabondance toutes les facultez de l'ame & du corps. 3. Soit enfin que nous confiderions cète gloire par comparaifon aux trauaux que nous deuons entreprendre pour y arriuer; ah! ne deuons-nous pas dire par vn ordre refléchy, qu'elle est infiniment digne de nos trauaux, qu'elle merite que nous employons toutes fortes de peines pour y arriuer, & que mefme toutes nos peines & nos trauaux ne font pas dignes de cette gloire? C'est ce que nous apprend l'Apostre, quand il dit *Non sunt condigne passiones huius temporis ad futuram gloriam*. Saint Gregoire le Grand raconte que S. Benoist dans son Oraison vid vn iour tout le monde renfermé en abregé dans vn rayon de Soleil: *Omnis mundus velut sub vno lucis radio collectus ante oculos eius adductus est*. Son Diacre luy demande comment il se peut faire que l'Vniuers ait esté racourcy dans vn petit rayon de lumiere? Ah! répond ce S. Docteur,

Rom.

8.

Greg.

Magn.

lib. 2.

dialog.

cap. 35.

Idem.

c'est que les choses du monde ne paroissent rien à vn homme qui aime Dieu, *Fierum tene Petre quod loquor : Quia anime videnti creatorem Angusta est omnis creatura* : Tous les biens que nous pouuons prétendre & que nous pouuons souhaitter, quittent le nom de biens, lors qu'ils sont comparez à cette gloire : Et nous deuons conclure avec l'Apostre, *Propter quam omnia detrimentum feci, & arbitror ut stercora, ut Christum lucrifaciam* : Ah ! ie tiens tout comme du fumier & de la bouë, pourueu que par ce mépris que ie fais de ces objets du monde, ie puisse acquerir vn iour la possession de la gloire. C'est la chose que i'estime digne de nostre connoissance, de nostre estime, & encore de nos desirs.

Philip.  
3.

3. Car c'est la dernière disposition de ceux qui prétendent à quelque dignité, de connoistre l'acheuement de leurs prétentions, & ainsi ils la desirerent avec ardeur. L'esperance prouient du desir, mais le desir avec le rapport sert à l'esperance de motif pour entretenir & acheuer ses mouuemens; c'est pourquoy les desirs sont des mouuemens du cœur qui semblent se détacher de soy-mesme, & se jetter par auance sur les objets qu'on espere; parce qu'il est le principe de nos actions, & qu'il nous fait agir pour venir à bout de nos esperances. C'est le desir du Paradis que nous persuade l'Apostre, quand il nous exhorte à porter nos lumieres vers le Ciel, quoy que nous soyons encore sur la terre; & c'est cette éléuation de nos cœurs qui entretient nos mouuemens : Et nous pouuons luy appliquer ce que dit S. Bernard de l'enleuement du Prophete Elie vers le Ciel dans vn char de feu & de lumiere: Il dit qu'Elifée son disciple viuoit

pour le II. Dimanche de Carefme. 503

encore dans son cœur par les defirs, quoy qu'ab-  
sent: *Vniuersa ejus desideria secum pariter abstulit.*  
Je voy IESVS élevé sur vn char de triomphe tout  
brillant de lumiere & de clarté: Ah! il fera faire  
de semblables éléuations de nos cœurs: Il com-  
mence par les Apostres: Soit par la veüe & l'ima-  
ge de sa gloire qu'il fait voir à leurs yeux: Soit par  
l'image de cette mesme gloire qu'il verse dans leur  
cœur: Le desir de posseder ce bien, fait le bonheur  
qui est commencé aujourd'huy dans leur personne  
sur cette montagne, puisqu'ils y reçoient des  
auant-gousts de cette beatitude essentielle.

Mais il veut éléuer les mesmes sentimens sur les  
cœurs de tous les Chrestiens; il se presente vne se-  
conde fois aux yeux de nostre esperance pour nous  
faire voir la beauté attrayante du Ciel; il répand  
mesme dans nostre cœur quelque auant-goust de  
la gloire: Ah! ces consolations spirituelles que  
Dieu donne quelquefois aux ames; ces douceurs  
qu'on reçoit à la Communion, sont-ce pas des  
communications & des auant-gousts de sa gloire?  
Et nous pouons conclure quelle est la grandeur  
de ce bonheur, puisque dans vn lieu de bannisse-  
ment de l'ame nous sentons tant de satisfactions.  
Pourquoy cela? pour éléuer nos desirs, afin que  
nous ne nous attachions pas aux biens de la terre,  
qui ne sont rien en eux-mesmes, mais que nous  
allions vers le Ciel, dont il donne des douceurs  
par auance pour animer nostre esperance. Il veut  
sauuer les Chrestiens; Il leur donne ces rayons  
interieurs comme les assurances de sa volonté, &  
de la fidelité des promesses qu'il leur a faites de cet-  
te inondation de gloire qu'il leur donnera. Mais  
ne nous appliquons pas seulement à ces douceurs

Bernar.  
ser. de  
Ascens.

spirituelles; Après auoir fait monter nostre esperance sur le Ciel, faisons-la descendre dans nous-mesmes pour nous disposer à ce bonheur.

III.  
POINT.

Que si l'esperance nous imprime ces sentimens, & si elle nous oblige à iuger que le monde n'est rien en comparaison du Ciel, elle nous doit persuader consequemment d'employer tous les auantages que la terre nous presente pour acquerir la gloire que le Ciel nous prépare, & de sacrifier tous les biens perissables aux prétentions de l'éternité. C'est là proprement le mépris du monde que l'esperance demande de nous, mais que nos passions nous rendent extrêmement difficile: Nous n'auons pas de la peine à persuader à nos esprits que tous les plaisirs de la terre ne sont rien en comparaison du Ciel; mais quand il faut quitter l'un pour l'autre, l'attache que nous auons aux interets des sens s'oppose à ce commerce: Ils disent que ce sont de belles esperances à la vérité, mais que ce sont des promesses seulement, que les felicitez de l'autre vie sont encore bien éloignées pour vn temps auenir, qu'elles sont inuisibles & incertaines tout ensemble, & qu'il est bien fascheux de quitter les biens qui sont presens, que nous tenons déjà dans nos mains, pour des choses qui sont à venir, & qui sont fondées sur vn peut-estre. Malheureuse maxime que nous deuons, & que nous pouuons combattre facilement: 1. Par la grandeur: 2. Par l'infailibilité de nos esperances.

1. Ce sont les loix de tous les commerces du monde, de quitter le present pour l'auenir, quand il y a quelque gain à faire, & quand cette priuation ou ce delay est recompensé par quelque auantage considerable: Les Marchands enuoyant leurs

po  
riches  
nent  
faut  
de lo  
même  
leur n  
cette  
tions,  
& cep  
les esp  
à la m  
fie à  
que l  
de tro  
appre  
prom  
nous  
gardé  
Dieu  
qu'es  
nous  
quelc  
cela v  
pensé  
Aug  
que  
ie vo  
brab  
ply c  
mépr  
Ciel.  
nelle  
droit  
par

richesses en des païs étrangers, ont-ils incontinent le profit qu'ils en esperent ? bien loin ; il faut qu'ils l'attendent long-temps, qu'ils donnent de longs delais à leurs debiteurs : Quelquefois même ils baillent leurs biens à condition qu'après leur mort, leurs enfans auront le payement de cette debte : Personne ne se plaint de ces conditions, les affaires du monde roulent sur ces pactes ; & cependant les gains qu'on espere sont petits, & les esperances sont incertaines. On confie ses biens à la mer, qui est décriée par mille naufrages ; on se fie à des debiteurs, qui sont plus infideles mesme que les flots & les tempestes ; N'est-il pas iniuste de trouuer ce procedé mauuais en Dieu, que nous approuuons pour les autres hommes, & qu'il nous promet le Paradis aux mesmes conditions que nous auons les autres biens ? Et pour ce qui regarde la grandeur du gain que nous faisons avec Dieu, Qu'est-ce que Dieu demande de nous, & qu'est-ce qu'il nous presente ? Il demande que nous nous priuions de quelques plaisirs, ou de quelques interests de la vie ; & il nous offre pour cela vne eternité de bonheur, vne infinie recompense par la possession de Dieu. Vraiment, dit S. Augustin, il y a tant de plaisirs dans le Paradis, que quand ie n'y deurois demeurer qu'un iour, ie voudrois employer pour cela des iours innombrables ; & dans cette vie, quand ie serois rempli de mille delices & de contentemens, ie les mépriserois tous pour ce moment de gloire du Ciel. Mais quoy donner pour posseder Dieu eternellement ? que donnez-vous, Augustin ? Il faudroit, dit-il, acheter l'eternité de ce bonheur par vne eternité de peines & de souffrances :

Aug. in  
Pl. 83.

*Tanta est pulchritudo iustitiæ, tanta incunditas lucis æternæ, hoc est incommutabilis veritatis & sapientiæ, ut si non liceret amplius in eâ manere, quàm unius diei morâ, propter hoc solum innumerabiles anni huius vitæ pleni deliciis & circumfluentiâ temporalium honorum, rectè meritoque contemnerentur.* Mais Dieu ne vend pas le Ciel si cherement, il ne veut vous oster de tout le monde, que ce que vous ne pouuez posseder qu'injustement, il ne veut pas donner vn si long delay à nos esperances, attendez encore quelque temps, peut-estre dans vne ou deux années, peut-estre encore moins, le terme n'est pas loin. Ha! ne faut-il pas conclure avec S. Paul, que l'eternité de cette gloire est vn poids eternal? *Momentaneum & leue tribulationis æternæ gloriæ pondus operatur in nobis.* O fauorable esperance, qui estant mise d'vn costé de la balance, l'enleuera raisonnablement sur toutes les choses du monde, telles qu'elles soient, & triomphera de toutes les difficultez presentes, non seulement par sa grandeur, mais encore par son assurance.

2. Cor.  
4.

2. Car nous ne risquons pas avec Dieu, les esperances de la gloire sont infaillibles: *Spes non confundit.* Dans tous les autres commerces du monde, il y a dû peut-estre; mais dans les pactes que nous faisons avec Dieu, il n'y en a point, si ce n'est ceux que nous y mettons par nostre infidelité, & par nostre inconstance. Pourquoi? C'est parce que Dieu est fidele dans ses promesses; il nous a donné des gages du Paradis, qui nous en rendent la possession infaillible; nous deuous estre aussi assurez de ces auantages que si nous les auions entre les mains: Ainsi les Prophetes parloient des choses à venir, comme si elles eussent esté passées. Or, la

Rom. 5.

même infaillibilité de Dieu qui a fait les lumieres des Prophetes, fait l'esperance des Chrestiens, & nous sommes aussi assurez du Paradis, quand pour le posseder nous nous priuons de quelque plaisir, comme si nous le possédions effectiuement. Pouuons-nous après cela nous plaindre de ces delais & de nos attentes, puisque l'esperance d'un bien si assuré merite tous ces delais, dont nous goustons déjà vne partie par nostre esperance? C'est le priuilege de nos esperances, dit excellemment S. Gregoire, de vaincre le present par l'auenir: *Certa spes nostra vincit mœores*: Comment cela? *Vt illud incipiat esse, quod futurum est, & desinat esse quod presens est.* Elle fait sentir les biens qui ne sont pas encore, & les rend aussi sensibles comme s'ils estoient presens; & par cette anticipation de plaisir, elle fait évanouïr toutes les difficultez presentes. Si dans les occasions où la Terre combat avec le Ciel, & où il nous faut quitter l'un pour l'autre, nous voyions le Ciel ouuert, & des couronnes suspenduës sur nos testes, comme les Martyrs les voyoient dans leurs peines & leurs tourmens, & que nos bons Anges nous dissent que dans vn quart-d'heure après que nous aurons fait cette mortification; nous aurons cette couronne, quelle impression feroit sur nos esprits la veüe de cette recompense d'un costé si grande, & encore si proche de nous? Quelle peine aurions-nous de quitter les plaisirs d'un moment, & d'attendre seulement vn quart-d'heure ce que nous ne voyons pas? Mais ce que nous ne voyons pas de nos yeux, l'esperance nous le montre; elle ioint dans nos esprits le Ciel avec la terre, ce que nous devons attendre, avec ce que nous devons quitter; ferons-

Greg.



nous difficulté de mépriser ce present perissable pour l'auenir assureé ?

Ha! il n'en faut pas dauantage pour obliger ces trois Apostres à la veuë du Thabor de mépriser tout le reste du monde ; il n'en a pas falu dauantage pour éleuer les courages des Saints au dessus de tous les interets des sens, & de tous les plaisirs de la terre ; Ils ont tout quitté pour auoir le Ciel ; les vns ont donné leurs biens ; les autres ont renoncé à leurs plaisirs ; quelques autres ont employé leur vie pour cet auantageux commerce : Et si on leur demande pourquoy ils quittent les felicitez presentes ? ils répondent par la bouche de ces illustres

1. Cor.

2.

Martyrs, *Speramus illam voluptatem quam nec oculus vidit* ; Nous esperons ce bonheur que Dieu nous a promis dans la gloire, & nous estimons toutes nos peines & nos souffrances bien recompensées par les plaisirs que nous attendons.

CON-  
CLV-  
SION.

Voilà les sentimens des Saints ; mais las ! quels sont les nostres ? I'ay montré quelle doit estre l'élevation de nostre esperance par dessus tous les biens du monde ; mais il faut que ie change mon discours, & que ie fasse le renuersement de nos esperances abattuës au dessous de tous les biens & de tous les plaisirs du monde : I'ay montré que la Terre n'est rien, eu égard au Ciel, il faut dire que le Ciel n'est rien eu égard à la Terre, & qu'on le

Pf. 105.

44.

tient pour vn rien: *Pro nihilo habuerunt terram desiderabilem*: Cette terre souhaitée, & digne de tous nos desirs & de toutes nos peines, est deuenüe l'objet de nos mépris: Est-ce pas là mépriser le Paradis de n'y penser presque iamais, & d'auoir vn cœur aussi attaché à la terre, comme si Dieu ne nous auoit pas promis le Ciel, ou si nous n'estions

pas de  
le mé  
vn ri  
Lenti  
vns d  
ceau d  
pour  
de del  
la, &  
Glo  
noble  
glorie  
mais  
mépr  
parde  
lée au  
déliu  
peche  
aussi  
& qu  
en au  
fut m  
ché ;  
tour  
l'auo  
Para  
uit,  
Ha!  
veuë  
ont p  
moir  
qu'il  
uons  
M

pas destinez pour la gloire? *pro nihilo*: Est-ce pas là le mépriser entierement, que de le vendre pour vn rien? Esau vendit son droit d'aïnesse pour des Lentilles: Voilà le commerce des Chrestiens; les vns donnent cet Empire de gloire pour vn morceau de terre, vne possession, vn gain; les autres, pour vn plaisir d'vn moment donnent cette Terre de delices: faloit-il que Dieu fist le Ciel pour cela, & qu'il nous donnast de si belles esperances?

*Gloriosa dicta sunt de te, Ciuitas Dei*; Belle & noble Cité de Dieu, on a dit de vous des choses glorieuses, on a fait pour vous de grandes actions; mais on a fait contre vous de grands crimes & des mépris prodigieux; puisqu'au lieu d'estre éluee par dessus tous les biens du monde, vous estes foulée aux pieds. S. Paul dit que Dieu vangera & déliurera ses creatures de la seruitude, où les pecheurs les tiennent comme captiues: Disons aussi que Dieu déliurera le Ciel de nos mépris, & qu'il vangera par luy-mesme les abus que nous en aurons faits. Vn S. Pere remarque qu'Adam fut mis vis à vis du Paradis terrestre après son peché; afin que la veü de cet objet fust comme vn tourment perpetuel & comme vn reproche de l'auoir vendu pour vne pomme: *Deus Adamo è Paradiso ejecto ex aduerso Paradisi sedem assignauit, quò creber ejus conspectus dolorem instauraret.* Ha! ce mesme Dieu mettra les reprouuez à la veü du Paradis, afin que l'image du bien qu'ils ont perdu, fasse vn reproche sanglant à leur memoire de ce qu'ils l'ont donné pour vn neant, & qu'ils se disent à iamais à eux-mesmes, nous l'auons perdu pour vn rien.

Mais, Chrestiens, vsons de ces esperances pour

Pf. 86.

2.

Titus  
Bostr.  
in Euäg.  
Luc.

310 III. Ser. pour le II. Dim. de Car.

élever nos cœurs au dessus de tout ce que nous voyons, & quand nous sentirons quelque difficulté, disons avec vne sainte Dame, que le Paradis vaut bien cela: Ou bien quand les tentations nous presenteront quelque interest pour nous perdre, disons, cela ne vaut pas le Paradis: Vous me presentez ce plaisir, non, il ne vaut pas les ioyes du Ciel; il y a de la peine à se vaincre, le Paradis vaut bien qu'on endure cette peine, & dauantage, & nous le verrons vn iour; & si nos corps ont de la peine d'attendre, promettez-leur que ce sera bien-tost: Courage, mon ame, nous verrons bien-tost Dieu; courage, mon corps, nous serons bien-tost reuestus de l'immortalité; courage, mes yeux, nous verrons bien-tost la lumiere de la gloire, que ie vous souhaite au nom du Pere, &c.



at  
at  
at

S

L

Ego  
ve

Le m'e  
en



sur c  
rance  
tout  
par q  
arriu  
tout  
grez  
penit  
en pe  
fider  
ses n  
dans  
qu'il

pic



# S E R M O N

POVR LE II. LVNDY

DE CARESME.

Ego vado, & quæretis me, & in peccato vestro moriemini, *Ioan. 8.*

*Je m'en vay, & vous me chercherez, & vous mourrez, en vostre peché. En S. Iean, chap. 8.*



Il y a de la difference entre le Sauueur sur le Thabor; & entre le Sauueur dans le Temple; en l'Euangile d'hier & celuy de ce iour. Hier il paroissoit sur cette montagne comme l'objet de nos esperances & de nos consolations, & nous le vismes tout rayonnant de gloire, en nous enseignant par quels degrez nous deuions monter au Ciel & arriuer à la gloire: Aujourd'huy nous le voyons tout en colere, & il nous fait voir par quels degrez on descend dans l'enfer, à sçauoir par l'impenitence finale: *Ego vado, & quæretis me, & in peccato vestro moriemini.* Nous pouuons considerer ce funeste Arrest dans sa bouche & dans ses mains: Dans sa bouche qui le prononce; dans ses mains qui l'exécutent: La premiere fois qu'il le prononça, c'estoient des menaces, ou

plûtost des auertissemens qu'il donnoit aux Iuifs pour l'éuiter ; mais aujourd'huy ces mesmes menaces passent en execution , & la prophetie de leur malheur se voit changée dans vne histoire tragique de leurs maux. Mais ces menaces sont pour nous des effets de sa bonté & de sa misericorde, puisque nous pouuons en détourner l'execution de dessus nos testes. C'est à quoy i'employeray ce discours, pour vous faire craindre cet Arrest & le préuenir. Nous verrons par quels degrez les pecheurs descendent des Autels, des Sacremens & des Graces dans l'impenitence finale, qui les fait mourir dans le peché. 1. *Ego vado* : 2. *quæretis me* : 3. & *in peccato vestro moriemini* : Ce seront les discours que ie pretens vous faire aujourd'huy & demain : 1. L'habitude du peché enfante l'abandonnement de Dieu, *Ego vado* : 2. L'abandonnement de Dieu est la cause de l'endurcissement ; *quæretis me* : 3. L'endurcissement est la cause de l'impenitence finale, *in peccato vestro moriemini*. Vn pecheur perseuerant dans le crime, est abandonné de Dieu ; quand il est abandonné de Dieu, il deuiet endurecy & meurt impenitent : Ie vous feray voir aujourd'huy pour quelles causes Dieu abandonne le pecheur : Mais pour en parler, nous auons besoin que Dieu ne nous abandonne point de ses graces : Demandons-les au S. Esprit par l'entremise de celle qui en a esté remplie, quand l'Ange luy a dit, *Aue Maria*.

**D**ieu fit autrefois vne question à Iob, comme il est rapporté dans l'histoire de ses souffrances ; Il luy demanda où estoit l'origine de la lumiere & du iour, & quelle estoit la source des tenebres

reheb  
habite  
vous  
sance  
moy p  
terre ;  
les ter  
diffici  
dans l  
est rel  
que l'a  
iour ;  
diffici  
quelle  
ce ; *In*  
*locus* ?  
la four  
miere  
Prouid  
sur nos  
la caus  
la pein  
fortir  
iour,  
*quodq*  
des bo  
duise s  
montr  
bres de  
de Die  
dis au  
cœur h  
peche  
ses cri  
C

tehebres de la nuit, *Indica mihi in qua via lux habitat, & tenebrarum quis fit locus?* Vous, Iob, qui vous flatez avec iustice d'auoir quelque connoissance naturelle pardessus les autres hommes, dites-moy par quelle route la lumiere vient éclairer la terre; mais aussi dites-moy d'où vient la nuit & les tenebres? Si cette question ne paroist point difficile dans la Physique, elle est fort épineuse dans la Morale; & si dans la nature la question est resoluë, en disant que la nuit n'est autre chose que l'absence du Soleil, & que sa presence fait le iour; dans la grace cette solution est bien plus difficile, & on a bien plus de peine à connoistre quelle est la cause du iour & les tenebres de la grace; *In qua via lux habitat, & tenebrarum quis fit locus?* Encôre peut-on dire que le cœur de Dieu est la source de ce iour surnaturel, & la premiere lumiere de ce flambeau; & que c'est par l'ordre de la Prouidence diuine, que se distribuë cette lumiere sur nos esprits. Mais la difficulté consiste à sçauoir la cause des tenebres de la grace; parce qu'on a de la peine à comprendre comment l'obscurité peut sortir de la lumiere, & que Dieu qui est la cause du iour, soit la cause des tenebres; *Vt ducat unumquodque ad terminos ejus*; Sa Prouidence a donné des bornes à chaque chose, & veut qu'elle produise son effet semblable à sa nature. Je veux vous montrer dans le discours de ce iour que les tenebres de la grace prouiennent de l'abandonnement de Dieu, quand il se retire d'une ame; Mais ie dis aussi que le principe de cet abandon est le cœur humain, & qu'il est causé par la liberté du pecheur, qui par vne insolence aueugle, enuoye ses crimes iusqu'à la Iustice de Dieu, qui par vn

Iob. 38.

Iob. 38.

funeste retour les fait descendre dans l'ame des coupables. Mais pour vous faire voir cet auueuglement, & donner quelque iour à ces tenebres, considerons cet Arrest comme vn précipice ou vn abyssme, dans lequel nous pouuons tomber; & voyons, 1. Comme le pecheur perseuerant dans le peché, merite l'abandonnement de Dieu: 2. Comme Dieu l'abandonne veritablement: Le premier Point vous fera connoistre comme le pecheur attire les tenebres, & deuiet luy-mesme la funeste cause de son malheur; Et le second, comment ces mesmes tenebres se répandent dans son esprit & dans son cœur. La cause de cet abandon, & en quoy il consiste, son les deux parties de ce discours.

Division  
du dis-  
cours.

I. POINT. Ne croyez pas que Dieu se retire de luy-mesme, & qu'il abandonne iamais vn Chrestien de son propre mouuement: Il a trop d'amour pour nous, & il sçait trop bien la necessité que nous auons de sa grace; il faut qu'il soit bien maltraité par vn homme auant que de se resoudre, & d'excuter vn si funeste départ, & ce n'est qu'à contre-cœur qu'il se voit contraint de dire, *Ego vado. Te nemo amittit*, luy dit S. Augustin, *nisi qui dimittit*: On ne vous perd point, ô mon Dieu, si on ne veut vous perdre, & si on ne commence à s'en éloigner. Iamais il ne se retirera de vous ny par la priuation de ses graces iustificantes, ny par la priuation de ses graces actuelles; que vous ne vous soyez retiré de luy. Mais quand est-ce qu'il abandonne ainsi le pecheur par la priuation de ses graces? C'est lors qu'un coupable perseuerant ainsi dans son peché, l'oblige de le faire, & cela pour trois raisons: 1. Parce qu'un homme viuant ainsi,

Aug.  
lib. 4.  
Conf.  
cap. 9.

comme  
irrite  
ré &  
3. Pa  
Prou  
Iustic  
Mise  
aban  
1. I  
meri  
vn C  
chez  
la Iu  
le m  
aban  
les h  
ce n  
qu'il  
qu'il  
temp  
nou  
n'ar  
c'est  
& v  
pron  
au c  
lors  
ne:  
cheu  
quel  
auq  
eter  
relle  
que

commet beaucoup de pechez, & par conſequent irrite ſa Juſtice : 2. Parce que mépriſant ſa bonté & ſes graces, il trompe ainſi ſa Prouidence : 3. Parce que rendant inutiles les deſſeins de ſa Prouidence, il laſſe enfin ſa Miſericorde. Vne Juſtice irritée, vne Prouidence trompée, & vne Miſericorde laſſée, ſont les trois cauſes de cet abandon.

1. Je ſçay bien que le peché mortel peut meſme meriter cet abandonnement; tellement que quand vn Chreſtien n'auroit commis qu'un de ces pechez, il meriteroit cette punition. C'eſt ainſi que la Juſtice diuine traita les Anges dans le Ciel, dès le moment qu'ils furent coupables, ils furent abandonnez. Mais ſa colere ne va pas ſi viſte pour les hommes, il luy faſche trop de les quitter, & ce n'eſt qu'après pluſieurs rechûtes dans le peché qu'il les punit de la forte. La raiſon en eſt, parce qu'il eſt impoſſible qu'un Chreſtien viuant longtemps dans cet eſtat criminel, & commettant de nouueaux pechez, qu'il n'irrite enfin ſa Juſtice, & n'arrache les foudres de ſes mains. Pourquoi? c'eſt qu'il y a vne certaine meſure dans les pechez, & vn certain nombre de crimes que la Juſtice a promis de vanger; & quand vn pecheur eſt arriué au comble, & qu'il a remply cette meſure, c'eſt lors que la Juſtice de Dieu le punit & l'abandonne: *Ego vado*; c'eſt pour lors que Dieu dit au pecheur endurcy, Je me retire de toy. Je ſçay que quelques-vns l'expliquent du jugement dernier, auquel Dieu ſe retirera des pecheurs pour vne eternité: D'autres l'expliquent des peines temporelles dont Dieu ſe fert pour punir les coupables avec tant de rigueur, qu'il ſemble qu'ils ſoient



déjà par auance dans les enfers dès cette vie , & qu'il ait déployé ses foudres contre-eux : Mais la plus commune opinion des Theologiens l'explique des peines spirituelles , & de la priuation des graces dont il punit les pecheurs, quand le nombre de leurs pechez est acheué , & que la mesure est remplie. On peut comparer ce coup de la Iustice de Dieu au tonnerre & à la foudre : Comment se forme la foudre en l'air ? Des vapeurs de l'eau & des exhalaisons de la terre éluees peu à peu , qui forment vne nüée errante & vagabonde en l'air , iusqu'à ce que le Soleil se voulant comme vanger de la priuation de la lumiere que ces exhalaisons sembloient luy auoir ostée , ramasse toutes ses forces & vient les combattre , & les change en tonnerre & en carreaux , qu'il lance après sur la terre , qui auoit fourny cette matiere , *Vox tonitruui tui in rota* , c'est vne rouë , c'est vn cercle. Comment se forme ce foudre secret de l'abandonnement de Dieu ? peu à peu , par vn peché ioint avec vn autre , iusqu'à ce que la mesure soit remplie : Ah ! pour lors on entend sortir ce tonnerre de la bouche de Dieu , & ce coup porter sur ces malheureux , *Ego vado*. Raisonnons des peines particulieres , comme des publiques du monde. Quand est-ce que Dieu ruintera le monde , & qu'il éclipsera le Soleil ? Ce sera quand les pechez des hommes seront arriuez à la derniere consommation , & que leur malice sera passée iusqu'au comble ; ce sera pour lors que Dieu dira , C'est assez pour les punir. Quand est-ce que Dieu punira chaque pecheur ? Ce sera après vn certain nombre de pechez mortels , Dieu le laissera dans l'abandon , & fera dans cet

Pl. 56.

hom  
men  
c'est  
ne a  
Lun  
ses g  
auoi  
rité  
Pro  
2.  
relle  
grae  
den  
plus  
mais  
mép  
dabi  
aufe  
de l'  
qu'il  
nées  
prés  
ne à  
de D  
la m  
but e  
uant  
conc  
ad f  
il fau  
Prou  
pren  
au p  
mais

homme particulier ce qu'il fera au iour du Iugement ; *Sol obscurabitur* , le Soleil s'obscurcira ; c'est à dire , les grandes graces que Dieu donne aux pecheurs pour sortir de cet abyfme : *Luna non dabit lumen suum* , il retirera toutes ses graces actuelles , & tous les secours qu'ils auoient auparauant : Pourquoi cela ? ils ont irrité sa Iustice , mais ils ont encore trompé sa Prouidence.

Matth.  
24.29.

2. Car il y a en Dieu vne Prouidence furnaturelle qui conduit l'ordre & la distribution des graces qu'il fait aux hommes ; mais cette Prouidence agit de telle façon , qu'elle augmente de plus en plus les graces de ceux qui en vsent bien , mais aussi elle les oste & les retire de ceux qui les méprisent , *Quia omni habenti dabitur , & abundabit ; ab eo autem qui non habet , & quod habet , auferetur ab eo*. La raison se tire principalement de l'injure qu'ils font à cette Prouidence , c'est qu'ils abusent des graces qu'elle leur auoit données , ils la trompent , & meritent iustement qu'après l'auoir si souuent trompée , elle les abandonne à eux-mesmes. Je sçay bien que la Prouidence de Dieu ne peut pas estre trompée absolument par la malice des hommes ; ie sçay que c'est vn attribut en Dieu qui est également & puissant & sçauant , & que quand elle veut agir absolument , elle conduit les moyens à la fin. *Attingit à fine , vsque ad finem fortiter , & disponit omnia suauiter* : Mais il faut remarquer deux sortes de desseins dans la Prouidence de Dieu qui donne des graces ; le premier prouient de Dieu , qui donne les graces au pecheur , & les luy presente pour se conuertir ; mais il y a vn second dessein qui semble estre

Luc.19.

Sap. 8.

causé de l'homme, qui est que quand il méprise ses graces & ses secours, il se retire de luy : En quoy neantmoins sa Prouidence n'est pas trompée absolument ; car si le pecheur n'est soumis à sa miséricorde, il est soumis à sa iustice, & dans ce triste changement il se voit obligé d'estre toujours le sujet de cette Prouidence, & comme dit S. Thomas, de faire la volonté de Dieu passiuement, ie veux dire par ses souffrances, puisqu'il l'auoit méprisée actiuement, ie veux dire par ses pechez ; *Attingit à fine usque ad finem fortiter.* La Prouidence est trompée dans son premier dessein, mais elle ne le sera pas dans le second ; elle auoit resolu de nous sauuer, si nostre liberté correspondoit à ses ordres, elle s'est renduë refractaire, elle punira cette liberté par vn abandon general de toutes ses graces, & des aides necessaires pour faire sa penitence. N'est-ce pas cette conduite que le Prophete nous explique, quand il dit, *Quid est quod debui facere vinea meæ, & non feci ei ? an quod expectaui vt faceret vnas, & fecit labruscas ?* Qu'est-ce que i'ay pû faire pour ma vigne ? quel soin n'ay-je point apporté pour la rendre fertile, & la faire porter de bons fruits ? *Et fecit labruscas*, elle n'a produit que des ronces & des épines, elle a trompé mon attente, elle a frustré mon travail. Cela se verifie dans tous les pecheurs, mais singulierement dans ceux qui perseuerent long-temps dans leurs pechez ; il est impossible que demeurans long-temps en cet estat, ils ne méprisent beaucoup de graces que Dieu leur fait pour se conuertir ; ainsi ils se sont mocquez de Dieu, & l'ont d'autant plus méprisé, qu'il auoit resolu de leur donner les moyens pour se retirer du

Isai. 5.

pech  
man  
bien  
cheu  
des g  
nou  
par  
apré  
uide  
crea  
leme  
abus  
ce se  
bou  
tron  
port  
épin  
sans  
fera  
vep  
ron  
que  
tre  
qu'  
eam  
ing  
gra  
che  
que  
tou  
&  
ret  
effe  
se p

peché, & en faire penitence. *Tota die expandi Rom. manus meas ad populum contradicentem; Ah! com-<sup>10.</sup>*  
 bien de fois ay-je presenté mes mains aux pe-  
 cheurs rebelles? Combien de fois leur ay-je donné  
 des graces? Ils les ont refusées; i'en ay ajouté de  
 nouvelles à ces premieres, & ils les ont rejeitées  
 par vne opiniaftrété malicieufe. Faut-il s'étonner  
 après cela s'il se retire? il n'est pas iuste que sa Pro-  
 uidence soit trompée si fouuent par vne mefme  
 creature; il n'est pas iuste qu'il expose continuel-  
 lement les secours & ses graces aux mépris & aux  
 abus.criminels d'un pecheur. C'est pour exprimer  
 ce sentiment, qu'après s'estre comparé à vn La-  
 boureur, qui voyant que sa vigne auoit fouuent  
 trompé son trauail & ses soins, & qu'au lieu de  
 porter de bons raisins, elle ne produisoit que des  
 épines, il l'abandonne entierement, il la laisse  
 fans haye, fans fossez, & ne s'en foucie plus, *Au- Iſai. 5.*  
*feram ſepem ejus; ce n'est pas assez, & ascendent*  
*vepres & spina*, les ronces & les épines l'affiege-  
 ront de toutes parts: C'est à dire, Dieu permettra  
 que le demon, le monde & la chair s'éleuent con-  
 tre luy, & deuiennent ses ennemis dans le temps  
 qu'il les suit: *Et mandabo nubibus ne pluunt ſuper Ibid.*  
*eam imbrem*, les nuës se fermeront à cette terre  
 ingrate, il n'y aura plus de rosées, c'est à dire de  
 graces, ny de Sang de IESVS-CHRIST pour ce pe-  
 cheur: Il fera comme ce Medecin, qui voyant  
 que son malade estant tombé en phrenesie, rend  
 tous ses remedes inutiles, *Curauimus Babylonem, Ier. 51.*  
*& non est sanata; ecce derelinquamus eam*; il se  
 retire voyant son art & ses soins frustréz de leur  
 effet, & que c'est vn malade qui veut luy-mefme  
 se perdre. J'ay fait tous mes efforts pour conuertir

cette ame ; ie luy ay donné tant de graces & de lumieres , & au lieu d'en profiter , elles les méprise , il dira comme les Anges du Temple prédisans sa destruction , *Fugiamus hinc* , fuyons d'icy , ie le banniray de mes graces , il le merite bien , puisqu'il a irrité ma Iustice , qu'il a trompé ma Prouidence , & qu'il a lassé ma Misericorde.

ibid.

3. C'est encore la Misericorde de Dieu qui donne des graces au pecheur , & qui luy presente les moyens de satisfaire à ses pechez , afin de se reconcilier avec luy : mais après plusieurs pardons , remises & mépris , enfin elle se lasse. Ce n'est pas qu'à proprement parler , la lassitude se trouue en Dieu , c'est vne défailance du corps qui prouient de la foiblesse des organes , qui se fatiguent par le traual : Il est vray , mais comme l'exercice continuél des mains , des yeux & des autres membres du corps les affoiblit & les lasse , aussi quand nous auons pardonné à vn homme , si nous voyons qu'il nous méprise , en reïterant l'offense contre nostre bonté , nous nous lassons de son ingratitude , & quelque peine que nous ayons à punir ses injures , si nous voyons qu'il abuse de nostre reconciliation , & qu'il retourne à ses premieres offenses , nous nous lassons de luy pardonner. Mais ce qui fait vne colere criminelle en l'homme , c'est ce qui fera le iuste ressentiment de la Misericorde de Dieu , suiuant la belle expression de saint Ierosme , *Viam Deum exerceat iram ignoscere lassatus* ; cette Prouidence diuine enfin après tant de pardons se lasse , & ne veut plus pardonner. Comment cela ? C'est vne belle question , sur ce que les Peres & les Theologiens disent que la

Hier.

mis  
 rico  
 red  
 té ,  
 qu'  
 de  
 que  
 ue  
 des  
 bor  
 de  
 men  
 Die  
 Die  
 que  
 née  
 ma  
 à lu  
 y a  
 Mi  
 sub  
 le c  
 seq  
 dis  
 par  
 fan  
 l'ac  
 ner  
 vn  
 il se  
 luy  
 dis  
 de  
 ser

mifericorde de Dieu est infinie, *Deus cuius mifericordia non est numerus*, & Tertullien l'appelle, *redundantia clementia*, vne surabondance de bonté, vne clemence toute redondante, & qui n'est qu'en Dieu. Mais de tous les Peres qui parlent de cette Misericorde, nous en trouuons quelques-vns qui disent que cette Misericorde se trouue enfin finie & limitée, & que la malice infinie des pechez des hommes semble luy prescrire des bornes. C'est ce que nous marque S. Gregoire de Nyffe, quand il dit, *Affuetudine peccandi clementia exhauritur*; quoy que la misericorde de Dieu soit infinie dans son principe, puisque c'est Dieu mesme, & que sa bonté soit aussi estenduë que sa puissance, cependat elle semble estre bornée dans ses operations, puisque par l'habitude malicieuse & criminelle, le pecheur oblige Dieu à luy refuser ses graces. Vous remarquerez qu'il y a deux sortes de Misericordes en Dieu: vne Misericorde préuenante, & vne Misericorde subsequente: La Misericorde préuenante est celle qui appelle le pecheur à la penitence; la subsequente est celle qui voyant qu'un pecheur se dispose pour se conuertir, ou pour se sauuer, luy pardonne ses pechez; la premiere, donne la puissance de se conuertir, la seconde, l'acheue & l'accomplit par sa grace: Je peux auoir vn ennemy, ie me veux reconcilier avec luy, c'est vn commencement de pardon; mais si d'ailleurs il se dispose de son costé, ie me reconcilieray avec luy, c'est vn pardon acheué. Quand donc nous disons que la misericorde de Dieu ne se lasse point de pardonner, nous entendons parler de cette misericorde subsequente, qui fait d'un pecheur vn

Tertul.  
lib. de  
pœnit.  
cap. 7.

Greg.  
Nyff.

penitent, quand il se dispose à sa conuersion par le Sacrement de Penitence, & c'est elle qui achue nostre pardon, quand nostre liberté l'a commencé, & nous rend des Saints quand nous correspondons à ses graces : Mais celle qui se lassé est la misericorde antecedente, puisque Dieu n'est pas obligé de nous pardonner, ne trouuant aucune disposition pour cela ; apres auoir souuent abusé du pardon, & qu'il en prend mesme occasion de retourner à ses crimes, enfin elle se retire, & ne veut plus pardonner au pecheur. La Iustice irritée, la Prouidence trompée, & cette Misericorde lassée, ont causé l'abandon du pecheur, *Ego vado* : Mais voyons encore en quoy consiste cet abandon ; C'est mon second Point.

II. Mais où allez-vous, mon Sauueur ? que ce terme est rigoureux ! *Ego vado* : car apres auoir veu comme le pecheur merite cet abandonnement de Dieu, & qu'il s'est attiré par sa faute son indignation, considerons comment il a soustrait sa misericorde, & en quoy consiste cette priuation de graces. Nous nous seruirons d'une comparaison naturelle pour l'expliquer. Le Soleil dans la nature fait trois sortes d'obscuritez ou de priuations de lumiere : Quelquesfois il fait des ombres seulement, comme lors qu'un corps opaque se met entre son objet & luy, sa lumiere se void diminuée par cette interposition, & nous appellons cette priuation, des ombres : Quelquesfois il fait des priuations entieres de lumieres, des nuits plus obscures ; c'est lors qu'il se retire sous nostre hemisphere, & nous appellons ces priuations vne pleine nuit : Et quelquesfois il fait des demy-tenebres, c'est comme vn crepuscule au milieu de

II.  
POINT.

la nu  
uatic  
que  
part  
re. I  
priu  
& de  
dire  
mais  
2. Il  
tierc  
puse  
mie  
com  
le co  
II  
don  
qui  
che  
resp  
lem  
ces  
reu  
lité  
Die  
luy  
seru  
act  
ne  
uoi  
po  
est  
l'ay  
mo

la nuit & de la lumiere. Les ombres font vne priuation de la lumiere qui est obscurcie; la nuit n'a que des tenebres seulement; mais le crepuscule participe aussi bien des tenebres que de la lumiere. Nous pouuons dire pareillement qu'il y a trois priuations de graces, il y a des ombres, des nuits, & des crepuscules. 1. Il y a des ombres, c'est à dire des diminutions de lumieres & de graces, mais qui en laisse beaucoup pour nous éclairer: 2. Il y a des nuits, c'est à dire des priuations entieres de graces & de lumiere: 3. Il y a des crepuscules, c'est à dire qu'il y a quelque peu de lumiere meslée d'un peu de tenebres: Les ombres commencent cet abandon de Dieu, le crepuscule le continuë, & la nuit l'acheue.

Il y a deux opinions parmy les Theologiens; dont la premiere & plus rigoureuse, est de ceux qui disent que Dieu apres auoir appellé vn pecheur à la penitence, & n'ayant pas voulu correspondre à sa misericorde, il l'abandonne totalement, & le priue entierement de toutes ses graces; de sorte que quand il est arriué à ce malheureux estat, il se void dans vne funeste impossibilité de se conuertir, & de satisfaire à la iustice de Dieu irritée. Ce n'est pas que ie veuille dire qu'il luy soit physiquement impossible, puisqu'il conserue sa liberté, & qu'il ne puisse faire quelques actions naturellement bonnes, qui quoy qu'elles ne meritent rien pour son salut, peuent émouuoir la bonté de Dieu à luy donner des moyens pour faire penitence: Mais on peut dire qu'il luy est moralement impossible, puisque la grace l'ayant entierement quitté, il ne sent aucun remord de conscience, ny aucune synderese qui



l'excite à se conuertir ; & ainsi l'on peut dire qu'il porte le caractere d'un repprouué , & qu'il est déjà damné par auance , par la priuation de Dieu. Ils tirent la preuue de leur opinion touchant cet abandonnement vniuersel , des paroles mesmes de l'Euangile , où IESVS-CHRIST dit , *Ego vado* , ie me retireray de vous ; & *queritis me* : & quoy que par les aides de la nature vous vous efforciez de venir à moy : *In peccato vestro moriemini* , tous vos efforts seront inutiles , & nonobstant toutes vos demandes , vostre vie criminelle n'aura d'autre issue que celle d'une mort funeste & malheureuse. Ils adjoûtent mesme la raison , & disent que c'est encore un effet de la bonté de Dieu de ne leur donner plus de graces ; puisqu'en abusant ils seroient dauantage punis , & puisqu'ils meritent d'estre déjà damnez , il ne veut pas augmenter leur malheur en augmentant leur ingratitude.

Il y a vne autre opinion entierement opposée , qui dit que Dieu n'oste iamais entierement ses graces au pecheur ; mais qu'il luy en laisse toujours assez pour se conuertir avec facilité. Ils fondent ce sentiment sur plusieurs endroits de l'Euangile , où IESVS témoigne qu'il appelle tous les pecheurs , & l'Apostre que la patience de Dieu nous attend & nous sollicite à la penitence : *Ad penitentiam te adducit*. La raison se prend non seulement de la bonté de Dieu , mais encore de sa Prouidence ; il ne faut pas confondre les limites du temps avec l'eternité , il n'y a pas à croire qu'il nous damne par auance ; & pendant que nous vivons dans l'Eglise , nous auons toujours le temps d'appeller de cet abandonnement , & de fléchir Dieu à nous faire misericorde ; & il n'est pas im-

Rom.

2.

possib  
en c

Pa

trop

re vn

qui e

te di

d'apr

rois u

le Pa

grac

glife

de g

Le ne

jours

aban

nez

men

conf

don

qu'il

diffe

3. E

plus

semb

1.

durc

temp

port

mal

le g

rem

pou

des

possible que plusieurs ne se conuertissent à Dieu en correspondant à ses graces.

Par cette diuersité d'opinions, dont l'une est trop rigoureuse, & l'autre trop adoucie, j'en tire vne troisieme, qui tient du milieu de ces deux, qui explique leur sentiment, & qui concilie cette difference d'opinions pour ne donner ny trop d'apprehension, ny trop de confiance: Je ne scaurois me persuader que Dieu abandonne tellement le Pecheur, qu'il ne luy donne suffisamment des graces pour se conuertir, & que viuant dans l'Eglise, il le damne par aduance; il y a tousiours de grandes raisons d'esperer pour les Chrestiens. Je ne scaurois aussi croire que la grace soit tousiours preste pour tous les pecheurs, quelques abandonnez qu'ils soient, & que tout abandonnez qu'ils sont, ils puissent se conuertir si facilement, comme la pluspart l'enseigne. En quoy consiste donc cet abandonnement? est-ce que Dieu donne quelque grace au pecheur quelque endurcy qu'il soit? ouy, mais avec des caracteres bien differens: 1. Elles sont rares: 2. Elles sont foibles: 3. Elles sont éloignées, & d'autant plus rares, plus foibles, & plus éloignées que le pecheur semble en estre indigne.

1. S'il donne quelques graces à vn pecheur endurcy, il les donne fort rarement, & de temps en temps, & selon l'ordre de sa Prouidence, se comportant comme vn Medecin qui a abandonné vn malade, parce que sa phrenesie ne veut pas qu'on le guerisse. Il ne l'abandonne pourtant pas entierement, il préuoit apparemment que sa maladie pourra luy donner quelque relasche; il prepare des remedes, il les laisse à la maison, afin de les

luy donner dans l'intermission de son mal, & que cette occasion favorable luy presente le temps & & les moyens de le guerir. Ah ! il n'est pas que cet endurcy n'ait quelques graces, mais elles sont tres-rares.

2. Et encore d'autant plus foibles que le peché est vn éloignement de Dieu. Or d'autant plus que nous auons peché, nous nous sommes dauantage éloignez, & comme lors que vous appelez quelqu'un à vous qui vous soit proche, il vous peut entendre, & dés-là qu'il est bien éloigné, il ne le peut plus: Aussi quand Dieu appelle vn abandonné, plus les graces sont foibles & languissantes, qu'il est éloigné de luy: Si elles sont plus foibles en elles-mesmes, elles sont encore plus foibles à l'égard de la liberté de l'homme: Car si le peché est vne conuersion à la creature, d'autant plus nous commettons de pechez, d'autant plus assujettissons-nous nostre volonté à la creature; les pechez passent en habitude, l'habitude en nature, la nature en necessité; & ainsi passans de pechez en pechez, nous tombons dans cet abyfme de malheur, d'où nous ne pouuons sortir par les graces communes: Et i'ay bien de la peine à me persuader qu'une volonté qui a resisté à tant d'inspirations interieures, & à tant de lumieres de la grace auant l'abandon, puisse cooperer à ces graces communes dans l'abandon, où elles sont non seulement plus foibles, mais encore plus éloignées.

3. Il faut sçauoir auparauant qu'il y a deux sortes de graces, dont le pecheur se peut seruir pour sortir du peché, & pour satisfaire à la iustice de Dieu: Les vnes sont immediates, & qui produi-

font leur effet par leur propre vertu ; mais les autres s'appellent mediates , & qui ne font que des moyens pour arriuer à la fin. Les graces immediates ou fortes , font celles que nous receuons de la misericorde de Dieu , pour produire quelque acte de vertu furnaturelle , comme la grace qui est necessaire pour faire vn acte de charité , la grace qui est necessaire pour exercer l'amour de Dieu , ou pour se conuertir. Mais les graces mediates ou éloignées font celles qui nous excitent à prier , & à ieûner : de soy elles ne peuuent pas iustifier le pecheur , mais elles seruent comme de moyens pour obtenir les graces necessaires : Le pecheur abandonné a fort rarement la grace immediate, ou point du tout , par ce qu'il en est indigne ; mais la grace mediate luy est accordée ; quelquesfois il peut prier , il peut ieûner ; mais ce sont des graces imparfaites , ou comme en semence , qui n'ont iamais leur consommation ou leur maturité pour la conuersion , que Dieu ne donne cette grace immediate & forte pour sortir du peché. Il agit mesme quelquesfois de la forte avec les iustes , il retire sa grace immediate de S. Pierre pour vn peu de temps , il fait comme vne ombre entre son ame & ses rayons , il luy accorde seulement la grace mediate , la grace de prier & de demander : & Nostre Seigneur luy-mesme l'auertit , *Vigilate & orate vt non intretis in tentationem* : Pierre , vous qui deuez vous trouuer dans vne occasion où il faudra faire paroistre vostre generosité , & que vous m'aimez plus que vostre vie , vous avez besoin d'vne grace forte & immediate pour triompher en cette occasion : *Orate* , priez & demandez , *vt non intretis in tentationem* , afin que vous ne suc-

Matth.

7.

combien point à la tentation. Dieu ne l'abandonne pas entierement, il luy donne la grace de prier, mais parce qu'il ne se met pas en peine de demander la grace immediate, & que la partie animale de soy-mesme a plus de force sur luy que les avertissemens de son Maistre, il succombe, il peche, & il luy faut vn regard sensible & amoureux de IESVS-CHRIST pour luy faire connoistre son malheur. Mais si les pecheurs abandonnez ont la grace mediate, & encore rarement, ils n'ont pas cette grace immediate & entierement necessaire pour faire penitence: Dieu les delaisse pour toujours; leurs ames sont des nuits obscures & tenebreuses, où le Soleil de la grace ne luit iamais pour les éclairer, il ne darde iamais ses rayons pour les conduire, & n'enuoye iamais sa chaleur pour les échauffer: Vous les excitez à la penitence, vous leur parlez de préuenir les foudres & les carreaux de la vangeance de Dieu: Ils ne scauent de quoy vous leur parlez: Ils voyent les bons exemples des Saints; ils entendent les exhortations des gens de bien; tout cela ne leur sert de rien, *Lux in tenebris lucet, & tenebra eam non comprehenderunt.* Il semble mesme que ce diuin Soleil change de qualité pour eux; & si sa chaleur sur les cœurs des Penitens sert pour les amollir & les fondre en son amour, elle ne sert à cet abandonné que pour l'endurcir dauantage, & rendre sa malice plus criminelle par la liberalité de ses bienfaits.

Ioan. I.

CON-  
CLV-  
SION.

Voilà la peinture de ces tenebres, il semble qu'elles soient assez épouuantes pour nous faire trembler, & qu'il n'en faudroit pas dauantage pour changer ces tenebres en lumiere, & cette  
nuit

nuit obscure dans vn iour de clarté. Permettez-moy de vous dire, mon Dieu, *Ne deducas unum- quodque ad terminos ejus*, ne conduifez pas toutes les choses à leur terme ; faites auorter ces tenebres auant le temps ; elles conduifent vn pecheur à l'abandon de vostre grace, & à l'impenitence finale ; mais, mon Dieu, donnez-nous encore les moyens pour nous empescher d'y tomber. Helas ! pecheur, écoutez le Prophete qui parle d'vn abandonné : *Va eis, cum recessero ab eis*, Malheur à ceux que la grace a quittez, que Dieu a abandonnez. Il n'explique pas en quoy consiste ce malheur, pour laisser la liberté à l'imagination d'en croire ce qu'elle voudra. Il y a cette difference entre les dangers qui nous arriuent le iour & ceux qui nous arriuent pendant la nuit ; c'est que dans les dangers du iour nous les voyons, & pouuons nous en deffendre plus facilement ; nous voyons le nombre de nos ennemis, & prenons les moyens de les combattre : Mais pendant la nuit nous ne sçauons pas le nombre de ceux qui nous attaquent, & ne sçauons par quelle voye les éuiter ; voilà pourquoy le Prophete dit vn *Va* indeterminé, qui laisse tout sujet d'apprehension & de crainte. Voilà l'image de deux pecheurs : Les dangers de la nuit representent l'abandonné, & les dangers du iour marquent vn pecheur de foiblesse : Celuy-cy a des dangers qui l'environnent, car il est en peché mortel ; mais il a la misericorde de Dieu qui luy preste des armes pour en triompher ; il a les Sacremens qui luy seruent de lumiere, & il a le Sang de IESVS-CHRIST pour faire sa paix avec Dieu : Mais l'abandonné a des ennemis qui patoissent la nuit, il est environné de

Iob 38.

Osca, 9

tout costé de leurs armes , & ne sçait où prendre les moyens de s'en deffendre ; les Sacremens ne sont plus pour luy , car il ne veut pas s'en servir ; la misericorde de Dieu ne l'aide plus , car il l'a méprisée ; enfin en cet estat il est comme vne nauire exposée à la tempeste de la mer , abandonnée de son Pilote : le gouvernail est brisé , les voiles sont rompuës , enfin il faut necessairement ou que les flots l'engloutissent , ou qu'elle fasse vn funeste débris à quelque rocher. Cet abandonné est exposé à la tempeste du monde , & aux tentations des demons ; il a perdu IESVS-CHRIST qui estoit son Pilote , il a méprisé ses graces , qui estoient son gouvernail & ses voiles pour le conduire parmi les orages : Que luy arriuera-t-il en cet estat , sinon vne perte incuitable ? On peut dire encore qu'il est comme vn phrenetique abandonné de son Medecin , qui a méprisé tous ses remedes , & au lieu de chercher quelque moyen de soulager son mal , l'augmente dauantage par les potions toutes contraires : c'est vn malade desesperé , qui ne trouuera sa guerison que par la mort. Voilà l'image d'vn pecheur abandonné , attaqué de ses passions & de ses pechez , il a quitté son Medecin spirituel , il a méprisé les remedes qu'il luy auoit preparez , *Et in peccato vestro moriemini* ; Il faut que la conclusion de l'Euangile fasse l'acheuement de son malheur ; il faut que dans cet abandon il meure dans le peché mortel , qui est l'impenitence finale.

Cependant, Chrestiens , pendant que le iour luit encore , & que vous n'auiez pas tombé dans ces tenebres , préueniez-les ; apprenez ce que dit Ieremie.

Ier. 6.

*Erudire Ierusalem , ne recedat anima mea à te ; ap-*

Prenez par le malheur des Juifs à correspondre aux graces que Dieu vous presente: *Hortamur ne in vacuum gratiam Dei recipiatis.* Qui que vous soyez abandonnez, ou non, écoutez cette voix; si vous n'estes point abandonnez, écoutez-là, de peur de tomber dans cet abandon qui suit necessairement le mépris qu'on fait des graces; c'est peut-estre aujourd'huy le coup de vostre bonheur. Si vous estes abandonnez, écoutez-là encore, afin de vous en retirer: Les Predicateurs disent quelques fois des paroles sans sçavoir les effets qu'elles peuvent produire dans les esprits; peut-estre suis-je le dernier Predicateur qui vous auertira du comble de vos pechez, qui vous dira que la misericorde estant lassée par vostre malice, vous abandonnera à ce dernier malheur; prenez garde encore vne fois, que le premier peché que vous commettrez, ne remplisse vostre mesure; apres lequel il n'y aura plus de grace pour vous: *Ego vado*; Dieu n'attend plus que ce peché pour s'en aller, & pour ne vous donner que des graces rares, foibles, & languissantes, avec lesquelles vous pourrez difficilement faire vostre salut: peut-estre aurez-vous encore des graces, mais peut-estre aussi vous n'en aurez plus. Ha! faut-il risquer son salut sur vn peut-estre? mais encore est-il plus propable que vous n'en aurez plus, parce que vous avez trompé sa Providence, irrité sa Justice, & lassé sa Misericorde; de quelque costé que panche la balance, il y a du danger que vous ne soyez trompez dans cette fausse confiance: & peut-estre est-ce la dernière grace que ie vous presche, les derniers éclairs d'vn flambeau qui s'éteint, & partant encore vne fois, *Si vocem eius audieritis, nolite obdurare corda vestra:*

2. Cor. 6.

Pf. 94.



532 *Sermon pour le II. Lundy de Car:*

Servez-vous de cette grace que Dieu vous présente, qui sera peut-estre la dernière pour lequel vn de mes Auditeurs, & le dernier moyen qu'il leur donnera pour faire penitence. Et comme nous auons fait d'vn Chrestien vn abandonné, il faut faire d'vn abandonné vn penitent; prenez les occasions qui se presentent, receuez les lumieres que la misericorde de Dieu vous enuoye, afin que correspondans à ses graces en ce monde, il vous recompense de la gloire eternelle, &c.





## S E R M O N

POVR LE II. MARDY

DE CARESME.

Ego vado , & quæretis me , & in peccato vestro moriemini, *Ioan. 8.*

*Je m'en vay, & vous me chercherez, & vous mourrez en vostre peché. En S. Iean, chap. 8.*

**E** n'acheuay pas hier de répondre à la question que Dieu fit à Iob , quand il luy demanda en quel lieu habitoient les tenebres , *quis locus sit tenebrarum ?* & adjoûte aussi-tost , *vt ducas vnumquodque ad terminos suos* ; afin de conduire toutes les choses aux termes qui leur sont prescripts par la Prouidence. Il y a trois choses à considérer dans tous les mouuemens , aussi bien dans la Morale que dans la Physique , le terme , la fin , & le medium ; le terme d'où l'on part , la fin à laquelle l'on va , & le medium par lequel on passe : Nous dismes hier que le terme ou la source des tenebres qui aueuglent vn abandonné , estoit son cœur , qui semble obliger Dieu de se retirer de luy pour l'obstination de ses crimes : 1. Parce qu'il a irrité sa Iustice : 2. Qu'il a trompé sa Pro-

Iob 38.

uidence : 3. Qu'il a lassé sa Misericorde : Nous vismes en suite que cet abandonnement consistoit en ce que Dieu donnoit des graces , 1. Plus rares , 2. Plus foibles , 3. Plus éloignées : Mais nous n'auons pas encore rappellé ces tenebres à leur fin , ny nous n'auons pas veu où aboutissent ces menaces , *Ego vado*. Nous vismes hier vn malheur commencé d'vn endurcy , mais aujourd'huy nous deuons voir son malheur acheué ; & si hier nous auions lieu de craindre , aujourd'huy nous auons occasion de trembler. Quelle funeste disgrâce à vn Chrestien , engraisé du Corps & du Sang de IESVS-CHRIST , de se voir la victime eternele de son indignation , & quelle horrible metamorphose de voir vn homme rachepté par son Sang tomber dans l'impenitence finale , & d'vn membre de IESVS-CHRIST se voir changé dans les membres du demon ? Ouurons , Messieurs , ces tenebres & ces abysses , entrons-y d'esprit pour n'y entrer iamais de corps , regardons-les par les yeux de la Foy pour en conceuoir de l'horreur ; mais il faut que nous soyons aidez des graces du Saint Esprit , demandons les luy par les merites de la Vierge , qui n'a iamais eu la moindre ombre de ces tenebres , puisqu'un Ange luy a dit : *Aue Maria.*

**I**L y a trois voyes differentes, par lesquelles trois sortes de personnes peuuent tomber dans l'impenitence finale, suiuant les Peres & les Theologiens : Les premiers qui meurent dans le peché, sont les imprudens : Les seconds, sont les desesperez : Les troisiémes, sont les endurcis. Les imprudens meurent impenitens , parce qu'ils se laissent

furprendre à la mort fans auoir expié leurs pechez: Les defefperez meurent impenitens, parce qu'ils ont défiance de la mifericorde de Dieu, & viuent fans aucune eſperance de la grace. Les endurcis tiennent des premiers & des ſeconds, ils meurent dans l'endurciſſement de leur cœur, pour auoir reſiſté aux inspirations que Dieu leur donnoit de ſatisfaire à ſa Juſtice. L'impenitence des premiers, c'eſt à dire des imprudens, ſe peut appeller vne impenitence negatiue; elle eſt de ſoy plus à plaindre qu'à blaſmer, & ſemble n'eſtre pas ſi criminelle que les deux autres, puis que ce n'eſt qu'un effet des pechez paſſez, d'autant que ne prenant pas le temps de faire penitence, ils meurent dans le peché. L'impenitence des ſeconds, ie veux dire des defefperez, ſe peut appeller poſitiue, puis que les yeux ouuerts, ils deſcendent dans les enfers par leur opiniâreté: Ils ne veulent pas eſtre les objets de la Miſericorde, pour eſtre les victimes malheureuſes de la Juſtice, & par vne criminelle liberté ils quittent les Sacremens & les graces, qui leur pouuoient ſeruir de moyens pour monter dans le Ciel. L'impenitence des troiſièmes ou des endurcis, ſe peut nommer vne impenitence d'omiffion, & tient de l'impenitence negatiue, & de l'impenitence poſitiue: Elle tient de la negatiue, en ce que le pecheur meurt dans le peché fans y auoir ſatisfait: Elle tient de la poſitiue, en ce qu'on l'auuertit de faire penitence, on l'excite à la reconciliation avec Dieu, & cependant par vne funeſte attache qu'il a à ſon peché, il y perſeuerer iuſqu'à la mort, *Et in peccato veſtro moriemini.* Je vous pourrois montrer comme ces trois ſortes d'impeniten-

Distinction  
du discours.

ces sont vn effet des soustractions des graces de Dieu. Mais ie m'arreste à mon dessein, & vous feray voir, 1. Qu'vn homme abandonné de Dieu tombe dans l'endurcissement, 2. Et que de l'endurcissement il tombe dans l'impenitence finale d'vn reprocuë: Ce sont les deux parties de ce discours.

I.  
POINT.

Il n'est pas des priuations de la grace, comme de celles qui se trouuent dans la nature; Celles qui sont dans la nature sont steriles par elles-mêmes, & ne produisent aucun effet; & quoy que la Physique mette les priuations parmy les principes, en ce qu'elles seruent à la generation, comme le terme ou l'estat d'où elles sortent, & comme dit l'Escole, *terminus à quo*; cependant il est toujours vray de dire qu'estant des defauts d'estres, elles sont incapables d'aucune production: Mais dans la Morale, les priuations sont fecondes: Il y en a de deux sortes, les vnes sont saintes, & les autres criminelles: Les saintes consistent dans la fuite des plaisirs, dans l'abandon du monde, & dans l'abstinence des choses deffenduës, & celles-là peuent enfanter vne eternité bienheureuse: Mais les criminelles sont les priuations de la grace & des lumieres surnaturelles, qui par vne funeste fecondité, peuent causer nostre perte, & faire d'vn abandonné, vn endurecy, & d'vn endurecy, vn impenitent: 1. *Ego vado*, ie me retire: Voilà le premier effet de ces priuations, & la cause de cet endurecissement: 2. *Et non inuenietis*; voilà en quoy il consiste.

1. Il y a vne si étroite liaison entre la cause & l'effet de cet abandon, qu'on prend souuent l'vn pour l'autre; le S. Esprit dans les Escritures, parlant de

l'endurcissement du pecheur, semble dire que c'est Dieu qui l'endurcit, *Indurabo cor Pharaonis*, i'endurciray le cœur de Pharaon: Et S. Paul ne dit-il pas, *Deus cuius vult, miseretur, & quem vult, induravit*: Dieu fait misericorde quand il luy plaist, & endurecit les pecheurs quand il veut. Il semble de prime abord à entendre parler cet Apostre, que Dieu fasse l'endurcissement du pecheur, & qu'il devienne de son costé la cause de sa perte: Mais c'est qu'il y a vne conséquence assurée entre l'abandonnement de Dieu & l'endurcissement du pecheur: Car il est certain que Dieu qui est tout bon & misericordieux, ne peut pas estre la cause positive de cet endurecissement; Et S. Augustin me l'assure, quand il dit sur ce sujet, *Quid est autem quod dixit: Indurabo cor ejus? nisi, cum abfuerit gratia mea, obduret illum nequitia sua*. Dieu ne change point la qualité du cœur de l'homme; du sujet de la grace, il n'en fait pas réellement vn rocher ny vn marbre; il ne fait que retirer la grace, & c'est assez pour le rendre endurecy: Et S. Gregoire, *Neque enim humanam mentem debellando destruit, sed recedendo, quia ad perditionem suam sufficit sibi dimissa*: Ne croyez pas, dit-il, que Dieu ait besoin d'armer toute la nature pour combattre le pecheur; il n'est pas besoin qu'il fasse gronder les tonnerres sur sa teste, ny trembler la terre sous ses pieds; c'est assez de se retirer de luy, & de laisser cette ame à elle-mesme: *Ad perditionem suam sufficit sibi dimissa*; Elle sera assez puissante pour se perdre, elle sera assez forte pour se damner, & estant abandonnée de Dieu, elle deviendra la cause suffisante de son malheur; *Ad perditionem suam sufficit sibi dimissa*, S. Augustin

Exod. 5.

Rom.

9.

Aug.

ser. 88.

de tép.

Greg. in

Moral.

lib. 11.

cap. 5.

Aug. in expliquant ce verset du Prophete, *Ante faciem*  
*Ps. 147. frigoris ejus quis sustinebit?* appelle cet abandon,  
 le froid de Dieu : *Frigus Dei* : & pour donner plus  
 de iour à sa pensée, il se sert d'une belle compa-  
 raison ; il dit que nos cœurs sont comme de l'eau ;  
 l'eau d'elle-mesme est liquide, elle retourne à la  
 mer comme à son centre, & elle est capable de  
 toutes les impressions. Voyez vne riuere, vous  
 y verrez les Astres & les Estoilles, vous y verrez  
 les arbres d'alentour ; c'est vn miroir flottant qui  
 represente tous les objets ; mais quand le froid  
 vient, quand l'hyuer approche, vous voyez cette  
 eau peu à peu comme changer de nature ; celle  
 qui estoit liquide deuiet dure comme vn marbre,  
 celle qui portoit ses eaux à la mer par vn mouue-  
 ment réglé, pour y trouuer son repos, deuiet  
 immobile, & semble estre arrestée par des chaif-  
 nes qui suspendent ses flots : enfin, celle qui estoit  
 vn miroir naturel de toutes les choses, est con-  
 uertie dans vn obscur & opaque crystal qui ne  
 represente rien. Il est vray qu'il n'y a rien de plus  
 mol que le cœur du Chrestien, ny qui soit plus  
 susceptible des inspirations de Dieu : C'est vne  
 riuere qui coule vers l'Ocean de la grace, pour  
 s'y perdre par vn heureux mélange, & pour chan-  
 ger l'acrimonie des eaux boieuses du monde dans  
 la douceur & la netteté de ses eaux viues, & con-  
 serue ce mouuement iusqu'à ce qu'il soit arriué  
 dans le lieu de son repos ; *Inquietum est cor nostrum,*  
*donec requiescat in te*, dit S. Augustin : C'est en-  
 core vn veritable miroir qui represente toutes les  
 veritez du Ciel, & quoy qu'il soit dans la terre,  
 il a toutes les impressions & les especes du Para-  
 dis ; & fait par auance de son cœur comme vne

Aug.  
 Conf.  
 l. i. c. i.

copie & vne representation des choses furnatu-  
relles. Mais quand le froid de Dieu vient à glacer  
ce cœur, ie veux dire que sa grace quitte le cœur  
d'vn Chrestien, & en fait celuy d'vn endurecy,  
tous ces auantages s'éuanoüissent; toute la doc-  
lité de son cœur se change dans vne opiniastrété;  
il deuiet immobile aux mouuemens de la grace,  
& la lumiere de ce miroir se trouue malheureu-  
sement obscurcie par les ombres & les tenebres  
du peché. S. Bernard nous en donne vne admi-  
rable description, quand il dit qu'vn cœur endur-  
cy est celuy sur qui la grace ne fait aucune impres-  
sion, la vertu avec toute sa beauté luy deuiet  
odieuse, les prieres avec toutes leurs forces sont  
foibles & languissantes; il se mocque de toutes les  
menaces qu'on luy fait, la correction le rend plus  
endurcy, la liberalité de Dieu plus ingrate; enfin  
c'est vn homme qui met tout dans le desordre; il  
oublie les bienfaits passez, il méprise les presens,  
& se mocque des futurs: Voilà, dit-il, vne gros-  
siere idée d'vn Chrestien abandonné de la grace  
& delaisié à sa propre volonté. La Philosophie  
m'apprend que le froid de l'eau prouient de trois  
causes: 1. De l'absence du Soleil, qui est la cause  
vniuerselle de la chaleur: 2. Des vents, qui estant  
vne vapeur froide, luy communiquent leur qua-  
lité: 3. De la nature de l'eau qui est froide d'elle-  
mesme. Voilà les trois causes d'où prouient le  
froid dans la nature, mais d'où prouient aussi  
celuy de la Morale: car l'éloignement du Soleil  
eternel, ie veux dire de Dieu, les vents étrangers,  
c'est à dire les demons qui soufflent; enfin son  
cœur & sa malice, sont les causes de son endurecis-  
sement: Avec pourtant quelque difference; car le

*Bernar.  
de Con-  
siderat.*



demon est la cause morale ou persuasive de ce froid ; le pecheur la cause Physique ; mais Dieu est seulement la cause negative , parce qu'il ne fait que soustraire ses graces , qui pourroient échauffer ce cœur , & le fondre comme la cire ; *Non obdurat Deus impertiendo malitiam , sed non impertiendo misericordiam.* Il luy refuse ses impressions , il ne luy donne plus de graces à cause de son indignité , comme le Soleil n'endurcit point de foy l'eau , mais seulement s'éloignant d'elle , la laisse à sa nature : Ainsi Dieu s'éloigne du pecheur , il le laisse à la foiblesse de sa liberté , qui devient d'autant plus criminelle , que les demons la voyant en cet estat se souleuent contre elle , luy communiquent leur malice , & veulent la faire entrer en partage de leur malheur , comme elle a entré en commerce de leurs crimes. Mais ce n'est pas encore assez , le cœur de l'homme devient encore la propre cause de son malheur , c'est luy qui s'endurcit par sa malice , ce sont ses crimes qui ont obligé Dieu à s'éloigner de luy ; & ainsi il est la cause & l'origine de sa perte ; les demons le tentent , mais il se tente luy-mesme , ils l'attaquent , & il fait gloire d'estre vaincu : *Indurauerunt facies suas supra petram , & noluerunt reuerti :* C'est luy-mesme qui s'endurcit comme la cause positive & totale ; les deux autres ne l'endurcissent , que parce qu'il le veut , & ne font , pour ainsi dire , qu'acheuer ce qu'il a commencé. Voilà les causes de son endurcissement : mais voyons encore en quoy il consiste.

2. L'endurcissement du pecheur consiste dans vne attache opiniastre qu'il a à son peché : & dans vne insensibilité qu'il a des attraits de Dieu , &

Aug.  
ep. 105.

Jerem.  
5. 3.

des graces dont sa bonté le préuiet pour le faire sortir de son abyfme. 1. Il deuient endurcy par l'attache qu'il a à son peché ; car comme l'on dit dans la Philosophie, la multiplication des actes fait vne habitude ; ainsi commettant plusieurs pechez, il s'y lie & s'y attache si étroitement, que son peché luy passe en habitude, & cette habitude en vne efpece de neceffité. C'est ce que dit S. Augustin : Je me voyois lié, & mes chaînes estoient d'autant plus difficiles à rompre, que c'estoit moy-mefme qui les auois faites ; i'estois moy-mefme mon ennemy, & deuenant l'esclau de peché, ie deuenois l'esclau d'une malheureufe attache, & d'une funefte neceffité que i'auois d'offenser mon Dieu, *Sufpirabam ligatus non ferro alieno, sed meâ ferreâ voluntate.* Ce que S. Augustin dit de foy avec verité, nous le deuons dire d'un endurcy avec plus de iuflice ; il boit les crimes comme l'eau, & fait plus d'efat d'une mauuaife action que d'une bonne ; Et c'est ce que le S. Efprit appelle la profondeur du peché, *Impius cum in profundum venerit, contemnit,* quand le pecheur est arriué dans la profondeur de son crime, il méprife tout, excepté l'objet de fa paffion & de fon attache. Nous pouons raifonner des contraires par les contraires : & comme S. Paul dit qu'il y a quatre dimensions dans la Charité du Chrefstien, la Hauteur, la Longueur, la Largeur & la Profondeur, *Que fit latitudo, longitudo, & sublimitas & profundum;* Difons auffi que le peché de l'homme a quatre dimensions, la Hauteur, la Longueur, la Largeur & la Profondeur. Quelle est la hauteur du peché ? C'est la superbe, quand vn homme fait gloire de fon crime, & qu'il fe glorifie non feule-

Aug. 8.  
Conf.

Prov.  
18.

Eph. 3.

Prou.  
2. 14.

Iob. 8.

ment de son peché commis, mais mesme se vanté de ce qu'il n'a iamais fait; *Qui latantur cum male fecerint*. Sa longueur est vne vaine confiance en la misericorde de Dieu, & de cette confiance il prend occasion d'offenser cette misericorde: Mais l'esperance qui fait le salut des penitens, fait la perte d'un pecheur, *Spes illorum abominatio anima*. Sa largeur est quand on se porte dans tous les crimes, & que l'on ne prend autre regle de sa conduite que celle de sa passion. Mais sa profondeur est l'endurcissement; & de cet endurcissement prouient l'insensibilité pour toutes les graces. Les Interpretes disent que l'endurcissement est le centre de tous les pechez: or le centre a trois qualitez à l'égard des corps elementaires, leur repos, leur conseruation & leur vnion: Ils y trouuent leur repos, & c'est d'où vient ce mouuement perpetuel de toute la nature pour chercher son centre, dont elle ne sort plus que par violence, quand vne fois elle y est arriuée. De plus ils y trouuent leur conseruation; quand ils en sont hors, ils sont exposez à leurs contraires, autant de choses differentes sont autant d'ennemis qui les attaquent de tout costé; mais quand ils sont dans leur centre, ils sont en assurance. Enfin ils y trouuent leur vnion, ie veux dire qu'arriuant à leur centre, ils s'vnissent avec luy comme à leur lien naturel, dont ils tirent de nouvelles forces par la sympathie des qualitez qu'ils y rencontrent.

Voilà les funestes auantages que trouue le pecheur dans le centre de ses pechez, il y trouue un repos fatal, vne conseruation malheureuse, & vne criminelle vnion. 1. Il y trouue son repos,

pui  
ress  
scie  
riue  
sem  
y es  
Pou  
cont  
toft  
les  
de  
men  
t'ay  
crin  
Bal  
eam  
se:  
pou  
l'an  
& l  
neb  
lun  
que  
en  
y tr  
crin  
il a  
per  
ma  
qu  
ten  
mo  
gio  
pha

puisqu'il n'y trouue point d'inquietude, & ne ressent point d'alarmes ny de remords de conscience; car s'il en ressent, il n'est pas encore arriué dans son centre, c'est à dire dans l'endurcissement, il y va avec empressement, & si-tost qu'il y est arriué, il y trouue son malheureux repos; Pourquoy? Parce que, *cum in profundum venerit, contemnit*, il méprise toutes les Syndereses, ou plutôt il n'en a plus: Auparauant que de venir là les inspirations de Dieu luy disoient à la porte de son cœur, Tu ne suis pas mes Commandemens, tu ne marche pas sur les vestiges que ie t'ay tracez, mais quand il est à l'abyfme de ses crimes, elles le delaisfent & le quittent, *Curauimus Ier. 51. Babylonem & non est sanata, ecce derelinquamus eam.* 2. Il y trouue sa conseruation malheureuse: Auant que d'y tomber, les bons exemples pouuoient en quelque façon ébranler son cœur, l'amour de Dieu pouuoit échauffer sa froideur, & la lumiere de sa grace pouuoit dissiper ses tenebres: mais maintenant les bons exemples, les lumieres de la grace, & l'amour diuin ne seruent que pour l'endurcir dauantage, & il demeurera en cet estat iusqu'au tombeau. 3. Mais enfin il y trouue son vnion, & de cette vnion il tire vne criminelle fecondité pour d'autres crimes; d'où il arriue qu'il méprise tout ce qui pouuoit luy persuader sa conuerfion, & quitter toutes ses mauuaises habitudes: Qu'vn Prédicateur luy dise qu'il y a vn enfer pour luy s'il ne veut faire penitence, qu'il y a déjà vn pied par auance; il s'en mocque: Il qualifie toutes les maximes de la Religion du nom de politique, & toutes les vertus, de phantaisies & de caprice; enfin ils font comme

des mouches domestiques qui conuertissent tout en corruption : Ne sont-ils pas assez malheureux de trouuer vn repos dans ce funeste centre, puisqu'ils en tirent le mépris de Dieu, & de ses graces, & que de ce mépris ils tombent dans l'impenitence finale ?

II.  
POINT.

Il ne sera pas mal-aisé de comprendre la liaison qu'il y a entre l'endurcissement & l'impenitence finale, si vous vous ressouueuez que j'ay dit qu'il y auoit trois impenitences ; vne negatiue, comme quand quelqu'un est surpris par vne mort accidentelle & impréueüe, il est damné non pas pour son impenitence en foy, mais pour ses pechez passez : L'autre est l'impenitence d'omission, quand on meurt dans le peché après auoir esté auerty de la mort, & qu'on a eu tous les moyens necessaires pour trauailler à son salut ; elle est plus coupable que la premiere. Mais la troisiéme s'appelle positiue, quand vn pecheur positiuement se desespere, & finit sa vie dans ce desespoir ; *Ego vado*. Mais quelle consequence de ces paroles, à celles qui suiuent, *Et in peccato vestro moriemini* : Quelle suite entre l'abandon de Dieu, & la mort dans le peché ? C'est que pour sauuer vn abandonné, il faut faire comme deux miracles, ou deux efforts extraordinaires. 1. Il faut que la misericorde souuentefois trompée triomphe de la Iustice irritée : 2. Il faut que le pecheur surmonte le pecheur mesme, & que sa liberté dans toute sa foiblesse triomphe de sa liberté.

1. C'est vne chose assez difficile à croire dans la conduite ordinaire de la Prouidence diuine, de dire que Dieu oublie les interets de sa Iustice,  
&

& comme aneantisse tous les iustes ressentimens de colere & de vengeance qu'il peut auoir contre cet abandonné. Ce n'est pas que ie doute en aucune façon de sa bonté & de sa misericorde, veu qu'il assure luy-mefme ma défiance dans l'Euangile, difant, *Non veni vocare iustos, sed peccatores*; Que s'il s'est incarné pour les iustes, il semble que ce ne soit que par accident, & que son premier motif a esté pour les pecheurs: Mais ç'est que ie suis assuré de ce que dit le Prophete, *Misericordiam & iudicium cantabo*; La iustice & la misericorde de Dieu font tellement vnies ensemble, que l'une ne peut aller contre les droits de l'autre: si la misericorde veut sauuer le pecheur, ce n'est qu'à condition que la iustice soit satisfaite; & si elle veut faire la paix avec luy, ce n'est qu'apres qu'il aura donné à la iustice ce qui luy appartient, *Iudicium & misericordiam in aeternum cantabo*. Or il est moralement impossible qu'un pecheur dans l'endurcissement satisfasse à la mort la iustice de Dieu, parce qu'il ne quitte le peché, qu'à cause que le peché le quitte: il dit adieu au monde, & non pas à ses passions, & s'il auoit assez de force pour offenser Dieu, bien loin de l'appaiser, il l'irriteroit encore dauantage: La misericorde ne peut donc pas faire la paix, puisqu'il s'en est mocqué pendant toute sa vie, & que ses crimes sont en plus grand nombre que les cheveux de sa teste. Dailleurs comment voulez-vous qu'il puisse y satisfaire en vn moment, & qu'un pecheur tombé dans le dernier endureissement puisse se reconnoître si facilement, & faire penitence? Il faudroit vne grace forte & victorieuse pour operer ce mi-

Matth.  
9. 13.

Pl. 1003

racle ; mais nous nous en sommes rendus indignes par le mépris que nous auons fait en toute nostre vie , de ses commandemens , de ses inspirations , & de ses graces ; nous l'auons quitté pour suiure les ennemis : aussi à l'article de la mort , quand nous serons assaillis de tous costez de tous les malheurs , il nous délaissera comme indignes de ses graces victorieuses , & de ses aides extraordinaires : C'est ce que le S. Esprit nous enseigne , quand il dit , *Vocauit & renuistis , extendi manum meam , & non erat qui aspiceret , ego quoque in interitu vestro ridebo & subsannabo vos.* Où vous remarquerez comme deux sortes de graces dont il vse enuers les hommes , selon les differentes occasions où il les trouue ; 1. Il se sert de sa voix : 2. Il se sert de sa main. Il se sert de la voix pour appeller tous les hommes : Il se sert de ses paroles pour les enseigner , & de ses lumieres interieures pour les conduire , *Vocauit & renuistis.* Quitte-t-on sa voix ? Méprise-t-on sa parole ? Il a encore vne seconde grace , mais ce n'est qu'un signe de la main. Ce ne sont plus ces doux entretiens qu'il faisoit avec le Chrestien : Il ne luy parle plus de prés : Il ne se declare plus cœur à cœur ; *Extendi manum meam* : Il ne l'appelle plus que de loin , il l'a abandonné. Mais comme il reconnoist encore en son ame quelque marque & quelque caractere du Sang de son Fils , il l'appelle : Mais hélas ! il est indigne d'entendre sa propre voix , il luy fait signe de la main : Voilà pourquoy il adjoûte immédiatement apres , *Ego in interitu vestro ridebo , & subsannabo vos* : Vous auez , dit-il , méprisé ma voix , vous n'auuez pas regardé ma main que ie vous tendois

Prou.1.

pour vous rappeler ; voilà pourquoy vous tom-  
 berez dans l'endurcissement, *In interitu vestro ri-  
 debo* : Et en cet estat, quand vous aurez besoin de  
 mes lumieres pour dissiper les tenebres de vostre  
 entendement, que ma grace vous sera necessaire  
 pour triompher des demons, & que ie verray  
 que vous allez estre compagnons de leur malheur,  
 comme vous avez esté coupables de leur malice,  
*ridebo* ; ie me mocqueray de vostre perte, & ie me  
 riray de vostre impuissance. Ce n'est pas que Dieu  
 puisse rire, & à cause qu'il faut auoir vn corps  
 pour rire, & à cause que le ris est vn effet & vne  
 suite de l'admiration, & que l'admiration vient  
 d'une espece d'ignorance, ce qui ne se peut trou-  
 uer en Dieu : Mais il veut se seruir de la plus com-  
 mune comparaison qui soit dans la nature, pour  
 nous marquer combien le pecheur endurecy sera  
 éloigné d'auoir des graces victorieuses pour  
 triompher de sa perte à l'article de la mort, puis-  
 que Dieu mesme, de qui il doit attendre ce se-  
 cours, irritera son mal, & augmentera sa peine  
 par ses mocqueries, c'est à dire par son abandon.  
 C'est de quoy le Prophete nous auertit, quand  
 il nous dit, *Hodie si vocem eius audieritis, nolite* Pf. 94.  
*obdurare corda vestra* : Si Dieu vous fait la grace  
 aujourd'huy de vous parler, s'il vous adresse sa  
 voix pour vous appeller, prenez garde de mépri-  
 ser sa voix & sa parole, parce que ce mépris est  
 fuiuy consequemment de l'abandon de Dieu ; de  
 cet abandon prouient l'endurcissement de vostre  
 cœur, & de cet endurcissement l'impenitence fina-  
 le, *Et in peccato vestro moriemini* : Il faut qu'il meure  
 dans le peché : & ce d'autant plus, que sa liberté  
 est dans vne impuissance morale dese conuertir.



2. Ce n'est pas que ie veuille dire que l'homme ne puisse pas physiquement faire penitence, & que sa liberté soit dans vne impuissance positive de correspondre à la grace; mais parce que les graces de la misericorde sont beaucoup plus rares, plus foibles, & plus languissantes, & que le cœur de l'homme est dans le dernier abandon, comment est-ce que sa volonté se laissera gagner, & que sa liberté pourra suiure ses graces? puis-que pour cooperer à la grace, il faut deux choses, ou deux dispositions apparemment contraires de la part du pecheur: Il faut vn cœur tendre, & vn cœur fort, vn cœur de cire, & vn cœur d'acier. Il faut qu'il soit de cire, pour recevoir les impressions de la grace, mais il faut qu'il soit de fer & d'acier, pour vaincre les difficultez qui s'opposent à leurs executions. Or à la mort il a ces deux qualitez, il est fort, & il est foible, mais il s'en sert pour des desseins tout contraires: s'il est fort, ce n'est que pour resister à Dieu: s'il est foible, c'est pour executer ses commandemens; c'est vn cœur de rocher pour recevoir ses graces, c'est vn cœur de cire pour y correspondre: c'est vn cœur d'acier pour combattre les inspirations de Dieu, c'est vn cœur de cire pour resister aux demons. Je sçay bien que Dieu luy peut changer ce cœur d'acier en vn cœur de cire, en vn moment, *Auferam cor lapideum*, & d'un abandonné en faire vn penitent; mais c'est par miracle, ce sont des graces extraordinaires, dont Dieu n'vse qu'en certaines occasions, mais d'autant plus rares, qu'elles sont des effets de sa puissance extraordinaire, & qu'il ne veut pas tous les iours renuerser l'ordre de la nature, en produisant des dispositions con-

traires. Sil fait vne fois du pain dans le desert pour nourrir cinq mille hommes, il produit tous les iours le bled dans la campagne peu à peu, & par la combinaison des Astres : S'il commande à la tempeste de la mer de s'appaiser en vn moment, il la laisse tous les iours gronder contre nous, & enseuelir dans son sein les thresors de la nature : S'il conuertit vn S. Paul en vn instant, il agit peu à peu dans la conuersion des autres hommes : Il y a tant d'années que ce pecheur endurcy resiste aux graces de Dieu, croyez-vous qu'un quart-d'heure auant sa mort il changera son cœur d'acier en vn cœur de cire? Il n'y a point d'apparence qu'il ait assez de courage pour obeïr à ce à quoy il a touïours resisté : lors qu'il auoit des graces plus fortes, & qu'il auoit le cœur plus disposé à ses mouuemens, il n'a pas eu assez de force pour vaincre les difficultez, il a trouué trop de peines pour rompre les attaches qu'il auoit aux pechez; comment voulez-vous qu'avec des graces foibles, vne liberté plus languissante, & de plus fortes habitudes au peché, il change de cœur en vn moment? Non, il ne faut pas attendre qu'un pecheur obstiné en sa vie deuienne penitent en sa mort puisque les demons ont déjà pris possession de son ame par auance : *In peccato vestro moriemini.*

Les libertins font vne objection à laquelle ie dois répondre. Nous auons, disent-ils, des exemples contraires à ce que vous dites : Le bon Laron s'est conuertý à la mort, & nous voyons tous les iours dans le Christianisme de grands pecheurs donner de grands témoignages de leur conuersion en mourant, & dont on peut iuger probablement

que Dieu leur fera misericorde : Vostre Theologie est trop rigoureuse, & semble exciter les pecheurs plutôt au desespoir qu'à la confiance. Je vous répons avec saint Augustin, à qui ont fit cette mesme objection ; Ce n'est pas moy, dit-il, qui ay écrit l'Euangile, ce n'est pas à moy de l'effacer, *Numquid ego scripsi hoc? Numquid delere illud possum?* Est-ce moy qui ay écrit, *Ego vado, & quæretis me, & in peccato vestro moriemini* ; Je ne le puis pas effacer, ie ne vous presche, sinon ce que ie trouue dans l'Euangile : *Territus terreo* ; si mes paroles vous épouuentent, si mes discours vous font trembler, ce n'est qu'après que i'ay esté épouuanté moy-mesme, *territus terreo*. I'auouë que Dieu fait quelquesfois de grandes graces à la mort, qu'il conuertit des endurecis en ce moment ; mais ce sont des miracles & des coups extraordinaires de sa Prouidence furnaturelle, dont il ne faut pas raisonner pour sa conduite ordinaire ; ce sont des priuileges particuliers, desquels il ne faut pas tirer vne consequence generale pour establir nostre salut : Il a conuerty le bon Larron à la Croix, ç'a esté dans le temps de faire des miracles, & auquel il faloit prouuer sa Diuinité. Mais quelle consequence tirez-vous de là ? qu'il ne se faut pas desesperer ; il est vray ; mais ce qui empesche vostre desespoir n'establit pas vostre esperance. Il ne faut pas se desesperer, parce que Dieu a donné le Ciel à vn impie, mais il ne faut pas y auoir trop de confiance, parce que ce fut vn miracle ; & celuy qui establira sa confiance & son salut sur des miracles, fera luy-mesme vn grand miracle, s'il se sauue : Vous dites que vous voyez plusieurs pe-

Aug.  
homil.  
15. de  
verb.  
Ap.

cheurs bien mourir , apres auoir passé toute leur vie dans le crime : Ie ne veux pas vous oster cette consolation , ie ne veux point iuger mal des morts , ny des mourans , ie veux laisser cette secrette confiance aux enfans , que leurs peres sont morts en estat de grace , & que Dieu aura fait peut-estre quelque miracle à leur égard : Mais ie sçay que l'Escriture ny les Peres n'ont pas bonne opinion des penitences si soudaines & si précipitées , & pour lesquelles ils ont eu si peu de disposition pendant leur vie : Ce que ie sçay , c'est qu'il ne faut pas s'asseurer de ce moment , il ne faut pas se fier à ces penitences : la penitence doit estre sincere & veritable ; quelle sincerité en si peu de temps dans vn homme qui ne quitte son peché que par contrainte , & ne le confesse que par ceremonie ? Ne peut-on pas plus iustement dire que c'est vn trompeur qui a trompé Dieu toute sa vie ; s'il demande vn Confesseur à sa mort , ce n'est que par ceremonie & pour garder les apparences : s'il pleure , c'est de la douleur de son mal ou de la crainte de la mort ; les paroles d'un Confesseur , qui tenant vn Crucifix à la main , luy fait dire , ie suis marry : mais le cœur & la liberté tombent-ils d'accord de ces paroles ? On peut dire qu'elles sont plutôt des mouuemens naturels , que des effets de la grace , & des marques plutôt de la douleur du corps , que d'un iuste repentir. La funeste catastrophe d'Anthiochus nous sert d'une preuue assez conuaincante de cette verité : Ce Prince est attaqué d'une maladie mortelle , il a recours à Dieu ; il s'écrie , *Iustum est mortalem esse subditum Deo* : Il est iuste , dit-il , mon Dieu , que l'homme qui n'est qu'un

2. Machab. 9.

vermisseau de terre, vous reconnoisse pour son Souuerain; le vous promets desormais de changer de vie, de faire penitence de mes pechez passez, de remettre les Iuifs en liberté, de rétablir leur Temple, de leur rendre tous les vases sacrez, & de leur en donner encore de nouveaux: Il proteste mesme en presence du Ciel & de la Terre, de se rendre Iuif, de courir toutes les contrées du monde pour prescher sa parole: Que diriez-vous de ce Penitent? ne voila-t-il pas des marques d'une veritable & sincere contrition? & si Dieu auoit étably dès ce temps là le Sacrement de Penitence, qui eust esté le Confesseur qui luy eust refusé l'absolution? Et cependant écoutez ce qu'ajoute l'Escriture, *Orabat scelestus veniam à Domino, à quo non erat consequuturus*: Antiochus tu pleures, & tes larmes ne te seruent de rien; tu gemis, & Dieu se mocque de tes gemissemens; tu promets de luy estre vn fidele seruiteur, & il rejette ton seruice; tu demandes pardon, & il te le refuse; enfin tu protestes de satisfaire à la Iustice diuine par tes ieûnes & tes austeritez, & sa misericorde demeure insensible. *Orabat veniam à Domino, à quo non erat consequuturus*. D'où vient ce refus? est-ce du costé de Dieu, qui dit luy-mesme qu'il exaucera le pecheur toutes & quantes fois qu'il demandera pardon? Non: D'où vient donc cette impenitence finale? D'Antiochus mesme. S'il témoigne auoir de la douleur de ses pechez, elle n'est pas veritable; s'il montre vne enuie de s'amender, elle n'est qu'exterieure; & il ne demande pardon, qu'à cause de la crainte qu'il a de mourir.

Voilà l'image veritable, mais funeste de ces endurcis, qui font voir des marques de la penitence

Ibid.

à la mort : ils se confessent , ils gemiffent , ils promettent d'expier leurs pechez commis par de rigoureufes penitences , s'ils reuiennent en fanté , & de plûtoft mourir que de retomber en pareil-les fautes : Le Confefleur leur donne l'absolu-tion , & ils meurent en cet estat : Peut-on dire qu'ils font fauuez ? Certes , l'on peut dire que ces derniers mouuemens refsemblent aux premiers ; Il y a grande apparence que ces penitences font fauffes , & qu'avec ces absolutions ils s'en vont en enfer ; *Et in peccato vestro moriemini* ; vous mourrez dans le peché : Comprenez - vous ces paroles ? Viure dans le peché , c'est vn grand mal ; mais mourir dans le peché , c'est le dernier de tous les maux ; Ce n'est pas la mort feule , ny le peché separé , qui damne le pecheur , mais c'est la mort & le peché enfemble : Ce font ces deux funeftes caufes vnies qui produifent cet effet mal-heureux , ce font elles qui déchargent ce carreau de la vangeance de Dieu , & qui enfantent la reprobation du pecheur.

Mais ne peut-on pas trouuer quelque remede à ce dernier malheur , & vn Chrestien ne peut-il pas préuenir cette Prophetie rigoureuse ? Je trouue qu'il y en a de deux fortes , femblables à celles dont se feruent les Medecins : 1. C'est d'é-touffer le mal en fa source , & d'empescher ses branches de pouffer , arrachant la racine : 2. C'est d'appliquer les remedes neceffaires au mal , quand il est arriué.

1. Dans tous les maux qui nous arriuent , la prudence enseigne de détruire la cause , & la cause estant détruite , l'effet ne peut subsister : Mais quelle est la cause du malheur que ie presche ? c'est

CON-  
CLV-  
SION.

vne mauuaise habitude : D'où vient cette mauuaise habitude ? de la continuation dans le peché : Et cette continuation dans le peché d'où peut-elle estre causée ? de l'attache que l'on y a : Donc il faut necessairement se défaire de cette attache au peché pour préuenir ce malheur : L'attache au peché commence l'abandon ; l'abandon continuë l'endurcissement , & l'endurcissement acheue cette impenitence finale , & cette mort malheureuse dans le peché , qui nous sert de passage pour aller dans vne eternité de flammes. Ha ! vous soupirez à entendre tous ces malheurs ; & vous n'apprehendez pas le peché qui en est la cause ? *Non times peccatum ? time quò perducit peccatum* , dit S. Augustin : Vous ne craignez pas le peché , craignez où le peché vous peut conduire : Ne scauez-vous pas ce que dit encore ce mesme Docteur ? *Qui fecit te sine te , non iustificat te sine te* : Si sa puissance vous a tiré du neant sans vostre volonté ; si sa Prouidence vous a conserué sans vostre reconnoissance , & si enfin son amour vous a racheté sans vostre merite ; sa misericorde toute bonne & toute-puissante ne peut pas vous sauuer sans vostre cooperation. Nous voulons estre sauuez , & ne voulons pas faire les choses qui sont necessaires pour l'estre : Nous voulons la fin , & nous méprisons les moyens. Mais quant à la reprobation , nous voudrions la cause , & non pas l'effet ; on souhaite de viure dans le peché ; mais on ne voudroit pas y mourir ; on voudroit des plaisirs & des honneurs , & mourir iustificié : Non , ces demandes sont injustes , l'effet doit touïjours suiure sa cause ; vous auez la racine du peché , il faut

Aug.  
lib. 50.  
ho. 42.

Aug.  
ser. 15.  
de ver-  
bis Ap.  
cap. 11.

neces  
l'aut  
vost  
côte  
vous  
to v  
2.  
& f  
dur  
gile  
font  
Die  
tenc  
vns  
auis  
lez,  
refle  
ce :  
que  
oste  
res ;  
l'or  
est v  
rois  
blig  
& d  
le p  
& p  
diat  
vne  
la g  
uer  
au  
seco

neceffairement que vous ayiez le fruit ; l'un fuit l'autre. Si vous ne retranchez ces pechez pendant vofre vie, ils fe tourneront en coûtume, & cette coûtume en endurciffement, & l'endurciffement vous conduira à l'impénitence finale, *Et in peccato veftro moriemini.*

2. Mais fi on tombe dans ce funefte malheur ; & fi l'attache à nos pechez nous conduit à l'endurciffement, faut-il fe defefperer ? Non ; l'Evangile nous apprend que les deffeins de Dieu nous font inconnus, & que nous ne fçauons pas ce que Dieu a refolu du falut de ce pecheur, & s'il ne l'attend pas à la penitence. S'il y auoit icy quelques-uns de ces miserables, ie leur presenterois ces deux auis de nostre Seigneur, *Vigilate, & orate* ; Veillez, & priez : Il y a vn refte de misericorde, vne refsource de falut, & vn moyen de faire penitence : *Orate*, ayez recours à la priere ; c'est le moyen que Dieu laiffe mefme aux abandonnez ; il leur ofte les graces fortes & immediatement neceffaires ; mais il leur conferue touïjours les graces de l'oraifon ; & ainfi *Orate*. Priez, puis que l'oraifon est vofre feul azile : Voilà le confeil que ie donneroï à vn endurecy ; ie ne commencerois pas à l'obliger de reftituer, de faire des actes de contrition & d'amour de Dieu, il me pourroit dire qu'il ne le peut pas, & que cela est trop difficile pour luy, & peut-efre n'a-t-il pas auffi les graces immediates pour les faire ; mais ie luy dirois, employez vne demie heure à l'oraifon pour luy demander la grace de vofre conuerfion. Que peut-il arriuer de là ? C'est que celuy qui n'a pû fatisfaire au premier commandement, en fatisfaisant au fecond, il aura par après le moyen de fatisfaire





au premier. Enfin *Vigilate*, Veillez, pour prendre toutes les occasions qui se presentent pour vous conuertir. Dans les affaires de consequence on doit obseruer toutes les voyes, & n'en passer pas vne seule, sans tascher de s'en seruir: Vn General d'armée doit épier toutes les occasions, & compter tous les momens, afin de n'en laisser point passer vn seul qui soit fatal à la victoire. Voilà comme vous en deuez vser en l'affaire de vostre salut: Le voyageur chemine quelquefois la nuit à trauers des orages & des éclairs; mais ces éclairs qui font sa peur, font aussi son salut, parce qu'ils luy donnent moyen de decouurir les dangers qui se pourroient trouuer dans les chemins par où il passe; il s'en sert pour se conduire & se garder des précipices.

Nous sommes en ce monde sous les orages menaçans de la Iustice de Dieu, il fait luire des éclairs, qui sont comme les auant-couriers de sa colere; mais nous deuons nous en seruir comme des moyens de nostre salut, & des auertissemens qui viennent plûtoſt de sa Misericorde que de sa Iustice. Seruons-nous en, prenons-en le temps, comme vn temps fauorable, où Dieu nous accordera ses graces, si nous les luy demandons. L'Eglise prie pour tout le monde, pour les infideles aussi-bien que pour les Iuifs; mais sa principale intention est pour tous les Chrestiens, comme estans plus disposez à receuoir les graces de Dieu, *Vigilate*; Pecheur, qui que tu sois, prend garde de tomber dans l'endurcissement; mais si tu y es déjà tombé, considere que **I E S V S - C H R I S T** te presente encore ses graces pour en sortir. Si ie connoissois quelqu'un de ces miserables aban-

don  
rest  
à la  
con  
a ré  
pre  
dan  
pec  
par  
ie t

donnez , ie l'irois chercher , pour luy dire : Ar-  
reste , mon frere ! tu es à deux doigts de ta perte ,  
à la veille de mourir : Impenitent , arreste , ie t'en  
conjure par le Sang de IESVS-CHRIST qu'il  
a répandu pour toy , & par cette grace qu'il te  
présente , afin que tu puisses éviter ce funeste  
danger , & qu'après t'estre éloigné de luy par tes  
pechez , tu puisses t'vnir à luy par ses graces &  
par ta cooperation , pour receuoir la gloire , que  
ie te souhaite , &c.





## S E R M O N

POVR LE III. MERCREDY

DE C A R E S M E.

Mortuus est diues, & sepultus est in inferno. *Luc. 16.*

*Le Riche est mort. & après sa mort il s'est vû ensevely dans les enfers. En S. Luc, chap. 16*



**C**'EST vne curiosité naturelle à vn homme, quand il voit quelque grand & extraordinaire accident d'en vouloir sçauoir les causes, & d'en examiner les raisons: Quand le Soleil est éclipsé, toute la terre tourne les yeux vers le Ciel, tout le monde étudie les raisons & le principe de la défaillance de cet astre; & quand on voit quelque grand & illustre criminel, qui meurt sur vn échaffaut par les mains de la Iustice, tout le monde s'empresse de sçauoir les causes de son malheur, & pourquoy il a esté condamné. L'Euangile que ie presche aujourd'huy, nous presente vn Riche coupable, condamné par la iustice de Dieu, & comme exposé sur la rouë, C'est vn étrange accident de voir vn homme de cette condition dans vn estat si lamentable, que de n'auoir qu'vne voix de gemissemens

pour se plaindre, & pour demander vne goutte d'eau, & qui cependant luy est refusée. Las ! que cet honneur est digne de compassion, qui voit la splendeur de son Palais dans vn abyfme de tenebres, & tous ses diuertiffemens dans vn gouffre de feu. Mais quelle est la cause de son malheur ? c'est l'abus de ses biens, c'est la cruauté pour le pauvre Lazare ? Ah ! que ne puis-je imprimer fortement cette verité dans vos esprits ? Je ne le fçauois fans la grace ; Demandons-la au Saint Esprit par l'entremife de la Vierge, en luy difant :  
*Aue Maria.*

**I**L femble d'abord qu'il ne foit pas mal-aifé de fatisfaire à la difficulté que j'ay propofée, & puisque ce Riche a peché, qu'il a refusé d'expier fes crimes, il est neceffaire qu'il foit puny. Neantmoins cette réponfe ne prouue que les raifons de fon malheur en general, & non pas en particulier, & que l'on peut douter s'il est damné pour auoir esté riche, veu principalement que IESVS-CHRIST dit qu'il est tres-difficile, ou prefque impossible qu'un Riche entre dans les Cieux : Ou bien s'il est damné pour quelques autres crimes qui accompagnent les richesses. Ce ne font pas les richesses en foy qui font les caufes de fon malheur, puisqu'elles viennent de Dieu, & que c'est vn effet de fa bonté de les donner aux grands pour fatisfaire à la grandeur de leur condition par d'illuftres moyens, & que nous voyons vn Abraham riche dans la gloire, pendant que nous voyons vn riche criminel dans les tourmens & dans l'opprobre : Mais ce font ces funeftes maximes du monde, qui regnent encore dans le fiecle où nous

sommes, qui ont esté la cause generale & particuliere de son malheur; *Mortuus est diues, & sepultus est in inferno.* Vn homme riche est mort, & il a esté enseuely dans les enfers; Ce ne sont pas ses biens & ses possessions; ce n'est pas cette grande suite de valets dont il se voyoit tous les iours suiuy; ce ne sont pas ces viandes exquisés & delicates dont on le seruoit tous les iours qui l'ont précipité dans les flammes; Quoy donc? C'est, dit excellemment S. Chrysostome, ce Lazare qui meurt à sa porte; Voilà son crime, voilà la source de son defastre: ce Riche est la cause de la mort du pauvre Lazare par son insensibilité; mais ce pauvre Lazare est l'occasion de la reprobation de ce Riche. *Non enim quia diues fuerat, puniebatur, sed quia misericordiam non exhibuit; & propterea nullum alium videt nisi illum sui indigentem, ut discat quod hac iuste patiatur, in memoriam eorum veniens que gesserat.* Montrons donc que la cruauté & les riches sont tous representez en ce Riche de l'Euangile, & que leur cœur impitoyable enuers les pauvres fait les deux incurables playes de leur mort eternelle; 1. Ils s'ostent par là les moyens de leur salut; 2. Ils trament positivement leur perte: Cause negative & cause positive de la reprobation de ce Riche criminel, & qui seront aussi les deux funestes causes de celle de tous les Riches & Puissans, qui l'auront suiuy dans son crime. Ce seront les deux sujets de vos attentions, & les deux parties de ce discours.

Chry-  
sost.  
ho. 65.  
ad pop.

Division  
du dis-  
cours.

- I. C'est le premier coup de la cruauté qu'un Riche  
POINT. exerce contre soy-mesme en l'exerçant contre son  
prochain; car à mesme temps qu'il oste au pauvre  
le moyen de viure, il s'oste le moyen de se sauuer,

&c

& des biens que Dieu auoit établis pour la pré-  
 destination comme les plus propres à son estat  
 & les plus conuenables à sa fortune, il en fait  
 les occasions de sa perte par deux causes: 1. Du  
 costé de Dieu qui luy presente les remedes, &  
 qu'il méprise: 2. De son costé il rend sa perte  
 inéuitable.

1. Establiſſons cette premiere verité par deux  
 excellens principes: Le premier est, que Dieu  
 qui veut sauuer tous les hommes, les veut sau-  
 uer dans l'estat & dans la condition où sa Pro-  
 uidence les a appellez: Le second principe est,  
 que Dieu les veut sauuer dans ces estats où ils  
 sont, par les moyens qui sont propres à cet  
 estat, & qui se prennent de cette condition mes-  
 me: Cette façon de gouverner appartient pro-  
 prement à sa Sagesse, par laquelle il opere nostre  
 salut par l'efficacitè de sa grace sans contraindre  
 nostre liberté: Aussi est-ce vne tentation ordi-  
 naire des demons, & vn effet de nostre inque-  
 tude, qui nous font choisir des voyes toutes  
 contraires à celles par lesquelles Dieu nous veut  
 appeller à soy, & nous persuadent que nous  
 pouuons nous sauuer facilement dans vn estat  
 différent que celuy qu'il nous a prescript, en  
 nous seruant des moyens opposez à ceux de sa  
 bonté. S. Paul nous auertit de cette ruse, quand il  
 dit qu'vn chacun doit tascher de se sauuer dans la  
 condition où Dieu l'a mis, & que s'il souhaite for-  
 tir de son estat, il succombera aux occasions fas-  
 cheuses qui s'y trouueront. *Vnusquisque in quâ vo-*  
*catione vocatur est, in eâ permaneat.* C'est par là que  
 Dieu le veut sauuer, c'est à l'vsage de ces moyens  
 que sa predestination est attachée. Il ne faut

1. Cor.  
 7. 20.

pas qu'un Prince cesse d'estre Prince pour estre prédestiné, ny qu'il quitte les grandeurs de la terre, pour auoir celles du Ciel; Dieu veut le sauuer dans cette éclatante fortune, qu'il en vse bien seulement: Il n'est pas besoin que les Iuges descendent de leur siege, & aillent se releguer dans les Cloistres, pour faire leur salut; ils ont dans leur condition des moyens propres pour l'esperer: Ils peuuent se captiuer la bonté de Dieu, en exerçant la Iustice contre les criminels, & ils doiuent s'asseurer qu'ils font des actes de vertu, quand ils punissent les coupables, & qu'ils défendent les innocens de leur violence. Et si ce principe est veritable pour toutes les autres conditions, il l'est d'autant plus pour celles des pauvres & des riches, qui sont comme les deux differences generales qui partagent les republicques des hommes, & comme les deux grandes masses du genre humain, dont Dieu forme les predestinez,

Pf. 48. *Simul in unum pauper & diues.* Bien que leurs rangs & leurs places soient extremement inégales par l'inégalité de leurs conditions, ils sont neantmoins égaux dans les desseins de Dieu à l'égard de l'éternité, & l'on va aussi-bien en Paradis à la sortie d'un Hospital, comme à la sortie d'un Palais. L'Euangile de ce iour ne nous met-il pas deuant les yeux dans un mesme bonheur Abraham & le Lazare? celuy-cy s'est sauué dans la pauvreté, & celuy-là dans les richesses: Mais pour réussir en ces desseins, chacun doit prendre les moyens que Dieu a mis en son estat & condition, & dont il veut qu'il se serue: Comment se doit sauuer le pauvre? par les vsages de sa pauvreté, & par les vertus qui sont comme

nati  
& la  
les  
salu  
com  
ses  
esta  
font  
moy  
men  
a fai  
dige  
ris,  
que  
bien  
Præc  
me j  
pou  
que  
tes p  
mais  
du t  
The  
Mai  
faire  
Dien  
destr  
le fo  
com  
l'aut  
folu  
com  
pech  
bonh

naturelles à certe condition, comme l'humilité & la patience qui font les vertus, & si i'ose dire, les riches moyens par lesquels il doit operer son salut. Et le riche qui a du bien en abondance, comment se doit-il sauuer ? par le bon vsage de ses biens mesmes, par les vertus attachées à cet estat, comme la liberalité & la misericorde; Ce sont les vertus pompeuses des riches qui sont les moyens de leur salut: *Quare tu abundas, & ille mendicat* ? Pourquoi pensez-vous que Dieu vous a fait riche, & qu'il a voulu rendre celuy-là indigent ? *Vt tu bonæ dispensationis merita consequaris, ille verò patientiæ brauiis decoretur*; c'est afin que vous foyez saint par le bon vsage de vos biens, & celuy-là par l'exercice de la patience. *Precipe diuitibus huius sæculi*, dit S. Paul, *non sublime sapere*; Commandez aux riches de ce siecle, pour dire qu'il y a des riches du siecle auenir: Et que leur direz-vous, grand Apolstre ? ne leur dites pas qu'ils ayent à vendre leurs richesses; non; mais qu'ils s'en seruent pour faire le fondement du thresor qu'ils doiuent auoir dans l'autre vie, *Thesaurizare sibi fundamentum bonum in futurum*. Ibid.

Mais de tous les vsages que les Riches peuuent faire de leurs biens, le plus éclatant & celuy que Dieu demande plus communement pour leur predestination, est l'amour qu'ils doiuent auoir pour le soulagement des pauvres; c'est pourquoy il commande si souuent ces vertus dans l'vn & dans l'autre Testament: Tantost comme vn moyen absolument necessaire au salut des Riches: Tantost comme vn remede tres-efficace pour effacer les pechez, qui sont les funestes obstacles de nostre bonheur; & il fait voir par l'expression de sa



volonté, que c'est comme le veritable moyen qu'il a donné aux Riches pour achepter le Paradis : La raison de cet ordre volontaire de Dieu se prend particulierement de la nature mesme de cette vertu, qui nous rend semblables à Dieu, & semblables en vne vertu, qui est la source de nostre grace & de nostre predestination : Il n'y a rien de plus diuin que de voir vn homme mortel faire du bien à vn autre homme ; C'est l'honneur propre de Dieu, qui fait du bien à ses creatures, & n'exerce tous les iours sa puissance que pour faire éclater sa bonté ; Le Ciel, la Terre & les Elemens, comme dit S. Chrysostome, sont les effets de son amour, les riches marques de la grace de nostre predestination, & les veritables assureances qu'il nous les veut donner les vns après les autres, comme à des pauures & à des indigens, qui ne peuvent rien esperer que par sa pure liberalité : *Quis lucem Solis, Luna atque stellarum cali temperationem, varia ciborum genera, &c. à Deo aequè dari non videt, idque propter eximiam suam in nos benignitatem?* Ou s'il nous met quelque condition & quelque clause, c'est seulement à son imitation de faire du bien à nos freres, & il ne veut établir l'efficacité de sa Misericorde que sur l'exemple de la nostre ;

Luc. 6. *Date, & dabitur vobis.* Illustre vsage de nos richesses, qui seruent à faire des predestinez. Chose admirable ! Qu'un morceau de terre blanchie, qui à vray dire n'est rien en soy, puisse seruir pour achepter vn bien eternel ; ah ! que j'estime la condition des Riches innocens auantageuse, d'auoir des moyens si illustres entre les mains pour leur salut, & pouuoir mesme par vne gloire passagere achepter vne gloire eternelle.

Luc. 6.  
38.

Mais si le riche n'vse pas de ces moyens ordinaires pour suiure les ordres de la Prouidence diuine, s'il n'employe pas ses biens comme les sources communes de son bonheur, selon l'intention de Dieu, & s'il renonce à ces voyes glorieuses que Dieu a établies pour sa predestination; par quel aide pourra-t-il se conduire à sa fin, puisqu'il ne trouuera pas les démarches que la Prouidence diuine luy auoit tracées, & qu'il n'aura que des moyens contraires à ceux qu'elle luy auoit départis? Hélas! il faut necessairement qu'il s'égare dans le terme, s'estant éloigné du principe, & que sa fin soit funeste, puisque le commencement a esté criminel: Ne faut-il pas que Dieu l'abandonne s'estant rendu indigne de ses graces, & que sa Iustice punisse son crime, ayant meprisé la Prouidence? Quelle merueille après cela, si dans vne éclatante fortune, où il y a tant de dangers, où les passions sont si violentes, vn riche vienne à se damner, puisqu'il a negligé les remedes? Quelle seroit la cruauté d'vn tyran, qui dans vn pais, où il y auroit beaucoup de poison, osteroit tous les Antidotes? Quelle eust esté la barbarie de celuy qui eust brisé le Serpent d'airain, que Dieu auoit fait mettre dans le Sanctuaire pour guerir les playes & les morsures des serpens? Telle est la cruauté d'vn riche impitoyable contre soy, en l'exercant contre son prochain: Ha! ces grandes richesses sont vne terre de poison, vn pais de serpens; mais employez-les en aumosnes, c'est vn serpent d'airain qui guerit la morsure de ces autres. Ouy, Riches du monde, vostre abondance est exposée à toutes sortes d'accidens, vostre bien vous sert d'occasions pour commettre toute sorte

de pechez ; mais suiuez les desseins de Dieu , partagez-les avec ce pauvre , qui est à vostre porte , & vous vous mettez à couuert de toutes ces attaques. Voilà le premier chef de l'accusation de nostre illustre criminel , & la premiere raison de son malheur : Dieu qui vouloit le sauuer enuoye si souuent le Lazare à sa porte pour luy demander l'aumosne , c'estoit l'antidote que Dieu luy presentoit pour le guerir du venin qui infectoit son ame : Faut-il s'étonner après cela s'il se damne , puisqu'il se priue de ces moyens si salutaires que Dieu luy auoit établis pour sa condition , & qu'il rende luy-mesme par sa malice sa perte inéuitable ?

2. Et c'est encore vne raison qui rend cette cruauté des Riches si dangereuse à leur salut ; c'est quel'aumosne est pour cela mesme le plus propre moyen qu'ils ayent pour se sauuer , & s'ils commencent à quitter celuy-là , il n'y a pas d'apparence qu'ils puissent se seruir d'autres secours. Entrons dans les Palais des Grands , & dans les fortunes des Riches , nous trouuerons qu'ils retirent de leurs richesses deux desauantages pour leur salut : vne grande facilité d'offenser Dieu , & vne grande difficulté à faire penitence. 1. Dans ces éclatantes fortunes des riches , où toutes choses fauorisent les passions , où tout ce qui les enuironne , sert de motif ou de moyen à leurs pechez , ils se rendent aisément coupables , *Pecunia obediunt omnia* , dit le Sage , tout obeit à l'argent : Vne autre version porte , *Pecunia respondent omnia* ; toutes les passions répondent à l'argent , & l'argent aussi de son costé répond à toutes les passions , & leur accordent ce qu'elles de-

mādent : 2. D'ailleurs qu'il faille expier leurs pecheurs, qu'il faille prendre les remedes conuenables à leurs maladies ; le libertinage de ce courtiſan le rendra mol aux ieûnes & aux mortifications, & la delicateſſe imaginaire de cette Dame luy fera abhorrer les rigueurs de la penitence ; comme contraires à ſa beauté : Les diſciplines & les cilices ſont des monſtres venus de l'autre monde pour eux ; leur ſeul nom & leur ſeule penſée les font gemir de frayeur. C'eſt l'alliance de ces deux malheureuſes diſpoſitions, qui rend preſque tous les Riches impenitens, & ſur quoy nous deuoûs fonder l'impoſſibilité morale de leur ſalut, dont parle l'Euangile. Ainſi pour remedier à ce double malheur, & afin que les richesses leur profitent, il faudroit leur donner vn moyen à leur ſalut, qui fuſt d'vn coſté puiffant, & de l'autre facile : Comme pour la ſanté d'vn malade, qui eſt ſujet d'vn coſté à de frequentes recheutes, & qui d'ailleurs a de grandes difficultez à prendre les remedes, il luy faudroit vn remede qui fuſt aſſez puiffant pour le guerir, & aſſez facile à prendre. Mais où trouuerons-nous vn remede pour les Riches, qui ait ces deux excellentes qualitez, ſi ce n'eſt dans l'vſage de l'aumosne ? C'eſt pourquoy Daniel interrogé par le Roy Nabuchodonosor ſur les peines de la colere de Dieu dont il eſtoit auerty par ſes ſonges, pour punir la grandeur de ſes pechez, n'a point d'autre remede à donner à cet illuſtre coupable, ſinon, *Peccata tua eleemoſynis redime* : Grand Roy, vous auez abuſé de voſtre Sceptre, vous auez diffamé voſtre dignité par vos crimes, il faudroit pour en expier la grandeur, arrouſer voſtre Thrône de voſtre ſang & de vos lar-

mes; mais ce que Dieu demande de vous, c'est que vous rachetiez vos pechez par vos aumônes; vos richesses vous ont seruy pour commettre vos crimes, seruez-vous en maintenant pour les expier. En effet c'a esté toujours vn remede tres-puissant pour effacer les pechez que de faire des aumosnes; Auant mesme que IESVS ait commandé cette vertu, & qu'il ait déclaré sa necessité, le Sage ne dit-il pas que la redemption d'une ame qui est dans le peché, se doit faire par les richesses, & qu'un homme doit souhaiter d'estre riche pour satisfaire pour ses pechez par vn moyen si glorieux ?

*Redemptio anima viri, diuitia sua* : Souhaitable & auantageuse redemption pour les pechez passez; redemption pour les pechez presens, & redemption pour les pechez auenir. Vn homme riche a offensé Dieu, que fera-t-il pour racheter son peché, pour appaiser la Iustice de Dieu ? des aumosnes: *Sicut aqua exinguit ignem, ita elemosyna peccatum* : Comme l'eau éteint le feu, ainsi l'aumosne en fait des pechez; non seulement parce que cette vertu est vne satisfaction préparatoire & necessaire, que Dieu demande pour effacer les peines deuës aux crimes, mais parce que Dieu s'est engagé par ses promesses de donner à vn riche charitable & misericordieux des graces pour se conuertir. Ce n'est pas qu'un riche coupable, & qui est en estat de peché, se conuertisse infailliblement, parce qu'il fait des aumosnes aux pauures; mais les promesses auantageuses que Dieu fait à cette vertu de donner des graces, s'expliquent de la façon, C'est qu'il donnera infailliblement à ces pecheurs des graces pour se conuertir, & s'ils ne s'obstinent eux-mesmes en leur malheur, ils les

Prou.

13.

Ibid.

ren  
app  
cris  
sacr  
pass  
les g  
puis  
gers  
des  
cher  
com  
crim  
que  
resis  
atta  
fiste  
qu'e  
tect  
ne s  
leus  
Ric  
ne, d  
mit  
& d  
deff  
C  
enc  
tyrs  
ne c  
de p  
me  
ner  
la d  
C'e

rendront efficaces. C'est pourquoy S. Augustin appelle l'aumosne vn sacrifice des Chrestiens ; *Sacrificium Christiani est eleemosyna in pauperem.* Vn sacrifice d'expiation pour satisfaire aux pechez passez ; Vn sacrifice d'impetration pour obtenir les grâces de la conuersion & de la penitence ; Et puis encore pour éuiter les pechez, dont les dangers sont si grands & si ordinaires dans la fortune des riches : Ils prennent de cet vsage de leurs richesses, le moyen de s'en garantir, & d'en tirer, comme j'ay dit, vne redemption anticipée des crimes qu'ils pourroient commettre. Le Sage dit que l'aumosne resiste aux pechez, *Eleemosyna resistit peccatis.* Voilà vn combat de pechez qui attaquent vn Riche, & de l'aumosne qui leur resiste : En quoy consiste cette resistance ? C'est qu'elle obtient infailliblement de Dieu vne protection speciale, qui le preserue des pechez, s'il ne s'obstine luy-mesme à sa perte. O ! merueilleuse prouidence de Dieu sur la predestination des Riches ; mais puissance incomparable de l'aumosne, & qu'il faudroit aller chercher iusqu'aux extrémités du monde ; puis que c'est vn si efficace moyen & d'expier les crimes passez, & si puissant pour se deffendre des futurs.

Cependant ce remede qui est tres-puissant, est encore tres-facile, & ce Ciel qui a cousté aux Martyrs tant de sang, & aux Penitens tant de larmes, ne couste aux Riches qu'une aumosne ; y a-t-il rien de plus aisé ? 1. L'aumosne est facile en elle-mesme, & elle a de si auantageuses conditions : Donner quand on en a le moyen, bien loin d'auoir de la difficulté, il y a du plaisir à vne ame bien faite ; C'est le pauvre qui a de la peine à demander ; en

Aug.  
lib. 50.  
homil.  
29.

Eccli. 3.

vous tendant la main, il s'expose à vn refus; Mais vn Riche, si son humeur répond à sa fortune, mesme naturellement il a du plaisir à bien faire; ou s'il a quelque difficulté, elle prouient plütoft de la trop grande attache, & elle peut estre corrigée par la consideration qu'elle attire les yeux des hommes, mais encore qu'elle captiue le cœur de Dieu. 2. Il est encore aisé de faire l'aumosne du costé des choses qu'il faut donner: Dieu pour la rendre plus facile, ne demande pas des choses qui seruent beaucoup, il se contente des restes; Il ne veut pas toucher aux biens qui sont nécessaires, ie ne dis pas à vostre vie, mais non pas mesme à vostre estat; il ne veut pas que vous quittiez en vos estats, ce qui est de bien-seant; mais il demande ce qui est de superflu dans vos maisons; cette chemise qui pourrit dans vos coffres, le reste des miettes qui tombent de vostre table, le reste des valets & des chiens, c'est tout ce que demanpe le Lazare au mauuais Riche pour viure, & que Dieu luy demande pour le sauuer, & luy accorder son Paradis: Est-il trop cher à ce prix? vn morceau de pain, vn verre d'eau, ce que vous iettez, quoy de plus aisé? Et apres cela, Riches du monde, dites que vous ne pouuez pas faire penitence de vos pechez, que vous estes dans vn estat, auquel il est de mauuaise grace de porter vn cilice, & de se donner la discipline; il est difficile de ieûner, que tout le monde ne le sçache: Ha! prenez le poison qui vous a donné la mort de l'ame, faites-le changer de nature par vne douce preparation, & seruez-vous du venin pour vostre Antidote. Et pour me seruir de l'exemple de S. Cyprien, *Vnde vulneratus fueras, inde curare*, que

Cvpr.  
lib. de  
zelo &  
liure.

le mefme fer qui a fait la playe, la gueriffe. Ie ne m'estonne plus que Moïfe demanda au peuple d'Ifraël ses richesses pour faire le Tabernacle, & qu'il les luy donna d'autant plus volontiers, qu'il s'en estoit feruy pour commettre vn crime d'idolâtrie, en faisant le veau d'or: Moïfe vouloit le sauuer par les mefmes voyes, par lesquelles il s'estoit voulu damner, il auoit prophané ses richesses par le mauuais vsage, il faut qu'il les consacre à Dieu pour en corriger le defaut: Ha! Chrestiens, Dieu vous demande ces richesses que vous auez consacrées aux idoles de vos passions, & il veut que les instrumens de vostre peché seruent de moyens à vostre penitence, que du mefme or, dont vous auez fait le veau d'or, vous doriez le Tabernacle: Ce changement est-il fascheux?

Que si apres cela les Riches ne se seruent pas de ces remedes si faciles & si puiffans, & qui sont si propres à leur condition, ie vous demande s'il y a de l'apparence qu'ils prennent d'autres moyens? C'est vn mauuais signe pour vn malade, disent les Medecins, quand les remedes qu'ils ont accoustumez de prendre, ne seruent de rien; cela marque vne mauuaife disposition, qui rend la maladie incurable. Et si les Riches ne se seruent pas de ces remedes specifiques, & de ces moyens propres à leur estat, comment esperent-ils se sauuer? 1. Ils ne prendront pas d'autres moyens, puisqu'ils quittent ceux qu'ils ont entre les mains, & qui leur sont si faciles. Vn homme qui fait difficulté de souffrir vne saignée, souffrira-t-il qu'on luy coupe le bras? s'il ne veut pas donner vn morceau de pain à vn pauvre, dont la seule gloire de le donner, doit rendre l'action agreable & facile, s'il



ne la fait pas, comment pourra-t-il vser d'autres moyens? Si on luy ordonne des oraisons, il allegue ses affaires, & la peine qu'il y a à les faire, & peut-estre sont-elles grandes: Si on luy parle de ieûner, il s'excuse sur la foiblesse de son temperament, & peut-estre a-t-il raison: Enfin si on luy conseille l'humilité & l'aneantissement, sa condition luy aourny vn estat, auquel il doit viure & mourir: dequoy se seruira-t-il donc, pour expier ses pechez, & pour satisfaire à la iustice de Dieu, s'il neglige l'aumosne? Et comment peut-il se deffendre de tomber dans le mesme malheur, dans lequel est abyssmé cet illustre miserable, s'il prend les mesmes routes qu'il a prises, & s'il est inexorable aux pauures? Je dis en second lieu, que quand il en voudroit vser, il ne le fait pas comme il faut, ny avec l'esprit du Christianisme & necessaire à cette fin; il est bien mal-aisé qu'un homme fasse bien des oraisons, qui ne veut pas faire des aumosnes, & qu'il ait vn bon cœur pour Dieu, & vn impitoyable pour son frere: Dieu mesme n'acceptera pas ses oraisons, si elles se font sans misericorde, il les fera à son propre malheur, & non par satisfaction. Et que peut-on attendre d'un homme en cet estat, abandonné des moyens qui sont capables d'expier ses pechez, exposé à la iustice de Dieu, sinon qu'il faut qu'il soit damné? Ha! Riche infortuné, si tu eusses secouru le Lazare mourant à ta porte, tu ne serois pas damné, c'estoit le moyen que Dieu presentoit à tes crimes pour les effacer; ha! la cause de ton malheur est ce cœur impitoyable contre ce pauvre, c'est ce qui t'a osté les moyens necessaires à ton salut, mais qui a encore merité ta reprobation & ta perte.

C'est le deuxiême coup & la seconde playe, que la cruauté que nous auons contre nostre prochain, nous fait par reflexion à nous-mêmes : Non seulement elle nous oste les moyens de nostre salut que Dieu auoit establis pour cette fin; mais encore par vn malheur redoutable elle merite & assure la reprobation. Car encore bien que tous les pechez en general que peuuent commettre les Riches, soient les causes agissantes de leur reprobation, il faut auoïer que ceux qui choquent plus directement la misericorde de Dieu, sont plus opposez à leur salut, & ont de plus grandes dispositions à leur perte: Pourquoi? parce que c'est la misericorde de Dieu qui est la cause de nostre salut, & le principe de nostre grace; ainsi les pechez qui offensent cette source, empeschent plus directement cet effet. Or s'il y a peché qui choque la misericorde de Dieu, c'est le cœur impitoyable contre les pauvres: 1. Soit que nous regardions Dieu comme Autheur de la nature. 2. Soit que nous le regardions comme Autheur de la grace; dans ces deux estats la cruauté offense sa bonté, & elle rend non seulement tous les autres pechez plus énormes, mais encore les rend plus indignes de pardon.

1. Il ne sera pas mal-aisé de comprendre l'injure que la cruauté des Riches fait à Dieu, comme Autheur de la nature, & l'opposition qu'elle a contre cette bonté, & cette Prouidence qui gouverne l'Vniuers, s'il vous plaist de considerer le rang que les Grands tiennent dans l'ordre du monde, & qu'ils sont destinez pour estre les supplémens de cette Prouidence naturelle, qui gouverne la republique des hommes, & comme

les instrumens dont Dieu se sert pour soulager les  
 2. *Cor.* 3. *pauvres : Ut vestra abundantia illorum inopiam  
 suppleat ;* Afin que vostre abondance , dit S. Paul ,  
 supplée à leur pauvreté. Dans cette inégalité de  
 conditions qu'il a luy-mesme establie dans le monde , & qui fait vne partie de sa beauté , il est obligé de pouruoir aux necessitez des pauvres ; autrement ils auroient raison de se plaindre de Dieu , & de blasmer sa Prouidence , si elle ne leur auoit laissé quelque soulagement. Que fait-il pour cela ? il donne aux Riches la commission d'y pouruoir , & pour le faire , il leur donne des richesses ; & comme dans la nature il a créé des choses puissamment riches pour suppléer aux parties indigentes del'Vniuers , comme il a donné au Soleil & aux Astres des thresors de lumieres & d'influences , pour les communiquer aux plantes & aux autres animaux ; ainsi dans le gouvernement politique il en fait quelqu'vne pour le soulagement des autres ; il a donné aux Riches du bien & des commoditez , non pas pour les tenir renfermez dans leurs coffres , & pour s'en seruir pour leur seul vsage ,  
 Pl. 10. mais pour les répandre sur les pauvres : *Tibi derelictus est pauper , orphano tu eris adiutor ;* disoit le Prophete à Dieu , Seigneur , c'est à vous que le pauvre & l'orphelin se rapportent du supplément à leur necessité , du soulagement à leur indigence. Voyez ce que l'homme dit à Dieu ; mais voilà aussi ce que dit Dieu à l'homme : Et moy , dit Dieu , parlant aux Riches , ie me repose sur vous du soin des pauvres ; *Tibi derelictus est pauper , orphano tu eris adiutor ;* ie le remets entre vos mains , ie le recommande à vos soins , & sçachez qu'vne partie du bien que vous avez , est pour eux , *Tibi*

*Or Deo*, dit S. Gregoire de Nazianze : Pour montrer que le Riche dans cette occasion est comme le Dieu des pauvres : Pourquoi cela? parce que nous auons cette idée de la liberalité, que c'est vne veritable Diuinité: C'est pourquoy les Payens ont donné le nom de la diuinité à tout ce qui leur estoit vtile. Quand vne fontaine auoit desalteré vn Laboureur, ou qu'vn arbre auoit presté son ombre à vn Voyageur; il y en auoit assez pour dire qu'il y auoit quelque diuinité cachée dans cet arbre ou dans cette eau. Mais la principale raison pourquoy le Riche est appellé le Dieu du pauvre, c'est parce qu'il tient la place de Dieu à son égard; dans l'indigence vniuerselle où il est; il n'a presque point de pays au monde, ce n'est pas pour luy que le Soleil fait l'or & l'argent dans les mines, ou que la terre porte des moissons; il faut neantmoins qu'il iouïsse de ces biens communs, il luy reste seulement les mains des Riches: Ne pouuons-nous pas dire que le Riche à son égard luy tient la place de Dieu, & que c'est luy qui supplée à tous les biens de la Prouidence? Honorable commission qui élue les Grands au dessus du reste des hommes dans ce monde, par les auantages qu'ils ont de leur tenir lieu de la Diuinité; mais aussi qui engage à de tres-puissantes obligations, ou du costé de Dieu, suiuant les ordres de sa volonté & les desseins de sa Prouidence; ou du costé de nostre prochain, que Dieu nous met entre les mains, & du costé du bien general du monde, qui subsiste par la charité. Que si apres vne si belle commission, & vne obligation si importante, les riches manquent à ce deuoir si naturel & si necessaire, s'ils trahissent les ordres de cette Proui-

dence, s'ils abusent de sa bonté par les attaches particulieres de leurs richesses, & qu'ils vsent des biens que Dieu leur a donnez pour conseruer la beauté & la disposition du monde, pour entretenir leur luxe, & fomenteur leur auarice, ne sont-ils pas indignes de receuoir le pardon de leurs offenses, & ne meritent-ils pas que Dieu ait le mesme cœur contre-eux, qu'ils ont contre leurs freres? suiuant les menaces du S. Esprit à ce pernicieux persecuteur; l'homme a peruertey les inclinations que ie luy auois données à auoir de la pitié & de la compassion; il a peruertey les richesses que ie luy auois mises entre les mains, les détournant de leur vsage legitime, pour les sacrifier à ses crimes & à ses passions pernicieuses, & moy aussi ie renuersey les inclinations que i'auois à faire du bien, & comme il s'est rendu insensible aux necessitez de son prochain, ie me rendray insensible à ses miseres.

2. Et ce d'autant plus, que cette cruauté contre le prochain n'offense pas seulement la misericorde de Dieu, comme Autheur de la nature, & comme protecteur de l'Vniuers, mais encore comme Autheur de la grace, & dans l'ordre surnaturel, où nous auons esté éleuez, & qui nous rend encore sa misericorde plus necessaire. C'est vne circonstance qui est suruenüe au peché, qui rend cette insensibilité contre le prochain d'autant plus injurieuse à sa bonté, que Dieu s'est fait homme. Il est vray que dans ces premiers temps, Dieu comme Autheur de la grace & de la sainteté, estoit en quelque façon en la personne du pauvre qui demandoit ce soulagement; mais il y estoit d'vne façon estrangere, à sçauoir par son amour comme  
aux

aux Riches de ce monde : Il y estoit encore par son image , & puis il agissoit dans ces occasions avec son éclat : Mais depuis qu'il s'est fait homme , il est d'une plus intime façon dans la personne des pauvres , il est comme vn chef dans ses membres , & plus encore par l'intérest qu'il prend dans toutes les choses qui les touchent , & qui nous commande par ses paroles le soulagement de leur indigence si estroitement, qu'il semble luy-mesme souffrir les miseres des pauvres par la compassion qu'il en a; *In paupere Deus absconditur, manus extendit pauper, & accipit Deus*, dit S. Chrysostome: Dieu s'est caché dans les pauvres interieurement, & partage avec eux leurs peines & leurs necessitez: C'est pourquoy il tient comme fait à soy-mesme le bien qu'ils reçoivent des Riches, *Quod vni ex minimis meis fecistis, mihi fecistis*. D'où ie tire deux veritez ; La premiere, que Dieu ayant transporté sur les pauvres les droits qu'il a sur nos biens, en ce qui regarde leur soulagement, les Riches sont les debiteurs des pauvres, & quelques-fois il y a obligation de Iustice de leur donner ; & ne le faire pas dans leurs necessitez, c'est dérober ce qui est à eux par la cession que Dieu leur en a faite. Seconde verité, c'est que IESVS est d'une particuliere façon dans les pauvres, sa bouche demande l'aumosne par leur bouche, & sa main la reçoit par leurs mains, *Manus pauperis gazophylacium Christi* : C'est comme si effectiuement il la receuoit luy-mesme. C'est ce qui a fait descendre les Rois de leurs Thrônes dans les Hôpitaux, comme vn S. Louis Roy de France, qui donnoit tous les Vendredis à manger à douze pauvres, les seruoit luy-mesme, & se croyoit bienheureux de le faire,

Chryf.  
in ep. ad  
Hæbr.

Matth.  
25.

Pett.  
Chryf.  
serm. 8.

Ephes.  
2. 5.

Chryf.  
homil.  
9. de  
pœnit.

parce qu'il reconnoissoit IESVS en eux. S'il est ainsi, tu as perdu ta cause, Riche malheureux, puisque ta cruauté contre les pauvres redonde sur IESVS, & qu'elle offense ses playes; car c'est luy qui est le fondement de nostre prédestination, *Predestinauit nos in adoptionem filiorum per Iesum Christum in ipsum.* C'est luy qui nous l'a meritée, c'est par luy que nous la receuons. Iugez quelle belle esperance peut auoir vn Riche, qui a esté cruel à IESVS en la personne des pauvres, quel traitement en peut-il attendre, après l'auoir si mal traité? Sa bouche doit prononcer l'Arrest de son eternité, il luy a refusé vn morceau de pain, quand elle l'a demandé pour ce pauvre, qu'en peut-il attendre que des refus, l'ayant si souuent refusé? principalement si les pauvres viennent eux-mesmes se plaindre, & allumer par leur accusation la Iustice d'un Dieu méprisé en leurs personnes. Et c'est de la façon, dit S. Chryostome, que les voix des pauvres sont puissantes pour ceux qui leur auront fait l'aumosne, & qui leur ont donné de quoy manger & de quoy viure; *Eleemossyna aduocatus est, ne timeas*; aussi sont-elles efficaces, quand elles se plaignent des Riches au Iugement de Dieu. Quand par exemple le Lazare accusa le mauuais Riche au Iugement de Dieu, & fit parler contre luy ses playes qu'il n'auoit pas secourüs, pour luy dire; Iuste Iuge des pauvres, puisque nous n'auons pas de Tribunal en ce monde, où nous puissions auoir recours, nous en appellons au vostre; Je vous demande iustice de ma mort, voilà mon meurtrier, ce Riche impitoyable; sa pourpre est teinte de mon sang, ses banquets sont coupables de la faim qui m'a osté la vie.

il po  
mier  
Enc  
se d  
& m  
d'ea  
ble,  
mou  
de n  
quel  
scau  
Rich  
temp  
re ne  
mag  
dans  
temp  
accu  
ra l'  
pas  
part  
gema  
la re  
tiens  
qu'il  
fait  
prin  
n'au  
mais  
rini  
conn  
pau  
bien  
mifer

il pouuoit me sauuer avec vne aumosne , il a aimé mieux me voir mourir à fa porte, que me la donner: Encore si ie l'auois importuné de quelque fâcheuse demande , ie souffrirois en patience son refus & ma mort ; mais ie n'ay demandé qu'vn verre d'eau , ie ne demandois que les miettes de sa table, le reste de ses valets , & le demandois pour l'amour de vous , & ie montrois par les ouuertes de mes playes , vostre image & vostre nom : Las! quelle foudroyante accusation de ce pauvre ? vous sçauiez l'Arrest qui fut donné en suite contre ce Riche malheureux ; & cependant c'estoit en vn temps où IESVS n'estoit pas encore venu , le Lazare ne le representoit que de loin , il ne portoit l'image de ses playes dans ses membres vlceréz . que dans l'ombre & dans la figure . Mais si dans le temps de l'Euangile on trouue des Lazares qui accusent la cruauté des Chrestiens , las ! quelle sera l'éuenement de ces causes : Nous ne sçauons pas ce qui se passe maintenant dans les iugemens particuliers , mais ie sçay bien qu'au dernier Iugement IESVS n'alleguera pas d'autres causes de la reprobation de la plus grande partie des Chrestiens , que ce défaut des aumosnes : Ce n'est pas qu'il ne leur reproche les autres crimes , mais il fait mention de leur cruauté comme de la cause principale de leur damnation, non seulement pour n'auoir pas par ce moyen effacé les autres pechez , mais pour auoir positiuement irrité sa Iustice, *Esurini enim , & non dedistis mihi manducare* : Me connois-tu bien , malheureux ! i'estois dans ce pauvre que tu refusois vn tel iour ; Connois-tu bien cette main ? ce fut celle-là que te presenta ce miserable , que tu rejetas à l'entrée de cette

Matth.  
25. 42.



Eglise; Connois-tu bien cette voix? elle te demanda l'aumosne par la bouche de ce mourant, que tu congédias à ta porte avec tant de confusion: Et apres ces refus tu me demandes la gloire? tu n'a pas voulu donner vn verre d'eau, & tu veux les torrens de mes delices? n'attend de ma bouche, sinon que ie te congédie à mon tour, & que ie dise, Retire-toy. Cruauté impitoyable contre les pauvres, la cause funeste du malheur de ce Riche de nostre Euangile, & la cause de la reprobation d'un nombre infiny de Chrestiens.

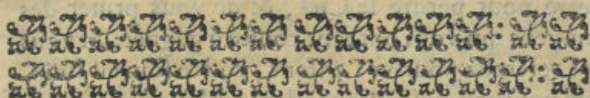
CON-  
CLV-  
SION.

Si cela est ainsi, souffrez que ie vous conjure de vouloir vser des biens que Dieu vous a donnez pour le soulagement des pauvres; Ce n'est pas seulement pour l'interest des pauvres, ny pour la consideration de IESVS, qui vous en demande l'aumosne, c'est pour vous-mesmes: Si Dieu vous a donné des richesses, c'est pour en faire vostre salut, qu'il les a données; il a estably les moyens de vostre prédestination dans vos aumosnes, c'est par là qu'il veut vous sauuer; pourquoy vous osterez-vous ce moyen si propre pour vostre eternité? pourquoy imitez-vous la cruauté du mauuais Riche, pour le suiure dans sa reprobation? pourquoy donc serez-vous cruels à vous-mesmes, & à quel vsage voulez-vous reseruer vos richesses, si vous ne les employez pour vous sauuer? Si c'est pour des vsages criminels, pour le peché, pour la débauche; ha infidele! ce n'est pas pour cela que Dieu vous a fait riche, afin de l'offenser par vos biens; au moins si elles ont esté les instrumens de vos pechez, qu'elles soient apres les instrumens de vostre penitence. Si vous les voulez garder seulement; ha stupide que vous estes! de garder la

terre  
moye  
les re  
ble p  
les en  
vn lie  
Ie vo  
dain  
à la d  
amass  
que v  
leur a  
iouier  
coup  
leron  
sieurs  
les ma  
vtilen  
pauu

terre pour perdre le Ciel, & de vous prier des moyens qui vous ont tant cousté à gagner: Si vous les referuez pour vos enfans, vostre soin est loüable pourueu qu'il soit moderé: Mais si c'est pour les enfoncer dans vn coffre, pour les cacher dans vn lieu inconnu; hélas! que vous estes à plaindre: Je vous souhaiterois plûtoft vn embrasement soudain qui vous ruinast entierement & vous reduisist à la dernière mendicité. Ah! souuent quand vous amassez des biens à vos enfans, vous ne sçavez ce que vous faites: lors qu'ils posséderont ce que vous leur auez acquis aux dépens de vostre salut, ils iouïront apres vostre mort sur vne carte ou à vn coup de dez la reprobation de leur pere, & se raileront de sa simplicité: Soyez plus sages, Messieurs, iouïssiez de vos biens, montrez-vous-en les maistres, & non pas les esclaves; employez-les vilement pour achepter le Ciel en secourant les pauvres, & meriter la gloire, &c.






## S E R M O N

POUR LE III. IEVDY  
DE CARESME.

Crucior in hac flamma. *Luc. 16.*

*Je suis tourmenté dans ces flammes ardentes.* En S.  
Luc, chap. 16.

 E sont, Messieurs, les paroles d'un  
damné, & les plaintes du mauvais Ri-  
che souffrant dans les enfers, & res-  
sentant sur luy-mesme par vne funeste  
expérience, ce que peut la iustice de Dieu contre  
ses ennemis: ce sont les plaintes d'un reprobé  
qui soupire dans les tourmens dont il est enui-  
ronné; mais en vain, puisqu'on ne l'écoute point.  
& que le Ciel n'a plus de grâces à luy faire. Souf-  
frez que ie vous fasse entendre aujourd'huy les  
gemissemens de ce miserable, & que ie vous en-  
tretiennent sur vn sujet dont il ne parle point. Il  
parle de son tourment, *crucior*; il parle de ses feux,  
*in hac flamma*; mais il ne dit rien de leur eterni-  
té. Pour suppléer à ce défaut, c'est le sujet que  
ie prens aujourd'huy: Je parleray de l'eternité  
de ses souffrances, & i'en feray voir la iustice &

la rigueur : Mais afin que ce discours soit vtile à nostre salut , la grace nous est neceffaire ; demandons-la avec humilité par l'entremife de nostre Aduocate ordinaire , & difons-luy avec refpect : *Aue Maria.*

**V**Ne des plus importantes & des plus grandes , mais des plus difficiles veritez de nostre Religion , c'est l'eternité des peines que Dieu a préparées dans les enfers pour punir les pecheurs. Les autres veritez de l'Euangile ont leurs difficultez partagées , & ne choquent pas l'homme tout entier : Quelques-vns choquent seulement la raison , comme celles de la Trinité & de l'Incarnation , qui n'ont que des raisons abstractiues , & des lumieres purement speculatiues : Quelques autres interessent la volonté , comme les veritez rigoureuses qui s'opposent aux inclinations des sens : Mais c'est dans la seule créance de l'enfer , que ces deux difficultez se trouuent réünies : Qu'y a-t-il de plus contaire à la raison , que de dire que Dieu qui est si bon , puisse punir vn peché d'vn moment par vne eternité de peines , & que sa Iustice proportionne vne pensée , ou vne action qui passe plus vifte que le vent , à des flammes qui durent tousjours ? & quelle apparence que Dieu , qui est si misericordieux en luy-mefme , & qui a tant d'amour pour les hommes , puisse se refoudre à les voir eternellement malheureux , sans que la veüe de ces supplices luy puisse donner vn mouuement de pitié , ny luy faire iamais dire , c'est assez ? Mais cette verité interesse encore nostre bonheur , & nous pourrons vn iour apprehender ce que nous sommes obligez de croire ; & il est sans doute que

cette reflexion interessante nous rend cette croyance plus facile. Quand il est question de la peine des Demons, nous n'auons pas difficulte de la croire, parce que nous n'y auons pas d'interest; mais pour l'eternité qui nous regarde, nostre volonté s'oppose à nostre foy, & nous empesche de nous persuader ce que nostre interest nous semble obliger de croire; Et ce d'autant plus que cette croyance de l'eternité a des consequences fascheuses pour les sens, elle ordonne des rigueurs & des mortifications pour le temps de cette vie: Voilà pourquoy nous ne nous y arrestons pas, car nous taschons de passer le temps doucement, & d'éloigner de nostre esprit ce qui le peut inquieter: Mais il faut que l'eternité triomphe de ces obstacles, & que nos esprits & nos volontez se rendent à la Foy qui nous l'apprend. Voyons donc en ce discours, 1. La necessité de cette eternité, 2. Sa iustice, 3. Ses rigueurs. Voilà les trois parties de ce discours, qui seruiront à desabuser nos esprits, à reduire nos volontez, & à nous instruire d'vne verité importante à nostre salut. C'est le sujet de ce discours.

*Division  
du dis-  
cours.*

I. Il suffiroit à la verité, pour conuaincre nostre raison, & pour calmer tous nos doutes touchant l'eternité de l'enfer, de dire que c'est vn article de Foy, & que Dieu l'a ainsi ordonnée; Sa volonté est nostre derniere raison, il est nostre Souuerain, il a droit aussi bien sur nostre eternité que sur nostre temps, pour disposer de l'vn & de l'autre à sa gloire: *Lex non disputat, sed precipit.* dit Philon le Iuif; Les Loix commandent, mais elles ne disputent pas, & ne rendent pas raison de ce qu'elles ordonnent. Ce n'est pas aux sujets de quereller les

Edits des Princes, ny la qualité des peines qu'ils ont ordonnées contre les transgresseurs : Ce n'est pas aux criminels de disputer sur les Sentences des Iuges, ou de se plaindre qu'ils ont esté trop rigoureux : Comme sujets ils doiuent acquiescer à leurs loix ; & comme criminels ils doiuent subir leurs Sentences : Ils sont nez sujets, ils sont entrez avec ces conditions dans le royaume où ils vivent, & s'il y auoit quelque difficulté, on concluroit plütoft pour l'équité des Iuges ou des Legislateurs, que pour les plaintes des sujets, ou pour le ressentiment des coupables quand ils y sont interressez. C'est à ces conditions que nous sommes nez dans le monde, & que nous sommes entrez dans l'Eglise : Nous sommes sujets à l'empire de Dieu, & comme criminels nous sommes dépendans de sa Iustice ; ce n'est pas à nous à examiner, ny ses Loix, ny ses Arrests, nous deuons acquiescer à subir les peines qu'il a ordonnées pour les pechez. Il consent neantmoins que nous examinions les raisons de cette eternité, qui sont fondées principalement sur ce grand principe ; Puisque Dieu vouloit faire des loix pour conduire les mœurs des hommes, il estoit nécessaire consequemment qu'il établist des peines qui fussent capables d'arrester effectiuement la liberté à son deuoir, & la détourner du peché. Or ie trouue qu'il n'y auoit point de peines suffisantes pour faire cette impression sur la liberté des hommes, & les empêcher de renuerfer ses Commandemens, si elles n'auoient esté eternelles, suiuant la pensée de S. Gregoire le Grand, qui fonde l'obeissance des sujets sur la nécessité de cette conduite : *Idcirco peccantibus aternam pœnam minatus est, ut eos à*

Greg.  
Mag.  
lib. 4.  
Dialog.  
cap. 44.

*peccatorum perpetratiōe compeſceret*: Voulez-vous ſçauoir pourquoy Dieu a éſtably les peines de l'éternité? c'eſt pour les empêcher de commettre le peché mortel, qui ſeul merite ces peines. En effet, dans l'éſtabliſſement des peines le Legislateur doit auoir égard à trois choſes, auſquelles elles doiuent auoir de la proportion, à l'importance des crimes, à l'inclination que les hommes ont pour les commettre, & à la qualité de leurs crimes. 1. Il faut proportionner le ſupplice à l'importance des crimes; plus ils ſont grands & importants en eux-mêmes, plus auſſi la peine doit eſtre grande pour punir ceux qui les ont commis, & pour empêcher de les commettre. 2. Il les faut proportionner à l'inclination que les hommes ont de les faire; plus les hommes ſont portez à faire quelque mal, il faut employer de plus grandes rigueurs pour les en détourner. 3. Il les faut proportionner à la qualité des crimes, afin que les menaces de ces peines puiſſent toucher ſenſiblement les criminels; c'eſt pourquoy on ordonne de grands maux pour punir les grands crimes. C'eſt par ces trois conſiderations que Dieu a dû employer l'éternité comme neceſſaire à ce deſſein; vne peine finie n'eueſt pas eſté ſuffiſamment proportionnée à ces trois choſes: 1. Ny à l'importance des pechez; 2. Ny à la violence des inclinations que nous auons de les commettre; 3. Ny à la qualité de nos crimes qui ne peuuent eſtre tourmentez ſuffiſamment que par vne éternité de peines.

1. Il ne faut que regarder l'importance du peché mortel en luy-mefme, ou dans ſes ſuites, pour voir qu'il eſtoit de la Prouidence de Dieu d'em-

plo  
le c  
fid  
pec  
va  
lu  
enu  
ent  
luy  
pré  
nes  
diti  
glo  
ne  
me  
lieu  
des  
vn  
qu'  
cer  
hor  
&  
rig  
nos  
des  
3. M  
le  
où  
glo  
de  
pui  
dét  
ran  
eſta

ployer l'éternité des peines pour s'empescher de le commettre : Je pourrois dire que Dieu a considéré en cela son intereff, & qu'il a regardé le pecheur comme vn aggreffeur insolent, qui le va attaquer iufques fur son Thrône; il s'est voulu défendre par les menaces de ces peines, il a enuironné son Thrône de fes flammes, il a mis entre le pecheur & luy l'éternité des fupplices, luy difant; Tu ne fçauois venir à moy fans te précipiter dans ce feu, & fans t'exposer à ces peines. 1. Que peut-on trouuer à dire dans ces conditions? N'est-il pas iufte que Dieu défende fa gloire aux dépens des pecheurs, & leurs crimes ne font-ils pas affez confiderables pour efre tourmentez de ces flammes? 2. Ajoûtons en fecond lieu que Dieu confidere en cela l'injure publique des hommes, & qu'il regarde le pecheur comme vn ennemy public de la fociété du monde, puis qu'vne grande partie des peines que Dieu décerne contre les libertins, regarde le bien des hommes, leur conseruation & leurs auantages; & nous ne pouuons pas dire qu'il les exerce trop rigoureusement, puisqu'elles feruent à mettre nos biens, nostre vie & nostre fortune à l'abry des paffions & des crimes des autres hommes. 3. Mais difons encore qu'il a regardé l'intereff & le bonheur des hommes dans l'éternité mefme où il a étably les peines; Il les a destinez à la gloire du Paradis; Il voit que la confideration de cette eternité bienheureufe n'est pas affez puiffante fur leurs efprits pour les arrefter & détourner du peché, & les éleuer à cette efpérance: Que fera-t-il? Il nous proposera vn autre estat, ce fera l'éternité de l'Enfer, afin que la



crainte de cé dernier malheur nous porte plus efficacement à la poursuite de la gloire. N'en voilà pas assez pour l'intérest de la Prouidence de Dieu ? mais ces rigueurs semblent regarder autant l'intérest des hommes que celuy de Dieu, & il les ordonne aussi-bien pour nostre conseruation que pour sa gloire ; Il presente cette eternité de malheur pour faire connoistre, & l'importance du peché, & plus encore pour empescher la violence des inclinations que les hommes ont de le commettre.

2. Il faut que la grandeur des peines soit proportionnée à la violence de l'inclination que les hommes ont de commettre les crimes, afin de leur seruir de frein. Nous auons vne funeste inclination au mal qui naist avec nous, & ne nous abandonne jamais : Il faut arrester les impressions de nos passions par des moyens propres à leur violence ; Il faut opposer à nos libertez vne digue assez forte pour en arrester l'orage ; Il n'y a point de peines capables de nous arrester, si elles ne sont éternelles. S. Paul appelle l'éternité de la gloire vn poids, *Aeternum gloria pondus* ; pour dire aux Chrestiens que lors qu'ils sont sur le point de commettre quelque peché, ils doiuent prendre la balance, & mettre d'vn costé le plaisir du peché, & de l'autre la gloire qu'il faut perdre: sans doute que l'éternité de la gloire l'emportera sur le moment du peché, & vous empeschera de le commettre. Mais parce que nous sommes peu sensibles à l'impression de la gloire, Dieu ajoute vn second poids, c'est l'éternité des souffrances, afin que ceux qui ne sont pas touchez par l'esperance, soient sensibles à la crainte des

2. Cor.

4.

peines, & que ioignant ainfi cette feconde eternité du malheur, & mettant ces peines en balance, elles l'emportent fur les pechez d'un moment. Voyez cependant la plus grande partie des pecheurs, qui nonobstant l'eternité des peines, dont ils feront punis, commettent les plus grands crimes, & les boiuent comme l'eau de la fontaine, fans aucune crainte : O Dieu ! que feroient-ils, s'il n'y auoit point d'enfer, & si toutes les peines finiffoient avec le temps ? quel defordre arrieroit dans le monde ? Il eft donc encore neceffaire à la conduite du monde que les peines foient eternelles : soit à l'égard de l'importance des pechez : soit à l'égard de la violente inclination que les hommes ont de les commettre : Soit enfin à l'égard de la qualité des crimes, & de ce qu'ils meritent.

3. Il faut enfin dans l'établissement des peines auoir égard à la qualité & application des fubjets, afin qu'ils en puiffent eftre touchez efficacement. Comme l'ame de l'homme eft immortelle & eternelle en elle-mefme, fes craintes & fes esperances fe raffemblent auffi dans cette immortalité, & dans cette eternité de leur principe ; ainfi elle ne pouuoit eftre touchée efficacement que par des biens & des maux eternels, & qui répondent aux fentimens qu'elle a de l'eternité. Vn esprit immortel ne feroit que foiblement touché des peines finies & temporelles ; s'il eftoit affeuré qu'il furuiura à fes tourmens, & qu'après quelque temps de fouffrances, il en fera déliuré, il s'en mettroit fort peu en peine : Voyez combien peu nous apprehendons les peines du Purgatoire, quoy que ce feu foit rigoureux, & de la mefme

violence que celuy de l'enfer : Mais parce que nous sçauons qu'il doit finir vn iour , que ce feu ne combat pas nostre esperance d'estre vn iour heureux , qui de nous s'en met en peine ? Il en est aussi de mesme pour les pechez veniels , on ne fait aucune difficulté de les commettre , parce que les peines qui leur sont deuës , ne durent pas plus long-temps que celles du Purgatoire : Mais ce qui arreste efficacement la liberté des hommes , & qui les détourne de commettre des crimes importans , c'est la consideration d'une eternité de peines qui leur sont attachées : Ainsi il appartenoit à la prouidence naturelle , morale & surnaturelle de Dieu , d'établir cette eternité de l'enfer comme necessaire au salut des hommes , & à leurs biens temporels & eternels. Et sur cette pensée on fait cette belle proposition , que quand mesme il n'y auroit pas d'ailleurs aucune proportion entre le peché d'un moment & l'eternité de la peine , à considerer l'un & l'autre en eux-mesmes , cette inégalité de durée seroit suffisamment recompensée par la necessité qu'il y auoit de l'ordonner. Ce qui se comprendra par cette belle reflexion qui se fait sur les peines que les Legislatteurs & les Princes ont établies ; elles sont toutes inégales selon la qualité & la durée des crimes qu'elles doivent punir , & on a crû que cette inégalité estoit iustificée par la necessité qu'il y a eu de les ordonner pour arrester efficacement la malice & l'inclination des hommes.

Saint Augustin remarque que dans tous les pechez la durée de la peine est plus grande , que n'a esté le plaisir du temps que le criminel a mis à le

con  
atte  
qu  
larr  
n'au  
par  
mis  
on  
ren  
de l  
vint  
Dar  
d'et  
ces  
que  
mer  
pas  
me  
d'en  
hon  
esto  
ces  
du  
qu  
& f  
inés  
me  
que  
uer  
lier  
fost  
rigu  
les  
grat

commettre: *Quasi vilius id vniquam iustitia legis attendat, ut tantâ morâ temporis quisque puniatur, quantâ morâ temporis vnde puniretur, admisit.* Vn larron par exemple aura commis vn larcin, qui n'aura duré qu'vn quart-d'heure, il sera puny par vn bannissement eternal: Vn meurtrier n'aura mis qu'vn moment à commettre vn homicide, on le condamne à la mort; la mort est ce qui rend sa peine eternelle, il est osté pour toujors de la societé des viuans: *Semper tollitur à societate viuorum*, sa peine est proportionnée à son crime. Dans toutes les peines il y a quelque conuenance d'eternité; tout le monde iuge cependant que ces peines sont sagement établies: comment cela? quelle égalité y a-t-il entre la malice d'vn moment & vne mort comme eternelle? Il n'y en a pas en apparence à considerer la colere en elle-mesme, mais on a vû l'importance qu'il y auoit d'empescher les homicides, l'inclination que les hommes auoient à chercher la vangeance, & qu'il estoit necessaire d'arrester par ces puissans moyens ces sortes de crimes: Cette raison & la necessité du bien public iustificient la grandeur de ces peines, quoy qu'ordonnées pour des crimes d'vn moment, & suppléent, pour ainsi dire, à ces apparentes inégalitéz qui se trouuent entre la peine & le crime. Appliquons cecy à nostre sujet, & disons que l'eternité de l'enfer a esté necessaire au gouvernement de Dieu, au bien public & particulier des hommes; & concluions avec S. Chrysostome, que bien loin de nous plaindre de ces rigueurs, nous deuous rendre grace à Dieu de les auoir ordonnées: *O potius pro ipsis gehennis gratias agere debemus.* Nous deuous remercier

Aug.  
lib. 21.  
de Ciu.  
Dei,  
cap. 11.

Chryf.

La Justice d'auoir étably vn enfer, dont les peines seront eternelles, puisque la consideration de cet enfer nous sert pour nous rendre bienheureux.

II.  
POINT.

C'est par cette seconde raison que nous deuons conuaincre nostre Foy comme Chrestiens, & que nous pouuons conuaincre nostre raison comme hommes de cette eternité de Justice; Je ne dis pas seulement parce que Dieu la iuge necessaire pour le gouuernement des hommes, ou parce que les crimes luy sont comme extrinseques: Je passe plus auant, & dis que le pecheur merite mille peines, & toutes ces peines ne peuuent suffisamment punir la grandeur de sa malice que par cette eternité. Les Theologiens en donnent des raisons que ie reduis à trois chefs, qui seront comme trois raisons de cette Justice. Nous pouuons regarder le peché, 1. En tant qu'il a rapport à l'objet qui est offensé: 2. Du costé de la liberté de l'homme, qui est le principe qui le commet: 3. Encore du costé des suites qu'il traîne après luy, qui est la coulpe & l'obligation à la peine: Or l'objet qui est offensé, est infiny; La liberté qui le commet, est en quelque façon eternelle: Les suites du peché sont vne perte irreparable: Ainsi il est iuste par ces trois raisons de le punir d'une eternité de peines.

1. Nous ne mesurons pas la grandeur du peché, ny la proportion qu'il a avec la peine, par le temps que le pecheur a mis à le mediter ou à l'effectuer; on peut faire de grands maux en peu de temps, il ne faut qu'un moment pour faire d'un grand Saint vn grand pecheur, & il ne faut qu'un consentement de nostre cœur, qu'une parole, qu'une action

action pour commettre vn grand crime : Mais la mesure de la grandeur de nos pechez se doit prendre de la grandeur de cette malice , & de la grandeur de la majesté de Dieu qui est offensé , & qui rend par reflexion ces maux infinis : *Quodlibet scelus , non temporis longitudine , sed iniquitatis & impietatis magnitudine metiendum.* Cette verité estant presuppofée que l'injure qui se fait à vne personne de condition s'augmente à proportion de la grandeur & de l'estat de celle qui est offensée , & de la bassesse de celle qui l'offense , singulierement quand l'injure est accompagnée de mépris , & le mépris d'ingratitude : Voyons à quel excés de malice arriue le peché mortel , qui dans le sentiment des Peres & des Theologiens est vn mépris tacite & implicite de Dieu , de sa gloire , de ses loix , de sa puissance & de sa nature : Difons qu'il est l'objet offensé & infiny en luy-mesme , & plus qu'infiny à l'égard du pecheur. Il a des perfections en luy-mesme qui le rendent infiniment aimable , il a des droits infinis sur le pecheur , qui est infiniment éloigné de Dieu par son neant , plus éloigné encore par ses crimes : & que cependant vn homme de neant , vn homme criminel , vn peu de bouë si obligé à Dieu se soûleue contre luy , & ose s'opposer à sa gloire & à son honneur ; n'est-ce pas vne chose infiniment indigne ? Et ne pouuons-nous pas dire que la grandeur infinie de cet objet qui est offensé , renuoye par reflexion sur le pecheur la malice de son crime ? & pour cela , il faut que la Iustice de Dieu ordonne des peines proportionnées à la malice du peché , & à la dignité de celuy qui a esté offensé par le

mépris, pour reparer la gloire qu'on luy a ostée; Or la malice du pecheur a fait vn crime infiny en luy-mesme; il faut que la peine soit infinie: Or l'homme est finy & limité en luy-mesme, & en cette capacité positive de souffrir, il ne peut pas souffrir des tourmens infinis en leur rigueur, ny en leur violence; il faut donc qu'il souffre des tourmens qui soient infinis en leur durée, & que l'étendue de l'éternité supplée à ce qui manque à leurs violences & à leurs rigueurs: Il a méprisé l'amour de Dieu, il faut qu'il supporte éternellement sa haine; Il a résisté à la majesté & à la gloire de Dieu; il faut qu'il souffre éternellement son mépris.

2. Ce qui est d'autant plus iuste, que la volonté qui fait le péché, estant elle-mesme éternelle dans ce coupable, merite également des peines éternelles, suiuant la belle reflexion de S. Augustin, quand il dit que Dieu se sert également de sa vengeance & de sa Iustice, comme il a fait de sa Prouidence & de sa bonté enuers le pecheur mesme, & que nous seront mesurez à la mesme mesure dont nous nous serons seruy pour mesurer la gloire de Dieu & ses merites, *Eadem mensurâ, quâ mensi fueritis, remetietur vobis.* Voicy comme il parle, *In eadem mensurâ, quamuis non aeternorum malefactorum aeterna supplicia remetuntur.* Chose admirable, quand Dieu ordonne l'éternité de peines pour le péché d'un moment, il mesure de la mesme mesure de laquelle il a esté mesuré: Comme le pecheur a mesuré Dieu par vn moment de plaisir, Dieu mesure l'homme par vne éternité de peines: Est-ce vne mesure iuste? ouï; car la volonté de l'homme dans ce péché est cen-

Luc. 6.

Aug.  
ep. 49.  
ad Deco-  
gr.

soe  
mie  
fru  
Il a  
pec  
pou  
cet  
me  
sup  
est  
-fan  
hab  
me  
me  
si s  
dan  
tiue  
pec  
pos  
ces  
Gra  
luy  
ne  
gna  
qua  
qua  
nite  
tée  
il es  
son  
aue  
irre  
sui  
3

foe le faire eternellement en deux façons : La premiere : *Vt quia eternam voluit habere peccati perfruitionem , eternam vindicta inueniat severitatem.* Aug. ibid.

Il a eu vne volonté eternelle dans le plaisir du peché , il eust fouhaité de viure eternellement pour demeurer dans son crime ; il faut auffi que cette eternité coupable de fa volonté dans ses crimes soit punie à proportion par vne eternité de supplices. La seconde explication de ces paroles , est parce qu'un homme qui meurt dans le peché , fans l'expier par la penitence , a cette disposition habituelle & permanente de demeurer eternellement dans son peché , s'il demeuroit eternellement dans la vie ; *Qui enim impœnitens moritur , si semper viueret , semper peccaret : Que s'il meurt dans l'impénitence , il a cette volonté interpretatiue & tacite de demeurer eternellement dans son peché : Il va au Iugement de Dieu avec cette disposition d'auoir eternellement cette volonté de ces crimes ? Ah ! concluons avec S. Gregoire le Grand , qu'il a esté de la Iustice de Dieu , que ce luy qui n'a iamais voulu mettre fin à son peché , ne trouue iamais de fin à son supplice , *Ad magnam ergo iudicantis iustitiam pertinet , ut nunquam careant supplicio , qui hic dum viuerent , nunquam voluerunt carere peccato ;* eternité pour eternité : Il a eu cette eternité criminelle qu'il a portée dans son cœur , vne eternité dans ses crimes ; il est iuste auffi qu'il ait vne eternité de peines dans son corps ; & comme il a esté irreconciliable avec Dieu durant sa vie , il faut auffi que Dieu soit irreconciliable avec luy après sa mort , veu que les suites du peché sont eternelles.*

3. Quelles sont ses suites ? La coulpe qui de

Idem  
de verâ  
& falsâ  
pœnit.  
cap. 7.  
tom. 4.

Greg.  
Mag. 4.  
Dialog.  
cap. 44.



meure eternellement après le peché, & l'obligation à la peine. Tandis que ces deux choses subsistent & demeurent dans le pecheur, il est iuste qu'il soit tourmenté, & que le feu le brûle toujours, tandis qu'il trouuera ces matieres propres. Or voicy le malheur du pecheur, c'est que s'il meurt impenitent, l'une & l'autre demeure irreparable; la coulpe y demeure toute entiere, & par consequent l'obligation de la peine. 1. Quant à la coulpe, iamais elle ne sera effacée dans cet impenitent, il est hors de la voye, & n'est plus en estat d'y remedier, dautant que I E S V S - C H R I S T dit qu'ou l'arbre tombera à la mort, il y demeurera eternellement. 2. Pour la peine, il n'y a non plus de remede de l'éuiter, plus d'esperance d'estre sauué; Dieu n'acceptera iamais les peines des damnez pour l'expiation de leurs crimes; quoy qu'ils souffrent, il ne prendra iamais en payement tous leurs tourmens & leurs supplices, la debte demeurera toujours entiere, l'homme sera obligé de souffrir, Dieu aura droit de se vanger, & sa colere demeurera toujours irreconciliable; Dieu dira à chacun d'eux, ce que cet Empereur disoit à vn criminel qui l'auoit offensé, & qui luy demandoit la fin ou la diminution de sa peine, *Nondum tecum in gratiam redii*; Je ne me suis pas encore reconcilié avec vous. Voilà la réponse que Dieu fera au moment mesme qu'ils demanderont vne goutte d'eau pour rafraischir leur langue dans l'ardeur de ces flammes qu'ils souffriront, & quelque soulagement dans l'excès de leurs peines; Je ne me suis pas encore reconcilié avec vous; & dans la continuation de leur importunité, il leur dira, Je ne suis pas encore appaisé.

Mais pourquoy aller chercher ailleurs les preuues de cette eternité, & les raisons de cette Iustice, puisque IESVS, qui nous menace de cette eternité, en est luy-mefme la preuue ? Il s'est fait homme pour effacer nos pechez, il a monté sur vne Croix pour nous, & il y est mort pour nous déliurer de ces souffrances : Il faut donc dire qu'elles feront eternelles, fuiuant la pensée de saint Bernard : *Si non fuissent hac ad mortem. & ad mortem sempiternam, numquam pro eorum remedio Dei Filius moreretur* ; Si nos playes n'eussent pas merité l'eternité de l'enfer, iamais IESVS ne fust mort pour elles : il est mort pour nos pechez, il ne fait pas d'autres preuues pour montrer leur énormité, puisque le Sauueur proportionne la grandeur de la peine à la grandeur de la coulpe. Or si le peché eust esté vn mal finy, & si l'enfer n'eust eu que des peines limitées pour nous punir, que seroit-il besoin qu'vn Dieu eust donné iusqu'à la derniere goutte de son Sang pour les effacer ? Il faut donc que les peines que nous auons meritées, ayent esté eternelles ; & pour iuger de l'enfer, ie ne veux que la Croix qu'il souffre pour nous déliurer : C'est de là que ie tireray les preuues & la verité de cette Iustice, & de cette eternité, & puis encore la conuiction de ces rigueurs pour les damnez.

Entrons en la troisiéme partie de ce discours, dans cette vaste étenduë de l'eternité, comme dans vne mer de flammes : Après auoir conuaincu nostre Foy, & fait connoistre la Iustice de Dieu dans ces supplices rigoureux, disons quelque chose de leur durée, & faisons voir comment l'eternité augmentera la cruauté de ces flammes. Il faut

Bernar.  
serm. 3.  
de Na-  
tiuit.

III.  
POINT.

que ie vous dise aujourd'huy , non seulement ; que cette eternité est iuste pour la punition du peché , mais aussi qu'elle est rigoureuse pour affliger les reprouuez , & les tourmenter dans les enfers , leurs peines seront accompagnées de l'eternité , elles seront tout ensemble & violentes & eternelles , leurs esprits seront tourmentez par l'eternité dans les reflexions qu'ils feront incessamment sur le malheur de leur estat , & sur la necessité de le souffrir toujourns ; & cette triste pensée produira vn desespoir qui sera le comble de leurs souffrances. Voyons donc , 1. L'eternité dans leurs supplices violens , 2. L'eternité dans leurs esprits , 3. L'eternité dans leur desespoir.

1. Il est sans doute que cette durée de maux a vne circonstance qui augmente , ou qui diminue leurs rigueurs ; à proportion qu'elle est plus grande ou plus petite , on peut dire que leur longueur & leur briefueté change leur nom & leur nature.

Seneca,  
ep. 78.

*Hoc solatium vasti doloris est* , disoit vn Ancien ; *quod necesse est desinas illum sentire , si nimis senseris* ; *Nemo enim potest valde dolere & diu*. Le fer ardent qu'on applique à vne playe , cause de violentes douleurs ; mais parce que le mal passe vstement , on ne le iuge pas fort considerable : au contraire vne picqueure de lancette est vn petit mal à la verité , c'est vne douleur bien legere ; mais si elle dure long-temps , pendant la vie de l'homme , s'il faut à chaque quart d'heure renouveler cette douleur , ce qu'on appelle vn petit mal , deuiendra vn insupportable supplice , la longueur en change & la nature & le nom. Mais quand ces deux qualitez se trouuent iointes ensemble dans vn mesme supplice , & que d'vn costé il est extré-

mément violent & sensible, & que de l'autre il dure long-temps, voilà le comble des peines; Cette épouuantable alliance ne se trouue pas dans les maux du monde, & les tyrans les plus ingénieux n'ont iamais pû faire cette funeste vnion: si les tourmens duroient long-temps, ils estoient legers; & s'ils estoient violens, ils n'estoient pas de longue durée; ils détruisoient le sujet, & ils faisoient mourir celuy qui les souffroit. C'est seulement dans les tourmens de l'enfer, où ces deux qualitez sont vnies, ils ioignent vne extrême violence avec vne durée d'éternité: Comme Dieu est le maistre absolu des corps & de l'esprit des damnez qui souffrent, & de ce feu qui les fait souffrir, il tire d'une main vne extrême chaleur de ce feu, il la luy conserue, & la sôûtient dans vne actiuité toute égale: de l'autre, il la fait agir sur le corps & sur l'ame des damnez, il luy fait exercer sa violence sur eux, & fait leur supplice infiny en la durée, & infiny dans la violence. Belle pensée de Minutius Felix, quand il appelle le feu de l'enfer, *Ignis sapiens*; vn feu sage: Que veut dire ce Pere? c'est que le feu elementaire brûle la matiere, & en fait l'aliment de sa flamme, mais en mesme temps il la détruit: Mais le feu d'enfer, *membra vrit, & reficit*; il brûle les membres de ces malheureux damnez, & ne leur donne pas la moindre minute fauorable, il les conserue toujourns, & les rend tous également sensibles aux douleurs, & susceptibles de ces flammes pour faire vne eternité de tourmens. Eternité que tu es rigoureuse, durée de tourmens que tu es épouuantable, & que tu deurois faire trembler les Chrestiens; *Aternitas in verba quatuor syllabis constat. in se sine fine est*; Ce

Minut.  
Felix in  
Octau.  
Ibid.

Aug. in  
Pl. 145.

Hilar.

mot d'eternité n'est composé que de quatre syllabes, & tous les liures du monde ne pourront iamais expliquer sa fin ; Il ne faut qu'un moment pour dire ce mot d'eternité ; & il faut vne eternité mesme pour conceuoir sa durée ; *Vbi putas finem inuenire, ibi incipit*, dit S. Hilaire : Vsez de telle mesure qu'il vous plaira, supputez tant que vous voudrez, & lors que vous croirez trouuer la fin, vous ne trouuerez touiours que le commencement, *Ibi incipit* : Bien plus, le temps que vous comptez ne se trouue pas enfermé dans l'eternité : Les seize siecles que le Riche malheureux de nostre Euangile a déjà souffert dans ces flammes, ne sont que des bornes du temps, & n'appartiennent point à cette épouuanteable durée, qui doit accompagner ses supplices, *Ibi incipit* : Il ne fait encore que commencer, & après dix millions d'années, ce sera comme s'il venoit d'entrer dans ces abysses effroyables ; & l'obligation qu'il aura touiours de souffrir durera aussi long-temps que Dieu sera Dieu. Ha malheureuse necessité ! ha funeste circonstance ! touiours souffrir sans pouuoir faire sa paix ; touiours endurer sans pouuoir satisfaire à la Iustice de Dieu ; ha eternité ! que tes peines seront insupportables en elles-mêmes sur les corps & sur les ames des damnez ; mais qu'elles seront encore rudes dans leur idée !

2. Mais ce qui augmentera le malheur des damnez, ce sera la consideration qu'ils auront de cette eternité de supplices ; elle se presentera touiours à leur esprit, & l'entendement n'aura point de plus funeste connoissance que de se réfléchir sur cette mesme eternité ; & c'est ce que les Theologiens appellent, *Formalis eternitas*, l'eternité formelle,

qui leur fait endurer à chaque moment de l'éternité, l'éternité toute entiere. Le ſcauant Boëce décriuant le bonheur du Paradis, *Interminabilis vita tota ſimul & perfecta poſſeſſio*; vne poſſeſſion parfaite d'une vie qui n'a point de terme, toute entiere à chaque inſtant, & dont l'on iouit toujours ſans aucune ſucceſſion: Car dans la connoiſſance claire, veritable & aſſeurée, que les Saints ont qu'ils ſeront bienheureux pour toute l'éternité ſuiuante, on peut dire qu'ils la poſſèdent toute entiere par cette aſſurance, & qu'à chaque moment de cette éternité de cette vie glorieuſe, ils en gouſtent toutes les ſatiſſactions par auance, par la connoiſſance qu'ils en ont. Mais ce que la miſericorde de Dieu fait dans le Ciel, la iuſtice de Dieu le fait dans l'enfer, & nous pouuons définir la damnation, *Malorum omnium tota ſimul & perfecta poſſeſſio*; vne parfaite & entiere poſſeſſion de toutes les miſeres, qui leur fait ſouffrir ſenſiblement tout à la fois, & à chaque moment toutes les peines & les tourmens qu'ils ſouffriront pendant toute l'éternité: Quand vne ame entre dans l'enfer, la iuſtice de Dieu, pour trouver moyen de la tourmenter dauantage, fortifie ſon eſprit & ſon entendement pour conceuoir cette éternité dans toute ſon eſtenduë; il luy ouure cette vaſte immenſité de ſupplices, cet ocean de flammes, il luy fait vne funeſte deſcription de tous les tourmens qu'elle y doit ſouffrir, & fait vne ſi forte impreſſion de cette éternité dans ſon eſprit qu'il luy repreſente en idée, qu'il luy fait ſouffrir l'éternité toute entiere à chaque moment de ſa durée.

Boëtius  
de con-  
ſol. phi-  
loſoph.

Les Theologiens ſe ſeruent d'une comparaifon

pour donner vne grossiere idée de leur malheur; Prenez, disent-ils, vn globe d'airain, par exemple, faites-le tomber sur vne table de crystal, il la brisera en mille pieces: Comment cela? Ce globe ne tombe sur ce crystal que dans vne partie seulement, & dans vne partie, pour ainsi dire, indiuisible de luy-mesme: Il est vray, mais parce que toutes les parties de ce crystal se ioignent ensemble par vne vnion vniuerselle, ce globe venant à tomber dessus, quoy qu'il ne le touche que dans vn point, il le brise. Ah! à chaque moment de l'eternité cette damnation ne touche que par momens, ces malheureux, & par les parties où ils souffrent: ouy, mais tous ces momens de l'eternité estans joints ensemble se presentans à leur esprit, font vn poids égal pour les tourmenter, & le damné par vne cruauté ingenieuse, faisant reflexion sur l'immensité eternelle de ses peines, souffre par auance dans ce moment que ie vous parle, ce qu'il doit endurer dans toute l'eternité: Ce que S. Augustin assure luy-mesme, quand il dit, *Non est ibi, fuit, & erit, quia & quod fuit, iam non est, & quod erit, nondum est; sed quidquid ibi est, non nisi est.* Il n'y a dans l'eternité, ny passé, ny auenir, il n'y a que le present; le passé n'est pas passé pour eux; premiere-ment, parce qu'il se rappelle pour les faire souffrir; secondement, parce que le passé à l'égard de leurs supplices, est comme s'il n'estoit pas passé, puisque tous les tourmens passez ne diminuent rien de l'obligation de leur peine, & comme s'ils n'auoient rien enduré; *Non est ibi, fuit*: l'auenir n'y est pas, parce que tout y est present; *Non est ibi erit, sed quidquid ibi est, non nisi est.*

Aug. in  
psal. 91.

3. Que fuit-il de ces deux veuës de leur malheur, & des tourmens de l'eternité, finon qu'étant la circonfiance de leur fupplice, & l'objet de leur connoiffance, elles deuiendront encore comme vn principe agiffant de leur defefpoir & de leur rage dans cette funefte penfée, ie fuis eternellement damné? Dans tous les autres maux du monde on a quelque foulagement, il refte quelque efferance qu'ils finiront vn iour, ou qu'on verra diminuer leur violence; & fi le malheur n'a pas d'adouciffement veritable, on s'en forme d'imaginaire, & on fe confole par des chimeres. Mais il n'y a que dans l'eternité qu'on arrache aux damnez ces confolations & ces efferances; car d'un costé ils voyent que Dieu les doit tourmenter fans fin, fans diminution & fans relafche, & d'un autre il imprime cette connoiffance viue, forte & afferée dans leurs efferits, dont ils ne peuuent pas fe deffendre; ils ne peuuent pas conferuer le moindre rayon d'efferance, ils ne peuuent pas former le moindre doute fur l'eternité de leurs peines, ils ne peuuent pas mefme détourner la penfée ny la confideration de leurs tourmens; *Rota in medio rota*: Ezech. 10.  
 Deux rouës, la grande rouë de l'eternité, la durée des fupplices: La petite rouë de l'eternité, la connoiffance que Dieu donne à leur efferit de leur malheur; ces deux rouës les font fouffrir fans aucune relafche, & conçoient mille defefpoirs, mille regrets, qui leur font chercher incessamment la mort fans la pouuoir trouuer, *Querent mortem, & non inueniunt*. Apoc. 9.  
 Ils s'adrefseront aux bourreaux pour les prier d'éleuer des gibets & des échaffaux pour leur donner la mort, com-



me le seul soulagement de leur malheur ; Estant en ce monde ils la craignoient comme l'ennemie de leur contentement , & maintenant ils la demandent comme le seul remede à leurs maux ; quand ils la fuyoyent , elle les a pouruiuy , & les a trouuez ; maintenant qu'ils la cherchent , & qu'ils la pouruiuent par tout , ils ne la scauroient trouuer : *Querent mortem , & non inuenient.* Mais hélas ! l'enfer n'est pas vn lieu de grace , ny IESVS-CHRIST n'est plus vn Dieu de misericorde pour eux , ils viuront pendant toute l'eternité pour mourir à chaque moment , & mourant toûjours , ils viuront eternellement ; leur mort pour les punir plus ingenieusement , leur sera renduë immortelle , & les flammes les brûleront toûjours sans iamais pouuoir les consumer ; la seule esperance qui leur reste consiste dans le desespoir , & leur seule consolation est de s'abandonner à la rage : Quoy ? dira vn damné ; c'est donc pour vne eternité que ie seruiray d'aliment à ces flammes cruelles , & de triste victime à la iustice rigoureuse d'vn Dieu ? Quoy ? mon Dieu , mais mon Dieu vangeur , faut-il souffrir des supplices si longs , & des tourmens si cruels pour vn plaisir d'vn moment ? ô iustice du Ciel ! ou plutôt n'est-ce pas injustice de punir vn plaisir d'vn instant par des supplices eternels ? A tout le moins vne goutte d'eau pour rafraichir ma langue , & soulager la soif enragée qui me tourmente dans ces funestes flammes. Ah ! malheureux , il n'est plus temps de solliciter ma bonté , il n'est plus temps de faire des vœux au Ciel pour fléchir ma justice : les peines & les souffrances sont encore trop legeres pour satis-

faire à ma vangeance , & cette eternité de fupplices eft trop douce pour expier tes plairirs & tes voluptez.

Mais , Meffieurs , fi le Ciel n'a point de graces pour ce malheureux , nous pouuons nous affeurer qu'il en a pour nous fi nous voulons ; il eft le triste objet de fa iuftice Diuine , & nous pouuons eftre les fujets glorieux de fa misericorde ; il a receu l'arrest de fa condamnation pour toute l'eternité , & nous deuons nous mettre en estat de recevoir vne fouhaitable abfolution de nos crimes ; puisqu'il y a cette douce difference entre luy & nous , que nous fommes encore dans le temps , & qu'il a deja passé dans l'eternité ; nous pouuons profiter de fon malheur , & fa rage peut s'augmenter de nostre penitence : Mais il faut pour cela refléchir nos esprits sur cette eternité , & cette mefme eternité sur nos cœurs , afin de les obliger de quitter : 1. Le peché pour l'aue-nir : 2. De faire penitence de ceux qui font paffez : 3. De regler nos vies & nos actions dans le present.

1. Nous deuons quitter le peché , & quand nous n'aurions autre motif pour le quitter , que d'estre affeurez qu'il déplaist à Dieu de qui nous auons receu tant de bien-faits , nous deurions perdre plutôt mille vies , que d'en commettre le moindre : Mais hélas ! nous en auons encore vn autre , & qui fans doute fait plus d'impression sur nos esprits , que le premier ne fait sur nos cœurs : Les bons , dit le Prophete , ne veulent pas offenser Dieu pour l'amour qu'ils luy portent , & pour le respect qu'ils ont pour ses Commandemens , mais les méchans s'abstiennent de l'offenser par

CON  
CLV-  
SION.

la crainte qu'ils ont de ses iugemens ; ce motif n'est pas purement surnaturel , & ne merite pas de soy les ioyes du Paradis ; mais la grace corrigeant son défaut , & le Sang de IESVS suppléant à ce qui manque à sa perfection , le Chrestien craignant d'estre la victime de sa iustice , devient l'objet de sa misericorde , & quittant le peché par vne espece de contrainte , il raut le Ciel par vne demie liberté ; Mais hélas ! nonobstant tous ces puissans motifs , combien voyons-nous de Chrestiens qui se laissent enseuelir dans cette eternité de malheurs pour vn plaisir d'vn moment , & qui aiment mieux gouter vn faux plaisir , que de vouloir s'en priuer pour acquerir des contentemens réels & veritables ? *Que diriez-vous*, dit S. Chrysostome , d'vn homme qui desireroit estre Roy en songe , & gouverner son Empire par imagination , & qui pour ce songe d'vn moment donneroit tout son bien , & voudroit souffrir toute sa vie vne rude seruitude ? Ne l'estimeriez-vous pas avec iustice fol & insensé ? Voilà cependant ce que nous faisons , dit ce Pere ; nostre vie n'est qu'vn songe , & qui se passe en vn clein d'œil ; & toutesfois pendant ce moment nous souhaitons iouir des plaisirs ; nous voulons perdre les biens eternels , & tomber dans toutes sortes de maux , pour nous donner la liberté de iouir de quelques contentemens passagers & imaginaires. O folie des Chrestiens ! ô auuglement d'autant plus funeste , qu'il les entretient dans la continuation de leurs crimes pour l'auenir , & qu'il les empesche de faire penitence des passez !

2. *Que diriez-vous d'vn homme*, lequel ayant

esté obligé par son amy dans toutes les rencontres possibles, dans le bien, dans l'honneur, dans les afflictions & le renuerfement de sa fortune; qui se seroit mis mesme en captiuité pour l'en tirer, & auroit donné sa vie pour luy conseruer la sienne, & que cependant apres tout cela, si par vne felonie estrange il venoit à l'offenser avec autant de liberté que s'il ne le connoissoit pas? Que diriez-vous de luy? Ie me persuade déjà entendre les cris & les inuestiues que l'on feroit contre cet homme; les enfans à l'âge de deux ans seroient instruits de son ingratitude: Mais si par vn surcroist de malice cet homme refusoit de reconnoître sa lascheté, s'il soustenoit deuant tout le monde qu'il ne veut pas seulement y penser pour luy demander pardon; quelles paroles pourroit-on trouuer pour blasmer cette ingratitude? Les moins accoustumés à faire des satyres, n'épuiseroient iamais leur mélancolie dans la consideration de ce crime, & ils obligeroient mesme les murailles toutes muettes qu'elles font, de faire entendre par leur écho que cet homme a merité vn dernier supplice pour la derniere ingratitude. Voilà, Chrestiens, ce que font tous les hommes qui se sont souillez du peché mortel, voilà leur funeste procedé. Ils ne doutent pas qu'ils ont les dernieres obligations à la bonté de Dieu; Ils sçauent qu'il est mort pour leur donner la vie de la grace; Ils n'ignorent pas qu'il a vendu sa reputation pour leur conseruer la leur, & qu'il a voulu passer pour fol à cause de l'amitié qu'il leur portoit; & nonobstant tous ces biens-faits receus, ils s'estudient à l'offenser tous les iours; & bien

loin de demander pardon à sa Justice, & de luy faire la satisfaction necessaire pour leurs pechez, ils continuent de plus en plus à l'irriter; & cela pour ne se donner pas la peine d'y penser; car hélas! si Dieu nous demandoit tout nostre sang pour vn peché mortel, s'il nous falloit faire des penitences de sept ou huit ans, comme le temps passé, à la porte d'une Eglise en la presence de tous les Fideles, on pourroit dire qu'on auroit quelque prétexte en apparence, & cette femme craindroit de se confesser, de peur de passer pour adultere deuant son mary, & cet homme celeroit son peculat, pour ne passer pour concussionnaire deuant tout le monde: Mais hélas! on ne vous demande qu'une satisfaction secreta; IESVS-CHRIST vous a laissé ses Lieutenans, deuant qui seulement vous devez auoier vostre crime, & faire reparation de la gloire que vous luy auez ostée; vn chapelet, vn ieûne, vne aumosne en fait l'office; & après cela on refuse de se reconcilier avec luy; & on veut s'abysser dans vne eternité de supplices pour ne se pas mortifier vn moment: ô funeste aueuglement des Chrestiens! ô ingratitude inouïe des pecheurs!

3. Mais si vous craignez tant de vous mortifier, si vous abhorrez tant les ieûnes, à tout le moins prenez-les pour les pechez passez; & reglez tous les momens de vostre vie, en telle sorte que vous ayiez plus d'occasion de vous réjoüir que de vous attrister; que tous ces momens vous soient des eternitez, ie veux dire que cette eternité soit tellement grauée dans vos esprits, que vous vous persuadiez toujourns que cet instant  
 auquel!

auquel vous faites cette action fera le dernier du temps, & le premier de l'éternité. Quand les Philosophes définissent l'éternité, ils disent que la fin & son commencement sont joints ensemble, & que toutes les parties séparées d'une infinité d'espace, sont unies dans un moment comme dans son centre. Helas ! ce centre de l'éternité c'est ce moment de nostre vie ; c'est sur cette action que ie fais en cet instant que roule mon éternité bienheureuse, ou mon éternité malheureuse ; ce sera elle qui fera l'union de ma gloire ou de mon supplice. Ce Saint estoit bien persuadé de cette vérité, lors qu'il disoit, *Sto ad ostium eternitatis* ; Toutes les minutes de ma vie sont des couriers qui vont fraper à la porte de l'éternité ; toutes mes actions sont des Ambassadeurs qui luy déclarent mon attente, & toutes mes paroles sont déléguées pour luy assurer que ie l'ay si fortement dans l'esprit, que c'est le premier mobile sur lequel ie roule toutes mes pensées, & le dernier modele sur lequel ie regle mes intentions. O aimable leçon pour des Chrétiens qui veulent se sauuer ! mais étrange leçon pour des Chrétiens qui veulent se damner ! *Sto ad ostium eternitatis* : Cette action que nous faisons presentement, ce Sermon que vous entendez, sera peut-estre celuy qui ouurira la porte de vostre éternité, & celuy qui mettra la fin à vostre vie. Ha ! Chrétiens, *Pone me vt signaculum super cor tuum*, que cette éternité soit toujours dans nostre esprit pour conduire nos pensées ; qu'elle soit sur nostre cœur pour regler nos affections ; qu'elle soit sur tout nostre corps pour moderer nos passions brutales ; qu'elle regarde

Cant. 2.

610 *Sermon pour le III. Ieudy de Caref.*  
le passé pour nous en repentir, l'auenir pour le  
mieux regler, le present pour nous seruir des gra-  
ces que Dieu nous donne: Ce fera le moyen de  
nous tenir touïours bien avec luy, & de ce mo-  
ment entrer dans vne eternité bienheureuse, que  
ie vous souhaite, au nom du Pere, du Fils, & du  
Saint Esprit.



S

M

Le



&  
vic  
Ri  
il a  
for  
to  
da  
ue  
en  
de  
fun  
n'a

## S E R M O N

POVR LE III. VENDREDY

DE CARESME.

Mortuus est diues , & sepultus est in inferno. *Luc. 16.*

*Le Riche est mort, & il est enuely dans les enfers. En-S. Luc, ch.*



A Prouidence <sup>to, Haque</sup> <sup>anadin</sup> <sup>regueria</sup> <sup>regua</sup> <sup>illor</sup> sur les hommes deux <sup>regueria</sup> <sup>regua</sup> <sup>illor</sup> bien differentes: elle soutient <sup>regueria</sup> <sup>regua</sup> <sup>illor</sup> nos pechez, mais elle les punit en l'autre; & les impies que nous voyons heureux en cette vie sont miserables après la mort: Vn mauvais Riche est tous les iours dans la bonne chere, il a des mets exquis & par excés, il donne à son corps tout ce qu'il demande, & à ses sens tous leurs plaisirs; mais en l'autre monde, il est dans vn estat plus malheureux, il n'est plus reuestu de pourpre, mais de flammes; il n'est plus enuironné de seruiteurs qui l'adorent, mais de demons qui le tourmentent, & luy qui se voyoit sur la terre si bien traité, est dans vn lieu où il n'a pas seulement vne goutte d'eau: Quel chan-



610 *Sermon pour le III. Ieudy de Caref.*  
le passé pour nous en repentir, l'aueuir pour le  
mieux regler, le present pour nous seruir des gra-  
ces que Dieu nous donne : Ce fera le moyen de  
nous tenir touûjours bien avec luy, & de ce mo-  
ment entrer dans vne eternité bienheureuse, que  
ie vous souhaite, au nom du Pere, du Fils, & du  
Saint Esprit.



S  
M  
La  
&  
vi  
R  
il  
fo  
to  
da  
ue  
en  
de  
fu  
n'

## S E R M O N

POVR LE III. VENDREDY

DE CARESME.

Mortuus est diues , & sepultus est in inferno. *Luc. 16.*

*Le Riche est mort , & il s'est vñ enseuely dans les enfers. En S. Luc , chap. 16.*



A Prouidence de Dieu tient sur les hommes deux conduites bien differentes : elle souffre en ce monde nos pechez , mais elle les punit en l'autre ; & les impies que nous voyons heureux en cette vie sont miserables après la mort : Vn mauuais Riche est tous les iours dans la bonne chere , il a des mets exquis & par excés , il donne à son corps tout ce qu'il demande , & à ses sens tous leurs plaisirs ; mais en l'autre monde , il est dans vn estat plus malheureux , il n'est plus reuestu de pourpre , mais de flammes ; il n'est plus enuironné de seruiteurs qui l'adorent , mais de demons qui le tourmentent , & luy qui se voyoit sur la terre si bien traité , est dans vn lieu où il n'a pas seulement vne goutte d'eau : Quel chan-

gement ! quelle catastrophe ! quel auertissement pour nous ! Faites-y vn peu d'attention , Messieurs , & pour en retirer du fruit , allons à nostre Aduocate ordinaire , & disons-luy avec l'Ange : *Aue Maria.*

**L**A peine du peché doit prendre sa mesure de sa malice & de la qualité de celuy qui est offensé ; il ne faut pas pour en iuger , considerer son principe , mais son objet , à moins que ce ne soit pour voir la difference de l'vn & de l'autre : Cecy se voit fort clairement dans la conduite ordinaire des hommes , où pour iuger de la qualité du crime , on considere celuy qui est interessé ; & si on parle du coupable , c'est pour iuger de l'inégalité de sa condition , qui sert à augmenter l'énormité de son crime & le merite de sa peine : Cela estant , il faut conclure que le peché , qui est vne offense de Dieu , vn outrage fait à sa majesté , & vne injure renduë à sa grandeur est d'vne malice infinie , puisque la dignité & la grandeur de Dieu est telle , & que la disproportion qui se trouue entre Dieu & la creature , comme entre l'estre & le non-estre , est essentiellement infinie. Mais ce qui contribuë encore à son énormité , ce sont les biens & les honneurs que nous auons receus de sa bonté , & les obligations que nous auons à sa misericorde : L'Incarnation du Verbe , n'est-ce pas vn bien infiny ? le Sang du Fils de Dieu n'est-il pas d'vn prix infiny ? quelle sera donc l'injustice d'vn homme , qui dans son peché méprise cette alliance diuine , & foule aux pieds ce Sang precieux ? Ah ! que merite cet impie , sinon des peines infinies ? *Secundum mensu-*

*Vam delicti, erit & plagarum modus.* C'est auffi ce que la Iuftice diuine prépare aux reprouuez dans les enfers, ils fouffriront des peines les plus grandes, les plus rigoureufes, & les plus extrêmes qui puiſſent eſtre; & s'ils pouuoient fouffrir des peines infinies en elles, la colere de Dieu les ordonneroit pour ſe vanger de leur malice. Il en faut cependant découuir les grandeurs dans ce diſcours; mais pour en parler comme on doit, il faut ſe ſeruir de termes d'excès, parce que ces maux n'ont point de bornes: ils ſont extrêmes dans leur rigueur, ils ſont vniuerſels dans leur étenduë, ils ſont eternels dans leur durée: Voilà les qualitez de ces ſupplices. Mais entendons-nous ce que c'eſt qu'infiny, ce que c'eſt qu'eternel? c'eſt ce que nous ne pouuons comprendre, & c'eſt pourquoy auffi nous ne conceuons pas la grandeur des tourmens de l'enfer. Le mauuais Riche en reſſent les rigueurs après ſa mort, & il gemit dans les flammes qui luy font fouffrir toutes ſortes de maux: Tous les damnez fouffriront comme luy des peines, 1. Immenſes dans leur étenduë, 2. Eternelles dans leur durée & dans leurs rigueurs: Voilà deux veritez que j'ay à vous apprendre, qui feront les deux parties de ce diſcours.

*Finifſon  
du diſ-  
cours.*

Entrons dans cette premiere partie de mon diſcours, & préſuppoſons qu'il y a trois grandeurs & comme trois immenſitez dans la gloire du Paradis, comme autant de participations de l'immenſité de Dieu meſme: Elle eſt immenſe en elle-meſme: Elle eſt immenſe dans ſon application: Elle eſt immenſe dans ſon operation; Premièrement, elle eſt immenſe en elle-meſme, parce

I.  
POINT.

qu'elle comprend toutes sortes de biens : Secondement, elle est immense dans son application, parce qu'elle se répand toutes les puissances de l'ame : Troisiémelement elle est immense en ses operations, parce qu'elle contente toutes les inclinations du Bienheureux. Il faut descendre du Paradis dans l'enfer pour y voir ces trois immensitez du feu & du supplice des damnez. 1. Il est immense en luy-mesme, parce qu'il contient tous les tourmens qui peuuent affliger l'homme : 2. Il est immense en ses applications, parce qu'il tourmente toutes les parties de l'homme : 3. Il est immense en ses operations, parce qu'il choque vniuersellement toutes les inclinations de l'homme, & ce qui est naturel à nos desirs.

1. Si ie demande aux Theologiens comment est-ce que Dieu, comme la source du bonheur des Saints, est infiny & inépuisable en luy-mesme, & que par vne suite necessaire les Bienheureux iouissent d'une ioye immense en elle-mesme ? Ils me diront pour premiere raison, que voyans pleinement l'essence de Dieu, ils doiuent voir & gouter toutes les satisfactions, puisqu'elle les contient toutes virtuellement : Secondement, Elle est immense, parce qu'elle contient éminemment tous les biens qui peuuent faire la felicité de l'homme. C'est en ces deux manieres que le feu d'enfer participe à l'immensité de Dieu. 1. C'est vn mal plus grand & plus rude que ne sont tous les maux du monde : La raison se prend du principe qui le fait, & qui l'allume, qui est la Iustice de Dieu ; & quoy que le feu de sa nature soit le plus violent de tous les elemens,

Dieu l'éleuera encore par vne action furnaturelle, pour le faire agir sur ces pauvres victimes, comme les esclaves de son indignation. Iugez donc combien il doit estre ardent, & si nous n'auons pas raison de dire qu'il sera immense en son actiuité, puisque ce sera le bras tout-puissant de Dieu qui l'excitera : Tous les supplices que peuent trouuer les demons par la subtilité de leurs esprits, que les tyrans peuent inuenter par leur malice & leur cruauté, ne peuent approcher en aucune maniere à l'ardeur de ce feu. *Fecit potentiam in brachio suo* : Ce sera en ce temps qu'il exercera toute la force de son bras, & qu'il fera éclater sa justice dans ses chastimens, que Dieu exercera selon toute sa colere, & sa puissance. Je ne diray pas seulement qu'il est immense en foy, parce qu'il tourmente les ames & les corps ensemble, mais parce que Dieu éleue ce feu, & l'éleue au dessus de ses forces naturelles, & luy donne vne vertu immense pour les tourmenter. C'est en cette éléuation furnaturelle du feu, que ie le considere plus violent que tous les tourmens du monde, & qui fait dire à S. Chrysostome, que les feux que nous voyons, ne sont que des ombres au prix de ce-luy-là : *Pone scilicet ferrum, ignem & bestias, & si quid his difficilium, attamen nec umbra sunt hæc ad illa tormenta*. Ah! cette mer orageuse d'incendies, qui obysma ces villes rebelles, n'a esté qu'un crayon de ce supplice; ces nuées enflammées dans l'air, qui semblent vouloir consumer tout le monde, n'est qu'une fumée & un point de ces flammes deuorantes de l'enfer; & l'embrasement general qui se fera de toute la terre ne sera qu'une legere idée de l'immensité de ces feux, qui ne peut & ne doit

Chryf.  
ho. 49.  
ad pop.

entrer en comparaison avec eux. 2. Veu principalement que ce feu participe encore à la seconde immensité de Dieu, en ce qu'il comprendra tous les tourmens en soy éminemment, & qu'il contiendra la violence de tous les autres instrumens. *Congregabo super eos mala, & sagittas meas complebo in eis*; l'assembleray tous les maux sur les damnez, & ie consommeray ma vengeance sur eux. Cela se peut expliquer generalement de tous les tourmens, où il y a des douleurs excessives; mais c'est principalement, à mon avis, de ce feu qu'il se peut entendre, où il a ramassé tous les supplices; parce que c'est en luy, où il veut armer sa puissance: il veut s'en servir pour les tourmenter, & par consequent il veut qu'il ait en soy toutes les rigueurs des autres tourmens: Car c'est le propre de Dieu de reduire toutes choses à l'vnité comme à la perfection, & de leur diuersité generale faire vne simplicité totale. Dans le Ciel, Dieu quoy que simple, & vn en luy-mesme, contient toutes choses, & toutes choses sont viuantes en luy: *Et quidquid factum est, in ipso vita erat*: Les Saints dans la gloire possèdent par la seule vision beatifique toutes les satisfactions que l'on y gouste; & quoy qu'elle soit vne action de l'entendement, neantmoins doit-on dire que c'est la racine de tout le bonheur, & comme l'essence des autres operations: Le Soleil dans la nature comme il approche de plus près de la grandeur de Dieu, aussi imite-t-il plus parfaitement ses operations; il concourt avec toutes les causes sublunaires à la production de leurs effets; il concourt à la generation des animaux, à la production des herbes & des plantes, à la conseruation de la lumiere & de l'influence

Deut.  
32.

Ioan. 1.

des Astres. Ainſi diſons-nous dans l'enfer, que Dieu veut faire voir ſa Juſtice dans ſa derniere perfection, il fait agir le feu dans ſa derniere actiuité, il luy donne les rigueurs de toutes les autres peines; il fomete le deſeſpoir de la ſynderese, il augmente le froid de la glace, il contient la puanteur des cloaques & des immondices de ce lieu, il ſurpaſſe les piqueures des ſerpens; & quoy qu'un en ſoy il ſoit vn ſeul eſtre, il deuiet tout en toutes les autres cauſes, & il fait l'office de tous les autres ſupplices: O fatale vnité! O immenſité funeſte! qui fera ſouffrir tous les tourmens en ſemble à ce damné: O actiuité de feu, que tu ſeras rude & difficile à ſupporter, puisque tu ſeras non ſeulement immenſe en toy-mefme, mais encore en ton application.

2. C'eſt la ſeconde qualité de l'immenſité de Dieu, qui ſe fait paroître dans la lumiere de gloire, qui ſ'applique à toutes les uiſſances du bienheureux, & raffaſie entierement toutes les facultez qui le gouſtent & qui le comprennent dans le Ciel: Que cette immenſité triomphe dans l'enfer, & que ce feu de ſa colere ſ'applique à toutes les uiſſances du Chreſtien reproûné! La raiſon en eſt, parce qu'eſtant dans ce monde, il a ſouïllé toutes les parties de ſon corps & toutes les facultez de ſon ame, par la multitude & la diuerſité de ſes crimes; ou que quand il n'auroit commis qu'un peché mortel, il doit eſtre & ſera tourmenté dans l'une & dans l'autre partie: La raiſon ſe prend de la Theologie laquelle l'a tirée de S. Denis Areopagite: C'eſt, dit ce Pere, que le corps & l'ame vnis enſemble doiuent faire de tou-



tes leurs puissances vne harmonie continuelle & réglée pour louer Dieu & reconnoistre sa bonté; ainsi dès aussi-tost qu'une seule vient à manquer & à décliner de ses desseins, toutes les autres sont dans le desordre; & si elles ne l'offensent pas positivement, en tant qu'elles ne se souillent pas de la laideur & de la déformité du peché actuel, elles se souillent toutesfois priuatiuement, en ce qu'elles cessent de chanter la gloire & la grandeur de Dieu par leurs actions. Disons mieux: si elles ne sont pas criminelles pour auoir conspiré contre son honneur, & pour auoir leué l'étendard de la reuolte contre ses loix, elles sont coupables pour l'auoir fomentée, & pour auoir esté assez lasches de ne s'estre pas mis en deuoir de combattre cette ennemie de Dieu, & de l'obliger à reconnoistre son Souuerain; C'est pourquoy Dieu donnera à ce feu deux applications: l'une sur toutes les parties du corps, l'autre sur toutes les facultez de l'ame; mais en ces deux applications il participe touiours de l'immensité de Dieu, & Dieu fait connoistre l'étenduë infinie de sa iustice, dans les rigueurs infinies de ces tourmens.

I. Quant à l'ame du Chrestien; premierement, comme elle est le principe des crimes, elle sera aussi le sujet principal, sur lequel ce feu fera plus d'impressions. Les Theologiens s'estudient à expliquer comment le feu d'enfer, qui est materiel, peut agir sur les demons ou bien sur les ames separées de leurs corps; parce qu'il n'y a aucune proportion entre vn agent materiel, & vn patient spirituel. Quelques-vns pour auoir plus de facilité à expliquer leur sentiment, ont dit que ce feu

estoit d'une autre espece que le nostre, & que par ainsi il ne falloit pas s'estonner s'il tourmentoit l'ame & le corps: Quelques autres l'ont crû semblables au nostre; mais ils ont dit qu'il ne tourmentoit pas effectiuement par soy-mesme les ames des reprouuez, mais seulement qu'il paroissoit deuant leurs yeux comme le témoin irreprochable de leur malice, & que toute leur peine consistoit à le voir pendant toute l'éternité: Les autres ont dit qu'il leur fait souffrir, en ce qu'ils y sont attachez par contrainte, & que la rigueur de ce supplice ne vient que de ce qu'ils y sont par force. Mais c'est trop peu pour des criminels de leze-Majesté diuine, de les faire souffrir seulement dans la perte de leur liberté, ou de les tourmenter par la veüe de leur supplice, ou par la consideration de leurs crimes; Disons plutôt avec S. Gregoire le Grand, & la plus véritable opinion des Theologiens, que l'ame du damné outre toutes ces peines, endure effectiuement ces flammes, qui luy impriment à proportion les mesmes feueritez & douleurs, que nous experimentons quand on nous brûle: *Ex ignes visibili ardor ac dolor invisibilis trahitur, ut per ignem corporeum, mens incorporea etiam incorporea flamma crucietur.* Comment cela? Dieu auteur de la nature, & qui s'est seruy de cet element deuorant pour rafraischir les trois Enfans dans la fournaise de Babylone, n'aura pas de peine à éleuer ce feu au dessus de la nature, & luy imprimer vne certaine qualité effectiue, qui penetrera l'ame, & la fera souffrir dans toutes ses puissances: Ha! dit S. Augustin, *torquentur quamuis miris, tamen veris modis;* Cette ame fera tourmentée dans son entendement, pour

Greg.  
Magn.  
lib. 4.  
dialog.  
cap. 29.

Aug.  
l. 21. de  
Ciuit.  
Dei,  
cap. 10.

620 *Sermon pour le troisième*

auoir inuenté de secrets & pernicieux desseins contre son frere : Dans sa memoire , pour s'estre souuenu de quelques injures receuës pour s'en vanger : Dans sa volonté , pour auoir consommé tous ces pernicieux desseins & les auoir passez à l'execution ; *Torquentur veris* : Le feu sera réel & veritable ; *sed miris modis* , mais dans sa realité il sera surprenant , tant à cause de la grandeur & de la viuacité de son application , que de son immensité. 2. Et ce d'autant plus qu'outre qu'il tourmentera l'ame du damné dans toute son estenduë , il se répandra encore sur tous les membres de son corps mesme ; & comme l'immensité de Dieu & de sa bonté fait resplendir la lumiere de gloire sur le corps des prédestinez , aussi fera-t-il agir l'actiuité de ce feu par l'execution qu'il en fera sur le corps des reprouuez : Et la raison est , dit S. Gregoire , parce qu'il faut que ce coupable soit puny dans la partie dont il s'est seruy pour offenser Dieu ; il a fait seruir son corps d'instrument à son ame pour effectuer ses funestes resolutions , & il les a renduës d'autant plus criminelles , qu'elles ont esté scandaleuses au prochain ; *Qui authori suo corpore & corde deliquerunt , simul corde & corpore puniantur*. De conseruer des desirs de vengeance dans son cœur , c'est vn peché mortel , & qui combat les Commandemens de Dieu ; mais d'exercer sa vengeance sur son ennemy , & de satis faire à ses desirs par l'effusion de son sang , c'est vn peché , s'il se peut dire , doublement mortel , parce qu'il est contre Dieu & contre le prochain : Rouler des pensées impudiques dans son imagination , c'est vn crime ; cependant peut-on dire que Dieu les pardonnera

Greg.  
lib. 9.  
Moral.  
3.c. 38.

plus facilement, parce qu'elles n'occasionnent la ruine spirituelle de personne : Mais lors que cette pensée passe au dehors, & que l'on en cherche la consommation, c'est vne circonstance aggravante, & qui merite vn nouveau chastiment. Cruelles mains qui auez donnez la mort à tant d'innocens, & à tant de veuves par vos vols & vos larcins : funeste langue qui auez vendu par vos médisances l'honneur & la reputation de tant de filles & de femmes, que vous ferez tourmentées de ces flammes ! Ouy, tout ce corps dont on a eu tant de soin en ce monde, & ce visage que l'on a idolâtré, seront tellement penetrez du feu, qu'ils deuiendront transparens. C'est ce que S. Iean nous marque, quand il dit que ce supplice merite plutôt le nom de mer deuorante, que de feu, & les corps qui y seront tourmentez, doiuent avec plus de iustice estre appelez des masses de verre, que de chair ; *Mare vitreum mixtum igne.* Apoc. Leurs corps deuiendront diaphanes, & ils paroîtront tout en feu : Tout de mesme que vous voyez sortir ces lames de fer de la forge, dont on ne void que flammes : O Dieu ! quels épouvantables tourmens, & que nous pouons dire avec raison qu'ils sont immenses en leur application : Helas ! qu'il y a de différence entre les tourmens de ce monde & ceux de l'enfer ! ceux-là ne sont pas vniuersels, & ils ne tourmentent pas tout l'homme ; son ame ne souffre que par l'vnion qu'elle a avec le corps, & l'vn des membres n'endure la peine de l'autre que par la sympathie qui s'y rencontre : Mais le feu d'enfer fait souffrir dans toutes les puissances de l'ame, & dans toutes les parties du corps : Les tour-

mens que nous souffrons sur la terre , passent en vn moment , la mort qui prescrit des bornes à la vie , leur en prescrit aussi : Mais dans l'enfer ils n'auront aucune fin , la mort n'y aura point de pouuoir , & leurs corps immortels deuiendront la matiere de l'immortalité de ce feu. Enfin dans ce monde nous ne souffrons que fort peu de nos peines ; nos amis nous consolent , l'esperance que nous auons de nous vnir à Dieu , nous les rend legeres : Mais hélas ! dans celieu de supplices tous les amis seront nos ennemis ; s'ils sont heureux , ils se réjouiront de nous voir souffrir ; s'ils sont malheureux comme nous , ils augmenteront nostre malheur , par leurs heurlemens épouuantes. O Dieu ! que c'est vne chose à craindre de tomber entre vos mains quand vous estes courroucé , & que vostre colere est immense dans ses chastimens !

3. Et ce d'autant plus que ce feu si immense en luy-mesme , si immense en son application , l'est encore en son estenduë , en ce qu'il choque tous les desirs de la volonté de l'homme. C'est la troisiéme participation de l'immensité de Dieu dans la gloire , qui contente parfaitement toutes les inclinations du corps , & tous les desirs de l'ame l'attachant intimement à Dieu. Cette immensité de la iustice de Dieu choquera tous les desirs de la volonté du damné , non seulement quant au corps , mais encore quant à l'ame mesme , en ce qu'elle n'aura & ne verra sinon les choses qui la tourmenteront , & ce par la contrariété de deux inclinations ; l'vne luy fera aimer ce qu'elle n'aura pas , l'autre luy fera haïr ce qu'elle aura ; elle se portera nécessairement à rechercher ce qu'elle ne pourra

iamais obtenir , & elle haïra eternellement ce qu'elle possèdera : Ce sont ces deux impressions que Dieu fera sur la volonté du damné , & à quoy il employera ce feu de l'enfer. Il est premierement certain que IESVS-CHRIST auant que de prononcer l'arrest de la condamnation contre ces malheureux , & dans tout le temps de leur examen , leur fera voir l'éclat de ses yeux , & la beauté de son visage , & imprimera mesme vne connoissance abstractiue des ioyes du Paradis , pour les leur faire souhaiter eternellement: Ouy, malgré leur rage & leur auersion , ils se verront contraints d'aimer ce diuin objet , & de s'y porter de toute l'étenduë de leurs desirs & de leur volonté ; mais aussi-tost ces feux & ces flammes leur seruiront de prison , & les attacheront avec des chaînes ardentes. Ah ! si les damnez pouuoient iouïr vn seul moment de Dieu , & qu'ils pussent charmer sa Iustice pour leur permettre de sortir vn iour de ces cachots , encore auroient-ils quelque consolation ; mais hélas ! ils l'aiment touïjours , & ils sont touïjours haïs ; ils s'y portent touïjours , & ils sont touïjours repousséz : Triste necessité des damnez , de ne pouuoir iamais détourner leur esprit d'vn objet qu'ils ne pourront iamais posseder ; n'auoir que du mépris pour reconnoissance , que de l'indignation pour des témoignages d'amitié , & des feux & des flammes pour les preuues de sa bonté. Ah ! s'ils pouuoient haïr Dieu comme Dieu , ils auroient quelque consolation ; & quoy qu'ils ne pussent pas ny s'en deffendre , ny sans vanger , ils adouciroient leurs tourmens par les desirs de leur haïne & de leur vengeance : mais non ; ils aimeront eternellement ce qu'ils n'ont pas , & haïront eternel-

lement ce qu'ils ont. Secondement, le feu leur fera deux funestes offices, il leur seruira, non seulement de chaines pour les arrester dans les enfers, mais il leur sera encore comme vn épouuantable miroir pour leur représenter tous les horribles objets qui augmenteront leur supplice. Quoy qu'on dise que l'enfer soit vn lieu de tenebres, que ce feu perdra l'action de luire, & qu'il aura seulement celle de brûler, l'on peut pourtant dire qu'il y aura vne certaine lumiere tenebreuse & opaque, pour faire voir aux damnez ce qu'ils haïssent, & que ce feu qui sera tout autour d'eux, sera comme vn theatre ardent, où les demons leur représenteront mille épouuantables phantosmes. Mais la plus funeste image que ce feu leur fera voir, sera celle de la iustice de Dieu eternellement irritée. C'est le sentiment de quelques Theologiens, que le plus grand supplice de ce feu consiste en ce qu'il sera le signe de la colere de Dieu, car comme il a pris vne creature sensible dans la terre, c'est l'arc-en-ciel pour estre la marque de sa bonté & de sa reconciliation avec les hommes, aussi eleuera-t-il ce feu pour estre comme le signe immortel, & si i'ose dire, le Sacrement de sa colere, qui leur decourra continuellement, & dans vne necessité inéuitable, vn Dieu toujours irrité contre-eux, & toujours préparé pour les perdre; voilà ce qu'ils haïssent: Ils souhaitent voir Dieu, mais ils enragent de voir vn Dieu courroucé contre-eux; triste contrariété des passions, mais ingenieuse cruauté des passions; aimer & haïr en mesme temps vn mesme objet: O rigueur du feu qui cause ce tourment! c'est avec iuste raison que tu es immense en toy-mesme, im-

mense

menfe en ton application, immense en tes operations : mais tu participes encore à l'éternité de Dieu par ta durée.

La seconde éléuation que Dieu fait dans les enfers de ces flammes qui tourmente ce Riche coupable, qui doiuent punir tous les damnez, c'est qu'il les rend éternelles. C'est vn grand auantage à ceux qui ont des richesses, qu'ils peuuent contenter leurs desirs, & faire absolument tout ce qu'ils veulent : La raison de cette prouidence particuliere enuers les riches, est comme il n'y a point d'hommes si criminels qu'ils n'ayent fait quelque bien, & comme ils en ont fait si peu, qu'ils ne peuuent pas auoir merité le Paradis ; de là suit que Dieu ne voulant laisser rien sans estre recompensé, leur donne vne recompense temporelle, & passagere ; il leur distribuë des moyens en abondance pour satisfaire à leurs desirs & pour contenter leurs passions. Mais s'il leur accorde des satisfactions pour vn temps, il les reserue pour vne éternité de supplice ; s'il leur permet de se diuertir pendant leur vie, qui passé comme vne fumée, il leur prépare des tourmens qui dureront tousiours. C'est ce feu deuorant qui tient le premier rang parmy leurs tourmens, & qui fera la plus grande actiuité sur leur ame & sur leur corps ; mais cette actiuité sera d'autant plus rude, qu'elle agira éternellement, sans aucune ressource, & sans aucune esperance d'allegement ; le Reprouué sera tourmenté de ces flammes, & dans cette éternité de feu souffrira trois oppositions : 1. Dieu sera opposé à sa volonté : 2. Sa volonté sera opposée à celle de Dieu : 3. Sa volonté sera opposée à elle-mesme.

II.  
POINT.



Feb. 7. I. Iob expliquant cette premiere opposition du cœur de Dieu, nous parle en la personne d'un reprouvé. *Quare posuisti me contrarium tibi?* Pourquoi voulez-vous combattre mes affections, & contrarier à tous les desirs de ma volonté? La raison de cette opposition se prend: 1. Comme il aura vne auersion essentielle contre le Reprouvé, il faut qu'il le combatte: 2. Il faut que sa Justice venge les crimes de ce coupable: Pendant sa vie ce pecheur a toujours eu des desirs contraires à la volonté de Dieu, des desseins opposez à ses commandemens, & des mépris criminels de sa misericorde & de sa grace; apres sa mort Dieu aura vne auersion eternelle pour luy, & vne opposition entiere à toutes ses affections & à sa volonté. Ce qui prouue & explique cecy, c'est que la volonté de Dieu est essentiellement opposee au peché, celle de Dieu est immuable, & celle d'un reprouvé dans les enfers, ne sera iamais exempte de crime; il aura toujours dans son cœur cette malice qu'il a aimée pendant sa vie, & Dieu qui ne peut iamais auoir ny d'amour, ny de complaisance pour le peché, sera toujours contraire à son estat. Pour montrer cecy plus clairement voyons quelle est la volonté, d'un damné, & nous verrons aisément comme Dieu y est essentiellement opposee. Un damné voudroit ou n'estre pas hors du monde pour goustier la douceur de son peché, ou n'estre pas dans les supplices pour n'en pas sentir les rigueurs; il voudroit ou que Dieu n'eust point de Justice si rigoureuse, ou que son ame pût mourir; mais Dieu s'oppose à toutes ces inclinations, c'est Dieu qui a preparé ces supplices pour le détourner du peché par leur crainte, ou le

punir par leur rigueur ; il veut que sa Justice soit satisfaite , que les coupables soient punis , & cette volonté si iuste & si puissante est executée , celle du pecheur contredite & tourmentée : Ainsi ce mauvais Riche qui demande vne goutte d'eau n'est pas écouté , parce que Dieu s'y oppose , & tous les soulagemens ou relasches qu'il souhaite , ne luy seront point accordez , parce que Dieu est toujours opposé à sa volonté & à ses desirs. C'est ce qui fait la rage de ce malheureux , de voir vn obstacle si puissant à tout ce qu'il souhaite ; c'est ce qui fait aussi la iustice de son tourment , puisque l'opposition qu'il a eüe aux volontez de Dieu dans le monde , est punie par l'opposition de Dieu à ses volontez dans l'enfer ; & son malheur ne vient que de ce que Dieu sera opposé à sa volonté ; mais que la volonté sera aussi opposée à la volonté de Dieu.

2. C'est vne seconde opposition que ie trouue dans l'eternité des flammes du damné ; c'est que sa volonté sera opposée à celle de Dieu. Deux raisons de cette opposition : La premiere , que le reprouué estant mort dans l'auerfion qu'il auoit de Dieu , & dans l'attache qu'il auoit à son peché , il s'endurcira dans le mal , & il conseruera la haine qu'il auoit commencée sur la terre , dans l'eternité de ses supplices. La seconde raison se prend des peines qu'il souffrira , & cette immensité de feu auquel la necessité de ses pechez le soumettra , luy donnera des ressentimens contraires à la volonté de Dieu , & opposez aux peines qu'il souffrira ; parce qu'il n'y a point de peine qui choque la volonté de ce miserable , qu'elle ne luy reproche son peché , & qu'elle ne tire vengeance d'une faute , qu'il n'auoit pas voulu reconnoistre

auparavant. Les Riches en ce monde vivent non seulement contraires à Dieu par leurs débauches, leur vanité & leur pompe ; mais ils sont encore oppoſez aux hommes par leur mépris & leur faſte. Auſſi en cet abyſme de flammes Dieu fera oppoſer toutes choſes contre-eux ; toutes les creatures deuiendront les inſtrumens de ſa Juſtice ; & dans cette malheureuſe neceſſité ils ſe verront contraints de haïr éternellement Dieu. Ce n'eſt pas que Dieu contredifant la volonté du damné, fomenté en quelque façon poſitiuement la haine qu'il a contre luy ; mais l'abandonnant de ſes grâces , & le puniſſant pour touſjours , il le met dans vne neceſſité de ne le pouuoir iamais aimer. Ah ! ſi ce mauuais Riche pouuoit vn moment ſeulement acquieſcer à la volonté de Dieu , & luy dire vne ſeuſe fois : Mon Dieu ! ie me mets entre vos mains , voſtre volonté ſoit faite dans le Ciel & dans la Terre , ah ! ce damné adouciroit ſes ſupplices , & il trouueroit de la ſatiſfaction à les ſouffrir<sup>1</sup>, voulant plaire en tout à la juſtice de Dieu , & par cette reſignation il changeroit la nature de ſon enfer dans vn Paradis , parce que d'vn lieu de haine & d'auerſion, il en feroit vn lieu de douceur & d'amour. Mais hélas ! c'eſt cette neceſſité qui fait l'enfer de ce miſerable, c'eſt ſa reſiſtance à la volonté de Dieu , qui achue ſon malheur , & cette oppoſition à la Juſtice, fait toute la rigueur de ſon éternité : 1. Les pechez s'éleueront touſjours contre luy ; parce que Dieu qui eſt touſjours contraire à ſa volonté, la choquera touſjours par ſes ſupplices : 2. Le pecheur eſtant touſjours puny , ſa volonté reſiſtera touſjours à la volonté de Dieu , & par cette oppoſi-

tion, elle augmentera son fupplice : 3. De ces deux oppositions, de fa volonté avec celle de Dieu, & de celle de Dieu avec la fiemme, il fuiura vne troiſième opposition, qui eſt que fa volonté fera oppoſée à elle-mefme.

3. C'eſt la troiſième opposition qui fait l'enfer du damné, & que Iob explique en ces paroles, *Et factus ſum mihi metipſi grauis*; Mon malheur eſt ſi funeſte, que ie ſuis deuenu moy-mefme l'ennemy de moy-mefme : C'eſt vne legere expreſſion des peines du damné dans ces flammes, il verra ſes inclinations combattuës par la uiſſance & la iuſtice Diuine; mais luy-mefme encore deuiendra cruel à ſoy-mefme, il ſouffrira vne ſi cruelle contrariété de deſirs & de ſentimens, qu'il pourra dire avec iuſtice, qu'il eſt le plus cruel bourreau de ſon ſupplice, & qu'il ſert d'inſtrument à la iuſtice Diuine, pour augmenter ſes peines & ſes tourmens; ſes lumieres & ſes affections, ſon amour & ſa haine, ſa crainte & ſes deſirs ſeront dans vne opposition continuelle, & ce reproué n'aura rien de plus oppoſé à luy-mefme que luy-mefme: Son eſprit ſera perſuadé qu'il n'y a rien de plus aimable que Dieu, rien de plus beau que IESVS-CHRIST, rien de plus riche que la gloire, rien de plus précieux que le Ciel; cependant ſa volonté, qui ſçaura que ce bien ſouuerain eſt ſouuerainement aimable, qui aura des inclinations pour ſa poſſeſſion, le deteſtera, le haïra, le conſiderera comme l'auteur de ſes ſupplices, comme l'objet de ſon auerſion, comme la cauſe de ſes peines; & dans cet eſtat malheureux, ſçachant que Dieu eſt ſon plus redoutable ennemy elle le haïra, mais d'vne haine irreconciliable, qui ſeruira encore à

faire son supplice. Elle ne pourra se défaire de son péché, qui est vn amour déreglé d'elle-mesme; mais avec cet amour elle aura aussi vne haine pour elle-mesme, vne haine pour son péché, vne haine pour ses supplices; & ainsi elle aimera & haïra tout ensemble; elle desirera sa conseruation, & cherchera son aneantissement; elle fouhaitera l'immortalité, & la detestera: Ah! desirs malheureux contraires à vous-mesmes, que vous causerez d'étranges maux à vne ame qui se verra déchirée par ses propres affections, qui sera le theatre funeste d'vne guerre cruelle; Dieu contraire à cette volonté malheureuse, elle-mesme contraire à la volonté de Dieu, elle-mesme contraire à elle-mesme; hors d'elle tourmentée par les feux, par les demons, par les damnez; ah! n'est-ce pas éprouuer toute sorte de peines? n'est-ce pas ressentir toute sorte de maux, & au dehors & au dedans sans secours & sans consolation, sans repos & sans relasche: Helas! c'est donc avec verité, que cette parole échappe à ce malheureux, *Cru-  
tior in hac flamma*: Je suis tourmenté par les feux, ie suis tourmenté par moy-mesme, & celuy que i'aime est mon plus grand bourreau. O Dieu! faut-il que vous soyez si aimable, & que vous soyez si rigoureux? faut-il que ie vous aime, pendant que vous me tourmentez: mais faut-il vous aimer & vous haïr en mesme temps? Voilà, Messieurs, vn leger crayon de ce qui fait la peine d'vn damné, elle est immense dans ses supplices, mais elle est rigoureuse dans ses oppositions, pour punir par son immensité l'étendue de nos malices, & par son eternité l'obstination de nos esprits.

CON-  
CLV-  
SION.

Voilà le malheureux sujet des peines de l'enfer;

tout l'homme a contribué au peché, son corps & son ame y ont part, ils auront auffi part au fupplice; ce cœur a tant de fois brûlé d'un amour impudique, & a conserué fi long-temps des defirs criminels; il a formé fi fouuent des defirs de vengeance, & n'a pas voulu les quitter; apprenez que ce cœur brûlera dans les enfers, & fera penetré d'un feu dont son peché est la caufe: Ces yeux par leurs regards, cette langue par ses blasphêmes, par ses injures & par ses médifances a dépleu à Dieu, il faut qu'elle refente ce qu'elle a mérité; & puis- qu'elle est coupable, qu'elle foit punie; que l'instrument du peché deuienne le fujet du fupplice, & que l'homme fouffre dans tout ce dont il s'est feruy pour faire outrage à Dieu: Ces mains qui ont feruy à faire tant de larcins, tant de concuffions & tant de violences; ces pieds qui ont couru & recherché tant d'occasions du peché; cette bouche qui a commis tant d'excés; ces oreilles qui ont entendu tant de mauuais discours; en vn mot tous ces membres qui ont feruy à l'iniquité, refentiront les peines que ce peché mérite, & feront tourmentez tous fans exception dans les feux de l'enfer: Cette memoire qui a retenu fi long-temps les injures receuës; cet entendement qui s'est occupé à rechercher tant de moyens; cette imagination qui s'est remplie de fi fales objets; cette volonté qui a eu tant d'attache à ses interests, & à ses fatisfactions, & tant de negligence pour les choses de Dieu: enfin tout ce qui a contribué à commettre le peché, sentira le poids de la iustice de Dieu, & ne pourra s'exempter de souffrir: ah, pour lors, quelles douleurs, quels regrets, quelle rage, mais inutile; pour la diminution des peines.

632 *Serm. pour le III. Vendr. de Caref.*

Voilà, Messieurs, ce que vos injustices vous produiront, voilà les fruits de vos iniquitez, ce peché que vous ne pouvez quitter, cette creature que vous idolatrez, ces plaisirs que vous recherchez, seront eternellement punis, & vous serez contrains dans cet estat funeste de detester ce que vous aimez à present: Helas ! ne vaut-il pas mieux y renoncer à present, & en faire penitence pour en recevoir le pardon ? c'est le sujet pourquoy l'Eglise nous fait prescher cet Euangile, elle veut que l'estat de ce Riche malheureux fasse nostre instruction & nostre salut, & que nous apprenions les peines dont la iustice punit le peché, afin de le quitter : C'est ce qu'il faut que nous fassions pendant cette vie, si nous voulons nous exempter de ces supplices, & satisfaire à Dieu, pour obtenir la remission de nos pechez, l'abondance de ses misericordes, & la possession de sa gloire, &c.





PREMIER

## S E R M O N

POVR LE I<sup>er</sup> IMANCHE

DE CARESME.

Erat IESVS eijciens dæmonium , & illud  
erat mutum. *Luc 11.*

*IESVS chassoit vn demon , & ce demon estoit muet.  
En S. Luc, chap. 11.*

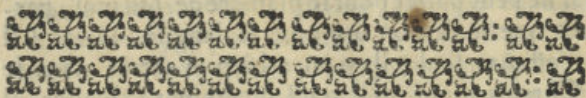
**D**EVIS que l'homme a esté l'objet de  
la misericorde de Dieu , il a esté aussi  
le sujet de l'enuie du demon ; & de-  
puis que celuy-là l'a prévenu de ses  
bien-faits & de ces liberalitez , celuy-cy a fait  
sentir sa rage par toutes sortes de moyens &  
en toutes sortes d'occasions. Nous en voyons  
vne preuue dans ce miserable , dont nostre Euan-  
gile nous parle. Le plus bel auantage de l'homme  
est l'usage de la langue ; c'est par elle qu'il ex-  
plique ses sentimens , qu'il entretient la socie-  
té , & qu'il découure la noblesse de son esprit  
& la lumiere de sa raison : C'est cependant de  
ce noble instrument que ce malheureux est privé ;



632 *Serm. pour le III. Vendr. de Caref.*

Voilà, Messieurs, ce que vos injustices vous produiront; voilà les fruits de vos iniquitez, ce péché que vous ne pouvez quitter, cette creature que vous idolatrez, ces plaisirs que vous recherchez, seront eternellement punis, & vous serez contrains dans cet estat funeste de detester ce que vous aimez à present: Helas! ne vaut-il pas mieux y renoncer à present, & en faire penitence pour en recevoir le pardon? c'est le sujet pourquoy l'Eglise nous fait prescher cet Euangile, elle veut que l'estat de ce Riche heureux fasse nostre instruction & nostre fin, & que nous apprenions les peines dont la iustice punit le peché, afin de le quitter: C'est ce qui nous fait dire, que nous ne voulons nous exempter de cette vie, si ce n'est par la mort, & nous ne faisons que nous faire à Dieu, pour obtenir ces supplices, & la remission de nos pechez, l'abondance de ses misericordes, & la possession de la gloire, &c.





P R E M I E R

## S E R M O N

POVR LE III. DIMANCHE

D E C A R E S M E.

Erat IESVS ejiciens dæmonium , & illud  
erat mutum. *LUC II.*

*IESVS chassoit vn demon, & ce demon estoit muet.*  
En S. Luc, chap. II.

**D**EVIS que l'homme a esté l'objet de la misericorde de Dieu, il a esté aussi le sujet de l'enuie du demon ; & depuis que celuy-là l'a prévenu de ses bien-faits & de ces liberalitez , celuy-cy a fait sentir sa rage par toutes sortes de moyens & en toutes sortes d'occasions. Nous en voyons vne preuue dans ce miserable, dont nostre Euan-gile nous parle. Le plus bel auantage de l'homme est l'usage de la langue ; c'est par elle qu'il explique ses sentimens , qu'il entretient la socie-té , & qu'il découure la noblesse de son esprit & la lumiere de sa raison : C'est cependant de ce noble instrument que ce malheureux est priué ;

il ne peut parler pour se plaindre de son mal, parce que le demon luy a lié la langue. Helas ! il n'est pas seul, il y en a bien d'autres dans le Christianisme qu'il rend muets par sa malice ; il acheue par vn funeste silence d'exercer sa fureur sur ses esclaves malheureux, en les empeschant de decourir leurs maux pour en recevoir le remede, & se deliurer de sa tyrannie. C'est le sujet de l'Euangile, & ce qu'il nous faut expliquer, quand nous aurons imploré le secours du Saint Esprit, par l'entremise de celle qui en fut remplie, lors qu'un Ange luy dit : *Aue Maria.*

C'Est vne chose bien étrange, que Dieu qui Ca tant d'amour pour les hommes, souffre neantmoins qu'ils soient possedez par des demons : Quand il n'y auroit rien que l'image de Dieu que nous portons, & qui nous rend dignes du respect de tout le monde, n'y a-t-il pas de quoy s'étonner de voir que ces esprits insolens que sa Iustice n'a pû supporter dans le Ciel, regnent neantmoins sur des corps plus considerables que les astres ; qu'ils se seruent de ces visages où sont les marques de la douceur pour y depeindre leur fureur, & de ces langues pour exprimer les mouuemens de leur rage ? Mais ce qui est de plus surprenant, c'est que ces corps sont encore alliez de celui de I E S U S, ce sont les membres de ce chef auquel ils ont esté conjoints par le Baptesme ; & que cependant la Prouidence de Dieu permette qu'ils soient sous la tyrannie des demons, n'est-ce pas vne chose étrange ? Je sçay bien qu'on peut dire que Dieu a permis qu'il y ait eu des Possedez

*pour le III. Dimanche de Carefme. 635*

dans le temps de IESVS mefme , afin que chaffant les demons , il pult montrer fa diuinité par cet empire : Je fçay qu'on peut ajoûter que la Iuftice de Dieu punit quelquefois les pechez des hommes par de semblables poffeffions : mais i'aime mieux attribuer cette Prouidence à fa bonté , & dire qu'il permet que les corps foient ainfi poffedez pour déliurer les ames. Vous fçauuez que pour guerir les paffions , il n'y a point de meilleur moyen que de voir les changemens & les alterations qu'elles caufent fur les vifages ; parce que ces déreglemens fenfibles marquent leur qualité , & montrent combien elles font contraires à la raifon : D'où vient qu'un Philofophe iadis ordonna pour guerir la colere d'un homme , pour tout remede vn miroir , où il pult fe confiderer dans le transport de fa fureur. Difons tout de mefme , que Dieu pour nous faire voir la tyrannie inuifible que les demons exercent fur les ames des hommes , fouffre qu'ils poffedent les corps , afin que ces fenfibles argumens nous feruent de conuiction de leur fecrete fureur , & nous obligent de les chaffer. Ainfi produit-il ce demon muet dans cet Euangile , pour nous faire voir que l'effort du demon eft de nous imposer vn injufte filence dans les obligations de parler , fingulierement dans les Confelfions imparfaites ; & par ce miracle qu'il fait , il nous auertit de ce que nous deuons faire en chaffant ce tyran de nos cœurs & de nos bouches : Exorcifons ce demon muet , & montrons la tyrannie qu'il exerce fur vn cœur qu'il oblige de supprimer quelque peché dans les confelfions. Et voyons 1. Combien ce filence eft

*Diuifion  
du dif-  
cours.*

cruel en ses effects ; & 2. Combien il est déraisonnable dans ses causes.

**I.**  
**POINT.** Certes en quelque façon que le demon possede le cœur de l'homme , en quelque partie qu'il soit de son corps ou de son ame , c'est toujours avec vne extrême cruauté qu'il exerce sa tyrannie , & telle qu'on peut attendre d'un esprit damné qui a tant de rage contre Dieu , & tant d'envie contre l'homme : Il faut neantmoins auoüer qu'il n'est iamais plus tyran que quand il lie la langue du Chrestien , & qu'il le rend muet dans les Confessions : 1. Parce que iamais il ne se vange plus glorieusement de IESVS : 2. Iamais il ne traite plus cruellement l'homme.

1. Je dis en premier lieu , qu'il se vange de IESVS en deux principales façons , qu'il exerce par ce silence : en ce qu'il l'empesche de nous absoudre , & de nous donner sa grace & son pardon : en ce qu'il nous fait commettre vn nouveau peché positifement pour l'offenser de nouveau. 1. Quand vous vous presentez au Sacrement de la penitence , ne vous imaginez pas que le Prestre soit tout seul , il y a vn Confesseur ou plutôt vn Iuge inuisible , qui est assis sur le mesme tribunal ; C'est IESVS qui entend vostre confession pour vous absoudre luy-mesme ; il étend sa main sanglante avec le Prestre , il prononce les paroles de vostre absolution par sa bouche , il vous applique son Sang , il vous confere sa grace , & tout l'enfer ne scauroit empescher cette reconciliation d'un pecheur , si de son costé il s'y dispose. Mais ce que les demons ne scauroient faire avec leur fureur , ils le font par vn silence , & si dans vne Confession imparfaite

pour le III. Dimanche de Carefme. 637

vous supprimez vostre peché , I E S V S ne vous donne pas sa grace , sa main ne baille pas sa benediction , & sa bouche n'absout pas le pecheur de ses crimes , mais plutôt les paroles du Prestre seruent d'un Arrest de condamnation. La raison se prend de l'institution de ce Sacrement , où le Sauueur a voulu que l'homme s'accusast par vne entiere confession de tous les pechez dont il se sentiroit coupable : Soit qu'il ait voulu recevoir cet hommage de nos louanges , comme parle Dauid , comme vn sacrifice de cœur à la place des sacrifices des animaux , qui seruoient d'expiation aux pechez des hommes : Soit qu'il ait demandé cette volontaire accusation pour humilier nostre superbe , qui auoit esté la cause de nos crimes : Soit enfin qu'il ait voulu que la honte que nous souffrons dans cette fascheuse declaration , fust vne partie de nos peines : Il est certain qu'il attend nostre voix pour nous pardonner , comme dit tres-bien S. Augustin ; *Attendit confitentes , ut ignoscat* : Il l'attend comme vne condition necessaire à sa misericorde , & à laquelle il a attaché l'application de son Sang : Maintenant combien est-il fascheux à I E S V S de voir qu'à faute de cette condition , il ne puisse pas executer les desseins de sa misericorde , ny accorder le pardon au pecheur : Il est aisé d'en iuger , & par les inclinations qu'il a de nous pardonner , & par le Sang qu'il a versé pour ce dessein , & par le desir encore qu'il a témoigné par toutes les actions de sa vie.

Car qui doute qu'un malade n'offense son Medecin , si faute de vouloir dire son mal , il l'empesche de guerir sa maladie ; & qu'un Capitaine

Aug. in  
Pf. 50.

n'offense son Prince, quand il arreste le cours de ses conquestes, pour n'auoir pas voulu assez animer les soldats? principalement si son Prince a fait de grands frais pour leuer son armée, & si ce Medecin auoit employé ses biens & son sang pour composer ce remede. Ha! mon Sauueur, que vous auez fait de grandes dépenses pour vaincre nos pechez! que vous auez versé de sang pour guerir nos maladies! Vous auez appaisé la Iustice de vostre Pere par vostre mort; vous auez fait éclater sa gloire par vos humiliations, & vous auez désarmé les demons par vostre Croix; & tout cela pour nous. Il ne reste seulement, pour nous en faire l'application, qu'à dire vne seule parole, & auoüer nostre mal pour en auoir le remede; & que cependant nous luy refusions cette parole, & que par vn malheureux silence nous n'y voulions pas apporter cette condition, n'est-ce pas vn coup violent & bien rude à Iesvs, de voir auorter tous ses desseins, & tout son Sang par cette occasion deuenir inutile? O funeste silence! qui arreste les faueurs du Verbe diuin, & quoy qu'il soit la parole toute-puissante, l'oblige de se taire: Oüy, il veut parler en nostre faueur, il veut prononcer les paroles de nostre absolution, *Ego te absoluo*; & ce avec d'autant plus d'ardeur, que ce sont les plus glorieuses paroles qu'il puisse prononcer au dehors de soy; non seulement à raison de l'effet qu'elles produisent, qui est la sanctification du pecheur, & le plus grand de ses ouurages; mais aussi pource qu'il a achepté chèrement la puissance de ces paroles. Pour dire *fiat lux*, que la lumiere soit faite, que les Astres soient crééz, il n'a

pour le III. Dimanche de Carefme. 639

eu besoin que de sa gloire & de son pouuoir ; mais pour prononcer les paroles de nostre absolution, il a eu besoin de nos foiblesses ; il a falu qu'il se soit fait vn Verbe mourant, pour dire, *Ego te absoluo*. C'est donc vn affront plus injurieux à ce Verbe, de luy imposer silence en cette occasion, que de l'empescher de prononcer toutes les autres paroles: Et quand vn demon muet se fust trouué à la naissance du monde pour l'empescher de parler pour le créer, il ne l'eust pas obligé à vn si fatal silence, que quand par le defect de nos Confessions, il l'empesche de nous absoudre. 2. Mais difons encore qu'il empesche non seulement le pardon de *I E S V S*, & qu'il arreste ses faueurs, mais encore il nous fait continüer de l'offenser ; car suiuant la doctrine des Peres, quiconque dans la Confession cache volontairement vn peché mortel, il commet vn nouveau peché qu'on appelle sacrilege ; parce qu'il viole la sainteté de ce Sacrement, & qu'il rend sa signification fausse. Auons-nous iamais apprehendé l'importance de cette verité, & l'auantage que donne au demon muet vne Confession sacrilege ? Il est cependant incroyable combien ce silence offense *I E S V S*, ou à raison de l'estat où il est, ou à raison des armes que nous employons contre luy ; & nous pouuons dire que l'enfer se vange plus glorieusement de luy par vn silence dans la Confession, que non pas par les blasphemés. Quand les demons offensent le Sauueur, c'est dans vn estat de iustice qu'ils l'attaquent ; iamais ils ne le voyent que sur vn thrône de feu, iamais ils ne l'entendent prononcer contre-eux que des Arrests de flammes ;



cette posture affreuse de leur Iuge, cette eternité ardente qu'ils voyent toujourns sortir de sa bouche & de ses mains, rend moins insolent leur desespoir : Mais en quel estat est-ce qu'ils offensent IESVS, quand ils l'offensent par la bouche d'un pecheur dans vne Confession imparfaite ? Paroist-il alors sur vn tribunal de iustice, ou sur vn thrône de rigueur ? N'est-ce pas sur le thrône de son amour & sur le tribunal de sa misericorde ? Ne vient-il pas dans nos Confessionnaires avec le mesme appareil qu'il paroist sur le Caluaire, avec ses clous & ses épines, avec ses larmes & son Sang pour les appliquer à nos playes ? Certes en quelque posture que Dieu paroisse à nos yeux, il est toujourns digne de nos respects, & nos pechez sont contre sa iustice & contre nostre raison, quand ils choquent sa gloire : Cependant si iamais cet objet de nostre amour doit estre à l'abry de nos offenses, n'est-ce pas sur le tribunal de la penitence, quand il est en estat de nous pardonner ? Vn Roy est par tout venerable à ses subjets ; mais il le doit estre particulièrement aux rebelles quand il leur pardonne leur reuolte, & quand il monte sur le thrône pour leur accorder la grace : S'il arriuoit neantmoins qu'un criminel se presentast en cette occasion pour obtenir sa grace, & qu'au moment que ce Roy débonnaire se disposeroit à la donner & à prononcer la sentence de son pardon, ce malheureux luy plantast le poignard dans le sein, ne seroit-ce pas vn crime le plus enorme & le plus lasche du monde ? Barbare, luy diroit-on, si tu en voulois à la vie de ce Prince, que ne l'attaquois-tu dans vn autre estat que

que dans la pompe de sa grandeur, ou dans l'appareil de ses triomphes? Mais de luy oster la vie quand il te la veut donner, d'aller percer son cœur quand il effectue pour toy des sentimens de misericorde, d'aller étouffer dans son Sang les paroles de ton absolution qu'il auoit sur les lèvres, n'est-ce pas vne fureur qui seroit incomparable, si elle n'estoit surpassée par les crimes des Chrestiens, quand ils font souffrir à I E S U S dans vne Confession sacrilegue ce que ce Subjet ingrat & desesperé feroit souffrir à son Roy? Ha! mon Dieu, si on vous veut offenser, qu'on vous attaque plutôt quand vous créez le monde & quand vous faites les Elemens: mais qu'on vous attaque dans les Confessionnaux, qu'au moment que vous pardonnez les pechez, on les commette; qu'on étouffe dans vostre Sang les paroles d'absolution que vous auez sur les lèvres, hélas! en quel lieu ferez-vous desormais à l'abry de nos crimes, si vous n'estes pas assuré sur vos tribunaux & sur vos autels? Mais encore, quelles armes prenons-nous pour l'offenser? C'est vn Sacrement qui est le moyen de nos sacrileges, & vn Sacrement de misericorde, & vn Sacrement institué pour effacer nos pechez, & que cependant il soit l'instrument de nos pechez mesmes, que le moyen de sa misericorde soit le moyen de nostre fureur, n'est-ce pas offenser celuy qui l'a donné, & ne pouuons pas dire avec saint Ambroise, que nous faisons de nostre remede le triomphe du demon? *Re- Ambrois.*

*medium nostrum triumphus diaboli:* Ouy, il triomphe du Sauueur par le moyen d'vne Confession sacrilegue, puisqu'il arreste ses faueurs, puisqu'il l'offense par vn nouveau peché, & qu'encore il

L'offense par ce Sacrement que le Sauueur auoit institué pour vaincre le demon mesme , comme les Capitaines triomphent doublement quand ils vainquent leurs ennemis en les vainquant par les mesmes armes qu'ils auoient prises pour les combattre; *Triumphus Diaboli*, il triomphe non seulement de IESVS, mais encore des hommes.

2. C'est encore vn second effet de la cruauté du demon muet , en ce que non seulement il nous rend infideles à IESVS, mais encore barbares à nous-mesmes; puisque c'est par ce silence des Confessions qu'il nous rend doublement malheureux, & qu'il établit plus cruellement sa tyrannie: Et la raison en est évidente, parce qu'il nous oste le remede de nostre premier malheur, & nous arrache des mains le moyen de nostre délivrance. C'est, à la verité, vn grand malheur à vn homme d'estre en estat de peché mortel & sous l'empire du demon; mais dans l'estat de nos libertez qui sont capables de changement, & pendant le temps de la misericorde de Dieu, nous auons cette consolation que nous pouuons esperer le pardon de nos pechez, rompre ces chaisnes, & que nos maux, pour estre grands, ne sont pas incurables; nous auons le Sang de IESVS-CHRIST sur nos Autels, & les remedes de nostre guerison dans la penitence. Mais si nous abusons de ce Sacrement qui nous doit appliquer ses merites, si nous n'vsons d'vne entiere Confession, nous rompons les canaux par où ce Sang deuoit couler dans nos ames, nous rendons ces remedes inutiles pour nous. Et qui fait cela? ce demon muet, qui après auoir causé nostre premier malheur,

cause encore ce second en le rendant incurable, & nous fermant les auenües de nostre salut. Il fait comme Holopherne au siege de Bethulie : Ce Prince coupa les canaux qui conduisoient les fontaines dans la Ville pour l'obliger à se rendre : Ainsi le demon empesche l'vsage legitime de ce Sacrement, qui contient les fontaines de la grace ; n'est-ce pas nous traiter cruellement, & encore le faire par nos mains, & par vn volontaire silence qu'il nous persuade ? Quand vn homme, après auoir battu son ennemy, luy oste le moyen de guerir sa playe, on luy ferme la bouche pour empescher d'appeller le Chirurgien, on estime cette violence plus cruelle, que n'auoit esté le premier coup de la premiere blessure, & on a bien plus accusé la cruauté des tyrans, quand ils ont interdit aux malheureux l'vsage des larmes, & qu'ils leur ont défendu de se plaindre des maux qu'on leur faisoit souffrir, que quand ils leur faisoient les maux mesmes ; parce que ces barbares commandemens retenoient leur douleur captiue, & qu'outre qu'ils les rendoient malheureux, ils leur ostoyent les moyens de soulager leur malheur. C'est ainsi que le demon muet nous traite, il sçait que pour obtenir le pardon de la bouche de Dieu, il ne faut qu'ouuir la bouche ; Il ne faut, dit saint Augustin, qu'un mot de trois syllabes, *Peccani* : Que fait-il ? il ferme la bouche au pecheur, il l'empesche de dire ce mot dont dépend sa guerison : Et de là, Idit excellemment Pierre de Blois, *Ex retentione & oppressione peccati nascitur cordis obstinatio* : du silence des Confessions naist l'obstination du cœur, & par consequent l'affermissement de la tyrannie du demon.

Aug.  
lib. 50.  
ho. 41.  
Petrus  
Bl:scnf.

1. Du costé de Dieu, toutes les auenuës de sa misericorde sont fermées pour ce pecheur, parce que Dieu ne les fait couler ordinairement que par le Sacrement de Penitence; le Ciel n'a plus d'influence pour luy, & il est semblable, dit ce Saint, à ces montagnes condamnées de Gelboé, où il ne tomboit ny pluye, ny rosée; N'est-ce pas déjà porter l'image de l'enfer? En quoy consiste le malheur des damnez, sinon que le Ciel est fermé pour eux, qu'il ne tombe pas sur leur cœur vne goutte du Sang du Sauueur, & que iamais on n'entend sortir de sa bouche les paroles de leur absolution? Ce qui arriue dans l'enfer par la Iustice de Dieu, arriue dans les Confessions par le silence d'un homme; iamais en cet estat il ne recevra les applications du Sang du Sauueur, il en ferme les voyes; iamais Dieu ne dira les paroles de son absolution, il l'en empesche: Ainsi il est au milieu des Sacramens, comme s'il n'estoit point du tout, & il s'interdit soy-mesme les influences de la bonté de Dieu qui l'environne, comme cet infortuné Tantale, qui mouroit de soif au milieu des eaux pour ne sçauoir pas ouvrir la bouche.

De là encore, & du costé de l'homme, procede l'obstination, & vne impossibilité morale de se conuertir; on ne l'apprehende pas, & souuent après auoir fait vne mauuaise Confession, on ne craint pas de tomber dans l'enfer: Cependant, cela va bien plus auant qu'on ne pense; en suite d'une Confession sacrilege où vous auez caché vostre peché, vous allez faire vne Communion sacrilege, & à vne autre Confession, vous auez encore plus de difficulté à vous confesser, puisque outre ces premiers pechez qui vous faisoient de la

*pour le III. Dimanche de Carefme. 649*

peine , vous auez ajoûté deux sacrileges , celuy de la Confession , & celuy de la Communion , & le demon sera plus puissant avec ce double lien que vous auez ajoûté à vos chaisnes. Si vous allez vne seconde fois de la mesme façon à la Confession , vous contractez touïjours de plus grands obstacles , iusqu'à ce qu'il se fasse vn labyrinthe de Confessions sacrilegues , où le pecheur estant enuelopé est , dans vn abyfme de tenebres , & dans vne impossibilité de se conuertir : Car on craint de plus en plus de venir à cette Confession qui repare les defauts des autres , qui découure ces sacrileges multipliez ; & elle paroist si pleine d'horreur , de gehennes & de tourmens , que pour ne pas subir ces difficultez , on aime mieux perseuerer dans le silence ; & remettant ainsi de mois en mois , elle fait de la suite de ces Confessions la suite de ces sacrileges. Dieu cependant diminuë ses graces , le demon augmente son pouuoir , & il établit sa tyrannie avec tant de cruauté , que souuent quand il faut faire vne derniere Confession d'où dépend le salut de cet homme , il le rend encore plus muet , il luy oste l'vsage de sa langue qu'il a eu si long-temps en sa possession. C'est ce qui a damné vne infinité de Chrestiens ; la cause de leur perte n'a pas esté d'auoir commis cet adultere , mais de l'auoir celé après l'auoir commis ; la dissimulation de leur maladie l'a renduë incurable , & n'ayant iamais eu de langue pour se confesser , ils en auront pendant l'éternité pour se plaindre de leur silence mesme , & pour accuser ce demon muet de leur damnation eternelle. Ha ! silence , que tu es donc cruel dans tes effets ! mais que tu es encore déraisonnable

dans tes causes ; Nous auons vû les effets pour les craindre , voyons - en les causes pour les eûiter.

II. POINT. Comme ce n'est pas sans quelque apparence de raison que ce tyran établit son empire , il faut que pour empescher nos Confessions , il oppose quelque prétexte specieux aux commandemens que Dieu en fait , & aux inspirations qu'il en donne. Produisons ce tyran , & faisons parler ce demon muet , pour nous dire les artifices dont il se sert pour obliger les Chrestiens à vn si cruel & si injuste silence , & ie m'asseure qu'il nous fera la mesme réponse qu'il fit iadis à vn Pere du desert : Ce saint homme ayant vn iour rencontré ce diable des Confessions, ce diable muet voltigeant autour des Confessionnaires d'une Eglise, & luy ayant demandé ce qu'il faisoit en ce lieu si contraire à ses desseins : Je fais, dit-il restitution, ie rends aux pecheurs la honte que ie leur auois ostée quand ie les sollicitois au peché, afin qu'ils ayent honte de confesser ce qu'ils n'ont pas eu honte de faire. C'est pour dire que le plus ordinaire moyen, dont il se sert pour rendre les confessions imparfaites, & le lien le plus commun dont il lie leur langue, est vne honte naturelle que nous auons de déclarer nos pechez : Invention d'autant plus dangereuse, que c'est vne des plus violentes passions de nostre nature, & des plus difficiles à surmonter. Dieu mesme nous auoit donné la honte pour nous seruir de frein à nostre liberté & pour nous détourner du peché ; d'où vient cette difficulté naturelle que nous auons à offenser Dieu, lors mesme qu'il n'y a point de témoins; c'est cette loüable pudeur qui fait rougir vne personne inno-

pour le III. Dimanche de Carefme. 647

centé au premier abord d'un peché, s'il est tant soit peu honteux, & qui épand sur son visage vne certaine impression de rougeur, qui marque la teinture de la vertu, comme si l'ame vouloit se déguiser sous ce voile pour n'estre pas apperceüe en cet estat. C'est cette honte qui fait chercher la solitude & la nuit pour commettre les crimes & les cacher aux yeux des hommes; c'est celle encore qui a retiré du bord du précipice des ames qui s'en alloient s'y précipiter, si ce frein ne les auoit arrestées. Mais hélas! que les demons ont bien renuersé l'usage de cette passion & le dessein que Dieu auoit sur elle, puisqu'ils font seruir pour nous rendre criminels, ce que Dieu nous auoit donné pour nous empescher de l'estre: *Ordinem inuertit Satan, verecundiam dedit penitentia, fiduciam peccato*: Il a renuersé l'ordre: Dieu auoit attaché la honte au peché, & la facilité à la penitence; le demon par vn étrange renuersement, attache la honte à la penitence, & la facilité au peché: Quand il faut offenser Dieu, il nous rend impudens; quand il faut confesser le peché, il nous rend timides: il nous oste la honte quand il faut faire le mal, & nous la rend quand il faut prendre le remede; aussi cruel quand il la rend que quand il l'oste: Comme qui osteroit les armes à vn soldat, quand il se doit défendre de son ennemy, & les luy remettroit entre les mains pour se tuer soy-mesme. Quoy donc, dira vne anie coupable, faut-il que j'aille reueler dans vne Confession, ce qui s'est passé dans les tenebres, & que j'aille dire à vn homme ce qui n'est connu que de Dieu seul? Hélas! ie rougis à la seule pensée de mon crime; & outre la confusion que j'ay en moy-mesme de l'auoir fait, faut-



il que ie souffre la honte de le dire ? Encore si c'estoit quelque peché mortel moins honteux, si c'estoit vne ambition, qui est le vice des Monarques; si c'estoit une colere qui est le peché des courageux; si c'estoit quelque finesse, qui est le crime des prudens, à la bonne heure; mais cette trahison, cette lascheté, cette impureté secreete, ce que ie n'ose dire à moy-mesme, que ie l'aille dire à vn Confesseur, que dira-t-il de moy? quel iugement fera-t-il de ma fidelité? N'acheuez pas, cheres ames, le reste de vos difficultez, ie les croy encore plus grandes; mais ne voyez-vous pas que ce sont les raisons des demons qui vous veulent persuader ce silence que nous auons montré? Mais apprenez aujourd'huy que nous devons combattre ces difficultez: 1. Par la crainte d'un plus grand mal: 2. Nous devons vaincre cette honte par le motif de la honte mesme, pour triompher de ce demon muet, & le vaincre par ses atmes.

1. C'est vn grand mal, à la verité, que la honte & la difficulté qu'on a de dire vn peché à vn homme: l'auoué que c'est vne des plus grandes peines de nostre Religion, & i'estime plus cette difficulté, que non pas les ieûnes & les disciplines; veu que nous trouuons des Chrestiens qui aiment mieux ieûner des Caresmes entiers, que non pas confesser certains crimes; Las! il ne faut que voir quelquefois les violences que souffrent dans ces occasions les personnes vn peu timides, & principalement celles qui ont la pudeur pour l'appanage de leur sexe: Dieu! quelle peine & quel tourment, auant que de pouuoir dire, Je m'accuse de ce peché, cela est digne de compassion: Mais par cette

loy generale qui fait ceder les moindres maux aux plus grands, il faut que la honte cede à l' apprehension des autres maux, quand ils se presentent plus grands que la honte, & on doit la vaincre pour les éviter: Pour moy, dit le ſçauant Tertullien, ie ne m'arreste pas aux difficultez de la honte, quand ie reçois quelque profit en vainquant cette honte meſme, & en souffrant ces difficultez: *Ego rubori locum non facio. cum plus de detrimento eius acquirō*: Pour auoir la grace d'vn crime, ou pour en verifier les lettres, il faut qu'vn criminel d'ailleurs conſiderable auoué ſon crime, qu'il ſe mette en eſtat, qu'il ſe presente les fers aux pieds à la face du Parlement: Bien qu'il ait quelque confuſion de paroître en cette poſture, neantmoins la crainte du ſupplice qu'il éuite par ce moyen, luy rend cette difficulté ſupportable. Ainſi pour auoir la guerifon du mal, il faut qu'vn malade découure ſa maladie quelque honteuſe qu'elle ſoit, & qu'il rongiſſe à la veuë du Medecin ou du Chirurgien; neantmoins le mal qu'il ſouffre & la mort qu'il craint, luy fait préférer raiſonnablement la guerifon à la honte; & on eſtimeroit ce criminel inſenſé, qui ne voudroit pas eſtre abſous de peur de paroître coupable; & on iugeroit ce malade phrenetique, qui voudroit ſe laiſſer mourir de peur de découurer ſa maladie.

Nous auons honte de paroître criminels au Tribunal de la penitence, & ne ſçauons-nous pas que pour auoir noſtre grace, il faut auouer noſtre peché? Nous craignons de découurer cette playe à vn Confefſeur, & n'auons-nous pas appris que pour guerir vn mal, il faut le dire? Certes quand il n'y auroit autres choſes que les gehennes de conſcienc.

Tert. de  
pœnit.  
cap. 10.

Greg.  
Magn.  
libr. 7.  
Moral.  
cap. 17.

ce dans vn peché mortel, quand il demeure caché; *Vulnera clausa plus cruciant*, dit S. Gregoire; les playes quand elles sont fermées, tourmentent dauantage: ces remords, ces craintes, ces frayeurs sont si insupportables à vn Chrestien, que ce seroit agir prudemment que de s'en deliurer au prix d'une petite difficulté, & d'immoler & cette honte & cette confusion à la paix de sa conscience. Mais voyez vn peu dans quelle étrange perplexité se trouue vn pecheur, qui croit comme vn article de foy la necessité d'une confession entiere? Il faut donc qu'il se confesse, ou qu'il se damne; il n'y a point de milieu, la honte d'un moment, ou vne eternité de supplice; vn enfer ou vn confessionnal; vn demon ou vn Prestre; rougir d'un peu de confusion ou d'un feu immortel: Dieu! quel estrange partage, & que cependant il aime mieux souffrir cet enfer que cette honte: Faut-il pas estre bien incensé, dit vn saint Euesque de Barcelone, de faire difficulté d'acheter vn bonheur eternal par vne confusion qui passe en vn moment? *Rogo vos, peccator timebit, peccator erubescet perpetuam vitam presenti pudore mercari?* Comme s'il estoit plus souhaitable, dit le docte Tertullien, d'estre damné en secret, que d'estre absous par vn Confesseur avec vn peu de honte, en luy decourant son peché: *An melius est damnatum latere, quam palam absolui?* L'Antiquité s'est mocquée d'un certain peuple de l'Asie, de ce qu'il auoit perdu sa liberté pour n'auoir pas sceu dire, Non, quand il falut resister au tyran qui le venoit opprimer. Mais ce sera bien avec de plus sanglantes ironies que les demons muets se mocqueront des Chrestiens s'ils se dam-

Pacian.  
Barc.  
Paræn.  
ad pæn.

Tert. de  
pœnit.  
cap. 10.

nent par leur silence, & pour n'auoir pas sceu dire, Ouy, quand les Confesseurs leur demandoient s'ils n'auoient pas commis ce crime. Ce silence n'est-il pas impertinent, & cette honte ridicule? Et ne deuous-nous pas vaincre l'un & l'autre par la crainte de ce mal si grand & si important, dont nous deuous nous déliurer si facilement?

2. Mais outre la crainte de ce mal, ie dis que nous deuous vaincre la honte par la honte mesme, combattre ce demon muet par les armes dont il se fert pour nous combattre, & que le motif de nous confesser, doit estre celuy-là mesme que nous prenons pour nous taire: Pressons ce raisonnement; à la verité si vn peché caché dans la confession deuoit touiours demeurer caché, il y auroit quelque raison de se déliurer de cette confusion par ce silence; mais hélas! quel Dieu est-ce que nous adorons? n'est-ce pas vn Dieu qui doit faire vn Iugement public, où il manifestera à la veüe de tout l'Vniuers, les pechez que nous n'aurons pas effacez par la penitence? Soit qu'il les explique luy-mesme par sa parole, qui avec vn mot peut dire beaucoup de choses: Soit qu'il en produise les especes dans les esprits des hommes & des Anges: Soit qu'il ouure les consciences comme des liures où tout le monde pourra lire: Soit qu'il en produise les marques visibles sur les corps mesme des reprenez; *Ecce ego ad te*, dit-il par son Prophete Nahum; A toy qui tiens bonne mine dans les Eglises; à vous Mademoiselle, qui faites la dissimulée aux pieds des Autels; *Ad te*, vous croyez cet adultere bien caché pour auoir esté fait dans les tenebres, & vous pensez estre quitte parce que

Nahum vous auez trompé vostre Confesseur ; *Reuelabo pudenda tua in faciem tuam, & ostendam gentibus nuditatem tuam* ; le reueleray vostre honte , & ie montreray vostre nudité à la face des Nations. Vn pecheur dans vne confession sacrilege ressemble à vn Laboureur , qui iettant sa semence dans la terre , croiroit qu'elle fut bien cachée dans son sein : à la verité pendant l'Hyuer rien ne paroist au dehors qui decouure la qualité de la semence , si c'est de l'orge ou du froment ; mais attendez vn peu l'Esté , vous reconnoistrez à la moisson ce qu'on auoit semé dans la terre , & qu'en ce champ on auoit semé du froment , & dans cet autre de l'orge. Les actions infames , les trahisons , les vilainies , sont des semences qu'un pecheur iette dans son cœur ; il croit que tout cela est bien caché , parce que personne n'en a rien veu. D'ailleurs il n'en dit mot à son Confesseur ; pendant le temps de la vie , ou pendant l'Hyuer rien ne paroist au dehors ; ces personnes viennent froidement à l'Eglise comme si rien ne s'estoit passé ; mais attendez vn peu le Iugement de Dieu , vous verrez germer ces semences , tout paroistra à ce iour , & on dira : Cet homme estoit vn traistre , cet Ecclesiastique estoit vn libertin , & cette Demoiselle estoit vne vilaine ; il n'y auoit sous cette soye que des impuretez , des trahisons , & des perfidies.

Raisonnons vn peu sur ce fondement , & disons qu'il y a deux tribunaux où nos pechez doiuent paroistre ; le premier est le tribunal de la Penitence ; le second est celuy du Iugement : Si nous les decouurons au premier , ils ne paroistront pas au second ; mais on produira au Iugement ce que nous

pour le III. Dimanche de Carefme. 653

n'aurons pas confessé dans le tribunal de la Penitence : Il y a de la honte de tous costez , honte de confesser vn peché , & honte de le voir public à la veüë de l'Vniuers ; l'vne ou l'autre est inéuitable ; faisons-en la comparaifon pour voir laquelle fera plus supportable. D'vn costé la honte que vous souffrez dans la confession est vne confusion assez legere ; vous ne dites ce peché qu'à vn homme seul , vous pouuez prendre vn Confesseur discret , & à qui vous auez de la confiance , il portera compassion à vostre foiblesse , il soulagera vostre pudeur , il recompensera vostre peine en vous donnant l'absolution , qui vous ouurira le Paradis. D'vn autre costé la honte soufferte au Iugement , sera extrême , ce ne sera pas à l'oreille d'vn Confesseur que ce peché sera reuelé ; mais à la veüë de tout le monde , la quantité de témoins redoublera vostre confusion : Il faudra que cette femme fasse vne confession generale à la veüë de ses parens , de sa mere qu'elle a trompée , de son mary qu'elle a trahy , & de ses amis qui l'estimoient comme vne honneste femme : De plus vne confession qui n'aura pour absolution que des reproches & des condamnations : Iugez par cette comparaifon de l'injustice de vostre silence ; si ce n'est pas vne chose déraisonnable de s'exposer à cette honte publique du Iugement , de peur de souffrir vne petite honte de la penitence. Comme si vous vouliez auoir vn grand coup de poignard , de peur de souffrir vne legere blessure : Vaut-il pas mieux , dit S. Augustin , rougir vn peu à la veüë d'vn Confesseur , que de rougir toujours de confusion à la veüë de tout le monde ?  
*Melius est coram vno aliquantulum ruboris tolerare.*

Aug. 1.  
de visit.  
infirm.  
cap. 5.  
tom. 9.

*quam in die iudicij coram tot millibus hominum graui repulsâ denotatum tabescere.* Ne deuous-nous donc pas par ce principe mesme de la honte, combattre cette honte qui arreste nos confessions par ce raisonnement ; Si i'ay maintenant tant de difficulté de dire ce peché à ce Confesseur, que sera-ce donc de le voir public au Iugement ? si ie ne surmonte cette premiere confusion, cette seconde m'est inéuitable : Iugeons donc de la honte que nous recevons en ce temps, par celle que nous souffrons maintenant.

CON-  
CLV-  
SION.

Mais peut-estre parlay-je à des personnes qui n'ont pas besoin de ce discours, & qui n'ont iamais fait de mauuaises confessions, ou qui les ont réparées, qui n'ont iamais esté sous la tyrannie du demon muet, ou qui en ont rompu les chaines; & pour ces ames, c'est plutôt vn panegyrique, que non pas vne exhortation : On peut dire d'elles ce que l'Euangile dit, *Erat Iesus ejiciens demonium, & illud erat mutum*; A ce iour de vostre Confession, où vous auez déclaré celle que vous auiez malfaite ; ce Dieu a fait vn miracle pour vous ; il a chassé ce demon muet qui vous auoit lié la langue, & vous deuez marquer ce iour comme celuy de vostre déliurance, & chanter vn Hymne eternal à sa bonté pour auoir rompu ce silence. Mais si mon discours ne sert pas de remede, il peut seruir de préseruatif, & l'image de la tyrannie de ce demon vous fournit des armes pour vous en deffendre ; afin que s'il arriue quelque accident qui vous rende difficile l'vsage de la Confession, vous vous seruiez de ces raisons pour combattre ces difficultez & pour vaincre cette honte ; car il y va, 1. De l'intérest de Dieu;

Il y va de vostre interest propre.

1. Que s'il y a encore quelqu'un que la honte ou la difficulté arreste dans ce malheureux silence, apres luy auoir representé la tyrannie de ce demon muet, & luy auoir montré combien il est cruel dans ses affaires, & combien déraisonnable dans ses actions; Je le conjure d'y penser serieusement par les interests du Sauueur, dont il a si souuent offensé la misericorde, par les interests de son salut qu'il ruine au grand plaisir de ce tyran; & qu'on puisse dire de luy comme IESVS dans l'Euangile, *Erat Iesus ejiciens demonium.* C'est dans ce troisiéme Dimanche de Carefme qu'il a chassé le demon muet du cœur de ce possédé. Vous sçavez ce qui arriua au fils de Cræsus; il estoit muet dès sa naissance, mais voyant qu'un meurtrier alloit tuer son pere, par l'effort de son amour il rompit le silence, & délia sa langue pour dire, c'est le Roy. Ha! nous voyons que ce demon muet vient offenser IESVS, & le crucifier derechef dans nos cœurs; nous sçauons qu'il se sert de nostre silence pour commettre ce parricide, ne faut-il pas que le respect de l'amour rompe cet injuste silence, pour dire à ce demon cruel, C'est mon Pere que tu tués? Ha! quelle cruauté de luy refuser la vie, puisqu'il ne couste qu'à parler pour la luy donner: Car il faut que vous sçachiez que vous estes toujours dans l'occasion d'offenser Dieu, & que vous n'estes pas en cet heureux estat où estoit la sainte Vierge & les Apôtres qui estoient confirmés en grace; & il peut arriuer quelquesfois que les plus vertueux tombent en des pechez mesme honteux: Dieu le permet quelquesfois, ou pour punir quelque vanité qu'ils



peuvent auoir, comme vn S. Pierre, ou pōt les humilier dauantage comme vn Dauid : Ce sont mesme les personnes les plus deuotes qui ont plus de difficulté à se confesser, quand elles tombent en quelque faute extraordinaire. Mais, cheres ames, dans ces rencontres qui peuent arriuer souuent, souuenez-vous de ce que ie viens de dire, prenez tous les moyens qui peuent soulager vos difficultez ou adoucir vostre honte ; & receuez encore cet auis que ie iuge tres-salutaire, qu'il n'y a point de mal de changer de temps en temps de Confesseur, & de prendre la liberté de s'adresser à quelqu'autre ; afin que si vous en auez besoin par apres, vous puissiez vous en seruir plus librement ; Il vaut mieux faire ce changement, que non pas commettre des sacrileges qui ne sont trop communs, mesme parmy des personnes qui se confessent souuent.

2. Si nous ne voulons pas le faire pour l'amour de luy, à tout le moins faisons-le pour l'amour de nous ; il y va de nostre salut ; faut-il que pour n'auoir pas parlé, nous soyons contraints de nous perdre ? Ha ! s'il faloit, comme iadis, ou faire quelquesfois vne confession publique, & dire deuant tout le monde, J'ay fait vn tel peché ; l'enfer est si rigoureux, qu'il faudroit prendre ce fascheux moyen pour en éuiter les flammes : Mais qu'est-ce qu'il faut faire pour le plus grand peché du monde ? Il ne faut que le confesser ; prenez tel Confesseur qu'il vous plaira, à qui vous ayez de la confiance, declarez-luy vostre crime, & avec cela vous l'effacerez ; est-il trop rude pour éuiter l'enfer ? Ha ! malheureuse creature, que répondras-tu donc au Iugement de Dieu, quand il te dira;

*pour le III. Dimanche de Carême 657*

dira; Viens-ça, criminelle, pourquoy as-tu apporté à mon Tribunal ces adulteres & ces vilainies? puis-que tu auois esté assez lasche pour les commettre, ne falloit-il pas estre plus soigneuse d'en effacer les taches? n'auois-tu pas des Prestres de ma part pour les absoudre? & pourquoy donc l'as-tu méprisé? Oseras-tu dire que la confusion t'a empesché de les confesser? oseras-tu alleguer la honte pour excuse, qui te rendra plus criminelle? Va donc, dira Dieu, indigne Chrestienne, dans les enfers confesser ton peché deuant tous ces tyrans, & sentir les effets de ma Iustice, puis-que tu as méprisé ceux de ma Misericorde; Je ne t'auois enjoint que de dire vne parole pour te le pardonner; tu n'as pas voulu: Va dans ces abysses de flammes le dire cent mille fois sans iamais estre pardonnée: Ha! cheres ames, au nom de Dieu, rompez ce funeste silence à la premiere Confession, qui sera le plütofst que vous pourrez; reparez les defauts de toutes les autres pour auoir vne absolution generale de tous vos pechez, qui vous attirera la grace de Dieu en ce monde, & la gloire en l'autre, que ie vous souhaite; Au nom du Pere, &c.]





SECOND  
S E R M O N

POVR LE III. DIMANCHE  
DE CARESME.

Erat IESVS ejiciens dæmonium , & illud  
erat mutum. Quidam autem ex his  
dicebant ; In Principe dæmoniorum  
ejicit dæmonia. *Luc 11.*

*I E S V S chassa vn demon , & ce demon estoit muet.  
Quelques-uns d'entre-eux disoient ; Il chasse les  
demons par la puissance du Prince des demons.  
En S. Luc, chap. 11.*



**E** V A N G I L E de ce iour nous repre-  
sente IESVS en deux estats bien diffe-  
rens ; dans l'vn il fait vn miracle , &  
dans l'autre il souffre d'estre vaincu.  
Ie voy ce Verbe diuin chasser vn demon muet , &  
le contraindre de quitter la langue de cet homme  
qu'il possedoit ; mais en mesme temps ie voy aussi  
que ce mesme demon y retourne , & oblige par  
vne injuste vsurpation IESVS-CHRIST de luy  
quitter ce cœur. Ne vous semble-t-il pas que ce  
demon qui vient d'estre chassé de la langue de ce  
muet , se place sur la langue des médisans , & qu'il

pour le III. Dimanche de Careme. 659

veüille se vanger de l'affront qu'il a receu par les injures qu'il leur fait dire ? Pourquoy ces différentes operations de IESVS-CHRIST ? c'est pour faire voir , à mon auis , les differens genres de tyrannie que le demon exerce sur les hommes, & les differens efforts de ses possessions ; & que comme il y a des demons muets qui nous font taire, quand il faut parler , il y a aussi des demons parlans , qui nous font parler quand il se faut taire. On parle communement du demon muet qui nous lie la langue à la Confession , à l'occasion de cet Euan-gile, i'en ay aussi parlé autrefois ; mais parce que ie trouue sur la langue des médifans vn demon qui parle, ie veux parler de ce demon parlant. l'estime que si c'est vn grand miracle de IESVS d'auoir fait parler vn demon muet , c'est vn plus grand miracle de lier la langue , & de faire taire vn demon qui parle ; mais singulierement le demon de la médifance comme plus dangereux & plus puissant : Et pour nous obliger nous-mesmes à corriger nôtre langue , qui est ce que i'entrepris aujourd'huy , ie montre que c'est principalement par le moyen de ce peché que le demon possède puissamment la langue des hommes , & que la langue médifante peut estre appellée vne langue de demon. Nous auons besoin d'vne de ces langues de feu qui firent parler les Apostres quand le S. Esprit descendit sur eux pour faire taire ce demon ; nous la demanderons par l'entremise de la Vierge , en luy disant avec l'Ange : *Aue Maria.*

**L** Es Peres , avec Tertullien , appellent le Tertul.  
mon le Singe de Dieu, qui pour l'offenser plus de Bap.  
facilement tâche d'auoir ses victimes. Les deux cap. 5.

Aug. lib.  
1. contra  
aduers.  
legis,  
cap. 18.

plus grands ourages de Dieu au dehors de luy-mesme, ont esté l'Incarnation du Verbe, & la descente du S. Esprit; il veut imiter l'Incarnation du Verbe en possédant les corps des hommes; & il veut imiter la descente du S. Esprit en langues de feu sur les Apostres, en possédant les langues des pecheurs. Mais c'est singulierement par la médisance & la détraction qu'il fait comme Dieu des Ministres, & qu'il possède les langues des médifans, à proportion comme le S. Esprit a possédé celles des Apostres. Je trouue que le S. Esprit a exercé trois actes de possession sur les langues des Apostres: il les a animées de son Esprit: il les a fait seruir à ses desseins, & il les a assujetties pour toujours à sa puissance. C'est en ces trois mesmes manieres que le demon parlant possède les langues médifantes: 1. Il les anime de son Esprit: 2. Il les fait seruir à ses desseins: 3. Il les possède pour toujours; trois raisons qui nous doiuent obliger de bannir le demon parlant; & ce seront les trois parties de mon discours.

Diuisiō  
du dis-  
cours.

I.  
POINT.

C'est en cette premiere maniere que le S. Esprit posséda les langues des Apostres, quand il descendit sur eux; il les anima de ses mouuemens, il disposa de cet agent pour expliquer ses sentimens, à peu près comme l'esprit de l'homme quand il parle, remuë & anime sa langue. Disons pareillement que lors que le Chrestien devient médifant, il se fait comme vne funeste Pentecoste, où le demon commence à posséder sa langue & ses discours, & l'animant de son Esprit, commence à se déclarer le maistre absolu de ses paroles & de ses pensées

Chryf.

par la possession qu'il a prise de son Esprit: *Detra-  
ctori omni Diabolus aperit os.* dit S. Chrysologue, il

pour le III. Dimanche de Carefme. 661

ouvre la bouche, il remuë la langue de celuy qui parle, & s'en fert comme de son organe. Quel est l'esprit du demon? Il a comme trois caracteres principaux, & il enuolope trois esprits differens: 1. Vn esprit de ialoufie: 2. Vn esprit de haine & de vangeance: 3. Vn esprit d'une malice toute pure. Plüft à Dieu que le demon arrêtaft ces trois esprits en luy-mefme, ou qu'il se contentaft de s'en feruir luy seul, fans auoir des supposts sous luy: mais helas! que fait-il: il les répand & il les communique aux Chrestiens, pour animer leur langue par vn triple mouuement à la médifance de leur prochain.

1. Il est certain que le premier esprit du demon, & qui d'un Ange a fait vn demon, a esté l'enuie, ou celle qu'il a conceuë dans le Ciel contre la gloire de l'humanité du Sauueur, ou celle qu'il a formée dans l'enfer contre le bonheur des hommes. Voilà l'esprit qui remuë la langue de ce serpent, & qui le fait parler dans toutes les tentations dont il follicite les hommes. Mais vne de ses principales ruses est de nous communiquer ce venin, & de répandre son esprit dans nos cœurs: *Tota viscera sua serpens concutit, & imprimenda malitiae pestem vomit*, dit saint Gregoire le Grand. Il est vray que d'abord il a inspiré l'enuie aux hommes; le premier des enfans d'Adam n'a-t-il pas esté le premier des enuieux? & n'est-ce pas la jaloufie qu'il donna à Caïn de voir son frere prosperer plus que luy, qui l'obligea de porter la main dans son sang, & l'immoler à sa fureur pour satisfaire à sa passion? Mais voyant qu'il ne pouuoit pas touïours armer les mains à ces meurtres sanglants, tant à cause des rudes chastimens que les loix ordonnent contre ces crimes, que pour

Greg.  
Magn.  
lib. 5.  
Moral.  
cap. 31.

la foiblesse des forces & du courage qui accompagne toujours les enuieux ; que fait le demon ; il anime leur langue à des guerres plus sanglantes ; il leur fait pardonner au corps de leur prochain , pour s'attaquer à son ame ; il s'épargne sa vie naturelle , pour le faire mourir d'une mort civile & morale. Mais si nous considerons bien quelles sont les causes de ces meurtres non sanglants , nous trouuerons que l'esprit qui remue le plus souuent la langue des médifans , est l'enuie qu'ils ont du bonheur & de la gloire d'autrui ; ils s'imaginent que l'éclat qui environne les autres , fait ombre à leur gloire , & qu'ils ne pourront iamais estre assez confiderez pendant qu'ils auront des égaux : C'est pourquoy , pour combattre cette éléuation , & affermer la leur , ils tachent de détracter des actions des autres ; & pour confondre cet éclat , ils s'attaquent à leur reputation. L'Historien dit élegamment que le commencement de la guerre qui s'alluma entre Pompée & Cesar , fut de ce que l'un ne pouuoit supporter de supérieur , ny l'autre d'égal. Mais ce qui alluma la guerre des armes entre ces deux Conquerans , alluma la guerre des langues entre les Chrestiens ; les vns ne peuuent pas supporter de supérieurs , ny les autres ne veulent pas souffrir d'égaux. Je sçay bien que c'est vn demon qui s'est caché au dedans d'eux , & que personne ne veut auoüer que son cœur soit touché d'enuie , quoy que sa langue en exprime les mouuemens ; parce que c'est vn vice lasche , & qui porte en soy vn caractere d'infamie d'auoir de l'enuie contre son prochain : Auoüons cependant que ce demon se fait paroistre par les discours

*pour le III. Dimanche de Carefme. 663*

que l'on tient de celuy que l'on veut abaiffer ; quoy que les hommes aiment mieux paroistre superbes qu'enuieux , qu'ils soient persuadez que l'enuie prouient de l'ambition , & que c'est vne fille que sa mere ne peut quitter , & que dés auffy-tost que celle-cy possede l'esprit , celle-la possede la langue. Saint Iacques compare la langue de l'homme à vne nauire qui est conduite par vn gouvernail : Voyez , dit-il , cette nauire qui vogue à voiles déployées , & s'en va sur l'Ocean , avec vne vitesse inconceuable ; voyez cette grande Colosse agité par les vents de tous costez , & poussée par les flots de la mer ; cependant regardez à sa poupe , vous y trouuerez vn morceau de bois , par le moyen duquel le Pilote la conduit & la tourne de tel costé qu'il luy plaist. Ah ! qu'est-ce que la langue de l'homme ? c'est vn gouvernail que Dieu nous a donné pour conduire nostre vaisseau de cet Ocean d'écueils & de dangers dans le port de salut ; nous l'auons receuë pour chanter les loüanges de nostre bienfaicteur , & pour consoler nostre prochain ; cependant nous nous en seruons pour abreuer toute vne Ville de son venin , en prostituant à nostre enuie l'honneur & la reputation de quelque innocent malheureux ; tous nos entretiens ne sont que de ses actions , & ressemblent à ces insectes domestiques qui conuertissent les meilleures viandes en corruption , nous changeons par nos médifances ses actions vertueuses en indifferentes , & ses indifferentes en criminelles. Mais si l'on examine de prés les principes de toutes ces paroles , on n'en trouuera point d'autres que l'enuie , & souuent la haine & la vengeance.



2. Et ce d'autant plus que les demons leur communiquant l'esprit de la haine & de la vangeance, ils les rendent comme d'autres eux-mesmes. Tout le monde sçait que les demons conseruent vne haine étrange contre les hommes, parce qu'ils portent l'image de Dieu qu'ils haïssent; & parce qu'ils soutiennent l'interest de Iesvs, dont ils cherchent la destruction: Ils ne peuuent pas se vanger de Dieu, ils portent leur vangeance contre les Chrestiens, qui deuiennent leurs ennemis, parce qu'ils resistent à leurs attaques: c'est pour cela qu'ils en veulent à leurs ames, & qu'ils en veulent à leurs corps; ils en veulent mesme, chose étrange! à leurs biens & à leurs familles, comme ils témoignent à la personne de Iob: *Ex-tende paululum manum tuam, & tange cuncta quæ possidet, nisi in faciem benedixerit tibi.* Pourquoi cela? qu'a à faire le demon ny des richesses ny de la reputation des hommes? C'est que ne pouuant se vanger directement sur l'ame & sur le corps, estant souuent en grace, il s'en vange directement par les déplaisirs qu'il leur peut causer par la perte de leurs biens. Mais plûst à Dieu qu'il fust tout seul dans ses entreprises, nous triomphions facilement de sa haine & de sa vangeance: Que fait-il? il répand sa haine dans nos cœurs, il y allume les desirs de la vangeance, afin de faire des langues médifantes vn des principaux instrumens de sa fureur, & vne des causes funestes de la médifance. Vn demon répand ce poison sur la langue d'vn médifant, parce qu'il ne peut assez se vanger par soy-mesme par la perte des biens ny par les maladies; veu que plusieurs se mettent fort peu en peine de les posseder; mais il prend le foible

Iob. 1.  
11.

de l'homme ; il ſçait qu'il eſt ialoux de ſon honneur , il ne peut pas le luy rauir par luy-mefme ; veu que perſonne ne le croiroit : il gagne des ſuppoſts de ſa vangeance , il leur communique ſa haine , & par ce moyen ſ'en vange ſi cruellement , que les cœurs les mieux placez perdroient mille vies pour conſeruer leur reputation. Voilà ce que vous faites par vos détractions ; vous conſentez d'exercer la haine du demon : ſa volonté eſt que vous ſatisfaffiez à voſtre haine par vos médifances ; mais ſon principal deſſein eſt , que vous ſatisfaffiez à la ſienne ; & ne pouuant luy oſter ny le bien ny la vie , vous luy oſtiez l'honneur qui luy eſt plus cher que ces deux enſemble. Voilà le bon vſage que vous faites de vos langues ; c'eſt vn glaiue à deux tranchants , *Romphaea* Apoc. *vtraque parte acuta* , qui d'vn coſté fert au demon<sup>2.</sup> pour ſe vanger des Chreſtiens , & de l'autre à voſtre haine pour vous vanger de voſtre frere : Mais avec cette difference , que le demon avec toute la ſubtilité de ſon eſtre , ne peut pas ſe ſeruir de ſon tranchant , ny exercer ſa vangeance , que par le moyen des langues des médifans : Ah ! il peut bien par luy-mefme porter l'ame au peché , il peut par luy-mefme oſter les biens , la ſanté & la conſolation de ſes enfans à Iob ; il peut luy-mefme charger tout ſon corps de vers & l'accabler de tant de maux , que tout autre que luy euſt pû tomber dans le deſeſpoir : Mais il ne peut pas luy oſter la reputation ; ſa haine ne peut par ſoy-mefme faire brèche à ſon honneur , il a beſoin de la langue de ſa femme pour ce deſſein , & il faut que ce ſoit elle-mefme qui faſſe ioüir pour luy la dernière & la plus rude batterie contre celuy qu'elle deuoit

consoler & deffendre au peril de sa vie dans la grandeur de son malheur. Ha ! Chrestiens médisans , voilà vostre exercice , c'est de vous que le demon se sert comme de ses Apostres pour faire éclater sa vangeance contre les hommes , & toutes les détractions que vous faites , ne peuvent auoir autre fondement que vostre enuie , vostre haine & vostre pure malice.

3. Car ie voy bien qu'on me dira que vous ne portez pas d'enuie à vostre prochain , que vous ne luy voulez point de mal , ny que vous n'auiez aucun ressentiment des injures qu'il vous a faites ; mais que vostre humeur se porte à en parler. Si cela est , il faut donc que vous en parliez par vne malice toute pure , qui est le principal caractere du demon. Voilà le propre effet de cet esprit , de faire du mal sans tirer aucun auantage : & l'excès de ses peines ne luy permettant pas de se consoler aucunement , il se delecte par vne pure malice & vne estrange cruauté à perdre les ames des hommes , ou à tout le moins à les incommoder dans leurs corps & dans leurs biens. Voilà pourquoy , comme remarque S. Augustin , ces malheureux esprits ont touïjours demandé des sacrifices , & ont voulu repaistre leur tyrannie de sang & de carnage , ie ne diray pas seulement des animaux , mais mesmes des hommes : C'est luy qui a conseillé aux peres d'immoler leurs enfans à sa cruauté , & qui pendant quatre mille ans , a pû se vanter d'auoir plus de sacrifices que le Dieu de bonté ,

*Immolauerunt filios suos & filias suas demonijs.* Il se plaisoit à voir égorger ces petites victimes innocentes , à voir ses Autels arrousez de leur sang , & ses Temples retentir de leurs cris & de

August.  
lib. 19.  
de Ciuit.  
Dei , c.  
21.

Rf. 105.

*pour le III. Dimanche de Carefme. 667*

leurs gemiffemens : Mais IESVS-CHRIST est venu chaffer ce tyran & cet vſurpateur de ſon thrône, il l'a obligé à ſe releguer dans ſes cachots, & à ne prétendre plus de ſacrifices ſanglants. Mais que fait-il ? il ſe place ſur les langues des médifans pour faire des ſacrifices de l'honneur & de la reputation des hommes ; c'eſt là qu'il regne avec empire, & c'eſt de là qu'il prononce ſes oracles, qui ſont plus écoutez que ceux qu'il prononçoit autresfois par la bouche de ſes faux Preſtres dans le Capitole de Rome & dans le Temple de Thebes : C'eſt là qu'il parle avec plaifir, & on l'écoute avec ſatisfaction : car il eſt certain que dans le ſiecle où nous ſommes, la médifance eſt tellement à la mode, qu'elle paſſe pour galanterie ; & qui plus eſt, on n'eſtime perſonne capable de hanter les compagnies, qu'il ne ſçaſche parler avec eſprit de ſon prochain : & cependant demandez à ce lieutenant du demon, quel auantage il tire de ſes médifances ? Si vous luy demandez ſi c'eſt l'enuie, il ſe faſchera contre vous, & il dira que la nature l'a douë de trop belles qualitez pour porter enuie à vn autre : Si vous luy dites que c'eſt la haine ; Il dira qu'il n'a iamais eu de démeſlé avec luy, & que quand cela ſeroit, il ſçauroit bien ſ'en vanger par d'autres voyes : quoy donc, criminel ? c'eſt mon plaifir, vous dira-t-il : Ha ! dis plutôt que c'eſt ta malice, & qu'eſtant vne participation de celle du demon, elle n'a garde qu'elle ne l'imite fidellement : car apprens que ce n'eſt pas l'eſprit de l'homme qui remüe ſeul ta langue, mais que celuy du demon eſt de la partie ; puisſque quand meſme tu ne ſerois pas élevé à la douceur du Chriſtianisme, la raiſon

seule te deuroit dicter que tu n'agis pas en homme. Et en effet, peut-on dire que c'est agit selon la raison, que de prononcer des paroles qui mettent le cousteau dans le sein de cette malheureuse femme, & qui donnent la mort à cet homme ? peux-tu te vanter d'auoir fait vne action genereuse, d'auoir parlé d'vne personne absente, laquelle est plus innocente que toy ? & que si l'on vouloit faire comparaizon de l'vne à l'autre, l'on trouueroit que celuy dont tu fais vn criminel, pourroit avec iustice passer pour ton juge. Que tout le monde sçache donc que ta langue est possedée par le demon & animée de son esprit, puis-que tu fais gloire de faire seruir tes paroles à ses desseins.

II. **POINT.** C'est le second acte de possession que fit le S. Esprit des langues des Apostres, quand il descendit visiblement sur eux ; il se rendit tellement Maistre de cet organe, qu'il s'en seruit apres pour l'execution de ses desseins, pour annoncer l'Euangile de IESVS-CHRIST à tous les peuples, & faire retentir sa gloire & son nom par toutes les contrées de la terre. Ah ! heureux Apostres, que vostre grace est auantageuse de pousser à bout les desseins que IESVS auoit commencez ; il auoit porté des loix de douceur, & les auoit signées de son Sang pour les rendre plus solempnelles ; mais il faloit pour les rendre efficaces, les faire connoistre à ses subjets : Vous serez les Chanceliers de ses commandemens, & les Herauts de sa dernière volonté ; & la gloire de vos actions & de vos paroles donneront sujet à tous les Peres de l'Eglise de vous appeller les langues du S. Esprit. Mais ce que cet Esprit diuin a fait sur les langues

*pour le III. Dimanche de Carefme. 669*

des Apostres, le demon le fait sur la langue d'un médifant; il le crée pour son Apostre, il le dispose à prescher sa volonté, & à le faire servir à ses propres desseins, comme si c'estoit sa propre langue. Mais quel est le grand dessein de ce malin Esprit? c'est d'aneantir l'empire de Dieu, & d'établir celuy du peché dans le monde, ç'a esté son intention depuis le commencement du monde, & il la conseruera iusqu'à la fin. Il sçait d'ailleurs que de tous les moyens qu'il peut prendre, il ne peut pas en auoir de plus propre, ny de plus pernicieux que la médifance: La raison se prend de trois qualitez qui se trouuent dans ce peché: 1. C'est le plus grand & le plus cruel des crimes: 2. C'est le plus étendu, & qui sert dauantage au demon: 3. C'est le plus facile à commettre. Ah! son énormité, son étendue & sa facilité seruent infiniment aux desseins du demon; & nous pouuons dire iustement qu'un détracteur est le propre Apostre du demon par ces trois offices qu'il luy rend.

1. Ne mesurez pas la grandeur de ce peché par la facilité qu'il y a de le commettre, vn coup de langue est bien-tost donné; mais plûtoft par l'importance du bien qu'il oste, & par la grandeur des maux qu'il fait par la perte de la reputation. Nous pouuons considerer la reputation qui est ostée par la médifance, comme vn bien particulier, ou comme vn bien general: Comme vn bien particulier, c'est le plus considerable que nous ayons, puisqu'il nous donne vne seconde vie dans l'estime des autres hommes: Comme vn bien vniuersel, c'est luy seul qui sert presque à tous les autres; c'est pourquoy Dieu nous recommande expressement d'a-

Eccli.  
41.

Rom.r.

voir soin de nostre reputation, comme s'il estoit interessé dans nostre propre gloire, & que la nature ne nous donnast pas des sentimens assez puissans pour la conseruer: *Curam habe de bono nomine*. Or parce qu'il nous est impossible de nous deffendre, veu que la médifance se fait d'ordinaire dans nostre absence, & que par consequent la reputation est vn bien que l'on oste facilement; que fait-il? il la met sous la puissance de ses droits, il deffend sous de grandes peines d'y toucher, & de la mesme autorité dont il conserue nostre vie & nos biens, il deffend nostre reputation des langues médifantes, *Detractores Deo odibiles*. Que si cependant nous permettons au demon de remüer nostre langue, & de nous porter à des détractions, ne pouuons-nous pas dire que c'est vn grand peché, & qui répond à la malice de cet Esprit, & au dessein qu'il a d'éleuer son empire? Ah! c'est vostre langue, dit S. Hierosme, qui nous oste ce grand bien si excellent & si necessaire; c'est vn meurtre qui nous oste vne seconde vie; mais vn meurtre doublement criminel, puisqu'il détruit en mesme temps tous les biens qu'on peut posséder; c'est vn double meurtre, puisqu'en mesme temps il estouffe tous les auantages qu'on peut esperer: Car hélas! que deuient vn homme à qui on a osté la reputation? & comment peut-il s'acquitter avec satisfaction de son deuoir en quelque exercice que ce soit, quand on luy a osté son honneur? N'est-ce pas ruiner entierement sa fortune presente, & celle qu'il pouuoit esperer dans l'auenir? Vous estes coupables de ces suites, pouuez-vous rendre vn plus grand seruice au demon, que de luy prester

*pour le III. Dimanche de Carefme. 671*

Vos langues pour raur vn bien si important ?

2. Mais c'est encore vn mal tres-estendu en luy-mesme : Et la raison se prend de la nature mesme de ce peché qui est publié par luy-mesme, & qui enuenime plusieurs personnes ensemble : Les autres pechez peuuent estre particuliers, & ne peuuent pas estre si coupables ; mais la médifance doit estre necessairement publique ; *Numquid non vipera est lingua ista ? ferocissima nimirum, que tam lethaliter tres inficit, flatu vno* ; C'est vne langue de serpent, dit S. Bernard, qui d'vn seul coup répand son venin sur trois personnes qui sont interessées dans ce crime, & fait trois sortes de pechez : 1. Elle blesse le détracteur, puisqu'il commet vn peché mortel qui tuë son ame : 2. Celuy qui écoute ce peché, est pareillement coupable ; puisque par l'application qu'il donne à ce détracteur, il luy donne occasion de médire : Ce qui a fait dire à S. Augustin, que celuy qui parle & celuy qui écoute, se ioignent ensemble pour faire vn char de triomphe au demon ; *Detractor & libens auditor vterque diabolum portat in lingua*. Les langues des Apostres ont esté des chars de triomphe pour porter la gloire de Dieu par tout : La langue du détracteur sert au demon pour estendre son empire, & est comme le porte-enseigne de tous les maux qu'il fait dans le monde. 3. Enfin ce coup de langue blesse ordinairement le cœur de celuy qui est l'objet de la médifance, non seulement par le dépit qu'il a de se voir calomnié, mais par le ressentiment de colere & de vangeance qu'il conserue dans son cœur. Chose étrange ! il arriue souuent que celuy qui estoit absent de cette médifance & innocent de ce crime, de-

Bern.  
ser. de  
triplici  
custod.

Aug. in  
serm.



Aug.  
ep. 137.

uient criminel d'un autre peché ; c'est du ressentiment qu'il a de cette injure & de cette calomnie. C'est, dit S. Augustin, un secret du demon, de tenter par la médifance ceux qu'il n'a pu abattre par la tentation des autres pechez : *Diabolus quem non potest deuorare seductum ad nequitiam, famam ipsius inquinare conatur; ut si fieri potest opprobriis hominum & malarum linguarum detractioe deficiat, & sic in eius fauces ruat.* Il n'a pu faire brèche à la chasteté de cette Dame, il employe le détracteur pour tenter sa patience; il n'a pu rien gagner sur l'incorruptibilité de ce Magistrat, il le gagnera par la médifance, & le demon se mettra fort peu en peine par quelle voye il descende en enfer, pourueu qu'il l'y fasse entrer. Vous ne le comprenez pas maintenant, vous croyez que cette détraction n'est rien, que ce n'est qu'une galanterie. C'est vne galanterie si criminelle en soy & si étendue en sa malice, que ses suites sont plus funestes que celles d'aucun autre peché. Elle oste la vie civile à vostre prochain, mais elle vous l'ostera aussi par reflexion. Car qui doute qu'il ne se vange de vos médifances par les mesmes voyes dont vous vous estes seruy pour perdre sa reputation; & il croira auoir raison de dire autant ou plus de mal de la vostre, que vous auez dit de la sienne? Vous conseruerez des ressentimens de haine contre luy, & luy en conseruera contre vous. *Quasi sit rota in medio rota;* ce sont deux rouës qui composent vn nouveau char de triomphe au demon; celuy qui a fait les déstractions, a formé la premiere rouë & la plus funeste, puisqu'elle est le premier mobile de cette multiplication de crimes; mais celuy dont il a médité, n'est pas beaucoup moins innocent, puisqu'il

Ezech.  
10.

pour le III. Dimanche de Carefme. 673

puisqu'il cherche à toutes les occasions les moyens de s'en vanger ; & souuent ces haines deuiennent tellement irreconciliables , que la nature les fait passer dans les enfans , & des enfans iusqu'à la troisiéme generation : *Quasi sit rota in medio rota.* Ah ! qu'il paroist bien que c'est le demon qui remuë ces rouës , puisqu'elles entraînent plusieurs personnes avec elles par vn seul mouuement : le médifant , celuy dont on médit , & celuy qui écoute la médifance. Dites donc apres cela que c'est vne galanterie que de médire , puisque c'est vn peché , qui outre sa malice & son étenduë , est encore tres-facile à commettre.

3. Il n'est rien de plus facile que de parler , il ne faut qu'un coup de langue pour faire cette suite de maux. Il est vray que toute sorte de pechez se commettent aisément , du moins quand ils ne paroissent pas au dehors , & que l'esprit qui leur a donné la naissance , leur donne aussi le tombeau. Aucune loy humaine ne peut empescher personne d'auoir de la haine contre son prochain , ou mesme de luy vouloir du mal , pourueu que sa haine ne passe point son cœur : Mais pour les actions exterieures , il n'en est pas de mesme , il se trouue des circonstances qui les rendent plus difficiles & plus rares ; on ne trouue pas toûjours l'occasion de voler : Il y en a d'autres pour lesquelles nous auons de l'auerfion ; tout le monde ne souhaite pas se remplir de vin & de viande , ou parce que l'honneur les empesche , ou parce qu'ils sçauent qu'ils n'entraînent que de funestes maladies apres eux. Il y en a d'autres que la feuerité des loix empesche ; & quoy que la nature & mesme la force nous portent à nous vanger de nos ennemis , nous

en sommes arrestez par la crainte des supplices. Mais il n'en est pas ainsi de la médifance ; 1. Il n'est rien au monde de plus facile , il ne faut que sçauoir parler pour la commettre : 2. L'on en trouue touïjours les occasions , & dans toutes les compagnies on en presente touïjours assez de matiere : 3. Rien n'empesche ce funeste crime ; les loix n'ont pas étably de peines contre les détracteurs , & bien loin que les hommes s'y opposent , il y a de la vanité à sçauoir médire de bonne grace , comme à sçauoir donner vn coup d'épée adroitement. Ceux-mesmes qui sont offensez , ne peuuent pas s'en défendre : de là vient qu'il regne si communément & avec tant de pompe dans le monde. Dieu mesme avec toute sa puissance ne peut pas s'exempter de la calomnie de ces langues médifantes ; & l'on voit , hélas ! & trop souuent , des Chrestiens qui adorent vn Dieu , dont ils veulent parler de la conduite : Ils voyent quelque chose qui choque leur imagination ; Ils veulent mesurer sa Prouidence par la foiblesse de leurs esprits , & ils se persuadent que Dieu cesse d'estre Dieu , dés aussi-tost qu'ils cessent d'estre hommes : Ha ! grand Apostre , c'est avec raison que vous appelez la langue l'vniuersité de toute sorte de maux ; *Vniuersitas iniquitatis* , non seulement à cause de tous les maux qu'elle fait par ses détractions , & de tous les pechez qu'elle commet par ses paroles , mais principalement à cause qu'elle sert au demon contre Dieu & contre l'homme , & qu'elle combat vniuersellement tout le monde. Sur quoy S. Isidore dit que *vniuersus* se dit , *quasi ab vno versu* ; Vne parole seule porte l'incendie dans tout l'Vniuers ;

Iacob.  
3.

*pour le III. Dimanche de Carefme. 675*

& l'on peut dire que les Royaumes & les Estats pleurent encore les tristes ruines, dont ils doiuent plutôt s'en prendre à la malice de la langue, qu'à la cruauté du fer & du feu. Ah ! funeste effet d'une criminelle cause ! Quoy, Chrestiens, vous ne rougissez pas de honte de voir vos langues servir si auantageusement au dessein que le demon a formé de perdre tout le monde ? N'avez-vous pas de confusion, au lieu d'estre les Apostres de IESVS-CHRIST, d'estre les Apostres de ce malin esprit, d'établir si fortement son empire par toute la terre, & d'estre attachez si fidelement à ses affaires ?

Et ce d'autant plus, que le demon vous confir-  
me en sa malice, comme le S. Esprit confirma  
les Apostres en grace. Ce fut le dernier acte de la  
possession qu'il prit de leurs langues, lors qu'il  
descendit sur eux, & qui fit la consommation &  
l'acheuement de cette possession ; Il commença à  
posseder pour toujours, & d'une maniere inuisi-  
ble leurs langues, & les fit servir entierement à  
ses desseins : C'est pourquoy ces langues de feu  
qui parurent en l'air, ne se répandoient sur leurs  
testes que pour marquer l'établissement & la fer-  
meté de cette possession. C'est ainsi, à peu près,  
que le demon possède les langues des médifans,  
il les possède pour toujours, & peut se vanter que  
ces langues sont veritablement à luy, & comme  
par nécessité : La raison se prend de la malice du  
demon, & de l'impossibilité qu'il y a de se défaire  
de ce vice, & de chasser ce serpent de vostre  
langue, sur laquelle il domine il y a si long-  
temps : Car il faut trois choses pour les chasser ;  
1. Il faut auoir horreur de ce peché pour s'en

III.  
POINT.

repentir : 2. Il faut reparer le dommage pour l'expié : 3. Il faut étouffer l'habitude qu'on a de médire : mais si quelques-vns peuuent se repentir de ce peché, peu veulent y satisfaire, & quitter cette criminelle habitude, parce qu'ils semblent y auoir quelque satisfaction.

1. Il est tres-difficile qu'un médifant ait en horreur son peché & qu'il en conçoie le repentir qui luy est nécessaire pour en receuoir l'absolution : La raison se prend de deux chefs : 1. Du peu de reflexion qu'on fait sur la malice de ce peché. On ne croit pas que ce soit un grand mal, veu principalement que c'est le crime à la mode, & qu'il se trouue peu de personnes qui soient exemptes de ce vice. 2. La seconde raison vient de l'utilité que nous en retirons, & que si nous voulons passer pour agreables, nous deuous apprendre à médire avec esprit : Les plus saints sont souuent les plus attaquez, & ceux qui se persuadent estre exemptz de toute sorte de crimes, sont coupables de celuy-cy. Saint Ierosme me le confirme par ces diuines paroles ; *Pauci etenim sunt, qui huic vitio detractionis renuncient, rarumque inuenies, qui irreprehensibilem vitam suam exhibere velit, ut is non libenter reprehendat alienam ; tantaque hujus mali libido mentes hominum inuasit, ut etiam qui procul ab aliis vitiis recesserunt, in istud tamen, quasi in extraneum laqueum diaboli incidunt.* Ouy, ce crime est d'autant plus difficile à quitter, qu'il est vniuersel dans tout le monde ; ceux qui par la solemnité de leurs vœux ont consacré leur vie & leurs actions plus intimement à Dieu, & qui par l'austerité de leur penitence ont égorgé toutes leurs passions en victimes glorieu-

Hier.  
ad Ce-  
latiam.

*Pauci etenim sunt, qui huic vitio detractionis renuncient, rarumque inuenies, qui irreprehensibilem vitam suam exhibere velit, ut is non libenter reprehendat alienam ; tantaque hujus mali libido mentes hominum inuasit, ut etiam qui procul ab aliis vitiis recesserunt, in istud tamen, quasi in extraneum laqueum diaboli incidunt.*

*pour le III. Dimanche de Carefme. 677*

ses à la Croix de I E S V S - C H R I S T , se trouuent souuent tachez du crime de la médifance : ce font d'autres pieges plus subtils que le demon leur dresse , & par lesquels il en triomphe souuent ; Ils s'exposeroient à toutes les rouës , & à tous les supplices , pour ne pas commettre vne impureté ou vn iurement , & ils sont obligez d'auouier aux pieds d'un Confesseur , qu'ils ont pris plaisir à parler de leur prochain. Vous voyez mesme quelquefois des Dames deuotes ( car ce vice est assez naturel au sexe ) qui croient faire vne œuvre de charité , de publier les défauts qu'elles connoissent en quelque personne , & sans considerer les défenses que Dieu leur fait de iuger des actions d'autruy , elles veulent anticiper son iugement , & signer l'Arrest de condamnation contre celuy , à qui déjà sa misericorde a donné l'absolution. Il semble mesme que leur deuotion soit la cause de ces médifances ; si nous en parlons , disent-elles , ce n'est que l'interest que nous prenons dans la gloire de Dieu ; si on ne le déclare pas , il ne fera pas difficulté vne autre fois de retomber dans la mesme faute. Ha ! criminelle deuotion , qui voulant empescher vn seul peché , qui ne sera que peut-estre , est la cause que l'on en commet dix mille en effet : ha ! zele indiscret , ou plûtoft funeste prétexte du demon qui vous veut perdre par cette voye , ne pouuant le faire par les autres : si vous auez vne veritable charité pour luy , que n'allez - vous le trouuer & le corriger dans la douceur , ou le dire à ceux qui peuuent apporter le remede , plûtoft que de le profner à tous ceux qui ne font qu'augmenter le mal , en faisant d'un peché particulier celuy de

toute vne Ville? Auoïez plûtoſt que c'eſt le demon, qui pour vous empescher de quitter ce vice, le fait paſſer dans voſtre eſprit pour vn acte de vertu; ou ſi vous connoiſſez veritablement que c'eſt vn crime, la difficulté qu'il y a d'y ſatisfaire, vous empesche encore de le quitter, & d'en reparer le dommage.

2. Voicy le ſecond mal & le plus important, c'eſt qu'il eſt moralement impoſſible à vn homme médiſant, de ſe défaire de ce demon qui le poſſede; 1. Car puisqu'il eſt impoſſible abſolument d'auoir l'abſolution de ſon peché ſans en reparer le dommage, comment voulez-vous qu'un médiſant repare l'honneur qu'il a oſté, & ſatisfaſſe à tous les torts que cet homme peut auoir receus de la perte de ſa reputation? *Non remittitur peccatum, niſi reſtituatur ablatum*, dit S. Auguſtin. Qui que ce ſoit ne peut receuoir le pardon de ſon peché, qu'il n'y ait ſatisfait; & toutes les confeſſions que l'on fait, toutes les abſolutions que l'on reçoit, tout cela eſt inutile, ſi l'on ne remedie aux dommages que l'on a cauzez par ſa détraction: Conſidere, médiſant, à quelle malheureuſe neceſſité tu t'expoſes; car tu es voleur de la choſe la plus chere que l'on peut poſſeder dans le monde, & tu es vn meurtrier d'une ſeconde vie, qui eſt incomparablement plus précieuſe que la premiere; puis que cette premiere peut finir en peu de temps, & que cette ſeconde nous rend immortels: Il faut cependant la reſtituer pour expier ton crime, & faire reuiure cet honneur pour te reconcilier avec Dieu. De tous les meurtres, ou de tous les vols que l'on peut faire, il n'y en a point de plus indiſpenſa-

Aug.  
ep. 54.

bles obligations : Dans ceux des richesses , & de la vie naturelle , il se rencontre certaines circonstances qui nous exemptent de la restitution ; quand vn homme auroit volé cent mille écus , il ne peut pas les rendre , s'il n'a de quoy ; & quand il auroit osté la vie à cent personnes , il ne peut pas la leur rendre ; & ainsi le repentir tient la place de la restitution. Mais quand on a dérobbé l'honneur à quelqu'un , pendant que nous sommes en ce monde , la restitution en est indispensable ; & quand mesme il seroit à l'article de la mort , il n'en est pas moins exempt , puisqu'il peut toujours parler , ou donner quelque marque pour se dédire de son crime. 2. Or il est presque impossible qu'il puisse reparer ce dommage , & qu'il satisfasse à tous les torts qu'il luy a faits. Il y a mille raisons qui s'y opposent ; il y va de mon honneur si ie me dédis en cette compagnie ; suis-je obligé de perdre mon honneur pour sauuer celuy des autres ? Ie passeray désormais pour vn menteur & pour vn médifant , si ie déclare les choses autrement ; & personne n'aura plus d'estime pour moy. Voilà à peu près les difficultez d'un homme en cet estat , que luy forme son interest , sans parler des autres embusches que luy dresse le demon qui le possede ; Il lie sa langue , & charge son cœur de confusion , quand il y pense ; il luy oste les occasions & de le vouloir & de le pouuoir ; mais tout cela n'excuse pas son peché. Ha ! quelle peine pour vn Confesseur , quand il rencontre vn penitent raché de ce vice ; mais quelle conuulsion pour vn penitent , quand il faut regorger le sang de cet innocent malheureux qu'il a aualé à longs traits par



ses détractions & par ses médisances ! Il faut cependant reparer son honneur pour auoir l'absolution de ce peché , & faire vne forte resolution d'en quitter l'habitude.

3. Ce n'est pas assez de se confesser aujourd'huy de ce peché , & d'auoir vn ferme propos de faire restitution des injures & du tort que l'on a fait par sa médisance , il faut encore pour bannir entièrement ce demon , se défaire de cette pernicieuse habitude : Car hélas ! s'il y a tant de peines à s'empescher de tomber dans l'acte , comment pourra-t-on se défendre , si on en a contracté l'habitude , qui est vne seconde nature ? Il se voit dans vne malheureuse necessité de pecher , estant attiré par son inclination naturelle , & poussé par l'habitude ; mais il se voit encore dans vne funeste impossibilité d'y satisfaire. Comment est-ce donc qu'un médisant espere se tenir bien avec Dieu ? Ha ! il y va des maladies de l'ame comme de celles du corps ; si on y remédie de bonne heure , & auant que le mal soit dans toute sa force , on les chasse bien facilement , & la suite n'en est pas beaucoup funeste ; mais si vous attendez que la maladie ait gagné le cœur , & les parties vitales ; les Médecins avec toutes leurs maximes deuiennent ignorans ; & n'en pouuant oster la cause , le malade est obligé de souffrir vn fascheux effet. Ha ! quand vn homme ne fait que commencer à apprendre à médire , malgré l'inclination naturelle , il s'en peut défaire avec fort peu de soin ; mais s'il attend que l'habitude soit formée , que de peines & que de combats , auant que d'en pouuoir triompher !

N'est-ce pas en dire assez, Messieurs , pour vous

*pour le III. Dimanche de Carefme. 681*

faire renoncer à vn vice si detestable ? Y a-t-il  
quelqu'un qui veuille estre partisan du demon &  
qui veuille estre son esclau ? qui veuille estre sa  
demeure & estre possédé par vn si malheureux  
esprit ? n'est-ce pas vn estrange estat que celuy  
d'un médifant comme vous l'avez veu ? le de-  
mon gouuerne & possede son esprit & son cœur,  
ses passions & sa langue : Helas ! ne doit-on pas  
craindre vne possession eternelle en l'autre mon-  
de , & que celuy dont il a esté l'organe , deuienne  
son bourreau ? Il faut éuiter ce malheur ; il faut  
renoncer à ce vice , & satisfaire autant que nous  
pourrons à Dieu & au prochain , afin que nous  
puissions receuoir le pardon de ce peché si nous  
en sommes coupables , & nous mettre dans vn  
estat digne d'estre possédez de l'Esprit de Dieu  
mesme , dans la gloire eternelle , que ie vous  
souhaite , &c.

CONJ  
CLV-  
SION.





TROISIÈME  
 S E R M O N  
 POVR LE III. DIMANCHE  
 DE CARESME.

Omne regnum in se diuifum defolabitur.

*Luc. 11*

*Tout Royaume qui est diuifé en foy , fera defolé.  
 En S. Luc , chap. 11.*



**E**S V S , apres auoir chassé le demon muet , commence à parler luy-mesme , & met pour fondement de son discours , ce que nous auons pris pour le sujet du nostre. Que tout Royaume qui sera diuifé en luy-mesme , sera détruit & defolé. Maxime veritable dans toutes sortes d'Empires: La Politique s'en sert pour deffendre les Estats des chûtes , & les demons mesme dans les enfers , gardent quelque espece de subordination , & quelque forte d'vnité dans leur gouvernement. Mais la Politique de la Religion conserue encore bien mieux cette Maxime , & nous fait voir tous les iours que quiconque diuise ce cœur qui est

pour le III. Dimanche de Carefme. 683

l'empire de Dieu dans nous-mesmes, le perd; & que dés-là qu'il y recoit quelque creature en partage avec Dieu, il désolé entierement son vnité & sa splendeur. Esprit diuin, Esprit d'vnité & d'amour, qui faites de nos cœurs debonnaires des Empires glorieux de Dieu, secourez nos desseins & les vostres; nous vous en prions par les merites de celle qui a esté vostre Espouse, & qui a esté remplie de vos graces dés le moment que l'Ange luy eut dit: *Aue Maria.*

**L**A plus commune, mais la plus funeste ruse dont les demons se seruent pour ruiner l'empire de Dieu, c'est qu'ils nous persuadent que nous pouuons partager nos cœurs, & que sans offenser les droits de Dieu, nous en pouuons donner vne partie au monde. Je dis la plus commune, parce que comme nostre foy nous oblige à regarder Dieu pour nostre Souuerain, & que d'ailleurs les inclinations de nostre nature nous portent à aimer nos interests, nous engageant à le reconnoistre pour nostre bien-faicteur, le plus grand soin que nous auons, est d'accorder ces deux differentes parties, de trouuer vn temperament pour satisfaire à Dieu comme nostre Souuerain, & contenter en mesme temps ces inclinations de nostre nature. Je dis funeste, parce que sur cette simple persuasion, nous establissons vne espece d'assurance, qui nous empesche d'estre entierement soûmis aux ordres de Dieu; nous calmons tous les troubles de nostre conscience, & les inquietudes de nostre Religion, en nous disant à nous-mesmes qu'on peut contenter Dieu & le monde tout ensemble, & que si l'on donne la

moitié de son cœur à Dieu, l'on peut garder l'autre moitié pour le monde. Infortunée politique! qui ne fait que biaiser dans le service de Dieu, mais que nous devons aujourd'huy confondre par la parole de *IESVS*, & prouver que l'empire de Dieu dans le cœur du Chrestien, ne souffre point de partage, à moins qu'on ne veuille le perdre entierement. Je fonde ma proposition sur deux puissantes considerations prises de l'impossibilité de ce partage: 1. Il est impossible de diuiser l'Empire de Dieu, sans le détruire & sans le desoler: 2. Il est injuste de faire ce partage, puisqu'on oste à Dieu ce qui luy appartient. Voilà le partage de ce discours, & le sujet de vos attentions.

*Diuison  
du discours.*

I. Non certainement, quelque effort que fasse  
 POINT. nostre liberté, & quoy que nostre imagination se persuade, nous ne sçaurions diuiser l'Empire de Dieu sans le détruire, & nostre partage est sa desolation: La raison se doit prendre de trois fondemens qui establisent du costé de Dieu cet empire dans nostre cœur. Le 1. est l'excellence de son estre: le 2. est la plenitude de son autorité: le 3. la grandeur infinie de son merite; le premier, demande nostre estime & nostre respect; le second, nostre soumission & nostre obeissance; le troisiéme, nostre amour. Mais ces perfections s'accordent toutes à demander nostre cœur tout entier, & ie soustiens que les hommages que nous leur devons, ne peuuent souffrir ce partage.

1. Je dis que l'excellence de son estre demande le respect de nostre cœur: car afin qu'il fasse regner Dieu comme il faut, il doit correspondre en quelque façon à cette excellence de son estre; il faut

pour le III. Dimanche de Carefme. 685

que Dieu soit à proportion dans nos sentimens, comme il est au dedans de luy-mesme pour y subsister avec honneur. Comment est-ce que Dieu est au dedans de soy, & quel est le grand priuilege de son estre? c'est qu'il est le seul & vni- que: Escoute, ô Israël! ce Dieu que tu adores est vn, il est comme sur vn thrône infiniment éle- ué au dessus de toutes les creatures; & tout puis- sant qu'il est, il ne sçauroit rien faire d'égal à soy- mesme. Il faut donc que pour estre avec pompe dans nostre cœur, il y vienne avec ce priuilege; il faut que nos respects portent essentiellement en eux-mesmes quelques caracteres de cette vni- té. Que si apres auoir receu ce Prince legitime à ces conditions, nous venons à partager nos res- pects avec le monde ou la vanité, n'est-ce pas dé- truire en mesme temps l'vnité de son empire, & luy oster la gloire de sa diuinité? Il y a, disent les Theologiens, vn culte de Religion, qu'ils appel- lent le Culte de Latrie, qui est vniue en luy- mesme, & qui est propre à l'excellence de Dieu priuatiuement à tout autre; mais quand l'idolâ- trie a partagé ce culte avec les faux Dieux, & qu'elle a basti des Autels & des Temples à leurs noms, tous les Peres avec Tertullien, ont dit que c'estoit vn crime de rebellion & de felonie, qui renuerfoit l'empire de Dieu en le diuisant, & qui détruisant son vnité, renuerfoit en mesme temps la diuinité de son estre: *Deus si non vnus est, non* Tertul.  
*est; si Dieu n'est pas vniue, il n'est pas Dieu.* in conf.  
Mais comme il y a vn Culte de Latrie dans la Marc.  
Religion, il y a vn culte souuerain dans le fond cap. 3.  
de nos cœurs, & dans les respects de nos volon- tez, qui n'appartient qu'à Dieu seul, & qui est

essentiellement vnique ; c'est vne certaine disposition d'esprit , par laquelle nous préferons Dieu à toutes les creatures , nous le respectons comme Dieu , & préferons ce culte à toutes les choses de la terre : Que si nous declinons de ce premier sentiment , si nous venons à partager ce respect avec quelque creature , & que nous donnions vne partie de cette vunité respectueuse à vne vanité ou à vn plaisir du monde , ne faut-il pas employer le tonnerre d'vn Apostre , pout dire que c'est vne idolâtrie d'action & de volonté qui ruine l'empire de Dieu en le diuisant , & qui détruit sa diuinité par ce partage qu'elle fait de sa gloire : *Auaritia est Idolorum seruitus*. Et la raison en est celle qu'apporte le sçauant Origene ; parce que quand nous estimons souuerainement quelque chose , & que nous la préferons à toutes les autres , on peut dire que cet objet est nostre Dieu ; mais vn Dieu que nous faisons nous-mesmes : *Vnusquisque , quod pro ceteris colit , hoc ei Deus est*. Vous considerez de cette façon ces interests qu'on vous propose , vous estes prests pour les posseder , de quitter l'amitié de Dieu & les interests de sa gloire ; c'est donc vne seconde diuinité que vous auez introduite dans vostre Temple : si vous ne luy offrez pas de l'encens , vous luy consacrez & vostre esprit & vos pensées , vostre conscience & vostre eternité. Dans cette disposition vous idolâtrez , ne donnant que la moitié de vostre cœur à Dieu qui le doit tout posseder ; il n'y est pas vnique , & par consequent il n'est pas Dieu , eu égard à vostre cœur & à vos sentimens , puisque luy donnant vn compaignon , vous luy ostez la qualité de

Ephes.  
5.

Orig.  
hom. 2.  
in libr.  
Iudic.

Maistre. Voyez mesme dans la politique du monde, il ne peut y auoir qu'un Roy dans un Estat; si vous luy donnez un Colleague, vous luy ostez la Royauté, & on ne peut diuifer les Couronnes sans les détruire, & leur faire perdre leur nom aussi bien que leur forme. Et vous croyez pouuoir introduire des partages dans la politique de Dieu, & vous pensez pouuoir porter la diuinité dans vne partie de vostre cœur, & la vanité dans l'autre? C'est détruire cet empire souuerain qu'il a en vertu de l'excellence de son estre, & ce faisant, c'est deuenir rebelles à la plenitude de son autorité.

2. Le second fondement de l'empire de Dieu, est la plenitude de son autorité, qui pour remplir en quelque façon l'étendue de son droit, demande de nostre cœur vne obeïssance toute entiere. C'est en vertu de cette disposition vniuerselle de nostre cœur, qu'il est veritablement nostre Maistre, & qu'il peut dire aussi bien au milieu de nos passions, comme dans le monde naturel, *Ego Dominus*. Mais comment est-ce que nous pouuons rendre à Dieu cette soumission vniuerselle, si nous la diuifions pour en donner vne partie au monde, & vne aux autres objets de nos pechez? car comme c'est le premier employ de l'autorité de Dieu, de nous deffendre ce partage & de nous demander nostre cœur tout entier, *ex toto corde tuo*; venans d'abord à violer ce premier commandement, nous mettons des bornes à nostre obeïssance. D'ailleurs, nous desobeïssons dans un point considerable, & qui offense l'autorité de Dieu doublement, puisque c'est pour prendre des Maistres



estrangeurs, & qui sont non seulement differens ; mais entierement contraires : nous voulons obeir à Dieu, & nous voulons obeir au monde ; mais ce monde est vn tyran, qui a des loix toutes contraires à celles de l'empire de Dieu, qui nous commandent ce que Dieu deffend, & qui nous deffendent ce que Dieu commande. Vous vous persuadez accorder ces deux authoritez si ennemies en elles-mesmes : Mais, *Qua societas lucis ad tenebras ?* dit l'Apoftré ; quel accord peut-il y auoir entre la lumiere & les tenebres ? quel temperament entre le seruice de IESVS & celuy du monde ? Je dis encore de plus, que non seulement nous osons à Dieu cette partie de nostre cœur que nous auons donnée à la vanité & au monde ; mais que nous luy osons encore tout ce qui reste, & ce partage fait vne entiere desolation de son empire : Comment ? c'est la Politique de Dieu, ne posseder qu'à demy le cœur de l'homme, c'est ne le posseder point du tout. Il n'en est pas ainsi pour les Royaumes des hommes, on peut les diuifer sans les détruire ; quand on osterà à vn Roy vne Prouince de son Estat, on ne luy osterà pas pour cela tout le reste ; s'il trouue des rebelles dans vn endroit, il ne perd pas pour cela l'obeyssance de tous les autres ; mais l'authorité de Dieu est essentiellement indiuisible, la matiere de son empire est tout, ou rien ; & il perd tout le cœur entierement, s'il en perd vne partie. La raison se prend du pouuoir vniuersel que la consideration de son authorité doit auoir sur nos cœurs ; reconnoistre Dieu comme Maistre, c'est estre disposé à luy obeir en tout, & nous soumettre à son authorité dans toutes

les

*pour le III. Dimanche de Carefme. 689*

les occasions où nous verrons paroistre son caractere. Ainsi dit-on que l'empire de la foy est indiuifible, parce que si nous croyons vn article de foy pour la consideration de la parole de Dieu qui le reuele, pour nous y soumettre veritablement, nous deuous estre disposez à receuoir également toutes les autres veritez qu'il reuelera de mesme, & qu'il marquera de son sceau: autrement quiconque fait vn partage dans la foy, il la ruine non seulement eu égard à la verité qu'il ne croit pas, mais encore eu égard à toutes les autres, puisqu'il ne croit rien purement pour la consideration de Dieu. S'il fait semblant de croire, c'est vn effet de son humeur & de son caprice; car s'il ne consideroit que la parole de Dieu, il deuroit croire également ces deux veritez, puisqu'elle en est également la source. Il en est de mesme de la soumission de nos volontez, elle doit estre generale aux commandemens de Dieu: si vous reconnoissez Dieu pour vostre Souuerain, & que vous vouliez obeir à ses ordres, vous auez la mesme autorité en toutes les occasions, & c'est elle qui par tout vous presente son image. Cependant ie vois d'vn autre costé que vous estes disposez d'obeir au monde, quoy qu'il soit opposé à Dieu en tout ce que ce Dieu commande: ha! il paroist veritablement que toutes vos soumissions ne sont que par caprice, & lors que vous semblez reconnoistre l'autorité de Dieu, vous l'offensez, puisque vous ne luy obeissez qu'à cause que c'est vostre volonté, & non pas à cause qu'il vous le commande, & méprisans son autorité, vous choquez directement la grandeur de ses merites.

3. C'est le troisième fondement de l'empire de Dieu, & qui demande nostre amour; vn amour entier & vne application totale de nostre cœur, & de toutes ses puissances à cet incomparable objet: Il demande tout nostre cœur, parce qu'il a fait tout nostre cœur, *Totum me fecisti, ut totum me haberes*. Il merite tout nostre cœur, parce qu'il a des attraitz infinis capables d'attirer toutes nos inclinations; Il merite tout nostre cœur, parce qu'il peut contenter tous nos desirs. Mais comment pouons-nous luy rendre cet amour entier que nous luy deuons & qu'il veut de nous, si nous le partageons avec les creatures? Nous deurions l'aimer infiniment, si nous en estions capables, & quand nous aurions des cœurs infinis, nous deurions les luy donner tous; mais n'en ayans qu'un en nostre pouuoir, il faut le luy donner tout entier, & si nous en osons vne partie, nous ne luy donnons pas ce qu'il merite. Il n'en est pas ainsi des autres objets; nous pouons en aimer plusieurs à la fois, parce qu'estans finis dans leurs merites, ils peuuent estre limitez dans les recherches que nous en pouons faire; mais il n'y a que Dieu seul qui peut meriter tout nostre cœur, parce qu'il n'y a queluy seul qui soit infiny; & si nous donnons à quelqu'autre creature ce priuilege, c'est plutôt vn effet de nostre passion que de son merite. Mais ie ne puis aimer Dieu d'une façon digne de Dieu, si ie ne l'aime entierement, & si l'amour que ie luy porte, n'est indiuisible: *Amor Dei in corde esse non potest, ubi non est solus*; Si l'amour que nous auons pour Dieu, ne regne seul dans nostre cœur, le Sceptre à la main & la Cou-

Aug. in  
Solilo.

ronne sur la teste, il ne peut pas y demeurer : La raison vient de la nature de cet amour, qui est vn amour d'appretiation, & vn amour de préférence, qui estime Dieu plus que toutes les creatures. De plus du costé du cœur, qui n'est pas capable d'auoir deux amours prédominants ; c'est vne contradiction dans la volonté, de vouloir préférer Dieu à tout, & de luy préférer quelque chose ; *Aut solus est, aut summus non est* : Cet amour estant de préférence, il doit estre seul ; & quoy qu'il nous soit permis d'aimer les autres creatures, ces autres amours estrangers estant subordonnez à ce premier comme legitime, & les autres objets n'estans aimez qu'à cause de Dieu, nous pouuons dire que c'est amour est seul, puisqu'il est le seul mobile des autres. C'est la mesme lumiere qui est dans le Soleil ou dans vn miroir, où elle se représente elle-mesme ; aussi c'est le mesme amour celuy que nous auons pour Dieu & pour les creatures, quand ce dernier vient du premier comme de sa source & de son principe. Cet amour est encore le maistre, parce qu'il ne souffre rien de contraire : Nous pouuons bien sentir des mouuemens opposez à l'amour de Dieu ; ce sont des naissances de sedition, & des commencemens de reuolte, que l'amour de Dieu peut estouffer auant que la liberté les ait approuuez : Mais si nous partageons nostre cœur avec les vanitez, les plaisirs, ou les interests, si nous les aimons au préjudice de Dieu & sans cette subordination que i'ay dite, il est évident que nous détruisons cet empire prédominant, & que nous le bannissons de nostre cœur : Pourquoi ? Il ne peut estre dans vn cœur, s'il n'y est avec

cette puissance imperieuse & prédominante, s'il n'y commande avec le Sceptre en main : Las ! vous luy ostez le Sceptre des mains, quand vous partagez vostre cœur avec vne creature, & vous luy en ostez la qualité de maistre absolu, quand vous luy en dérobez quelque partie.

Mais vous me direz que vous aimez Dieu avec cette creature, & que l'amour que vous luy portez n'est qu'un amour finy, & que celuy que vous avez pour Dieu, est de l'estenduë de vostre cœur : *Labia dolosa in corde & corde loquuti sunt* : Ha ! léures trompeuses, discours fourbes, vous avez deux cœurs, l'un pour le monde, & l'autre pour Dieu ; mais avec cette différence que le premier est un véritable cœur, & l'autre n'est qu'en apparence. Rien ne vous couste quand il s'agit de prendre quelque satisfaction, ou de plaire à cette malheureuse creature, le cœur vous vole, vous courez iour & nuit, & vous passez avec autant de ioye & de constance par dessus les peines, que si vous gagniez un Royaume : Mais pour Dieu, hélas ! vous luy donnez vne peinture de cœur & un ombre assez obscure d'un amour passager : Vous vous imaginez que vous l'aimez ; mais c'est vne peinture de vostre imagination ; *In similitudinem pictura*. C'est vostre entendement qui le dit à vostre cœur, & non pas vostre cœur à vostre pensée ; ou si vous avez quelque volonté, elle passe en un moment : *Omne regnum in se diuisum desolabitur* ; Dans vostre cœur il n'y a pour luy que des Sceptres brisez, & des Couronnes rompuës ; Dieu commande un iour, le monde commande un autre ; Aujourd'huy Dieu est vostre Prince legiti-

Psal. 11.

Eccli.

38.

*pour le III. Dimanche de Carefme. 693*

me ; demain le demon fera vostre tyran ; mais de ces changemens continüels il doit suiure vne funeste desolation.

Il suffiroit pour comprendre l'injustice de cette diuision ; de sçauoir que c'est le demon qui l'a faite qui est vn esprit de diuision & de guerre. C'est de ce glaiue fatal dont parle le Prophete , qui tranche , qui separe & qui ruine tout : Soit qu'il fasse cette diuision de nostre cœur pour contenter la rage qu'il a contre Dieu , & afin de ruiner son empire en le diuisant , & en empescher le progrès par la perte des Chrétiens : Soit qu'il prenne ce dessein pour l'intérest de son ambition , dont il conserue encore les restes dans l'enfer , qui tout demon qu'il est , veut effacer l'Empire de Dieu , & s'en attribüer au moins vne partie : Soit que nous diuisions qu'il veut en cela contenter l'enuie qu'il a contre les hommes en les separant de Dieu , & leur oster la plus belle qualité qu'ils ayent d'estre les seruiteurs de son Empire. Dieu a comme trois Empires : Le premier est vn estat inuisible & spirituel , composé de la republique des Anges ; & c'est le premier Royaume qu'il a dans le Ciel. Le deuxiême Empire est purement corporel & sensible , & il consiste dans la possession de l'Vniuers , & dans l'obeissance que luy rendent les Astres & les Elemens : Il y a vn troisiême Empire mesme qu'il a étably dans le cœur de l'homme ; *Regnum Dei intra nos est* : Où par la soumission de nos libertez , Dieu regne absolument sur nos cœurs & sur nos esprits , sur les passions de nostre corps que nous auons communes avec les bestes , & sur les puiffances de nostre ame

II.  
POINT.

qui nous rendent semblables aux Anges. Ouy par tout où Dieu a ébly son Royaume, les demons ont porté la diuision & le partage: D'abord qu'il y a eu des Anges dans le Ciel, ils ont fait vn party contre Dieu, le dragon à débanché la troisiéme partie des Estoilles, & les a détachées de la Couronne de son Maistre. Ayant esté chassé du Ciel, il vient chercher sur la terre le soulagement de son ambition; il se sert des Idolâtres pour diuiser l'Empire de Dieu dans l'Vniuers, & en dérober vne partie. Quelques Theologiens ont crû que lors que Lucifer ambitionna la Diuinité, il prétendoit seulement auoir vne partie de son Culte, de posséder des Temples & des Autels; mais ayant esté debouté de ces deux prétentions, ayant esté chassé de ses Autels & de ses Temples par la naissance du Sauueur, & ne pouuant plus auoir des idolâtres d'esprit dans le Christianisme, il tasche d'auoir des idolâtres de cœur; Il y vient pour essayer de les diuiser, & d'auoir vne partie de leurs respects, de leurs obeïssances & de leurs affections. En quoy vous remarquerez que la difference qu'il y a entre Dieu & le demon, est la mesme qui se trouue entre vn Tyran & vn Roy legitime; Vn Roy qui est asseuré de ses droits, qui a vn pouuoir absolu, vne autorité souueraine, il demande tout l'Empire comme vne chose qui est à luy, il veut regner tout seul; mais vn Tyran qui n'a pas de droits, se contente d'vne partie, & il luy suffit de partager. Ainsi Dieu qui a des droits absolus sur nos cœurs, les demande tout entiers, il en veut estre le Maistre absolu; mais le demon, comme il n'a pas de droits,

il n'a garde de demander vn cœur tout entier, il se contente seulement d'en dérober vne partie, difant comme cette malheureufe femme, dont il eft fait mention au troifième Liure des Roys : *Nec mihi, nec tibi fit, fed diuidatur*; Elle auoit étouffé fon fils en dormant, elle va prendre celui d'une autre femme, qui eftoit couchée dans vne mefme chambre, & met le sien à la place : le procez eft porté deuant Salomon, chacune de ces meres dit que l'enfant qui refte viuant luy appartient; mais avec cette difference, que la mere legitime ne veut point qu'on diuife l'enfant, elle aime mieux s'en priuer, que de le voir ainfi partagé; & cette faufle mere consent au partage de cet enfant, elle-mefme le demande : *Nec mihi, nec tibi fit, fed diuidatur*. Ha! c'est ainfi que le demon, encore plus cruel, parle du cœur de l'homme; qu'il ne foit ny à Dieu ny à moy, mais qu'il foit diuifé; que Dieu en prenne ce qu'il voudra, pourueu que i'en aye vne partie : Mais ce qu'il ne peut faire par fes propres mains, il le fait tous les iours par les nôtres; Et ne pouuons-nous pas dire avec iustice ce que dit le Prophete? *Iniustitias manus vestre concinnant*, lorsque nous diuifons nostre cœur, nous commettons de funeftes iniustices. Expliquons neantmoins en détail cette verité, & pré-supposons que dans ce criminel partage de cette barbare mere, il y a comme trois iniustices : La premiere regarde la mere legitime, à qui c'est oster tout fon fils, que de ne luy en donner qu'une partie; & ce partage rauiroit la vie au fils, & le fils à la mere : La seconde iniuste regarde cette faufle mere, à qui on donneroit ce



qui ne luy appartient pas , & dont elle est encore plus indigne pour sa cruauté : La troisième regarde cet enfant , qui seroit le sujet de cette diuision , & qu'on seroit mourir dans ce partage. C'est ce que fait le Chrestien dont le cœur s'adonne quelquesfois au seruice de Dieu; mais qui le partage peu apres avec le monde ; Il commet trois injustices : 1. Il oste à Dieu ce qui luy appartient : 2. Il donne au monde ce qui ne luy appartient pas : 3. Il perd son cœur dans cette diuision , & le desole dans ce partage.

1. Je dis , eu égard à Dieu , qu'il commet vne insolente injustice : car si c'est vne chose injuste d'oster à vn homme vn bien qu'il a legitimelement acquis ; si c'est vne odieuse insolence de rair à vn Prince vn Royaume qui luy appartient, ou par conueste , ou par quelque autre droit, n'est-ce pas vne extrême injustice de vouloir oster à Dieu nostre cœur , ou mesme vne partie ? Le consulte toutes les Loix , & i'appelle à tous les Tribunaux pour voir quel bien on peut mieux posseder & à plus iuste titre , que celuy dont Dieu possède l'empire de nos cœurs: Ha ! quand ie n'aurois qu'une goutte de son Sang dont il nous a rachetez , n'est-ce pas assez pour dire avec S. Anselme, que nous sommes tous à luy , & non pas vne fois seulement , mais autant de fois que le prix qu'il en a donné , vaut plus que la chose; puisqu'estant , d'une valeur infinie , il redouble ses droits sur nous ? Il n'en est pas ainsi de la seruitude ou de la dépendance , qui nous attache aux autres hommes : nous ne leur appartenons pas entierement , il y a toujors quelque partie de

pour le III. Dimanche de Carefme. 697

nous-mesmes qui est exempte de leur iurisdiction : Errat, dit Seneque, *si quis existimat seruitutem in totum hominem descendere* ; Celuy-là se trompe, qui croit que la seruitude engage tout l'homme, il n'y a que le corps qui soit ainsi attaché, l'ame cependant est indépendante, & pourueu que nous rendions aux Roys & aux Grands ce témoignage extérieur & cette obeissance visible, nous pouuons sans injustice disposer de nos pensées & de nos affections. Il n'y a que vous, mon Dieu, dont le domaine comprend absolument toutes les parties de l'homme; vous demandez vn cœur tout entier, pour dire que vous en estes le Maistre : Et que cependant nous partagions ce cœur avec les ennemis de Dieu, & que nous luy ostions cet empire, n'est-ce pas vne injustice digne de la dernière accusation, aussi bien que du dernier chastiment ? Si on oste à vn homme son bien, tout le monde crie à l'injustice, & les plus auares le blasment & le condamnent ; & Dieu perdra impunément ces ames qu'il a rachetées avec son précieux Sang ? Vous direz que vous ne luy ostez qu'une partie de vostre cœur, & que vous luy laissez le reste : Mais outre que c'est luy faire tort en cela mesme, ostant vne partie à celuy à qui tout appartient, ie dis que cette consideration augmente nostre injustice, en ce que faisant semblant de le seruir, nous luy ostons son propre bien ; nous protestons de luy garder la fidelité, & nous détruisons son empire par le partage que nous en faisons avec les creatures, qui fait nostre seconde injustice.

Seneca.  
lib. 3. de  
benefic.  
cap. 20.

2. S'il y auoit vn autre Dieu qui fust égal à

celuy que nous offensons pour luy donner cét empire que nous oston à ce Prince legitime, ce partage seroit moins criminel, & cette diuision moins injuste; mais à qui donnons-nous nostre cœur? au monde, à l'interest, à la vanité, en vn mot à des creatures qui ne le meritent pas: elles en sont positiuement indignes, & ne le peuuent pretendre sans injustice, & sans faire tort à la gloire de Dieu, puisqu'elles n'ont rien en elles-mesmes pour pouuoir meriter des droits sur nos cœurs. De plus, elles n'ont rien à nous donner qui puisse recompenser cette prodigue obeissance, & elles sont encore moins que rien en comparaison de Dieu, en comparaison du Sang qu'il a versé pour nous, & en comparaison des recompenses qu'il nous prepare: *Omnia sunt tanquam nihilum ante te.* Ces demis riens sont donc positiuement indignes de la gloire que nous leur donnons; pourquoy? parce qu'ils sont les compagnons des demons, & ils sont les instrumens de ce funeste partage. Je veux que l'or & l'argent soient innocens en eux-mesmes: ie veux qu'entant qu'ils sont des moyens pour pouruoir aux necessitez de la vie, ils meritent quelque soin & quelque affection mesme; mais hélas! si ce sont des objets d'eux-mesmes innocens, ils deuiennent assez coupables dès qu'ils sont entre les mains des demons pour tenter l'auarice des hommes, & pour diuiser l'empire de Dieu; & S. Ambroise les appelle en cét estat des lacs pour nous surprendre, des glaiues pour nous diuiser & nous separer de Dieu. Hélas! l'or & l'argent que nous presente le demon, sont des lacs & des glaiues pour nous perdre, & nous les

Pfal. 38.

*pour le III. Dimanche de Carefme. 699*

iugerons encore dignes de nos adorations & de nos seruices, & nous osterons nostre cœur à Dieu pour le mettre entre les mains de ces creatures, afin qu'il les remette avec le reste des demons ? N'est-ce pas vne punition qui doit suiure cette seconde injustice, de donner au monde & au demon nos cœurs qui ne leur appartiennent pas ?

3. Mais la troisiéme injustice interesse encore dauantage nos ressentimens, c'est celle qui regarde nos cœurs, qui sont les funestes sujets de ce partage & les victimes de ces diuisions : Quand nous oston à Dieu son empire de dessus nostre cœur, & que nous le donnons au monde, c'est nostre cœur qui se partage ; puisque dans la donation que nous luy en faisons, nous reseruons toujours vne partie pour Dieu. En faut-il dauantage pour conclure sa desolation par ce partage, & pour dire que comme le cœur dans l'estre naturel ne peut estre diuisé sans perdre la vie, ainsi dans l'estre moral, on ne le peut partager sans le perdre, & sans faire vn tort incroyable à la noblesse de son bon-heur ? Je dis à sa noblesse : car quelle gloire à vn homme de pouuoir dire à Dieu avec le Prophete ; Mon Dieu, ie suis vostre seruiteur & vostre sujet ; vous estes mon Prince & mon Roy ; vous estes mon pere, & ie suis vostre enfant ; vous estes mon chef, & ie suis vostre membre. Voilà cependant la premiere injure que nous fait cette diuision ; elle efface de dessus nos fronts ces heureuses qualitez dans le Royaume de Dieu : Il nous peut dire avec iustice, Je ne suis pas vostre Dieu, & vous n'estes plus mon peuple. Encore c'est pour nous

mettre entre les mains des demons , & pour nous assujettir à leur tyrannie : Ha quel tort pour vne ame qui porte l'image de Dieu , qui a esté trempée dans son Sang , & qui estoit destinée à l'empire de la gloire ! Quel malheur à vn homme d'estre separé de Dieu , & de se voir souffrir pour l'amour des creatures , qui sont les cruels bourreaux de sa peine & de son supplice ! Vous sentez de la douleur quand on vous fait vne playe , parce qu'elle diuise les parties de vostre corps qui estoient estroitement vnies : Quelle plus grande & plus naturelle vnion que celle de nos cœurs avec Dieu ? Il faut que cette separation se fasse avec violence : Malheureux celuy qui fait ce que ie préche , & qu'il auoie malgré sa fureur & sa passion , qu'il souffre plus dans ce funeste partage , que s'il estoit malade sur vn liêt. Ce n'est pas encore assez , dit S. Ambroise , il faut que pour n'auoir pas voulu reconnoistre Dieu pour nostre Roy legitime , nous tombions entre les mains des tyrans , & non pas d'un seul , mais d'un nombre infiny de bourreaux qui nous tourmentent ; autant de passions qu'à vn pecheur , autant de desirs criminels qu'il conserue dans son cœur , sont autant de bourreaux & autant de furies qui le déchirent. Enfin nous ne pouuons nous separer de Dieu , sans nous separer de nous-mesmes , & sans diuiser nostre cœur de nostre cœur ; il y a toujours vne partie de nous-mesmes qui tient pour le party de Dieu , lors que l'autre en est separée , & qui combat dans le cœur contre les autres parties qui ont secoüé le ioug de l'obeïssance ; il est tousiours en guerre , & le sommeil qui charme les douleurs des affligez , augmente les siens ;

pour le III. Dimanche de Carefme. 701

nes : car il voit cent phantômes differents , qui roulent dans son imagination , & qui luy reprochent ses injustices. N'est-il pas déplorable de vivre en cét estat , & ne pouuons-nous pas dire que c'est vn Empire remply de defolation ? *Omne regnum in se diuifum , defolabitur.*

Mais apres cela , N. si vous auez quelque amitié pour Dieu vostre legitime Roy , & quelque ressentiment pour vostre salut , faut-il vfer d'autre raisonnement , & faut-il employer encore d'autres paroles pour vous persuader de donner tout vostre cœur à Dieu ? vostre connoissance ne vous engage-t'elle pas tout à luy sans aucun partage , puisqu'il s'est donné tout à vous sans aucune restriction ; & vostre malheureux neant dans la nature & dans la grace ne vous doit-il pas obliger à vous soumettre volontairement à l'vnité de cét empire , & à renoncer à tous ces tyrans estrangers qui regnent sur les cœurs du monde ? Vous deuez donc mettre vn entre-deux , & vne separation entre le monde & vous , pour dire que si vous estes dans le monde , vous ne deuez pas estre du monde ; l'estat de vostre condition vous retient dans le monde , & l'estat de vostre condition vous doit sequestrer du monde ; vous estes nobles , vous estes grands , vous auez des enfans à éleuer ; ces raisons vous contraignent à rester dans le monde pour maintenir l'éclat & la gloire de vostre famille : Mais vous auez bien vne autre noblesse , c'est d'estre Chrestiens ; c'est cette consideration qui vous doit faire renoncer au monde , pour ne vous donner point le démentir du pact que vous auez signé au Baptefme à la veüé du ciel & de la terre :

CON-  
CLU-  
SION.

Vous avez promis de renoncer à Satan , au monde & à toutes ses vanitez , vous avez doublement confirmé ce vœu par la Confirmation , & le promettez encore tous les iours aux pieds de vostre Confesseur , de plûtoſt mourir que de par tager deſormais vostre cœur avec cette creature , qui est le suppoſt du demon , & avec cét intereſt qu'il vous presente comme vn appas pour vous ſoumettre à ſa tyrannie : Et cependant he las ! combien de fois l'année , combien de fois le mois , combien de fois la ſemaine , le dirois-je ? combien de fois le iour ſ'oublie-t'on de cette promeſſe , & que l'on poſtpoſe IESVS-CHRIST à vn Barrabas ! Ha Iuifs ! peuple rebelle à vostre Prince , quand ie me repreſente le peché des Chrétiens & leur ingratitude , ie n'ay plus tant d'horreur de vostre crime : vous avez crucifié vostre Roy , il est vray ; mais vous ne le connoiſſiez pas pour tel : vous avez fait mourir vn Dieu , crime énorme ! mais il ne paroiſſoit pas avec cét appareil d'un Dieu , & de l'apparence de ſa perſonne , & de ſa façon de faire , l'on pouuoit plûtoſt iuger que ce fuſt vne foible creature comme les autres , qu'un Dieu , puis qu'il pleuroit comme les autres hommes , & qu'il ſouffroit les injures des faiſons , & les incommoditez de la nature humaine : Mais les Chreſtiens croyent en vn Dieu , ils adorent ce Dieu crucifié , la foy leur apprend que c'est pour eux qu'il a tout ſouffert , & que pour la ſeule reconnoiſſance de ſes bienfaits , il ne demande que noſtre cœur : *Fili , prebe mihi cor tuum* , Mon fils , ne me reſuſe pas ton cœur qui m'appartient à ſi iuſtes titres ; c'est moy qui te l'ay donné , c'est mon ſang qui te l'a engraiſſé ,

Prou. 23

pour le III. Dimanche de Carefme. 703

c'est ma mort qui luy a donné la vie. Ha ! Chrétiens , apres ces paroles , qui doiuent percer le cœur des plus endurcis , deuous-nous encore le refuser tout entier à Dieu ? ne deuous-nous pas faire vn diorce eternal avec tous les objets qui peuuent y mettre quelque partage ? Et ne deuous-nous pas dire comme ce Saint : *Sero te amaui pulchritudo tam antiqua , & tam noua , sero te amauit*. Ha mon Dieu , que i'ay esté malheureux d'auoir esté si long-temps dans l'aveuglement ! pourquoy ay-ie tant tardé à vous reconnoistre ? i'ay couru de tous costez pour chercher de quoy satisfaire mon cœur , & estant séparé de vous , & partagé avec les creatures , il est tousiours demeuré dans le trouble & dans l'inquietude ; mon crime estoit la punition de mon crime , & ie n'auois point de plus cruel bourreau que la synderesse qui m'en restoit : mais maintenant mon Dieu , que ie vous connois , ie vous diray du profond de mon cœur que vous estes mon Dieu & mon tout , *Deus meus & omnia* : Retirez-vous, Satan , ie ne veux plus auoir de commerce avec vous ; éloignez-vous de moy , malheureuse creature , qui iusqu'à present auez eu la meilleure partie de mon cœur , c'est vn vol que vous auez fait à son legitime possesseur , rendez-le luy , afin que ie puisse dire que mon Dieu est mon tout , *Deus meus & omnia* : Ha ! mon Dieu , vous serez désormais l'objet de mon amour , & mon cœur n'aura plus de soupirs que pour s'élaner vers vous : receuez-le donc , mon Dieu , pour le gage de mon amitié & de mon hommage ; ie vous le donne tout entier , & s'il y a quelque mélange de quelque creature , retranchez-le au plütoft , afin que

August.  
lib. 10.  
Conf.  
cap. 27.

S. Francis.



704 *III. Serm. pour le III. Dim. de Car.*  
ie puisse dire comme cét Apostre : Ce n'est plus  
moy qui vis , vous vivez en moy : Recevez-moy  
donc aujourd'huy comme le pere de famille re-  
çoit son enfant prodigue ; ie reuiens à vous , &  
ie me iette aux pieds de vostre Majesté , pour  
vous demander pardon de mon ingratitude , que  
ie sois l'objet de vostre misericorde en ce mon-  
de , pour estre celuy de vostre complaisance en  
l'autre ; que ie vous souhaite au nom du Pere,  
&c.

*Fin du Premier Tome  
du Carefme.*



